

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME DIXSEPTIÈME.



DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE, ET LES ANTIQUITÉS.

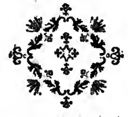
DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHOISEUL,

Par M. SABBATHIER, de l'Académie Étrusque de Cortone, Professeur au College de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de cette derniere Ville.

TOME DIX-SEPTIEME.





A PARIS,

Chez DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AUTRES OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR,

Qui se trouvent chez le même Libraire.

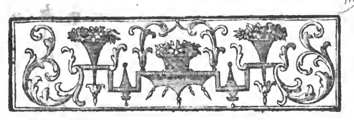
1.° Essai Historique-Critique sur l'Origine de la Puissance temporelle des Papes; Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Royale de Prusse. Nouvelle édition.

2.° Le Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes Illustres de Plutarque. 1. *Vol. in-12.*

3.° Recueil de Dissertations sur divers sujets de l'Histoire de France. 1. *Vol. in-12.*

4.° Les Mœurs, Coûtumes & Usages des anciens Peuples. 3. *Vol. in-12.* & 1. *Vol. in-4.°*

5.° Les Exercices du Corps chez les Anciens. 2. *Vol. in-12.* & 2. *Vol. in-8.°*



DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES,
GRECS ET LATINS,
TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE
ET LES ANTIQUITÉS.

F F



Cette lettre est la sixième de l'alphabet Latin, (a) & de ceux des autres langues qui suivent l'ordre de cet alphabet. Le *F* est aussi la quatrième des consonnes qu'on appelle muettes, c'est-à-dire, de celles qui ne rendent aucun son par elles-mêmes, qui, pour être entendues, ont besoin de quelques voyelles, ou au moins de l'*e* muet, & qui ne sont, ni liquides, comme le *r*, ni sifflantes comme le *s* & le *z*.

Il y a plus de cent ans que la Grammaire générale de Port-Royal a proposé aux maîtres qui montrent à lire, de faire prononcer *fe* plutôt que *effe*. Cette pratique, qui est la plus naturelle, comme quelques gens d'esprit l'ont remarqué avant nous, dit P. R. est aujourd'hui la plus suivie.

Ces trois lettres *F*, *V*, & *Ph*, sont au fond la même lettre ;

(a) Quintil. L. XII. c. 10. Tacit. Annal. L. XI. c. 14. Sueton. in Claud. c. 41.

c'eſt-à-dire, qu'elles ſont prononcées par une ſituation d'organes qui eſt à peu près la même. En effet, *ve* n'eſt que le *fe* prononcé foiblement; *fe* eſt le *ve* prononcé plus fortement; & *ph*, ou plutôt *fh*, n'eſt que le *fe* qui étoit prononcé avec aſpiration. Quintilien nous apprend que les Grecs ne prononçoient le *fe* que de cette dernière manière; & que Cicéron, dans une oraiſon qu'il fit pour Fundanius, ſe moqua d'un témoin Grec qui ne pouvoit prononcer qu'avec aſpiration la première lettre de Fundanius. Cette oraiſon de Cicéron eſt perdue. Voici le texte de Quintilien: *Græci aſpirare ſolent* Φ, *ut pro Fundanio Cicero teſtem, qui primam ejus litteram dicere non poſſet, irridet.* Quand les Latins conſervoient le mot Grec dans leur langue, ils le prononçoient à la Grecque, & l'écrivoient alors avec le ſigne d'aſpiration. *Philoſophus* de Φιλόσοφος, *Philippus* de Φίλιππος, &c. Mais, quand ils n'aſpiroient point le Φ, ils écrivoient ſimplement *f*; c'eſt ainſi qu'ils écrivoient *fama*, quoiqu'il vienne conſtamment de φήμη, & de même *fuga* de φυγὴ, *fur* de φώρ, &c.

Les Éoliens, qui n'aimoient pas l'eſprit rude, ou, pour parler à notre manière le *h* aſpiré, ne faiſoient point uſage du Φ qui ſe prononçoit avec aſpiration: & comme dans l'uſage de la parole ils faiſoient ſouvent entendre le ſon du *fe* ſans aſpiration, & qu'il n'y avoit point dans l'alphabet Grec de caractère pour déſigner ce ſon ſimple, ils en inventerent un; ce fut de repréſenter deux *gamma* l'un ſur l'autre *F*, ce qui fait préciſément le F qu'ils appellerent *digamma;* & c'eſt de-là que les Latins ont pris leur grand F. Les Éoliens ſe ſervoient ſur-tout de ce *digamma*, pour marquer le *fe* doux, ou, comme on dit abuſivement, l'*u* conſonne. Ils mettoient ce *v* à la place de l'eſprit rude; ainſi, l'on trouve Fοῖνος, *vinum*, au lieu de οἶνος; Fεσπέρος, au lieu de ἕσπερος, *veſperus*; Fεσθὴς, au lieu de ἐσθὴς avec l'eſprit rude, *veſtis*, &c. Et même, ſelon la méthode de P. R. on trouve *ſerfus* pour *ſervus*, *dafus* pour *davus*, &c. Dans la ſuite, quand on eut donné au *digamma* le ſon du *fe*, on ſe ſervit du Ⅎ ou digamma renverſé pour marquer le *ve*.

Le digamma des Éoliens n'étoit ſelon quelques-uns que le Φ des Grecs, qui ſe faiſant à trois différentes repriſes, avoit dégénéré dans la figure F, qu'on appelle digamma, ou double gamma, parce qu'en effet elle reſſemble à un gamma poſé ſur un autre gamma. Et à dire vrai la lettre Φ étant compoſée d'un *omicron*, traverſé d'une ligne perpendiculaire, ſi l'on fait d'abord cette ligne droite, puiſqu'on forme l'o à deux fois, la partie ſupérieure d'abord, enſuite l'inférieure; ces deux parties ne ſe joindront plus & ne feront plus un o, ou cercle

exactement formé ; & au lieu de cela le Φ n'aura plus que deux lignes traversales courbées, l'une en haut, l'autre au milieu de la perpendiculaire. En écrivant vîte & couramment rien n'est plus ordinaire que de faire droites des lignes courbes ; cela se fait tout naturellement, parce que cela se fait plus aisément & plus vîte, & que la nature tend toujours à la plus grande commodité. C'est ainsi que la traversale du Ψ Grec est souvent toute droite, ensorte que cette lettre a la forme d'une croix †. Mais, ce qui confirme encore mieux ce que nous disons du passage du Φ en F, c'est que l'on remarque souvent que sur les médailles de Philippe, & sur celles des rois de Syrie ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ & ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ, le *phi*, Φ, a souvent la forme que nous disons. Il n'a point un cercle, ou un *omicron* ; mais, sa perpendiculaire est traversée par le milieu par une ligne droite, formée souvent de deux points, l'un à droite, & l'autre à gauche ; & pour traversale d'en-haut, il n'a qu'un gros point qui termine la perpendiculaire. Ce qui fait la figure d'une †. Telle est donc l'origine de la lettre F, qui par conséquent n'est autre que le Φ des Grecs, ainsi formé par corruption. Aussi sur les médailles des Falisques, le F est mis au lieu du Φ des Grecs.

Les Romains, comme on l'a déjà observé, mirent un F renversé Ⅎ à la place d'un V consonne. Juste-Lipse & quelques autres prétendent que ce fut l'empereur Claude qui inventa cette lettre. En effet, Tacite & Suétone disent que ce Prince inventa trois lettres. Sur quoi Juste-Lipse, cherchant quelles sont ces trois lettres, montre que d'abord on ne peut douter que le digamma Éolique n'en soit une, 1.° parce que Quintilien le dit positivement en deux endroits. 2.° Parce qu'on trouve dans des inscriptions de Claude le digamma renversé, ou le F renversé, employé à cet usage, dans les mots *TERMINAℲIT, AMPLIAℲIT, DIℲI.* Avant Claude, Varron avoit voulu introduire cet usage, comme Juste-Lipse le remarque sur le témoignage d'Annæus Cornutus. ; mais, il n'en put venir à bout. Il fallut toute l'autorité d'un Empereur pour le faire recevoir ; encore ne dura-t-il guère. Après la mort de Claude il s'abolit ; Tacite nous l'assure ; & Quintilien témoigne qu'il avoit été rejetté, & que de son tems il ne subsistoit plus ; tant il est vrai que l'usage ne s'assujettit pas même aux maîtres du monde. Au reste, tout ceci ne doit s'entendre que du Ⅎ, ou du F renversé pour le V consonne ; car, si l'on prétendoit que le F étoit inconnu aux Romains avant Claude, ce seroit une erreur que des milliers de médailles & d'inscriptions plus anciennes que Claude réfuteroient.

Néanmoins, dans la suite,

on a souvent confondu en Latin le F avec le *ph*, qui répond au Φ Grec, & l'on trouve dans les anciennes gloses, *Falanx*, *Filosophia*, &c. Quelques-uns parmi nous les confondent aussi, surtout les femmes, & ceux qui n'ont point étudié ; ils écrivent *Filosophie*, *Filippe*, *Falange*, *Fare*, *Episane*, *Faraon*, *Faramond*, &c. ce n'est pourtant pas l'ordinaire. D'autres veulent que dans les noms qui viennent du Grec, comme *Philippe*, *Philadelphe*, *Epiphane*, *Phare*, *Phalange*, &c. on conserve le *ph*, & qu'aux autres qui sont, ou Latins, ou dérivés du Latin, on mette un F. Ce sentiment est le plus exact, & le plus ordinairement suivi ; aussi c'est encore l'usage, au moins pour le grand nombre ; car, quelques-uns, venant du Grec, s'écrivent constamment de tout le monde avec un *f*, comme *frénésie*, *fantaisie*, *fiole*, *filtre*.

La lettre F se prononce en approchant les lèvres l'une de l'autre, & en faisant toucher la lèvre d'en-bas aux dents d'en-haut. Nous avons déjà remarqué que la prononciation du F est presque la même que celle du V consonne, mais qu'il faut un peu plus d'effort pour prononcer le F, que pour prononcer le V. On peut s'en convaincre, en faisant attention à la manière dont on prononce les mots suivans. *Faveur*, *vanité* ; *félicité*, *vérité* ; *fidélité*, *vice* ; *fomenter*, *voguer* ; *futur*, *vulnéraire*.

Il y a plusieurs mots François tirés des langues étrangères, & qui ont un F à la fin. Dans ces mots le F se met à la place d'un V consonne qui étoit dans la dernière syllabe de ces mots étrangers ; en voici des exemples, chétif, *caltivo* ; neuf, *novus*, *novem* ; nef, *navis* ; nominatif, génitif, &c. *nominativus*, *genitivus* ; clef, *clavis*, &c.

Cette lettre, se trouvant à la fin des mots, se fait sentir avant ceux qui commencent par une consonne aussi bien qu'avant ceux qui commencent par une voyelle. *Juif*, *neuf*, *esquif*, *chef*, *fief*, *nef*, *canif*, *nominatif*, *génitif*, *datif*, &c. *indicatif*, *impératif*, &c. avec quelques adjectifs dont le F se prononce dans le masculin, & se perd dans le féminin comme *lucratif*, *ive* ; *oisif*, *ive* ; *naïf*, *ive* ; *vif*, *ive*. Il en faut pourtant excepter *apprentif*, *clef*, *Baillif*, qui se prononcent *apprenti*, *clé*, *Bailli*, & peut-être encore quelques autres. Dans le mot *clef*, non seulement le F se perd entièrement dans la prononciation, mais l'*e* qui dans les autres mots est ouvert, comme dans *nerf*, *cerf*, est fermé dans celui-ci, & on prononce *clé* ; il y en a même qui l'écrivent ainsi aujourd'hui. Dans le mot *neuf*, *novem*, le F se prononce, si ce mot n'est suivi d'aucun autre dans la même phrase ; par exemple, ils étoient neuf. Il se prononce aussi, lorsque ce mot est suivi de son substantif, & que ce substantif commence par une voyelle, ou par un *h*

qui n'eſt point aſpiré ; mais alors le F prend le ſon du V conſonne, où un ſon qui eſt preſque le même, *neuf étrangers*, *neuf eſcadrons*, *neuf hommes*, prononcez *neuv'étrangers*, *neuv'eſcadrons*, &c. Si le ſubſtantif qui ſuit commence par une conſonne, le ſon du F ſe perd entièrement, *neuf bataillons*, *neuf François*, &c. Dans le mot *chef-d'œuvre*, le F ne ſe prononce point du tout, & l'*e* qui le précede, a le ſon de l'*e* fermé, *chéd'œuvre*. Dans le mot *chef*, le F ſe fait ſentir, & donne à l'*e* qui le précede un ſon mitoyen entre l'*e* fort ouvert, & l'*e* tout-à-fait fermé.

Martianus, à l'article F, ſe plaint de ce que quelques Grammairiens ont mis cette lettre au nombre des demi-voyelles ; elle n'a rien de la demi-voyelle, dit-il, à moins que ce ne ſoit par rapport au nom qu'on lui donne *effe*. *Nihil aliud habet ſemivocalis niſi nominis prolationem*.

Cette lettre, chez ceux qui nous ont donné la valeur numérale des lettres, ſignifioit 40, ſuivant ce vers :

Sexta quaterdenos gerit quæ diſtat ab alpha.

& quand on mettoit une ligne au-deſſus, elle ſignifioit quarante mille.

F chez les Romains, & Φ chez les Grecs, étoient le caractère dont les maîtres faiſoient marquer leurs eſclaves, lorſqu'ils avoient pris la fuite. *Fuga*, Φυγή.

F, eſt la marque d'Angers, pour les pièces de monnoie ; & dans le calandrier Eccléſiaſtique, c'eſt la ſixième lettre dominicale.

F ſeul, ſur les monumens, ſignifie *Fabius*, nom propre ; *fecit*, a fait ; *factum*, fait ; *faciendum*, devoir être fait ; *familia*, maiſon, famille, domeſtiques ; *famula*, ſervante ; *faſtus*, jour faſte ; *Februarius*, mois de Février ; *feliciter*, heureuſement ; *felix*, heureux ; *femina*, femme ; *fides*, foi ; *fieri*, être fait ; *fit*, eſt fait ; *filia*, fille ; *filius*, fils ; *finis*, fin ; *Flamen*, Prêtre ; *forum*, place publique ; *frater*, frere ; *frons*, le front, la tête, l'entrée ; *figura*, figure ; *fuit*, il a été ; *fluvius*, fleuve ; *fauſtum*, propice, favorable.

F. A. *Filio amantiſimo*, à ſon très-cher fils, ou *Filiæ amantiſſimæ*, à ſa très-chere fille ; F. C. *fieri* ou *faciendum curavit*, il a fait faire ; ou *fidei commiſſum*, confié à la bonne foi, fideicommis ; F. D. *factum dedicavit*, il l'a dédié après l'avoir fait ; où *filius dedit*, ſon fils a donné ou fait ; ou *Flamen Dialis*, Prêtre de Jupiter ; F D. *fidejuſſor*, caution, garant ; ou *fundum*, fonds de terre ; F E A. *femina*, femme ; F. F. *fabre factum*, bien travaillé ; ou *filius familias*, fils de bonne maiſon ; ou *filius fratris*, fils du frere, &c. F.F.F. *ferro*, *flamma*, *fame*, par le fer, par le feu & par la famine ; ou *fortior fortunâ*, *fato*, vainqueur de la fortune & du deſtin. FF, *fecerunt*, ils ont fait ;

FL. F. *Flavii filius*, fils de Flavius; F. F. *filiis*, *filiabusque*, à ses fils & à ses filles; IIX. ANN. XXXIX. MEN. I. D. VI. HOR. SCIT NEM. *vixit annos triginta novem*, *mensem unum*, *dies sex*, *horas scit nemo*; il a vécu trente-neuf ans, un mois, six jours; combien d'heures? personne ne le sçait. FO. ou FR. *forum*, place publique. F. R. *forum Romanum*, &c.

F A

FABARIES, *Fabaria*, sacrifices, qui se faisoient à Rome sur le mont Cœlius, avec de la farine de feves & du lard, le premier jour de Juin, en l'honneur de la déesse Carna, femme de Janus, ainsi qu'on lit dans Nonius au mot *Macto*; d'où vient que les calendes de Juin s'appelloient *Fabaria*.

FABARIS, *Fabaris*, (*a*) fleuve d'Italie dans le territoire des Sabins. Virgile en fait mention. Servius dit qu'on le nommoit aussi Farfarus; d'où Ortélius tire le nom moderne Farfaro. Le P. de la Rue & Baudrand veulent que ce soit Farfa. Vibius Séquester dit qu'on nommoit le Fabaris, Faber par corruption.

FABATUS [L.], *L. Fabatus*, (*b*) fut tué dans un combat que Hirtius Pansa livra à Antoine. Hirtius Pansa mourut aussi des blessures qu'il y avoit reçues.

FABI, *Fabi*, Φαβὶ, (*c*) fut pere d'Ismaël, grand-Pontife des Juifs.

FABIA [la Famille], *Fabia Gens*. *Voyez* Fabiens.

FABIA [les Sœurs], (*d*) *Sorores Fabiæ*; c'étoient les filles de M. Fabius Ambustus, tribun militaire, l'an de Rome 374. *Voyez* Fabius.

FABIA TERENTIA, *Fabia Terentia*, Φαβία Τερεντία, (*e*) sœur de la femme de Cicéron. Ayant été admise au nombre des Vestales, elle courut un jour un très-grand danger, à cause de P. Clodius, qui l'accusoit devant le peuple. Caton d'Utique prit sa défense, & parla avec tant de force, qu'il couvrit Clodius de confusion, & l'obligea de sortir de la ville. Et comme Cicéron voulut l'en remercier, il lui dit qu'il devoit remercier la ville, parce que c'étoit pour l'amour d'elle seule qu'il faisoit tout ce qu'il faisoit dans le gouvernement, & dans les fonctions de son ministère.

FABIA, *Fabia*, Φαβία, (*f*) sœur de l'empereur Vérus. Ce Prince, dit-on, étoit mieux avec sa sœur, qu'il ne convient à un frere, & ils formerent ensemble le dessein de faire périr Marc-Aurele. Ce noir complot vint à la connoissance de

(*a*) Virg. Æneid. L. VII. v. 715.
(*b*) Cicer. ad Amic. L. X. Epist. 33.
(*c*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 619.
(*d*) Tit. Liv. L. VI. c. 34.
(*e*) Plut. T. I. p. 768.
(*f*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 413, 442.

Faustine, qui en empêcha l'effet en, évenant Vérus. Après la mort de Faustine, Fabia souhaita passionnément d'épouser Marc-Aurele, pour devenir impératrice ; mais, Marc-Aurele ne crut pas devoir donner une belle mere à ses enfans.

FABIA, *Fabia*, Φαζία, (*a*) fille de Marc-Aurele. Un esclave, se faisant passer pour fils de cette Princesse, s'attribua à ce titre des droits sur la succession de la maison impériale ; mais, il fut reconnu, fouetté & rendu à son maitre.

FABIA ORESTILLA, (*b*) *Fabia Orestilla*, femme de Gordien l'ancien, tenoit par le sang aux Antonins.

FABIA, *Fabia*, Φαζία, fit mourir Fabius Fabricianus son mari, afin de vivre plus librement avec son galant nommé Pétrone Valentinien.

FABIA THÉOPHILA, (*c*) *Fabia Theophila*, dont il nous reste une urne sépulcrale.

FABIA, *Fabia*, (*d*) nom d'une tribu Romaine, ainsi appellée du nom des Fabius qui en étoient.

FABIA [la Loi], *Lex Fabia*. (*e*) Il y avoit plusieurs loix Romaines ainsi nommées, parce qu'elles avoient été portées par ceux de la famille Fabia. Cicéron en cite quelques-unes, & entre autres celle de *Numero Sectatorum*.

FABIENS [la Famille des], *Fabiorum Gens*, τὸ Φαζίων γένος. (*f*) C'étoit une des plus nombreuses & des plus illustres familles de Rome. On en fait remonter l'origine jusqu'à Hercule. Ce héros, dit-on, étant devenu amoureux en Italie d'une nymphe, ou, selon d'autres, d'une femme du pais, près des rives du Tibre, eut d'elle le premier Fabius, duquel est descendue la famille des Fabiens. Ainsi, cette famille étoit plus ancienne que Rome, de quatre ou cinq cens ans. On ne peut pas douter qu'il n'y eût déjà des Fabiens avant que Rome fût bâtie, puisque Rémus appella de ce nom ceux qui s'attacherent à lui.

Il y a des Auteurs qui écrivent que les premiers de cette famille furent anciennement appellés Fodiens, parce qu'à la chasse ils prenoient les bêtes avec des pieges & des fosses, [car les Romains appelloient les creux *des fosses*, & pour dire creuser la terre, ils disoient *fodere*]; & que dans la suite du

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 15.
(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 314.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 78.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 80.
(*e*) Cicir. orat. pro C. Rabir. c. 5. pro L. Muræn. c. 65.
(*f*) Plin. T. II. p. 97. Plut. T. I. p. 174. Tit. Liv. L. II. c. 48. *& seq.* Dionys. Halicarn. L. IX. c. 5. Ovid. Fast. L. II. v. 235, 236. Diod. Sicul. pag. 269. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 329. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 282. *& suiv.*

tems, par le changement de deux lettres, de Fodiens, ils furent appellés Fabiens. Festus écrit qu'on les nomma *Fovii* à *Fovea*, & cet Auteur nous en donne plus d'une raison. Mais, pourquoi ne pas croire plutôt avec Pline, qu'ils furent appellés *Fabii* à *Fabis*, à cause des feves qu'ils sçavoient fort bien cultiver, comme les Lentulus & les Cicérons furent ainsi nommés à cause des pois & des lentilles? *Jam Fabiorum, Lentulorum, Ciceronum, ut quisque aliquod optime genus sereret.* Liv. XVIII. cap. 3. Cela convient à la simplicité de ces tems, où l'agriculture étoit la principale occupation des héros.

La famille des Fabiens étoit divisée en plusieurs branches, dont les quatre principales étoient celles de Vibulanus, d'Ambustus, de Maximus & de Pictor. Les unes & les autres donnerent de célebres Magistrats à la République, comme on le voit dans tous les Auteurs de l'histoire Romaine, & dans ceux qui ont écrit des fastes Consulaires.

Rien ne montre mieux quelle étoit la puissance de cette famille, que l'offre généreuse qu'elle fit l'an de Rome 275, & avant Jesus-Christ 477, d'entreprendre la guerre à ses dépens, contre les Veïens. La République étoit alors épuisée d'argent. La famille des Fabiens s'adressa au Sénat, & par la bouche du consul Cæson Fabius, elle demanda en grace qu'on voulût bien se décharger sur elle du soin & des frais de la garnison qu'il étoit nécessaire d'opposer aux entreprises des Veïens, ce qui demandoit un secours plus assidu que nombreux, promettant d'y bien soutenir l'honneur du peuple Romain. On fut charmé d'une offre si noble & si inouie, & on l'accepta avec une vive reconnoissance. La nouvelle s'en répand aussi-tôt dans toute la ville. Il n'y est parlé que des Fabiens. On les loue, on les admire, on les élève jusqu'au ciel. *S'il y avoit encore deux familles pareilles*, disoit-on, *que l'une se chargeât de la guerre contre les Volsques, l'autre de celle contre les Eques, la nation pourroit demeurer tranquille, pendant que des forces particulières dompteroient pour elle les peuples voisins.*

Le lendemain, dès le matin, tous les Fabiens se trouverent en armes à la porte du Consul, suivant l'ordre qu'on leur avoit donné. Quand le Consul sortit revêtu de sa cotte d'armes, il apperçut dans le vestibule de sa maison tous ceux qui composoient sa famille, rangés en bataille. Il se plaça au milieu d'eux, & leur commanda de se mettre en marche. Jamais les citoyens n'avoient vu passer devant leurs yeux une armée moins nombreuse, ni plus illustre, & plus digne de leur estime & de leur admiration. Ils étoient trois cens six, tous Patriciens, tous

portant le même nom, & dont il n'y en avoit aucun qui n'eût été capable de commander l'armée la plus considérable, dans les tems les plus célebres de la République. Ils marchoient pleins de zele & de courage, menaçant d'accabler le peuple Veïen avec les forces d'une seule famille. Deux troupes différentes suivoient leurs pas. La première, composée de leurs parens & de leurs compagnons, alloit à la même expédition, dans l'espérance d'avoir part à leur victoire & à leur triomphe, dont ils ne paroissoient pas douter. Les autres étoient une grande partie du peuple, qui les conduisoit hors de la ville par affection & par estime, élevant jusqu'au ciel une entreprise si glorieuse, leur souhaitant toute sorte de prospérités, & leur promettant, à leur retour, les consulats & les autres récompenses honorables, qu'ils alloient mériter par un service si important. Et à mesure qu'ils passoient vis-à-vis du capitole, de la citadelle & des autres temples, ils prioient tous les Dieux, tant ceux qu'ils avoient devant les yeux, que ceux qui se présentoient à leur mémoire, de protéger de si braves guerriers, & de les rendre bientôt à leur patrie & à leurs proches, sains & saufs, & victorieux.

Des prieres si ferventes & si légitimes ne furent point exaucées. Etant sortis par la porte Carmentale, sous des auspices malheureux, ils se rendirent sur les bords du fleuve Créméra. Ils trouverent ce poste avantageux, & après y avoir campé, ils s'y retrancherent. L. Émilius & C. Servilius furent alors nommés Consuls. Tant qu'on se borna de part & d'autre à de simples incursions, les Fabiens furent en état, non seulement de défendre leur poste, mais parcourant toutes les frontières des terres de la République & des Etruriens, ils désolerent tout le païs ennemi, & mirent toujours le leur en sûreté. Les pillages cesserent pour quelque tems, pendant que les Veïens ayant fait venir des troupes de l'Étrurie, allerent attaquer le camp des Fabiens auprès du Créméra; & que le consul L. Émilius s'étant approché avec ses légions, combattit les Étruriens, si on peut donner le nom de combat à une action où les Veïens eurent à peine le tems de se mettre en bataille. Car, tandis que les officiers s'agitent, qu'ils rangent les bataillons derrière les étendards, & qu'ils placent leur corps de réserve, la cavalerie Romaine les vint attaquer si brusquement par les flancs, qu'il ne leur fut pas possible de prendre leur poste, bien loin qu'ils eussent la liberté de commencer le combat. Ils furent poussés jusqu'aux roches rouges, où étoit leur camp; & là, demanderent la paix avec beaucoup de soumission. Mais, leur légèreté étoit telle qu'ils s'en repen-

tirent, avant même que les Fabiens se fussent retirés des bords du Créméra.

Ainsi ils se trouverent dans la nécessité de continuer la guerre contre les Veïens, sans qu'on fit à Rome de plus grands préparatifs. Et elle ne se bornoit plus à de simples ravages, ou à des courses réciproques d'un parti sur l'autre ; mais, les deux armées se livrerent souvent des combats dans les formes en rase campagne ; & une seule famille remporta plus d'une fois la victoire sur la nation la plus puissante en ce temslà de toute l'Étrurie. Les Veïens jugerent qu'il étoit également triste & honteux pour eux d'être repoussés ou battus par une poignée de gens. Cette réflexion leur fit naître le dessein d'employer la ruse, au défaut de la force, pour faire périr un ennemi que ses avantages avoient rendu si fier. Dans cette pensée, ils s'applaudissoient de son audace, & cherchoient encore à l'augmenter par de nouveaux succès. Pour cet effet, quand ils apprenoient que les Fabiens couroient le païs selon leur coûtume, ils envoyoient quelques troupeaux au-devant d'eux, comme si le seul hazard les leur eût présentés à leur approche. Les gens de la campagne abandonnoient leurs maisons ; & les soldats armés qu'on envoyoit contre eux sous prétexte de défendre le païs, avoient ordre de prendre devant eux la fuite, avec une crainte plus souvent apparente que véritable. Les Fabiens avoient conçu un tel mépris pour leur ennemi, qu'ils ne s'imaginoient pas qu'il y eût un lieu, ni un tems où il pût résister à la force de leurs armes. Aveuglés par cette prévention, ils allerent fondre, loin de Créméra, sur quelques troupeaux qu'ils apperçurent épars dans une pleine d'une grande étendue, sans se soucier de quelques soldats ennemis qui paroissoient de ce côté-là. Mais, lorsqu'en courant avec autant de précipitation que d'imprudence, ils eurent passé l'endroit où les Veïens avoient dressé des embûches près du chemin, & qu'ils se furent écartés, pour enlever les bestiaux que la crainte avoit dispersés dans la campagne, les ennemis sortirent tout d'un coup de leur embuscade, & les envelopperent de toutes parts. Ils furent d'abord effrayés des cris qu'ils entendirent autour d'eux ; un moment après, ils se virent accablés des traits qu'on leur lançoit de tous côtés ; & après que tous les Étruriens, s'étant réunis, les eurent investis de façon qu'il ne restoit plus aucun passage par où ils pussent échapper, à mesure que l'ennemi les serroit davantage, ils furent aussi obligés de se ramasser en un plus petit espace. Ce fut alors qu'il fut aisé de remarquer le petit nombre des uns, par comparaison à la multitude des autres, qui se trouvant ras-

ſemblés en rond dans ce peu de terrein, étoient obligés de former plusieurs rangs autour des Fabiens. Ainſi, diſcontinuant un combat qu'ils n'étoient pas en état de ſoutenir contre tant d'ennemis, ils fondirent tous enſemble ſur un ſeul endroit ; & là, faiſant des efforts extraordinaires de leurs corps & de leurs armes, ils ouvrirent un paſſage à leur troupe rangée en pointe. Ils ſe réfugierent ſur une éminence où le chemin les conduiſit par une pente douce. Là, ils réſiſterent aux attaques de leurs ennemis. Et bientôt après, lorſque l'avantage du lieu leur eût donné le tems de reſpirer & de ſe remettre de leur crainte, ils repoufferent même les Veïens qui s'avançoient contre eux ; & leur petit nombre, aidé du poſte qu'ils occupoient, leur eût donné la victoire, ſi les Veiens, en faiſant un circuit, n'euſſent gagné le haut de la colline. Par-là, ils eurent une ſeconde fois la ſupériorité du nombre ; & après avoir tué tous les Fabiens, depuis le premier juſqu'au dernier, ils s'emparerent auſſi de leur camp. On convient qu'il en périt trois cens ſix, & qu'un ſeul rejetton, que ſa grande jeuneſſe avoit retenu à Rome, releva cette famille illuſtre qui rendit dans la ſuite de ſi grands ſervices à la République dans les conjonctures les plus fâcheuſes, tant en paix qu'en guerre.

FABIENS, *Fabiani*, (*a*) Prêtres, qui formoient un des colleges des Luperces. *Voyez* Luperces.

FABIUS, *Fabius*, Φαβίος, nom que l'on dit avoir été donné à un fils d'Hercule.

FABIUS CÉLER, *Fabius Celer*, (*b*) fut le premier commandant des trois cens jeunes gens, que Romulus choiſit dans les trois tribus qui compoſoient alors le peuple Romain, pour ſervir à cheval, & en former ſa garde. Fabius Céler leur donna ſon nom, ſelon quelques-uns, puiſque ces trois cens jeunes gens s'appelloient *Celeres*.

FABIUS [CÉSON], *Cæſo Fabius*, (*c*) fut nommé Queſteur avec L. Valérius, l'an de Rome 268. Ils accuſerent Sp. Caſſius du crime de leze-majeſté, & le firent condamner par le jugement du peuple. Céſon Fabius parvint deux ans après au Conſulat avec L. Emilius. Il y parvint encore deux ans après, l'an de Rome 273, & eut cette année pour Collegue Sp. Furius.

On lui confia la conduite de la guerre contre les Eques, & il eut plus à ſouffrir de la mauvaiſe volonté de ſes citoyens, que du courage de ſes ennemis. On peut dire que ce fut ce Conſul ſeul, qui, par ſa conſ-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 37.

(*b*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 25.

(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 41. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. Tom. I. pag. 318. *& ſuiv.*

tance & son intrépidité, soutint la république, que ses soldats par la haine qu'ils avoient pour lui, trahissoient autant qu'il étoit en eux. Car, ce général, après avoir mis en pratique, dans les préparatifs & dans la conduite de cette guerre, tous les talens & toute l'expérience qu'on peut avoir dans cet art, ayant rangé ses troupes en bataille, de façon qu'il mit l'armée ennemie en déroute par le seul effort de sa cavalerie; les piétons, qui pouvoient achever la défaite, refuserent de la poursuivre. La haine qu'ils portoient à Céson Fabius, étoit si violente, que ni ses instances réitérées, ni leur propre honte, ni le déshonneur de la république, ni le péril où ils s'exposoient eux-mêmes, si l'ennemi reprenoit courage, ne purent les obliger, sinon à doubler le pas, au moins à rester en ordre de bataille sous les armes. Ils se retirerent sans ordre du Consul, aussi tristes que s'ils avoient été vaincus; & détestant tantôt leur Général, tantôt les cavaliers qui avoient si bien fait leur devoir, ils allerent se renfermer dans leur camp, sans que Céson Fabius employât aucun remede contre une désobéissance qui avoit de si pernicieuses conséquences. Tant il est vrai que les plus grands hommes ont souvent moins de peine à vaincre leurs ennemis, qu'à conduire leurs propres citoyens. Le Consul s'en revint à Rome, n'ayant pas acquis dans cette guerre autant de gloire qu'il auroit pu, mais ayant inspiré à à ses soldats, pour sa personne, une haine des plus violentes.

L'année suivante, il marcha contre les Veïens sous le Consul M. Fabius, son frere. Comme les Romains effrayés prenoient la fuite, & que M. Fabius essayoit de les ramener à leur devoir: » Croyez-vous, » mon frere, lui dit Céson Fabius, que ce soit par des paroles que vous obtiendrez » d'eux qu'ils combattent? Laissez-aux Dieux, par qui ils » ont juré, le soin d'arrêter » leur fuite. Mais, pour nous, » donnons-leur l'exemple, & » animons leurs courages par » nos actions & non par nos » discours, en combattant comme il convient à tout homme » qui porte le nom de Fabius. « Alors, les deux freres tomberent la lance à la main contre les premiers ennemis qu'ils rencontrerent, & furent suivis de tout le corps de bataille. Par ce moyen, le combat fut rétabli.

Céson Fabius, l'année suivante, fut nommé Consul pour la troisième fois, & on lui donna pour Collégue T. Virginius. Comme les Eques faisoient des courses sur les terres des Latins, Céson Fabius eut ordre de conduire l'armée de ce côté-là, & passa lui-même dans le païs des Eques, qu'il ravagea à son tour. A son approche, les Eques se retirerent dans les villes, & lui opposerent leurs murailles; ce qui fit qu'il n'y eut aucune

action mémorable. Mais, on reçut, de la part des Veïens, un échec considérable, par la témérité de l'autre Consul, qui auroit perdu toute son armée, si Céson Fabius n'étoit venu fort à propos à son secours. Depuis ce tems, on ne fut ni en paix, ni en guerre avec les Veïens. Ils agissoient en brigands qui cherchent à piller plutôt qu'en ennemis qui songent à vaincre. Dès qu'ils appercevoient les légions Romaines, ils rentroient dans leurs villes, & recommençoient leurs ravages, dès qu'elles s'étoient retirées, se faisant une espèce de jeu de donner alternativement le spectacle de la paix & de la guerre. Dans ces circonstances, la famille des Fabiens vint trouver le Sénat; & le Consul portant la parole pour tous les autres. » Vous » avez besoin, dit-il, Messieurs, » contre les Veïens, d'un corps » de troupes qui soit toujours » prêt à agir; mais, il n'est » pas nécessaire qu'il soit nom- » breux. Chargez-vous des » autres guerres, & laissez aux » Fabiens le soin de repousser » les Veïens. Nous osons vous » promettre que la majesté du » peuple Romain ne recevra » aucune atteinte de ce côté-là. » Nous ferons tous les frais de » cette guerre, que nous re- » gardons comme le partage » de notre famille; & il n'en » coûtera à la république, ni » argent, ni soldats. « On leur marqua toute la reconnoissance que demandoit un service si important. Le Consul sortit de la salle, entouré de tous les Fabiens, qui s'étoient tenus dans le vestibule, en attendant la réponse du Sénat, & retourna dans sa maison, avec ce cortege encore plus illustre que nombreux. Il les renvoya tous chez eux, après leur avoir ordonné de se trouver le lendemain tout armés dans le vestibule de sa maison. On peut voir sous l'article des Fabiens quelles furent les suites de cette entreprise.

FABIUS [Q.], *Q. Fabius*, K. Φαϐίος, (a) fut élevé au Consulat avec Ser. Cornélius, l'an de Rome 269. Les Volsques & les Eques ayant été vaincus cette année, Q. Fabius vendit tout ce qu'on avoit pris sur ces deux ennemis, & en mit l'argent dans le trésor public. Trois ans après, il fut élevé de nouveau au Consulat, & eut alors pour Collegue C. Julius. Il périt depuis dans un combat contre les Veïens, l'an de Rome 274. Comme il s'étoit avancé à la tête de sa troupe contre un bataillon serré des Veïens, il reçut un coup d'épée à travers le corps, d'un Toscan également fort & adroit, dans le tems que, sans ménager sa vie, il se mêloit au milieu des ennemis, & tomba par terre aussitôt qu'on eut arraché l'épée de sa plaie.

(a) Tit. Liv. L. II. c. 41, 43, 46.

FABIUS [M.], *M. Fabius*, M. Φαβι (a) frere de Céson Fabius, fut élevé au Consulat avec L. Valérius, l'an de Rome 271. Cette année, les Tribuns du peuple firent de grands efforts en faveur de la loi agraire ; mais, ils ne réussirent pas mieux qu'ils n'avoient fait auparavant. La famille des Fabiens étoit alors dans une haute réputation, ayant fourni à la Republique, pendant trois années consécutives, trois Consuls, dont il n'y en avoit eu aucun qui n'eût eu prise avec les Tribuns, & qui n'eût rendu toutes leurs tentatives inutiles. Trois ans après, M. Fabius fut élevé au Consulat pour la seconde fois, & eut pour Collegue Cn. Manlius.

Ces deux Généraux eurent une rude guerre à soutenir contre les Veïens. Tout ce qu'il y avoit de considérable dans l'Étrurie, étoit accouru à cette guerre. Mais, ce n'étoit pas tant le nombre supérieur des ennemis qui embarrassoit les Consuls, que la disposition de leurs propres troupes. Le souvenir encore récent de ce qui s'étoit passé dans la dernière campagne, les tenoit dans une grande inquiétude. Ils prirent donc le parti de demeurer dans leur camp, de ne point hazarder encore ce combat, & de trainer la guerre en longueur, autant qu'ils pourroient, dans l'espérance que le tems & le délai pourroient adoucir les esprits, & les rappeller à leur devoir. Comme les Romains passerent plusieurs jours sans faire aucun mouvement, les plus hardis d'entre les Etrusques viennent les insulter jusques aux portes du camp. » Ils » traitent les soldats de fem- » mes, & les chefs de lâches. » Ils les somment, ou de se mon- » trer, s'ils ont du cœur, & de » venir vuider leur querelle » dans un combat décisif, ou, » s'ils n'ont pas le courage de » se battre, de rendre les armes » aux vainqueurs. Ils rappellent » la bassesse de leur origine, à » laquelle leur conduite répond » parfaitement. «

Ces sanglans reproches, répétés tous les jours avec une nouvelle insolence, ne faisoient pas de peine aux Consuls, mais ils piquoient jusqu'au vif les soldats. Ils se sentoient agités au-dedans d'eux-mêmes par deux mouvemens violens & tout contraires ; l'un d'indignation contre les ennemis, l'autre d'aversion pour les Consuls & les Sénateurs. Ils ne pouvoient souffrir plus long-tems les insultes outrageantes des Etrusques ; mais, ils ne vouloient pas aussi procurer aux Patriciens un heureux succès qui les combleroit de gloire. Ces sentimens combattoient en eux, & se succédoient alternativement. Enfin, la haine contre l'étranger l'emporta. Ils viennent en

(a) Tit. Liv. L. II. c. 42. & *seq.* Roll. Hist. Rom. T. I. p. 321. & *suiv.*

foule à la tente des Consuls, ils demandent à combattre, ils prient avec instance qu'on leur donne le signal. Les Consuls conferent ensemble, comme incertains de ce qu'il falloit faire. Ils sont long-tems à délibérer. Ils souhaitent fort de combattre; mais, il falloit cacher leur désir, afin d'irriter par le delai même & par cette sorte d'opposition, celui des soldats. La réponse fut que leur demande étoit prématurée, qu'il n'étoit pas encore tems de donner le combat, qu'ils se tinssent dans leur camp. Les Consuls déclarerent que quiconque combattroit sans ordre, seroit traité comme ennemi. Ce refus simulé ne servit qu'à allumer de plus en plus l'ardeur des soldats. Les ennemis ayant été informés que les Consuls avoient pris le parti de ne point combattre, en deviennent plus insolens, s'avancent fièrement jusqu'aux portes, lançant mille traits piquans & injurieux contre des lâches qui n'osoient se montrer, & peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent jusqu'à attaquer le camp. Les soldats ne peuvent pas soutenir plus long-tems des mépris si outrageux; ils accourent de tous côtés vers les Consuls, non plus par petites bandes comme auparavant, mais presque tous ensemble, demandant à grands cris qu'on les mene au combat. Le tems en étoit venu; on fait pourtant encore quelque difficulté. Mais, M. Fabius enfin, dans la crainte de laisser réfroidir & tomber cette ardeur par un plus long délai, ou de faire dégénérer le tumulte en révolte, ayant fait faire silence, & s'adressant à son Collegue : » Je » sçais, dit-il, Cn. Manlius, » que ces soldats peuvent vaincre; mais, ils m'ont réduit » eux-mêmes à douter s'ils le » veulent. C'est pourquoi, je » suis déterminé à ne point » donner le signal, qu'ils n'aient » tous juré qu'ils ne reviendront » du combat que victorieux. Ils » ont trompé une fois le Consul, ils ne tromperont jamais » les Dieux. «

Parmi ceux qui demandoient le combat avec le plus d'opiniâtreté, étoit un Centurion nommé M. Flavoleius. » Oui, » Fabius, s'écria cet officier, » je reviendrai vainqueur de » la bataille. Si je manque à » ma parole, puisse la colère » de Jupiter, celle du dieu » Mars, & de tous les autres » Dieux, tomber sur ma tête. « Tout le reste de l'armée fit le même serment à son exemple. On leur donna ensuite le signal; ils prirent leurs armes, & coururent à l'ennemi, pleins de colere & de confiance. En approchant des Etrusques : C'est maintenant, leur disoient-ils, que nous allons répondre à vos injures, & éprouver si vous avez les bras aussi prompts que la langue. Toute l'armée Romaine, tant les nobles que les Plébéïens, firent paroître ce jour-là une égale valeur. Mais, les Fabiens se signalerent enco-

re par-dessus tous les autres. La victoire fut des plus complettes & des plus glorieuses; mais, la mort de deux Romains illustres, tués dans le combat, sçavoir le Consul Cn. Manlius & Q. Fabius, frere de M. Fabius, empêcha qu'on n'en ressentît toute la joie.

Le Sénat ayant décerné le triomphe à M. Fabius, il répondit que si les soldats pouvoient triompher sans leur Général, il consentoit qu'on leur accordât cet honneur, en reconnoissance du service qu'ils avoient rendu dans cette guerre; mais que pour lui, ayant perdu son frere Q. Fabius, & la république l'un de ses Consuls, il n'accepteroit point une couronne à laquelle le deuil de la République & le sien ôteroient tout son éclat. Le refus qu'il fit du triomphe, lui fit plus d'honneur que tous les triomphes imaginables; tant il est vrai qu'on est quelquefois payé avec usure de la gloire qu'on a sçu négliger à propos. Il fit sucessivement les funérailles de son Collegue & de son frere; & dans l'oraison funebre qu'il prononça à leur honneur, les éloges qu'il donna à leur valeur, à laquelle il attribua la victoire, retomberent tous sur sa personne. Comme il avoit fort à cœur le dessein qu'il avoit formé dès le commencement de son Consulat, de réconcilier le peuple avec les Patriciens, il partagea les soldats blessés entre les Sénateurs, à qui il recommanda leur guérison. Les Fabiens en reçurent chez eux plus que personne; & nul n'en prit un si grand soin qu'eux. Depuis ce tems-là, les Fabiens passerent pour populaires; mais, ils ne se donnerent cette réputation que pour le bien de la République.

FABIUS [Q.] VIBULANUS, *Q. Fabius Vibulanus*, (a) étoit Consul pour la première fois, l'an de Rome 287. Ce Q. Fabius Vibulanus, selon Denys d'Halicarnasse, étoit fils d'un des trois freres de ce nom, qui furent tués sur les bords du Crémera, & la chose est constante par les fastes Capitolins. Tite-Live le donne pour le seul de cette famille qui ne périt point dans cette malheureuse journée; ce qui n'est pas sans difficulté. L'unique Fabius qui resta selon lui, n'avoit pas encore quinze ans alors, *propè puberem*. Depuis cette défaite jusqu'au tems dont il s'agit ici, il ne s'est écoulé que dix ans. Choisissoit-on des Consuls à l'âge de vingt-cinq ans? On en a un exemple à la vérité, long-tems après, dans la personne de Valérius Corvus, qui fut nommé Consul à l'âge de vingt-trois ans; mais, cela arrivoit rarement: d'un autre côté, s'il étoit resté quelque autre Fabius que celui-là, se-

(a) Tit. Liv. L. III. c. 1, 2, 3, 9, 22. *& seq.* Roll. Hist. Rom. Tom. I. p. 351. *& suiv.*

roit-il

roit-il possible qu'aucun ne fût parvenu aux honneurs ? Or, tous les Fabius dont-il est question ci-après, descendent de celui qui étoit Consul l'an de Rome 287. Ces difficultés demanderoient une longue dissertation, qui paroîtroit déplacée en ce lieu.

Deux ans après, Q. Fabius Vibulanus parvint de nouveau au Consulat, qu'il géra avec T. Quintius. Il fut chargé extraordinairement de la conduite de la guerre contre les Eques, parce que c'étoit lui qui, après les avoir vaincus dans son premier Consulat, leur avoit donné la paix. Ce Général ne doutant nullement que le bruit de son nom ne les obligeât à quitter les armes, envoya des députés dans l'assemblée de cette nation, avec ordre de lui déclarer, que le même Fabius qui avoit porté la paix & l'amitié du païs des Eques à Rome, leur rapportoit de Rome la guerre & la haine, & qu'il avoit armé contr'eux cette même main qu'il leur avoit auparavant présentée comme un gage de paix & d'union. Ces remontrances firent si peu d'impression dans l'esprit des Eques, que peu s'en fallut qu'ils n'outrageassent les ambassadeurs qu'on avoit chargés de les leur faire, & qu'ils envoyerent une armée sur le mont Algide, pour faire la guerre aux Romains. Mais, ils en furent bientôt délogés, & forcés de se retiter dans leur païs. Ils ne laisserent pas cependant de fondre de nouveau bientôt après sur les terres de la République ; & Q. Fabius Vibulanus s'étant posté avec ses troupes sur le chemin par où il sçavoit que les Eques devoient passer, les trouva si chargés de butin, qu'étant hors d'état de se défendre, ils perdirent presque tous la vie, avec les richesses qu'ils avoient enlevées sur les terres des Romains, & qui furent recouvrées par le vainqueur.

L'an de Rome 292, C. Terentillus Arsa, Tribun du peuple, entreprit de fixer la jurisprudence, & d'astreindre les jugemens à des loix qui fussent connues de tous. Il prit le tems que les Consuls étoient absens. Ce nouveau plan de loix effraya les Sénateurs, & leur fit craindre que le Tribun ne profitât de l'absence des Consuls pour leur imposer ce nouveau joug. Q. Fabius Vibulanus, sans perdre de tems, convoque le Sénat en qualité de gouverneur de la ville ; car sa charge lui donnoit ce droit, lorsque les Consuls se trouvoient absens. Il se livra d'abord à toute son indignation contre l'entreprise téméraire & séditieuse du tribun, qui n'alloit à rien moins qu'à renverser toute la disposition & tout l'ordre du gouvernement présent. Mais, ensuite, prenant des manières plus adoucies, il s'adressa aux autres Tribuns, & les pria d'agir auprès de leur Collegue, pour obtenir de lui qu'il attendit le retour des Consuls. Ils le firent,

& l'affaire demeura suspendue.

Q. Fabius Vibulanus fut créé Consul pour la troisième fois, l'an de Rome 295, & eut pour Collegue L. Cornélius Maluginensis. Ces deux Magistrats, voyant la République menacée de la guerre par les Eques & par les Volsques, partagerent entre eux les soins des affaires. Q. Fabius Vibulanus se chargea de conduire les légions à Antium, où étoient déjà celles des ennemis, pendant que son Collegue resteroit à Rome, pour mettre la ville & son territoire à couvert des incursions ordinaires des Eques. Les Latins & les Herniques eurent ordre de fournir des soldats, conformément au traité; en sorte qu'il se trouva dans l'armée deux tiers d'alliés, & un tiers de citoyens. Les troupes des alliés étant arrivées au jour marqué, le Consul se campa hors de la porte Capene, & après avoir fait la revue de son armée, il marcha du côté d'Antium, & campa près de cette ville, à la vue des ennemis. Les Volsques n'osant pas hazarder la bataille en l'absence des Eques, dont les troupes n'étoient pas encore arrivées, prirent le parti de se retrancher. Mais, dès le lendemain, Q. Fabius Vibulanus rangea son armée en bataille, assez près de leur camp, partageant les citoyens & les alliés en trois corps, dont chaque peuple en faisoit un. Il commandoit celui du milieu qui contenoit les légions Romaines; & il ordonna aux alliés d'observer si bien le signal qu'il leur donneroit, qu'ils agissent tous de concert avec lui, & dans le même tems, soit qu'il leur ordonnât d'attaquer, ou de faire retraite. Il plaça de même la cavalerie de chaque nation derrière son infanterie. Après avoir pris cette précaution, il attaqua par trois endroits, avec tant de vigueur, que les Volsques ne pouvant lui résister, abandonnerent leurs retranchemens. Il entra aussitôt dans leur camp, d'où il chassa ceux que la crainte avoit obligés de s'y retirer. Comme ils s'enfuyoient en désordre, les cavaliers qui étoient demeurés spectateurs du combat, parce qu'ils n'avoient pu entrer dans les lignes, les ayant atteints en pleine & rase campagne, en tuerent un si grand nombre, qu'ils purent bien se vanter d'avoir partagé la victoire avec l'infanterie. Le butin qu'on trouva, surpassa encore le carnage qu'on avoit fait dans le camp & dans la fuite, parce que les soldats vaincus s'enfuirent avec tant de précipitation, qu'ils purent à peine emporter leurs armes; & si les forêts ne leur eussent pas servi d'asyle, il ne s'en seroit pas sauvé un seul.

Pendant que ces choses se passoient auprès d'Antium, les Eques envoyerent devant eux l'élite de leur jeunesse, qui surprit pendant la nuit la citadelle de Tusculum. Alors ils se camperent avec le reste de leur armée auprès des murailles de

cette ville, pour inquiéter les ennemis, & les obliger de séparer leurs forces. Cette nouvelle fut bientôt portée à Rome; & ayant passé de-là dans le camp d'Antium, elle ne fit pas moins d'impression sur l'esprit des Romains, que si on leur eût annoncé la prise du capitole, tant le service qu'ils avoient reçu tout récemment de ceux de Tusculum, & la ressemblance du péril, les pressoient de rendre la pareille à des amis si zélés & à des alliés si fideles. C'est pourquoi, Q. Fabius Vibulanus, oubliant toute autre entreprise pour ne s'occuper que de celle-là, fit transporter tout son butin à Antium; & y laissant un petit corps de troupes pour le garder, il marcha en diligence à Tusculum avec le reste de son armée. Il ne permit aux soldats de porter avec eux que leurs armes & un peu de nourriture, telle qu'ils la trouverent sous leur main. Le consul L. Cornélius leur envoya des vivres de Rome. Le fort de la guerre demeura pendant quelques mois aux environs de Tusculum. Le Consul attaquoit le camp des Eques avec une partie de son armée, pendant qu'avec l'autre les Tusculans tâchoient de les chasser de leur citadelle. Ils employerent inutilement la force dans le commencement. Mais enfin, la famine contraignit les ennemis de se rendre aux Tusculans, qui les firent tous passer sous le joug, nus & sans armes. Pendant qu'ils se retiroient chez eux couverts de confusion, le consul les joignit sur le mont Algide, & les tua tous sans faire quartier à un seul.

Cette perte, toute grande qu'elle étoit, n'empêcha pas les Eques de recommencer l'année suivante leurs incursions; & après s'être chargés de butin, ils allerent camper sur le mont Algide. Les Romains y envoient en embassade Q. Fabius Vibulanus, P. Volumnius & A. Postumius, avec ordre de se plaindre de cette injure, & de leur en demander réparation. Mais, celui qui les commandoit, leur dit qu'ils n'avoient qu'à exposer les ordres du Sénat Romain à un grand chêne qui couvroit sa tente de son ombre; que pour lui il avoit autre chose à faire que de les écouter. » Eh » bien, dit un des ambassadeurs » en se retirant, j'apprends » donc à cet arbre sacré, & à » tout ce qu'il y a de dieux, » que c'est vous qui avez violé » le traité; & je les prie d'é- » couter maintenant notre plain- » te, & de seconder bientôt » nos armes, quand nous les » emploierons pour venger les » loix divines & humaines, que » vous avez méprisées & fou- » lées aux pieds. « Dès que les ambassadeurs furent de retour à Rome, le Sénat envoya l'un des consuls sur le mont Algide, & commanda à l'autre d'aller ravager les terres des Eques.

Q. Fabius Vibulanus, après s'être signalé par son zele pour

le bien public & pour la liberté de ses concitoyens, ne persista pas dans de si bons sentimens. Il fut nommé décemvir; & cette magistrature changea tellement son naturel, qu'il ne ressembloit plus à lui-même.

FABIUS [M.] VIBULANUS, *M. Fabius Vibulanus*, (*a*) fut élevé au consulat l'an de Rome 313, & eut pour collegue Postumus Eburius Cornicines. Cinq ans après, il eut ordre de suivre le dictateur Mamercus Emilius en qualité de lieutenant; & comme on lui avoit confié la garde du camp, pendant que la bataille se donnoit, il eut à le défendre contre une partie des ennemis, qu'on avoit chargée de le venir attaquer. M. Fabius Vibulanus défendit d'abord ses retranchemens avec les soldats qu'il avoit rangés en dehors, pour leur faire face. Mais, voyant que l'ennemi s'opiniâtroit à les forcer, il sortit par la principale porte, & vint le charger à la tête des Triariens. Il n'en fit pas un carnage égal à celui de la bataille; mais leur consternation & leur déroute ne furent pas moindres.

L'an de Rome 322, M. Fabius Vibulanus fut nommé tribun militaire avec une autorité consulaire; & deux ans après, il servit sous le dictateur A. Postumius Tubertus, en qualité de lieutenant. Chargé de conduire la cavalerie, il exécuta fidélement les ordres qui lui avoient été donnés, & par-là contribua beaucoup à la défaite des ennemis.

FABIUS [Q.] VIBULANUS, *Q. Fabius Vibulanus*, (*b*) fut créé consul avec C. Sempronius Atratinus, l'an de Rome 332, & 420 avant J. C. Neuf ans après, il fut nommé tribun militaire avec une autorité consulaire, & ensuite inter-Roi, & en cette qualité, présida à l'assemblée dans laquelle on éleva au consulat M. Cornélius Cossus & L. Furius Médullinus, qui gérerent cette charge l'an de Rome 342, & 410 avant Jesus-Christ.

FABIUS [Numer.] VIBULANUS, *Numer. Fabius Vibulanus*, (*c*) parvint au consulat l'an de Rome 334, & eut pour collegue T. Quintius Capitolinus. La guerre contre les Eques lui étant échue par le sort, il ne fit rien de mémorable. Les ennemis, après avoir montré leur armée en bataille avec beaucoup de désordre & de confusion, prirent honteusement la fuite, sans donner au Consul occasion de se signaler par leur défaite; aussi lui refusa-t-on le triomphe. Mais, parce qu'il avoit un peu effacé l'affront qu'avoit reçu son prédécesseur, on lui accorda l'ovation.

Six ans après, il fut nommé

(*a*) Tit. Liv. L. IV, c. 11, 17, 19, 25, 27, 26.

(*b*) Tit. Liv. L. IV. c. 37, 49, 51.

(*c*) Tit. Liv. L. IV, c. 43, 49, 57.

tribun militaire avec une autorité consulaire, charge dont il fut revêtu une seconde fois avec le même pouvoir l'an de Rome 348.

FABIUS [Q.] AMBUSTUS, *Q. Fabius Ambustus*, (*a*) fut créé conful avec C. Furius Pacilus, l'an de Rome 343, & 409 avant J. C.

FABIUS [CÉSON] AMBUSTUS, *Cæso Fabius Ambustus*, (*b*) obtint la charge de questeur, l'an de Rome 346, & celle de tribun militaire, cinq ans après. Il obtint de nouveau cette dernière l'an de Rome 354. Il fut chargé cette année, de marcher contre les ennemis; & les Romains, fous fa conduite & celle de M. Emilius, reprirent à Veies le camp dont on les avoit chaffés, rétablirent les travaux ruinés, & éleverent des forts & des remparts pour les garder. Six ans après, Céfon Fabius Ambuftus fut créé tribun militaire pour la troifième fois.

FABIUS [NUMER.] AMBUSTUS, *Numer. Fabius Ambustus*, (*c*) fut nommé tribun militaire avec une autorité confulaire, l'an de Rome 348, & 404 avant J. C.

FABIUS [M.] AMBUSTUS, *M. Fabius Ambustus*, (*d*) pere de trois fils qui furent députés vers les Gaulois. L'an de Rome 364, ceux de Clufium, craignant de tomber fous la puiffance des Gaulois, implorerent le fecours des Romains. Ceux-ci ne jugerent pas à propos de les aider d'abord des troupes de la République. Ils fe contenterent de députer vers les Gaulois trois jeunes Patriciens; c'étoient les fils de M. Fabius Ambuftus. Ces députés avoient ordre de prier les Gaulois, au nom du Sénat & du peuple Romain, de ne point attaquer les Clufiens, qui ne leur avoient fait aucun tort; & d'ajoûter qu'ils feroient obligés de prendre les armes pour leur défenfe, fi cela étoit néceffaire; mais que la voie des remontrances leur avoit paru préférable, & qu'ils feroient fort aifes de vivre en paix avec les Gaulois.

La demande étoit raifonnable & modérée, fi elle n'eût pas eu pour porteurs des hommes d'un caractère violent & fier. Après que l'affaire eut été propofée dans l'affemblée des premiers de la nation, Brennus, qui en étoit le Roi ou le chef, répondit: » Que le nom des Romains » leur étoit peu connu, qu'ils » croyoient néanmoins que c'étoient des gens braves & courageux, puifque les Clufiens » avoient eu recours à eux » dans leur danger; que, comme ils avoient mieux aimé » employer les voies de conciliation que les armes pour la » défenfe de leurs alliés, de

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 52.

(*b*) Tit. Liv. L. IV. c. 54, 61. L. V. c. 10, 12, 24.

(*c*) Tit. Liv. L. IV. c. 58.

(*d*) Tit. Liv. L. V. c. 35, 36. L. VI. c. 1. Roll. Hift. Rom. Tom. II. p. 351. & *fuiv.*

» leur côté ils ne rejettoient
» point la paix qu'on leur of-
» froit, pourvu que les Clu-
» siens, qui possédoient plus de
» terres qu'ils n'en pouvoient
» cultiver, voulussent bien en
» céder une partie aux Gaulois
» qui en manquoient; que sans
» cette condition, il n'y avoit
» point de paix à espérer; qu'ils
» étoient bien aises de recevoir
» leur réponse en présence des
» Romains; qu'en cas de refus,
» ils combattroient en présen-
» ce des mêmes Romains, afin
» qu'ils fussent en état de faire
» sçavoir à Rome combien les
» Gaulois l'emportoient pour
» le courage sur tous les mor-
» tels. « Les ambassadeurs demandant alors d'un ton fier & élevé, quel étoit donc ce procédé, de demander des terres à ceux qui les possédoient, si non de les menacer de guerre; & quel droit les Gaulois avoient sur la Toscane? » Le même,
» répondirent-ils fierement,
» que vous sur tant de peuples
» dont on dit que vous avez en-
» vahi les terres. Nous portons
» notre droit à la pointe de
» nos épées. Tout appartient
» aux gens de courage. «

Les Fabiens irrités d'une réponse si haute, dissimulerent leur ressentiment; & sous prétexte de vouloir, en qualité de médiateurs, conférer avec les magistrats de Clusium, ils demanderent à entrer dans la place. Mais, ils ne furent pas plutôt dans la ville, qu'au lieu d'agir suivant le caractère d'ambassadeurs, & de faire la fonction de ministres de la paix, ces Romains, trop jeunes pour un emploi qui exige une extrême prudence, s'abandonnant à leur courage & à l'impétuosité de l'âge, exhorterent les habitans à une vigoureuse défense. Pour leur en donner l'exemple, ils se mirent à leur tête dans une sortie, les Destins, dit Tite-Live, hâtant la ruine de Rome; & Q. Fabius Ambustus, chef de l'ambassade, s'avançant sur son cheval à la tête de l'armée, perça de sa lance un des chefs des Gaulois, remarquable par sa taille & sa bonne mine, & fut reconnu généralemet des ennemis pendant qu'il ramassoit les dépouilles de celui qu'il venoit de vaincre.

Le bruit s'en répandit aussitôt dans toute l'armée. Sur le champ on sonne la retraite. On laisse le siège de Clusium, & l'on ne songe plus qu'à tirer vengeance des Romains. Plusieurs vouloient qu'on marchât droit à Rome. Mais, l'avis des Anciens l'emporta, & il étoit bien le plus sage. Ils crurent qu'il falloit commencer par envoyer des députés à Rome se plaindre de ce qui venoit d'arriver, & demander que les Fabiens leur fussent livrés pour avoir violé le droit des gens. Après que les députés eurent fait leurs plaintes, & exposé leur demande, le Sénat se trouva fort ambarrassé. Il n'approuvoit pas l'action des Fabiens, & la demande des Barbares leur

paroiſſoit juſte; mais, une mauvaiſe complaiſance pour de jeunes gens d'une ſi grande naiſſance, empêchoit les Sénateurs de prononcer comme ils ſentoient bien qu'il auroit fallu le faire. Pour ſe tirer d'embarras, & ne ſe point rendre reſponſables des ſuites que pourroit avoir la guerre contre les Gaulois, ils renvoient l'affaire devant le peuple. Loin de ſatisfaire les Gaulois, en puniſſant les ambaſſadeurs comme ils le méritoient, le peuple alla juſqu'à cet excès d'imprudence & de folie que de les récompenſer, en les nommant tribuns militaires pour l'année ſuivante, comme s'il eût eu deſſein d'inſulter aux Barbares. Mais, ils ne furent pas plutôt ſortis de charge, que Q. Fabius Ambuſtus fut appellé en jugement par C. Marcius, tribun du peuple, pour avoir violé le droit des gens, en combattant contre les Gaulois, auprès de qui il avoit été envoyé en qualité d'ambaſſadeur. Il fut délivré de cette accuſation par une mort qui vint ſi à propos, que bien des gens la crurent volontaire.

FABIUS [Q.], *Q. Fabius*, K. Φαβίος, fils de celui dont il eſt parlé dans l'article précédent. *Voyez* cet article.

FABIUS [M.], *M. Fabius*, M. Φαβίος, (*a*) grand Pontife, l'an de Rome 365. Lorſque Rome fut attaquée par les Gaulois, & réduite à l'état le plus déplorable, il y eut, dit-on, des Romains qui s'offrirent aux dieux, comme autant de victimes, pour le ſalut de leur patrie & de leurs citoyens, en prononçant la formule de dévouement que le grand-prêtre M. Fabius leur dictoit.

FABIUS [C.], DORSO, *C. Fabius Dorſo*, (*b*) s'eſt rendu célebre par une action pieuſe & hardie. Pendant que les Gaulois, l'an de Rome 365, aſſiégeoient le capitole, il y eut un tems où le ſiège alloit aſſez lentement, & les deux partis demeuroient dans une eſpèce d'inaction. Les Gaulois ſe contentoient d'empêcher qu'aucun des aſſiégés ne s'échappât entre les corps de garde, lorſqu'un jeune Romain attira ſur lui les yeux & l'admiration des citoyens & des ennemis en même tems. Tous les ans à pareil jour, les Fabiens faiſoient ſur le mont Quirinal, un ſacrifice qui étoit attaché à leur famille. C. Fabius Dorſo, pour aller s'acquitter de ce devoir, ſe revêtit des ornemens uſités dans cette auguſte cérémonie; & portant dans ſes mains les ſtatues de ſes dieux, il paſſa au travers des corps de garde des ennemis, ſans être effrayé de leurs cris, & arriva tranquillement ſur le mont Quirinal. Après avoir achevé le ſacrifice qui l'avoit amené, il s'en retourna par le même che-

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 41.

(*b*) Tit. Liv. L. V. c. 46. Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 65.

min avec une démarche assurée, sans faire paroître sur son visage aucune marque de frayeur ou d'étonnement ; & bien persuadé que les dieux protégeroient un homme, que la crainte même de la mort n'avoit pu empêcher de leur rendre l'honneur qui leur étoit dû, il rentra dans le capitole ; soit qu'une audace si surprenante eût rendu les Gaulois interdits ; soit que le respect de la religion eût retenu leurs esprits naturellement superstitieux.

FABIUS [M.] AMBUSTUS, *M. Fabius Ambustus*, (a) fut nommé tribun militaire, l'an de Rome 374. Il avoit deux filles ; il étoit fort considéré, non seulement dans le corps des Patriciens dont il étoit, mais parmi le peuple même, pour lequel il n'avoit point ces manières fastueuses & méprisantes qu'affectoit le reste de la noblesse. Il avoit marié l'aînée de ses filles à Ser. Sulpicius, qui cette année étoit l'un des tribuns militaires ; & la cadette à C. Licinius Stolon, homme distingué, mais Plébéïen ; & cette alliance, que M. Fabius Ambustus n'avoit point méprisée, avoit encore augmenté son crédit parmi la multitude. Un jour que les deux sœurs passoient le tems à s'entretenir ensemble dans la maison de Ser. Sulpicius, le licteur de ce magistrat qui se retiroit chez lui, frappa à la porte avec une baguette qu'il avoit en main, selon ce qui se pratiquoit ordinairement. La jeune Fabia, pour qui cette cérémonie étoit nouvelle, ayant témoigné quelque frayeur, sa sœur se mit à rire, étonnée qu'elle ignorât cette coûtume. Les moindres choses quelquefois font impression sur l'esprit des femmes. Ce ris piqua jusqu'au vif la jeune Fabia. Il y a apparence aussi que cette foule d'officiers qui accompagnoient le tribun militaire, & qui venoient recevoir ses ordres, lui fit paroître le mariage de sa sœur plus considérable que le sien ; & que par un sentiment assez naturel quoique vicieux, qui fait qu'on a peine à se voir au-dessous de ses proches, elle conçut du dégoût pour son état ; & cette comparaison humiliante la jetta dans une sombre mélancolie. Son pere l'ayant vue dans le premier moment de ce trouble & de ce déconcertement, & lui ayant demandé si elle se portoit bien, elle dissimula d'abord la cause de son chagrin, qui marquoit peu d'affection pour sa sœur, & peu de considération pour son mari. Mais enfin, à force d'interrogations & de caresses, il tira d'elle son secret, & lui fit avouer que la cause de sa douleur étoit de se voir mésalliée, & d'être entrée dans une famille où les honneurs, la considération, le

(a) Tit. Liv. L. VI. c. 22, 34. & *seq.* Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 122. & *suiv.*

crédit ne pouvoient avoir aucun accès. M. Fabius Aubustus, consolant sa fille, l'exhorte à avoir bon courage, & l'assure que dans peu elle verra dans sa maison les mêmes honneurs qu'elle voyoit actuellement chez sa sœur.

Dès ce jour, quoique Patricien, il se déclara ouvertement contre son propre corps, & commença à prendre des mesures avec son gendre, & avec L. Sextius, jeune Plébéïen d'un rare mérite, & à qui, de l'aveu même des nobles, il ne manquoit qu'une naissance plus illustre pour aspirer aux premières charges de l'État. Le peuple avoit fort à cœur l'affaire des dettes, par rapport à laquelle il ne pouvoit espérer aucun soulagement, à moins que ceux de son corps ne partageassent l'autorité suprême du gouvernemenr. C'est donc là à quoi ils conclurent qu'il falloit travailler sérieusement, en tournant toutes leurs pensées & tous leurs efforts vers ce but. Ils se représentoient à eux-mêmes, qu'après tout ce que les Plébéïens avoient déjà emporté sur le Sénat à différentes reprises par leur fermeté inébranlable à pousser & à soutenir leurs prétentions, il n'y avoit rien à quoi, pour peu qu'ils fissent d'effort, ils ne pussent parvenir; & qu'il leur seroit aisé de s'égaler aux Patriciens en honneurs, comme ils leur étoient égaux en mérite. La première démarche qu'ils crurent devoir faire, fut de faire nommer tribuns du peuple C. Licinius & L. Sextius, afin qu'à l'aide de cette magistrature, ils pussent s'ouvrir à eux-mêmes l'entrée à toutes les autres dignités. La chose souffrit d'abord de grandes difficultés de la part des Sénateurs; mais ils furent à la fin obligés de céder & de consentir qu'un des deux consuls fût tiré du peuple.

* Le mot *Ambustus* signifie brûlé. Ce surnom fut donné, dit-on, à une branche de la famille Fabia, parce que celui qui le porta le premier, avoit été frappé de la foudre à la cuisse.

FABIUS [M.] AMBUSTUS, *M. Fabius Ambustus*, (a) fut créé Consul avec C. Pœtelius Balbus, l'an de Rome 395. Le sort lui ayant donné pour ennemis les Herniques, il conduisit son armée sur leurs terres. Après avoir d'abord affoibli les Herniques par de légers combats, il les vainquit enfin dans une grande bataille, un jour qu'ils étoient venus l'attaquer avec toutes leurs troupes. Cela lui mérita l'honneur de l'ovation.

Quatre ans après, il fut créé Consul pour la seconde fois, & on lui associa M. Popillius Lenas. Les Falisques & les Tarquiniens contre lesquels il eut ordre de marcher, lui ayant livré bataille, mirent son ar-

(a) Tit. Liv. L. VII. c. 11, 17, 18, 22. L. VIII. c. 33. Plin. T. I. p. 397.

mée en fuite dès le commencement de l'action, par un stratagême aussi effrayant que nouveau. Leurs Prêtres portant dans leurs mains des torches ardentes, & à leurs têtes des bandelettes disposées en forme de serpens, qui les faisoient paroitre comme autant de furies, intimiderent si fort les Romains, qu'ils coururent vers leurs retranchemens comme des gens qui ont entièrement perdu l'esprit & la raison. Mais, dès que le Consul, les Lieutenans & les Tribuns leur eurent reproché cette terreur panique, qui les faisoient fuir comme des enfans à la vue de ces objets ridicules, la honte succédant à la crainte, alluma tellement leurs courages, qu'ils se précipiterent en aveugles au milieu de ces espèces de fantômes devant qui ils avoient d'abord tourné le dos. Après avoir dissipé cet appareil extravagant, ils se jetterent sur ceux qui portoient de véritables armes, les mirent en déroute ; & s'étant rendus maîtres de leur camp dès le même jour, ils y firent un grand butin, & s'en retournerent victorieux, se mocquant dans leurs chansons militaires, autant de leur frayeur ridicule, que de la vaine ruse des ennemis.

M. Fabius Ambustus fut créé peu de tems après inter-Roi, ensuite Consul pour la troisième fois, l'an de Rome 401, & avant Jesus-Christ 351. Trois ans après, il fut élevé à la dictature, non poûr aller faire la guerre, mais pour empêcher qu'on n'eût égard à la loi Licinia dans le choix des Consuls. Il eut un fils qui s'acquit beaucoup de célébrité, Q. Fabius Maximus Rullianus, dont il est parlé ci-après.

FABIUS [C.], *C. Fabius*, Γ. Φαϐἱος, (*a*) Consul avec C. Plautius, l'an de Rome 397, fut chargé de faire la guerre aux Tarquiniens. Mais, cette guerre réüssit fort mal. C. Fabius fut battu par les Tarquiniens, à qui il avoit témérairemen livré bataille. La perte qu'on fit dans le combat, ne fut pas si affligeante ni si honteuse pour la République, que le supplice affreux de trois cens sept Romains prisonniers, que les vainqueurs immolerent en qualité de victimes. Cè fâcheux évènement n'empêcha pas C. Fabius d'être nommé inter-Roi deux ans après.

FABIUS [M.], *M. Fabius*, Μ. Φαϐἱος, (*b*) fut créé inter-Roi, l'an de Rome 399, & 353 avant Jesus-Christ.

FABIUS [M.] DORSO, (*c*) *M. Fabius Dorso*, fut créé Consul avec Serv. Sulpicius Camérinus, l'an de Rome 410 & 342 avant Jesus-Christ.

FABIUS [Q.] AMBUSTUS, *Q. Fabius Ambustus*, (*d*)

(*a*) Tit. Liv. L. VII. c. 12, 15, 17.
(*b*) Tit. Liv. L. VII. c. 17.
(*c*) Tit. Liv. L. VII. c. 28.
(*d*) Tit. Liv. L. VII. c. 28.

fut donné pour maître de la cavalerie au Dictateur P. Valérius Publicola, l'an de Rome 411.

FABIUS [Q.] MAXIMUS RULLIANUS, (a) *Q. Fabius Maximus Rullianus*, fils de M. Fabius Ambustus, & un de ceux qui ont le plus contribué à illustrer la famille des Fabiens. Il commença à entrer dans les charges de la République, l'an de Rome 423, il fut cette année Édile curule. Sept ans après, le Dictateur L. Papirius Cursor le choisit pour être maître de la cavalerie. Ces deux Généraux se rendirent célebres dans leur magistrature par leurs belles actions, & encore plus par la discorde qui pensa les perdre tous deux.

L. Papirius Cursor, suivant le conseil des Augures, étant retourné à Rome pour y reprendre les auspices, ordonna au maître de la cavalerie de se tenir renfermé dans ses lignes, & lui défendit expressément de combattre en son absence. Q. Fabius Maximus Rullianus, après le départ du Dictateur, apprit par ses coureurs que les ennemis étoient dans une aussi grande sécurité, & se tenoient aussi peu sur leurs gardes, que s'il n'y avoit pas eu un seul Romain dans leur païs. Alors, ce jeune officier, ou indigné contre l'autorité trop absolue du Dictateur, ou flatté de l'espérance de battre les Samnites, pendant qu'ils lui en présentoient l'occasion, marcha en bataille rangée du côté d'Imbrinium, [ainsi s'appelloit l'endroit où ils étoient campés], & leur donna bataille. Le succès de ce combat n'auroit jamais pu être plus favorable, quand même le Dictateur s'y seroit trouvé en personne; tant il est vrai que la valeur des soldats répondit parfaitement à la bonne conduite du Général. On dit qu'il y eut ce jour-là vingt mille Samnites de tués. Quelques Auteurs prétendent que le maître de la cavalerie combattit deux fois en l'absence du Dictateur, & qu'il vainquit deux fois les ennemis. Les plus anciens Écrivains ne parlent que d'une action; il y en a même quelques-uns qui n'en disent pas un mot.

Q. Fabius Maximus Rullianus ayant fait un butin proportionné au nombre des ennemis qui avoient péri dans la bataille, fit mettre en un tas les armes des vaincus, & les brûla; soit qu'il eût fait vœu d'en faire un sacrifice à quelque Dieu; soit qu'il voulût, comme l'a rapporté Fabius Pictor, dérober au triomphe de L. Papirius, les dépouilles honorables d'une victoire où il n'avoit eu aucune part. Les lettres mêmes qu'il écrivit aux Sénateurs & non au Dictateur, pour leur ap-

(a) Tit. Liv. L. VIII. c. 18, 29. & *seq.* L. IX. c. 7, 22, 23, 24, 33. & *seq.* L. X. c. 13. & *seq.* Plut. Tom. I. p. 174. Plin. T. I. p. 397. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 222, 232.

prendre sa victoire, sont une preuve qu'il n'avoit pas dessein d'en partager la gloire avec lui. Aussi L. Papirius Cursor en apprit-il la nouvelle de façon, que tandis que tous les autres s'abandonnoient à la joie, lui seul ne laissa paroître sur son visage que des mouvemens d'indignation & de tristesse. C'est pourquoi, congédiant sur le champ le Sénat, il sortit brusquement de la salle, protestant que si la témérité & la désobéissance de Q. Fabius Maximus Rullianus demeuroient impunies, on pourroit bien dire qu'il avoit vaincu ce jour-là non seulement les légions des Samnites, mais encore la majesté du commandement ; & qu'en se mocquant de l'autorité du Dictateur, il avoit aboli pour toujours la discipline militaire. Après ce peu de mots, il partit plein de courroux & de menaces ; & quoiqu'il fît pour se rendre au camp toute la diligence possible, son retour y avoit déjà été annoncé ; car il étoit parti de la ville des gens qui l'avoient devancé, pour avertir Q. Fabius Maximus Rullianus que le Dictateur étoit près d'arriver, ne respirant que la vengeance & les supplices, & n'ouvroit presque la bouche, que pour donner des louanges à la fermeté de T. Manlius, à l'égard de son fils.

Q. Fabius Maximus Rullianus, sur la première nouvelle de l'arrivée prochaine du Dictateur, assembla promptement les soldats, les conjurant de faire voir que s'ils avoient eu du courage pour défendre la République contre de redoutables ennemis, ils n'en avoient pas moins pour sauver de la cruauté tyrannique du Dictateur, celui sous la conduite duquel ils avoient remporté cette glorieuse victoire. Il voulut leur faire passer l'indignation de L. Papirius Cursor pour un effet de jalousie. » Il vient, disoit-il, possédé d'une basse » & maligne envie contre le » bonheur & la vertu qu'il voit » à regret dans un autre. Il est » au désespoir que la Républi» que ait eu quelque avantage » en son absence. Il aimeroit » mieux, s'il lui étoit possible » de changer le passé, trans» porter la victoire aux Sam» nites, que de la voir du côté » des Romains. « Après quelques autres réflexions dans le même goût, il ajoûte, pour intéresser toute l'armée dans sa querelle, qu'en sa personne ils sont eux-mêmes attaqués ; que le Dictateur n'en veut pas moins aux officiers & même aux soldats, qu'au maître de la cavalerie ; qu'il est la première victime que L. Papirius Cursor veut immoler à sa vengeance, mais que c'est pour exercer ensuite plus librement sa rigueur sur tous les autres ; qu'il remet sa fortune, sa vie & son honneur entre leurs mains. Tous lui promettent de le défendre au péril de leurs vies.

Cependant, le Dictateur arrive, & sur le champ convoque l'assemblée. Il fait citer Q. Fabius Maximus Rullianus, & lui demande, en premier lieu, s'il n'est pas vrai qu'il lui a défendu de combattre; en second lieu, s'il n'a pas néanmoins livré la bataille. Il lui ordonne de répondre nettement à ces deux questions. Q. Fabius Maximus Rullianus auroit été bien embarrassé de le faire. C'est pourquoi, au défaut de bonnes raisons, il commença à se plaindre, tantôt qu'il trouvoit son juge dans son accusateur, tantôt qu'en lui ôtant la vie, on ne pouvoit lui ôter la gloire qu'il s'étoit acquise dans cette occasion; enfin, il faisoit alternativement le personnage d'apologiste & celui d'accusateur. Mais, L. Papirius Cursor, transporté d'un redoublement de colère, & daignant à peine l'écouter, ordonna qu'on le dépouillât, & qu'on préparât les faisceaux & les haches. Alors, Q. Fabius Maximus Rullianus, après avoir imploré le secours des soldats, s'arracha des bras des Licteurs, qui commençoient à déchirer ses habits, & se réfugia au milieu des Triaires, qui commençoient déjà à remuer. Leurs clameurs passerent aussi-tôt dans toutes les parties de l'armée. On entendoit d'un côté des prieres, & de l'autre des menaces. Ceux qui étoient les plus voisins du tribunal, pouvant être reconnus de leur Général, aux yeux duquel ils étoient exposés, le conjuroient de pardonner au maître de la cavalerie. Mais, ceux qui s'étoient attroupés autour de Q. Fabius Maximus Rullianus, aux extrêmités de l'assemblée, s'emportoient contre l'inhumanité de L. Papirius Cursor, & étoient sur le point de se soulever ouvertement contre lui. Les choses ne se passoient pas trop paisiblement même autour de son tribunal. Les Lieutenans, qui étoient autour de sa chaire, le prioient de remettre l'affaire au lendemain, de modérer sa colère, & de donner le tems d'agir à sa prudence & à sa raison; que Q. Fabius étoit assez puni pour une faute de jeunesse; que l'éclat de sa victoire étoit assez terni; qu'il ne poussât pas la rigueur jusqu'à la mort, & ne fit pas un affront si sanglant à un jeune Patricien si estimable d'ailleurs; à son pere, qui étoit un des plus illustres personnages de la République; enfin à toute la race des Fabiens.

Mais, par de pareils discours, les Lieutenans animoient plutôt le Dictateur contre eux-mêmes, qu'ils ne le fléchissoient en faveur de Q. Fabius Maximus Rullianus. Il leur ordonna de descendre de son tribunal, & au crieur de faire faire silence. Mais, comme le bruit & le tumulte empêchoient qu'on n'entendît, ni les Licteurs, ni le dictateur lui-même, la nuit survint, qui mit fin à la dispute comme à un combat. Il com-

manda à Q. Fabius Maximus Rullianus de se représenter le lendemain. Mais, tout le monde l'ayant assuré qu'il trouveroit le Dictateur plus irrité que jamais, par la résistance qu'il avoit éprouvée, il sortit secrétement du camp, & se retira à Rome. Ayant sur le champ assemblé le Sénat, par le Conseil de son pere M. Fabius Ambustus, qui avoit été trois fois Consul, & Dictateur, il commençoit à se plaindre de la violence & de l'injustice du Dictateur, lorsqu'on entendit à la porte de la salle le bruit des Licteurs qui écartoient la multitude. C'étoit L. Papirius Cursor lui-même, qui, ayant appris la fuite de Q. Fabius Maximus Rullianus, l'avoit aussi-tôt suivi à Rome avec un détachemenr de cavalerie. Il recommença d'abord sa poursuite, & ordonna qu'on se saisit de Q. Fabius. Les premiers du Sénat, & tout le Sénat en corps, eurent beau demander grace pour l'accusé, il persistoit impitoyablement dans la résolution de le faire mourir. Alors, M. Fabius le pere lui adressant la parole : » Puisque vous n'avez égard, » lui dit-il, ni à l'autorité du » Sénat, ni à la vieillesse d'un » citoyen à qui vous voulez » ravir son fils, ni à la valeur » & à la noblesse d'un maître de » la cavalerie que vous avez » choisi vous même, ni à des » prieres qui ont souvent » adouci les ennemis, & qui » appaisent tous les jours la » colère des Dieux, j'implore » contre votre cruauté le se» cours des Tribuns du peuple; » & vous, qui recusez le juge» ment de votre armée & celui » du Sénat, je vous appelle » devant le Tribunal du peuple » Romain, qui certainement » est supérieur à votre Dicta» ture. Nous verrons si vous » vous rendrez à une appella» tion à laquelle le roi Tullus » Hostilius se rendit lui-mê» me. « On alla donc du Sénat à l'assemblée du peuple. Le Dictateur s'y étant rendu accompagné d'un petit nombre de gens, au lieu que Q. Fabius Maximus Rullianus y paroissoit escorté de tout ce qu'il y avoit de plus grand à Rome, il lui ordonna de descendre de la tribune aux harangues en bas. Son pere l'ayant suivi : » Vous » avez raison, dit-il à L. Papirius » Cursor, de nous placer dans » un lieu d'où les particuliers » mêmes ont la liberté de par» ler. « D'abord on entendoit des altercations, plutôt que des discours suivis ; mais ensuite M. Fabius le pere, fit cesser le bruit & le fracas, en parlant avec indignation & d'un ton de voix élevé, contre l'orgueil & la cruauté de L. Papirius Cursor. En même tems, il renoit son fils embrassé, fondant en larmes, accusant la cruauté de L. Papirius Cursor, & implorant contre lui la protection des hommes & des Dieux.

Il avoit pour lui l'autorité du Sénat, la faveur du peuple, le

secours de ses Tribuns, & les vœux de l'armée absente. L. Papirius Cursor, de son côté, faisoit valoir la majesté du peuple Romain, inviolable jusqu'à ce jour, la discipline militaire, la puissance du Dictateur aussi respectable que celle des Dieux, l'exemple de T. Manlius, & le salut de la République, auquel les peres n'avoient jamais fait difficulté de sacrifier celui de leurs enfans.

Les Tribuns eux-mêmes étonnés de la fermeté du Dictateur, craignoient pour soi encore plus que pour celui qui avoit imploré leur appui, lorsque le peuple Romain les tira d'affaire, en conjurant L. Papirius Cursor, d'un consentement unanime, de lui accorder la grace du maître de la cavalerie. Les Tribuns, voyant le train que prenoit cette affaire, joignirent leur intercession à celle de tout le peuple, & supplierent le Dictateur de vouloir bien excuser l'égarement & la jeunesse de Q. Fabius Maximus Rullianus; que les allarmes où il avoit été depuis qu'il avoit commis la faute, devoient lui tenir lieu de punition. Le jeune homme lui-même, & son pere M. Fabius, cessant de contester, se jetterent aux pieds du Dictateur, le conjurant de se laisser fléchir par le repentir sincère du coupable. Alors L. Papirius Cursor ayant fait faire silence : » Je suis » content, dit-il, Romains; la » majesté de l'Empire & la dis» cipline militaire sont enfin » victorieuses, après avoir été » en danger d'être vaincus » pour jamais. On reconnoît » Q. Fabius coupable; on re» connoît qu'il mérite la mort, » pour avoir combattu contre » la défense du Dictateur. » Mais, on demande sa grace, » & je l'accorde au peuple Ro» main qui intercede pour lui; » je l'accorde aux Tribuns, » qui emploient pour l'obtenir, » non leur puissance, mais leurs » prieres. Vivez, Q. Fabius, » plus heureux d'avoir mérité » que toute la République de » concert s'intéressât à votre » salut, que d'avoir remporté » sur les ennemis la victoire » qui vous rendoit si fier il y a » quelques jours. Vivez, après » avoir fait une faute que vo» tre pere lui-même ne vous » auroit pas pardonnée, s'il » eût été en la place de L. Pa» pirius. Je suis prêt à vous » rendre mon amitié, si vous le » voulez; à l'égard du peuple » Romain, à qui vous devez » la vie, la plus grande recon» noissance que vous puissiez » lui témoigner, c'est de n'ou» blier jamais, après la leçon » d'aujourd'hui, la soumission » & l'obéissance qui sont dues » aux puissances légitimes, » aussi-bien dans la paix que » dans la guerre. « L. Papirius Cursor ayant ainsi parlé, & déclaré que Q. Fabius Maximus Rullianus étoit libre, se retira escorté du peuple & du Sénat, qui, à l'envi l'un de l'autre,

faisoient éclater leur joie, & felicitoient tantôt le Dictateur de sa clémence, tantôt le maître de la cavalerie de son salut; & il n'y eut personne qui ne convînt que le péril où avoit été Q. Fabius Maximus Rullianus de perdre la vie, n'avoit pas moins contribué à affermir la discipline militaire, que le supplice de l'infortuné Manlius. Il en coûta pourtant à Q. Fabius Maximus Rullianus la perte de sa charge. Le Dictateur le déposa, & nomma un autre maître de la cavalerie à sa place.

Q. Fabius Maximus Rullianus fut élevé au Consulat l'an de Rome 432, & eut pour collegue L. Fulvius. L'année suivante, il fut nommé inter-Roi, & six ans après Dictateur. On le chargea de la guerre contre les Samnites. Dans un premier combat, son maître de la cavalerie tua le Général des ennemis, & fut tué lui-même bientôt après par le frere de ce Général. Dans un second combat, Q. Fabius Maximus Rullianus, pour ne laisser à ses troupes d'autre ressource que dans la victoire, leur déclara qu'il feroit mettre le feu au camp; & il leur laissa ignorer le secours considérable que lui amenoit de Rome le nouveau maître de la cavalerie. Les soldats animés par la vue de l'incendie de leur camp, [le Dictateur n'avoit fait mettre le feu qu'aux premières tentes], marchent comme des furieux contre l'ennemi, qui ne tint pas long-tems contre une si rude attaque. En même tems, le maître de la cavalerie, à qui l'incendie du camp avoit été donné pour signal, attaque les Samnites par les derrières. Leur defaite fut considérable. Le soldat chargé de butin revint dans le camp, qu'il trouva, contre son attente, en son entier, excepté quelques tentes. Cette agréable surprise lui causa une grande joie, qui égala presque celle de la victoire qu'il venoit de remporter.

L'an de Rome 444, on créa Q. Fabius Maximus Rullianus Consul pour la seconde fois, en lui donnant pour Collegue C. Marcius Rutilus. Il alla prendre le commandement de l'armée en Étrurie. Les ennemis ayant mis le siège devant Sutrium, il descendit des montagnes pour aller secourir cette ville, & tâcher d'entrer dans les lignes des assiégeans, s'il pouvoit; mais, les ayant apperçus dans la plaine, qui venoient au-devant de lui, rangés en bataille, dans le dessein de le combattre, pour opposer l'avantage du lieu à celui qu'ils avoient sur les Romains par le nombre, il se détourna tant soit peu, pour occuper un côteau couvert de broussailles & de pierres, d'où il se mit en devoir de combattre les ennemis. Les Étrusques, fiers de leur multitude, & persuadés qu'elle seule leur donneroit la victoire, commencerent le combat avec tant d'avidité & de précipitation,

tion, que jettant leurs javelots par terre, ils tirerent tout d'un coup leurs épées, croyant qu'ils n'en viendroient jamais assez-tôt aux mains. Les Romains, les voyant avancer avec témérité, commencerent à lancer sur eux, tantôt leurs javelots, tantôt les pierres que le lieu leur fournissoit à souhait, & qui venant à tomber sur leurs boucliers & sur leurs casques, renversoient au moins ceux qu'elles ne blessoient pas plus dangereusement. Dans cette situation, il ne leur étoit pas aisé d'aborder les Romains, pour les combattre de plus près; & ils n'avoient point de ces traits qu'on lance de loin. Ils restoient donc dans leurs places, exposés sans défense aux coups de leurs ennemis; quelques-uns même commençoient déjà à reculer en désordre. Alors, les Hastaires & les Princes poussant de nouveau de grands cris, fondent sur eux l'épée à la main. Ils ne purent résister à ce torrent impétueux; en sorte que tournant tout-à-fait le dos, ils se mirent à fuir du côté de leur camp. Mais, la cavalerie des Romains, qui les avoit prévenus en traversant la plaine obliquement, les empêcha d'y rentrer, & les obligea de gagner les montagnes, d'où ils s'enfoncerent dans la forêt Ciminienne, presque sans armes & couverts de blessures. Les Romains, après avoir tué un grand nombre d'Etrusques, leur avoir pris trente-huit étendards, s'emparerent encore de leur camp, où ils firent un grand butin. Alors ils songerent à poursuivre les ennemis, & à les joindre, s'il étoit possible.

Q. Fabius Maximus Rullianus fit partir ses bagages à la première veille de la nuit; & ayant ordonné à l'infanterie de les suivre, il resta avec sa cavalerie; & dès que le jour fut venu, il alla caracoller jusqu'aux gardes avancées que les ennemis avoient laissées hors des bois. Après les avoir tenus assez long-tems en haleine, il rentra dans son camp; puis étant sorti par la porte opposée, il rejoignit ses troupes avant la nuit. Le lendemain au point du jour, il se trouva sur le sommet du mont Ciminien. De-là ayant contemplé à son aise les riches plaines de la Toscane, il y conduisit ses soldats. Ils avoient déjà fait un grand butin, lorsque quelques cohortes composées des habitans de la campagne, & levées à la hâte par les premiers de ce canton, vinrent au-devant des Romains, avec si peu d'ordre & de discipline, que peu s'en fallut qu'elles ne devinssent elles-mêmes la proie de l'armée Romaine, au lieu de lui arracher celle qu'elle venoit de faire sur leurs terres. Les Romains, les ayant taillées en pièces ou mises en déroute, & ravagé tout le païs d'alentour, s'en retournerent dans leur camp victorieux & chargés d'un riche bu-

tin de toute efpèce.

Cette expédition de Q. Fabius Maximus Rullianus ne fervit qu'à attirer un plus grand nombre d'ennemis à la République. Car, ceux qui habitoient au pied du mont Ciminien, indignés des ravages qu'on avoit exercés fur eux, fouleverent non feulement les peuples de l'Étrurie, mais même ceux qui étoient dans le voifignage de l'Ombrie. C'eft pourquoi, il s'affembla à Sutrium une armée plus nombreufe qu'aucune de celles que les Romains avoient eues jufques-là à combattre. Et les ennemis, non contens de fe montrer hors des forêts, s'avancerent dans la plaine en ordre de bataille, & brûlant d'en venir aux mains, s'arrêterent pour laiffer aux Romains un efpace où ils puffent de leur côté fe ranger en bataille. Mais, voyant qu'ils fe tenoient renfermés dans leur camp, ils vinrent les braver jufques dans leurs tranchées. Enfin, comme le conful eut même fait rentrer dans le camp les troupes qui étoient en garde hors des portes, ils demanderent avec de grands cris à leurs généraux, de leur faire apporter fur les lieux la nourriture dont ils avoient befoin pour ce jour-là; qu'ils vouloient y refter fous les armes; & que dès la nuit fuivante, ou au moins quand le jour paroîtroit, ils attaqueroient le camp des ennemis. Le conful perfifta cependant à tenir les Romains tranquilles dans leur camp. Vers les quatre heures du foir, il leur ordonna de manger & de fe tenir fous les armes, prêts à agir, à quelque heure du jour ou de la nuit qu'il leur donnât le fignal. En attendant, il leur fit entendre en peu de mots, que les Étrufques étoient bien inférieurs aux Samnites, tant pour le nombre, que pour la valeur & l'expérience dans la guerre. Il ajoûta qu'il avoit pour les vaincre un moyen qu'il leur apprendroit quand il en feroit tems, mais qu'il étoit à propos de tenir caché pour le moment. Par cette énigme, il leur vouloit faire comprendre que les Étrufques étoient trahis, pour affermir le courage des fiens, que la multitude des ennemis avoit un peu ébranlé. Ce qui rendoit la feinte vraifemblable, c'eft qu'ils ne s'étoient point retranchés. Après avoir pris de la nourriture, ils s'abandonnerent au fommeil; & environ à la quatrième veille, ayant été éveillés fans tumulte, ils fe mirent fous les armes. On arma les valets d'armée de haches, avec lefquelles on leur ordonna de couper les paliffades, & de combler le foffé. Cependant, il met fes troupes en bataille dans l'intérieur du camp. Il place des cohortes choifies vers les portes; & un peu avant le jour, dans le tems que les troupes font les plus affoupies, les paliffades ayant été renverfées & les foffés comblés, il donne le fignal & va fondre en bon ordre fur les Étrufques, dont il

fit un grand carnage, les ayant trouvés la plûpart ou tout-à-fait ensevelis dans le sommeil, ou à moitié réveillés, & prenant leurs armes avec beaucoup de frayeur & de confusion. Ceux mêmes qui eurent le tems de s'en saisir, n'ayant point de chef pour les commander, prirent bientôt la fuite; & comme ils étoient vivement poursuivis par la cavalerie, ils se réfugierent les uns dans les bois, où ils trouverent un asyle plus sûr, les autres dans leur camp, où ils furent assiégés & pris dès le même jour. Le consul se fit apporter tout l'or & tout l'argent qu'on y trouva, & abandonna tout le reste du butin aux soldats. Il y eut ce jour-là environ soixante mille ennemis de tués ou de pris. Quelques Auteurs assurent que ce fut auprès de Perouse, au-delà de la forêt Ciminienne, que Q. Fabius Maximus Rullianus gagna cette victoire célebre.

Cependant, il se livra dans le Samnium un combat sanglant, où il périt un grand nombre de Romains de distinction. Le bruit de cette perte répandit l'alarme à Rome; on crut qu'il seroit à propos de nommer un dictateur, & personne ne doutoit que cette dignité ne regardât L. Papirius Cursor, le plus grand capitaine qu'eussent alors les Romains. Mais, Q. Fabius Maximus Rullianus conservoit une inimitié personnelle contre L. Papirius Cursor. Pour empêcher les suites d'un ressentiment qui pouvoit être funeste à la République, le Sénat jugea à propos de lui envoyer des ambassadeurs choisis parmi les consulaires, afin que joignant leur autorité particulière à celle que leur donnoit déjà leur caractère, ils pussent plus facilement obtenir de lui qu'il sacrifiât sa vengeance à l'utilité de sa Patrie. Les députés étant arrivés auprès de Q. Fabius Maximus Rullianus, lui annoncerent les ordres du Sénat, qu'ils appuyerent des raisons les plus fortes & les plus propres à le persuader. Alors, le Consul ayant tenu pendant quelque tems ses yeux attachés à la terre, quitta les ambassadeurs sans leur dire un seul mot, & les laissa dans l'incertitude du parti qu'il prendroit. La nuit suivante, il nomma L.Papirius Cursor dictateur, sans trouver aucun obstacle de la part des Auspices. Les députés vinrent aussitôt le remercier, louant la grandeur d'ame qui l'avoit porté à faire céder sa haine au bien public. Mais, il garda toujours devant eux un silence obstiné, les renvoya sans réponse, & ne leur expliqua en aucune façon les raisons de sa conduite. Il étoit aisé de juger qu'il s'étoit fait un grand effort pour étouffer son ressentiment, ou au moins empêcher qu'il n'éclatât.

Peu de tems après, il livra bataille aux Ombres, & les mit en déroute, sans les détruire; parce qu'ayant commencé le combat avec chaleur, ils ne

le soutinrent pas de même. D'un autre côté, les Étrusques, après avoir dévoué à la mort quiconque refuseroit de prendre les armes, & choisi au surplus tout ce qu'il y avoit de plus brave & de plus déterminé dans la nation, assemblerent auprès du lac de Vadimon l'armée la plus nombreuse qu'ils eussent jamais mise sur pied. Ils combattirent avec une valeur égale à leurs forces; & les deux partis s'abandonnerent tellement aux mouvemens de leur colère, que sans faire aucun usage de leurs javelots ou des autres armes qui se lancent de loin, ils tirerent tout d'un coup l'épée, la résistance que chacun trouvoit dans son ennemi ne servant qu'à allumer davantage l'ardeur du combat; en sorte que les Romains ne reconnoissant plus les Étrusques qu'ils avoient tant de fois vaincus, croyoient avoir affaire à quelque nation nouvelle & inconnue. Personne ne songe à fuir. La première ligne détruite est aussitôt remplacée par la seconde, & celle-ci par les soldats que l'on fait avancer du corps de réserve. Il n'y eut point de travail qu'on ne souffrît, point de péril qu'on n'affrontât; jusqu'à ce que les cavaliers Romains abandonnant leurs chevaux, volerent aux premiers rangs de l'infanterie, en passant sur des monceaux d'armes & de corps; & ayant commencé, eux qui étoient frais, un nouveau combat contre des gens déjà épuisés, ils ébranlerent ceux des Étrusques qui combattoient à la tête; & secondés du reste de l'infanterie, quelque fatiguée qu'elle fût des efforts qu'elle avoit déjà faits, ils renverserent enfin les enseignes des ennemis. Toute leur fermeté les abandonna; quelques compagnies plierent, puis tournerent tout-à-fait le dos, & furent suivies de tout le reste de l'armée. Le succès de cette journée abattit une puissance que les Étrusques soutenoient depuis tant de siècles.

Tant de beaux exploits mériterent à juste titre l'honneur du triomphe à Q. Fabius Maximus Rullianus; & pour avoir si glorieusement dompté l'Étrurie, il fut continué dans le consulat. On lui donna P. Décius Mus pour collegue. Le Samnium lui étant échu pour département, il livra bataille aux habitans, & les vainquit sans peine. Cependant, on lui envoya de Rome un courrier, pour l'exhorter, en cas qu'il pût sans risque abandonner le Samnium, à passer dans l'Ombrie avec son armée. Il obéit sur le champ, & se rendit en marchant à grandes journées, auprès de Mévania, où les troupes des Ombres étoient alors assemblées. L'arrivée du Consul, qu'ils croyoient occupé loin delà à faire la guerre dans le Samnium, les effraya si fort, que les uns étoient d'avis qu'on se renfermât dans les villes fortifiées, d'autres qu'on renonçât entièrement à la guerre. Les

seuls habitans du païs de Matérina, non seulement retinrent tous les autres sous les armes, mais leur inspirerent même la hardiesse de présenter sur le champ le combat aux Romains. Ils vinrent donc attaquer Q. Fabius Maximus Rullianus, dans le tems qu'il se retranchoit. Quand il vit qu'ils venoient à lui avec plus de chaleur que de précaution, il rappella les travailleurs, & rangea son armée en bataille, selon que la nature du lieu & le tems le lui permirent ; & représentant aux soldats les victoires qu'ils avoient remportées contre les Étrusques & contre les Samnites, il les exhorta à terminer ce foible accessoire de la guerre d'Étrurie, & de punir la témérité de ce peuple insolent, qui avoit menacé Rome de l'assiéger. Les soldats interrompirent le Consul par les cris de joie qu'ils pousserent d'eux-mêmes, après l'avoir entendu ; & sans attendre ses ordres, ni le son des trompettes, ils vont fondre sur l'ennemi d'une course rapide. Il ne leur semble pas qu'ils aillent combattre des hommes, ou des soldats armés. Ce qu'on aura peine à croire, ils commencent par arracher aux enseignes les étendards qu'ils portent dans leurs mains ; puis les entraînent eux-mêmes aux pieds du Consul. Ils enlevent les ennemis tout armés de dessus leur champ de bataille, pour les transporter dans celui des Romains. Ils ne daignent pas même tirer l'épée contre ceux qui font quelque résistance ; mais ils les renversent en les poussant avec leurs boucliers & avec leurs bras. Ils en prennent beaucoup plus qu'ils n'en tuent. Ils font entendre par-tout ces paroles impérieuses : *Qu'on mette les armes bas.* Ainsi, sur le champ de bataille même, les auteurs de la guerre se rendirent, & se soumirent aux vainqueurs. Le lendemain & les jours suivans tous les autres peuples de l'Ombrie reconnurent aussi la même puissance.

Q. Fabius Maximus Rullianus, ayant battu les ennemis dans la province de son collegue, ramena ses troupes victorieuses dans la sienne. Pour des succès si glorieux, le Sénat, à l'exemple du peuple qui l'année précédente l'avoit nommé consul pour la troisième fois, lui prorogea le commandement des armées. Il combattit de nouveau les Samnites, les vainquit & les rechassa jusque dans leur camp, dont il se seroit rendu maître sur le champ, s'il eût eu du jour assez pour le forcer. Du moins les y tint-il investis pendant la nuit, pour empêcher qu'ils ne lui échappassent ; & le lendemain, à peine le jour commençoit-il à paroître, qu'ils se rendirent. Il les reçut, à condition qu'il feroit passer sous le joug, & renverroit sans armes, tout ce qui s'y trouva de Samnites, ce qui fut exécuté. A l'égard de leurs alliés, ne leur ayant donné au-

cune parole, il en fit vendre comme esclaves sept mille. Il fit mettre à part tous ceux qui se dirent Herniques, & les envoya sous bonne garde à Rome, afin que le Sénat décidât de leur sort.

Rome, depuis long-tems, étoit partagée en deux factions; l'une étoit composée de la plus saine partie du peuple, toujours attachée aux gens de bien; l'autre des plus vils citoyens, qui leur étoit toujours opposée dans les assemblées. Cette partialité dura jusqu'à la censure de Q. Fabius Maximus Rullianus & de Pub. Decius Mus. Alors Q. Fabius Maximus Rullianus, en partie pour rétablir la concorde dans la ville, en partie pour empêcher que la canaille ne dominât dans les assemblées, sépara du reste du peuple cette multitude basse & insolente, & en composa quatre tribus, à qui il donna le nom de *tribus de la ville*. Les Romains furent si reconnoissans de ce réglement, que le nom de *Maximus*, que tant de victoires n'avoient pu lui procurer, lui fut alors donné pour récompense du soin qu'il avoit pris de distinguer ainsi les différens ordres de la République. On dit que ce fut aussi lui qui institua la cavalcade solemnelle, que les Chevaliers Romains faisoient tous les ans aux ides de Juillet. Tite-Live fait mention de ces établissemens sous l'an de Rome 449 & 303 avant J. C.

Six ans après, les personnages les plus distingués se présenterent pour le consulat. Quoique Q. Fabius Maximus Rullianus ne se fût pas mis au nombre des Candidats, & que même dans la suite, voyant que tout le monde jettoit les yeux sur lui, il refusât sincèrement cet honneur; cependant, la terreur de la guerre contre les Samnites réunit tous les suffrages en sa faveur. Il eut beau leur demander à quoi ils songeoient de le vouloir mettre à la tête des armées, à l'âge où il étoit, après avoir essuyé tant de fois les travaux les plus pénibles de la guerre, & reçu d'eux toutes les récompenses qu'il pouvoit espérer; que toutes les forces de son esprit & de son corps étoient ou tout-à-fait épuisées, ou considérablement affoiblies; que d'ailleurs il faisoit réflexion sur l'inconstance de la fortune; qu'il étoit à craindre que quelque dieu, jaloux de sa gloire, ne terminât par quelque disgrace, comme il arrivoit presque toujours, les faveurs dont elle l'avoit comblé jusqu'alors; que dans la carrière de l'honneur & de la gloire, il avoit en son tems marché sur les traces de ses ancêtres; & qu'il voyoit avec joie que d'autres se disposoient à le suivre & à l'imiter; qu'on ne manquoit à Rome ni de grandes charges, pour récompenser les hommes illustres, ni d'hommes illustres, pour remplir les grandes charges. Mais, comme Q. Fabius Maximus Rullianus, par cette modéra-

tion, ne faisoit qu'allumer davantage l'ardeur de ses citoyens, croyant devoir employer la majesté des loix pour l'éteindre, il demanda qu'on fît lecture de la loi qui défendoit que le même citoyen fût élevé deux fois au consulat dans l'espace de dix ans. Le bruit qu'on faisoit dans l'assemblée, ne permit pas qu'on entendît cette lecture ; & les tribuns du peuple, pour rendre cette loi inutile, offroient d'en porter une autre qui affranchiroit Q. Fabius Maximus Rullianus de la nécessité de s'y soumettre. Ce vieillard, persistant dans son refus, demandoit aux tribuns, pourquoi donc on établissoit des loix, si ceux qui les avoient établies, étoient les premiers à les violer ; que sur ce pied-là, c'étoient les hommes qui gouvernoient les loix, au lieu d'être gouvernés par elles. Le peuple continuoit cependant à donner ses suffrages, & chaque tribu, à son rang, nommoit Q. Fabius Maximus Rullianus consul, sans hésiter. Alors, vaincu par un consentement si général de tous les citoyens : » Puissent les » dieux, dit-il, approuver vo» tre choix. Mais, puisque je me » rends à vos désirs, Messieurs, » je vous prie d'avoir à votre » tour quelque égard à ma re» commandation, & m'accor» der pour collegue ce P. Dé» cius Mus, avec qui j'ai déjà » été si uni dans le même com» mandement, comme un per» sonnage digne de vous & de » son pere, par son zele & son » dévouement au salut de la » République. « Tout le monde eut égard à une demande si raisonnable, & toutes les centuries, qui n'avoient pas encore donné leurs suffrages, nommerent sans balancer pour consuls Q. Fabius Maximus Rullianus & P. Décius Mus.

Ces deux Généraux, partis en même tems de Rome, conduisent leurs troupes dans le Samnium, Q. Fabius Maximus Rullianus par les terres de Sora, P. Décius Mus par celles des Sidicinens ; & ils prirent deux differentes routes, pour faciliter les fourrages & les vivres, & pour tenir davantage les Samnites dans l'incertitude de l'endroit par où l'on devroit les attaquer. Quand ils furent arrivés dans le païs ennemi, ils ravagerent tout chacun de leur côté, moins attentifs néanmoins à piller qu'à observer l'ennemi. Aussi les Samnites, qui s'attendoient à fondre sur eux dans le passage d'un vallon, de dessus une hauteur où ils s'étoient postés près de Tiferne, ne purent pas les surprendre. Q. Fabius Maximus Rullianus, ayant laissé à l'écart ses bagages dans un lieu sûr, avec un corps de troupes suffisant pour les garder, fait avancer son armée en ordre de bataille vers le lieu où les ennemis l'attendoient. Ceux-ci, voyant qu'ils étoient découverts, & qu'il falloit descendre en pleine campagne, se préparent au combat, avec plus de courage que

d'espérance. Au reste, soit parce qu'ils avoient ramassé toutes les forces du Samnium, soit parce que l'extrêmité du danger où ils se trouvoient les rendoit intrépides, ils soutinrent la première attaque avec une ardeur & une fermeté incroyables, jusqu'à jetter la terreur parmi les Romains. Q. Fabius Maximus Rullianus, voyant qu'on ne pouvoit les ébranler, fait dire à la cavalerie qu'on a besoin de son secours, l'infanterie ne pouvant venir à bout d'enfoncer les ennemis. Cependant, en cas que la force ouverte ne réussit pas, il crut devoir employer la ruse. Il donne ordre à Scipion, lieutenant général, de détacher sans bruit, du corps de l'armée, les Hastaires de la première légion, de les conduire par un circuit, le plus secrétement qu'il pourroit, sur le haut des montagnes prochaines, & de ne les montrer à l'ennemi qu'au moment où il seroit près de tomber sur lui brusquement, & de le prendre en queue. Tous les ordres du Consul furent exécutés ponctuellement. Mais, quelque effort que fit la cavalerie, elle ne put jamais rompre les rangs des Samnites, ni les entamer par aucun endroit, & voyant tous ses efforts inutiles, elle fut obligée de se retirer & de quitter le combat. Cette retraite augmenta infiniment le courage des ennemis, & les Romains n'auroient pu soutenir plus long-tems une attaque si vive, que le succès animoit de plus en plus, si la seconde ligne, par ordre du Consul, n'eût pris la place de la première. Ces troupes toutes fraîches arrêterent l'impétuosité de l'ennemi. Dans ce moment même, les Hastaires parurent à propos sur le haut des montagnes, & jetterent de grands cris. L'allarme fut grande parmi les Samnites, & Q. Fabius Maximus Rullianus l'augmenta considérablement, en répandant le bruit que c'étoit P. Décius Mus son collegue qui approchoit. Tous les soldats aussitôt, pleins de joie & d'allégresse, s'écrient que le second Consul avec ses légions est proche. Cette erreur, utile aux Romains, jette l'épouvante parmi les Samnites. Dans la crainte d'être attaqués après un long & rude combat qui les avoit extrêmement fatigués, par des troupes nouvellement arrivées & encore toutes fraîches, ils prennent la fuite & se dissipent de côté & d'autre. C'est ce qui fit que le carnage ne fût pas considérable, ni proportionné à la grandeur de la victoire. Il n'y eut que trois mille quatre cens hommes de tués, & trois cens trente faits prisonniers. On prit vingt-trois drapeaux.

Peu de tems après, Q. Fabius Maximus Rullianus revint à Rome pour présider à l'élection des nouveaux Consuls. Les centuries, appellées les premières aux suffrages, le continuoient toutes de concert. Appius Clau-

dius consulaire, qui se présentoit parmi les candidats, homme vif & ambitieux, employa son crédit, & celui de toute la noblesse, pour se faire nommer consul conjointement avec Q. Fabius Maximus Rullianus, moins, disoit-il, pour son intérêt particulier, que pour l'honneur du corps entier des Patriciens, qu'il vouloit rétablir dans la possession des deux places du consulat.

Q. Fabius Maximus Rullianus apportoit les mêmes raisons que l'année précédente, pour ne point accepter l'honneur qu'on vouloit lui déférer. Toute la noblesse environna son siège, le priant de tirer de la lie & de la boue du peuple le Consulat, & de rendre à l'ordre des Patriciens & à la dignité même son ancien éclat. Q. Fabius Maximus Rullianus, ayant fait faire silence, appaisa ce vif empressement par un discours plein de raison & de modération. Il dit qu'il auroit volontiers contribué à faire tomber le choix sur deux Patriciens, s'il voyoit qu'on songeât à nommer un autre Consul que lui; mais qu'il ne pouvoit, en se nommant lui-même, consentir à une chose directement contraire aux loix, ni donner un si pernicieux exemple. Ainsi, L. Volumnius, Plébéïen, fut fait Consul avec Appius Claudius, l'an de Rome 456.

Sur les bruits d'une terrible guerre qui se préparoit dans l'Étrurie, on songea à élever Q. Fabius Maximus Rullianus au Consulat, pour l'année suivante. Il s'en excusa comme il avoit fait deux ans auparavant, mais aussi inutilement. Il se réduisit donc à demander encore P. Décius Mus pour Collegue, en représentant que ce seroit un grand appui & un grand soulagement pour son âge avancé; qu'il avoit connu par son expérience, pendant la Censure & les deux Consulats qu'ils avoient gérés ensemble, combien l'union entre les Collegues étoit utile pour le bien du service; qu'un vieillard avoit de la peine à s'accoûtumer avec un nouvel adjoint, au lieu qu'il a bien plus d'ouverture pour un homme aux manières & à l'humeur duquel il est fait. On souscrivit avec joie à une si juste demande.

Q. Fabius Maximus Rullianus, & P. Décius Mus prirent donc possession, l'un de son cinquième, & l'autre de son quatrième Consulat. Ils s'étoient rendus célebres, non seulement par la gloire de leurs actions, qui étoit grande, mais par l'union parfaite qui avoit toujours régné entr'eux. Cette union fut un peu troublée dans la circonstance présente, par une dispute qui survint, moins de leur part, que de celle des deux différens corps dont ils étoient. Les Patriciens vouloient que Q. Fabius Maximus Rullianus eût par privilege l'Étrurie pour département; les Plébeïens, s'intéressant pour P. Dé-

cius Mus, demandoient que les provinces fussent tirées au sort, selon la coûtume ordinaire. Q. Fabius Maximus Rullianus ayant eu l'avantage dans le Sénat, l'affaire fut portée au peuple. Comme la dispute étoit entre des militaires, plus accoûtumés à agir qu'à parler, les plaidoyers ne furent pas longs. Le peuple ne se déclara pas avec moins d'empressement & d'ardeur pour Q. Fabius Maximus Rullianus, qu'avoit fait le Sénat. L'Étrurie lui fut décernée pour province, sans tirer au sort.

La jeunesse courut en foule s'enrôler, tant on désiroit de servir sous Q. Fabius Maximus Rullianus. Il se contenta de quatre mille hommes d'infanterie, & de six cens chevaux. Il part avec cette troupe peu nombreuse, mais qui avoit d'autant plus de confiance, qu'elle voyoit que son Général n'avoit pas cru avoir besoin d'un plus grand nombre de soldats pour remporter la victoire. Il arrive à la ville d'Aharna, qui n'étoit pas loin des ennemis, & s'avance vers le camp du Préteur Appius Claudius. Un détachement, ayant vu les Licteurs, & appris que c'étoit Q. Fabius Maximus Rullianus, courut à sa rencontre. Officiers & soldats, pénétrés de joie, rendent graces aux Dieux & aux hommes de leur avoir envoyé un tel Général. Q. Fabius Maximus Rullianus leur ayant demandé où ils alloient, ils répondirent qu'ils alloient chercher du bois. *Est-ce que votre camp n'est pas retranché? Il a deux bons retranchemens, & un fossé très-profond*, répliquerent-ils; *& cependant toute l'armée est dans une grande crainte.* Le Consul leur ordonna d'arracher les pallissades, & ils allerent le faire sur le champ; ce qui augmenta encore la frayeur des soldats qui étoient dans le camp, & sur-tout d'Appius Claudius. Mais, les travailleurs, pleins de confiance & de joie, répondoient, avec une satisfaction infinie, à ceux qui les interrogeoient sur leur opération, qu'ils exécutoient les ordres du Consul Q. Fabius Maximus Rullianus. Il décampa le lendemain, & renvoya le Préteur Appius Claudius à Rome. Depuis son départ, les Romains n'eurent plus de camp fixe & arrêté. Il prétendoit qu'il n'étoit pas avantageux à une armée de demeurer toujours ou long-tems dans un même lieu; que les marches & le changement la rendoient plus propre au mouvement, & contribuoient à la santé des soldats. Les marches n'étoient pas longues, & ne duroient qu'autant que le pouvoit permettre la saison de l'hiver qui n'étoit pas encore fini.

Au commencement du printems, ayant laissé la seconde légion à Cluvium, ville des Camertes, peuples d'Ombrie, & donné le commandement du camp au Propréteur L. Scipion, il reprit le chemin de Rome,

soit que ce fût de son propre mouvement, pour prendre avec le Sénat des mesures sur une guerre dont il avoit mieux connu de près l'importance; soit, & c'est ce qui paroît le plus vraisemblable, qu'il eût été mandé par le Sénat, peut-être sur les remontrances d'Appius Claudius. Quoi qu'il en soit, quand il fut arrivé à Rome, il rendit compte au peuple de l'état des affaires en Étrurie. Il le fit d'une manière simple & naturelle, sans rien dissimuler, sans augmenter ou diminuer le péril. Il exposa les choses telles qu'elles étoient; & s'il consentit à recevoir avec lui un second Général, ce fut plutôt par condescendance pour la disposition de crainte & de frayeur où il vit les esprits, que par persuasion que la République ou lui en eussent besoin. On le laissa maître absolu du choix. Il n'hésita point, & se détermina pour P. Decius Mus, qui, de son côté, ne délibéra pas davantage, & se crut fort honoré d'un tel choix. La joie fut générale, quand on vit une si parfaite union entre ces deux grands hommes, & de ce moment on commença à compter sur une victoire assurée.

Les deux Consuls avoient sous leurs ordres quatre légions, & une nombreuse cavalerie Romaine, sans compter celle des Campaniens, qui étoit de mille chevaux d'élite. Les troupes des alliés montoient encore à un plus grand nombre. Il y avoit outre cela deux autres armées, opposées aussi à l'Étrurie, toutes deux près de Rome, l'une dans les terres de Faléries, l'autre tout près de Rome dans la plaine du Vatican; elles étoient commandées par Cn. Fulvius & L. Postumius Mégellus, Propréteurs.

Les Consuls, ayant passé l'Apennin, arriverent dans les terres de Sentines, & camperent à quatre milles des ennemis. Ceux-ci, ayant tenu conseil de guerre, convinrent qu'ils ne devoient point se renfermer tous dans un seul camp, ni se présenter tous ensemble au combat. Les Gaulois se joignirent aux Samnites, les Ombres aux Étrusques. On marqua un jour pour le combat. Les Samnites & les Gaulois furent chargés de le livrer. Les Étrusques & les Ombres eurent ordre d'attaquer le camp des Romains dans le feu & l'ardeur de l'action. Ces mesures furent dérangées, parce que les Consuls en furent instruits. Trois transfuges de Clusium vinrent leur donner cet avis important. Ils en furent bien récompensés, & on les renvoya avec ordre de s'informer de tout très-exactement, & d'en venir rendre un bon compte. Cependant, les Consuls manderent à Cn. Fulvius & à L. Postumius Mégellus d'amener leurs armées près de Clusium, & de ravager tout le païs ennemi; ce qu'ils firent sans perdre de tems. Sur la nouvelle de ce

ravage, les Étrusques quitterent le païs de Sentines, pour aller défendre leurs terres.

Ce fut une raison pour les Consuls de hâter le combat. Les deux premiers jours se passerent de part & d'autre en de légeres escarmouches pour se tâter mutuellement. Le troisième, les deux armées se mirent tout de bon en mouvement. Pendant qu'elles étoient rangées en bataille, une biche poursuivie par un loup les traversa. Les deux bêtes se partagerent chacune de leur côté, la biche vers les Gaulois, le loup vers les Romains. Ceux-ci ouvrirent un passage au loup entre leurs rangs; les Gaulois percerent la biche. Alors, un soldat Romain qui étoit à l'avant-garde, s'écria: *La fuite & la défaite sont le partage de ceux qui viennent de tuer l'animal consacré à Diane. Le loup, protégé par Mars, vainqueur & demeuré sans blessure, nous fait souvenir de notre fondateur, & nous avertit que nous sommes une race martiale.* On sçait que dans ces tems reculés, la superstition trouvoit par-tout du merveilleux, & en tiroit présage.

Les Gaulois étoient à l'aîle droite, les Samnîtes à la gauche; Q. Fabius Maximus Rullianus à la droite, contre les Samnites, à la tête des première & troisième légions; P. Decius Mus à la gauche, contre les Gaulois, avec la quatrième & la sixième. Le premier choc se soutint de part & d'autre avec tant d'égalité, que si les Etrusques & les Ombres se fussent trouvés au combat, ou pendant l'action eussent attaqué comme ils en étoient d'abord convenus, ils auroient immanquablement fait souffrir aux Romains quelque perte considérable.

Au reste, quoique l'avantage fût encore égal de part & d'autre, & qu'on ne pût pas juger lequel des deux partis auroit la victoire, les deux aîles des Romains se battoient d'une manière toute différente. Du côté de Q. Fabius Maximus Rullianus, on étoit plus occupé à repousser l'attaque des ennemis, qu'à les attaquer avec force; ce qui fit que le combat fut traîné en longueur presque jusqu'à la nuit. La raison du Consul étoit, que les Samnites & les Gaulois n'avoient que le premier choc de rude, dont il suffisoit de soutenir l'effort; qu'à proportion que le combat se prolongeoit, les forces & le courage des Samnites alloient toujours en diminuant; que le corps même des Gaulois, incapable de supporter la fatigue & la chaleur, s'affoiblissoit insensiblement, & perdoit toute sa vigueur; & que, comme au commencement du combat ils étoient plus que des hommes, à la fin ils étoient moins que des femmes. Q. Fabius Maximus Rullianus réservoit donc la force & la vivacité de ses soldats pour le tems où celles des ennemis commenceroient à s'amortir.

Il n'en étoit pas ainsi à l'aîle gauche où commandoit P. Décius Mus. Comme son âge & son caractère le rendoient plus vif, il mit en œuvre toutes ses forces dès le commencement de l'action. Et comme l'infanterie lui paroissoit agir trop lentement, & ne pas seconder avec assez de vivacité son ardeur, il fait avancer la cavalerie, & se mettant à la tête de l'escadron le plus brave, il prie cette jeune noblesse de tomber avec lui sur les ennemis, leur représentant qu'ils auroient une double gloire, si la victoire commençoit, & par l'aîle gauche, & par la cavalerie. Ils mirent deux fois en désordre la cavalerie Gauloise. Mais, les poussant trop loin, & se trouvant engagés au milieu de tous les Escadrons ennemis, un nouveau genre de combat les troubla. Des cavaliers montés sur des chars de différentes espèces, du haut desquels ils combattoient, vinrent fondre tout d'un coup sur eux. Le hennissement des chevaux, & le bruit des roues, auxquels les chevaux Romains n'étoient point accoûtumés, les épouvantent & les effarouchent. Une espèce de terreur panique saisit la cavalerie un moment auparavant victorieuse, la dissipe de côté & d'autre, met en fuite & fait périr cavaliers & chevaux. Le désordre passa aussi dans l'infanterie; plusieurs de ceux qui étoient à l'avant-garde furent écrasés par les chevaux & les chars. Le corps de bataille des Gaulois, voyant le désordre parmi les ennemis, ne leur laissa pas le tems de respirer, & les poussa vivement.

Ce fut dans ce moment que P. Décius Mus, ne pouvant arrêter la fuite de ses troupes, s'adressa à son pere Décius, en l'appellant par son nom.» Pourquoi, s'écria-t-il, me refuser plus long-tems ma destinée? Il est donné à notre famille de se sacrifier volontairement pour expier la colere des Dieux, & détourner les malheurs publics. Je vais dans le moment me dévouer moi & les légions des ennemis, pour être immolés à la déesse de la Terre & aux dieux Manes. « Après avoir ainsi parlé, il ordonne au Pontife M. Livius, de qui il s'étoit fait suivre dans le combat, de prononcer avant lui les paroles par lesquelles il devoit se dévouer avec les légions des ennemis en faveur de l'armée du peuple Romain. Il se dévoue donc, sans perdre un moment, dans les mêmes termes, & avec la même sorte d'habillement, qu'avoit fait son pere dans la guerre contre les Latins à la bataille de Véséris, & poussa son cheval à toute bride dans l'endroit où les Gaulois étoient le plus serrés, & se jettant tête baissée à travers les traits, il en est bientôt percé, & tombe mort.

Après cela, dit Tite-Live, tout se passa dans le combat d'une manière qui n'avoit rien

d'humain. Les Romains, après avoir perdu leur Général, accident qui a coûtume de jetter la consternation dans une armée, s'arrêtent tout court dans leur fuite, & ne respirent plus que le combat. Les Gaulois, au contraire, qui environnoient le corps du Consul, ayant comme l'esprit aliéné, & ne se connoissant plus, jettent vainement des traits inutiles & sans force. Quelques-uns même demeurent immobiles, ne songeant ni à combattre ni à fuir. Cependant, surviennent L. Cornélius Scipion & C. Marcius, que le Consul Q. Fabius Maximus Rullianus avoit envoyés de l'arriére-garde avec le corps de réserve au secours de son Collegue. Ils apprennent en arrivant la mort de P. Décius Mus. Ce fut pour eux un puissant motif de ne pas épargner leurs vies. Les Gaulois se tenant fort serrés entr'eux, & demeurant couverts de leurs boucliers, il n'étoit pas aisé de combattre de près homme à homme, ni d'en venir aux mains. Les Romains donc, par l'ordre des Lieutenans, ramassent les javelots qui étoient par terre au milieu des deux armées, les lancent avec force contre les Gaulois, percent leurs boucliers & pénetrent jusqu'à la chair, séparent cette espèce de tortue, & renversent ce rempart qu'on opposoit à leur attaque, de sorte que la plûpart, tout étonnés, sans même avoir reçu de blessures, tomboient par terre. Tel étoit le sort de l'aîle gauche.

Nous avons déjà dit que Q. Fabius Maximus Rullianus, à l'aîle droite, avoit d'abord traîné le combat en longueur, pour laisser épuiser aux ennemis, par ces premiers efforts, leur courage, & jetter tout leur feu. Quand il s'apperçut que ni leurs cris, ni les traits qu'ils lançoient, ni en général leur attaque, n'avoient plus la même force qu'auparavant, il donne ordre aux officiers de la cavalerie de faire filer leurs escadronds le long des deux aîles des Samnites, & de se tenir en état de les attaquer le plus vivement qu'ils pourroient par les flancs, dans le moment qu'il leur en donneroit le signal. Puis il fait insensiblement avancer ses troupes contre le corps de bataille des ennemis, pour le mettre en désordre. Quand il vit qu'ils ne résistoient plus que mollement, & qu'ils étoient épuisés de lassitude, ramassant tous les corps de réserve qu'il avoit destinés pour ce moment, il mit en mouvement ses légions, & donna à sa cavalerie le signal pour attaquer les ennemis. Les Samnites ne purent soutenir un choc si rude, & laissant les Gaulois dans le danger, ils se retirent dans leur camp par une fuite précipitée.

Cependant, les Gaulois, ayant fait une tortue par la jonction de leurs boucliers, se tenoient fort serrés entr'eux. Q. Fabius

Maximus Rullianus ayant alors appris la mort de son Collegue, detache de l'armée un corps de cavalerie Campanienne, d'environ cinq cens Maîtres, avec ordre d'attaquer les Gaulois en queue. Il le fait suivre des Princes de la troisième légion, à qui il ordonne, lorsqu'ils verront que la cavalerie aura mis le trouble parmi les ennemis, de les pousser vivement, & de ne leur point faire de quartier. Lui-même, après avoir voué à Jupiter vainqueur un temple, avec les dépouilles qu'il remporteroit, il s'avança vers le camp des Samnites, où se retiroit en désordre toute la multitude. Là, sous les retranchemens mêmes, ceux que la trop grande foule empêchoit d'entrer dans le camp, dont les portes étoient trop étroites pour les recevoir tous à la fois, tenterent le combat. Gellius Egnatius, le général des Samnites, y fut tué. On poussa ensuite les Samnites dans les retranchemens. Le camp fut pris sans peine, & les Gaulois enveloppés par les derrières. Il y eut, ce jour-là, vingt-cinq mille hommes de tués, & huit mille de pris. La victoire fut sanglante aussi pour les Romains. Car, de l'armée de P. Décius Mus, sept mille hommes demeurerent sur la place, & douze cens de celle de Q. Fabius Maximus Rullianus. Pendant qu'il faisoit chercher le corps de son Collegue, il brûla en l'honneur de Jupiter vainqueur, les dépouilles des ennemis qu'il avoit fait amasser en monceaux. On ne put pas trouver ce jour-là le corps du Consul, parce qu'il étoit couvert de ceux des Gaulois. Il fut trouvé le lendemain, & rapporté avec un grand deuil de toute l'armée. Ensuite, tous autres soins cessans, Q. Fabius Maximus Rullianus célébra ses funérailles avec toute la magnificence possible, & rendit à son rare mérite & à ses grandes qualités un juste hommage de louanges.

Ensuite, laissant dans l'Étrurie l'armée de P. Décius Mus, il retourna à Rome avec ses légions, & triompha des Gaulois, des Étrusques & des Samnites. Ses soldats accompagnerent son triomphe. Ils célébrerent dans leurs chansons militaires, c'est-à-dire, simples & sans art, non seulement la victoire de Q. Fabius Maximus Rullianus, mais du moins autant encore la glorieuse mort de P. Décius Mus, rappellant une pareille action de son pere, si dignement imitée par le fils, & avec un semblable succès. On distribua du butin fait sur les ennemis, à chaque soldat quatre livres deux sols.

Trois ans après, Q. Fabius Gurgès, fils de Q. Fabius Maximus Rullianus, fut accusé pour avoir livré aux Samnites un combat qu'il avoit perdu par sa faute. Son pere demanda sa grace, & l'obtint. Il alla même servir ensuite sous son fils en qualité de Lieutenant,

& lui fit remporter une grande victoire qui effaça l'ignominie de sa défaite. L'an de Rome 289, il fut choisi pour Prince du Sénat. Son pere M. Fabius Ambustus avoit eu le même honneur, & son fils Q. Fabius Gurgès en jouit aussi ; distinction rare & remarquée par l'Histoire dans cette illustre maison, qui donna ainsi trois Princes du Sénat consécutivement de pere en fils.

FABIUS [M.] AMBUSTUS, *M. Fabius Ambustus*, (*a*) fut nommé maître de la cavalerie par le Dictateur A. Cornélius Arvina, l'an de Rome 432. *Voyez* Cornélius.

FABIUS [Q.] AMBUSTUS, *Q. Fabius Ambustus*, (*b*) fut nommé Dictateur pour présider aux assemblées, l'an de Rome 433, & 319 avant Jesus-Christ.

FABIUS [C.], *C. Fabius*, Γ. Φαβιος, (*c*) fut nommé, l'an de Rome 439, maître de la cavalerie, en la place de Q. Aulius, qui avoit été tué par un des principaux chefs des Samnites. C. Fabius partit de Rome avec une nouvelle armée; & avant envoyé un courrier au Dictateur, pour lui demander où il ordonnoit de s'arrêter, en quel tems & par quel côté il souhaitoit qu'il attaquât les ennemis, il se tint caché dans l'endroit que lui marqua ce Général, après avoir pris secrétement avec lui toutes les mesures nécessaires pour exécuter heureusement leur dessein. On lui avoit donné l'incendie pour le signal auquel il devoit s'avancer. Il ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il alla attaquer l'ennemi par derrière. Comme les Samnites étoient en même tems attaqués d'un autre côté, & qu'ils se voyoient ainsi enveloppés, ils prirent aussi-tôt la fuite, & chacun se sauva où il put.

FABIUS [M. ou Céson], *M. vel. Cæso Fabius*, (*d*) frere de Q. Fabius Maximus Rullianus. Celui-ci étant Consul pour la seconde fois, l'an de Rome 444, conduisit son armée dans le païs des Étrusques. Un jour que personne dans toute l'armée, excepté le Général, n'étoit d'avis que l'on tentât de passer au travers de la forêt Ciminienne, M. Fabius s'offrit d'aller reconnoître cette forêt, promettant d'en rapporter bientôt des nouvelles certaines. Il avoit été élevé chez les hôtes que son pere avoit à Cere, où il avoit appris parfaitement la langue & les coûtumes des Étrusques. Il y a assez d'apparence que celui qui eut assez de confiance pour se mêler ainsi avec les ennemis, dans le dessein de les tromper, avoit quelque talent particulier. On dit qu'il mena avec lui un esclave qui l'avoit servi à Cere, & qui pour cette raison parloit

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 38.
(*b*) Tit. Liv. L. IX. c. 7.
(*c*) Tit. Liv. L. IX. c. 23.
(*d*) Tit. Liv. L. IX. c. 36.

comme

comme lui la langue du païs.

Ils se contenterent en partant de s'informer en Général de la nature de la région où ils alloient entrer, & des noms principaux des peuples qui l'habitoient, pour n'être pas découverts, comme il arriveroit, si dans les entretiens qu'ils auroient avec les gens du lieu, ils paroissoient ignorer quelque circonstance essentielle. Ils marchoient travestis en pasteurs portant des faulx, comme des ouvriers de la campagne, & armés de deux javelots Gaulois chacun. Mais, ce qui fit leur sûreté fut moins la connoissance de la langue Toscane, ou les habits & les armes qu'ils portoient, que le peu de vraisemblance qu'il y avoit qu'aucun étranger eût l'audace d'entrer dans la forêt Ciminienne. On dit qu'ils pénétrerent jusqu'aux Ombres appellés Camertes; que là M. Fabius osa se dire Romain; & qu'ayant été introduit dans le Sénat de ce peuple, il y proposa au nom du Consul, un traité d'alliance & d'amitié entre les deux nations; & qu'ensuite, ayant été reçu comme hôte avec beaucoup de bienveillance, il fut chargé d'assurer son Général, que les Ombres fourniroient à son armée des vivres pour trente jours, & qu'ils auroient soin de les tenir prêts sur sa route, en cas qu'il entrât dans le païs; & que leur jeunesse se tiendroit sous les armes, pour obéir aux ordres que le Consul voudroit lui donner. Le Consul, informé de cette négociation, fit partir ses bagages à la première veille de la nuit; & le lendemain au point du jour il se trouva sur le sommet du mont Ciminien.

Il y en a qui, au lieu de M. ou Céson Fabius, lisent C. Claudius, & font naître ce dernier de la même mere que Q. Fabius Maximus Rullianus.

FABIUS [C.] PICTOR, *C. Fabius Pictor*, (*a*) peignit lui-même les murs du temple du Salut, l'an de Rome 450; & cette peinture dura jusqu'au tems de Pline. C'est de-là que lui vient le surnom de Pictor, qui veut dire peintre; surnom qui passa à ceux de sa branche.

FABIUS [Q.] GURGÈS, *Q. Fabius Gurges*, (*b*) fils de Q. Fabius Rullianus, commença à se faire connoitre sous l'an de Rome 457, & 255 avant l'Ére Chrétienne. Il condamna à une amende pécuniaire plusieurs dames Romaines, qui avoient été accusées d'adultere devant le peuple, & convaincues de ce crime. De l'argent qu'on en tira, il fit bâtir auprès du Cirque un temple qu'il dédia à Vénus.

Il parvint au Consulat trois ans après, & eut pour Collegue D. Junius Brutus Scæva. Char-

(*a*) Plin. T. II. p. 682.

(*b*) Tit. Liv. L. X. c. 31, 47. Plin. T. I. pag. 197. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 364. *& suiv.*

gé de la guerre contre les Samnites qui étoient entrés sur les terres des Campaniens, il partit avec les légions, plein de toute l'ardeur & de tout le courage que lui inspiroient son nom & la gloire de son pere, & en même tems plein de mépris & d'indignation pour un ennemi tant de fois vaincu & toujours prêt à se révolter. Il étoit persuadé que pour peu qu'on fît d'effort contre un peuple affoibli au point que l'étoient alors les Samnites, il étoit aisé de s'en délivrer pour toujours; & il espéroit avoir la gloire de terminer sans retour, & sans beaucoup de peine, une guerre qui inquiétoit depuis si long-tems les Romains. Il arriva en Campanie avec ces pensées, & se hâta d'approcher du camp des Samnites. Leur Général avoit détaché un parti pour reconnoître les ennemis. Dès que les Romains parurent, le détachement se retira. Q. Fabius Gurgès crut que c'étoit l'armée entière qui fuyoit devant lui; & comme si la victoire n'eût dépendu que de la promptitude, il s'avance, encore en désordre, sans laisser à ses troupes le tems de respirer, sans reconnoître les lieux, sans prendre aucune précaution; & il donne le signal du combat. Le Général des Samnites s'étoit conduit en vrai Romain. Il s'étoit posté dans un lieu très-favorable, avoit rangé à loisir ses troupes en bataille, & les avoit exhortées par les motifs les plus puissans à se montrer gens de courage. Le Succès du combat fut tel, que l'annonçoient de telles dispositions. Les Samnites, qui étoient tout frais, & attendoient l'ennemi de pied ferme, n'eurent pas de peine à repousser & à enfoncer les Romains, qui, fatigués déjà d'une longue marche, étoient accourus avec rapidité, comptant venir plutôt à un pillage qu'à un combat. Trois mille des Romains demeurerent sur la place; & il y en eut un plus grand nombre de blessés. La nuit seule, qui survint fort à propos pour eux, sauva le reste de l'armée, & l'empêcha d'être entièrement taillée en pièces.

La nouvelle de cette grande défaite, portée à Rome, jetta la ville dans le deuil & l'affliction. Après de longues & de vives délibérations, il fut ordonné que le consul Q. Fabius Gurgès se rendroit à Rome un certain jour, pour y rendre compte de sa conduite. Dès qu'il y fut arrivé, une foule d'accusateurs se déclara contre lui, & l'appella en jugement devant le peuple. Il n'étoit pas possible d'excuser en aucune manière, ni de couvrir la mauvaise conduite qu'il avoit tenue dans le combat. La considération du vieillard Q. Fabius Maximus Rullianus, qui paroissoit la seule chose qui pût lui être favorable, se tournoit contre lui dans la conjoncture présente, & ne servoit qu'à aggraver sa faute. En effet, que le fils d'un

si grand homme, nourri & élevé au milieu des triomphes de son pere, eût non seulement terni la gloire du nom Romain, mais déshonoré sa propre maison, & flétri les lauriers de ses ancêtres par une honteuse défaite, qui ne pouvoit être attribuée qu'à son imprudence, on trouvoit que c'étoit un crime impardonnable.

Les esprits du peuple, généralement aigris & ulcérés contre le Consul, paroissoient déterminés à ne pas même écouter sa défense. Mais, quand Q. Fabius Maximus Rullianus le pere se fut présenté comme suppliant, la vue de ce vénérable vieillard, au tour duquel on croyoit voir les victoires & les triomphes qu'il avoit remportés, changea tout d'un coup la disposition des esprits. Il ne songea point à excuser la conduite de son fils, ni à diminuer sa faute ; mais, rapportant d'un air & d'un ton modestes les services de ses ancêtres & les siens, il supplioit qu'on lui épargnât un affront si sensible à un pere âgé comme il étoit, & si flétrissant pour toute sa maison. Il ajoûta qu'il ne demandoit pas néanmoins qu'en faveur des Fabiens, qui presque dès l'origine de Rome n'avoient pas peu contribué à sa grandeur par leur courage & leur prudence, & pour reconnoître le zele de ces trois cens Fabiens qui avoient défendu la République au prix de leur sang ; & de la ruine presque totale de leur nom, on fît grace à son fils, si sa faute étoit sans remede, & qu'il fût plus avantageux à l'État de le punir que de lui pardonner. » Car, dit-il, j'ai appris depuis long-tems à préférer » l'intérêt public à tout autre » motif, & je crois avoir donné pendant toute ma vie d'assez bonnes preuves de la disposition où je suis à cet égard. » Or, maintenant pour ce qui » regarde mon fils, sa faute est » grande, je l'avoue ; mais, » elle peut lui devenir infiniment utile, aussi-bien qu'à la » République. Quoiqu'il ne » convienne pas à un pere de » louer son fils, je ne puis me » dissimuler que le mien a de » bonnes qualités. J'ai tâché de » les cultiver par mes conseils, » & par une éducation digne » du nom qu'il porte. La témérité naturelle à son âge, » & le trop de confiance en » lui-même, l'ont poussé dans le » précipice. La honte à laquelle il se trouve exposé, en sera le remede. En lui procurant une maturité d'esprit » avancée, elle ne vous laissera plus rien à craindre de la » légereté d'une jeunesse inconsidérée. Hélas ! il semble, » Romains, que je prévoyois » ce malheur, lorsque, dans » votre assemblée, je fis tant » d'instances pour empêcher » que mon fils ne fût nommé » consul. Aujourd'hui je vous » fais une priere toute opposée, & je vous demande pour » lui le consulat. Car, ce sera le

» créer de nouveau consul, que » de lui pardonner sa faute, & » de le mettre en état de la ré» parer avantageusement, & » je veux bien être sa caution » auprès de vous. Pour cet » effet, je m'offre à servir sous » lui en qualité de lieutenant. » J'ai encore assez de vigueur » pour soutenir les fatigues mi» litaires, & faire mon devoir » dans une bataille. Le souve» nir de ce que les ennemis » m'ont vu faire autrefois dans » les combats, pourra encore » les intimider. Mais, ce qui » est ici le capital, j'ose vous » promettre que l'ardeur mar» tiale du fils, conduite & mo» dérée par les conseils du pere, » effacera bientôt par une vic» toire la honte que sa jeunesse » seule lui a attirée.«

L'offre de Q. Fabius Maximus Rullianus fut reçue avec un applaudissement général, & sur le champ il fut nommé lieutenant de son fils. Le Consul se mit bientôt en campagne, autant chéri, & accompagné de vœux aussi empressés & d'aussi heureuses espérances de la part du peuple à son départ, qu'il en avoit été mal reçu à son retour. Dans la marche, & ensuite dans le camp, tout se passa selon les règles de la plus exacte discipline. Les alliés, qui étoient pleins d'estime pour le courage & la prudence de Q. Fabius le pere, dont ils avoient été souvent témoins, & de reconnoissance pour les bienfaits qu'ils en avoient reçus, exécutoient avec joie & promptitude tous les ordres qu'on leur donnoit. En général, tous les soldats, impatiens d'effacer l'ignominie de leur défaite, & se promettant tout d'un chef sous la conduite duquel eux & leurs peres avoient tant de fois battu & défait les Samnites, demandoient avec instance qu'on les menât contre l'ennemi. Les Samnites de leur côté, fiers de la victoire qu'ils avoient remportée, ne souhaitoient pas le combat avec moins d'empressement. Ainsi, les uns désirant de conserver la gloire qu'ils s'étoient acquise, les autres de réparer leur honte, on en vint aux mains avec une égale ardeur de part & d'autre. Les légions Romaines, animées par l'exemple de la cavalerie, soutinrent d'abord l'ennemi, & bientôt après l'enfoncerent. Il y eut quatre mille Samnites faits prisonniers avec leur Général, & vingt mille qui périrent, ou dans le combat, ou dans la fuite. Le camp des ennemis fut pris avec un butin considérable, qui fut encore ensuite beaucoup augmenté par le ravage des terres, & par la prise ou la reddition volontaire de plusieurs places.

Lorsque Q. Fabius Gurgès fut revenu à Rome, & qu'il eut rendu compte du succès de ses campagnes, on lui accorda fort volontiers le triomphe sur les Samnites surnommés *Pentri*. Ce qui en fit le plus bel ornement fut Q. Fabius le pere, ce res-

pectable vieillard, qui ſuivoit à cheval le char de ſon fils, pénétré d'une joie plus ſenſible de le voir en cet état au milieu des acclamations & des applaudiſſemens du peuple, que lorſque lui-même entrant à Rome en triomphe après ſes glorieuſes & éclatantes victoires, il menoit à ſon côté ſur le char ce même Fabius encore enfant, & ſembloit lui faire faire un apprentiſſage de ſa future grandeur. Le Conſul diſtribua la moitié du butin aux ſoldats, & fit porter le reſte au tréſor public.

Q. Fabius Gurgès fut élevé au conſulat pour la ſeconde fois, l'an de Rome 476, & on lui donna pour collegue C. Génucius Clepſina. Trois ou quatre ans après, il fut envoyé en ambaſſade en Égypte vers le roi Ptolémée Philadelphe, & à ſon retour il fut choiſi par les cenſeurs prince du Sénat. Il parvint enſuite au conſulat pour la troiſième fois, l'an de Rome 487, & eut pour collegue L. Mamilius Vitulus. Cette année, les Volſiniens ayant demandé du ſecours aux Romains contre leurs eſclaves, on leur renvoya le conſul Q. Fabius Gurgès. De ſi mépriſables ennemis oſerent aller à ſa rencontre. Ils furent repouſſés avec grande perte juſques dans la ville, où le Conſul les aſſiégea dans les formes. Ils s'y défendirent vigoureuſement, & firent pluſieurs ſorties très-vives, dans l'une deſquelles Q. Fabius Gurgès reçut une bleſſure dont il mourut. Mais, le courage des Romains ne périt pas avec lui, puiſque les eſclaves furent enfin obligés de ſe rendre à diſcrétion.

FABIUS [C.] PICTOR, (a) *C. Fabius Pictor*, fut envoyé en ambaſſade en Égypte vers le roi Ptolémée Philadelphe, l'an de Rome 479, & 273 avant l'Ére Chrétienne. Les collegues de C. Fabius Pictor dans cette ambaſſade étoient Q. Fabius Gurgès, Numer. Fabius Pictor & Q. Ogulnius. Ces quatre ambaſſadeurs, étant revenus d'Égypte, rendirent compte dans le Sénat de leur commiſſion. Ils dirent que le Roi les avoit reçus de la manière du monde la plus gracieuſe & la plus honorable ; qu'à leur arrivée il leur avoit envoyé des préſens magnifiques ; mais qu'ils avoient jugé plus honorable pour la République de donner en cette occaſion un exemple de la modération & du déſintéreſſement dont elle fait gloire, & qu'ils avoient prié modeſtement le Prince de vouloir bien les diſpenſer de recevoir ces préſens ; que dans un repas ſolemnel, qui précédoit le jour de leur départ, le Roi leur avoit fait donner des couronnes d'or, qu'ils avoient toutes miſes ſur ſes ſtatues le lendemain ; qu'enfin le jour même de leur départ, le Roi leur avoit donné des préſens

(a) Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 435. & *ſuiv.*

beaucoup plus magnifiques que les premiers, en leur faisant des reproches obligeans de ce qu'ils ne les avoient pas reçus ; que pour ne point blesser par un refus réïtéré un Prince d'une si grande bonté, ils les avoient acceptés avec le plus profond respect ; & que la première chose qu'ils avoient faite en rentrant dans Rome, ç'avoit été de les déposer dans le trésor public. Ils exposerent ensuite avec quelles marques de joie & de reconnoissance Ptolémée avoit reçu l'alliance du peuple Romain.

Ce rapport fit un extrême plaisir au Sénat. Il en approuva généralement tout le contenu, & remercia les ambassadeurs de ce que sur tout *ils avoient, par leur sincere & parfait désintéressement, rendu les mœurs Romaines respectables, même aux nations étrangères.* Il ordonna qu'on leur rendît les présens qu'ils avoient portés au trésor public. Le peuple ne témoigna pas moins de contentement & d'admiration qu'avoit fait le Sénat.

FABIUS [NUMER.] PICTOR, *Num. Fabius Pictor,* l'un des principaux Sénateurs Romains. Il en est parlé dans l'article précédent. *Voyez* cet article.

FABIUS [C.] PICTOR, (*a*) *C. Fabius Pictor*, étoit consul avec Q. Ogulnius Gallus, l'an de Rome 483, 269 avant Jesus-Christ.

FABIUS [Q.] MAXIMUS VERRUCOSUS, (*b*) Κ. Φάβιος Μάξιμος Βερρούκωσσος descendoit, selon Plutarque, en droite ligne, au quatrième degré, de Q. Fabius Maximus Rullianus. Il eut le surnom de Verrucosus, à cause d'une petite verrue qu'il avoit sur la lèvre. Il fut aussi appellé *Ovicula* dans son enfance, c'est-à-dire, *petite brebis*, à cause de la douceur de son naturel, & de sa stupidité apparente. Car, son esprit rassis & tranquille, son silence, le peu d'empressement qu'il avoit pour les plaisirs de son âge, la lenteur & la peine avec lesquelles il apprenoit ce qu'on lui enseignoit, la douceur & la complaisance qu'il avoit pour ses camarades, passoient dans l'esprit de ceux qui ne l'examinoient pas de près pour autant de marques de bêtise & de pesanteur d'esprit. Il n'y avoit qu'un petit nombre de gens plus clair-voyans qui reconnussent dans cet air sérieux & grave, une profondeur de bon sens & qui entrevissent dans ce caractère de lenteur une magnanimité incomparable & un cou-

(*a*) Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 443.

(*b*) Plut. T. I. p. 174, 175. *& seq.* Corn. Nep. in Annib. c. 5. in M. Porc. Caton. c. 1. in Pomp. Attic. c. 18. Tit. Liv. L. XXI. c. 18. L. XXII. c. 8. *& seq.* L. XXIII. c. 21, 31, 32, 46. *& seq.* L. XXIV. c. 7. *& seq.* L. XXVI. c. 8. L. XXVII. c. 7, 11. *& seq.* L. XXVIII. c. 40. *& seq.* L. XXIX. c. 19. L. XXX. c. 26. Plin. Tom. II. p. 647. Roll. Hist. Rom. Tom. III. p. 13, 14, 26, 180. *& suiv.* Tom. IV. pag. 53. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. p. 284.

rage de Lion. Excité dans la suite, & pour ainsi dire, réveillé par les affaires, il fit bien voir à tout le monde que ce que l'on prenoit pour lenteur & paresse, étoit gravité; que ce que l'on appelloit timidité, étoit réserve & prudence; & que ce qui passoit pour manque d'activité & de hardiesse, n'étoit que constance & fermeté.

Considérant donc la grandeur de la République & les terribles guerres qu'elle avoit à soutenir de tous côtés, il prépara son corps aux combats par l'exercice, comme les premières armes que la nature a données à l'homme, afin qu'il s'en serve dans les dangers, & il forma son discours comme un instrument propre à mener & à persuader le peuple, en l'accommodant parfaitement à ses mœurs, & au genre de vie qu'il avoit choisi. Car, son éloquence n'étoit ni affectée, ni chargée de graces inutiles & vaines, qui ne sont propres que pour la pompe & l'ostentation, mais pleine d'un bon sens qui lui étoit propre, & qui donnoit à toutes ses pensées & à toutes ses sentences, tant de force & de solidité, qu'elles ressembloient, dit-on, extrêmement à celles de Thucydide. On conservoit encore du tems de Plutarque un de ses discours, qu'il prononça dans une assemblée du peuple, à la louange de son fils, qui étoit mort après avoir été consul.

Il parvint lui-même plusieurs fois au consulat. La première fois, ce fut l'an de Rome 517, & il eut pour collegue Man. Pomponius Matho. Les Liguriens & les habitans de l'isle de Sardaigne s'étoient révoltés contre les Romains, à la sollicitation des Carthaginois. Q. Fabius Maximus Verrucosus alla faire la guerre aux Liguriens, & Man. Pomponius Matho aux Sardes; ils revinrent tous deux victorieux, & triompherent glorieusement. Zonaras ajoûte qu'en haine de ce que les Carthaginois leur avoient suscité des guerres, ils les envoyerent sommer de payer l'argent qu'ils leur devoient par l'accord fait entr'eux à la fin de la première guerre Punique, & qu'ils eussent à leur quitter toutes les isles, parce qu'elles leur appartenoient; & afin qu'ils déclarassent mieux leur intention touchant la paix ou la guerre, ils leur firent présenter une pique & un caducée, afin qu'ils choisissent lequel ils voudroient. Les Carthaginois dirent qu'ils ne choisiroient point, mais que lequel des deux qu'on leur laissât, ils l'accepteroient volontiers. Ainsi, les ambassadeurs Romains s'en retournerent sans rien conclure, les uns & les autres appréhendant de commencer la guerre. Aulu-Gelle dit presque la même chose touchant cette ambassade, ajoûtant que ce fut Q. Fabius Maximus Verrucosus qui l'envoya aux Carthaginois.

Sept ans après, il fut élevé

de nouveau au Consulat, & eut pour collegue Sp. Carvilius Maximus. Annibal passa en Italie quelques dix ans après, & en moins d'un an, il gagna trois grandes batailles sur les Romains. Le consul C. Flaminius fut tué à la dernière qui se donna près du lac de Trasimene. Les Romains étoient dans un grand effroi, & ils craignoient pour la ville même. Toute leur ressource en pareille conjoncture, c'étoit de nommer un dictateur ; mais, le consul, à qui seul appartenoit cette nomination étoit absent, & il n'étoit pas aisé de lui envoyer un courrier, ou de lui faire tenir des lettres, les Carthaginois étant maîtres de tous les passages. D'ailleurs, il n'y avoit point d'exemple qu'un dictateur eût été créé par le peuple. On prit donc un parti mitoyen, & Q. Fabius Maximus Verrucosus fut élu Prodictateur. Tite-Live nous apprend que ce ne fut qu'en considération de la gloire de ce personnage, que ses descendans obtinrent la permission de mettre dans ses titres, *Dictateur*, au lieu de *Prodictateur.* Cela paroit remarquable.

Tout le monde convenoit qu'il étoit le seul, en qui la grandeur d'ame & la gravité des mœurs répondissent au pouvoir sans bornes & à la majesté de cette charge ; & d'autant plus qu'il étoit encore dans l'âge où l'esprit trouve dans le corps assez de force pour exécuter les desseins qu'il a formés, & où la hardiesse est tempérée par la prudence. Il choisit pour général de la cavalerie, Q. Minucius Rufus, homme de courage qui avoit été consul, mais trop hardi, & incapable d'un premier commandement. Q. Fabius Maximus Verrucosus demanda au peuple qu'il lui fût permis de monter à cheval à l'armée ; car il y avoit une loi ancienne qui le défendoit expressément au dictateur, soit que l'on fit consister la plus grande force des Romains dans l'infanterie, & que l'on crût pour cette raison, que le dictateur qui la commandoit, devoit toujours demeurer à la tête des bataillons sans jamais les quitter ; soit que cette charge étant en toutes choses d'une autorité souveraine, on voulût que le dictateur parût au moins par cet endroit dépendre du peuple.

Dès que Q. Fabius Maximus Verrucosus fut entré en charge, il assembla le Sénat. Croyant devoir commencer sa magistrature par des actes de religion, il fit entendre aux Sénateurs que C. Flaminius avoit péché beaucoup moins par témérité & par ignorance de l'art militaire, que par le mépris qu'il avoit fait des auspices & du culte des Dieux. On ordonna un grand nombre de cérémonies. On fit des vœux de plusieurs espèces, entre autres celui du *Printems sacré.* Par ce vœu le peuple Romain s'engageoit à immoler à Jupiter dans une année que

l'on fixeroit tout ce qui feroit né de gros & de menu bétail pendant le printems de cette même année. On ordonna, pour la même fin, qu'on employeroit à la célébration des grands jeux la fomme de trois cens mille trois cens trente-trois as, & le tiers d'une de ces menues pièces de monnoie. Cette fomme marque que le nombre ternaire étoit regardé, même chez les Payens, comme religieux & facré. Tous ces vœux différens ayant été faits avec les cérémonies ordinaires, on indiqua une proceffion publique, à laquelle fe trouva un monde infini, tant de la ville que de la campagne. Par toutes ces pratiques, dit Plutarque, il ne travailloit pas à remplir leur efprit de fuperftition, mais à affermir par la piété leur courage, & à diffiper leurs craintes par une ferme confiance dans la protection du Ciel.

Des affaires de la religion, le Dictateur paffa à celles de la guerre. Ayant fait lever deux légions, pour les joindre à celles qu'il recevroit des mains du Conful Cn. Servilius, il leur marqua le jour où elles fe rendroient à Tivoli. Il publia en même tems une ordonnance, par laquelle il enjoignoit à tous ceux qui habitoient dans des villes ou des châteaux peu fortifiés, de fe retirer en lieu de fûreté, auffi-bien qu'à ceux de la campagne qui fe trouvoient fur le chemin par où devoit paffer Annibal. Et pour lui ôter les moyens de fubfifter, il fit mettre le feu aux métairies, & détruire les moiffons des lieux qu'on avoit abandonnés.

Après avoir donné tous ces ordres, Q. Fabius Maximus Verrucofus partit par la voie Flaminia, pour aller au-devant du Conful & de fon armée. Lorfqu'il fut près d'Ocricule, il apperçut le Conful qui venoit à fa rencontre à cheval, accompagné de quelques officiers à cheval comme lui. Sur le champ il lui fit dire de mettre pied à terre avec fes gens, & de le venir trouver fans licteurs & fans fuite. La prompte obéiffance du Conful, & le refpect avec lequel il aborda Q. Fabius Maximus Verrucofus, rendirent aux citoyens & aux alliés cette haute idée de la Dictature que le tems avoit prefque effacée. Car, il y avoit trente-trois ans qu'on n'avoit créé de Dictateur pour le commandement des armées.

Q. Fabius Maximus Verrucofus, ayant pris le commandement de l'armée du Conful, fe rendit à Tivoli le jour qu'il avoit marqué pour le rendez-vous général. De-là, il s'avança à Prénefte, & gagna la voie Latine par des chemins de traverfe. Après avoir fait reconnoître les lieux avec beaucoup de foin, il alla chercher l'ennemi dans le deffein qu'il forma dès-lors, & dont il ne s'écarta jamais depuis, de ne hazarder de bataille qu'autant

que la néceſſité l'y obligeroit. Il s'appliqua à obſerver les mouvemens d'Annibal, à reſſerrer ſes quartiers, à lui couper les vivres, à éviter les plaines à cauſe de la cavalerie Numide ; à ſuivre les ennemis quand ils décampoient, à les fatiguer dans leurs marches, & enfin à ſe tenir lui-même à une diſtance & dans une poſition, qui lui laiſſaſſent la liberté de n'en venir aux mains que quand il verroit un avantage évident.

Annibal étoit alors a peu de diſtance de la ville d'Arpi dans l'Apulie ou la Pouille ; & dès le premier jour qu'il vit l'ennemi près de lui, il ne manqua pas de lui préſenter la bataille. Mais, quand il vit que tout demeuroit calme & tranquille dans le camp du Dictateur, & que toutes ſes démarches n'y excitoient pas le moindre mouvement, il ſe retira dans le ſien ; blâmant en apparence la lâcheté des Romains, à qui il reprochoit d'être inſenſibles à la gloire, d'avoir perdu cette valeur martiale, ſi naturelle à leurs peres, & de lui céder ouvertement une victoire aiſée. Mais, au fond du cœur, il étoit outré de voir qu'il eût affaire à un Général ſi différent de C. Flaminius & de T. Sempronius ; & que les Romains, inſtruits par leurs malheurs, euſſent enfin choſi un Général capable de tenir tête à Annibal.

Dès ce moment, il comprit qu'il n'auroit point à craindre d'attaques vives & hardies de la part du Dictateur, mais une conduite prudente & meſurée, qui pourroit le jetter dans de grands embarras. Reſtoit à ſçavoir ſi le nouveau Général, dont il n'avoit pas encore éprouvé la conſtance, auroit aſſez de fermeté pour ſuivre uniformément le plan qu'il paroiſſoit s'être tracé. Il eſſaya donc de l'ébranler par les divers mouvemens qu'il faiſoit, par le ravage des terres, par le pillage des villes, par l'incendie des bourgs & villages. Tantôt il décampoit avec précipitation, tantôt il s'arrêtoit tout d'un coup dans quelque vallon détourné, pour voir s'il ne pourroit pas le ſurprendre en raſe campagne. Mais, Q. Fabius Maximus Verrucoſus conduiſoit ſes troupes par des hauteurs ſans perdre de vue Annibal ; ne s'approchant jamais aſſez de l'ennemi pour en venir aux mains, mais ne s'en éloignant pas non plus tellement qu'il pût lui échapper. Il tenoit exactement les ſoldats dans le camp, ne les laiſſant ſortir que pour les fourrages, où il ne les envoyoit qu'avec de fortes eſcortes. Il n'engageoit que de légères eſcarmouches, & avec tant de précaution, que ſes troupes y avoient toujours l'avantage. Par ce moyen, il rendoit inſenſiblement au ſoldat la confiance que la perte de trois batailles lui avoit ôtée, & il le mettoit en état de compter comme autrefois ſur ſon courage & ſur ſon bonheur.

Q. Fabius Maximus Verrucosus ne trouvoit pas moins d'obstacle à ses sages desseins en Q. Minucius Rufus, son Général de la cavalerie, que dans Annibal. C'étoit un homme que rien n'empêchoit de perdre la République, que l'état de subordination & de dépendance où il se trouvoit; un caractère bouillant & impétueux dans les Conseils, arrogant & présomptueux dans ses discours. Il attaquoit le Dictateur sans aucun ménagement, d'abord devant un petit nombre de personnes, & ensuite publiquement. Il le traitoit de lâche & de timide, au lieu de prudent & de circonspect qu'il étoit, donnant à ses vertus le nom des vices qui en approchoient le plus. Ainsi, par un bas & noir artifice, qui ne réussit que trop souvent, il établissoit sa réputation sur la ruine de celle de son Général.

Les amis de Q. Fabius Maximus Verrucosus lui rapportoient tous ces discours, & lui conseilloient de mettre fin à ces médisances & à sa honte par un combat; mais, sans s'émouvoir, il leur dit : » Ce se» roit alors que je me montre» rois bien plus timide que je » ne leur parois, si la crainte » de leurs railleries & de leurs » injures me faisoit changer de » résolution. Quand on craint » pour sa patrie, on craint » sans honte; au lieu de de » s'étonner pour l'opinion des » hommes, & de se laisser » abattre à leurs reproches, » cela ne convient qu'à un » homme indigne d'un si grand » commandement, & qui est » l'esclave de ceux dont il » doit être le maitre, & qu'il » doit retenir & corriger, quand » ils pensent mal. «

Quelque tems après, Annibal tomba dans une fort grande méprise; car, voulant s'éloigner de Q. Fabius Maximus Verrucosus, & mener son armée dans des lieux où il pût trouver du fourrage, il commanda aux guides de le conduire d'abord après souper dans les campagnes de Casinum. Mais, les guides n'ayant pas bien entendu à cause de la prononciation étrangère, jetterent son armée dans les extrêmités de la Campanie, près de la ville de Casilinum, au milieu de laquelle passoit le fleuve Lothronus, que les Romains appelloient Vulturne. C'étoit un pais environné de montagnes coupées par un vallon qui s'étendoit jusqu'à la mer, où les eaux du fleuve qui s'y dédéchargeoit, faisoient de grands marais & des bancs de sable fort profonds, suivis d'une rade fort dangereuse, où l'on ne pouvoit trouver nul abri.

Quand Annibal fut engagé dans cette vallée, Q. Fabius Maximus Verrucosus, qui connoissoit parfaitement les chemins, fit occuper l'issue de ce détroit par un corps de quatre mille hommes, plaça le reste de son armée sur les hauteurs

des environs ; & avec ses meilleures troupes & les plus légères, tombant sur l'arrière garde des Carthaginois, il mit toute leur armée en désordre, & leur tua huit cens hommes. Annibal voulut donc se retirer d'un lieu si désavantageux, & ayant appris la bévue de ses guides & le danger où ils l'avoient jetté, il les fit tous metre en croix ; mais, parce qu'il désespéroit de pouvoir forcer & chasser les ennemis qui étoient maitres des hauteurs.& que ses troupes étoient extrêmement abattues & découragées de se voir prises comme dans un piege, sans espérance d'en pouvoir jamais sortir, il résolut de tromper ses ennemis par ce stratagême. Il ordonna que l'on prît deux mille bœufs de ceux qu'on avoit enlevés, qu'on leur attachât à chaque corne une torche faite de sarmens ou de brossailles seches ; & qu'à l'entrée de la nuit, sur un signal qui feroit donné, on allumât ces torches, & qu'on chassât ces bœufs vers les sommets des montagnes, du côté des défilés & des passages que gardoient les ennemis. L'ordre fut exécuté, & dèsque les cornes brûlées dans la racine, porterent le feu jusqu'au vif, & que les bœufs, agités par la douleur & secouant leurs têtes, se furent tout couverts de flammes les uns les autres, alors ils ne garderent plus de rang ni de route certaine ; effarouchés & pleins de douleur & de rage, ils se mirent à courir comme furieux à travers ces montagnes, la tête & la queue enflammées, & mettant tout en feu sur leur chemin. Ce fut un terrible spectacle pour ceux qui gardoient les défilés ; car, ces torches leur paroissoient des flambeaux portés par des hommes. Ils s'effraient & se troublent pensant que les ennemis viennent les assaillir & les enfermer de tous côtés. Pas un n'a le courage de garder son poste, ils s'enfuient tous vers leur camp, & abandonnent les passages. L'infanterie légere d'Annibal s'en saisit en même tems, & donne le loisir au reste de l'armée de défiler sans crainte & sans danger avec tout le gros butin qu'elle traînoit avec elle.

Q. Fabius Maximus Verrucosus sentit dès la nuit même que c'étoit une ruse d'Annibal, car quelques-uns de ces bœufs s'étant écartés, étoient tombés entre ses mains ; mais, parce qu'il craignoit quelque embuscade pendant les tenebres, il se contenta de tenir toute la nuit ses troupes sous les armes ; & à la pointe du jour il tomba sur les derniers bataillons de cette infanterie légere ; il se fait-là plusieurs escarmouches dans ces défilés ; ces bataillons sont mis en désordre, jusqu'à ce qu'Annibal s'en étant apperçu fit passer du front à la queue quelques troupes d'Espagnols, hommes légers & dispos, & accoûtumés à gravir

fur les roches & fur les montagnes. Les Efpagnols donnerent fi à propos fur les Romains pefamment armés, qu'ils en tuerent un fort grand nombre & obligerent Q. Fabius Maximus Verrucofus à fe retirer; ce qui augmenta encore beaucoup le mépris où il étoit, & les mauvais bruits qui couroient de lui. Car, ayant renoncé à la force ouverte pour réduire Annibal par fa bonne conduite & par fa prudence, il fe trouvoit au contraire qu'en cela même il s'étoit laiffé vaincre par fon ennemi. De plus, Annibal, voulant enflammer davantage la colere des Romains contre lui, n'eut pas plutôt appris qu'il y avoit près de-là des terres qui lui appartenoient en propre, qu'il ordonna à fes troupes de brûler & de ruiner tous les environs, & leur défendit de toucher à celles de Q. Fabius Maximus Verrucofus, & y mit lui-même des gardes pour empêcher qu'on n'y fît aucun tort, & qu'on n'en détournât la moindre chofe.

Cette nouvelle portée à Rome donna encore plus de prife à la cabale & plus de force à la calomnie. Les tribuns ne ceffoient de déclamer contre lui dans les affemblées du peuple. Le Sénat étoit fort irrité, & n'approuvoit nullement le traité qu'il avoit fait avec Annibal pour le rachat des prifonniers; car, il etoit convenu qu'on rendroit homme pour homme, & que celui, qui en auroit encore de fon côté, les rendroit tous pour deux cens cinquante drachmes par tête. L'échéance fait fur ce cartel, il fe trouva qu'Annibal avoit encore deux cens quarante-fept Romains. Le Sénat refufa d'envoyer leur rançon, & fit de grandes plaintes de Q. Fabius Maximus Verrucofus, lui reprochant que, contre la dignité & la majefté de Rome, & au grand préjudice de la République, il rachetoit des hommes qui, ayant les armes à la main, avoient été affez lâches pour devenir la proie de leurs ennemis.

Q. Fabius Maximus Verrucofus, informé de tous ces emportemens du Sénat, fouffrit patiemment fa colère; mais, parce qu'il fe trouvoit fans argent, & qu'il ne pouvoit fe réfoudre ni à manquer de parole ni à abandonner fes citoyens, il envoya fon fils Q. Fabius à Rome, avec ordre de vendre fes terres & de lui en apporter l'argent. Cela ayant été exécuté avec toute la diligence poffible, & Q. Fabius étant de retour à l'armée avec l'argent, Q. Fabius Maximus Verrucofus envoya à Annibal le prix dont il étoit convenu, & retira les prifonniers. La plûpart voulurent le rembourfer dans la fuite; mais, il ne voulut rien prendre & leur donna à tous leur rançon.

Après cela, Q. Fabius Maximus Verrucofus, étant rap-

pellé à Rome par les Prêtres pour les sacrifices, laissa son armée à Q. Minucius Rufus; & ne se contenta pas de lui ordonner, comme son Dictateur, de ne combattre en aucune manière, il prit encore la voie du conseil comme son ami, & eut même recours aux prieres. Mais, il ne fut pas plutôt parti, que M. Minucius Rufus oublia ses ordres & ses remontrances, & s'attacha à harceler l'ennemi. Un jour entre autres, comme il eut appris qu'Annibal avoit envoyé au fourrage la plus grande partie de son armée, il attaqua ceux qui étoient restés dans le camp, en tua un grand nombre, & leur fit craindre à tous qu'il ne les forçât dans leurs retranchemens; & apres que toutes les troupes d'Annibal furent rentrées, il se retira en sûreté sans avoir fait aucune perte. Ce succès lui inspira un orgueil & une arrogance sans bornes, & remplit son ame d'une audace pleine de témérité.

Aussi-tôt, on envoya à Rome la nouvelle de cet avantage qu'on exagéroit en des termes fort pompeux. Q. Fabius Maximus Verrucosus, en l'apprenant, dit qu'il ne craignoit rien tant que la bonne fortune de Q. Minucius Rufus. Mais, le peuple, plein de joie & d'espérance, courut à la place, & ordonna que Q. Minucius Rufus partageroit avec lui le commandement de l'armée. Tous, amis & ennemis, regardèrent ce partage comme un affront sanglant & une flétrissure ignominieuse pour Q. Fabius Maximus Verrucosus. Lui seul en jugea tout différemment. Et comme autrefois un sage à qui l'on disoit : *Ces gens-là se moquent de vous*, répondit : *Et moi, je ne me crois point moqué*, jugeant fort bien que ceux-là seuls sont véritablement moqués qui donnent lieu à la moquerie, & qui en sont émus & troublés ; Q. Fabius Maximus Verrucosus de même demeura insensible à cette prétendue injure. Il supporta l'injustice du peuple avec la même fermeté d'ame avec laquelle il avoit souffert les invectives de ses ennemis ; &, bien persuadé qu'en partageant le commandement entre M. Minucius Rufus & lui, on n'avoit pas partagé l'habileté dans l'art de commander, il revint dans son camp toujours victorieux des insultes de ses citoyens comme des artifices de l'ennemi.

En y arrivant, il trouva Q. Minucius Rufus, non plus un homme traitable, mais plein de fierté & d'arrogance, & qui prétendoit commander l'armée à son tour. C'est a quoi Q. Fabius Maximus Verrucosus ne voulut jamais consentir ; & pour l'éviter il aima mieux partager avec lui les troupes, trouvant qu'il y avoit moins de danger à lui en laisser commander toujours la moitié, que de le souffrir un seul jour à la tête de toute l'armée. Il retint donc

pour lui la première & la quatrième légion, & donna à Q. Minucius Rufus, la seconde & la troisième. Ils partagerent de même la cavalerie & les troupes des alliés.

Entre l'armée de Q. Minucius Rufus & celle d'Annibal, il y avoit une petite colline dont il n'étoit pas bien difficile de se rendre maître, & qui étant occupée, pouvoit fournir à une armée un camp très-commode & très-sûr. La plaine d'alentour, à la voir de loin, paroissoit toute unie, parce qu'elle étoit nue & entièrement découverte ; mais, elle avoit pourtant en divers endroits des cavernes & autres creux assez profonds. Voilà pourquoi Annibal ne voulut pas se saisir de cette hauteur à la dérobée, comme il le pouvoit facilement ; mais, il la laissa-là comme une amorce pour attirer l'ennemi au combat. Si-tôt donc qu'il eut vu que Q. Minucius Rufus s'étoit séparé de Q. Fabius Maximus Verrucosus, il jetta la nuit de l'infanterie & quelque cavalerie dans ces creux & dans ces ravins ; & le lendemain, dès que le jour fut assez grand, il envoya, à la vue de l'armée ennemie, un petit détachement s'emparer de ce poste, afin d'engager l'ennemi à le disputer.

Cela réussit comme il l'avoit prévu ; Q. Minucius Rufus détacha d'abord son infanterie légere ; il la fit soutenir ensuite par sa cavalerie ; & enfin, voyant qu'Annibal même marchoit au secours de ceux qui étoient sur le côteau, il s'avança contre lui avec toutes ses forces, & attaqua vigoureusement ceux qui combattoient sur la hauteur. Le combat fut fort opiniâtre & la fortune longtems douteuse, jusqu'à ce qu'Annibal, voyant que Q. Minucius Rufus avoit donné dans le piege, & qu'il prêtoit le dos aux troupes qu'il avoit mises en embuscade, & qui pouvoient le prendre en queue, il leur donna le signal. En même tems, elles se levent brusquement ; & jettant de grands cris, elles fondent de tous côtés sur les Romains avec tant de furie, qu'elles renversent & taillent en pièces les derniers rangs, & jettent dans les autres un désordre & un effroi qu'on ne sçauroit décrire ; l'audace même de Q. Minucius Rufus en fut presque entièrement abattue. Il regardoit les capitaines au visage l'un après l'autre ; il n'y en avoit pas un qui osât faire ferme, ni soutenir seulement la vue de l'ennemi ; ils prenoient tous la fuite sans pouvoir pourtant se sauver ; car, les Numides déjà victorieux, s'étoient répandus dans la plaine, & faisoient main-basse sur tous ceux qui s'écartoient.

Les Romains étant réduits à cette extrêmité, le danger qu'ils couroient ne fut point caché à Q. Fabius Maximus Verrucosus, qui, ayant prévu ce qui devoit arriver, tenoit toujours

ses légions sous les armes, & attendoit le succès du combat, dont il n'apprenoit pas des nouvelles par ses coureurs, mais qu'il regardoit lui-même de dessus une hauteur qui étoit près de son camp. Quand il vit donc l'armée en déroute & enveloppée de tous côtés, & qu'il entendit le cri des soldats comme de gens qui n'avoient plus le courage de se défendre, mais qui étoient saisis de frayeur, & qui tournoient le dos, il frappa sur sa cuisse; & poussant un grand soupir, il dit à ceux qui étoient près de lui: *O Dieux, que Q. Minucius Rufus s'est bien perdu plutôt que je ne pensois, & plus tard qu'il ne vouloit?* Et après avoir commandé aux enseignes d'avancer, & à toute l'armée de les suivre, il cria à haute voix: *Soldats, allons au secours de Q. Minucius Rufus, qui est si brave homme, & qui a tant d'amour pour son païs. Si l'ardeur, avec laquelle il a voulu chasser trop promptement l'ennemi, lui a fait commettre quelque faute, nous l'en reprendrons une autrefois.*

En achevant ces mots, il charge les Numides qui étoient dans la plaine & les dissipe; de-là il fond sur ceux qui poursuivoient les Romains, & taille en pièces ceux qui lui font tête, les autres plient & prennent la fuite de peur d'être enveloppés à leur tour. Annibal, voyant la fortune changée, & Q. Fabius Maximus Verrucosus, qui, l'épée à la main, avec une vigueur fort au-dessus de son âge, se faisoit jour au travers des combattans, & perçoit jusqu'au haut de la colline où étoit Q. Minucius Rufus, fit cesser le combat; & ayant commandé aux trompettes de sonner la retraite, il ramena ses troupes dans son camp; les Romains furent aussi fort aises de se retirer. Comme Annibal s'en retournoit, il dit à ses amis qui étoient au tour de lui: *Ne vous l'avois je pas bien dit très-souvent, que le gros nuage qui étoit sur ces montagnes, creveroit enfin, & verseroit sur nous quelque grand orage.*

Après le combat, Q. Fabius Maximus Verrucosus, ayant ramassé les dépouilles des ennemis qui étoient restées sur le champ de bataille, rentra dans son camp sans laisser échapper une seule parole outrageuse ou fâcheuse contre son Collegue. Mais, Q. Minucius Rufus fit d'abord assembler son armée, & lui dit: » Mes compagnons, » ne point commettre de fautes » dans les grands emplois, cela » est au-dessus de la nature » humaine; mais, tirer de ses » fautes passées des instructions » pour l'avenir, c'est ce qui » est au pouvoir de tout homme » qui a de la vertu & de la sa« gesse. J'avoue donc que j'ai » beaucoup moins de sujet de » me plaindre de la fortune, » que je n'en ai de m'en louer; » car, ce que je n'avois point » appris dans toute ma vie, je » viens de l'apprendre dans

» une petite partie d'un jour. » Je viens de me convaincre, » que, bien loin d'être capa- » ble de commander aux au- » tres, j'ai besoin de quelqu'un » qui me commande; & que je » ne dois pas avoir la folle » ambition de l'emporter sur » ceux à qui il m'est beaucoup » plus glorieux de céder. Vous » n'avez désormais, mes com- » pagnons, qu'un seul Dicta- » teur qui marchera à votre » tête. La seule occasion où je » veux encore vous comman- » der, c'est pour aller lui té- » moigner la reconnoissance » que nous lui devons, & dont » je veux vous donner l'exem- » ple en me soumettant à ses » ordres & en lui obéissant le » premier. «

En même tems, après avoir commandé qu'on portât les aigles & qu'on les suivît, il marcha vers le camp de Q. Fabius Maximus Verrucosus. Dès qu'il fut entré dans ses retranchemens, il alla droit à sa tente. Toute l'armée étonnée & surprise, attendoit avec impatience ce qui devoit arriver. Q. Fabius Maximus Verrucosus étant sorti de sa tente, Q. Minucius Rufus fit planter devant lui les enseignes, & l'appella à haute voix *son pere*. Ses soldats appellerent ceux du Dictateur leurs patrons, nom que les affranchis donnoient à ceux qui les avoient mis en liberté. Le premier bruit appaisé, & les deux armées se tenant dans le silence, Q. Minucius Rufus s'adressa à Q. Fabius Maximus Verrucosus, & lui dit: » Mon Dictateur, vous avez » remporté dans ce jour deux » victoires bien signalées; par » votre valeur vous avez vain- » cu les ennemis; & par votre » prudence & par votre géné- » rosité vous avez vaincu votre » Collegue. Par l'une de ces » victoires vous nous avez sau- » vés, & par l'autre vous nous » avez instruits; & autant que » ma défaite par Annibal a été » honteuse & funeste, autant » l'avantage que vous avez sur » moi, m'a été salutaire & glo- » rieux. Je vous appelle donc » mon pere, n'ayant point de » nom plus vénérable que je » puisse vous donner, quoique » l'obligation que je vous ai » soit plus grande que celle » que j'ai à celui qui m'a mis au » monde; car, je ne lui dois » que la vie, moi seul, au lieu » qu'avec la vie je vous dois » aussi le salut de tous ces vail- » lans hommes. « En finissant ces paroles, il embrassa Q. Fabius Maximus Verrucosus. Ses soldats embrasserent de même leurs camarades qui étoient devenus leurs libérateurs. Ils se jettoient au cou les uns des autres & se baisoient avec tous les témoignages d'une affection réciproque, de manière que le camp étoit rempli d'allégresse. On ne voyoit par-tout que des larmes, que la joie & la tendresse faisoient verser.

Après cela, Q. Fabius Maximus Verrucosus se démit de

la Dictature, & l'on recommença à créer des Consuls. Les premiers qui furent choisis', continuerent de faire la guerre à la manière & selon les projets de Q. Fabius Maximus Verrucosus, en évitant de combattre avec Annibal, en secourant leurs alliés & en entretenant les villes dans la fidélité & dans le devoir. Mais, C. Térentius Varron, homme d'une naissance fort obscure, & qui étoit fort connu par sa témérité & par le crédit que ses lâches flatteries lui avoient acquis auprès du peuple, n'eut pas plutôt été élevé au Consulat, qu'il fit paroître que, par son peu d'expérience & par son audace, il alloit risquer le tout pour le tout; car, il ne cessoit de crier dans toutes les assemblées, que la guerre dureroit toujours pendant qu'on auroit des Fabius pour capitaines. Il ne demandoit qu'un seul & même jour pour voir les ennemis & pour les vaincre. Ayant obtenu que son Collegue & lui commanderoient l'un après l'autre, chacun leur jour, il alla camper devant Annibal, près du lieu, si connu sous le nom de Cannes, & dès le lendemain il y engagea un combat dans lequel l'armée Romaine fut entièrement défaite. On dit qu'il périt dans cette journée cinquante mille Romains, sans compter ceux qui furent faits prisonniers.

La nouvelle de cette défaite causa à Rome une grande désolation, & ce fut alors que l'on vit bien que dans les grands malheurs on ne connoît pas seulement, comme dit Euripide, la fidélité des amis, mais aussi la sagesse des capitaines. Car, ce qu'avant le combat on appelloit dans Q. Fabius Maximus Verrucosus, défaut de courage & froideur, parut d'abord après la bataille, non l'effort d'une raison humaine, mais l'effet surprenant d'un génie divin qui avoit prévu de si loin les choses qui devoient arriver, & qui paroissoient à peine croyables à ceux qui en faisoient une si triste expérience. C'est pourquoi, Rome remettant d'abord en lui ses dernières espérances, & recourant à son bon conseil, comme à un asyle aussi sûr que celui d'un autel ou d'un temple, eut la principale obligation à sa prudence, de ce que le peuple ne se dissipa & ne s'écarta point, comme il avoit fait lorsqu'elle fut prise par les Gaulois. Car, au lieu que, dans le tems où il sembloit qu'il n'y avoit rien à craindre, il avoit paru timide & presque sans espérance, au moment que tout le monde étoit plongé dans une extrême consternation & dans un trouble horrible qui empêchoient qu'on ne remédiât à rien, il marchoit seul dans la ville d'un pas modéré, & avec un visage assuré & tranquille, parlant humainement à tout le monde, calmant les regrets & les lamentations des femmes, & empê-

chant les assemblées de ceux qui s'attroupoient dans les places publiques pour pleurer ensemble leurs malheurs communs.

Il fit aussi assembler le Sénat, & rassura les Magistrats dont il étoit seul la force & l'espérance; car, il n'y en avoit pas un seul qui n'eût les yeux attachés sur lui pour obéir à ses ordres. Il établit donc des corps de garde à toutes les portes pour empêcher le peuple d'abandonner la ville & de s'enfuir. Il régla & limita le tems & le lieu du deuil des familles, ordonnant qu'on ne pleureroit que dans sa maison & pendant trente jours, après quoi il falloit que tout deuil cessât, & que la ville fût pure & nette de tout appareil lugubre. La fête de Cérès étant échue dans ces jours-là, il trouva qu'il valoit beaucoup mieux ne la pas célébrer, & omettre les sacrifices & la procession, que de faire paroître, par le petit nombre & par l'accablement de ceux qui y assisteroient, la grandeur de la perte que la République avoit faite.

Cependant, on apprit qu'Annibal, après la bataille, au lieu de prendre le chemin de Rome, avoit mené ses troupes d'un autre côté. Les Romains reprirent alors courage, & mirent en campagne des armées avec leurs Généraux, dont les principaux étoient Q. Fabius Maximus Verrucosus & Cl. Marcellus, qui, par des qualités presque contraires, avoient acquis une égale réputation. Car, Cl. Marcellus qui avoit une valeur vive & brillante, & qui étoit naturellement hardi & homme de main, & tel que ceux qu'Homère appelle *martiaux* & *fiers*, & qui ne demandoit que les plus grands dangers pour signaler son courage, fut ravi de trouver un ennemi comme Annibal, d'une audace sans bornes, & ne perdit aucune occasion de lui livrer combat; au lieu que Q. Fabius Maximus Verrucosus, persistant dans sa première résolution, espéroit que, si l'on se contentoit de suivre Annibal sans le combattre & sans le harceler, il se ruineroit lui-même; qu'il se consumeroit à une guerre qui n'auroit point de fin, & que son armée, accablée de fatigues, perdroit enfin toute sa vigueur, comme un athlete qui ne sort point de l'arene, & qui ne se donne aucun repos. C'est pourquoi, Posidonius écrit que les Romains appelloient Q. Fabius Maximus Verrucosus *leur bouclier*, & Cl. Marcellus *leur épée*, & que la fermeté & la constance de l'un, à ne vouloir rien hazarder, mêlées avec l'audace & la vivacité de l'autre, qui hazardoit tout, furent le salut de Rome. Car, Annibal rencontrant à tous momens sur ses pas Cl. Marcellus, comme un torrent impétueux, usoit contre lui & diminuoit ses forces; & il ne s'apperçut pas que l'autre, le

minant insensiblement & peu à peu, comme une rivière qui coule sans bruit & qui gagne toujours, le réduisit enfin à une telle extrêmité, qu'il se voyoit également perdu, soit qu'il combattît contre Cl. Marcellus, ou qu'il ne combattît pas contre Q. Fabius Maximus Verrucosus. En effet, pendant tout le tems que dura cette guerre, il eut presque toujours en tête ces deux capitaines qui furent Préteurs, Proconsuls ou Consuls; car, l'un & l'autre furent Consuls cinq fois. Il est vrai qu'enfin il battit & tua Cl. Marcellus dans une embuscade qu'il lui dressa à son cinquième Consulat. Il essaya de se défaire de même de Q. Fabius Maximus Verrucosus, & y employa toutes sortes de ruses & d'artifices, mais toujours en vain. Une fois seulement, il l'avoit déjà surpris & l'avoit presque attiré dans le piege; parce qu'ayant contrefait des lettres des principaux de Métaponte, il les envoya à ce Général. Ces lettres portoient que la ville étoit près de se rendre à lui, & que ceux qui étoient du complot n'attendoient qu'à le voir à leurs portes.

Q. Fabius Maximus Verrucosus, ajoûtant foi à ces lettres, avoit déjà fait un grand détachement qu'il devoit commander lui-même, & avoit donné ordre qu'on se tînt prêt pour la nuit; cependant, les auspices ne lui ayant pas été favorables, il changea de dessein, & bientôt après il apprit que ces lettres avoient été supposées par Annibal, qui lui avoit dressé une embuscade près de la ville où il l'attendoit. Mais, peut-être ce bonheur, dit Plutarque, doit-il être imputé à la bienveillance & à la protection des Dieux?

Q. Fabius Maximus Verrucosus étoit persuadé qu'il valoit beaucoup mieux prévenir & arrêter, par sa douceur & par son affabilité, l'infidélité des alliés & les révoltes des villes, que d'approfondir les moindres soupçons & d'exercer d'abord des rigueurs contre les personnes suspectes. L'on dit à ce sujet, qu'ayant été informé qu'un soldat du païs des Marses, qui par sa valeur & par sa naissance tenoit un des premiers rangs dans les troupes des alliés, avoit sollicité d'autres soldats d'aller se rendre à Annibal, il ne l'irrita point par un châtiment exemplaire; mais s'adressant à lui-même, sans lui rien témoigner de ce qu'il sçavoit, il lui avoua qu'on avoit grand tort de l'avoir négligé, & de n'avoir pas avancé un si brave homme: » Je me pleins, » lui dit-il, de ces officiers qui » donnent les honneurs plutôt à » la faveur qu'au mérite; mais » désormais, je m'en prendrai » à toi, si, lorsque tu auras » besoin de quelque chose, tu » ne t'adresses à moi-même & » ne viens me parler. « En même tems, il lui fit donner un beau cheval de bataille, l'ho-

nora de toutes les autres marques de distinction, & le rendit par-là très-fidele & très-affectionné au service de la République. Aussi trouvoit-il que c'est une chose bien étrange, que les écuyers & les chasseurs domptent & emportent, par le soin, par l'habitude & par la nourriture, bien plus que par le fouet & par le collier, la férocité & l'indocilité des animaux les plus rebelles; & qu'un homme, qui a à gouverner des hommes, ne sçache pas les corriger par sa patience & par sa douceur, & qu'il exerce contr'eux plus de violence que les jardiniers n'en emploient contre les arbres les plus sauvages, qu'ils adoucissent, & s'il est permis de parler ainsi, qu'ils apprivoisent si bien par la culture, qu'ils leur font porter les plus excellens fruits.

Une autrefois, quelques officiers lui rapporterent qu'un soldat Lucanien quittoit fort souvent son poste, & s'écartoit du camp. Il leur demanda quel homme c'étoit d'ailleurs; & sur ce que ses officiers lui en rendirent tous de fort bons témoignages, l'assurant que dans toute l'armée il n'y avoit pas un meilleur soldat, & lui en disant même quelques actions remarquables où il avoit fort bien payé de sa personne, & avoit acquis beaucoup d'honneur; il voulut s'informer de la cause de ses absences. Il trouva qu'il étoit amoureux d'une jeune femme, & que pour la voir il étoit obligé d'aller fort loin & avec beaucoup de danger. Il envoya à son insçu des soldats pour chercher sa maîtresse; quand on la lui eut amenée, il l'enferma dans sa tente; & ayant fait appeller le Lucanien, il le prit en particulier & lui dit: » Je sçais que, contre la discipline & contre nos loix, tu passes très-souvent la nuit hors du camp; mais je sçais aussi que tu es un fort brave homme. Je te pardonne donc toutes tes fautes en faveur de tes services; mais pour l'avenir je m'en vais te donner en garde à une personne qui me répondra de toi. « En même tems, pendant que le soldat, surpris & étonné, ne sçavoit que répondre, il fit sortir sa maîtresse, & la lui mit entre les mains, lui disant: » Celle-ci m'est caution que tu demeureras à l'armée avec nous; c'est à toi à faire voir que tu ne nous quittois pas pour faire quelque méchante action, dont l'amour n'étoit que le prétexte. «

Annibal s'étoit emparé de Tarente par trahison; Q. Fabius Maximus Verrucosus la reprit de cette manière. Il y avoit dans son armée un jeune homme Tarentin, qui avoit à Tarente une sœur dont il étoit tendrement aimé. Un capitaine Bruttien, l'un des officiers de la garnison qu'Annibal avoit mise dans la place, étoit éper-

dument amoureux de cette fille. Cela fit naître au Tarentin le dessein d'une entreprise dont il se promit un heureux succès. Il la communiqua à Q. Fabius Maximus Verrucosus ; & ayant obtenu permission de s'absenter de l'armée, il se retira dans sa ville, prétextant qu'il quittoit le service de Rome pour vivre avec sa sœur. Les premiers jours le Bruttien n'alla point chez sa maîtresse qui croyoit que son frere ne sçavoit rien du commerce qu'elle avoit avec lui. Mais, au bout de quelque tems, le Tarentin dit à sa sœur : » Pendant que » j'étois au camp, il couroit » un grand bruit que tu avois » quelque habitude avec un des » principaux officiers qui sont » ici en garnison, je te prie de » me dire qui il est ; car, si » c'est un homme de réputation » & un brave homme, la guer» re, qui confond toutes cho» ses, regarde peu à la nais» sance ; il n'y a rien de hon» teux dans ce qu'exige la né» cessité ; au contraire, c'est » un fort grand bonheur que, » dans un tems où la justice est » foible, on puisse tirer parti » de la force, de manière » qu'on y trouve de la dou» ceur. « La jeune fille, enhardie par ces paroles, envoie chercher le Bruttien, & lui fit faire connoissance avec son frere. Celui-ci, procurant au barbare toutes les commodités qu'il pouvoit souhaiter, & rendant sa sœur encore plus facile & plus complaisante, gagna tellement sa confiance & se l'attacha si fort, qu'il ne lui fut pas bien difficile de se prévaloir de la passion de cette ame mercénaire, pour le faire changer de parti, sur l'espérance des grandes récompenses qu'il lui promit de la part de Q. Fabius Maximus Verrucosus. C'est ainsi que l'écrivent la plûpart des Historiens.

Pendant que cela se tramoit, Q. Fabius Maximus Verrucosus voulant éloigner Annibal de la place, envoya ordre à la garnison de Rhege, de ravager le païs des Bruttiens, & & de s'emparer de la forteresse de Caulon. Cette garnison de Rhege étoit de huit mille hommes, & presque toute composée de déserteurs, ou de quelques méchantes milices que l'on avoit transportées de Sicile, après les avoir notées d'infamie pour leurs brigandages, & qui par conséquent pouvoient être exposées à la boucherie, sans que la République perdît beaucoup. Il pensa donc qu'en les jettant au devant d'Annibal comme un appât, il l'éloigneroit de Tarente, & cela arriva comme il l'avoit pensé. Annibal, attiré par cette proie, décampa avec toute l'armée ; & d'abord après son départ Q. Fabius Maximus Verrucosus investit la place. Le sixième jour du siège, le jeune homme qui, par le moyen de sa sœur, avoit traité avec le Bruttien, vint le trouver la

nuit dans sa tente, après avoir bien observé le lieu où cet officier étoit de garde, & où il devoit recevoir ceux qui attaqueroient de ce côté-là. Q. Fabius Maximus Verrucosus ne voulut pourtant pas se reposer entièrement du succès de cette entreprise sur la trahison de ce Bruttien ; mais, s'avançant lui-même de ce côté-là avec des troupes choisies, il les tint dans un grand silence, pendant que le reste de l'armée attaquoit par mer & par terre avec un bruit effroyable & des cris horribles. La plûpart des Tarentins, également trompés, & par le silence, & par le bruit, accoururent où leur paroissoit tout l'effort des attaques ; & dans ce tems-là le capitaine Bruttien donna le signal à Q. Fabius Maximus Verrucosus, qui, montant avec des échelles sur la muraille, se rendit maître de la ville.

Il semble qu'en cette rencontre il se laissa entièrement vaincre à la vaine gloire ; car, il ordonna qu'on passât au fil de l'épée les Bruttiens les premiers, afin qu'on crût qu'il avoit emporté la ville de vive force, & qu'on ne pût pas le convaincre d'avoir employé la trahison. Mais, il se trompa dans ses espérances ; car, à la réputation qu'il craignoit, il ajoûta celle d'une extrême cruauté & d'une horrible perfidie. On tua aussi un grand nombre de Tarentins, & on en vendit jusqu'à trente mille ; la ville fut entièrement pillée. On porta au trésor public trois mille talens ; & comme on ne pouvoit suffire à recevoir toutes les richesses & les dépouilles qu'on apportoit de tous côtés, on dit que le trésorier demanda à Q. Fabius Maximus Verrucosus *ce qu'il vouloit qu'on fît des dieux*, voulant parler des tableaux & des statues ; & que ce Général répondit : *Laissons à Tarente ses dieux irrités.* Il ne laissa pourtant pas de prendre le colosse d'Hercule, qu'il plaça dans le capitole, & mit tout auprès sa propre statue équestre, faite de bronze ; & en cela il se montra beaucoup moins fin connoisseur en ces sortes d'ouvrages que M. Claudius Marcellus, ou pour mieux dire, il rendit la bonté & l'humanité de M. Claudius Marcellus encore plus admirables.

De retour à Rome, il triompha pour la seconde fois ; & ce triomphe fut beaucoup plus éclatant que le premier. Il lui fut décerné, comme à un vaillant Athlete, qui faisoit tête à Annibal, qui renversoit tous ses desseins, & qui éludoit aussi facilement toutes ses attaques, qu'un lutteur se démêle des bras d'un ennemi qui n'a plus la même vigueur & la même force. Car, l'armée d'Annibal étoit en partie énervée par le luxe & par les richesses, & en partie abattue & affoiblie par les combats continuels.

Les Romains rendirent à Q. Fabius Maximus Verrucosus

tous les honneurs imaginables, & décernerent le Consulat à son fils. Celui-ci étant en charge, & dépêchant quelques ordres qui concernoient la guerre, son pere, soit à cause de son grand âge & de sa foiblesse, soit qu'il voulût éprouver son fils, monta à cheval pour l'aller trouver, & passoit à travers la foule de gens qui étoient au tour de lui, & qui attendoient ses ordres. Le jeune homme, l'ayant apperçu de loin, ne put le souffrir, & lui envoya un licteur qui lui ordonna de descendre & de s'approcher à pied, s'il avoit affaire au Consul. Cet ordre parut très-dur à toute l'assemblée, qui, jettant les yeux sur Q. Fabius Maximus Verrucosus, lui témoignoit par son profond silence qu'il étoit mal traité & qu'on faisoit tort à sa gloire. Mais, lui descendant en même tems, il courut à son fils à grands pas; & l'embrassant avec tendresse: « Tu penses hautement, mon fils, lui dit-il, » & tu fais fort bien; car, tu » sens à quels hommes tu commandes, & quelle est la » grandeur de la puissance que » tu as en main. C'est ainsi que » nous & nos ayeux avons augmenté la majesté de Rome, » en mettant toujours au second rang, après la patrie, » nos peres & nos enfans. »

En ce tems-là, P. Scipion, qui avoit chassé d'Espagne les Carthaginois, après les avoir défaits en plusieurs batailles, & qui avoit soumis plusieurs nations, pris plusieurs grandes villes & fait un très-grand butin, revint à Rome, & fut aussi honoré & favorisé qu'aucun autre Capitaine l'eût jamais été; car, d'abord il fut nommé Consul. Voyant donc que le peuple n'attendoit & ne demandoit de lui que de grandes choses, il pensa que de s'attacher à suivre pas à pas Annibal en Italie, c'étoit un exploit qui n'avoit rien de brillant, & qui sentoit son vieillard accablé d'années; & il conçut d'abord le dessein d'aller remplir l'Afrique & Carthage de légions Romaines, de ravager cette terre ennemie, & de transporter dans son sein la guerre, qu'elle avoit osé porter jusqu'aux murailles de Rome. Dans cette vue, il faisoit tous ses efforts pour obliger les Romains à approuver sa résolution; mais, Q. Fabius Maximus Verrucosus remplissoit la ville de frayeurs & de craintes, criant hautement que par la folie & par la témérité d'un jeune homme sans expérience, elle alloit être précipitée dans un danger évident, où elle trouveroit son entière ruine, & il faisoit & disoit tout ce qu'il croyoit capable d'en détourner les citoyens. Mais, il ne persuada que le Sénat; le peuple s'opiniâtra à croire qu'il en vouloit personnellemenr à P. Scipion par l'envie qu'il portoit à ses prospérités, & dans la crainte que s'il venoit à

faire quelque grand exploit, & à terminer entièrement la guerre, ou seulement à l'éloigner de l'Italie, cette opposition ne le fit paroître trop lâche & trop mou, lui qui l'avoit traînée pendant tant d'années.

Il y a de l'apparence que Q. Fabius Maximus Verrucosus se porta d'abord à contredire P. Scipion par un excès de prudence, & pour ne vouloir rien mettre au hazard, épouvanté du grand danger auquel on exposoit la République ; mais qu'enfin il se roidit trop, & alla plus loin qu'il ne falloit, poussé par son ambition & par une émulation démesurée pour arrêter la gloire & la grandeur de son rival ; car, il persuada à Crassus, Collegue de Scipion dans le Consulat, de ne lui pas abandonner la conduite de l'armée, de ne lui pas céder, & s'il le jugeoit à propos, de passer lui-même à Carthage ; il empêcha aussi qu'on n'assignât à P. Scipion les fonds pour la guerre. C'est pourquoi, P. Scipion, obligé de se fournir ailleurs de tout ce qui étoit nécessaire pour cet armement, le ramassa de toutes les villes de Toscane, qui s'offrirent les premières à contribuer de leur bon gré, à cause de la bienveillance qu'elles lui portoient.

Q. Fabius Maximus Verrucosus, ne se contentant pas de cette première tentative, revint contre P. Scipion par un autre chemin. Il retint les jeunes gens qui s'offroient volontairement pour le suivre à ce voyage, & ne cessoit de dire, dans les conseils & dans les assemblées du peuple, « qu'il » ne suffisoit pas à P. Scipion » de fuir Annibal, s'il n'emme- » noit aussi toutes les forces » qui leur restoient en Italie, » repaissant la jeunesse de vai- » nes espérances, & leur per- » suadant d'abandonner leurs » peres, leurs femmes, leurs » enfans & leur ville, aux por- » tes de laquelle il voyoit un » puissant ennemi, jusques-là » toujours invincible. » Ces paroles jetterent une si grande terreur dans l'esprit des Romains, qu'ils ordonnerent que P. Scipion n'employeroit à cette guerre d'Afrique que l'armée qui étoit en Sicile, & qu'il lui seroit seulement permis de choisir trois cens hommes parmi ceux qui l'avoient fidelement servi en Espagne, & de les mener avec lui. Et en cela il semble que Q. Fabius Maximus Verrucosus ne fit que suivre son naturel, qui le portoit à prendre ses sûretés en toutes choses.

P. Scipion ne fut pas plutôt passé en Afrique, que Rome retentit du bruit de ses glorieux exploits, & de ses victoires, aussi merveilleuses pour leur grandeur que pour leur beauté. Ce bruit fut bientôt suivi d'une quantité innombrable de dépouilles, qui en furent la confirmation. On apprit qu'il avoit fait prison-

nier un roi des Numides; qu'il avoit brûlé en un même jour deux camps des ennemis, où il avoit peri, par le fer & par le feu, un nombre infini d'hommes, d'armes & de chevaux, & que les Carthaginois avoient envoyé à Annibal des Ambassadeurs pour le rappeller & pour le prier de renoncer à ses vaines espérances, qui n'avoient point de fin, & de venir incessamment secourir sa patrie. On ne parloit donc à Rome que de P. Scipion & de ses grands succès. Cela n'empêcha pas Q. Fabius Maximus Verrucosus de demander qu'on lui envoyât un successeur, & il ne donna d'autre fondement & d'autre prétexte à sa réquisition, que cette maxime si connue, *qu'il étoit très-dangereux de confier de si grandes choses à la fortune d'un seul homme, parce qu'il est bien difficile qu'un même homme soit toujours heureux.*

Mais, par-là il offensa extrêmement le peuple, qui crut qu'il étoit homme difficile & envieux, ou que la vieillesse avoit entièrement refroidi son courage & éteint ses espérances, en lui faisant paroître Annibal beaucoup plus terrible qu'il n'étoit. Car, lors même qu'Annibal, forcé de quitter l'Italie & de s'en retourner en Afrique, s'embarqua avec toutes ses troupes, Q. Fabius Maximus Verrucosus ne permit pas que la joie & la confiance que son départ donnoit au peuple, fussent exemptes d'inquiétude & de trouble. Il publioit par-tout que jamais les affaires n'avoient été si désespérées; que Rome alloit être réduite à l'extrêmité, parce qu'Annibal seroit encore plus redoutable en Afrique sous les murs de Carthage, & que P. Scipion alloit avoir sur les bras une armée encore teinte du sang de tant de Préteurs, de Dictateurs & de Consuls; de sorte que par ces paroles il remplissoit la ville d'effroi; & quoique la guerre fût toute passée en Afrique, le danger paroissoit plus près de Rome qu'il n'avoit jamais été.

Mais, peu de tems après, P. Scipion ayant defait Annibal en bataille rangée, & humilié l'orgueil de Carthage, qu'il vit abattue à ses pieds, donna à ses citoyens une joie beaucoup plus grande qu'ils n'avoient jamais osé l'espérer; & il raffermit & rassura l'Empire, qui avoit été véritablement ébranlé par plusieurs tempêtes. Il est vrai que Q. Fabius Maximus Verrucosus ne vécut pas jusqu'à la fin de cette guerre, qu'il ne sçut point les nouvelles de la défaite d'Annibal, & qu'il ne fut pas témoin de la grande prospérité de sa patrie; car, il tomba malade dans le tems qu'Annibal abandonnoit l'Italie, & mourut en peu de jours, l'an de Rome 549, & 203 avant Jesus-Christ. On dit que les Thébains enterrerent Epaminondas aux dépens du public, parce qu'il étoit mort dans une si grande pauvreté,

qu'après son décès on ne trouva dans sa maison qu'une broche de fer. Les Romains n'enterrerent pas Q. Fabius Maximus Verrucosus aux dépens de la République ; chacun fournit pour ses obseques une des plus petites pieces de monnoie, non pas pour suppléer à sa pauvreté, mais pour avoir la consolation de contribuer chacun à ses funerailles, comme à celles de leur pere commun; de manière que sa mort fut couronnée d'une gloire & d'un honneur qui convenoient parfaitement à sa vie. Il mourut dans un âge extrêmement avancé, s'il en faut croire Valère Maxime. Car, selon cet Auteur, il fut Augure durant soixante-deux ans; & il étoit déjà sans doute homme formé quand il entra dans cette place, d'où Valère Maxime conclut qu'il vécut presque un siécle entier.

DIGRESSION

Sur le caractère de Q. Fabius Maximus Verrucosus.

On ne peut contester à ce Général d'excellentes qualités, & d'autant plus admirables qu'elles sont plus rares. Affronter dans les combats les plus grands dangers & la mort même, c'est un grand effort de vertu, ordinaire néanmoins. Mais, souffrir patiemment les reproches les plus injurieux & les moins mérités, voir sa réputation déchirée avec autant d'insolence que d'injustice, par un officier subalterne & dépendant, s'exposer à un décri général pour garder une conduite seule capable de sauver l'État, voir enfin les services les plus importans payés de la plus dure ingratitude par un peuple entier, & ne point s'écarter néanmoins ni de son plan ni de son devoir, au milieu de tant & de si sensibles sujets de mécontentement; il faut avouer que c'est l'effet d'une force, d'une constance, & d'une noblesse de sentimens beaucoup au-dessus du commun. La vertu dans la plûpart des hommes, est si languissante & si foible, qu'elle ne sçauroit presque se soutenir, si elle n'est appuyée de l'approbation & de l'estime des hommes. Combien ce généreux mépris de la gloire est-il devenu glorieux pour Q. Fabius Maximus Verrucosus, & avec quelle usure ne lui a-t-il pas rendu ce qu'il paroissoit avoir perdu & sacrifié pour le bien public ?

C'est cet amour du bien public qui étoit l'ame de toutes ses actions, & qui lui inspira toujours cette fermeté & cette constance inébranlable pour le service de la patrie, contre laquelle il ne se permit jamais le moindre ressentiment, quelque injure qu'il en reçût.

A ces excellentes qualités, Q. Fabius Maximus Verrucosus en ajoûta une autre, non moins estimable, ni moins rare, qui est de résister aux doux & puissans attraits de la vengean-

ce, devenus si naturels à l'homme depuis sa corruption. Non seulement il ne lui échappe aucun mot d'indignation & d'insulte contre un ennemi qui l'a si cruellement outragé, mais pouvant, peu de tems après le laisser périr dans une action où il s'est engagé par sa témérité, il vole à son secours, le tire du péril, reçoit sa soumission, & lui rend son amitié, sans lui faire sentir, par le plus léger reproche, son tort & son injustice.

La conduite que garda Q. Fabius Maximus Verrucosus à l'égard d'Annibal, ne songeant qu'à rendre insensiblement la confiance aux armées Romaines, découragées par les défaites précédentes; qu'à amortir l'ardeur impétueuse du jeune vainqueur qu'il avoit en tête, par des délais affectés; à miner peu à peu & à consumer ses forces, en ne cessant de le harceler; à le mettre hors d'état & de ravager les terres des alliés, & de le forcer malgré lui à une action décisive; cette conduite, dis-je, a toujours été regardée comme l'effet d'une prudence consommée, & d'une connoissance parfaite des règles de l'art militaire. Elle valut à Q. Fabius Maximus Verrucosus, le glorieux titre de *sage Temporiseur*, qui par ses délais avoit sauvé l'État; titre qui lui a fait plus d'honneur que toutes les victoires qu'il auroit pu remporter. Quel courage en effet, & quelle grandeur d'ame ne falloit-il point, pour se mettre au-dessus des rumeurs & des reproches de toute une armée, & de presque tout le peuple, & pour n'avoir en vue que le salut de la patrie? C'est ce qu'Ennius, Poète presque contemporain, a si bien exprimé par ce vers connu de tout le monde :

Unus homo nobis cunctando restituit rem.

Mais, quelque grande & juste estime qu'ait acquis à Q. Fabius Maximus Verrucosus, un mérite supérieur, sa conduite à l'égard de P. Scipion fait naître contre lui de violens soupçons, de jalousie & d'envie, vices capables de ternir seuls la plus éclatante réputation. Il s'oppose au dessein que formoit ce jeune Général de passer en Afrique, & il le fait avec une aigreur & une malignité qui-reifentent bien la passion, quoique couvertes & déguisées peut-être à ses propres yeux d'un zele apparent du bien public. Le dessein ayant été approuvé dans le Sénat contre son avis, il emploie tout son crédit à en traverser l'exécution en empêchant qu'on ne lui fournisse les fonds nécessaires, & qu'on ne lui permette de faire de nouvelles levées. P. Scipion ayant surmonté tous ces obstacles, & étant passé en en Sicile, Q. Fabius Maximus Verrucosus saisit des bruits vagues répandus contre lui, &

sans autre examen conclut à le rappeller, & à lui ôter le commandement. Reconnoit-on dans un tel procédé la sagesse d'un vieillard d'ailleurs si respectable? Voilà où conduit l'amour propre, nourri par de longs succès, & une trop grande estime de sa propre excellence, qui ne souffre point de rival.

FABIUS [M.] BUTÉO, *M. Fabius Buteo*, (*a*) donna un rare exemple de modération & de sagesse. L'an de Rome 536, on jugea à propos de créer un Dictateur pour choisir de nouveaux Sénateurs, & même de jetter les yeux sur le plus ancien de ceux qui avoient passé par cette Magistrature; & l'on fit revenir le Consul C. Térentius Varron, pour le nommer. Dès qu'il fut arrivé, il choisit, en vertu de l'arrêt du Sénat, M. Fabius Butéo, sans maître de la cavalerie, avec pouvoir d'exercer la Dictature pendant six mois. On ne lui donna point de maître de la cavalerie, parce qu'il y avoit un autre Dictateur qui s'étoit rendu à l'armée avec son maître de cavalerie.

Dès que M. Fabius Butéo fut monté sur la tribune aux harangues, accompagné de ses Licteurs, il fit observer lui-même toutes les irrégularités qui se trouvoient dans sa nomination. Il déclara qu'il n'approuvoit point, ni qu'il y eût deux Dictateurs en même tems dans la République, ce qui n'étoit jamais arrivé; ni qu'on l'eût élevé lui-même à cette dignité, sans lui donnner un Général de la cavalerie; ni qu'on eût donné une seconde fois l'autorité de Censeur à la même personne; ni enfin qu'on eût permis à un Dictateur de rester six mois en charge, à moins qu'il n'eût été créé pour faire la guerre. Il ajoûta que si la nécessité avoit obligé de s'élever au-dessus des loix, pour lui il étoit obligé de s'en rapprocher le plus qu'il lui seroit possible; qu'il n'effaceroit du tableau des Sénateurs aucun de ceux qui y étoient, afin qu'il ne fût pas dit qu'un seul homme eût été arbitre souverain de l'honneur & de la dignité d'un Sénateur; & quant aux places vacantes, qu'en les remplissant il se régleroit sur des distinctions reconnues & indépendantes de son choix, & non pas sur le mérite personnel des sujets, dont il ne lui convenoit pas de se rendre seul juge.

Il tint parole, & après avoir fait lire la liste des anciens Sénateurs, à laquelle il ne toucha point, il nomma pour remplacer les morts, premièrement ceux qui avoient exercé quelque magistrature curule, en suivant l'ordre des tems où chacun d'eux y avoit été reçu. Ensuite, il nomma ceux qui avoient été Édiles Plébéïens, Tribuns du peuple, ou Quef-

(*a*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 22, 23. Roll. Hist. Rom. Tom. III. p. 285. *& suiv.*

teurs ; puis ceux qui avoient remporté des dépouilles sur les ennemis, ou mérité la couronne civique.

Après avoir créé de cette manière cent soixante-dix-sept Sénateurs avec l'approbation générale de tous les citoyens, il abdiqua la Dictature, & descendit de la tribune comme particulier; & ayant ordonné à ses Licteurs de se retirer, il se mêla dans la foule, & y demeura à dessein assez long-tems, pour éviter que le peuple le reconduisît en pompe à son logis. Mais, sa modestie ne refroidit point l'ardeur des citoyens. Quand il se retira, ils lui formerent un cortege fort nombreux, & l'accompagnerent jusques chez lui avec beaucoup de zele & de respect.

Il y a dans le discours & dans la conduite de M. Fabius Butéo, une modération & une sagesse, auxquelles on ne peut refuser son estime & son admiration. C'étoit un petit nombre de pareils Sénateurs, qui dans les affaires importantes formoient toujours l'avis de la compagnie, & qui étoient comme l'ame des délibérations & du gouvernement.

FABIUS [Q.] MAXIMUS, *Q. Fabius Maximus*, (a) fils de Q. Fabius Maximus Verrucosus, étoit Édile Curule, lorsqu'il fut nommé Préteur, l'an de Rome 538. En cette qualité, il commanda deux légions dans l'Apulie. Il fut élevé au Consulat l'année suivante, pendant qu'il étoit absent, & on lui donna pour Collegue T. Sempronius Gracchus, qui étoit aussi absent. Aussi-tôt que leur élection eut été faite, on les fit venir à Rome, & on les chargea d'aller faire la guerre contre Annibal.

Q. Fabius Maximus partit pour l'Apulie; où son pere vint le joindre auprès de Suessule, pour servir sous lui en qualité de Lieutenant Général. Son fils étant venu au-devant de lui, les Licteurs qui le précédoient, par respect pour l'âge & pour la haute réputation de ce grand homme, le laissoient avancer à cheval sans rien dire, & il avoit déjà passé le onzième. Son fils s'en étant apperçu, ordonna au dernier des Licteurs qui marchoit immédiatement devant lui, de faire son devoir. Alors, cet officier, ayant crié au vieillard qu'il eût à mettre pied à terre, il obéit sur le champ, & en s'approchant du Consul : *Je voulois*, lui dit-il, *mon fils, éprouver si vous sçaviez que vous êtes Consul.*

Étant parti de Suessule, il forma le dessein d'assieger Arpi. Après en avoir examiné de près la situation & les murailles, il résolut de l'attaquer par un endroit, qui étant le plus

(a) Plut. T. I. p. 188. Tit. Liv. L. XXIV. c. 9, 11, 12, 43. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. III. p. 399. *& suiv.*

fort, étoit aussi le moins gardé. Il fit un détachement de ce qu'il y avoit de meilleurs officiers & de plus braves soldats, qu'il chargea d'escalader de nuit le mur par cet endroit, & de rompre ensuite une porte basse & étroite, qui donnoit sur une rue peu fréquentée, dans une partie de la ville qui étoit presque déserte. Un orage survint fort à propos pour eux, la pluie qui commença vers le minuit, ayant obligé les sentinelles de se mettre à couvert en abandonnant leurs postes. Le mur fut escaladé, & la porte rompue. Au premier bruit des trompettes, qui étoit le signal dont on étoit convenu, Q. Fabius Maximus fit avancer ses troupes, & entra dans la ville un peu avant le jour, par la porte qu'il avoit fait abattre. Ce fut alors que les ennemis s'éveillerent; & déjà la pluie finissoit aux approches du jour. La garnison qu'Annibal avoit mise dans Arpi, étoit de cinq mille hommes, auxquels les habitans avoient joint trois mille de leurs citoyens, qu'ils avoient armés à leurs dépens. Les Carthaginois, qui n'étoient pas assurés de leur fidélité, & qui craignoient d'en être attaqués par derrière, les firent marcher à leur tête. On combattit d'abord au milieu des ténebres & dans des rues étroites, les Romains s'étant emparés non seulement des avenues, mais même du toit des maisons les plus voisines de la porte, pour empêcher que d'en haut on ne les accablât de pierres. Pendant qu'on en étoit aux mains, sur quelques reproches que les Romains firent aux habitans d'Arpi de s'être livrés à une nation étrangère & barbare, ceux-ci témoignerent que c'étoit bien malgré eux, & que leurs chefs les avoient vendus sans attendre leur consentement. Et bientôt, en conséquence de ces éclaircissemens mutuels, le Préteur de la ville ayant été conduit au Consul, & ayant tiré de lui parole qu'on oublieroit le passé, les Arpiniens tournerent tout d'un coup leurs armes contre les Carthaginois. Dans le même moment, environ mille Espagnols se rangerent aussi sous les enseignes du Consul, sans avoir exigé autre chose de lui, sinon que la garnison Carthaginoise auroit toute liberte de se retirer. On ouvrit aussitôt les portes aux Carthaginois sans leur faire aucun tort, comme on étoit convenu, & ils allerent trouver Annibal auprès de Salapie. C'est ainsi qu'Arpi rentra sous la puissance des Romains sans perdre aucun de ses habitans, à l'exception d'un seul qui les avoit trahis deux fois.

FABIUS [Q.] MAXIMUS, *Q. Fabius Maximus.* (a) On lit dans Tite-Live, sous l'an de Rome 545 : » Vers la fin de la

(a) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 9.

» campagne. . . . Q. Fabius » Maximus le pere, ayant été » envoyé à Rome par M. Livius, dont il étoit Lieutenant, déclara au Sénat de la » part de ce Conful, que le » Préteur L. Porcius étant en » état avec fes légions de défendre la Gaule, on pouvoit » permettre à M. Livius de » revenir à Rome avec l'armée » Confulaire. « Il y en a qui ont bien de la peine à croire que Q. Fabius Maximus le Pere, qui étoit alors dans un âge fort avancé, ne fût qu'un fimple Lieutenant. Il femble qu'il vaudroit donc mieux lire, avec un ancien manufcrit, *Q. Fabius, fils de Maximus.*

FABIUS [L.], *L. Fabius*, Λ. Φαβιος, (*a*) fut envoyé en ambaffade à Carthage avec M. Bébius Tamphilus & L. Sergius, l'an de Rome 549, & 203 avant Jefus-Chrift. *Voyez* Bébius.

FABIUS [M.] BUTÉO, *M. Fabius Buteo*, (*b*) étoit Édile Curule avec M. Valérius Falto, l'an de Rome 549, & 203 avant Jefus-Chrift. Il fut nommé Préteur pour l'année fuivante, & eut la Sardaigne pour département.

FABIUS [Q], *Q. Fabius*, (*c*) fils de la fœur de la femme de T. Quintius Flamininus, fut envoyé de Grece à Rome par ce Général, l'an de Rome 555, & 197 avant JefusChrift.

FABIUS [Q.] BUTÉO, *Q. Fabius Buteo*, (*d*) fut nommé Préteur l'an de Rome 556, & 186 avant Jefus-Chrift. L'Efpagne Ultérieure lui étant échue pour département, on lui donna une légion avec quatre mille hommes d'infanterie & trois cens cavaliers des alliés du nom Latin, & on lui ordonna de fe rendre inceffamment dans fa province.

FABIUS [Q.] LABÉON, *Q. Fabius Labeo*, (*e*) étoit Queſteur de la ville avec L. Aurélius, l'an de Rome 556. Ces deux Magiftrats eurent une grande difpute avec tous les Prêtres; comme ceux-ci n'avoient point fourni leur contingent pendant la guerre de Carthage, ils les obligerent de payer en entier ce qu'ils devoient pour les années qu'ils s'étoient difpenfés de payer.

Q. Fabius Labéon fut nommé Préteur l'an de Rome 563, & eut le commandement d'une flotte en Afie. Ce Général, après avoir examiné ce qu'il lui conviendroit le plus de faire, pour ne pas refter dans l'inaction pendant fa Préture, crut que le meilleur parti qu'il pût prendre, étoit de paffer dans la Crete. Les Cydoniates avoient déclaré la guerre aux Gortyniens & aux Gnoffiens; & l'on retenoit, difoit-on, efclaves dans les

(*a*) Tit. Liv. L. XXX. c. 25.
(*b*) Tit. Liv. L. XXX. c. 26, 40.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 36.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 24, 26.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 42. L. XXXVII. c. 47, 50, 60. L. XXXIX. c. 32, 44, 45, 56. L. XL. c. 1, 42.

les différentes parties de cette isle, un grand nombre de prisonniers, tant de Rome, que des autres parties de l'Italie. Étant donc parti d'Éphèse avec sa flotte, il n'eût pas plutôt abordé dans la Crete, qu'il envoya des courriers de toutes parts, pour avertir les habitans de mettre les armes bas, de faire chercher tout ce qu'il y avoit de prisonniers dans les villes & dans les campagnes, & de les lui ramener avec des Ambassadeurs avec lesquels il pût parler d'affaire. Les Crétois ne se mirent pas beaucoup en peine de ses avis & de ses ordres, & les Gottyniens furent les seuls qui renvoyerent les prisonniers qu'ils avoient en leur puissance. Cependant, Valérius Antias a écrit que les habitans de cette isle, pour éviter la guerre dont ils étoient menacés, renvoyerent quatre mille prisonniers à Q. Fabius Labéon, & que ce fut la seule raison qui engagea le Sénat à accorder le triomphe naval à ce Général qui n'avoit rien fait d'ailleurs. Q. Fabius Labéon s'en retourna de Crete à Éphèse, d'où ayant envoyé quatre galères sur les côtes de Thrace, il chassa les garnisons d'Antiochus, d'Enus & de Maronie, & rendit la liberté à ces deux villes.

Cinq ans après, les vœux du public l'appelloient au Consulat; mais, le peuple fut forcé de lui préférer Pub. Claudius Pulcher. On le nomma pourtant cette année Triumvir avec M. Fulvius Flaccus & Q. Flaccus Nobilior. Ces Triumvirs conduisirent deux colonies, l'une à Pollentia dans le Picénum, & l'autre à Pisaure, & donnerent à chaque citoyen six arpens de terre. L'année suivante, Q. Fabius Labéon fut élevé au Consulat avec M. Claudius Marcellus; mais, il ne fit rien de mémorable dans la Ligurie, où il étoit allé faire la guerre. Trois ans après, il fut élu Pontife, en la place de L. Valérius Flaccus, qui étoit mort de la peste.

FABIUS [Q.] PICTOR, *Q. Fabius Pictor*, (a) fut sacré Flamen Quirinalis, c'est-à-dire, Prêtre de Romulus, l'an de Rome 562 & 190 avant Jesus-Christ. L'année suivante, il fut élevé à la préture, & eut la Sardaigne pour département. Mais, avant qu'il partît pour sa province, il s'éleva entre lui & le Souverain Pontife P. Licinius, une dispute très-vive. P. Licinius retint à Rome Q. Fabius Pictor, afin qu'il s'y acquittât des fonctions de son ministère, & l'empêcha d'aller en Sardaigne. Cette affaire fut débattue auparavant avec beaucoup de chaleur, & dans le Sénat, & devant le peuple. Les deux adversaires employerent l'un contre l'autre les voies de fait; ils se firent condamner

(a) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 47, 50, 51. L. XLV. c. 44.

réciproquement à l'amende ; l'un & l'autre fut obligé de donner des cautions ; on implora le secours des Tribuns, & on porta l'affaire au Tribunal du peuple. Enfin, après bien des contestations, la religion l'emporta, & le Prêtre fut contraint d'obéir au grand-Pontife. A l'égard des amendes, le peuple les remit à l'un & à l'autre. Mais, Q. Fabius Pictor, irrité d'avoir perdu sa province, vouloit se démettre de la Préture, si les Sénateurs, par leur autorité, ne l'eussent à la fin déterminé à la conserver, & à l'employer à rendre la justice aux étrangers. Il mourut l'an de Rome 585 & 167 avant Jesus-Christ.

FABIUS [Q.], *Q. Fabius*, K. Φαζιος, (*a*) étoit Questeur en Espagne sous le Proconsul L. Manlius, l'an de Rome 567, & 185 avant Jesus-Christ. Il rapporta de ce païs à Rome dix mille livres d'argent, & quatre-vingts livres d'or, & fit mettre le tout dans le trésor public.

FABIUS [Q.] MAXIMUS, *Q. Fabius Maximus*, (*b*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 571, & 181 avant Jesus-Christ. La connoissance des affaires étrangères lui échut en partage.

FABIUS [Q.] BUTÉO, *Q. Fabius Buteo*, (*c*) fut élevé à la Préture la même année que le précédent, & eut la Gaule pour département. L'année suivante, on lui continua le commandement dans cette province. Quelque tems après, les Pisans étant venus offrir aux Romains des terres pour l'établissement d'une colonie Latine, Q. Fabius Butéo fut un des Triumvirs qu'on créa pour aller établir cette colonie. Il s'éleva dans la suite des contestations entre les habitans de Pises & ceux de Luna, & ils envoyerent à Rome des députés pour se plaindre les uns des autres. Le Sénat fit partir, pour examiner la vérité sur les lieux, cinq commissaires, à la tête desquels étoit Q. Fabius Butéo.

FABIUS [Q.] MAXIMUS, *Q. Fabius Maximus*, (*d*) fils de Paul Émile & de Papiria, entra par adoption dans la famille des Fabiens. C'est pour cela qu'il fut appellé Q. Fabius Maximus. Il fit ses premières armes sous la conduite de son pere, qui l'an de Rome 584, l'envoya porter au Sénat la nouvelle de la victoire qu'il avoit remportée sur Persée. Quand il fut revenu à l'armée, il eut ordre d'aller ravager le païs & les villes des Éginiens & des Agasses, pour les punir, les derniers, de ce qu'après avoir livré leur ville au Consul Q. Marcius, ils s'étoient tout de

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 29.
(*b*) Tit. Liv. L. XL. c. 18.
(*c*) Tit. Liv. L. XL, c. 18, 36, 43. L. XLV. c. 13.

(*d*) Vell. Paterc. L. II. c. 6. Tit. Liv. L. XLIV. c. 35. L. XLV. c. 1, 27, 37. Roll. Hist. Rom. T. IV. p. 346. T. V. p. 115. & *suiv.*

nouveau soulevés, & avoient repris le parti de Persée; & les Éginiens, de ce que tout récemment, en rejettant la nouvelle de la défaite de ce Prince, qu'ils croyoient fausse, ils avoient opprimé quelques soldats Romains, qui étoient entrés dans leur ville.

L'an de Rome 607, Q. Fabius Maximus fut créé Consul avec L. Hostilius Mancinus. Le département de l'Espagne lui étant échu, il n'emmmena avec lui que de nouvelles levées. Le nombre des troupes qui le suivirent en Espagne, se montoit à quinze mille hommes de pied, & près de deux mille chevaux. Quand il fut arrivé, il en confia le soin à ses Lieutenans pour les former par des exercices continuels à toutes les fonctions de la milice, pendant qu'il iroit à Gades offrir un sacrifice à Hercule, qui étoit regardé comme le chef & l'auteur de la famille des Fabiens. Religion mal entendue! Il auroit mieux fait de ne pas quitter son armée, où son devoir le demandoit. Pendant son absence, les ennemis battirent un de ses Lieutenans, & firent sur lui un grand butin. Cette nouvelle hâta son retour. Viriathus, général des Espagnols, fier de la victoire qu'il venoit de remporter, offroit chaque jour le combat à Q. Fabius Maximus. Mais, celui-ci, ferme & inébranlable dans la résolution qu'il avoit prise de ne point hazarder d'action générale, se contenta de quelques légères escarmouches, pour former & rassurer peu à peu ses troupes, qui étoient sans expérience, & que leur défaite avoit fort intimidées. Il les accompagnoit luimême dans les fourrages, pour ne point donner lieu aux surprises d'un ennemi fécond en ruses & en stratagêmes, & à la vigilance duquel rien n'échappoit.

Cependant, l'année de son Consulat expira; mais, on lui prorogea le commandement pour l'année suivante, & il se trouva ainsi en état de recueillir cette année le fruit de la sage conduite, qu'il avoit tenue précédemment, & de l'exactitude avec laquelle il avoit fait observer la discipline dans son armée. Les Soldats formés par ses soins, & animés encore plus par son exemple que par ses discours, étoient devenus tout autres. Ils ne craignoient plus l'ennemi; ils ne fuyoient plus le combat. Viriathus le sentit bien. Il lui fallut rabattre de sa fierté & de sa hardiesse, & il fut défait en plusieurs rencontres. Cette campagne fut aussi glorieuse pour les Romains, que les précédentes leur avoient été ignominieuses, & elle rétablit leur réputation.

FABIUS [Q] MAXIMUS, *Q. Fabius Maximus*, (*a*) par-

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. I. pag. 51. Vell. Paterc. L. II. c. 10. Plin. Tom. I. p. 406. Roll. Hist. Rom. T. V. p. 274. & *suiv.*

vint au Consulat l'an de Rome 631, & 121 avant Jesus-Christ, & eut pour Collegue L. Opimius. Il fut chargé de la guerre contre les Gaulois; & lorsqu'il arriva en Gaule, les Allobroges & les Arvernes soutenus d'autres peuples, allerent au-devant de lui avec une armée de deux cens mille hommes. Le Consul n'en avoit que trente mille; & Bituitus, roi des Arvernes, méprisoit si fort le petit nombre des Romains, qu'il disoit, qu'ils ne pourroient pas résister seulement aux chiens qu'il avoit dans son armée. Le succès fit voir en cette occasion, comme en bien d'autres, quel avantage ont le bon ordre & la discipline sur la multitude.

Ce fut vers le confluent de l'Isere & du Rhône que les armées se rencontrerent. Q. Fabius Maximus remplit merveilleusement les fonctions de Général dans ce combat, quoiqu'il fût actuellement malade de la fièvre quarte, ou, selon d'autres, encore foible d'une blessure qu'il avoit reçue quelque tems auparavant. Il se fit porter en chaise de rang en rang; ou, quand il étoit plus à propos, qu'il mît pied à terre, soutenu par-dessous les bras, il donnoit ses ordres, & animoit les soldats à bien faire. Aussi la victoire ne tarda-t-elle pas à se déclarer pour les Romains. Q. Fabius Maximus y gagna, selon Pline, le rétablissement de sa santé, puisque du jour de la bataille il fut délivré de sa fièvre.

Il passa encore dans la Gaule une partie de l'année 632, & y éleva un trophée orné des dépouilles des ennemis, dans le champ de bataille où il avoit vaincu. C'étoit une nouveauté pour les Romains, qui, comme le remarque un Historien, n'ont jamais insulté par de semblables monumens aux peuples qu'ils avoient soumis.

De retour à Rome, il obtint l'honneur du triomphe. Bituitus, qu'il avoit fait prisonnier, en fut le principal ornement. Il y parut monté sur le char d'argent dont il s'étoit servi le jour de la bataille, avec ses armes bigarrées de diverses couleurs. Q. Fabius Maximus, en conséquence de la victoire qu'il avoit remportée, prit le surnom d'Allobrogicus, & il augmenta ainsi la gloire de la famille Fabia, dont il avoit été l'opprobre par sa mauvaise conduite dans sa jeunesse. Exemple rare! mais qui prouve néanmoins que si les premières années passées dans la débauche donnent grand lieu de craindre pour tout le reste de la vie, elles ne forcent pas absolument d'en désespérer. Q. Fabius Maximus Allobrogicus étoit fils de Q. Fabius, frere aîné de Scipion, & par conséquent petit-fils de Paul Émile.

FABIUS [Q.] MAXIMUS, *Q. Fabius Maximus*, (a) fils du

(a) Roll. Hist. Rom. T. V. p. 390, 391.

précédent, ayant imité les déréglemens de la jeunesse de son pere, n'en imita pas le retour à la vertu. Il poussa les excès de la débauche & de la dissipation si loin, qu'il fallut que le Préteur Q. Pompeïus l'interdît & lui donnât un curateur. Ainsi, la puissance publique suppléa à ce qu'auroit dû faire l'autorité paternelle; & celui à qui la trop grande indulgence de son pere avoit laissé la qualité d'héritier, la sévérité du magistrat le déshérita.

FABIUS [Q.] SERVILIANUS, *Q. Fabius Servilianus*, (*a*) eut un fils qui se livra à la plus honteuse infamie. Il le relégua d'abord à la campagne, puis il le fit mettre à mort par deux esclaves, à qui ensuite il donna la liberté pour les affranchir de toute recherche. Lui-même fut néanmoins poursuivi à ce sujet, & il s'exila à Nocere en Campanie.

FABIUS [C.], *C. Fabius*, Γ. Φάβιος, (*b*) ayant chassé Métellus Pius de l'Afrique, qu'il gouvernoit comme Préteur, se rendit si odieux par ses rapines, par ses cruautés, par l'horrible projet de soulever les esclaves & de les porter à égorger leurs maîtres, que les citoyens Romains établis en grand nombre dans Utique, le brûlerent vif dans son propre palais. Et cette violence ne fut regardée que comme une vengeance légitime, au sujet de laquelle il ne fut fait à Rome, ni informations, ni poursuite.

FABIUS, *Fabius*, Φάβιος, (*c*) Lieutenant de Lucullus, fut battu par Mithridate, au rapport de Plutarque.

FABIUS [Q.] SANGA, *Q. Fabius Sanga*, (*d*) étoit le patron & le protecteur de la nation des Allobroges, sans doute parce qu'il descendoit de Q. Fabius Maximus Allobrogicus. On sçait que suivant les mœurs Romaines, les vainqueurs des peuples en devenoient, eux & leurs descendans, les protecteurs. Ce fut à Q. Fabius Sanga que les Allobroges découvrirent tout ce qu'ils avoient appris de la conjuration de Catilina, & Q. Fabius Sanga en instruisit sur le champ Cicéron.

FABIUS [L.], *L. Fabius*, Λ. Φάβιος, (*e*) Centurion de la huitième légion. Un jour, pendant que l'on faisoit le siège de Gergovie en Gaule sous la conduite de César, il se vanta qu'il sçauroit bien empêcher que personne ne montât avant lui sur le mur. En même tems, s'étant fait soulever par trois des siens, il monte en effet sur le mur, leur donne ensuite la main à eux-mêmes, & les tire à soi l'un après l'autre. Mais, ayant été enveloppés par la

(*a*) Roll. Hist. Rom. T. V. pag. 390.
(*b*) Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 24.
(*c*) Plut. T. I. p. 515.
(*d*) Sallust. in Catil. c. 26. Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 471.
(*e*) Cæs. de Bell. Gall. L. VII, p. 318, 3[illegible]

foule des ennemis, ils furent tous précipités en bas du mur.

FABIUS [C.] MAXIMUS, *C. Fabius Maximus*, (*a*) fut d'abord Lieutenant de César dans les Gaules. Un jour, César obligé de se mettre en marche sans délai, le laissa dans le camp avec tout le bagage, pour le défendre contre les ennemis. Ceux-ci ne manquerent pas de l'attaquer; & ce fut même avec un grand avantage, parce qu'ils se rafraîchissoient tour à tour; ce que C. Fabius Maximus ne pouvoit faire à cause du petit nombre de ses troupes. Se voyant donc dans un danger pressant, il crut devoir en informer César; & ce Général ne l'eut pas plutôt appris, qu'il vola à son secours.

Dans la suite, C. Fabius Maximus, après avoir réduit plusieurs États sous son obéissance, & pris par-tout des ôtages pour gage de leur fidélité, reçut des lettres de C. Caninius qui l'engageoit à aller se joindre à lui, pour délivrer Duracius qui étoit assiégé par Dumnacus. C. Fabius Maximus se mit aussi-tôt en marche. Mais, Dumnacus qui ne se sentoit pas assez fort pour résister à deux armées réunies, leva le siège sur cette nouvelle & se hâta de repasser la Loire. On ne laissa pas de l'atteindre, & on lui livra un combat, où il resta plus de douze mille hommes sur la place. C. Fabius Maximus marcha ensuite contre les Carnutes & les autres qui avoient assisté Dumnacus, sçachant bien qu'il les trouveroit abattus par sa défaite, & il ne leur vouloit pas donner le loisir de revenir de leur étonnemenr, de peur d'une seconde révolte. Les Carnutes se soumirent d'abord, & fournirent des ôtages, après être demeurés jusques-là dans la rébellion, malgré toutes leurs pertes; & les États maritimes en firent autant à leur exemple; de sorte que Dumnacus fut contraint de se sauver vers l'extrêmité des Gaules, seul & abandonné de tout le monde.

C. Fabius Maximus fut envoyé depuis avec trois légions qui étoient en quartier d'hiver aux environs de Narbonne, pour gagner le passage des Pyrénées, que faisoit garder Afranius. Les autres légions, qui étoient plus loin, eurent ordre de le suivre; de sorte qu'il s'empara bientôt de ces défilés, & marcha après cela contre Afranius à grandes journées. Quand il se fut avancé dans le païs, il ne cessoit de solliciter les États voisins, de prendre le parti de César, & il avoit fait jetter deux ponts sur la Segre, à une lieue l'un de l'autre, pour envoyer ses troupes au fourrage, parce que le païs de deçà étoit déjà ruiné. Les ennemis en

(*a*) Dio. Caff. pag. 229, 234, 236. Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 178. L. VII. p. 310, 311, 364, 367. L. VIII. p. [illegible] *& seq.* de Bell. Civil. L. I. p. 477. *& seq.* Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. pag. 16, 19, 20.

firent autant pour la même raison; de sorte qu'il y avoit souvent entr'eux des escarmouches de cavalerie.

Un jour, deux légions de C. Fabius Maximus étant passées selon la coûtume pour escorter les fourrageurs, comme le bagage & la cavalerie les suivoient, le pont sur lequel ils passoient rompit sous la charge, avant que toute la cavalerie fût passée.

L'ennemi le reconnut aussitôt aux débris qui étoient emportés par le courant, & passant sur le sien, il marcha contre les deux légions de C. Fabius. Celui qui les commandoit, se retire sur une éminence & fait front des deux côtés, de peur d'être enveloppé par la cavalerie des ennemis. En cet état, il soutint leur attaque, quoique plus foible; & comme ils venoient l'investir, ils virent briller de loin les étendards de deux autres légions, que C. Fabius Maximus avoit fait passer sur l'autre pont, se doutant bien de ce qui devoit arriver, de façon que chacun se retira en son camp. César arriva deux jours après, avec neuf cens chevaux qu'il avoit retenus pour escorte; & trouvant le pont presque refait, il le fit achever la nuit.

C. Fabius Maximus, ne servit jamais qu'en qualité de Lieutenant, ce qui n'empêcha pas César de lui accorder l'honneur du triomphe, quoique selon les loix, un tel honneur ne pût être déféré qu'à ceux qui avoient commandé en chefs, & non pas combattu sous les auspices d'autrui. Ce n'est pas tout. César avoit été Consul jusqu'à son triomphe. Après qu'il eut triomphé, il abdiqua le Consulat, tint les assemblées comme Dictateur, & fit nommer Consuls pour les trois mois de l'année qui restoient, C. Fabius Maximus & C. Trébonius. C'étoit la seconde fois qu'il mettoit en place de ces Consuls titulaires, dont l'exercice se trouvoit renfermé dans un espace assez court. Le peuple ne souffrit qu'avec indignation cet avilissement de la première charge de la République; il méprisa de pareils fantômes de Magistrats; & un jour que C. Fabius Maximus entroit au théatre, son Licteur ayant voulu, selon l'usage, exiger que l'on fit place, toute la multitude se récria qu'elle ne reconnoissoit point C. Fabius Maximus pour Consul. César, qui comptoit les règles pour rien, ne laissa pas, malgré le mécontentement du peuple, de les violer de nouveau d'une manière encore plus frappante, & tout-à-fait intolérable; car, ce même C. Fabius Maximus étant mort subitement le dernier Décembre, le Dictateur lui substitua C. Caninius, qui entra en charge à la septième heure du jour pour en sortir le soir.

FABIUS PÉLIGNUS; *Fabius Pelignus*, simple soldat de l'armée de C. Curion en Afri-

que. (*a*) Ayant atteint dans un combat les premiers fuyards, il appella à haute voix Varus, comme si c'eût été quelqu'un des siens qui eût eu envie de lui parler. Varus s'étant arrêté à sa parole, il lui porta un coup dans l'épaule, que Varus para de son bouclier, sans quoi il couroit risque de la vie, & Fabius Pélignus fut aussitôt enveloppé & tué sur la place.

FABIUS GALLUS, *Fabius Gallus*, (*b*) officier de l'armée de Marc-Antoine en Asie. Cet officier avoit de la bravoure; & en se faisant fort de battre si bien les Parthes qu'ils n'oseroient plus reparoître, il demanda & obtint de Marc-Antoine un détachement de troupes légères & de cavalerie. Avec ce corps il ne se contenta pas de repousser les ennemis, mais il se porta sur eux & s'attacha à les poursuivre. C'étoit à la queue de l'armée Romaine que se passoit l'action, & dès que ceux qui commandoient en cet endroit, virent Fabius Gallus s'éloigner, allarmés du péril, ils lui envoyerent ordre de revenir sur ses pas. Il ne voulut point obéir. En vain le Questeur Titius lui fit les plus vifs reproches, l'accusant de vouloir causer la perte de tant de braves gens, & saisissant même les drapeaux pour les faire retourner en arrière. Rien ne put vaincre l'opiniâtreté de Fabius Gallus; il poussa toujours en avant sans songer à ses derrières, jusqu'à ce que tout d'un coup il se vit enveloppé.

Alors, il demanda du secours. Mais, Canidius, que regardoit ce soin, & qui étoit le plus autorisé de tous les Lieutenans de M. Antoine, fit en cette occasion une grande faute. Car, au lieu d'envoyer un gros corps de troupes qui pût tout d'un coup terminer l'affaire, il détacha successivement plusieurs petits pelotons, qui furent battus les uns après les autres, & qui remplirent ainsi presque toute l'armée de trouble, de désordre & de fuite. Il fallut que M. Antoine vînt avec les légions qui composoient son avant-garde pour arrêter les vainqueurs, & assurer la retraite des fuyards. Ainsi finit ce malheureux combat, dans lequel on compta du côté des Romains trois mille morts, & cinq mille blessés. Parmi ces derniers se trouva Fabius Gallus lui-même, percé de quatre fleches, & qui mourut peu après de ses blessures.

FABIUS [L.], *L. Fabius*, Λ. Φαβίος, (*c*) certain personnage, qui, selon Cicéron, faisoit sa demeure à Mynde.

FABIUS [Q.] SAGUNTINUS, *Q. Fabius Saguntinus*, (*d*) obtint de Q. Métellus Pius le droit de bourgeoisie Romaine.

(*a*) Cæs. de Bell. Civil. L. II. p. 563, 564.

(*b*) Crév. Hist. Rom. Tom. VIII. p. 402, 403.

(*c*) Cicer. in Verr. L. III. c. 61.

(*d*) Cicer. orat. pro Corn. Balb. c. 40.

FABIUS LUSCUS, *Fabius Luscus*, (*a*) dont parle Cicéron dans une de ses lettre à T. Pomponius Atticus.

FABIUS [GALLUS], *Gallus Fabius*, (*b*) dont parle encore Cicéron dans une autre lettre au même T. Pomponius Atticus.

FABIUS, *Fabius*, Φαβίος, (*c*) grand parleur, dont parle Horace dans une de ses satyres. On croit que c'étoit quelque Philosophe Stoïcien, qui vivoit du tems de ce Poëte.

FABIUS, *Fabius*, Φαβίος, (*d*) tribun militaire dans l'armée du grand Pompée, fut un des premiers qui entrerent d'assaut dans la tour du temple de Jérusalem, quand ce Général assiégea cette ville. Étant gouverneur de Damas, il eut ordre d'assister Hérode contre Antigonus, roi des Juifs, mais il se laissa corrompre par argent.

FABIUS MAXIMUS, (*e*) *Fabius Maximus*, confident d'Auguste. On dit que ce Prince, sur la fin de ses jours, se plaignit à lui de la néceffité où il se voyoit de prendre pour héritier le fils de sa femme, pendant qu'il en avoit un de son sang; c'étoit Agrippa Posthume son petit-fils. Fabius Maximus eut l'indiscrétion de révéler ce secret à sa femme Marcia, qui le découvrit à l'impératrice Livie. Cette Princesse fit une querelle à Auguste de lui avoir caché ce dont il s'étoit plaint à d'autres. Auguste eut beaucoup de chagrin de ce que le mystère étoit découvert; & lorsque Fabius Maximus vint pour le saluer le matin, en lui souhaitant *le bon jour*, selon l'expression familière que retenoient encore les Romains, même avec leurs maîtres, l'Empereur lui répondit: *Adieu Fabius.* L'indiscret confident entendit ce que signifioit cette parole avec laquelle les Anciens saluoient pour la dernière fois leurs morts, après les avoir enfermés dans le tombeau. Désespéré, il retourna sur le champ à sa maison, rendit compte de tout à sa femme, & lui dit qu'après l'infidélité qu'il avoit fait à Auguste, il ne pouvoit plus vivre, & en effet il se tua. A ses funérailles la désolation de Marcia fut extrême, & on l'entendit s'écrier qu'elle étoit la cause de la mort de son mari.

FABIUS [PAULLUS], (*f*) *Paullus Fabius*, étoit Consul avec L. Vitellius, l'an de J. C. 34. Ce fut sous leur Consulat, selon Tacite, qu'après une révolution de plusieurs siècles, le Phénix vint en Égypte, & donna lieu aux beaux esprits du païs, & à ceux de la Gre-

(*a*) Cicer. ad T. Pomp. Attic. L. IV. Epist. 9.

(*b*) Cicer. ad T. Pomp. Attic L. VIII. Epist. 16.

(*c*) Horat. L. I. Satyr. 1. v. 14.

(*d*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 474, 491. de Bell. Judaïc. p. 720.

(*e*) Tacit. Annal. L. I. c. 5. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 246, 247.

(*f*) Tacit. Annal. L. VI. c. 28.

ce, d'étaler tout ce qu'ils sçavoient de cet oiseau merveilleux.

FABIUS PERSICUS, (*a*) *Fabius Persicus*, étoit un homme fort décrié pour ses mœurs. *Voyez* Julius Grécinus.

FABIUS ROMANUS, (*b*) *Fabius Romanus*, étoit ami intime de Lucain. On croit qu'il fut aussi son débiteur; du moins, le pere de Lucain ne voulant rien laisser perdre de la succession de son fils, & faisant des recherches exactes de tout ce qui pouvoit lui être dû, s'attira un accusateur dans la personne de Fabius Romanus. Se voyant pressé par Annéus Mella, [c'est ainsi que se nommoit le pere de Lucain] il le déféra comme complice d'une conjuration contre l'Empereur Néron; & il allégua en preuve de prétendues lettres de Lucain, dont il avoit imité l'écriture. Il en coûta la vie à l'accusé.

FABIUS VALENS, *Fabius Valens*, (*c*) naquit à Anagnie, d'une famille de Chevaliers Romains. Étant à la tête d'une légion, dans l'armée de la basse-Germanie, que commandoit Fonteius Capiton, il se joignit à Cornélius Aquinus, pour tuer ce Général, sous prétexte de desseins turbulens. Quelques-uns crurent que ces deux officiers avoient sollicité eux-mêmes Fonteius Capiton à se faire Empereur, & que n'ayant pas réussi à le persuader, ils voulurent se défaire par sa mort d'un témoin qui pouvoit leur nuire. Quoi qu'il en soit, Fabius Valens ne manqua point de profiter de la circonstance, pour tâcher de se mettre bien auprès de l'Empereur Galba, en s'efforçant de lui persuader qu'il l'avoit délivré d'une ennemi dangereux par la mort de Fonteius Capiton, & en lui donnant en outre des avis secrets contre Virginius Rufus. Cependant, comme il ne reçut pas pour ces prétendus services la récompense qu'il attendoit, il taxoit Galba d'ingratitude; & son zele faux se tourna en haine violente. Il animoit Vitellius à aspirer à la première place. » Votre nom, lui disoit-» il, est célebre dans tout l'Em-» pire. Les soldats sont pleins » d'ardeur pour vous. Les trois » Consulats de votre pere, la » Censure qu'il a gérée, l'hon-» neur qu'il a eu d'être le Col-» legue de Claude; voilà des » titres qui vous appellent au » rang suprême, & qui vous » ôtent la sûreté de la condi-» tion privée. « Après d'aussi vives exhortations, on ne sera pas surpris que Fabius Valens ait été le premier à saluer Vitellius Empereur. Cette proclamation se fit à Cologne, l'an de J. C. 69.

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 14.

(*b*) Tacit. Annal. L. XVI. c. 17. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 453.

(*c*) Tacit. Hist. L. I. c. 7, 52, 57, 61. *& seq.* L. II. c. 14, 27. *& seq.* L. III. c. 40. *& seq.* Crev. Hist. des Emp. T. III. p. 5, 73. *& suiv.*

Auſſitôt après les premiers arrangemens, Fabius Valens eut ordre de prendre le chemin de l'Italie avec une armée nombreuſe. Il traverſa le païs de Treves ſans précaution, comme ſans péril, parce que les peuples étoient affectionnés au parti de Vitellius. Mais, à Divodurum, que nous nommons aujourd'hui Metz, quoique très-agréablement accueillis, les ſoldats furent ſaiſis d'une frayeur ſubite & forcénée. Ils courent tout d'un coup aux armes, non pour piller la ville, mais pour maſſacrer les habitans; & cela ſans motif, ſans prétexte, uniquement par fureur & par phrénéſie. Comme on ignoroit la cauſe de cette rage ſoudaine, il étoit plus difficile d'y apporter le remede. Enfin, néanmoins les prieres du commandant appaiſerent les ſoldats, & ſauverent la ville d'une ruine totale, mais après qu'il en eut couté la vie à quatre mille hommes. Cet exemple terrible jetta la conſternation parmi les Gaulois; & par-tout où l'armée paſſoit, les villes entières venoient au-devant avec leurs Magiſtrats, les enfans & les femmes ſe proſternoient par terre le long des chemins; & l'on employoit toutes les reſſources que la foibleſſe fait mettre en uſage pour fléchir les Puiſſans irrités.

Fabius Valens reçut dans le païs des Leuces, qui eſt maintenant le diocèſe de Toul, la nouvelle de la mort de Galba, & la promotion d'Othon à l'Empire. Ce changement fit peu d'impreſſion ſur les ſoldats, à qui il étoit indifférent d'avoir à combattre Othon ou Galba. Il décida les Gaulois. Ils haïſſoient également Othon & Vitellius. Mais Vitellius ſe faiſoit craindre; & ce motif emporta la balance.

L'armée paſſa enſuite ſur les terres de la cité de Langres, qui étoit amie. Elle y fut très-bien reçue, & ſe piqua de ſon côté de modeſtie & de bonne diſcipline; mais, ce fut une joie de courte durée. Il y avoit dans le païs huit cohortes de Bataves, deſtinées à marcher à la ſuite de la quatorzième légion comme Auxiliaires, & qui s'en étoient ſéparées à l'occaſion des troubles qui précéderent la mort de Néron. Elles alloient regagner la grande-Bretagne, pendant que la quatorzième légion étoit dans la Dalmatie. Fabius Valens, qui trouva ces cohortes à Langres, les ayant jointes à ſon armée, les Bataves prirent querelle avec les légionnaires; & les ſoldats des autres corps ſe partageant entre les deux partis oppoſés, peu s'en fallut qu'il ne s'enſuivît un combat général. Fabius Valens uſa de l'autorité de commandant, & par le ſupplice d'un petit nombre de Bataves, il apprit aux autres à ſe rappeller les ſentimens preſque oubliés de reſpect & d'obéiſſance pour la majeſté de l'Empire.

Il chercha envain un prétexte de faire la guerre aux Éduens. Il leur avoit demandé de l'argent & des armes, & ils lui fournirent de plus des vivres gratuitement. C'étoit la crainte qui les faisoit agir ainsi. Ceux de Lyon tinrent la même conduite, mais de cœur & par affection. La haine contre Galba les avoit depuis long-tems déterminés en faveur de Vitellius. Fabius Valens trouva à Lyon la légion Italique, & un corps de cavalerie que nous appellerions, selon notre façon de nous exprimer, le régiment de Turin; & il les emmena avec lui. Tacite remarque ici un manege de courtisan de la part de ce Général. La légion Italique avoit pour commandant Manlius, qui avoit bien mérité du parti de Vitellius. Fabius Valens, à qui apparemment il faisoit ombrage, le desservit par des accusations secretes, pendant que, pour l'empêcher de se tenir sur ses gardes, il le louoit beaucoup en public. L'artifice eut son effet, & Vitellius ne fit aucun cas d'un officier à qui il avoit obligation, & qui pouvoit lui être utile.

Les Lyonnois en vouloient depuis quelque tems aux Viennois leurs voisins. L'arrivée de Valens avec une puissante armée, parut aux Lyonnois l'occasion la plus favorable qu'ils pussent souhaiter pour satisfaire leur vengeance. Ils tâcherent de communiquer aux troupes toute la haine dont ils étoient envenimés, & ils y réussirent si bien, que les soldats vouloient saccager & détruire de fond en comble la ville de Vienne, & que leurs chefs ne croyoient pas pouvoir retenir leur fureur. Les Viennois, allarmés vinrent avec tout l'appareil de supplians, se jetter aux genoux des soldats, se prosterner devant eux, implorer avec larmes leur miséricorde. En même tems, Fabius Valens leur distribua trois cens sesterces par tête. Alors, ils se montrerent plus traitables, l'ancienneté & la splendeur de la colonie de Vienne furent des motifs qui agirent sur leur esprit, & ils se trouverent disposés à écouter les représentations de leur Général. Les Viennois furent pourtant désarmés, & ils s'épuiserent en présens, en fournitures de toute espèce à l'usage des soldats. Mais, ils se jugeoient encore fort heureux d'en être quittes à ce prix. Le bruit public fut, qu'ils avoient acheté, par une grande somme, la protection de Fabius Valens; & la chose est très-vraisemblable en soi. Cet officier, qui avoit long-tems vécu fort à l'étroit, devenu tout d'un coup riche, dissimuloit mal le changement arrivé dans sa fortune. La longue indigence n'avoit servi qu'à irriter ses passions, & il s'y livroit sans mesure; vieillard prodigue après avoir lutté contre la pauvreté dans sa jeunesse.

Il traversa lentement le païs

des Allogroges & celui des Vocontiens, vendant ses marches & ses séjours par un honteux trafic avec les possesseurs des terres qui se trouvoient sur son chemin ; & il agissoit d'une façon si tyrannique, qu'il étoit près de mettre le feu à la ville de Luc, dans le païs des Vocontiens, si l'on ne fût venu sans délai lui apporter la somme qu'il demandoit. Quand l'argent manquoit, l'honneur des filles & des femmes étoit le prix qu'il falloit lui livrer pour le fléchir. C'est ainsi qu'il arriva aux pieds des Alpes.

Pendant qu'il étoit encore endeçà de ces montagnes, les peuples de la Narbonnoise, allarmés du voisinage de la flotte d'Othon, lui demanderent du secours. Fabius Valens leur envoya un détachement nombreux de cavalerie & d'infanterie, entre lequel & les gens d'Othon descendus à terre, il se livra coup sur coup deux combats très-vifs, précisément sur le bord de la mer. Dans l'un & dans l'autre, ceux qui combattoient pour Vitellius, eurent le désavantage, mais il en couta beaucoup de sang aux Vainqueurs ; & par une espèce de treve tacite, les deux partis s'éloignerent réciproquement, & se retirerent, les vaincus à Antibe, les gens d'Othon à Albingaunum, aujourd'hui Albengue, sur la côte de Gênes.

Cependant, il s'excita dans l'armée de Fabius Valens une sédition furieuse, dont ce Général se vit près d'être la victime. Les Bataves avoient porté dans le parti de Vitellius, toute leur fierté. Ils se vantoient sans cesse auprès des légions, avec lesquelles ils marchoient, d'avoir réduit la quatorzième légion, d'avoir privé Néron de la possession de l'Italie ; en un mot, ils s'attribuoient tout l'honneur de la décision de cette grande querelle, & ils se donnoient pour les arbitres de la fortune des Princes, & du succès des guerres. Les soldats des légions souffroient impatiemment ces bravades ; le chef lui-même en étoit blessé ; la discipline se corrompoit par des querelles continuelles, qui pouvoient aisément dégénérer en combat ; enfin, Fabius Valens craignoit que de l'insolence les Bataves ne passassent à l'infidélité.

Frappé de ces réflexions, Fabius Valens saisit l'occasion que lui offroit la défaite des troupes qu'il avoit envoyées au secours de la Narbonnoise, contre la flotte d'Othon. Sous prétexte de défendre les alliés de Vitellius, & réellement dans la vue de séparer un corps trop puissant lorsque toutes ses forces étoient réunies, il ordonna à une partie des Bataves de se transporter dans la Narbonnoise. Cet ordre affligea les Bataves, & indisposa même les légions, qui se plaignoient qu'on leur ôtoit un important appui en éloignant d'excellen-

ses troupes. La fermentation augmentoit de jour en jour. Fabius Valens voulut y mettre ordre, & il envoya ses Licteurs pour dissiper la sédition. Mais, les mutins l'attaquent lui-même, ils lancent sur lui des pierres, ils l'obligent de fuir; & ils le poursuivent, en lui reprochant les dépouilles de la Gaule, dont il s'étoit enrichi, l'or qu'il avoit reçu des Viennois; & persuadés qu'il cachoit des trésors acquis par leurs travaux, ils pillent ses bagages, ils visitent ses tentes, & sondent la terre avec la pointe de leurs armes, pendant que l'infortuné chef, sauvé par leur avidité, se cachoit déguisé en esclave chez un officier de cavalerie.

Leur grande fougue, au bout d'un tems, commença à s'appaiser. Alphénus Varus, Préfet du camp, s'avisa d'un expédient pour leur faire sentir le besoin qu'ils avoient d'un chef. Ce fut de les laisser absolument à leur propre conduite, en faisant cesser tout l'ordre qui entretient la discipline dans une armée. Il défendit aux Centurions de faire leur ronde, aux trompettes de sonner pour annoncer les veilles de la nuit. Ce calme insolite acheva de déconcerter les mutins. Ils demeurerent dans une espèce d'engourdissement; ils se regardoient les uns les autres, ne sçachant quel parti prendre, & consternés précisément parce que personne ne se mêloit de les commander, ils tâcherent, par un modeste silence, par des marques de repentir, enfin par leurs prieres & par leurs larmes, d'obtenir leur pardon. Fabius Valens choisit ce moment pour sortir de sa retraite, & il se présenta dans l'état humilié d'un suppliant, le visage baigné de pleurs. Les soldats l'avoient cru mort, ensorte que le revoyant contre leur espérance, ils furent également attendris & pénétrés de joie; & passant, comme c'est l'ordinaire de la multitude, d'un excès à l'autre, ils se félicitent de l'avoir recouvré, ils le comblent de louanges, & l'environnant de leurs aigles & de leurs drapeaux, ils le portent sur son tribunal. Fabius Valens se renferma dans une modération convenable à la circonstance. Il ne demanda le supplice d'aucun des coupables; il se plaignit pourtant de quelques-uns, de peur qu'un silence absolu ne le rendît suspect de réserver son ressentiment tout entier dans son cœur. Il sçavoit que dans les guerres civiles les soldats donnent la loi à leurs chefs.

Peu s'en fallut que la sédition ne se rallumât de nouveau, lorsqu'en arrivant auprès de Pavie, l'armée de Fabius Valens apprit la défaite d'Aliénus Cécina, qui commandoit une autre armée pour Vitellius. Outrée de n'être pas venue assez à tems pour se trouver au combat, elle s'en prenoit aux lenteurs & même à la perfidie de

son commandant. Mais, la réflexion changea cette fougue inconsidérée en ardeur contre l'ennemi. Les soldats ne veulent prendre aucun repos, & sans attendre l'ordre de personne, ils se hâtent, ils pressent les porte-enseignes, ils précedent souvent leurs drapeaux, & par cette diligence ils eurent bientôt joint Aliénus Cécina.

Fabius Valens n'étoit pas en bonne réputation parmi les soldats de ce Général; ils se plaignoient qu'il les avoit exposés à périr, en les laissant combattre seuls contre un ennemi qui leur étoit si supérieur. En même tems, pour n'être pas méprisés dans leur malheur qu'ils attribuoient à leur petit nombre, ils exagéroient en termes flatteurs, les forces & le courage de ces derniers venus; mais, quoique Fabius Valens eût tant en légions Romaines, qu'en secours des alliés, près du double des troupes d'Aliénus Cécina, cependant les soldats aimoient davantage le dernier, tant à cause d'un certain air de douceur & de familiarité qui lui étoit naturel, que de sa jeunesse, de la grandeur de sa taille, & de quelques autres qualités purement fortuites. Cette différence ne manqua pas de faire naitre de la jalousie entre ces deux Généraux. Aliénus Cécina reprochoit à Fabius Valens ses déréglemens, sa timidité & son avarice, & celui-ci à son tour, se mocquoit de la vanité & de l'arrogance d'Aliénus Cécina. Ces railleries dont ils usoient l'un contre l'autre, n'empêchoient pas que renfermant leur haine mutuelle dans leur cœur, ils ne prissent des mesures en commun pour le bien de leurs affaires; & que sans se mettre en peine du ressentiment d'Othon, ils ne le chargeassent d'injures dans les lettres qu'ils écrivoient fréquemment aux officiers de ses troupes; au lieu que ceux d'Othon s'abstenoient de rien dire contre Vitellius, quoiqu'ils eussent une belle matière pour user de représailles.

Dès que Fabius Valens & Aliénus Cécina eurent joint leurs forces, ils ne songerent plus qu'à chercher l'ennemi pour le combattre. La bataille se donna auprès de Bédriac. Le succès n'en fut point favorable pour Othon; son parti y fut détruit sans ressource. Au contraire, l'Empire fut assuré à Vitellius. Ce Prince combla d'honneurs Fabius Valens & Aliénus Cécina, il leur fit prendre place aux deux côtés de sa chaise curule, & en fit ses deux principaux ministres. Pour les avancer plus vîte, il abrégea le Consulat de plusieurs autres, & par ce moyen les revêtit de cette charge suprême. Mais, ils conservoient toujours l'un pour l'autre une haine que les nécessités de la guerre les avoient forcés de dissimuler, mais que la paix laissa alors éclater; outre que la malignité de leurs

partisans, & le séjour d'une ville remplie de cabales & d'intrigues, l'augmentoient encore de jour en jour; tandis que ces deux rivaux tâchent de l'emporter l'un sur l'autre par la magnificence de leurs équipages, & la multitude de leurs cliens & de leurs amis, devant un peuple qui les comparoît ensemble, & jugeoit d'eux par ces dehors fastueux, plutôt que par les talens & les bonnes qualités qu'ils pouvoient avoir. Pour Vitellius, il penchoit tantôt pour l'un & tantôt pour l'autre; & par cette inconstance il leur faisoit craindre alternativement la chûte assez ordinaire d'un pouvoir qu'ils avoient porté trop haut. Car, s'ils le méprisoient à cause des caresses mal placées dont il les régaloit en certaines occasions, ils n'appréhendoient pas moins les emportemens auxquels il se laissoit quelquefois aller. Après tout, ils n'en avoient pas moins d'ardeur à prendre à pleines mains les biens des particuliers de l'Empire, tandis que la misere d'un grand nombre de gens de qualité, que Galba avoit tirés de l'exil avec leurs enfans, n'obtenoit aucun secours de la compassion du Prince.

Cependant, des nouvelles fâcheuses, qui arrivoient de tous côtés, contraignirent Vitellius de donner ordre à ses deux Généraux de se préparer à partir pour la guerre. Fabius Valens, qui relevoit d'une grande maladie, fut retenu quelque tems à Rome. Dès que sa santé le lui permit, il se mit en devoir de partir; mais, sa marche fut lente, & convenable au cortege qu'il menoit avec lui, des femmes, des eunuques, comme s'il eût été non un Général Romain, mais un Satrape Persan. S'il eût eu de l'activité, & qu'il eût sçu prendre promptement son parti, il auroit pu arriver à l'armée avant la journée de Crémone, qui fut si fatale au parti de Vitellius. Par ses irrésolutions, il perdit à délibérer le tems où il falloit agir. Il écouta les conseils différens de ceux qui l'accompagnoient, & dont les uns vouloient qu'avec quelques cavaliers d'élite il gagnât par des sentiers détournés Ostiglia ou Crémone, les autres jugeoient qu'il devoit mander les cohortes prétoriennes pour être en état de forcer les passages occupés par les ennemis.

Dans les occasions délicates & périlleuses, souvent les partis extrêmes sont les meilleurs. Il prit un milieu; & pendant qu'il auroit dû, ou tout oser, ou agir selon les règles d'une prudence attentive à tout prévoir, il se contenta d'une précaution insuffisante, & écrivit pour demander du renfort à Vitellius, qui lui envoya trois cohortes & un régiment de cavalerie, troupe trop nombreuse pour tromper ceux qui gardoient les passages, trop foible pour vaincre les obstacles. Jusqu'à ce qu'il eût reçu ce secours, les débauches

débauches les plus criminelles remplirent son loisir. Les femmes & les filles de ses hôtes n'étoient point respectées. Il employoit, selon les circonstances, l'argent, la force même. Il sembloit qu'il voulût abuser en désespéré d'une fortune, près de lui échapper.

Lorsque ce petit corps de troupes qu'il attendoit fut arrivé, il ne put en tirer aucun service, d'autant plus qu'il n'y trouva pas même un attachement fidele & sincere pour Vitellius. La seule présence de leur chef les empêchoit de passer dans le parti de Vespasien ; & Fabius Valens sentoit que ce frein étoit peu capable de contenir des soldats, qui craignant beaucoup les dangers, comptoient pour peu l'infamie. Il les euvoya à Rimini ; & pour lui, revenant au dessein de dérober sa marche aux ennemis, il ne se fit accompagner que du petit nombre de ceux de la fidélité desquels il étoit assuré, tourna de côté de l'Ombrie, de-là passa en Toscane, où il apprit la défaite des légions Germaniques & la prise de Crémone.

Il forma alors une résolution qui marquoit en lui du courage, & dont les suites auroient pu être grandes & terribles, si la fortune l'eût secondé. Il gagna Pises, & s'y embarqua sur les premiers vaisseaux qu'il put trouver, pour aller descendre dans quelque port de la Narbonnoise, & de-là parcourir les Gaules, réunir les forces qui y étoient avec celles de Germanie, & en former une armée qui pût recommencer tout de nouveau la guerre. Les vents, ou trop foibles, ou contraires, l'obligerent de relâcher à Monaco. Il y fut bien reçu par Marius Maturus, intendant des Alpes maritimes, & qui étoit fidele à Vitellius. Mais, il apprit de lui que l'intendant de la Narbonnoise Valérius Paulinus, autrefois Tribun dans les cohortes Prétoriennes, brave guerrier, & de tout tems ami de Vespasien, avoit engagé les peuples du voisinage à prêter serment au nom de cet Empereur. Fabius Valens fort embarrassé & sçachant mieux qui il devoit craindre, qu'il ne voyoit à qui se fier, se remit en mer. La tempête le jetta aux isles Stœchades, dépendantes de Marseille, où Valérius Paulinus envoya des galeres, qui le firent prisonnier. On l'amena à Urbin où il fut tué, & on affecta de montrer sa tête à ceux de son parti ; afin qu'il ne leur restât aucun doute sur ce qu'il étoit devenu. Fabius Valens avoit une si grande réputation, que sa mort fut regardée dans les deux partis comme la fin de la guerre.

DIGRESSION

Sur le portrait de Fabius Valens.

Ses mœurs furent licentieuses, & il avoit cette tournure d'esprit qui est propre à acqué-

rir le titre d'homme aimable dans le monde par une pétulance enjouée. Aux jeux juvénaux sous Néron, il monta sur le théâtre, d'abord comme forcé, ensuite sans se cacher du goût qui le portoit à cet ignoble exercice; & il y réussissoit mieux qu'il ne convient à un homme d'honneur. Devenu commandant d'une légion en Germanie, il voulut porter Virginius Rufus à l'Empire, & se rendit son délateur. Il tua Fonteius Capito, après avoir corrompu sa fidélité, ou parce qu'il ne pouvoit pas la corrompre. Traître à Galba, fidele à Vitellius, la perfidie des autres lui donna du relief & de l'éclat.

FABIUS FABULUS, *Fabius Fabulus*, Φάϐιος Φάϐουλος, (*a*) Commandant de la cinquième légion, fut choisi pour chef des troupes qui chargerent de chaînes Aliénus Cécina. C'est peut-être le même qui suit.

FABIUS FABULUS, *Fabius Fabulus*, Φάϐιος Φάϐουλος, (*b*) fut, selon quelques-uns, le meurtrier de l'empereur Galba. On dit que lui ayant coupé la tête, il la porta enveloppée dans un pan de sa robe, parce qu'étant chauve, elle ne pouvoit être prise par les cheveux; mais, ses camarades ne souffrant pas qu'il la tînt ainsi cachée, & voulant qu'il fît parade de ce grand exploit, il la traversa d'une pique, & alla ainsi branlant la tête d'un vieillard, d'un Prince sage & modéré, d'un Souverain pontife & d'un Consul; & courant comme les Bacchantes qui portoient la tête de Penthée, il secouoit cette pique toute découlante de sang.

FABIUS PRISCUS, *Fabius Priscus*, (*c*) commandoit dans la grande-Bretagne, la quatorzième légion sous l'empire de Vespasien, l'an de Jesus-Christ 70. Cette légion, ayant repassé la mer, causa beaucoup d'inquiétude à Civilis; car, il craignoit que soutenue de la flotte qui l'avoit amenée, elle ne tombât sur les Bataves du côté où leur isle se terminoit à l'Océan. Il fut bientôt délivré de cette crainte. Fabius Priscus la conduisit sur les terres des Nerviens & des Tongres, qui rentrerent sous l'obéissance des Romains.

FABIUS AGRIPPINUS, *Fabius Agrippinus*, (*d*) Gouverneur de Syrie, fut mis à mort par l'empereur Héliogabale.

FABIUS POMPONIANUS, *Fabius Pomponianus*, (*e*) chargé de la défense de la frontière de la Libye, sous l'empire de Gallien, entreprit d'élever au rang suprême un ancien officier, qui s'étoit retiré du service, & qui se nommoit Celsus.

(*a*) Tacit. Hist. L. III. c. 14.
(*b*) Plut. T. I. p. 1065.
(*c*) Tacit. Hist. L. IV. c. 79. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 330.
(*d*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 212.
(*e*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 460.

GENS DE LETTRES du nom de FABIUS.

FABIUS [Q.] PICTOR, *Q. Fabius Pictor*, (a) fut le premier qui entreprit d'écrire une Histoire Romaine depuis Romulus jusqu'à son tems. Il vivoit l'an de Rome 536, & 216 avant Jesus-Christ. Il fut envoyé cette année à Delphes pour consulter l'oracle, & lui demander par quelles prieres & par quels sacrifices on pouvoit appaiser les Dieux que les Romains croyoient alors fort irrités. Q. Fabius Pictor rapporta la réponse de l'oracle, dans un écrit, où l'on avoit exprimé d'abord le nom des Dieux à qui on devoit faire des sacrifices, & les cérémonies qu'on y devoit observer. Ensuite, on y lisoit ce qui suit mot pour mot : » Si » vous agissez ainsi, Romains, » vos affaires iront de mieux » en mieux à l'avenir, & votre » République sera plus heureu- » se & plus florissante de jour » en jour ; & vous aurez la » victoire sur vos ennemis. » Lorsque vos entreprises au- » ront réussi selon vos souhaits, » & que votre Empire sera hors » de tout péril, ne manquez » pas d'envoyer à Apollon » Pythien, des dons & des of- » frandes convenables, de lui » faire des sacrifices, & de » mettre dans ses temples une » partie du butin & des dé- » pouilles que vous aurez pri- » ses sur vos ennemis, & gar- » dez-vous de vous abandonner » à une joie folle & démesu- » rée. « Lorsqu'il eut lu ces mots, traduits du Grec en sa langue, il ajoûta qu'aussi-tôt après être sorti du temple, il avoit offert de l'encens & du vin à tous ces Dieux, & que le prêtre du lieu lui avoit ordonné de s'embarquer avec la couronne de laurier avec laquelle il s'étoit présenté devant Apollon, & lui avoit fait des libations, & de ne la point ôter de dessus sa tête, qu'il ne fût arrivé à Rome. Qu'il avoit obéi avec beaucoup d'exactitude & de piété, & avoit ensuite posé la couronne dans le temple & sur l'autel d'Apollon. Le Sénat ordonna qu'on fît incessamment les sacrifices ordonnés par l'oracle, avec l'attention & les cérémonies qui convien-droient.

Il sembleroit que l'ouvrage d'un Auteur, employé dans les affaires publiques, devroit être d'une grande autorité. Mais, Polybe lui reproche un amour aveugle de la patrie, qui l'a souvent écarté du vrai, & Tite-Live même ne paroit pas en avoir fait grand cas. Cependant, il le cite très-souvent, & lui donne le titre de plus ancien des Historiens.

(a) Tit. Liv. L. I. c. 44. L. II. c. 40. L. VIII. c. 30 L. X. c. 37. L. XXII. c. 7, 57. L. XXIII. c 11. Plut. Tom I. p. 131, 181. Roll. Hist. Rom. Tom. III. pag. 246, 272. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 15. *& suiv.*

Il y en a qui confondent ce Q. Fabius Pictor avec d'autres Fabius, surnommés aussi Pictor, ne faisant peut-être pas attention qu'il y a eu plusieurs Fabius de ce surnom. L'ouvrage, que nous avons sous le nom de Q. Fabius Pictor l'Historien, est supposé, & du nombre de ceux qu'Annius de Viterbe a publiés. On peut consulter Vossius, qui débrouille ce qu'il y a de plus caché sur ce sujet, & qui parle des divers Auteurs de ce nom.

FABIUS [Q.] MAXIMUS SERVILIANUS, *Q. Fabius Maximus Servilianus*, grand-Pontife, écrivit des Annales, dont Macrobe cite un passage tiré du douzième livre. Il y en a qui le prennent pour le même qui fit la guerre en Espagne contre Viriathus.

FABIUS DOSSENNUS, (a) *Fabius Dossennus*, Poëte qui avoit composé des farces que les Romains nommoient Atellanes, d'une ville du païs des Osques, nommée Atella, où elles avoient été inventées. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Pline fait mention de ce Poëte, & rapporte quelques vers de lui. Horace & Sénèque en parle aussi.

FABIUS PICTOR, *Fabius Pictor*, sçavant Jurisconsulte, dont parle Cicéron.

FABIUS VESTALIS, (b) *Fabius Vestalis*, Auteur dont parle Pline dans son septième livre.

FABIUS RUSTICUS, (c) *Fabius Rusticus*, Historien, qui vivoit sous les Empereurs Claude & Néron. Il fut ami particulier de Sénèque, comme nous l'apprenons da Tacite, qui cite souvent cet Historien, & qui, dans la vie de Julius Agricola, loue son style.

FABLE, *Fabula*, Μῦθος, (d) nom collectif, qui renferme l'Histoire Théologique, l'Histoire Fabuleuse, l'Histoire Poëtique, & pour le dire en un mot, toutes les Fables de la Théologie Payenne.

Quoiqu'elles soient très-nombreuses, on est parvenu à les rapporter toutes à six ou sept classes, à indiquer leurs différentes sources, & à remonter à leur origine. Comme M. l'Abbé Banier est un des Mythologues modernes qui a jetté sur ce sujet le plus d'ordre & de netteté. Voici le précis de ses recherches.

Il divise la Fable, prise collectivement, en Fables Historiques, Philosophiques, Allégoriques, Morales, Mixtes, & Fables inventées à plaisir.

(a) Plin. T. I. p. 721.
(b) Plin. T. I. p. 419.
(c) Tacit. Annal. L. XIII. c. 20. L. XIV. c. 2. L. XV. c. 61. in Jul. Agric. c. 10. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 567.

(d) Myth. par M. l.Abb. Ban. Tom. I. pag. 6, 7, 52. & *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 360, 361. T. VII. p. 81. Tom. XVI. p. 46. & *suiv.*

Les Fables Hiſtoriques en grand nombre, ſont des Hiſtoires vraies, mêlées de pluſieurs fictions; telles ſont celles qui parlent des principaux dieux & des héros, Jupiter, Apollon, Bacchus, Hercule, Jaſon, Achille. Le fond de leur Hiſtoire eſt pris dans la vérité.

Les Fables Philoſophiques ſont celles que les Poëtes ont inventées pour déguiſer les myſtères de la Philoſophie; comme quand ils ont dit que l'Océan eſt le pere des fleuves; & que la Lune épouſa l'air & devint mere de la roſée.

Les Fables Allégoriques ſont des eſpèces de paraboles, renfermant un ſens myſtique, comme celle qui eſt dans Platon, de Porus & de Pénie, ou des richeſſes & de la pauvreté, d'où naquit l'Amour.

Les Fables Morales répondent aux apologues; telle eſt celle qui dit que Jupiter envoie pendant le jour les étoiles ſur la terre, pour s'informer des actions des hommes.

Les Fables Mixtes ſont celles qui ſont mêlées d'allégorie & de morale, & qui n'ont rien d'Hiſtorique, ou qui avec un fond Hiſtorique, ſont cependant des alluſions manifeſtes à la morale ou à la phyſique.

Les Fables, inventées à plaiſir, n'ont d'autre but que d'amuſer, telle eſt la fable de Pſyché, & celles qu'on nommoit Miléſiennes & Sybaritides.

Les Fables Hiſtoriques ſe diſtinguent aiſément, parce qu'elles parlent de gens qu'on connoit d'ailleurs. Celles qui ſont inventées à plaiſir, ſe découvrent par les contes qu'elles ſont de perſonnes inconnues. Les Fables Morales, & quelquefois les Allégoriques, s'expliquent ſans peine; les Philoſophiques ſont remplies de proſopopées qui animent la nature; l'air & la terre y paroiſſent ſous les noms de Jupiter, de Junon, &c.

En général, il y a peu de Fables dans les anciens Poëtes qui ne renferment quelques traits d'Hiſtoire; mais, ceux qui les ont ſuivis, y ont ajoûté mille circonſtances de leur imagination. Quand Homère, par exemple, raconte qu'Éole avoit donné les vents à Ulyſſe enfermés dans une outre, d'où ſes compagnons les laiſſerent échapper; cette Hiſtoire enveloppée nous apprend que ce Prince avoit prédit à Ulyſſe le vent qui devoit ſouffler pendant quelques jours, & qu'il ne fit naufrage que pour n'avoir pas ſuivi ſes conſeils. Mais, quand Virgile nous dit que le même Eole, à la priere de Junon, excita cette terrible tempête qui jetta la flotte d'Énée ſur les côtes d'Afrique, c'eſt une pure fiction, fondée ſur ce qu'Eole étoit le Dieu des vents. Les Fables mêmes que nous avons appellées Philoſophiques, étoient d'abord Hiſtoriques, & ce n'eſt qu'après coup qu'on y a ajoûté l'idée des choſes naturelles,

de-là ces Fables Mixtes, qui renferment un fait Historique & un trait de Physique, comme celle de Leucothoé, changée en l'arbre qui porte l'encens, & celle de Clytie en tournesol.

Venons aux diverses sources de la Fable. 1.° On ne peut s'empêcher de regarder la vanité comme la première source des Fables payennes. Les hommes ont cru que pour rendre la vérité plus recommandable, il falloit l'habiller du brillant cortege du merveilleux; ainsi, ceux qui ont raconté les premiers les actions de leurs héros, y ont mêlé mille fictions.

2.° Une seconde source des Fables du paganisme est le défaut des caractères ou de l'écriture. Avant que l'usage des lettres eût été introduit dans la Grece, les évènemens & les actions n'avoient guère d'autres monumens que la mémoire des hommes. L'on se servit dans la suite de cette tradition confuse & défigurée; & l'on a ainsi rendu les Fables éternelles, en les faisant passer de la mémoire des hommes qui en étoient les dépositaires, dans des monumens qui devoient durer tant de siècles.

3.° La fausse éloquence des Orateurs & la vanité des Historiens, ont dû produire une infinité de narrations fabuleuses. Les premiers se donnerent une entière liberté de feindre & d'inventer; & l'Historien lui-même se plut à transcrire de belles choses, dont il n'étoit garant que sur la foi des panégyristes.

4.° Les relations des Voyageurs ont encore introduit un grand nombre de Fables. Ces sortes de gens souvent ignorans & presque toujours menteurs, ont pu aisément tromper les autres, après avoir été trompés eux-mêmes. C'est apparemment sur leur relation que les Poëtes établirent les champs Elysées dans le charmant païs de la Bétique; c'est de-là que nous sont venues ces Fables, qui placent des monstres dans certains païs, des harpyes dans d'autres, ici des peuples qui n'ont qu'un œil, là des hommes qui ont la taille des géans.

5.° On peut regarder comme une autre source des Fables du paganisme, les Poëtes, le théâtre, les sculpteurs & les peintres. Comme les Poëtes ont toujours cherché à plaire, ils ont préféré une ingénieuse fausseté à une vérité connue; le succès justifiant leur témérité, ils n'employerent plus que la fiction, les bergeres devinrent des nymphes ou des nayades, les bergers, des satyres ou des faunes; ceux qui aimoient la musique, des Apollons; les belles voix, des Muses; les belles femmes, des Vénus; les oranges, des pommes d'or; les fleches & les dards, des foudres & des carreaux. Ils allerent plus loin; ils s'attacherent à contredire la vérité, de peur de se rencontrer avec les Histo-

riens. Homère a fait d'une femme infidelle, une vertueuse Pénélope; & Virgile a fait d'un traître à sa patrie un héros plein de piété. Ils ont tous conspiré à faire passer Tantale pour un avare, & l'ont mis de leur chef en enfer, lui qui a été un Prince très-sage & très-honnête homme. Rien ne se fait chez eux que par machine. Lisez leurs Poësies.

Là pour nous enchanter tout est
mis en usage;
Tout prend un corps, une ame, un
esprit, un visage;
Chaque vertu devient une divinité;
Minerve est la prudence, & Vénus
la beauté. . . . .

Leurs Fables passerent des Poëmes dans les Histoires, & des Histoires dans la Théologie; on forma un systême de religion sur les idées d'Hésiode & d'Homère; on érigea des temples & on offrit des victimes à des divinités qui tenoient leur existence de deux Poëtes.

Il faut dire encore que la Fable monta sur le théâtre, comme sur son trône, & ajoûter que les peintres & les sculpteurs travaillant d'après leur imagination, ont aussi donné cours aux Histoires fabuleuses, en les consacrant par les chefs d'œuvre de leur art. On a tâché de surprendre le peuple de toutes manières; les Poëtes dans leurs écrits, le théatre dans ses représentations, les sculpteurs dans leurs statues, & les peintres dans leurs tableaux; ils y ont tous concouru.

6.° Une sixième source des Fables est la pluralité ou l'unité des noms. La pluralité des noms étant fort commune parmi les Orientaux, on a partagé entre plusieurs les actions & les voyages d'un seul; de-là vient ce nombre prodigieux de Jupiters, de Mercures, &c. On a quelquefois fait tout le contraire; & quand il est arrivé que plusieurs personnes ont porté le même nom, on a attribué à un seul ce qui devoit être partagé entre plusieurs; telle est l'Histoire de Jupiter, fils de Saturne, dans laquelle on a rassemblé les aventures de divers rois de Crete, qui ont porté ce nom, aussi commun dans ce païs-là, que l'a été celui de Ptolémée en Egypte.

7.° Une septième source des Fables fut l'établissement des colonies, & l'invention des arts. Les étrangers Égyptiens ou Phéniciens qui aborderent en Grece, en policerent les habitans, leur firent part de leurs coûtumes, de leurs loix, de leurs manières de s'habiller & de se nourrir. On regarda ces hommes comme des Dieux, & on leur offrit des sacrifices; tels furent sans doute les premiers Dieux des Grecs, telle est, par exemple, l'origine de la Fable de Prométhée. De même, parce qu'Apollon cultivoit la musique & la médecine, il fut nommé *le Dieu de ces arts*;

Mercure fut celui de l'éloquence ; Cérès, la déesse du bled ; Minerve, celle des manufactures de laine ; ainsi des autres.

8.° Une huitième source des Fables doit sa naissance aux cérémonies de la religion. Les Prêtres changerent un culte stérile en un autre qui fut lucratif, par mille Histoires Fabuleuses qu'ils inventerent ; on n'a jamais été trop scrupuleux sur cet article. On découvroit tous les jours quelque nouvelle divinité, à laquelle il falloit élever de nouveaux autels ; delà ce système monstrueux que nous offre la Théologie payenne. Ajoutez-y la manie des grands d'avoir des Dieux pour ancêtres, il falloit trouver à chacun, suivant sa condition, un Dieu pour première tige de sa race, & vraisemblablement on ne manquoit pas alors de généalogistes, aussi complaisans qu'ils le sont aujourd'hui.

Nous ne donnerons point pour une source des Fables, l'abus que les Poëtes ont pu faire de l'Ancien Testament, comme tant de gens, pleins de sçavoir, se le sont persuadés ; les Juifs étoient une nation trop méprisée de ses voisins, & trop peu connue des peuples éloignés, d'ailleurs trop jalouse de sa loi & de ses cérémonies, qu'elle cachoit aux étrangers, pour qu'il y ait quelque rapport entre les héros de la Bible & ceux de la Fable.

9.° Mais, une source réellement féconde des Fables payennes, c'est l'ignorance de l'Histoire & de la Chronologie. Comme on ne commença que fort tard, sur-tout dans la Grece, à avoir l'usage de l'Écriture, il se passa plusieurs siècles pendant lesquels le souvenir des évènemens remarquables ne fut conservé que par tradition. Après qu'on avoit remonté jusqu'à trois ou quatre générations, on se trouvoit dans le labyrinthe de l'Histoire des Dieux, où l'on rencontroit toujours Jupiter, Saturne, le Ciel & la Terre. Cependant, comme les Grecs remplis de vanité, ainsi que les autres peuples, vouloient passer pour anciens, ils se forgerent une chronique fabuleuse de Rois imaginaires, de Dieux & de héros, qui ne furent jamais. Ils transférerent dans leur Histoire la plûpart des évènemens de celle de l'Égypte ; & lorsqu'ils voulurent remonter plus haut, ils ne firent que substituer des Fables à la vérité. Ils étoient de vrais enfans, comme le reprochoit à Solon un Prêtre d'Égypte, lorsqu'il s'agissoit de parler des tems éloignés ; ils se persuadoient que leurs colonies avoient peuplé tous les autres païs, & ils tiroient leurs noms de ceux de leurs héros.

10.° L'ignorance de la Physique est une dixième source de quantité de Fables payennes. On vint à rapporter à des causes animées, des effets dont on ignoroit les principes ; on prit

les vents pour des divinités fougueuses, qui causent tant de ravages sur terre & sur mer. Falloit-il parler de l'arc-en-ciel dont on ignoroit la nature, on en fit une divinité chez les Payens.

Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
C'est Jupiter armé pour effrayer la terre;
Un orage terrible aux yeux des matelots,
C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots;
Echo n'est pas un son qui dans l'air retentisse,
C'est une nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse.

Ainsi furent formées plusieurs divinités physiques, & tant de Fables astronomiques, qui eurent cours dans le monde.

11.° L'ignorance des langues, sur-tout de la Phénicienne, doit être regardée comme une onzième source des plus fécondes d'une infinité de Fables du paganisme. Il est sûr que les colonies sorties de Phénicie, allerent peupler plusieurs contrées de la Grece; & comme la langue Phénicienne a plusieurs mots équivoques, les Grecs les expliquerent selon le sens qui étoit le plus de leur génie; par example, le mot *ilpha* dans la langue Phénicienne signifie également *un taureau*, ou *un navire*. Les Grecs amateurs du merveilleux, au lieu de dire qu'Europe avoit été portée sur un vaisseau, publierent que Jupiter changé en taureau l'avoit enlevée. Du mot *mon*, qui veut dire *vice*, ils firent le dieu Momus, censeur des défauts des hommes; & sans citer d'autres exemples, il suffit de renvoyer le Lecteur aux ouvrages de Bochart sur cette matière.

12.° Non seulement les équivoques des langues orientales ont donné lieu à quantité de Fables payennes, mais même les mots équivoques de la langue Grecque en ont produit un grand nombre. Ainsi, Vénus est sortie de l'écume de la mer, parce qu'Aphrodite, qui étoit le nom qu'ils donnoient à cette déesse, signifioit l'*écume*. Ainsi, le premier temple de Delphes avoit été construit par le secours des aîles d'abeilles, qu'Apollon avoit fait venir des païs Hyperboréens, parce que Ptéras, dont le nom veut dire une *aîle de plume*, en avoit été l'architecte.

13.° On a prouvé, par des exemples incontestables, que la plûpart des Fables des Grecs venoient d'Égypte & de Phénicie. Les Grecs, en apprenant la religion des Égyptiens, changerent, & les noms, & les cérémonies des Dieux de l'Orient, pour faire croire qu'ils étoient nés dans leur pais, comme nous le voyons dans l'exemple d'Isis, & dans une infinité d'autres. Le culte de Bacchus fut formé sur celui d'Osiris; Diodore de Sicile le dit expressément. Une

règle générale qui peut servir à juger de l'origine d'un grand nombre de Fables du paganisme, c'est de voir seulement les noms des choses, pour décider s'ils sont Phéniciens, Grecs ou Latins; l'on découvrira par ce seul examen, le païs natal, ou le transport de quantité de Fables.

14.° En quatorzième lieu, il ne faut point douter que l'ignorance de la navigation n'ait fait naître une infinité de Fables. On ne parla, par exemple, de l'Océan, que comme d'un païs couvert de ténebres, où le soleil alloit se coucher tous les soirs avec beaucoup de fracas, dans le palais de Téthys. On ne parla des rochers qui composent le détroit de Sylla & de Charybde, que comme de deux monstres qui engloutissoient les vaisseaux. Si quelqu'un alloit dans le golfe de Perse, on publioit qu'il étoit allé jusqu'au fond de l'Orient, & au païs où l'Aurore ouvre la barrière du jour; & parce que Persée eut la hardiesse de sortir du détroit de Gibraltar pour se rendre aux isles Orcades, on lui donna le cheval Pégase, avec l'équipage de Pluton & de Mercure, comme s'il avoit été impossible de faire un si long voyage sans quelque secours surnaturel. Concluons que l'ignorance des anciens peuples, soit dans l'Histoire, soit dans la Chronologie, soit dans les langues, soit dans la Physique, soit dans la Géographie, soit dans la navigation, a fait germer des Fables innombrables.

15.° Il est encore vraisemblable que plusieurs Fables tirent leur source du prétendu commerce des Dieux, imaginé à dessein de sauver l'honneur des dames qui avoient eu des foiblesses pour leurs amans. On appelloit au secours de leur réputation, quelque divinité favorable; c'étoit un dieu métamorphosé qui avoit triomphé de l'insensibilité de la belle. La Fable de Rhéa Sylvia, mere de Rhémus & de Romulus, en est une preuve bien connue. Amulius, son oncle, armé de toutes pièces, & sous la figure de Mars, entra dans sa cellule; & Numitor fit courir le bruit que les deux enfans qu'elle mit au monde, avoient pour pere le Dieu de la guerre. Souvent même les Prêtres étant amoureux de quelque femme, lui annonçoient qu'elle étoit aimée du Dieu qu'ils servoient. A cette nouvelle, elle se préparoit à aller coucher dans le temple du Dieu, & les parens l'y conduisoient en cérémonie. Si nous en croyons Hérodote, il y avoit une dame de Babylone, de celles que Jupiter Bélus avoit fait choisir par son premier Pontife, qui ne manquoit jamais de se rendre toutes les nuits dans son temple; de-là ce grand nombre de fils qu'on donne aux Dieux.

16.° Enfin, pour ne rien laisser à désirer, s'il est possible, sur les sources des Fables, on

doit ajoûter ici que presque toutes celles qui se trouvent dans les métamorphoses d'Ovide, d'Hygin & d'Antoninus Libéralis, ne sont fondées que sur des manières de s'exprimer figurées & métaphoriques; ce sont ordinairement de véritables faits, auxquels on a ajoûté quelque circonstance surnaturelle pour les parer. La cruauté de Lycaon, qui condamnoit à mort les étrangers, l'a fait métamorphoser en loup. La stupidité de Midas, ou peut-être l'excellence de son ouie, lui ont fait donner des oreilles d'âne. Cérès avoit aimé Jasion, parce qu'il avoit perfectionné l'agriculture, dont cette Déesse, suivant l'imagination des Poëtes, avoit appris l'usage à la Grece. Dans d'autres occasions, les métamorphoses qu'on attribue à Jupiter & aux autres Dieux, étoient des symboles qui marquoient les moyens, que les Princes qui portoient ces noms, avoient mis en œuvre pour séduire leurs maîtresses. Ainsi, l'or dont se servit Prœtus pour tromper Danaé, fit dire qu'il s'étoit changé en pluie d'or, ou bien, comme le remarque Eustathe, ces prétendues métamorphoses n'étoient que des médailles d'or, sur lesquelles on les voyoit gravées, & que les amans donnoient à leurs maîtresses; présens plus propres par la rareté du métal & la finesse de la gravure, à rendre sensibles les belles, que de véritables métamorphoses. Tel est le fondement des Fables dont on vient de parler; & si l'on n'en trouve pas le dénouement dans les sources qu'on vient d'indiquer, on les découvrira daus les métaphores.

Ce seroit présentement le lieu de discuter en quel tems ont commencé les Fables; mais, il est impossible d'en fixer l'époque. Il suffit de sçavoir que nous les trouvons déjà établies dans les écrits les plus anciens qui nous restent de l'antiquité profane; il suffit encore de ne pas ignorer que les premiers berceaux des Fables sont l'Égypte & la Phénicie, d'où elles se répandirent avec les colonies en Occident; & sur-tout dans la Grece, où elles trouverent un sol propre à leur multiplication. Ensuite, de la Grece elles passerent en Italie, & dans les autres contrées voisines. Il est certain qu'en suivant un peu l'ancienne tradition, on découvre aisément que c'est-là le chemin de l'idolâtrie & des Fables, qui ont toujours marché de compagnie. Qu'on ne dise donc point qu'Hésiode & Homère en sont les inventeurs, ils n'en parlent pas eux-mêmes sur ce ton; elles existoient avant leur naissance dans les ouvrages des Poëtes qui les précéderent; ils ne firent que les embellir.

Mais, il faut convenir que le siècle le plus fécond en Fables & en héroïsme, a été celui de la guerre de Troye. On sçait que cette célebre ville fut prise deux fois; la première par Her-

cule, l'an du monde 2760 ; & & la seconde, une quarantaine d'années après, par l'armée des Grecs, sous la conduite d'Agamemnon. Au tems de la première prise, on fit paroître Thélamon, Hercule, Thésée, Jason, Orphée, Castor, Pollux, & tous les autres héros de la toison d'or. A la seconde prise, parurent leurs fils ou leurs petits-fils, Agamemnon, Ménélaüs, Achille, Diomede, Ajax, Hector, Enée, &c. Environ le même tems se fit la guerre de Thebes, où brillerent Adraste, Œdipe, Ethéocle, Polynice, Capanée, & tant d'autres héros, sujets éternels des poëmes épiques & tragiques. Aussi les théatres de la Grece ont-ils retenti mille fois de ces noms illustres; & depuis ce tems tous les théatres du monde ont cru devoir les faire reparoître sur la scene.

* Voilà pourquoi la connoissance, du moins une connoissance superficielle de la Fable, est si nécessaire. Nos spectacles, nos pièces lyriques & dramatiques, & nos poësies en tout genre, y font de perpétuelles allusions; les estampes, les peintures, les statues qui décorent nos cabinets, nos galeries, nos plafonds, nos jardins, sont presque toujours tirées de la Fable; enfin, elle est d'un si grand usage dans tous nos écrits, nos romans, nos brochures, & même dans nos discours ordinaires, qu'il n'est pas possible de l'ignorer à un certain point, sans avoir à rougir de ce manque d'éducation ; mais, de porter sa curiosité jusqu'à tenter de percer les divers sens, ou les mystères de la Fable, entendre les diffétens systêmes de la Théologie payenne, connoître le culte des divinités du paganisme, c'est une science réservée pour un petit nombre de Sçavans; & cette science qui fait une partie très-vaste des belles lettres, & qui est absolument nécessaire pour avoir l'intelligence des monumens de l'Antiquité, est ce qu'on nomme la Mythologie.

FABLE, *Fabula*, Μῦθος, autrement Apologue. *Voyez* Apologue.

FABLE, *Fabula*, Μῦθος, considérée comme fiction morale.

Dans les poëmes épiques & dramatiques, la Fable, l'action, le sujet, sont communément pris pour synonymes; mais, dans une acception plus étroite, le sujet du poëme est l'idée substantielle de l'action, l'action par conséquent est le développement du sujet, l'intrigue est cette même disposition considérée du côté des incidens qui nouent & dénouent l'action.

Tantôt la Fable renferme une vérité cachée, comme dans l'Iliade; tantôt elle présente directement des exemples personnels & des vérités toutes nues, comme dans le Télémaque & dans la plûpart de nos tragédies. Il n'est donc pas de l'essence de la Fable d'être al-

légorique, il suffit qu'elle soit morale, & c'est ce que le pere le Bossu n'a pas assez distingué.

Comme le but de la poësie est de rendre, s'il est possible, les hommes meilleurs & plus heureux, un Poëte doit sans doute avoir égard dans le choix de son action, à l'influence qu'elle peut avoir sur les mœurs; & suivant ce principe, on n'auroit jamais dû nous présenter le tableau qui entraîne Œdipe dans le crime, ni celui d'Électre criant au parricide Oreste : *Frappe, frappe, elle a tué notre pere.*

Mais, cette attention générale à éviter les exemples qui favorisent les méchans, & à choisir ceux qui peuvent encourager les bons, n'a rien de commun avec la règle chimérique de n'inventer la Fable & les personnages d'un poëme qu'après la moralité; méthode servile & impraticable, si ce n'est dans de petits poëmes, comme l'Apologue, où l'on n'a ni les grands ressorts du pathétique à émouvoir, ni une longue suite de tableaux à peindre, ni le tissu d'une intrigue vaste à former.

Il est certain que l'Iliade renferme la même vérité que l'une des Fables d'Esope, & que l'action qui conduit au développement de cette vérité, est la même au fond dans l'une & dans l'autre; mais, qu'Homère, ainsi qu'Esope, ait commencé par se proposer cette vérité; qu'ensuite il ait choisi une action & des personnages convenables, & qu'il n'ait jetté les yeux sur la circonstance de la guerre de Troye, qu'après s'être décidé sur les caractères fictifs d'Agamemnon, d'Achille, d'Hector, &c., c'est ce qui ne peut tomber que dans l'idée d'un spéculateur qui veut mener, s'il est permis de le dire, le génie à la lisière. Un sculpteur détermine d'abord l'expression qu'il veut rendre, puis il dessine sa figure, & choisit enfin le marbre propre à l'exécuter; mais, les évènemens historiques ou fabuleux, qui sont la matière du poëme héroïque, ne se taillent point comme le marbre; chacun d'eux a sa forme essentielle qu'il n'est permis que d'embellir; & c'est par le plus ou moins de beautés qu'elle présente ou dont elle est susceptible, que se décide le choix du Poëte. Homère lui-même en est un exemple.

L'action de l'Odyssée prouve, si l'on veut, qu'un état ou qu'une famille souffre de l'absence de son chef; mais, elle prouve encore mieux qu'il ne faut point abandonner ses intérêts domestiques pour se mêler des intérêts publics, ce qu'Homère certainement n'a pas eu dessein de faire voir.

De même, on peut conclure de l'action de l'Enéïde, que la valeur & la piété réunies sont capables des plus grandes choses; mais, on peut conclure aussi qu'on fait quelquefois sa-

gement d'abandonner une femme après l'avoir séduite, & de s'emparer du bien d'autrui quand on le trouve à sa bienséance ; maxime que Virgile étoit bien éloigné de vouloir établir.

Si Homère & Virgile n'avoient inventé la Fable de leurs poëmes qu'en vue de la moralité, toute l'action n'aboutiroit qu'à un seul point ; le dénouement seroit comme un foyer où se réuniroient tous les traits de lumière répandus dans le poëme, ce qui n'est pas. Ainsi, l'opinion du pere le Bossu est démentie par les exemples mêmes dont il prétend l'autoriser.

FABLE, *Fabula*, Μῦθος, divinité allégorique, fille du Sommeil & de la Nuit. On dit qu'elle épousa le Mensonge, & qu'elle s'occupoit continuellement à contrefaire l'Histoire. On la représente avec un casque sur le visage, & magnifiquement habillée.

FABLIAU, (*a*) terme, qui, dans un ancien manuscrit, est écrit indifféremment, *Fabel*, *Flabele*, *Fablele*, *Fableau*, & *Fabliau*. *Flabele* & *Fablele* sont probablement des erreurs des copistes; mais, il est constant que *Fabel* qui subsiste encore aujourd'hui dans la langue Allemande & dans le même sens, a la même étymologie que notre mot *Fable*, & qu'il vient du mot Latin *Fabula*, ainsi que *Fableau*, *Fableor*, *Fabliau*, qui dérivent de *Fabel*, ou même de Fable, comme *tableau* de *table*.

Sans pousser plus loin cette étymologie, d'ailleurs peu intéressante, disons ce qu'est en lui-même ce morceau de Poësie connu aujourd'hui sous le nom générique de conte.

C'est un poëme qui renferme le récit élégant d'une action inventée, petite, plus ou moins intriguée, quoique d'une certaine étendue, mais agréable ou plaisante, dont le but est d'instruire ou d'amuser.

Tel est le but général de tous les poëmes & de tous les ouvrages d'esprit.

Aut prodesse volunt aut delectare Poetæ.

Nous nous bornerons à rendre compte des moyens que l'auteur du Fabliau emploie pour y parvenir. Nous allons reprendre tous les termes de cette définition.

C'est un poëme. Il a ses règles, & doit avoir une exposition, un nœud & un dénouement ; quant au choix de la versification, il a cela de commun avec tous les ouvrages en vers, d'être assujetti à la rime & à la mesure, sans être pourtant plus astreint à une mesure qu'à une autre. Cependant, les vers de dix syllabes moins communs que ceux de huit, ont un avantage pour le narré, l'hémistiche

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XX. pag. 352. *& suiv.*

pouvant se rejetter sur le vers suivant.

Qui renferme un récit. Le conte simplement dit porte sur la vivacité de la repartie, sur un mot plaisant ou dit à propos, sur une idée peu composée. L'épigramme ne tient qu'à un jeu d'esprit, piquant par la finesse ou par la malignité. Le madrigal dépend de l'expression heureuse d'un sentiment tendre, ou seulement galant. Un trait unique de morale caractérise la sentence; le proverbe, le dicton, l'apophthegme même, n'est qu'une suite d'une action indiquée, ou d'une situation; mais, le récit même de l'action est essentiel au Fabliau.

Élégant & naïf. Le narré est le plus grand mérite de ce genre d'ouvrage & son caractère distinctif; La Fontaine l'a pensé ainsi. La façon de conter est un vernis qui embellit tout, & sans lequel l'objet dénué de cette parure, disparoîtroit en quelque sorte; le vernis change & varie suivant la nature des choses qu'il doit couvrir, cette variété est plus étendue que celle des couleurs d'un peintre. On n'insistera point sur le choix des mots, sur la précision des idées, sur la manière de les unir, ni sur toutes les autres parties qui sont communes à tout ouvrage d'esprit & de poësie; il seroit même difficile d'indiquer des règles particulières pour la façon de narrer, les exemples instruiront mieux. Cependant, on peut dire en général que des détails longs produiroient nécessairement de la langueur, que si l'on peut s'arrêter sur les images qui sont nécessaires pour faire valoir l'action, si l'on peut même les orner, il ne faut point en admettre d'étrangères. C'est un écueil dangereux; à force de peindre en détail, on fait perdre de vue, en quelque sorte, ce qu'on a voulu peindre. La narration admet aussi des réflexions vives ou simples, mais toujours précises, le sentiment n'y doit avoir que les graces naturelles qui sont la vérité & la naiveté; enfin, on peut se permettre ces écarts d'un moment, ces interruptions courtes où le Poëte mêle adroitement ses sentimens particuliers aux détails qu'il fait, ou aux faits qu'il raconte; & c'est un des grands charmes de ce genre de poësie; mais il n'en faut user qu'avec modération. L'esprit ou le sentiment les imaginent, le goût les place, & le goût à cet égard dépend du talent & du génie.

D'une action inventée. Le nom seul de *Fable*, *Fabel* ou *Fabliau*, indique la nécessité de cette condition; ce n'est pas qu'une action vraie qui réuniroit les qualités requises, ne pût être admise; mais, on n'y est nullement assujetti; la vraisemblance suffit & n'y est pas même absolument nécessaire. *Ce n'est ni le vrai ni le vrai-semblable qui font la beauté & la grace de ces choses-*

ci, dit La Fontaine, *c'est seulement la manière de les conter.*

Petite. C'est l'objet que présente une action qui, avec le concours des personnes plus ou moins élevées, constitue sa grandeur ou sa petitesse ; ni l'un ni l'autre ne dépend de l'état de ces personnes. L'action dont l'objet seroit noble, dont les incidens seroient grands & élevés, ne seroit point du ressort du Fabliau, quoique faite par des personnes d'une condition médiocre ; comme les Rois & les Princes peuvent faire de petites actions dans le sens que nous l'avons expliqué, & qui peuvent entrer dans la composition du Fabliau.

Plus ou moins intriguée. En supposant l'action inventée petite, elle peut réunir plus ou moins de circonstances, dépendre de plus ou moins de personnages, représenter plus ou moins de sentimens divisés ou opposés, & l'on peut aller jusqu'à une certaine combinaison, au-delà de laquelle il ne seroit pas permis de s'étendre.

Quoique d'une certaine proportion. Qui se livreroit à son imagination, qui étendroit les circonstances, qui détailleroit les actions accessoires à la principale, sortiroit du genre ; le Fabliau deviendroit un roman.

Mais agréable ou plaisante. Ce sont-là les seuls pivots qu'on peut employer pour remplir le but de ce poëme. Ils sont fondés ou sur la critique qui tient à la plaisanterie & à la morale, & qui comprend même la satyre qui est l'abus de la critique, ou sur la galanterie, dont les bornes ne sont pas plus prescrites, & qu'on a portée jusqu'à la licence qui est l'abus de la galanterie.

Il nous reste plusieurs manuscrits qui contiennent des Fabliaux. Il y en a dans différentes bibliotheques, & sur-tout dans celle du Roi ; mais, un manuscrit des plus considérables en ce genre, est celui de la bibliotheque de saint Germain-des-Prés, n.° 1830. Les Auteurs les moins anciens, dont on y trouve les ouvrages, paroissent être du règne de Saint Louis.

Ces sortes de Poësies du douzième & treizième siècles, prouvent que dans les tems de la plus grande ignorance, non seulement on a écrit, mais qu'on a écrit en vers ; & qu'ainsi la Poësie a toujours précédé ou accompagné les plus grandes ouvertures & les plus fortes productions de l'esprit.

On trouve dans ce vaste recueil manuscrit, de l'abbaye de S. Germain-des-Prés, qui contient plus de cent cinquante mille vers, quelques notions de l'Histoire ancienne ; mais, les Fabliaux sont généralement exempts d'une fausse érudition, qu'on rencontre dans les romans, & qui ne présente aujourd'hui que des idées comiques, & souvent ridicules, tant elles sont déplacées. Cependant, de quelques Ouvrages

de

de ce tems-là qu'on veuille parler, on peut assurer que s'il y a eu des gens sçavans dans ces siècles d'ignorance, assurément ce n'ont point été les Poëtes; en cela bien différens de ceux de l'Antiquité, qui étoient les Philosophes, les Sçavans & les Législateurs du tems auquel ils ont paru.

On ne trouve point dans les Fabliaux cette diffusion choquante qui se rencontre fréquemment dans les romans.

On n'y est point aussi souvent révolté par une répétition ennuyeuse de ce qui s'est passé en action.

Souvent le roman & l'histoire ne finissent ni où, ni quand ils devroient finir.

On ne trouve point non plus dans les Fabliaux, tant d'anachronismes, ni ces incidens si absurdes & si répétés; de la messe que les Romanciers font dire aux Sarrasins; de ces exclamations pieuses à l'honneur de nos Saints, qu'ils mettent dans la bouche de leurs prétendus payens. On n'y rencontre point non plus les erreurs continuelles de ces Auteurs, en fait de géographie. La nature des Fabliaux a exempté ceux qui les ont composés, de ces inconvéniens.

Quelques analyses de ces Fabliaux, & des citations fidelement extraites, mettroient le lecteur à portée de juger de ces sortes d'ouvrages. Mais, malheureusement les meilleurs de ces Fabliaux, & ceux dont le plan est le plus exact, sont trop libres pour être cités. Il faut convenir cependant qu'il n'y aura jamais rien de plus moral que le Fabliau qui a pour titre: *Le chastoiement du pere au fils*. Il se trouve au commencement du manuscrit de Saint Germain; c'est un pere qui conte à son fils des histoires détachées, pour lui faire sentir le danger des femmes, de la mauvaise compagnie, de la jalousie, &c. enfin, qui l'avertit des principaux écueils qu'un jeune homme doit éviter. La morale en est juste, les exemples en sont courts, & le narré en est bon; mais, pour donner une idée du bon goût de l'auteur, de ce goût si rare dans tous les tems, remarquons que le fils s'attachant aux leçons amusantes qu'il reçoit de son pere, le prie de les continuer, & qu'en conséquence le pere lui fait le conte dont il s'agit.

FABRATÉRIE, *Fabrateria*; Φαβρατερία, (*a*) ville d'Italie au païs des Volsques, entre Frégelles & Aquinum, sur le fleuve Trérus selon Strabon. Elle étoit située sur la voie Latina, & c'étoit une des villes les plus considérables qu'il y eût sur cette voie. Juvénal fait mention de cette ville. Pline nomme un peuple d'Italie *Fa-*

(*a*) Strab. p. 237. Plin. T. I. p. 155. Juven. Satyr. 3. v. 224. Cicer. ad Amic. L. IX, Epist. 24. Vell. Paterc. L. I. c. 15.

braterni, qu'il diſtingue en vieux & nouveaux. La table de Peutinger nomme un lieu *Fubrateriæ*, qui doit être le même ; & entre les inſcriptions recueillies par Gruter, il y en a une, où il eſt fait mention de *Fabraterni*, qui s'eſt apparemment gliſſé, au lieu de *Fabrateriani ;* car, comme le remarque Ortélius, il y a des fautes gravées ſur les marbres ; & Balzac parle quelque part de Solécíſmes en pierres.

Fabratérie eſt aujourd'hui Falvaterra, ou Falvatera, petit bourg de l'État de l'égliſe, dans la campagne de Rome, près de Garigliano, ſur les confins de la terre de Labour, à quatre lieues d'Aquino, vers le couchant.

FABRATERNES, *Fabraterni*, (*a*) peuple d'Italie, qui faiſoit partie des Volſques. Ils envoyerent des députés à Rome l'an 425 de la fondation de cette ville, pour prier les Romains de les prendre ſous leur protection. Ils promirent que ſi le peuple Romain les defendoit contre la violence des Samnites, ils ſe ſoumettroient à ſa domination, & lui feroient fidelement & inviolablement attachés. Le Sénat envoya auſſi-tôt des ambaſſadeurs aux Samnites, pour les ſommer de laiſſer les Fabraternes en repos. Les Samnites obéirent, non pas tant par un eſprit de paix, que parce qu'ils n'étoient pas encore en état de faire la guerre. *Voyez* Fabratérie.

FABRICIUS [le Pont], (*b*) *Pons Fabricius.* C'étoit un Pont conſtruit à Rome ſur le Tibre. On l'appelloit ainſi du nom de celui qui l'avoit fait conſtruire. Horace a fait mention du Pont Fabricius.

FABRICIUS [C.] LUSCINUS, *C. Fabricius Luſcinus*, (*c*) fut élevé au Conſulat avec Q. Æmilius Papus, l'an de Rome 470, & 282 avant Jeſus-Chriſt. Il gagna ſur les Samnites, les Bruttiens & les Lucaniens, des victoires qui lui acquirent les honneurs du triomphe. Le butin qu'il avoit remporté dans ces victoires, étoit ſi conſidérable, qu'après avoir récompenſé largement ſes ſoldats, reſtitué à tous les bourgeois de Rome ce qu'ils avoient contribué pour la guerre, il lui reſta 400 talens, qu'il fit porter à l'épargne le jour de ſon triomphe. Il fut le ſeul qui ne retint rien de toutes ces riches dépouilles.

Deux ans après, C. Fabricius Luſcinus fut député vers Pyrrhus, roi d'Épire, avec quelques autres Romains, pour traiter de la rançon & de l'échange des priſonniers, que ce Prince avoit faits depuis qu'il étoit paſſé en Italie. Pyrrhus étoit

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 19.

(*b*) Horat. L. II. Satyr. 3. v. 36.

(*c*) Plin. T. II. pag. 632, 645. Plut. Tom. I. p. 394. & *ſeq.* Juſt. L. XVIII. c. 2. Aul. Gell. L. IV. c. 8. L. XVII. c. 21. Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 385, 394, 405. & *ſuiv.*

prévenu que l'on faisoit à Rome un très-grand cas de C. Fabricius Luscinus ; qu'on le regardoit comme un homme de bien & comme un grand capitaine, mais qu'il étoit d'une extrême pauvreté. Pyrrhus le reçut avec une très-grande distinction, lui fit toutes sortes d'honneurs & le pressa de recevoir quantité d'or qu'il lui offrit, non pour le porter à aucune chose indigne de lui, mais comme un simple présent qui devoit être le gage de leur amitié & de leur hospitalité. C. Fabricius Luscinus ayant refusé ses offres, il ne lui en parla pas davantage ce jour-là; mais, le lendemain voulant le surprendre & l'étonner, comme il n'avoit encore jamais vu d'éléphant, il ordonna au capitaine de ses éléphans d'en armer le plus grand, de le mener dans le lieu où il feroit en conversation avec Fabricius, & de le tenir là derrière une tapisserie pour le faire paroître quand il l'ordonneroit. Cela étant exécuté, & le signal donné, on retira la tapisserie, & cet animal énorme parut tout à coup levant sa trompe sur la tête de C. Fabricius Luscinus, & jettant un cri horrible & épouvantable. C. Fabricius Luscinus, s'étant tourné tout doucement sans témoigner ni crainte ni surprise, dit à Pyrrhus en souriant : *Seigneur, ni votre or ne m'émut hier, ni votre éléphant ne m'émeut aujourd'hui.*

Le soir, quand ils furent à table, on parla de beaucoup de choses ; & après avoir parcouru les affaires de la Grece & discouru des philosophes ; Cinéas fit tomber la conversation sur Épicure, & détailla ce que les Épicuriens pensoient des dieux & du gouvernement des États. Il dit qu'ils faisoient consister la fin & le souverain bien de l'homme dans la volupté ; qu'ils fuyoient les dignités & les charges comme la ruine & la peste du bonheur ; qu'ils ne donnoient à la divinité ni amour, ni haine, ni bénignité, ni colere; qu'ils soutenoient qu'elle n'avoit aucun soin des hommes, & qu'ils la reléguoient dans une vie tranquille où elle passoit tous les siècles sans affaires & plongée dans toutes sortes de délices & de voluptés. Pendant que Cinéas parloit encore, C. Fabricius Luscinus, à qui cette doctrine étoit nouvelle, s'écria de toute sa force : *O grand Hercule! que Pyrrhus & les Samnites épousent cette secte, pendant qu'ils feront la guerre aux Romains.*

Pyrrhus, admirant la grandeur d'ame de cet homme, & charmé de la sagesse de ses mœurs, désira encore avec plus de passion de faire amitié & alliance avec sa ville, au lieu de lui faire la guerre ; & le prenant en particulier, il le conjura qu'après avoir ménagé un accommodement entre lui & Rome, il voulût bien s'attacher à lui & vivre dans sa cour, où il feroit le premier de tous ses amis

& de tous ses capitaines. C. Fabricius Luscinus lui répondit tout bas : *Seigneur, vous ne pensez pas à ce que vous me demandez; cela ne vous seroit ni avantageux ni utile; car, ceux qui vous honorent & qui vous admirent présentement, s'ils m'avoient une fois connu, m'aimeroient beaucoup plus pour leur Roi que vous même.* Voilà quel étoit C. Fabricius Luscinus.

Le roi d'Épire ne se fâcha point de cette réponse, & ne la reçut pas en tyran; au contraire, il apprit à ses amis la magnanimité de ce Romain, & ne confia qu'à lui ses prisonniers, afin que, si le Sénat ne vouloit pas lui accorder la paix, ils lui fussent renvoyés après qu'ils auroient embrassé leurs parens & leurs amis, & célébré la fête des Saturnales, comme en effet ils lui furent renvoyés après la fête, le Sénat ayant ordonné la peine de mort contre tous ceux qui demeureroient & qui ne se rendroient pas auprès de Pyrrhus.

C. Fabricius Luscinus, deux ans après, fut élevé pour la seconde fois au Consulat, avec le même Q. Æmilius Papus. Ayant pris le commandement de l'armée, il alla faire la guerre à Pyrrhus. Pendant qu'il étoit dans son camp, un inconnu vint le trouver, & lui rendit une lettre du médecin du Roi, qui lui offroit d'empoisonner Pyrrhus, si les Romains lui promettoient une récompense proportionnée au grand service qu'il leur rendroit en terminant une si terrible guerre sans aucun danger pour eux. C. Fabricius Luscinus, détestant l'injustice & l'atroce méchanceté de cet homme, & faisant entrer son Collegue dans ses sentimens, écrivit promptement à Pyrrhus pour l'avertir de se précautionner contre cette malheureuse trame. Sa lettre étoit concue en ces termes:

CAIUS FABRICIUS ET QUINTUS ÆMILIUS,

Consuls,

AU ROI PYRRHUS;

Salut.

» Il paroît que vous vous » connoissez mal en amis & en » ennemis, & vous en tomberez d'accord quand vous aurez lu la lettre qu'on nous a » écrite. Car, vous verrez que » vous faites la guerre à des » gens de bien & d'honneur, & » que vous donnez toute votre » confiance à des méchans & à » des perfides. Ce n'est pas » pour l'amour de vous que » nous vous donnons cet avis, » c'est pour l'amour de nous » mêmes, afin que votre mort » ne donne point une occasion » de nous calomnier; & que » l'on ne croie pas que nous » avons eu recours à la trahison & à la fraude, parce que » nous désespétions de terminer heureusement cette guerre par notre courage & par » notre vertu. «

Pyrrhus, ayant lu cette lettre, & ayant bien avéré la conspiration, fit punir son médecin, & pour témoigner à C. Fabricius Luscinus & aux Romains sa reconnoissance, il lui renvoya tous ses prisonniers sans rançon. Les Romains, qui ne vouloient recevoir de leur ennemi ni grace ni récompense, pour n'avoir pas commis contre lui la plus abominable des injustices, ne dédaignerent pas de recevoir de lui les prisonniers, mais ils lui en renvoyerent un pareil nombre des Tarentins & des Samnites.

P. Cornélius Rufinus, estimé pour son mérite guerrier, mais décrié pour son avidité & son ardeur de s'enrichir, étoit pour cette raison ennemi déclaré de C. Fabricius Luscinus. Ce fut cependant par le crédit de son ennemi, qu'il obtint le Consulat l'an de Rome 475; & C. Fabricius Luscinus ne le fit nommer que parce que dans la conjoncture présente, la République avoit besoin d'un bon Général d'armée, & qu'aucun de ceux qui se présentoient pour cette charge, ne lui paroissoit en avoir les talens. Comme P. Cornélius Rufinus vint l'en remercier, tout étonné d'une protection à laquelle il ne s'étoit pas attendu : *C'est que*, lui dit C. Fabricius, *j'aime mieux être pillé par le Consul, qu'emmené captif par l'ennemi.* Il avoit dit dans une autre circonstance, à l'occasion de la perte d'une bataille sous le consulat de Lévinus, *que les Épirotes n'avoient pas vaincu les Romains, mais que Pyrrhus avoit vaincu Lévinus ;* voulant dire par-là que cette défaite étoit l'ouvrage du grand sens & de la bonne conduite du Général, & non de la valeur & de la supériorité de ses troupes.

Il fut créé Censeur l'an de Rome 477, avec son collegue dans le consulat Q. Æmilius Papus. Ils signalerent leur zele pour le maintien de la discipline & des bonnes mœurs. Ils dégraderent plusieurs Chevaliers & plusieurs Sénateurs. Mais, ce qu'il y eut de plus frappant, fut la note dont ils flétrirent P. Cornélius Rufinus. Il avoit été deux fois Consul, & une fois Dictateur. Les Censeurs l'exclurent du Sénat, & apporterent pour raison qu'ils étoient instruits qu'il avoit en vaisselle d'argent pour sa table un peu plus de quinze marcs. Sa famille se ressentit long-tems de cette ignominie, & ne s'en releva parfaitement qu'en la personne de Sylla, qui le premier des descendans de P. Cornélius Rufinus parvint au consulat. A peine peut-on croire, dit un Auteur, que dans l'enceinte d'une même ville ce qui devoit un jour être regardé comme une vaisselle pauvre & ignoble, ait été condamné comme un excès de luxe ; tant la simplicité & la frugalité étoient en honneur dans ces heureux siècles.

FABRICIUS [C.] LUSCI,

NUS, *C. Fabricius Luscinus*, (*a*) fut créé préteur, l'an de Rome 557, & 195 avant J. C., & chargé du soin de rendre la justice aux citoyens à Rome. Cinq ans après, il fut nommé lieutenant par le consul L. Cornélius,

FABRICIUS [Q.], *Q. Fabricius*, (*b*) ami de Cicéron. Étant Tribun du peuple, & à la tête de ses collegues au nombre de sept, il se mit en devoir le vingt-trois Janvier de l'an 57 avant J. C., de tenir une assemblée pour délibérer sur une loi qu'il avoit proposée quelques jours auparavant en faveur de Cicéron. Mais cette affaire fut arrêtée par la violence de P. Clodius.

FABRICIUS [C. ET L.], *C. & L. Fabricius*, (*c*) deux freres qui étoient d'Alétrium. Ils se ressembloient beaucoup pour la figure & pour les mœurs, mais ils ne ressembloient nullement à leurs concitoyens. Après la mort de Lucius, C. Fabricius voulut engager Diogene esclave du médecin Cléophante à donner du poison à Habitus qui étoit malade, & qui avoit appellé ce médecin pour le traiter. La proposition de C. Fabricius ayant été découverte, il fut condamné comme il le méritoit.

FABRICIUS VEIENTO, *Fabricius Veiento*, (*d*) Auteur Latin, vivoit sous l'empire de Néron, vers l'an de J. C. 60. Cet Auteur, abusant de la liberté que se donnoient assez volontiers les Romains d'insérer dans leurs testamens tout ce qu'ils vouloient contre les personnes qui leur avoient déplu, publia un écrit sous le nom de codicille, dans lequel il diffamoit les Sénateurs & les différens colleges de Prêtres. C'étoit un homme caustique & impatient; & il avoit déjà fait preuve de ce caractère, s'il est le même, comme Juste-Lipse l'a pensé, qu'un Fabricius dont Dion Cassius rapporte un trait singulier. Pendant sa préture ce Fabricius devoit donner des jeux; & comme il vit que les conducteurs des chariots du Cirque, & ceux qui avoient soin des chevaux, étoient devenus insolens & intraitables par la faveur que leur portoit Néron, il dressa des chiens à tirer des chariots, & en présenta plusieurs attelages au jour des jeux. Cette moquerie jetta la division parmi les conducteurs des chars. Deux des factions se déterminerent à faire leur service; les deux autres refuserent opiniâtrément d'entrer en course, jusqu'à ce que Néron leur eût promis des prix, & s'en fût rendu garant. Ce ne fut qu'à cette condition que les jeux

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 42, 43. L. XXXVII. c. 4.

(*b*) Cicer. Orat. post Redit. in Senat. c. 19. pro Milon. c. 29. Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 642.

(*c*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 34. & seq.

(*d*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 50. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 353, 354.

purent être exécutés en la façon accoûtumée.

Il semble que ce trait moqueur convient assez avec la manie satyrique, pour laquelle Fabricius Veiento fut mis en justice. Talius Géminus son accusateur lui imputoit encore d'avoir vendu son crédit auprès du Prince à ceux qui espéroient par son appui parvenir aux honneurs. Ce dernier chef d'accusation donna lieu à Néron d'évoquer à lui l'affaire. Fabricius Veiento fut convaincu, & banni de l'Italie, ses écrits condamnés à être brûlés. Tacite observe qu'on les chercha & qu'on les lut avidement, tant que le risque & la défense leur donnerent du prix; ils tomberent dans l'oubli, dès que l'on eut toute liberté de s'en fournir.

FABRICIUS VEIENTO, *Fabricius Veiento*, (*a*) vivoit sous l'empire de Domitien. Semblable à un prêtre agité de la fureur de Bellone, dit Juvénal, il fit cette prédiction à l'Empereur au sujet d'un turbot: » Seigneur, voici le présage d'un » magnifique triomphe; vous » mettrez quelque Roi dans les » fers, ou Arviragus sera renversé du trône de la grande » Bretagne; car ce poisson a » été nourri dans une mer » étrangère; vous voyez comme il a sur son dos des nageoires hérissées. « Il ne manquoit à Fabricius Veiento que de dire le païs & l'âge de ce turbot.

FABRICIUS TUSCUS, *Fabricius Tuscus*, Auteur Latin, dont Pline s'est servi pour composer son histoire naturelle.

FABRUM [PRÆFECTUS], (*b*) préfet des ouvriers. Cette charge étoit dans son origine un emploi militaire, attaché à chaque légion, & dont les fonctions étoient d'avoir la direction sur tous les ouvriers nécessaires dans un camp, dans une ville assiégée, dans une flotte, &c. Ceux sur qui ils avoient inspection, étoient connus sous le nom de *Fabri*; & pour les mieux spécifier, on y joignoit ceux de *Lignarii*, *Tignarii*, *Murarii*, *Ferrarii*, *Coriarii*, *Navales*, &c.

Cette charge, qui n'étoit d'abord connue que dans les légions, le fut ensuite dans les colonies, où elle retenoit toujours son origine militaire, & étoit possédée pendant plusieurs années par la même personne; en quoi elle étoit différente de celle d'Édile, & de chef des corps des métiers d'une province ou d'une ville, qui n'étoient que des magistratures annuelles. Cela paroît par plusieurs inscriptions, dans lesquelles on trouve cette charge tantôt jointe à celle de Tribun de légion, & quelquefois distinguée de ces deux dernières ma-

(*a*) Juven. Satyr. 4. v. 123. & *seq*.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 220, 221.

giſtratures municipales; comme dans un monument découvert à Narbonne, ſur lequel on lit:

L. AVFIDIO. L. F. ÆM.
VINICIANO EPACATINO
PRÆF. FABR. TRIB. MIL.
ÆD. BIS. QVINQUE BIS
FVNDIS.

& dans une autre qui ſe voit à Nole, & qui eſt rapportée par Gruter :

CÆSIO
CVRATORI OPER. PVBLI.
ÆDILI Quæſtori II. VIR.°
PRÆFECTO FABRUM.

FABULEUX, *Fabuloſus*, Μυθικός. On appelle tems Fabuleux ou héroïques, la période où les Payens ont feint que règnoient les dieux & les héros.

Varron a diviſé la durée du monde en pluſieurs périodes; la première eſt celle du tems obſcur & incertain, qui comprend tout ce qui s'eſt paſſé juſqu'au Déluge, dont les Payens avoient une tradition conſtante; mais, ils n'avoient aucun détail des évènemens qui avoient précédé ce Déluge, excepté leurs fictions ſur le cahos, ſur la formation du monde & ſur l'âge d'or.

La ſeconde période eſt le tems Fabuleux, qui comprend les ſiècles écoulés depuis le Déluge juſqu'à la première Olympiade, c'eſt-à-dire, 1552 ans, ſelon le P. Pétau ; ou juſqu'à la ruine de Troye, arrivée l'an 308 après la ſortie des Hébreux de l'Égypte, & 1164 après le Déluge. L'époque de la ruine de Troye eſt conſidérable, tant à cauſe de l'importance d'un ſi grand évènement, célébré par les deux plus grands Poëtes de la Grece & de l'Italie, qu'à cauſe qu'on peut rapporter à cètte date ce qu'il y a de plus remarquable dans les tems appellés Fabuleux, ou héroïques ; Fabuleux à cauſe des fables dont les hiſtoires de ces tems ſont enveloppées; héroïques, à cauſe de ceux que les Poëtes ont appellé les enfans des dieux & les héros. Leur vie n'eſt pas éloignée de cette priſe.

FABULINUS, *Fabulinus*, (*a*) divinité à laquelle les Romains ſacrifioient, lorſque leurs enfans commencoient à parler & à former les mots. C'eſt ce que nous apprenons de Nonius, qui cite Varron dans le traité de l'éducation des enfans. C'étoit en effet un des dieux qui préſidoient à l'éducation des enfans. Celui-ci leur aidoit à parler & à apprendre à parler. Ainſi, lorſqu'un enfant commençoit à bégayer quelques mots, on faiſoit des ſacrifices au dieu Fabulinus.

Ce mot vient de *fabula*, dérivé de *fari*, parler, cauſer. Ainſi, le dieu Fabulinus étoit proprement le dieu de la parole.

FACTIONAIRES, *Factio-*

(*a*) Roſin de Antiq. Rom. pag. 241. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 408.

narii, nom que l'on donnoit à ceux qui couroient dans les Cirques, & qui étoient divisés en quatre Factions. *Voyez* Factions & *Aurigarii.*

FACTIONS, *Factiones*; (*a*) c'est le nom que les Romains donnoient aux différentes troupes ou quadrilles de combattans, qui couroient sur des chars dans les jeux du Cirque. Il y en avoit quatre principales, distinguées par autant de couleurs, le verd, le bleu, le rouge & le blanc; d'où on les appelloit *la Faction bleue, la Faction rouge*, &c.

La Faction blanche, *alba*, étoit vêtue de blanc; la Faction rouge, qui étoit vêtue de rouge s'appelloit *Rubea* ou *Russea* ou *Rosea*. Il n'y avoit au commencement que ces deux Factions; mais, on y en ajoûta deux autres, la verte *Prasina*, & la bleue, *Veneta*. Ces quatre Factions, dit le roi Théodoric, marquent les quatre saisons de l'année; la verte, le printems; la rouge, l'été; la blanche, l'automne; & la bleue l'hiver. Tertullien met la bleue pour l'automne, & la blanche pour l'hiver. A ces quatre Factions Domitien en ajoûta deux autres, la dorée & la pourprée; mais, ces deux dernières ne durerent pas long-tems. On revint bientôt au nombre de quatre, comme on le voit dans les Auteurs postérieurs & dans la lettre du roi Théodoric, que nous venons de citer.

La faveur des Empereurs & celle du peuple se partageoient entre les Factions, chacune avoit ses partisans. Caligula fut pour la faction verte, & Vitellius pour la bleue. Il résulta quelquefois de grands désordres de l'intérêt trop vif que les spectateurs prirent à leurs Factions. Sous Justinien, une guerre sanglante n'eût pas plus fait de ravage; il y eut quarante mille hommes de tués pour les Factions vertes & bleues. Ce terrible évènement fit supprimer le nom de Faction dans les jeux du Cirque.

FADÆ, FATÆ, FATIDICÆ. On croit avec raison que les devineresses Gauloises & Germaines, nommées par les Latins *Fatidicæ*, *Fatæ* & *Fadæ*, sont l'original de nos fées; & leurs prétendus prodiges, le canevas de toutes les merveilles de la féerie. Comme ces femmes passoient pour être douées de lumières surnaturelles, des peuples grossiers en vinrent aisément à croire qu'elles pouvoient bien influer sur les évènemens qu'elles prédisoient; & de proche en proche ils abandonerent toute la nature à leur disposition. Qui sçait même si les égards & le respect que notre nation s'est toujours piquée d'avoir pour les femmes, ne sont pas en partie la suite de cette espèce de culte religieux, que leur rendirent nos ancêtres les Germains & les Gaulois; &

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 143. T. III. p. 281. *& suiv.*

si la possession où leur sexe s'est maintenu de donner le ton parmi nous, n'est point un débris de sa première autorité ? Quelquefois les usages d'une nation peuvent avoir une liaison imperceptible avec des idées anciennes & totalement oubliées. Ce qu'on faisoit originairement par principes, on continue de le faire par habitude & sans réflexion.

FADIA [la Famille], *Gens Fadia*, famille Romaine. La famille Fadia étoit Plébéïenne, puisqu'il y eut un T. Fadius Gallus tribun du peuple, l'an de Rome 699.

FADIA, *Fadia*, (*a*) femme dont Marc-Antoine eut des enfans.

FADILLA, *Fadilla*, (*b*) Φαδίλλα, sœur de l'empereur Commode. Pendant que Cléandre, ministre de ce Prince, inondoit Rome de sang, & que personne n'osoit en faire de plaintes, tant ce ministre étoit redouté ; enfin l'extrêmité du péril enhardit Fadilla. Cette Princesse, ayant les cheveux épars, & avec tous les signes de la plus vive consternation, vint se jetter aux pieds de Commode, & lui représenta le danger qu'il couroit, les vues ambitieuses & criminelles de Cléandre, & la nécessité de sacrifier ce misérable esclave à la haine de la multitude, & à sa propre sûreté. Commode étoit une ame timide, sur qui la peur pouvoit beaucoup. Effrayé du discours de Fadilla, il n'hésita pas, & ayant mandé Cléandre, il lui fit couper la tête en sa présence.

FADIUS [Q], *Q. Fadius*, (*c*) fils d'un affranchi, fut beau-pere de Marc-Antoine.

FADIUS [T.], *T. Fadius*, (*d*) avoit été Questeur de Cicéron, au rapport de Cicéron même.

FADUS, *Fadus*, (*e*) capitaine Latin, qui tomba sous les coups d'Euryale.

FADUS [Cuspius], *Cuspius Fadus*, Κούσπιος Φάδος, (*f*) fut le premier intendant de la Judée depuis la mort d'Agrippa.

Son gouvernement fut tranquille, & n'eut que des mouvemens médiocres. Il fit justice d'un imposteur nommé Theudas, qui avoit attiré au tour de lui une multitude de gens du peuple, en leur promettant de leur faire passer le Jourdain à pied sec. Cette canaille fut dissipée par quelques troupes qu'envoya Cuspius Fadus, & le chef ayant été pris eut la tête tranchée.

Tibere Alexandre, Juif apostat, neveu de Philon, succéda à Cuspius Fadus, vers l'an de Jesus-Christ 46.

FAGIFULANS, *Fagifulani*,

(*a*) Cicer. Philipp. 13. c. 23.
(*b*) Herodian. p. 35, 36. Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 494.
(*c*) Cicer. Philipp. 2. c. 31.
(*d*) Cicer. Orat. post Redit. in Senat. c. 18.
(*e*) Virg. Æneid. L. IX. v. 344.
(*f*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 689, 690. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 217.

(*a*) peuple d'Italie, dans le voisinage, ou même dans le païs des Samnites. Pline est peut-être le seul qui en fasse mention, & les éditions ne s'accordent pas ; car quelques manuscrits divisent ce nom en deux, *Fagi*, *Fugali* ; comme si c'étoit le nom de deux peuples.

FAGUS. (*b*) Il y avoit un chêne, ou un hètre *Fagus*, qui servoit aux oracles de Dodone; de-là vient que Jupiter de Dodone est quelquefois appellé Phégonée, qui habite dans un hêtre.

FAGUTAL, *Fagutalis*, (*c*) nom qui fut donné à un lieu, ou à un temple consacré à Jupiter. Ce nom étoit pris de l'arbre que les Anciens appelloient *Fagus*, hêtre ; cet arbre étoit consacré à Jupiter, & le hazard voulut qu'il s'en produisît un dans son temple, qui en prit le surnom de Fagutal. D'autres prétendent que le Fagutal fut un temple de Jupiter, élevé dans le voisinage d'une forêt de hêtres. Ils en apportoient pour preuve que la partie du mont Esquilin, qu'on appelloit auparavant *mons Appius*, s'appella dans la suite *Fagutalis*. Par la même raison, il y en a qui conjecturent que Jupiter Fagutal est le même que Jupiter de Dodone, dont la forêt, disent-ils, étoit plantée de hêtres, *Fagi*. Il en a été dit un mot dans l'article précédent.

FAIM, *Fames*, (*d*) divinité du paganisme, à laquelle on ne s'adressoit que pour l'éloigner ; & c'étoit-là la conduite qu'on tenoit, sagement avec les divinités malfaisantes. Les Poëtes placent la Faim à la porte de l'enfer, de même que les maladies, les chagrins, les soins rongeurs, l'indigence & autres maux, dont ils ont fait autant de divinités.

Les Lacédémoniens avoient à Chalciœcon, dans le temple de Minerve, un tableau de la Faim, dont la vue seule étoit effrayante. Elle étoit représentée dans ce temple sous la figure d'une femme have, pâle, abattue, d'une maigreur effroyable, ayant les tempes creuses, la peau du front seche & retirée ; les yeux éteints, enfoncés dans la tête ; les joues plombées, les levres livides ; enfin les bras décharnés, ainsi que les mains, qu'elle avoit liées derrière le dos. Quel triste tableau ! Il devroit être dans le palais de tous les despotes, pour leur mettre sans cesse sous les yeux le spectacle du malheureux état de leurs peuples ; & dans le sallon des Apicius, qui insensibles à la misere d'autrui, dévorent en un repas la nourriture de cent familles.

Ovide fait aussi une belle description de la Faim, qu'il personnifie à son ordinaire. Se-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 258.

(*b*) Rosin. de Antiq. Rom. p. 143.

(*c*) Ovid. Metam. L. VIII. c. 20.

lon ce Poëte, la Faim habitoit aux extrêmités de la Scythie, dans un champ qui n'étoit rempli que de pierres, & où néanmoins elle tâchoit d'arracher avec les dents & avec les ongles un peu d'herbe qui y paroissoit. Elle avoit le poil hérissé, les yeux creux, le visage pâle, les levres seches & bleuâtres, les dents longues, & comme couvertes de rouille. On eût pu voir ses entrailles au travers de sa peau qui étoit extrêmement dure. Elle n'avoit point de graisse qui pût empêcher de compter ses os, & n'avoit pour ventre que la place du ventre. Les mammelles lui pendoient comme une peau seche & aride, & tout le haut du corps si maigre, qu'il ne sembloit être soutenu que sur l'épine du dos. Sa maigreur avoit fait grossir ses jointures; ses genoux paroissoient enflés en comparaison des cuisses & des jambes, & ses talons s'allongeoint derrière ses pieds.

FAISCEAUX, *Fasces*; (a) les Faisceaux étoient composés de branches d'ormes, au milieu desquelles il y avoit une hache dont le fer sortoit par en haut, le tout attaché & lié ensemble. Plutarque dans ses problêmes, donne des raisons de cet arrangement, que nous ne croyons pas nécessaire de transcrire.

Florus, Silius Italicus & la plûpart des Historiens nous apprennent que c'est le vieux Tarquin qui apporta le premier de Toscane à Rome l'usage des Faisceaux, avec celui des anneaux, des chaises d'ivoire, des habits de pourpre, & d'autres semblables symboles de la grandeur de l'Empire. Quelques autres Écrivains prétendent néanmoins que Romulus fut l'auteur de cette institution; qu'il l'emprunta des Étruriens; & que le nombre des douze Faisceaux qu'il faisoit porter devant lui, répondoit au nombre des oiseaux qui lui pronostiquerent son règne; ou des douze peuples d'Étrurie qui, en le créant Roi, lui donnerent chacun un officier pour lui servir de porte-Faisceaux.

Quoi qu'il en soit, cet usage subsista non seulement sous les Rois, mais aussi sous les Consuls & sous les premiers Empereurs. Horace appelle les faisceaux *Superbos*, parce qu'ils étoient les marques de la souveraine dignité. Les Consuls se les arrogerent après l'expulsion des Rois; de-là vient que *Sumere Fasces*, prendre des Faisceaux, & *ponere Fasces*, quitter les Faisceaux, sont les propres termes dont on se servoit, quand on étoit reçu dans la charge de Consul, ou quand on en sortoit.

Il y avoit vingt-quatre Faisceaux portés par autant d'huissiers devant les Dictateurs, &

(a) Roll. Hist. Rom. T. I. pag. 21, 123, 204, 232. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 32. T. IV. p. 154.

douze devant les Consuls. Les Préteurs des provinces & les Proconsuls en avoient six, & les Préteurs de ville, deux; mais les Décemvirs, peu de tems après être entrés en exercice, prirent chacun douze Faisceaux & douze Licteurs, avec un faste & un orgueil insupportables.

Ceux qui portoient ces Faisceaux, étoient les exécuteurs de la justice, parce que, suivant les anciennes loix de Rome, les coupables étoient battus de verges avant que d'avoir la tête tranchée, lorsqu'ils méritoient la mort; de-là vient encore cette formule : *I, Lictor, expedi Virgas.* Quand les Magistrats, qui de droit étoient précédés par des Licteurs portant des Faisceaux, vouloient marquer de la déférence pour le peuple, ils renvoyoient leurs Licteurs, ou faisoient baisser devant eux les Faisceaux; ce qu'on appelloit *Fasces submittere.* C'est ainsi qu'en usa Publius Valérius après être resté seul dans le Consulat; il ordonna, pendant qu'il jouissoit de toute l'autorité, qu'on séparât les haches des Faisceaux que les Licteurs portoient devant les Consuls, pour faire entendre que ces Magistrats n'avoient point le droit de glaive, symbole de la souveraine puissance; & dans une assemblée publique la multitude apperçut avec plaisir qu'il avoit fait baisser les Faisceaux de ses Licteurs, comme un hommage tacite qu'il rendoit à la souveraineté du peuple Romain. *Fasces*, dit Tite-Live, *Majestati populi Romani submisit.* Ce fut cette sage conduite, que ses successeurs ne suivirent pas toujours, qui fit donner à ce grand homme le nom de *Publicola*; mais, ce fut moins pour mériter ce titre glorieux que pour attacher plus étroitement le peuple à la défense de la liberté, qu'il relacha de son autorité. Nous lisons dans Pline que lorsque Pompée entra dans la maison de Posidonius, *Fasces litterarum januæ submisit*, pour faire honneur au philosophe, aux talens, & aux sciences.

Ces généralités qu'on trouve par-tout, peuvent ici suffire; on peut en voir les preuves où de plus grands détails dans Tite-Live, Dénys d'Halicarnasse, Florus, Silius Italicus, Plutarque, Censorin, Rosin, Rhodiginus, Godwin, César Paschal & Middleton.

FALACER, *Falacer*, (*a*) dieu des Romains. Varron en fait mention, mais il ne dit pas quelles étoient ses propriétés. Ce Dieu avoit cependant un prêtre particulier, que l'on appelloit Flamen Falacer.

FALANIUS, *Falanius*, (*b*) chevalier Romain, fut accusé devant le Sénat, l'an de Jesus-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 408. T. II. p. 23.

(*b*) Tacit. Annal. L. I. c. 73. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 330, 331.

Christ 15, sous l'empire de Tibere, comme coupable d'irrévérence envers la majesté & la divinité d'Auguste, parce que dans la célébration des fêtes qui se solemnisoient dans les maisons en l'honneur de ce Prince déïfié, il avoit admis au nombre des ministres de son culte un Histrion nommé Cassius, dont la vie étoit infame; & encore, parce qu'en vendant des jardins où étoit une statue d'Auguste, il avoit vendu la statue avec les jardins. Sur des crimes d'une si nouvelle espèce, les Consuls voulurent sçavoir les intentions de l'Empereur, qui étoit absent; & il leur répondit par écrit, qu'en plaçant son pere dans le ciel, on ne s'étoit pas proposé de tendre un piege aux citoyens; que le Pantomime Cassius étoit employé par sa mere aux jeux qu'elle faisoit célébrer en l'honneur d'Auguste; que ses statues, comme celles des autres divinités, pouvoient, sans que la religion y fût intéressée, suivre le sort des jardins & des maisons que l'on vendoit. La réponse ne pouvoit pas être plus modérée, ni plus équitable.

FALARIQUE, *Falarica*, (*a*) sorte d'arme, au sujet de laquelle les sentimens sont partagés.

Grégoire de Tours en fait mention dans son histoire des Francs, & il semble d'après ce qu'il en dit, que c'étoit une espèce de lance, de hallebarde, ou de pertuisane. Au moins Grégoire de Tours en cet endroit fait Falarica synonyme de *lancea*, lance. Il paroît encore par cet Auteur, que c'étoit une arme assez longue pour percer un homme d'outre en outre. Nonius & Isidore disent en effet, que c'étoit une arme très-grande; & Isidore qu'elle se faisoit au tour; que le fer dont elle étoit armée étoit d'une coudée de long; qu'elle avoit à l'autre bout une boule de plomb. Sulpitius, dans ses notes sur Lucain, dit qu'elle ressembloit à une lance ou pique, *hasta*, armée d'un puissant fer; que l'on induisoit son bois de souffre, de résine, de bitume; & qu'on l'entouroit d'étoupes, sur lesquelles on versoit de l'huile, qu'on appelloit incendiaire, *infuso oleo, quod incendiarium vocant*; & qu'on la décochoit avec une balliste.

D'un autre côté, il semble que c'étoit plutôt une fleche que l'on lançoit contre les tours de bois, qu'une arme dont on les défendoit; car, Tite-Live dit que le trait appellé Falarique étoit terrible, quand même il ne seroit entré que dans le bouclier sans toucher l'homme. La raison qu'il en rapporte, c'est qu'on le lançoit demi enflammé, & que le feu s'augmentant en l'air par le mouvement,

(*a*) Gregor. Turon. Franc. L. IX. c. 35. Tit. Liv. L. XXI. c. 9. L. XXXIV. c. 14. Lucan. L. VI. v. 198. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV, pag. 64.

on étoit obligé de jetter ses armes pour n'être pas brûlé, & de demeurer ainsi sans armes & à découvert, exposé aux coups suivans que l'ennemi voudroit porter. Végece dit que souvent on mettoit le feu aux machines faites en forme de tours par le moyen des Falariques. Tite-Live, à l'endroit que nous avons cité, parle des Falariques des Saguntins; ainsi de cet Auteur & de Grégoire de Tours on peut inférer que c'étoit une arme propre des Celtes ou Gaulois & des Espagnols; & peut-être ceux-ci l'avoient-ils reçue des Celtes qui s'établirent le long de l'Ebre.

On écrit aussi Phalarique, *Phalarica*, & quelques-uns disent que c'étoit une arme luisante, & que ce nom venoit de Φαλὸς, ou Φαλον, qui vient de Φάω, *Luceo*, *Splendeo.* Si cela est, il seroit plus vraisemblable de dire qu'on lui donna ce nom, parce que c'étoit une arme enflammée. Festus va encore plus loin; il écrit que les tours s'appelloient *falæ*, à raison de leur hauteur, & du mot *Falendum*, qui en Étrurien signifioit le Ciel. Le P. Ruinart, dans sa note sur Grégoire de Tours, dit que la Falarique étoit proprement une fleche qui se lançoit, & dont se servoient ceux qui défendoient des tours; que ce mot vient de *phala*, qui signifie une tour. Il a pris cette note de Dadin de Hauteserre dans ses observations sur Grégoire de Tours. Et en effet, Servius sur le neuvième livre de l'Énéïde, dit que c'étoit une arme avec laquelle on combattoit de dessus les tours, qui, comme on le sçait, sont appellées Fales, *Falæ.* Festus Nonius & Isidore conviennent de cette étymologie. Festus & Isidore disent comme Servius, que l'on en combattoit de dessus les tours. Festus ajoûte même que c'étoit un trait à lancer, *telum missile.* Le vers de Virgile, & un d'Ennius rapporté par Nonius, montrent qu'on lançoit en effet la Falarique; & Isidore infere aussi du vers de Virgile, qu'on la lançoit de la main. Un vers de Lucain montre que c'étoit aussi une arme fort grande & fort grosse, que l'on lançoit par le moyen des ballistes, & il l'oppose aux fleches qui se lançoient avec la main. De tout ceci, il résulte que Falarique étoit un mot générique, qui convenoit à plusieurs sortes d'armes, ou qu'il y avoit des Falariques de plusieurs espèces.

FALCIDIE [La], autrement LA LOI FALCIDIE, *Lex Falcidia.* *Voyez* Falcidius [P.].

FALCIDIUS [C.], *C. Falcidius*, (*a*) fut tribun du peuple. Cicéron fait mention de C. Falcidius dans son oraison pour la loi Manilia.

FALCIDIUS [P.], (*b*) *P.*

(*a*) Cicer. Orat. pro Leg. Manil, c. 40.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VIII, p. 325.

Falcidius, fut aussi Tribun du peuple. Une loi célebre dans le droit Romain fut portée l'an 40 avant Jesus-Christ, par le Tribun P. Falcidius. Elle tendoit à restreindre la liberté indéfinie de tester, dont jouissoient & abusoient souvent les citoyens. Il n'étoit pas rare, par exemple, que le testateur épuisât sa succession par la multitude & l'importance des legs, en sorte qu'il ne restoit presque rien pour les héritiers naturels. Depuis long-tems on sentoit l'inconvénient de cet abus, & l'on avoit tenté d'y apporter quelques remedes, qui s'étoient trouvés inefficaces. P. Falcidius fit ordonner par une loi que le quart des biens du testateur fût affecté nécessairement aux héritiers, & que si la somme des legs excédoit les trois quarts de la succession, il leur fût permis de reprendre sur les légataires de quoi parfaire le quart qui leur étoit dû. Ce quart privilégié a été appellé la Falcidie, du nom du Tribun législateur.

FALCONIUS, *Falconius*, (*a*) fut nommé par le Sénat Proconsul d'Asie, en la place d'Aurélius Fuscus, l'an de J. C. 275.

FALCONIUS [MÉTIUS] NICOMACHUS, *Metius Falconius Nicomachus*, (*b*) Sénateur Romain, ancien Consulaire, eut beaucoup de part à l'élévation de Tacite à l'Empire.

Dans l'assemblée, où l'on délibéra sur cet objet, il termina la délibération par un discours de quelque étendue, dans lequel il prouva la sagesse du choix que le Sénat venoit de faire. » Nous avons nommé, » dit-il, un Empereur avancé » en âge, qui se regardera » comme le pere de tous ceux » qui seront soumis à son au» torité. Nous n'avons à crain» dre de sa part aucune dé» marche qui ne soit pas suffi» samment pesée, rien d'incon» sidéré, rien de violent. Tout » en lui sera sérieux, accom» pagné de gravité, tel, en un » mot, que la République l'or» donneroit elle-même, si elle » pouvoit se renfermer dans » une seule personne. Car, il » sçait quelle conduite il a » désirée dans les Princes sous » lesquels il a vécu; & il ne » peut pas présenter en lui un » autre modele, que celui sur » lequel il a souhaité que se » réglassent ceux qui l'ont pré» cédé. « Métius Falconius Nicomachus confirme ce qu'il vient de dire par le tableau contraire des maux qu'a attirés à l'Empire la jeunesse des Souverains, tels que Néron, Commode, Héliogabale; & comme Tacite étoit vieux, & n'avoit que des enfans ou petits-fils en bas-âge, il lui fait, conséquemment à ses principes, une re-

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 66.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 69, 70, 76.

présentation

présentation pleine de liberté sur les vues qui doivent le conduire dans le choix d'un successeur. » Je vous prie & » vous conjure, Tacite Au- » guste, dit-il, & même j'ose » vous interpeller de ne point » faire héritiers de l'Empire » Romain, si les destins vous » enlevent trop promptement à » nos vœux, les jeunes enfans » qui sont de droit les héritiers » de votre patrimoine, & de ne » pas traiter la République, le » Sénat, & le peuple Romain, » sur le même pied que vos mé- » tairies & vos esclaves. Faites » un choix. Imitez Nerva, » Trajan, Adrien. Il est beau » pour un Prince mourant d'a- » voir plus à cœur les intérêts » de la République, que ceux » de sa famille. » Le discours de Métius Falconius Nicomachus fut applaudi. Les Sénateurs s'écrierent qu'ils pensoient tous de la même façon; & Tacite se rendit enfin, & accepta l'Empire, sans néanmoins prendre d'engagement par rapport à un successeur.

FALÉRIENS, *Falerii*, Φαλέριοι. peuple, le même que les Falisques. *Voyez* Falisques.

FALÉRIES, *Falerii*, (*a*) Φαλερίοι, ville d'Italie dans l'Étrurie. Cette ville, située sur la voie Amérina, au pied d'une montagne, étoit le chef-lieu du peuple Falisque, que ses guerres contre les Romains ont rendu fameux.

Plusieurs anciens Auteurs ont fait mention de Faléries. Plutarque la nomme *Falerii*, ainsi que Tite-Live & Zonare. Denys d'Halicarnasse & Ptolémée l'appellent *Falerium*. Il s'en trouve d'autres qui lisent *Falisca*; d'autres, *Faliscos*; d'autres, *Faliscanum*. Pline dit que Falisque, *Falisca*, étoit une colonie venue des Argiens, selon Caton, *au Livre des Origènes*, que nous n'avons plus, surnommée *des Etrusques*. Frontin dit: *Colonia Junonia quæ appellatur Faliscos*; c'est-à-dire, la colonie de Junon, que l'on appelle Faliscos. Ortélius dit qu'elle est nommée *Phaliscanum* par Caton. Il ajoûte que c'est aujourd'hui *Monte-Fiascone*, de quoi il est repris par Holsténius.

Il y a sans doute erreur, lorsqu'on lit que Faléries étoit un lieu maritime, où Rutilius, *Itiner.* v. 371. dit que le calme l'obligea de s'arrêter. Quelques exemplaires portent *Falesia*, au lieu de *Faleria*. Antonin la nomme aussi *Falesia*, & Festus l'appelle *Faleri*, bourg, dit-il, ainsi nommé à cause du sel; c'est-à-dire, que les salines furent cause qu'on appella le lieu *Halerii*; mais, M. Dacier, *in Festum*, aime mieux dériver ce nom d'Halesus, le fondateur de cette ville, & duquel vient aussi le nom des Falisques. *A*

(*a*) Plut. T. I. p. 133, 134. Tit. Liv. L. V. c. 27. L. X. c. 14. Ptolem. L. III. c. 1. Plin. T. I. p. 181, 151, 372. Strab. p. 226. Just. L. XX. c. 1.

quo se dictam terra Falisca putat, dit Ovide. Justin veut que les Falisques soient une colonie des Chalcidiens.

Strabon, qui lit Falérium, distingue mal-à-propos cette ville de celle de Falisque. Il y en a, dit-il, qui nient que les Falériens soient Tyrrhéniens; mais, ils disent, ajoûte-t-il, que les Falisques sont une nation particulière, & que leur ville, qui porte le même nom, a une langue qui lui est propre. D'autres conjecturent, poursuit Strabon, que la ville de Falisque est située sur la voie Flaminia, entre Ocriculum & Rome.

La ville de Falérіes est aujourd'hui ruinée; elle a eu autrefois un Évêché, que l'on a depuis transféré à Citta Castellana. On croit même que cette dernière a été bâtie auprès des ruines de Falérіes.

FALÉRINA [la Tribu], *Tribus Falerina.* (*a*) Cette tribu fut ajoûtée aux anciennes tribus de Rome, l'an 316 avant Jesus-Christ. On y en ajoûta en même tems une autre, qui fut nommée la tribu Ufentina.

FALERNE [le Territoire de], *Falernus Ager.* (*b*) Pline dit *Falerni Agri*, les champs Falernes, ou les campagnes de Falerne. C'étoit un canton d'Italie dans la Campanie, au rapport de Tite-Live. Cet Historien étend dans un endroit le territoire de Falerne jusqu'au Vulturne, & dans un autre jusqu'à la forêt Vescine ou de Vescia; il y avoit de ce côté-là sur la frontière du territoire de Falerne, une ville qui s'appella d'abord Sinope, & qui prit ensuite le nom de Sinuesse. Selon Pline, les campagnes de Falerne étoient contigues à celles de Cécube, ainsi qu'à celles de Calene.

L'an de Rome 415 & avant Jesus-Christ 337, on distribua au petit peuple de Rome quelques terres qu'on avoit confisquées sur les ennemis; & toute la partie du territoire de Falerne, qui s'étendoit jusqu'au Vulturne, fut comprise dans cette distribution. Il fallut pour cela en dépouiller les Campaniens qui en étoient possesseurs depuis long-tems. Chaque citoyen Romain eut trois arpens dans les terres de Falerne. Dans la suite, les Romains envoyerent dans ce païs-là une colonie qui fut placée dans la ville de Sinuesse.

Macrobe dit que l'on donnoit anciennement le nom de *Minea Regio* au territoire de Falerne. La région, nommée *Mineæ* par cet Auteur, est sans doute celle dont Virgile vante les vignes, qu'il appelle *Amineæ*, ou selon quelques exemplaires *Ammineæ vites*. Mais,

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 20.

(*b*) Tit. Liv. L. VII. c. 26. L. VIII. c. 11. L. X. c. 20, 21. Plin. Tom. I. p. 153, 715, 716, 721, 722, 241. Tom. II. p. 279, 301. Virg. Georg. L. II. v. 96, 97 Horat. L. I. Ode 17. v. 10. Corn. Nep. in Annib. c. 5. Strab. pag. 234, 243.

le vers qui précede celui où se trouvent ces mots, parle du vin de Falerne. Ainsi, le Poëte le distingue des vignes Aminéennes. On peut voir au mot *Amminée* quelque chose de plus particulier sur ces vignes.

Le territoire de Falerne s'étendoit au-dessous du mont Massicus. Ce mont étoit même regardé comme partie de ce territoire; de-là vient qu'on le nommoit *Mons Falernus*, ou la montagne de Falerne; ainsi que Martial l'appelle.

Pline, nommant des vins estimés, donne le second rang à ceux de Falerne, & entre ceux-ci la préférence à celui du terroir de Falciano, *Faustinus Ager*. Les vins de Falerne sont, dit-il, salutaires au corps, pourvu qu'on ne les boive pas trop nouveaux ni trop vieux. On pouvoit commencer à les boire à la quinzième année. Pline distingue trois sortes de vin de Falerne, le rude, le doux & le délicat. Il vante aussi les poires de Falerne, qu'on appelle présentement *poires-sucre*, selon le P. Hardouin, à cause de la grande donceur de l'eau. Horace n'a pas oublié le vin de Falerne, qu'il célebre dans une de ses odes. Strabon, compte aussi le vin de Falerne au nombre des meilleurs vins d'Italie.

Le territoire de Falerne étoit borné au nord par le mont *Callicula*. Baudrand, dans son Dictionnaire François, ne parle de Falerne que comme d'une montagne, & dit qu'on la nomme aujourd'hui Monte Massico, parce qu'elle y est jointe. Ainsi, il distingue le mont Falerne, & le mont *Massicus*, qui étoient la même chose. Mazella, cité par Ortélius, dit que le mont Falerne est nommé à présent Rocca di Mondragone. Ce territoire comprenoit toute la campagne, depuis la Savone ou Saone, jusqu'au Vulturne & au mont Calligula, c'est-à-dire, jusqu'au village qu'on appelle aujourd'hui Torre di Francolise. L'abbé Lenglet du Fresnoy & la Martinière se sont trompés, en confondant *Mons Falernus* avec *Mons Massicus*; car, tous les Auteurs convienent que *Mons Massicus* étoit à la droite du fleuve Savone, près de l'ancienne Sinuesse & du château de Mondragone.

FALISCORUM MONS, c'est-à-dire, le mont des Falisques. Ce devoit être cette montagne au pied de laquelle on voyoit la ville du peuple Falisque. Ainsi, je crois que c'est mal-à-propos que quelques-uns prennent le mont des Falisques pour le même que le mont Soracte, aujourd'hui le mont St. Silvestre.

FALISCUS AGER; (*a*) c'est ainsi que Tite-Live appelle le territoire des Falisques. *Voyez* Falisques.

FALISQUES, *Falisci*, Φα-

(*a*) Tit. Liv. L. X, c. 12, 26.

λίσκοι. (*a*) peuple d'Italie dans l'Étrurie. La ville principale de ce peuple étoit Falèries. Leur territoire, qui s'étendoit le long du Tibre, étoit traversé par la voie Flaminia & la voie Amérina.

Les Falisques prirent plus d'une fois les armes contre les Romains ; ils marcherent d'abord au secours des Fidénates, l'an de Rome 318 ; & dans la suite ayant joint leurs forces à celles des Capénates, ils se déclarerent pour les Veiens. Lorsque ces derniers eurent été subjugués & les Capénates forcés de faire la paix, les Romains songerent à se venger aussi des Falisques ; & ce fut M. Furius Camille qui eut la commission de leur faire la guerre. Ce général, voyant que les ennemis prenoient le parti, qu'ils jugeoient le plus sûr pour eux, de se tenir renfermés dans leurs murailles, à force de ravager par le fer & par le feu leurs terres & leurs maisons de la campagne, les obligea d'en sortir, sans oser cependant s'en éloigner beaucoup. Ils se camperent à mille pas de leur ville, ne voyant point d'autre ressource pour la sauver, que la difficulté des chemins qui y conduisoient, qui étoient tous rudes, étroits & escarpés. Mais, M. Furius Camille ayant pour guide un prisonnier qu'il avoit fait dans la campagne, partit de son camp bien avant dans la nuit, & à la pointe du jour parut au-dessus des ennemis. Ses troupes partagées en trois corps travailloient à se retrancher, pendant qu'un quatrième corps se tenoit tout prêt à combattre les ennemis, s'il en étoit besoin. En effet, ils s'avancerent pour empêcher les travailleurs de M. Furius Camille ; mais, ce général les battit, les mit en fuite, & leur donna tellement l'épouvante, que courant avec précipitation, ils passerent devant leur camp, sans s'y arrêter, & se réfugierent dans leur ville. Dans cette déroute, il y en eut un grand nombre de tués ou blessés, avant qu'ils eussent gagné leurs portes. Leur camp fut pris & pillé, & le butin vendu au profit de la République. Les soldats en furent indignés ; mais, il fallut céder à la sévérité d'un Général dont ils haïssoient la vertu, sans cesser de l'admirer. M. Furius Camille assiégea aussitôt la ville, & fit faire les ouvrages nécessaires en pareil cas. Les assiégés de leur côté faisoient de tems en tems des sorties ; & suivant les occasions, il se livroit entre les deux partis de légers combats qui n'avançoient pas beaucoup les affaires. Les Falériens avoient eu la précaution de faire entrer dans leur

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 17, 18. L. V. c. 8, 13. *& seq.* L. VII. c. 17, 22. L. X. c. 45, 46. Strab. pag. 226. Plut. Tom. I. p. 133, 134. Just. L. XX. c. 1. Virg. Æneid. L. VII. v. 695. Roll. Hist. Rom. Tom. II. pag. 38. *& suiv.* T. III. pag. 3, 4.

ville des provisions de toute espèce ; ensorte qu'ils étoient dans l'abondance, au lieu que les assiégeans manquoient quelquefois de vivres. Il paroissoit que ce siège ne seroit ni moins long, ni moins pénible que ne l'avoit été auparavant celui de Veies, si la bonne fortune de M. Furius Camille, aussi-bien que sa valeur & sa bonne foi, n'eussent accéléré sa victoire.

C'étoit un usage à Falériés, comme dans toutes les villes de Grece, de mettre les enfans de plusieurs familles entre les mains d'un même maître, qui, après leur avoir donné la leçon, assistoit aussi à leurs divertissemens. Les premiers de la ville confioient le soin de leurs enfans au maître qui surpassoit ses confrères en science & en habileté. Celui qui occupoit alors cette place, menoit en tems de paix ses disciples hors des murailles de la ville, pour les exercer à différens jeux. Il n'interrompit point cette coûtume depuis que la guerre eut été déclarée. Un jour donc, tenant ces jeunes esprits attentifs tantôt au jeu, tantôt au discours qu'il leur tenoit, il les éloigna insensiblement des portes de la ville ; puis quand l'occasion lui parut favorable, il les mena jusqu'aux gardes avancées des Romains, de-là dans leur camp, & enfin dans la tente même du Général. Ce fut-là qu'à une action si déteſtable il ajoûta un discours qui l'étoit encore plus. » Je vous rends maître de Falériès, dit-il à M. Furius » Camille, en vous livrant ces » enfans dont les peres tiennent » le premier rang dans la ville.« Dès que M. Furius Camille eut entendu ce début ; » Arrête, lui » dit-il, & apprends que le Gé» néral & le peuple que tu crois » éblouir par une offre aussi » déteſtable que ta personne, » ne te ressemblent pas. Nous » ne sommes point unis par au» cun de ces traités que les » hommes font ensemble. Mais, » la nature a mis entre vous & » nous une liaison que rien » n'est capable de rompre. La » guerre a ses loix aussi-bien » la paix ; & nos peres nous » ont appris à observer la jus» tice à l'égard de nos ennemis, » dans le tems que nous les » combattons avec courage. » Nous avons les armes à la » main pour les employer non » contre des enfans, qu'on » épargne même dans les villes » prises d'assaut, mais contre » des hommes qui sont armés, » comme nous, & qui sans avoir » reçu aucune injure du peu» ple Romain, sont venus atta» quer ses légions dans leur » camp, pendant qu'elles » étoient occupées au siège de » Veies. Tu veux me livrer » une ville par une trahison » dont il n'y a point d'exemple. » Mais, je déteste & rejette » une proposition si abomina» ble, sûr de prendre Falériès, » comme j'ai pris Veies, par » les seuls moyens que connois» sent les Romains, la valeur,

» la patience, le travail & les » armes. »

Après lui avoir ainsi parlé, il le fit dépouiller, lui fit attacher les mains derrière le dos ; & ayant armé de verges les mains de ses disciples, il leur commanda de remener ce traître dans la ville, en le chassant devant eux à grands coups de fouet. Quand ils y rentrerent, tout le peuple s'assembla en foule au tour d'eux ; & les Magistrats ayant assemblé le Sénat pour le consulter sur un évènement si extraordinaire, dès qu'on fut instruit du fait, il se fit un si grand changement dans les esprits, que ce peuple qui un moment auparavant, aveuglé par la haine & par la colère, aimoit presque mieux périr comme ceux de Veies, que de faire la paix à l'exemple des Capénates, demanda la paix tout d'une voix. On éleve jusqu'au ciel & dans la place publique & dans le Sénat, la bonne foi des Romains & la justice de leur général ; & du consentement de tous les citoyens on envoie dans le camp de M. Furius Camille des ambassadeurs, qui avoient ordre, sous le bon plaisir de ce Général, de se rendre de-là à Rome pour mettre Falériers sous la puissance du peuple Romain. Lorsqu'on les eut introduits dans le Sénat, le plus considérable d'enrr'eux prenant la parole : » Après » avoir cédé, dit-il, à vous & » à votre Général, une victoi» re qui ne peut exciter les » plaintes, ni des hommes, ni » des dieux, nous nous ren» dons volontairement à vous ; » & ce qui met le comble à vo» tre gloire, nous sommes per» suadés que nous vivrons plus » heureux sous votre Empire, » que sous nos loix. L'évène» ment de cette guerre fournit » au genre humain deux leçons » très-salutaires ; car, si les » Romains, au milieu d'une » guerre dont l'issue est tou» jours douteuse, ont préféré » l'honneur & la bonne foi à » une victoire qui paroissoit » assurée, les Falériens de leur » côté, pour répondre à votre » générosité, vous ont cédé » avec joie une victoire qu'ils » pouvoient encore vous dis» puter. Nous sommes donc » présentement sous votre do» mination ; envoyez vos offi» ciers chez nous, ils trouve» ront les portes de la ville ou» vertes, & on leur remettra » sur le champ nos armes, avec » des ôtages de notre fidélité. » Nous n'aurons jamais lieu de » nous plaindre, ni vous de » notre soumission, ni nous de » votre Empire. «

Il n'y a point en effet, comme l'observent ici les députés des Falisques, de louange plus flatteuse, ni plus glorieuse pour un État ou pour un Prince, que de pouvoir dire avec vérité que les peuples conquis sont plus tranquilles & plus heureux sous l'obéissance de leurs vainqueurs, qu'ils ne l'étoient lorsque libres & indépendans ils vivoient sous

leurs propres loix. C'est ce qui arriva réellement aux peuples qui se soumirent à Rome. En effet, on reconnoît par la lecture de l'Histoire Romaine, que la réputation de bonne foi, d'équité, d'humanité, de clémence, a contribué plus que toute autre chose à la grandeur de l'empire Romain.

Tel fut le succès de la guerre contre les Falisques, qui attira à M. Furius Camille des remercîmens de la part des ennemis, comme de la part de ses concitoyens. On imposa aux Falisques une certaine somme d'argent, que l'on destina à payer la solde due aux troupes Romaines pour cette année, afin d'en décharger le peuple Romain; après quoi, l'armée fut reconduite à Rome.

On voit dans le célebre évènement que nous venons de rapporter, ce que peut la vertu, & quelle impression elle fait sur les esprits quand elle est solide & sincere. Il n'y a personne, qui, au simple récit de cette histoire, ne se sente vivement touché, & d'indignation contre le perfide maître qui livre ses écoliers, & d'admiration pour M. Furius Camille qui les renvoie à leurs parens. Ces sentimens ne sont pas libres, & ne dépendent pas de nous; ils sont gravés dans le cœur, & naissent avec nous. Il faut donc renoncer à la nature, & en étouffer la voix, ou pour croire, ou pour dire que la vertu & le vice ne sont que des noms, sans force & sans réalité.

La fidélité des Falisques ne fut pas constante; s'étant joints aux Tarquiniens, l'an de Rome 399, ils livrerent bataille au Romains, & mirent leur armée en fuite dès le commencement de l'action, par un stratagême aussi effrayant que nouveau. Leurs prêtres portant dans leurs mains des torches ardentes, à leurs têtes des bandelettes disposées en forme de serpens, qui les faisoient paroître comme autant de furies, intimiderent si fort les Romains, qu'ils coururent vers leurs retranchemens comme des gens qui ont entièrement perdu l'esprit & la raison. Mais, dès que le Consul, les Lieutenans & les Tribuns leur eurent reproché cette terreur panique, qui les faisoit fuir comme des enfans à la vue de ces objets ridicules, la honte succédant à la crainte, alluma tellement leurs courages, qu'ils se précipiterent en aveugles au milieu de ces espèces de fantômes, devant qui ils avoient auparavant tourné le dos. Après avoir dissipé cet appareil extravagant, ils se jetterent sur ceux qui portoient de véritables armes, les mirent en déroute; & s'étant rendus maîtres de leur camp dès le même jour, ils y firent un grand butin, & s'en retournerent victorieux, se moquant dans leurs chansons militaires, autant de leur frayeur ridicule, que de la vaine ruse des ennemis.

Après être demeurés fideles aux Romains pendant plusieurs années, les Falisques se joignirent de nouveau à leurs ennemis. Ce fut l'an de Rome 459. Les Romains avoient alors affaire aux Étrusques. Long-tems après, l'an de Rome 511, une espèce de mouvement phrénétique, qui fit encore prendre aux Falisques les armes contre les Romains, obligea ceux-ci d'envoyer contre eux les deux Consuls. Cette expédition ne dura que six jours. Elle fut terminée en deux combats. Le premier fut douteux; dans le second, les Falisques perdirent quinze mille hommes. Une perte si considérable les ayant fait rentrer en eux-mêmes, ils se rendirent aux Romains, qui leur ôterent leurs armes, leurs chevaux, une partie de leurs meubles, leurs esclaves, & la moitié de leurs terres. Leur ville, qui, par sa situation naturelle & par les fortifications que l'art y avoit ajoûtées, leur avoit inspiré une folle confiance, fut transportée de la hauteur où elle étoit en rase campagne. Le peuple Romain, irrité de leurs fréquentes révoltes, songeoit à exercer contre eux une vengeance bien plus sévère; mais, ayant appris qu'en se rendant ils avoient marqué expressément, que ce n'étoit point à la puissance mais à la foi du peuple Romain qu'ils se rendoient, il laissa par ce mot seul calmer tout à coup sa colère, pour ne point paroître manquer à la bonne foi & à la justice.

Strabon s'est trompé, avec ceux dont il rapporte le sentiment, lorsqu'il dit que les Falériens & les Falisques sont des peuples distingués. Solin n'a pas mieux rencontré quand dans le chapitre où il traite de l'Italie, il distingue *Falisca* & *Falerii* comme des villes différentes. Tite-Live plus exact nomme la ville *Falerii*, & le peuple *Falisci*. Zonare fait la même chose. Virgile loue l'équité des Falisques; & Servius remarque que c'est à cause qu'on emprunta d'eux de quoi suppléer la loi des douze Tables. Le P. Lubin distingue avec Strabon les Falériens comme peuple différent des Falisques. Il se trompe avec son Auteur. *Voyez* Falériés.

FALLACE, *Fallacia*, terme de Philosophie. On appelle ainsi le vice d'un argument captieux & sophistique. La Logique enseigne à découvrir la Fallace des argumens. On le disoit autrefois de toute sorte de fraude, de tromperie.

FAMILIA, terme Latin qui ne répondoit pas toujours à notre mot *famille*. Familia étoit fait de *famulia*, & il embrassoit dans son acception tous les domestiques d'une maison, où il y en avoit au moins quinze. On entendoit encore par *Familia*, un corps d'ouvriers conduits & commandés par le préfet des eaux. Il y avoit deux de ces corps; l'un public, qu'Agrippa avoit institué; & l'autre privé, qui fut formé sous Claude. La

troupe des gladiateurs, qui faisoient leurs exercices sous un chef commun, s'appelloit aussi Familia ; ce chef portoit le nom de *Lanista*.

Les familles Romaines, *Familiæ*, étoient des divisions de ce qu'on appelloit *Gens ;* elles avoient un ayeul commun ; ainsi Cæcilius fut le chef qui donna le nom à la *Gens Cæcilia*, & la *Gens Cæcilia* comprit les familles des *Balearici*, *Calvi*, *Caprarii*, *Celeres*, *Cretici*, *Dalmatici*, *Dentrices*, *Macedonici*, *Metelli*, *Nepotes*, *Numidici*, *Pii*, *Scipiones*, *Flacci* & *Vittatores*.

Il y avoit des familles Patriciennes & des Plébéïennes, de même qu'il y avoit des *gentes Patriciæ & Plebeiæ* Il y en avoit même qui étoient en partie Patriciennes & en partie Plébéïennes, *partim nobiles*, *partim novæ*, selon qu'elles avoient eu de tout tems le *jus imaginum*, ou qu'elles l'avoient nouvellement acquis.

On pouvoit sortir d'une famille Patricienne, & tomber dans une Plébéïenne par dégénération, & monter d'une famille Plébéïenne dans une Patricienne, sur-tout par adoption. Delà cette confusion qui règne dans les généalogies Romaines; confusion qui est encore augmentée par l'identité des noms dans les Patriciennes & dans les Plébéïennes ; ainsi, quand le patricien Q. Cæpio adopta le plébéïen M. Brutus, ce M. Brutus & ses descendans devinrent Patriciens, & le reste de la famille des Brutus resta Plébéïen. Au contraire, lorsque le plébéïen Q. Métellus adopta le patricien P. Scipion, celui-ci & tous ses descendans devinrent Plébéïens, & le reste de la famille des Scipions resta Patricien. Les affranchis prirent les noms de leurs maîtres, & resterent Plébéïens ; autre source d'obscurités. Ajoûtez à cela que les Auteurs ont souvent employé indistinctement les mots *Gens* & *Familia*, les uns désignant par *Gens* ce que d'autres désignent par Familia, & réciproquement. Mais, ce que nous venons d'observer suffit pour prévenir contre des erreurs dans lesquelles il seroit facile de tomber. Nous n'en dirons pas davantage sur les familles Romaines ; nous remarquerons seulement en passant qu'on appelloit *homme nouveau* celui qui le premier de sa famille étoit parvenu aux honneurs.

FAMINE, *fames*, terme qui se prend pour une disette générale de fruits, de bleds, ou d'autres alimens.

Les Anciens ont personnifié la famine, comme ils ont fait l'honneur, la victoire ; & un de nos Poëtes a dit :

La Famine au corps sec, aux pas mal assurés.

(a) L'Écriture parle de plu-

(a) Genes. c. 12. v. 10. c. 26. v. 1. c. 41. v. 27. Reg. L. II. c. 24. v. 12, 13. L. IV. c. 8. v. 1. Joel. c. 1. v. 2. *& seq.* Amos. c. 8. v. 11.

sieurs Famines arrivées dans la Palestine & dans les païs voisins ; par exemple, du tems d'Abraham, & encore du tems d'Isaac. Mais, la plus grande dont on ait connoissance, est celle de sept ans, qui arriva en Égypte du tems de Joseph. Elle est considérable par sa durée, par son étendue, par sa grandeur, & en ce que l'Égypte est un des païs du monde le moins sujet à ces maux, à cause de son extrême fécondité.

La Famine peut être dans ce païs un effet naturel, comme quand le Nil ne déborde pas en Égypte, ou que la pluie ne tombe pas en Judée dans les tems où elle a accoûtumé de tomber, c'est-à-dire, au printems & en automne, ou lorsque les chenilles, les hannetons, ou les sauterelles viennent fondre sur le païs, & en consument les fruits. Les Prophetes nous marquent ces dernières causes de la Famine en plus d'un endroit. Voyez par exemple la magnifique description que fait Joël de la venue des sauterelles. Il les compare à une armée nombreuse & terrible, & décrit les ravages qu'elles faisoient dans le païs.

Souvent aussi la Famine étoit un effet de la colère de Dieu sur son Peuple ; par exemple, le Seigneur envoie le prophete Gad à David, pour lui dire qu'en punition de la vanité qui l'avoit engagé à faire le dénombrement de son Peuple, Dieu lui donnoit l'option, ou de sept années de Famine, ou d'avoir pendant trois mois le dessous contre ses ennemis, ou de voir son païs attaqué de peste pendant trois jours. Et sous le règne d'Achab, *le Seigneur appella la Famine sur la terre, & elle y demeura sept ans.* Les Prophetes menacent souvent les Israëlites *du glaive de la Famine*, ou de la guerre & de la Famine, deux maux qui vont d'ordinaire ensemble.

Amos menace le Peuple de Dieu d'une autre sorte de Famine, celle d'entendre la parole de Dieu. *Mittam Famem in terram, non Famem panis, neque sitim aquæ, sed Famem audiendi verbum domini.*

FAMISULANUS VECTONIANUS, *Famisulanus Vectonianus*, (*a*) étoit commandant d'une légion dans l'armée de Césennius Pétus, sous l'empire de Néron.

FANATIQUES, *Fanatici ;* (*b*) ils prenoient ce nom de *Fanum*, qui veut dire un temple ; c'étoient des gens qui se tenoient dans les temples, & qui entrant dans une espèce d'enthousiasme, comme animés & inspirés par la divinité qu'ils servoient, faisoient des gestes extraordinaires comme les Bacchantes, & prononçoient des oracles, comme il est dit dans la loi d'Ulpien. Ces

(*a*) Tacit. Annal. L. XV. c. 7.

(*b*) Juven. Satyr. 4. v. 123, 124. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 78, 261, 262.

Fanatiques se tenoient plus ordinairement au temple de Bellone; presque tous ceux que nous voyons dans les inscriptions connues, portent le nom de Fanatiques du temple de cette Déesse. Juvénal dit que le Fanatique est piqué de l'aiguillon de Bellone. Il est certain que ces Fanatiques de Bellone étoient les mêmes que les Bellonaires, qui se tailladoient les bras avec des poignards, & faisoient ainsi à la Déesse, un sacrifice de leur sang. On voit dans D. Bernard de Montfaucon un Fanatique représenté avec deux couteaux. Prudence appelle ceux qui faisoient cette cruelle opération sur leurs corps, des Fanatiques. C'est ce que veut aussi faire entendre Lampridius dans la vie d'Héliogabale, lorsqu'il dit que cet Empereur, qui avoit renoncé a toute sorte de pudeur & de honte, poussa sa folie jusqu'à branler la tête, avec des Fanatiques tailladés; ce qui fait voir que ces Bellonaires, qui se tailladoient les bras, étoient les mêmes que les Fanatiques de Bellone. La cerémonie de branler la tête leur étoit ordinaire. Nous le voyons dans ce passage, & dans la loi d'Ulpien citée ci-dessus. *Si un serviteur*, dit-il, *ne branloit pas toujours la tête parmi les Fanatiques.* Cette cérémonie de branler la tête leur étoit commune avec les Galles & les Agyrtes, gens de même espèce.

L. Cornélius Januarius, dont la figure est donnée par D. Bernard de Montfaucon, au second tome de ses Antiquités, étoit Fanatique d'Isis & de Sérapis, aussi-bien que de Bellone. Vopiscus, dans la vie de l'empereur Florien, parle d'un Fanatique du temple de Sylvain, qui, en étendant ses membres, cria sept fois, *Tacita purpura.* Voilà un Fanatique de Sylvain; peut-être y en avoit-il encore dans les temples d'autres Dieux.

Le nom de Fanatique n'étoit pas toujours déshonorable en ce tems-là, puisqu'on le mettoit aux épitaphes des défunts, comme on le voit dans celle de L. Cornélius Januarius, & dans une autre que Gruter rapporte de Q. Cæcilius Apollinaris Fanatique du temple de Bellone, où il est dit qu'il fut inspiré pour faire dédier dans le bois sacré la pique qui étoit au temple de Bellone. Le nom de Fanatique se trouve pris en mauvaise part dans les meilleurs Auteurs, & dans le même sens que nous le prenons aujourd'hui. Cicéron l'entend ainsi, quand il dit, parlant de certains Philosophes, qu'ils sont superstitieux & presque Fanatiques.

FANATISME, *Fanatismus*; c'est un zele aveugle & passionné, qui naît des opinions superstitieuses, & fait commettre des actions ridicules, injustes & cruelles, non seulement sans honte & sans remords, mais encore avec une sorte de joie

& de consolation. Le Fanatisme n'est donc que la superstition mise en action.

On pourroit encore définir le Fanatisme, l'effet d'un fausse conscience qui abuse des choses sacrées, & qui asservit la religion aux caprices de l'imagination & aux déréglemens des passions.

Plutarque dit qu'un roi d'Égypte, connoissant l'inconstance de ses peuples, prompts à changer de joug, pour se les asservir sans retour, sema la division entr'eux, & leur fit adorer pour cela, parmi les animaux, les espèces les plus antipathiques. Chacun, pour honorer son Dieu, fit la guerre aux adorateurs du Dieu opposé, & les nations se jurerent entre elles la même haine qui règnoit entre leurs divinités. Ainsi, le loup & le mouton virent des hommes traînés en sacrifice au pied de leurs autels. Mais, sans examiner si la cruauté est une des passions primitives de l'homme, & s'il est par sa nature un animal destructeur; si la faim ou la méchanceté, la force ou la crainte, l'ont rendu l'ennemi de toutes les espèces vivantes; si c'est la jalousie ou l'intérêt qui a produit l'homicide sur la terre; si c'est la politique ou la superstition qui a demandé des victimes; si l'une n'a pas pris le masque de l'autre, pour combattre la nature & surmonter la force; si les sacrifices sanglans du paganisme viennent de l'enfer, c'est-à-dire, de la férocité des passions noires & turbulentes, ou de l'égarement de l'imagination, qui se perd à force de s'élever; enfin, de quelque part que vienne l'idée de satisfaire à la divinité par l'effusion du sang, il est certain que, dès qu'il a commencé de couler sur les autels, il n'a pas été possible de l'arrêter; & qu'après l'usage de l'expiation, qui se faisoit d'abord par le lait & le vin, on en vint de l'immolation du bouc & de la chevre au sacrifice des enfans. Il n'a fallu qu'un exemple mal interprêté pour autoriser les horreurs les plus révoltantes. Les nations impies, à qui l'on reprochoit le culte homicide de Moloch, ne répondoient-elles pas au peuple qui alloit les exterminer de la part de Dieu, à cause de ces mêmes abominations, qu'un de ses patriarches avoit conduit son fils sur le bûcher? Comme si une main invisible n'avoit pas détourné le glaive qui étoit près de frapper.

Il est affreux de voir comment cette opinion d'appaiser le Ciel par le massacre, une fois introduite, s'est universellement répandue dans presques toutes les religions, & combien on a multiplié les raisons de ce sacrifice, afin que personne ne pût échapper au couteau. Tantôt ce sont des ennemis qu'il faut immoler à Mars exterminateur; les Scythes égorgent à ses autels le centième de leurs prisonniers;

& par cet usage de la victoire, on peut juger de la justice de la guerre. Aussi chez d'autres peuples ne la faisoit-on que pour avoir de quoi fournir aux sacrifices ; de sorte qu'ayant d'abord été institués, ce semble, pour en expier les horreurs, ils servirent enfin à les justifier.

Tantôt ce sont des hommes justes qu'un Dieu barbare demande pour victimes. Les Getes se disputent l'honneur d'aller porter à Zamolxis les vœux de la patrie. Celui qu'un heureux sort destine au sacrifice, est lancé à force de bras sur des javelots dressés ; s'il reçoit un coup mortel en tombant sur les piques, c'est de bon augure pour le succès de la négociation & pour le mérite du député ; mais, s'il survit à sa blessure, c'est un méchant dont le Dieu n'a point affaire.

Tantôt ce sont des enfans à qui les Dieux redemandent une vie qu'ils viennent de leur donner ; *justice affamée du sang de l'innocence*, dit Montagne. Tantôt c'est le sang le plus cher. Les Carthaginois immolent leurs propres fils à Saturne, comme si le tems ne les dévoroit pas assez-tôt. Tantôt c'est le sang le plus beau ; cette même Amestris qui avoit fait enfouir douze hommes vivans dans la terre, pour obtenir de Pluton, par cette offrande, une plus longue vie ; cette Amestris sacrifie encore à cette insatiable divinité quatorze jeunes enfans des premières maisons de la Perse, parce que les sacrificateurs ont toujours fait entendre aux hommes qu'ils devoient offrir à l'autel ce qu'ils avoient de plus précieux. C'est sur ce principe que chez quelques nations on immoloit les premiers nés, & que chez d'autres on les rachetoit par des offrandes plus utiles aux ministres du sacrifice. C'est ce qui autorisa sans doute en Europe la pratique de quelques siècles, de vouer les enfans au célibat dès l'âge de cinq ans ; & d'emprisonner dans le cloître les freres du Prince héritier, comme on les égorge en Asie.

Tantôt c'est le sang le plus pur ; n'y a-t-il pas des Indiens qui exercent l'hospitalité envers tous les hommes, & qui se font un mérite de tuer tout étranger vertueux & sçavant qui passera chez eux, afin que ses vertus & ses talens leur demeurent ? Tantôt c'est le sang le plus sacré ; chez la plûpart des idolâtres, ce sont les Prêtres qui font la fonction des bourreaux à l'autel ; & chez les Sibériens, on tue les Prêtres, pour les envoyer prier en l'autre monde à l'intention du peuple. Enfin, toutes les idoles de l'Inde & de l'Amérique se sont abreuvées de sang humain. Quel spectacle pour Cortez entrant dans le Mexique, de voir immoler cinquante hommes à son heureuse arrivée ! Mais, quel étonnement, quand un de ces peuples qu'il avoit vaincus, députa vers lui avec ces paro-

les : » Seigneur, voilà cinq » esclaves ; si tu es un Dieu fier » qui te repaisses de chair & de » sang, mange-les, & nous » t'en amenerons davantage ; » si tu es un Dieu débonnaire, » voilà de l'encens & des plu- » mes, si tu es homme, prends » les oiseaux & les fruits que » voici. « C'étoient pour tant des sauvages qui donnerent cette leçon d'humanité à des Chrétiens, ou plutôt à des Barbares que les vrais Chrétiens réprouvent.

Mais, si l'ignorance ou la corruption abusent des meilleures institutions, quel sera l'abus des choses monstrueuses? Aussi quand on se fut apprivoisé avec ces sacrifices inhumains, les hommes, devenus les rivaux des Dieux, affecterent de ne les imiter que dans leurs injustices. De-là l'usage d'appaiser les Manes, comme on appaisoit les Dieux par le sang ; en quoi l'avarice des Prêtres du paganisme ne servoit que trop bien la haine des Rois. Ce ne sont plus des hécatombes où le sacrificateur trouve des dépouilles & le peuple des alimens, mais les plus cheres victimes, qu'une barbare superstition immole à la politique. Ce même Achille, qui avoit arraché Iphigénie au couteau de Calchas, demande le sang de Polixène. Achille est Dieu par l'homicide, comme il étoit devenu héros à force de massacres. C'est ainsi que le Fanatisme à consacré la guerre, & que le fléau le plus détestable est regardé comme un acte de religion ; aussi les Japonois n'ont-ils parmi leurs Saints que des guerriers, & pour des reliques, que des sabres & des cimeterres teints de sang. C'est assez d'une injustice divinisée, pour encourager l'émulation à faire des progrès abominables. Un conquérant signalera son entrée à Corinthe par le sacrifice de six cens jeunes Grecs qu'il immole à l'ame de son pere, afin que ce sang efface ses souillures, comme si le crime pouvoit expier le crime.

Mais, tous ces actes d'inhumanité seroient moins de honte à l'imbécillité de l'esprit humain, qu'à la mémoire de quelques cœurs lâches & barbares, si l'on n'avoit vu les sectes & les peuples entiers se dévouer à la mort par des sacrifices volontaires.

Que les Gymnosophistes Indiens se brûlent eux-mêmes, afin que leur ame arrive toute pure au ciel ; comme ils attendent que la vieillesse ou quelque maladie violente leur ait ôté toute espérance de vivre, c'est choisir le genre de sa mort, & non en prévenir le terme. Mais, qu'une jeune épouse se jette dans le bûcher de son époux ; que les esclaves suivent leur maître, & les courtisans leur Roi, jusqu'au milieu des flammes ; que les Tartares Circassiens témoignent leur deuil à la mort d'un Grand, par des meurtrissures & des incisions dans tout le corps, jusqu'à rou-

vrir leurs plaies pour prolonger le deuil ; voilà ce dont on ne peut attribuer la cause qu'à l'extravagance de l'imagination poussée hors des barrieres naturelles de la raison & de la vie, par une maladie inconcevable.

Quand on est entêté de ses Dieux, & frappé d'une vaine terreur jusqu'à mourir pour leur plaire, ménagera-t-on beaucoup leurs ennemis ? De-là ces siècles de persécution qui acheverent de rendre le nom Romain odieux à toute la terre, & qui seront à jamais l'horreur du paganisme, & de toutes les sectes qui voudroient l'imiter.

Nous n'entrerons point ici dans un plus grand détail sur cette matière. Les siècles postérieurs, qui ne sont pas proprement partie du plan de cet ouvrage, nous présenteroient des horreurs qui ne le céderoient en rien à celles des siècles que nous venons de parcourir.

FANG, (*a*) nom que les Chinois donnent à une constellation. Tous les Critiques & tous les Astronomes Chinois s'accordent à reconnoître que cette constellation est la même que celle qui porte aujourd'hui ce nom ; elle est composée des étoiles de la tête du scorpion, marquées, β. δ. π. ρ. dans Bayer ; elle n'a que quatre dégrés cinquante-une minutes d'étendue en longitude, & commençoit en 1700 de Jesus-Christ au vingt-huitième degré quarante-cinq minutes du scorpion, à cinquante-huit degrés quarante-cinq minutes de l'équinoxe d'Automne, ou du *o* de *libra*. Au tems d'Yao, on lui donnoit le nom de *ho*, ou de feu, & on donne encore le nom de *Ta-ho*, grand feu, à tout cet assemblage d'étoiles qui forment notre constellation du scorpion.

FANNIA [la Famille], *Gens Fannia*, famille Romaine. La Famille Fannia étoit Plébéïenne, & ses médailles ne sont pas communes ; Patin n'en avoit trouvé que deux.

FANNIA, *Fannia*, Φαννία, (*b*) avoit été mariée à un homme de Minturnes, nommé C. Tinnius, ou, selon d'autres, Titinius. Cette femme, s'étant séparée de son mari, redemanda sa dot, qui étoit très-considérable ; le mari, pour ne pas rendre cette dot, l'accusa d'adultere, & C. Marius, qui étoit alors Consul pour la sixième fois, fut son juge. L'affaire ayant été plaidée, il parut que Fannia avoit été de mauvaise vie avant son mariage, & que Titinius, informé de ses débauches, n'avoit pas laissé de l'épouser & de vivre long-tems avec elle. C'est pourquoi, C. Marius, les blâmant l'un & l'autre, condamna le mari à rendre la dot; & pour noter d'infamie la fem-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 213, 245, 246, 252.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 427, 428. Crév. Hist. Rom. Tom. V, pag. 551.

me, il la condamna à une amende de quatre drachmes.

Quelque tems après, C. Marius ayant été déclaré ennemi public, fut oblgé de s'enfuir de Rome; mais,ayant été pris dans les marais de Minturnes, il fut mis en garde dans la maison de Fannia, qui n'entra point dans le ressentiment d'une femme offensée; mais, dès qu'elle vit C. Marius entre ses mains, bien loin de se ressouvenir de tout le mal qu'il lui avoit fait, elle eut grand soin de lui, l'aida de tout ce qu'elle avoit, & l'encouragea & fortifia le mieux qu'il lui fut possible. C. Marius la loua de sa générosité & l'assura qu'il avoit fort bon courage; car il avoit eu ce jour-là même un signe très-favorable qu'il lui raconta, & voici ce que c'étoit. Comme on le menoit chez elle, & qu'il fut vis-à-vis de sa maison, il en sortit un âne qui, prenant sa course, alloit boire dans la fontaine voisine. Quand il fut devant C. Marius, il s'arrêta, le regarda d'une manière gaie & enjouée, jetta ensuite une voix claire, & par un excès de gaïeté il se mit enfin à bondir autour de lui. Il faut être bien subtilement & bien ridiculement superstitieux, pour tirer delà un augure. Mais, pour peu qu'on soit enclin à la superstition, les malheurs la rendent excessive, tout devient signe en cet état. C. Marius tiroit donc delà sa conjecture, & disoit que le Dieu lui marquoit par-là que son salut viendroit plutôt de la mer que de la terre, parce que l'âne, sans s'arrêter à sa pâture, qui vient de la terre, l'avoit quitté pour boire à la fontaine. Ayant achevé de détailler son augure à Fannia, il dit qu'il vouloit reposer, & commanda qu'on le laissât seul, & qu'on fermât la porte sur lui.

FANNIA, *Fannia*, (*a*) femme d'Helvidius Priscus, fut mise en cause dans l'affaire d'Hérennius Sénécion, qui étoit accusé par Métius Carus, au sujet de la vie d'Helvidius Priscus, dont il étoit l'auteur. Hérennius Sénécion, à qui on faisoit un crime d'État de son livre, voulant faire connoître que c'étoit une liaison particulière d'amitié qui l'avoit engagé à l'écrire, déclara qu'il l'avoit composé à la priere de Fannia. Aussi-tôt elle est citée pour être interrogée par l'accusateur. C'étoit une dame d'une rare vertu & d'un courage très-élevé, sortie d'une de ces familles où les sentimens de droiture ou d'honneur sont héréditaires, fille de Thraséa, petite-fille par sa mere de la célebre Arria; & son mariage avec Helvidius Priscus, avoit nourri en elle la grandeur d'ame qu'elle avoit reçue des auteurs de sa naissance. Elle parut donc en jugement avec une noble intrépidité; & Métius Carus lui ayant

(*a*) Plin. L. VII. Epist. 19. Crév. Hist. des Emp. T. IV. p. 80. *& suiv.*

demandé

demandé si elle avoit prié Hérennius Sénécion de composer la vie de son mari: *Oui*, répondit-elle, *je l'en ai prié. Lui avez vous fourni des mémoires? Je lui en ai fourni. Est-ce de concert avec votre mere? Elle n'en sçavoit rien.* A toutes les autres interrogations de Métius Carus Fannia répondit avec la même fermeté. En conséquence elle fut condamnée à l'exil, & ses biens confisqués. C'étoit la troisième fois qu'elle alloit en exil. Elle y avoit suivi deux fois son mari, sous Néron & sous Vespasien; & c'étoit à cause de lui qu'elle souffroit son troisième exil. Elle y porta le livre qui étoit le motif de sa disgrace, sans s'embarrasser des défenses qui avoient été faites de le lire & de le garder. Elle fut rappellée d'exil sous Nerva, & autorisa Pline le jeune à poursuivre Publicius Certus, lâche oppresseur d'Helvidius Priscus le fils.

FANNIA [la Loi], (*a*) *Lex Fannia.* Cette Loi, qui fut portée par le Consul C. Fannius, avoit pour objet de mettre un frein au luxe des tables, en réglant la dépense des repas.

FANNIUS [C.], (*b*) *C. Fannius*, Γ. Φάννιος, surnommé Strabon, citoyen Romain, dont Velleïus Paterculus loue l'éloquence, fut Consul l'an de Rome 593, & 161 avant Jesus-Christ, avec Valérius Messala. Sous son Consulat, on établit la Loi Fannia, pour règler les dépenses qu'on faisoit dans les festins, & pour donner au Préteur le pouvoir de chasser de Rome les Rhéteurs & les Philosophes.

FANNIUS [C.], *C. Fannius*, Γ. Φάννιος, (*c*) se distingua beaucoup au siège de Carthage; car, il fut un des premiers qui escaladerent le mur. Il en fut récompensé d'une manière digne par le Général.

FANNIUS [C.], *C. Fannius*, Γ. Φάννιος, (*d*) fils du précédent, fut nommé Consul par le crédit de C. Gracchus, l'an de Rome 630, & 122 avant Jesus-Christ. Il ne laissa pas de porter, pendant son Consulat, une ordonnance contraire aux intérêts de C. Gracchus. Celui-ci, voyant que C. Fannius, malgré les obligations qu'il lui avoit, étoit extrêmement refroidi à son égard, travailla à s'attacher de plus en plus le peuple par de nouvelles loix. Il en proposa entre autres, qui avoient pour objet de communiquer le droit de bourgeoisie Romaine, & de suffrage aux Latins & autres peuples d'Italie. Les alliés accourant donc de toutes parts à Rome, & se rangeant autour de C. Gracchus, le Sénat persuada au Consul C.

(*a*) Rosin de Antiq. Rom. p. 845, 846.

(*b*) Vell. Paterc. L. I. c. 17. L. II. c. 9.

(*c*) Roll. Hist. Anc. T. I. p. 297.

(*d*) Plut. Tom. I. p. 838. Roll. Hist. Rom. Tom. V. p. 244. & *suiv.*

Fannius de chasser tout ce peuple qui n'étoit point habitant de Rome, & de ne laisser dans la ville que les seuls citoyens. On publia à son de trompe une ordonnance presque inouie jusqu'alors, & qui parut bien étrange; portant *défense à quiconque n'étoit point citoyen, de rester dans la ville, ou d'en approcher de plus près que de cinq milles, pendant tout le tems qu'il s'agiroit de délibérer sur de nouvelles loix.* C. Gracchus, de son côté, fit mettre par-tout des affiches, pour se plaindre de cette proclamation si injuste du Consul; & pour promettre main-forte à tous les alliés qui resteroient dans Rome. Il ne tint pourtant pas sa parole.

FANNIUS [C.], *C. Fannius*, Γ. Φάννιος, (*a*) cousin germain du précédent, fut Questeur l'an de Rome 615, & 139 avant Jesus-Christ, sous le consulat de C. Calpurnius Pison & de M. Popilius Lænas, & Préteur dix ans après. Il porta les armes en Afrique sous Scipion l'Africain le jeune, & en Espagne sous Fabius Maximus Servilianus. Il fut disciple du Philosophe Panétius, & épousa la fille puînée de Lélius. Il composa une Histoire qui lui acquit beaucoup de réputation. Cicéron en fait souvent mention. C'étoient des Annales, que Brutus mit en abrégé.

FANNIUS [C.], *C. Fannius*, Γ. Φάννιος, (*b*) Pontife, dont Cicéron fait mention dans son oraison sur les réponses des Aruspices.

FANNIUS [C.], *C. Fannius*, Γ. Φάννιος, (*c*) Chevalier Romain, étoit frere de Q. Titinius.

FANNIUS [C.], *C. Fannius*, Γ. Φάννιος, (*d*) fut tribun du peuple, au rapport de Cicéron.

FANNIUS [C.] CHÉRÉA, *C. Fannius Chærea*, (*e*) étoit l'adversaire de Q. Roscius, dont Cicéron prit la défense.

FANNIUS [M.], *M. Fannius*, (*f*) présida en qualité de Préteur, au jugement de l'affaire de S. Roscius Amérinus. Cicéron, plaidant cette affaire, s'adresse ainsi à M. Fannius : » Pour vous, M. Fannius, je » vous supplie très-instamment » de vous montrer aujourd'hui » & à moi & au peuple Romain, tel que vous avez déjà » paru, quand vous présidiez » comme Préteur à la même » information. Vous voyez » quelle multitude est assemblée pour voir le succès de » cette cause ; vous jugez bien » à quoi tout le monde s'attend, » & combien on souhaite que » la justice soit rigoureusement » observée. Voici le premier » jugement, qu'après un long » intervalle on rend sur des

(*a*) Appian. p. 293.
(*b*) Cicer. orat. de Arusp. Reponf. c. 10.
(*c*) Cicer. in Verr. L. III. c. 91.
(*d*) Cicer. Orat. pro. P. Sest. c. 98.
(*e*) Cicer. Orat. pro Q. Rosc. c. 2.
(*f*) Cicer. Orat. pro S. Rosc. Amer. c. 7.

» assassins, quoiqu'il se soit » commis pendant ce tems-là » bien de honteux & cruels » massacres. Chacun espere que » sous un Préteur comme vous, » ces sortes d'informations, » touchant tant d'actions ma- » nifestement mauvaises, & » tant de meurtres réitérés, » ne seront pas faites plus né- » gligemment qu'elles ne doi- » vent l'être. «

FANNIUS, *Fannius*, (*a*) Φάννιος, lieutenant de C. Cassius, commandoit les troupes qui assiegerent Rhodes, l'an 42 avant Jesus-Christ.

FANNIUS [QUADRATUS], *Fannius Quadratus*, (*b*) Poëte Latin, dont les pièces, quoique ridicules, avoient été placées avec son portrait dans une bibliotheque publique, qu'Auguste avoit fait dresser dans le temple d'Apollon. Horace le raille dans ses satyres. C'est sans doute le même qui fit en vers un traité des poids & des mesures des Anciens.

FANNIUS CÉPION, (*c*) *Fannius Cæpio*, fut le chef d'une conjuration contre Auguste, l'an 22 avant Jésus-Christ. Il ne nous est point connu d'ailleurs si ce n'est que Velleius Paterculus le peint en un mot comme un méchant homme, & très-digne de tramer un pareil complot. Parmi ses complices, l'Histoire ne nomme que Licinius Muréna. Leurs mauvais desseins furent découverts par un certain Castricius. Mais, Mécene, qui avoit un grand foible pour sa femme Térentia, sœur de Licinius Muréna, ne put garder le secret avec elle, & sur l'avis qu'elle en fit passer à son frere, les coupables prirent la fuite.

On leur fit le procès par contumace; & Tibere s'étant déclaré leur accusateur, & les ayant poursuivis comme criminels de lese-majesté, ils furent condamnés, quoiqu'absens. Les loix Romaines ne prononçoient que la peine d'exil contre les plus grans crimes. La puissance militaire de l'Empereur empêcha les condamnés de profiter de l'indulgence excessive des loix. Ils furent découverts dans leurs retraites, & punis de mort.

Le pere de Fannius Cépion fit, à l'occasion de la mort de son fils, un acte éclatant de justice, qui donna lieu à Auguste de montrer toute sa modération. De deux esclaves du criminel, l'un avoit défendu son maître contre les soldats qui le saisissoient, l'autre l'avoit trahi. Le pere récompensa, par le don de la liberté, l'esclave fidele, & il fit mettre en croix le traître, & voulut qu'il fût mené au supplice à travers la place publique, avec un écriteau qui

(*a*) Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 227. *& suiv.*

(*b*) Horat. L. I. Satyr. 4. v. 21. Satyr. 10. v. 80. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 380.

(*c*) Vall. Paterc. L. II. c. 92, 93. Martial. L. II. Epigr. 80. Crev. Hist. des Emp. T. I. p. 66. *& suiv.*

exprimoit son crime. Auguste ne témoigna aucun mécontentement de cette conduite. Il excusa l'amour paternel, & il ne crut point que le crime du fils dût interdire au pere les sentimens de la nature, ni la liberté de les faire paroître.

Il y en a qui disent que Fannius Cépion se donna lui-même la mort ; & c'est là-dessus que Martial fit cette belle épigramme :

Hostem cùm fugeret, se Fannius ipse peremit ;
Hic, rogo, non furor est, ne moriare mori.

FANNIUS [C.], (a) *C. Fannius*, Γ Φ΄ νιος, auteur Latin, vivoit du tems de Trajan. Pline le jeune en parle ainsi dans une de ses lettres, qui est adressée à Maximus : » On me mande » que C. Fannius est mort. » Cette nouvelle m'afflige beau- » coup. J'aimois sa politesse & » son éloquence ; je prenois » volontiers ses avis. Il étoit » naturellement pénétrant, » consommé dans les affaires » par une longue expérience, » fertile en expédiens. Je le » plains de n'avoir pas, avant » que de mourir, révoqué un » ancien testament, où il ou- » blie ses meilleurs amis, & où » il comble de biens ses enne- » mis les plus déclarés ; mais, » encore cela peut être sup- » portable. Ce qui nous doit » désoler, c'est qu'il a laissé » imparfait un ouvrage excel- » lent. Quoique le barreau » semblât l'occuper assez, il » écrivoit pourtant les tristes » aventures de ceux que Né- » ron avoit bannis, ou fait pé- » rir. Déjà trois livres de cet » Ouvrage, qui tient le milieu » entre la relation & l'Histoire, » étoient achevés. Le style en est » pur, le tour délicat, les » faits exactement rassemblés. » L'empressement qu'on témoi- » gnoit à lire ces premiers li- » vres, redoubloit la passion » qu'il avoit de finir les autres. » Il me semble que la mort de » ces grands hommes, qui con- » sacrent leurs veilles à l'im- » mortalité, est toujours cruel- » le, & vient toujours trop tôt. » Car ceux qui, enivrés des » plaisirs, vivent au jour la » journée, achevent chaque » jour de vivre. Mais, ceux » qui s'occupent de la postérité, » & qui, à la faveur de leurs » écrits, essayent de transmet- » tre leur nom jusqu'à elle, » font toujours surpris par la » mort ; qui, en quelque tems » qu'elle vienne, les empêche » de finir quelque ouvrage » commencé. Il est vrai que C. » Fannius eut comme un présa- » ge de ce qui lui devoit arri- » ver. Il songea la nuit, en » dormant, qu'il étoit couché » dans la situation d'un homme » qui étudie ; & que, selon sa » coûtume, il avoit près de lui » la cassette où il enfermoit ses

(a) Plin. L. V. Epist. 5.

» papiers. Il s'imagina peu
» après voir entrer Néron,
» qui s'assit sur son lit, prit le
» premier livre qui contenoit
» les horreurs de son règne, &
» que C. Fannius avoit rendu
» public, le lut d'un bout à
» l'autre, prit ensuite & lut de
» même le second & le troisiè-
» me, & se retira. C. Fannius,
» saisi de frayeur, donna cette
» interprétation à ce songe,
» qu'il ne pousseroit pas plus
» loin son Histoire, que Néron
» avoit poussé sa lecture, &
» cela s'est trouvé vrai. Je ne
» puis y penser, sans le plaindre
» d'avoir perdu tant de veilles
» & tant de travaux.«

FANUM, (a) terme Latin, qui signifie un temple, une église, une chapelle, ou même simplement un lieu dédié, ou sacré. Plusieurs lieux ont été nommés Fanum, à cause d'un temple ou chapelle, qui y étoit consacré aux faux Dieux, sous le Paganisme, ou au vrai Dieu, sous l'invocation de quelque Saint ou Sainte, depuis l'établissement de la religion Chrétienne; & alors au mot *Fanum*, on joint le nom de la fausse Divinité, ou celui du Saint ou de la Sainte, dont le temple, l'église, ou la chapelle portent le nom.

FANUM FORTUNÆ, (b) *τὸ ἱερὸν τῆς τύχης*, c'est-à-dire, le temple de la Fortune, nom d'une ville d'Italie, qui étoit située sur le bord de la mer Adriatique, entre l'embouchure du Pisaure & celle du Métaure. La voie Flaminia passoit par cette ville. Pline la met au nombre des colonies. Pomponius Méla l'y met aussi; mais, ce dernier l'appelle *Fanestris colonia*. Ptolémée dit: *Fanum Fortunæ*; & ce mot *Fortunæ* n'est point au génitif singulier, mais au nominatif pluriel, *Φᾶνον Φορτοῦναι*. On trouve dans César *Fanum* simplement.

La raison pour laquelle cette ville étoit appellée *Fanum Fortunæ*, c'étoit à cause du temple que les Romains y avoient fait bâtir à la Fortune, en mémoire de la célebre bataille qu'ils gagnerent l'an 547 de la fondation de leur ville, & 207 avant Jesus-Christ, près du Métaure. Ils y tuerent Asdrubal, frere d'Annibal, avec cinquante mille hommes.

Cette ville conserve son ancien nom dans celui qu'elle prend aujourd'hui; c'est Fano. Elle est épiscopale, & située dans l'état ecclésiastique. Après avoir long-tems respiré sa liberté, même malgré les ducs d'Urbin, qui tâcherent de s'en emparer, elle s'est soumise volontairement au Saint Siège, qui la possede. Fano, dit un Auteur moderne, dans son voyage d'Italie, est une assez jolie petite ville; nous n'y avons rien vu de remarquable

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 374. & *suiv.*
(b) Plin. Tom. I. 171. Pomp. Mel. p. 127. Ptolem. L. III c. 1. Strab. p. 227. Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 446.

qu'un arc de triomphe, duquel même les Inscriptions sont presque toutes effacées. Cet arc a trois portes, au lieu que celui de Rimini est d'une seule arcade. On vante les truffes de Fano; & on dit aussi que les femmes y sont beaucoup plus belles que dans les autres villes du païs. Cet Auteur avoue que cette prétendue différence lui paroît suspecte. Il donne dans la suite de son voyage l'Inscription qui se voyoit sur l'arc triomphal. La voici.

Divo Augusto Pio Constantino Patri Domino Q. Imp. Cæsar. Divi F. Augustus. Pontifex Max. Cos. XIII. Tribunal [Tribunic.] *Poteſt. XXXII. Imp. Pater Patriæ murum dedit.*

Curante L. Turcio Secundo. Aproniani præf. Fil. Asterio. V. C. Corr. Flam. & Piceni.

Auguste avoit envoyé une colonie dans cette ville, qui en fut appellée *Julia Fanestris.*

FANUM. (*a*) On a pris dans les premiers tems le mot *Fanum*, pour l'aire & la place d'un temple consacré aux dieux, lequel *Fanum* devenoit temple, quand on l'édifioit. Dans la suite, on entendoit par *Fanum* un temple consacré aux Dieux; il paroît qu'on le prenoit plutôt pour un petit temple que pour un grand. Ciceron, dans sa quatrième Verrine, appelle deux fois *Sacrarium*, & deux fois *Fanum*, un petit temple de Cérès, qui étoit à Catane. Il dit que la statue de Cérès étoit dans le lieu le plus secret de ce même Sacrarium; ensorte qu'il n'y avoit que les femmes & les vierges prêtresses qui le sussent, l'entrée en étant défendue aux hommes, qui ne sçavoient pas même que cette statue existât. Nous voyons par-là que *Fanum* étoit un lieu sacré, & bâti, c'est-à-dire, un temple; & que Cicéron ne met point de différence entre *Fanum* & *Sacrarium.* Ce nom *Sacrarium* se prend encore pour un petit temple ou un oratoire dans la maison d'un particulier. Cicéron s'en sert aussi dans ce sens; ce qui n'empêchoit pas que des lieux sacrés, publics, ne portassent aussi ce nom, comme étoit le *Sacrarium* de la foi, dans la première région de la ville de Rome. *Voyez* l'article suivant.

FANUM, (*a*) temple ou monument qu'on élevoit aux Empereurs après leur apothéose. C'est un mot Grec ναὸν, ἀνὸν, avec un digamma éolique ϝανὸν, *Fanum*, temple. Cette origine

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Monf. Tom. II. p. 46.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 370. *& suiv.*

est manifeste dans le diminutif *Hanulum* pour *Fanulum*, petit temple.

Cicéron, inconsolable de la mort de sa fille Tullia, résolut de lui bâtir un temple; je dis un *temple*, & non pas un *tombeau*, parce qu'il vouloit que le monument qu'il lui érigeroit, s'appellât *Fanum*, dénomination consacrée aux temples, & aux seuls monumens qu'on élevoit aux Empereurs après leur apothéose.

En effet, quelque magnifique qu'un tombeau pût être, il ne paroissoit point à Cicéron digne d'une personne telle que Tullia, & qu'il croyoit mériter des honneurs divins. C'est pourquoi, après avoir fait marché pour des colonnes de marbre de Chio, un des plus beaux marbres de la Grece, il insinue que l'emploi qu'il en vouloit faire pour sa fille, étoit quelque chose d'extraordinaire. Il parle en même tems de son dessein comme d'une foiblesse qu'il faut que ses amis lui pardonnent, mais il conclud que, puisque les Grecs de qui les Romains tenoient leurs loix, avoient mis des hommes au nombre des Dieux, il pouvoit bien suivre leur exemple, & que son admirable fille ne méritoit pas moins cet honneur, que les enfans de Cadmus, d'Amphion & de Tyndare; en un mot, il compte que les Dieux la recevront avec plaisir au milieu d'eux, & qu'ils approuveront d'autant plus volontiers son apothéose, qu'elle n'étoit point une nouveauté.

Il est vrai qu'on trouve plusieurs exemples de ces apothéoses ou consécrations domestiques dans les inscriptions sépulcrales Grecques, où les parens du mort déclarent que c'est de leur propre autorité qu'il a été mis au nombre des Dieux.

On a lieu de croire cependant, que Cicéron n'exécuta pas le dessein dont il avoit paru si fort occupé, parce qu'il n'en parle plus dans ses ouvrages, & que les Auteurs qui l'ont suivi, n'en ont fait aucune mention. La mort de César, qui arriva dans cette conjoncture, jetta Cicéron dans d'autres affaires, qui vraisemblablement ne lui laissoient pas le loisir de songer à celle-ci. Peut-être aussi, que lorsque le tems eut diminué sa douleur, il ouvrit les yeux, & reconnut que si on l'avoit blâmé de s'y être trop abandonné, on le condamneroit encore davantage d'en laisser un monument si extraordinaire.

FARD, *Fucus*; *Pigmentum*; (*a*) terme qui se dit de toute composition, soit de blanc, soit de rouge, dont les femmes, & quelques hommes mêmes, se servent pour embellir leur teint, imiter les couleurs de

(*a*) Reg. L. IV. c. 9. v. 30. Job. c. 42. v. 14. Isaï. c. 3. v. 22. Jerem. c. 4. v. 30. Ezech. c. 23. v. 40, 41. Juven. Satyr. 2. v. 93. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 236. 237.

la jeunesse, ou les réparer par artifice.

Le nom de Fard, *Fucus*, étoit encore plus étendu autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui, & faisoit un art particulier qu'on appella *Commotique*, Κομμωτική; c'est-à-dire, *l'art de Farder*, qui comprenoit non seulement toutes les espèces de Fard, mais encore tous les médicamens qui servoient à ôter, à cacher, à rectifier les difformités corporelles, & c'est cette dernière partie de l'ancienne Commotique que nous nommons Orthopédie.

L'amour de la beauté a fait imaginer de tems immémorial tous les moyens qu'on a cru propres à en augmenter l'éclat, à en perpétuer la durée, ou à en rétablir les breches; & les femmes, chez qui le goût de plaire est très-étendu, ont cru trouver ces moyens dans les fardemens, si on peut se servir de ce vieux terme collectif, plus énergique que celui de Fard.

L'Auteur du livre d'Hénoch assure, qu'avant le Déluge l'ange Azaliel apprit aux filles l'art de se Farder, d'où l'on peut du moins inférer l'antiquité de cette pratique.

L'antimoine est le plus ancien Fard dont il soit fait mention dans l'Histoire, & en même tems celui qui a eu le plus de faveur. Job marque assez le cas qu'on en faisoit, lorsqu'il donne à une de ses filles le nom de vase d'antimoine, ou de boîte à mettre du Fard, *cornu stibii.*

Comme dans l'Orient, les yeux noirs, grands & fendus passoient, ainsi qu'en France aujourd'hui, pour les plus beaux, les femmes qui avoient envie de plaire, se frottoient le tour de l'œil avec une aiguille trempée dans du Fard d'antimoine pour étendre la paupiere, ou plutôt pour la replier, afin que l'œil en parût plus grand. Aussi Isaïe, dans le dénombrement qu'il fait des parures des filles de Sion, n'oublie pas les aiguilles dont elles se servoient pour peindre leurs yeux & leurs paupieres. La mode en étoit si reçue, que nous lisons dans un des livres des Rois, que Jézabel ayant appris l'arrivée de Jéhu à Samarie, se mit les yeux dans l'antimoine, ou les *plongea dans le Fard*, comme s'exprime l'Écriture, pour parler à cet usurpateur, & pour se montrer à lui. Jérémie ne cessoit de crier aux filles de Judée : *En vain vous vous revêtirez de pourpre, & vous mettrez vos colliers d'or ; envain vous vous peindrez les yeux avec l'antimoine, vos amans vous mépriseront.* Les filles de Judée ne crurent point le Prophete; elles penserent toujours qu'il se trompoit dans ses oracles ; en un mot, rien ne fut capable de les dégoûter de leur Fard ; c'est pour cela qu'Ézéchiel, dévoilant les déréglemens de la nation Juive, sous l'idée d'une femme débauchée, dit :

Qu'elle s'est baignée ; qu'elle s'est parfumée ; qu'elle a peint ses yeux d'antimoine ; qu'elle s'est assise sur un très-beau lit & devant une table bien couverte, &c.

Cet usage du Fard, tiré de l'antimoine, ne finit pas dans les filles de Sion ; il se glissa, s'étendit, se perpétua par-tout. Nous trouvons que Tertullien & Saint Cyprien déclamerent à leur tour très-vivement contre cette coûtume usitée de leur tems en Afrique, de se peindre les yeux & les sourcils avec du Fard d'antimoine. *Inunge oculos tuos, non stibio diaboli, sed collyrio Chrysti*, s'écrioit St. Cyprien.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'aujourd'hui les femmes Syriennes, Babyloniennes & Arabes, se noircissent du même Fard le tour de l'œil, & que les hommes en font autant dans les déserts de l'Arabie, pour se conserver les yeux contre l'ardeur du soleil. M. d'Arvieux, dans ses voyages imprimés à Paris en 1717, remarque, en parlant des femmes Arabes, qu'elles bordent leurs yeux d'une couleur noire, composée avec de la tuthie, & qu'elles tirent une ligne de ce noir en dehors du coin de l'œil, pour le faire paroître plus fendu.

Depuis les voyages de M. d'Arvieux, le sçavant M. Shaw rapporte dans ceux qu'il a faits en Barbarie, à l'occasion des femmes de ces contrées, qu'elles croiroient qu'il manqueroit quelque chose d'essentiel à leur parure, si elles n'avoient pas teint le poil de leurs paupières, & leurs yeux de ce qu'on nomme *al-co-hol*, qui est la poudre de mine de plomb. Cette opération se fait en trempant dans cette poudre un petit poinçon de bois de la grosseur d'une plume, & en le passant ensuite entre les paupières ; elles se persuadent que la couleur sombre, que l'on parvient de cette façon à donner aux yeux, est un grand agrément au visage de toutes sortes de personnes.

Entr'autres colifichets des femmes d'Égypte, ajoûte le voyageur Anglois, j'ai vu tirer des catacombes de Sakara, un bout de roseau ordinaire, renfermant un poinçon de la même espèce de ceux des Barbaresques, & une once de la même poudre dont on se sert encore actuellement [1740] dans ce païs-là, pour le même usage.

Les femmes Grecques & Romaines emprunterent des Asiatiques, la coûtume de se peindre les yeux avec de l'antimoine ; mais, pour étendre encore plus loin l'empire de la beauté, & réparer les couleurs flétries, elles imaginerent deux nouveaux Fards inconnus auparavant dans le monde, & qui ont passé jusqu'à nous ; je veux dire, le blanc & le rouge. Delà les Poëtes feignirent que la blancheur d'Europe ne lui venoit que parce qu'une des filles de Junon avoit dérobé le petit pot de Fard blanc de cette Déesse, & en avoit fait présent

à la fille d'Agénor. Quand les richesses affluerent dans Rome, elles y porterent un luxe affreux ; la galanterie introduisit les finesses les plus raffinées dans ce genre, & la corruption générale y mit le sceau.

Ce que Juvénal nous dit des Baptes d'Athènes, de ces Prêtres efféminés qu'il admet aux mystères de la toilette, se doit entendre des dames Romaines, sur l'exemple desquelles, ceux dont le Poëte veut parler, mettoient du blanc & du rouge, attachoient leurs longs cheveux d'un cordon d'or, & se noircissoient le sourcil, en le tournant en demi-rond avec une aiguille de tête.

Nos Dames, dit Pline le naturaliste, se fardent par air jusqu'aux yeux. *Tanta est decoris affectatio, ut tingantur oculi quoque;* mais, ce n'étoit-là qu'un léger crayon de leur mollesse. Elles passoient de leurs lits dans des bains magnifiques, & là elles se servoient de pierres-ponces pour polir & adoucir leur peau, & elles avoient vingt sortes d'esclaves en titre pour cet usage. A cette propreté luxurieuse, succéderent l'onction & les parfums d'Assyrie. Enfin, le visage ne reçut pas moins de façons & d'ornemens que le reste du corps.

Nous avons dans Ovide des recettes détaillées de Fards, qu'il conseilloit de son tems aux dames Romaines ; je dis *aux dames Romaines*, car le Fard du blanc & du rouge étoit réservé aux femmes de qualité sous le règne d'Auguste; les courtisannes & les affranchies n'osoient point encore en mettre : » Prenez donc de l'orge, leur disoit-il, qu'envoient ici les laboureurs de Libye, ôtez-en la paille & la robe ; prenez une pareille quantité d'ers ou d'orobe, détrempez l'un & l'autre dans des œufs, avec proportion ; faites sécher & broyer le tout ; jettez-y de la poudre de corne de cerf ; ajoûtez-y quelques oignons de Narcisse ; pilez le tout dans le mortier ; vous y admettrez enfin la gomme & la farine de froment de Toscane ; que le tout soit lié par une quantité de miel convenable. Celle qui se servira de ce Fard, ajoûte-t-il, aura le teint plus net que la glace de son miroir. «

Mais, on inventa bientôt une recette plus simple que celle d'Ovide, & qui eut la plus grande vogue ; c'étoit un Fard composé de la terre de Chio, ou de Samos, que l'on faisoit dissoudre dans du vinaigre. Horace l'appelle *humida creta.* Pline nous apprend que les dames s'en servoient pour se blanchir la peau, de même que de la terre de Sélinuse, qui est, dit-il, d'un blanc de lait, & qui se dissout promptement dans l'eau. Fabula, selon Martial, craignoit la pluie, à cause de la craie qui étoit sur son visage ; c'étoit une des terres dont

nous venons de parler. Et Pétrone, en peignant un efféminé, s'exprime ainsi : Des ruiſſeaux » de gomme couloient ſur ſon » front avec la ſueur, & la » craie étoit ſi épaiſſe dans les » rides de ſes joues, qu'on au» roit dit que c'étoit un mur » que la pluie avoit déblan» chi. «

Poppée, cette célebre courtiſanne, douée de tous les avantages de ſon ſexe, hors la chaſteté, uſoit pour ſon viſage d'une eſpèce de Fard onctueux, qui formoit une croûte durable, & qui ne tomboit qu'après avoir été lavée avec une grande quantité de lait, lequel en détachoit les parties, & découvroit une extrême blancheur; Poppée, dis-je, mit ce nouveau Fard à la mode, lui donna ſon nom, *Poppæana pingicia*, & s'en ſervit dans ſon exil même, où elle fit mener avec elle un troupeau d'âneſſes, & ſe feroit montrée avec ce cortege, dit Juvénal, juſqu'au pole Hyperborée.

Cette pâte, de l'invention de Poppée, qui couvroit tout le viſage, formoit un maſque, avec lequel les femmes alloient dans l'intérieur de leur maiſon. C'étoit-là, pour ainſi dire, le viſage domeſtique, & le ſeul qui étoit connu du mari. Les levres, ſi nous écoutons Juvénal, s'y prenoient comme à la glu; ce teint tout neuf, cette fleur de peau, n'étoient que pour les amans; & ſur ce pied-là, ajoûte l'abbé Nadal, la nature ne donnoit rien ni aux uns ni aux autres.

Les dames Romaines ſe ſervoient pour le rouge, au rapport de Pline, d'une eſpèce de *Fucus*, qui étoit une racine de Syrie, avec laquelle on teignoit les laines. Mais, Théophraſte eſt ici plus exact que le naturaliſte Romain. Les Grecs, ſelon lui, appelloient *Fucus*, tout ce qui pouvoit peindre la chair, tandis que la ſubſtance particulière, dont les femmes ſe ſervoient pour peindre leurs joues de rouge, étoit diſtinguée par le nom de Rizion, racine qu'on apportoit de Syrie en Grece à ce ſujet. Les Latins, à l'imitation du terme Grec, appellerent cette plante *radicula*, & Pline l'a confondue avec la racine dont on teignoit les laines.

Il eſt vrai que le mot *Fucus* étoit un terme général pour déſigner le Fard, & que les Grecs & les Romains avoient un *Fucus* métallique qu'ils employoient pour le blanc, & qui n'étoit autre choſe que la céruſe ou le blanc de plomb de nos revendeuſes à la toilette. Leur *Fucus* rouge ſe tiroit de la racine rizion, & étoit uniquement deſtiné pour rougir les joues. Ils ſe ſervirent auſſi dans la ſuite pour leur blanc, d'un *Fucus* compoſé d'une eſpèce de craie argentine; & pour le rouge du *purpuriſſum*, préparation qu'ils faiſoient de l'écume de la pourpre, lorſqu'elle étoit encore toute chaude.

Callimaque, dans l'hymne iutitulé *Les bains de Pallas*, a parlé d'un Fard bien plus simple. Les deux déesses Vénus & & Pallas se disputoient le prix & la gloire de la beauté; Vénus fut long-tems à sa toilette; elle ne cessa point de consulter son miroir, retoucha plus d'une fois à ses cheveux, régla la vivacité de son teint; au lieu que Minerve ne se mira ni dans le métal, ni dans la glace des eaux, & ne trouva point d'autre secret pour se donner du rouge, que de courir un long espace de chemin, à l'exemple des filles de Lacédémone, qui avoient accoûtumé de s'exercer à la course sur le bord de l'Eurotas. Si le succès alors justifia les précautions de Vénus, ne fut-ce pas la faute du juge, plutôt que celle de la nature?

Quoi qu'il en soit, nous ne pensons point qu'on puisse réparer par la force de l'art les injures du tems, ni rétablir sur les rides du visage la beauté qui s'est évanouie. Bien loin que les Fards produisent cet effet, on peut assurer au contraire qu'ils gâtent la peau, qu'ils la rident, qu'ils l'alterent, & ruinent la couleur naturelle du visage.

Un Ancien répétoit souvent: » Des graces simples & naturelles, le rouge de la pudeur, » l'enjouement & la complaisance, voilà le Fard le plus » séduisant de la jeunesse. Pour » la vieillesse, il n'est point de » Fard qui puisse l'embellir; » que l'esprit & les connoissances. «

FARINE, *Farina*, *Simila*, étoit comprise parmi les offrandes que les Payens faisoient à leurs divinités. *Voyez* Gâteaux.

FARINE, *Farina*, *Simila*. (*a*) La Loi de Moïse permettoit aux plus pauvres des Israëlites, qui n'avoient pas le moyen, ni d'offrir de gros animaux, ni même des oiseaux ou des colombes, en holocaustes, ou pour le péché, d'offrir au moins de la Farine. Si l'offrande étoit pour le péché, on donnoit au Prêtre la dixième partie d'un éphi, c'est-à-dire, environ trois peintes de Farine, mesure de Paris. On ne l'arrosoit point d'huile, & on n'y mettoit point d'encens, parce que c'étoit une offrande pour le péché. Le Prêtre en prenoit une poignée, qu'il jettoit sur le feu de l'autel, en priant pour l'expiation de celui qui fournissoit l'offrande, & le reste de la Farine étoit à lui. C'étoit comme son honoraire & sa récompense. Si l'offrande étoit de pure dévotion, on y mêloit l'huile, & on mettoit par-dessus de l'encens. Le Prêtre en jettoit une poignée sur le feu de l'autel, & tout l'encens qu'on avoit mis dessus, & tout le reste lui demeuroit comme une chose qui lui étoit due. Mais, nul autre que les Prêtres n'en pouvoit manger, & encore n'en mangeoient-

(*a*) Levit. c. 2. v. 1. *& seq.* c. 5. v. 11. *& seq.* c. 6. v. 14. *& seq.*

ils que dans le lieu Saint, c'est-à-dire, durant le tems de leur service dans le Tabernacle. On offroit aussi dans le Tabernacle diverses sortes de gâteaux, ou de pains. *Voyez* Gâteaux.

FAS, *Fas*, divinité qu'on regardoit comme la plus ancienne de toutes. *Prima deûm Fas.* C'est la même que Thémis ou la justice.

FAS, (*a*) terme qui signifie proprement loi ou permission divine, & qui est différent *de jus* qui signifie seulement loi humaine; de sorte que *Fas* & *Nefas* dans les bons Auteurs, ne veulent dire autre chose que ce qui est conforme ou contraire à la volonté des Dieux. *Publium Claudium nihil delectat*, dit Cicéron dans son oraison pour Milon, *quod per naturam Fas sit, aut per leges liceat. Situs est Æneas*, dit Tite-Live en parlant de la sépulture d'Énée, *quemcumque eumdici jus Fasque est, super Numicum flumen; jovem indigetem appellant.*

FASCELLINA, *Fascellina*, (*b*) lieu de Sicile. Silius Italicus dit que Fascellina étoit *sedes Thoanteæ deæ*. Ce lieu étoit arrosé par le fleuve Mylas; & est nommé Artemisium par Appien, qui le qualifie πολίχνην βραχυτάτην, c'est-à-dire, une très-petite ville. Le même Auteur ajoûte qu'on disoit que les bœufs du Soleil y avoient été. Pour entendre cette opinion populaire des Anciens, il faut sçavoir que le fleuve Mylas est nommé aussi *Fascellinus*, *Phacellinus*, *Phascellinus*, ou même *Facillinus*, par les Anciens. Ce nom se trouve estropié en celui de *Phæthelinus* ou *Phæthleinus*, dans les éditions de Vibius Séquester, qui dit qu'il étoit près de Peloride, & voisin du temple du Diane, situé entre Mylæ & Naulochus. Pline explique ainsi cette fable. La mer, dit-il, jette sur le rivage, entre *Messana* & *Mylæ*, des ordures qui ressemblent à du fumier; de-là est venue la fable, selon laquelle les bœufs du Soleil ont leur étable dans cet endroit. Sénèque dit la même chose, & Fazel assure avoir été témoin de ces éjections de la mer. Théophraste dit que ce qui avoit donné lieu à cette fable, c'est l'excellence des pâturages de ce païs-là.

FASCIÆ. *Voyez* Cunabula.

FASCINUS, *Fascinus*, surnom donné à Priape.

FASTES, *Fasti*, (*c*) nom donné au calendrier des Romains, dans lequel étoient marqués jour par jour leurs fêtes, leurs jeux, leurs cérémonies, & tout cela sous la division générale de jours *Fastes* & *Néfastes*, permis & défendus, c'est-à-dire, de

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 62.

(*b*) Sili. Ital. L. XIV. v. 261. Plin. T. I. p. 118.

(*c*) Aul. Gell. L. VI. c. 9. Horat. L. IV. Ode 12. v. 1. *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 60. *& suiv.* Tom. VI. pag. 2.. *& suiv.*

jours destinés aux affaires, & de jours destinés au repos.

Varron dans un endroit dérive le nom de Fastes de *fari*, parler, *quia jus fari licebat ;* & en un autre endroit, il le fait venir de *fas*, terme qui signifie proprement loi divine, & est différent de *jus*, qui signifie seulement loi humaine.

Les Fastes, quelle qu'en soit l'étymologie & dans quelque signification qu'on les prenne, n'étoient point connus des Romains sous Romulus. Les jours leur étoient tous indifférens, & l'année, qui, selon quelques-uns, étoit composée de dix mois seulement, & selon quelques autres de douze, mais beaucoup plus courts qu'ils ne devoient l'être, bien loin d'avoir aucune distinction certaine pour les jours, n'en avoit pas même pour les saisons, puisqu'il arrivoit nécessairement que les grandes chaleurs se faisoient quelquefois sentir au milieu de leur hiver, & qu'il géloit à glace au milieu de leur été. Cela se faisoit sans grand miracle. L'année n'étant alors composée que de trois cens quatre jours, comme l'ont cru Fulvius, Varron, Suétone, Censorin, Solin & Macrobe, il ne se pouvoit pas qu'au bout d'un très-petit nombre d'années, le soleil qui, indépendamment de ce qui se fait ici-bas, ne va toujours que son train, ne se trouvât au signe du Lion dans le tems qu'ils nommoient hiver, & au signe du Capricorne dans le tems qu'ils appelloient été.

Quand même l'année de Romulus auroit été de douze mois, ainsi que l'a cru Plutarque avec Licinius Macer & Fénestalle, ce renversement des saisons n'auroit pas laissé d'arriver, un peu plus tard à la vérité, mais il seroit toujours arrivé. C'est ce qui a fait dire à Ovide, que Romulus étoit mieux instruit dans le métier de la guerre que dans la science des astres.

Tout changea bien sous Numa. Ce Prince qui avoit beaucoup plus de lumières que son prédécesseur, soit qu'il les eût acquises par la seule force de son génie, soit qu'il les dût aux instructions de quelque maitre dont le nom est également ignoré par les Anciens & par les Modernes ; ce Prince, dis-je, s'appliqua d'abord à établir un ordre constant dans les choses. Après s'être concilié toute l'autorité que la vérité de son mérite, & que la fiction de son commerce avec les Dieux pouvoient lui attirer, il fit plusieurs règlemens, tant pour la religion que pour la politique. Mais, avant tout cela, il forma son année de douze mois, qu'il ajusta au cours & aux phases de la lune ; & des jours qui composoient chaque mois, il destina les uns aux affaires, & les autres au repos. Les premiers furent appellés *dies Fasti*, les derniers *dies Nefasti*, comme qui diroit jours permis & jours défendus. Voilà la première origine des Fastes.

Il y a lieu de s'étonner que Denys d'Halicarnasse, si soigneux d'ailleurs de ramasser les Antiquités les moins importantes de Rome, ait oublié celle-ci. Tite-Live au contraire, assez négligent sur l'article des institutions anciennes, nous apprend que la raison qu'eut Numa de mettre cette différence entre les jours, fut parce qu'il prévoyoit qu'il seroit quelquefois du bien de la République qu'il y eût des jours où il ne fût pas permis d'assembler le peuple, ni de lui faire aucune proposition nouvelle; *quia aliquando nihil cum populo agi utile futurum erat.* Il paroît par ces termes que le dessein de Numa fut seulement d'empêcher qu'on ne pût, quand on voudroit, convoquer les Curies, pour établir de nouvelles loix, ou pour faire de nouveaux Magistrats, soit que la forme du gouvernement qui étoit alors, subsistât toujours, ou qu'elle reçût quelque changement de la succession des tems; mais, par une pratique constamment observée depuis Numa jusqu'à l'empereur Auguste, c'est-à-dire, pendant l'espace d'environ 660 ans, ces jours permis & non permis, *Fasti* & *Nefasti*, furent entendus des Romains, aussi-bien pour l'administration de la justice entre les particuliers, que pour le maniement des affaires entre les Magistrats. Il semble même qu'Ovide n'a pensé qu'à ce dernier usage dans la définition qu'il en apporte en ces deux vers:

Ille nefastus erit per quem tria verba silentur,

Fastus erit per quem lege licebit Agi.

» Le jour défendu sera celui où » le Préteur ne pourra prononcer les trois mots solemnels, » *Do*, *Dico*, *Addico*. Le jour » permis sera celui où l'on » pourra poursuivre un débiteur ou un malfaiteur devant » le Juge. «

Quoi qu'il en soit, Numa voulut faire sentir à ses peuples que l'observation régulière de ces jours permis & non permis, étoit pour eux un point de religion, qu'ils ne pouvoient négliger sans crime; de-là vient que *Fas* & *Nefas*, dans les bons Auteurs, signifient ce qui est conforme ou contraire à la volonté des Dieux.

Il fut fait pour cela un livre, où tous les mois de l'année, à commencer par Janvier, furent placés dans leur ordre, ainsi que les jours, avec la qualité que Numa leur avoit assignée. Ce livre fut appellé *Fasti*, du nom des principaux jours qu'il contenoit. Ce n'est pas qu'il n'y eût, dès ce tems-là, & dans le même livre, une autre division des jours que celle dont on vient de parler; il y en avoit aussi que l'on appelloit *Festi*, *Profesti*, *Intercisi*, auxquels furent ajoûtés dans la suite, *Dies senatorii*, *dies comitiales*, *Dies præliares*, *Dies Fausti* ou *Boni*, *Dies atri*; c'est-

à-dire, des jours destinés au culte religieux des divinités, au travail manuel des hommes, des jours partagés entre les uns & les autres; des jours marqués pour les assemblées du Conseil d'État, d'autres pour l'élection des Magistrats ou pour l'établissement des loix; des jours propres à déclarer la guerre, à livrer bataille; des jours enfin marqués par quelque heureux évènement ou par quelque calamité publique. Mais, toutes ces différentes espèces se trouvoient dans la subdivision de *Fasti* & *Nefasti.* Sans entrer dans un plus ample détail, nous nous contenterons de dire, contre la prévention ordinaire, que toutes les fêtes solemnelles qui étoient accompagnées de sacrifices, de festins, de jeux & de spectacles publics, étoient comptées parmi les jours *Nefastes*, aussi-bien que ces jours tristes & funestes que les malheurs réïtérés du peuple Romain, ou quelques disgraces éclatantes avoient condamnés pour toujours à l'inaction.

Cette division des jours étant un point de religion, Numa en déposa le livre entre les mains des Pontifes, lesquels ayant une autorité souveraine dans les choses qui n'avoient point été réglées par Numa, pouvoient ajoûter aux Fastes ce qu'ils jugeoient à propos; mais, quand ils vouloient apporter quelque changement à ce qui avoit été une fois établi & confirmé par un long usage, il falloit que le décret des Pontifes fût autorisé par un décret du Sénat. Par exemple le quinze de devant les Ides du mois *Sextilis*, c'est-à-dire, le dix-septième Juin, étoit un jour de fête & de réjouissance dans Rome; mais, la perte déplorable des trois cens Fabius auprès du fleuve Créméra, l'an de Rome 276, & la défaite honteuse de l'armée Romaine auprès du fleuve Allia par les Gaulois, l'an 372, furent cause que ce jour de fête fût converti en jour de tristesse. Les jours heureux au contraire étoient ceux qui étoient remarquables dans les Fastes, par quelques évènemens avantageux, & qui par conséquent se devoient passer en toutes sortes de réjouissances, tant en public qu'en particulier. Tel étoit le jour de la naissance de Rome, tel fut ensuite le jour du départ de Porsenna de devant Rome, tels furent enfin les jours d'adoption ou de déclaration de César, ou de prise de possession de l'Empire.

Pour revenir à nos Fastes, voilà quelle en fut la première institution, dont on peut dire avec raison que Numa est l'unique Auteur. Il est vrai que plusieurs Historiens donnent des Fastes aux anciens Latins, aux Ariciens & aux Laurentins, ainsi qu'à la plûpart des peuples Grecs qui s'étoient établis le long des côtes d'Italie, longtems avant la fondation de Rome. Mais, il est aisé de voir que par le mot *Fastes*, ces Écrivains n'entendent

n'entendent pas la même chose qu'entendoient les anciens Romains, mais seulement quelque arrangement dans leur année, & quelque distinction dans leurs mois. Par exemple, si l'on en croit Solin, les Habitans de Lavinium avoient treize mois à leur année ; au lieu que ceux de Pallantéum avoient appris d'Évandre, leur fondateur, à renfermer la leur dans trois mois, selon Macrobe & Pline, & dans quatre mois selon Plutarque, dans la vie de Numa. Il est encore bien vraisemblable que Numa prit quelques-unes des fêtes qu'il institua, des Sabins chez lesquels il avoit été élevé, & des peuples voisins, dont il connoissoit les usages ; mais, on ne voit pas dans aucun Auteur ancien, que ces peuples aient eu des jours *Fastes* & *Nefastes* comme les Romains.

Les Pontifes furent faits les dépositaires uniques & perpétuels des Fastes, & voici ce qu'ils faisoient pour s'acquitter de leur emploi. Ils observoient avec attention le jour de la nouvelle lune, & après avoir fait conjointement avec le Roi des cérémonies, un sacrifice à Junon, qui présidoit aux Calendes de tous les mois, ils faisoient appeller le peuple sur le Capitole, & lui déclaroient combien il restoit encore de jours jusqu'aux Nones, en prononçant autant de fois cette parole καλῶ. Les Nones étant venues, tous les citoyens qui étoient répandus dans la campagne se rendoient à la ville, & apprenoient de la bouche du Roi des sacrifices, ou du petit Pontife, quelles seroient les fêtes & les féries ; en un mot, quelle seroit la destination de chaque jour pendant tout le mois.

Le privilege de posséder ainsi, à l'exclusion de toute autre personne, le livre des Fastes, donna une autorité infinie aux Pontifes. Ils pouvoient sous prétexte des Fastes ou Nefastes avancer ou reculer le jugement des affaires les plus importantes, & traverser les desseins les mieux concertés des Magistrats & des particuliers. En effet, s'il y avoit parmi les Romains des fêtes & des féries fixées à certains jours, il y en avoit aussi dont le jour dépendoit uniquement de la volonté des Pontifes. Et la superstition étoit si grande, & l'observation de ces jours étoit si expressément recommandée, qu'outre une amende considérable, il y avoit encore des sacrifices expiatoires auxquels étoient condamnés ceux qui, par inattention, avoient fait quelque ouvrage ces jours-là ; car, c'étoit une faute irrémissible que de travailler avec connoissance & avec réflexion.

Voilà ce que contenoit le livre des Fastes, quand il fut déposé entre les mains des Pontifes. Ainsi, la signification en devoit être nécessairement fort resserrée. Dans la suite,

cette signification devint plus étendue de jour en jour. Ce ne fut plus un simple calendrier, ce fut bientôt un Journal des divers évènemens que le hazard ou le cours ordinaire des choses produisoit. S'il s'élevoit une nouvelle guerre, si le peuple Romain gagnoit ou perdoit une bataille, si quelque Magistrat recevoit un honneur extraordinaire, comme le triomphe ou le privilege de faire la dédicace d'un temple, si l'on instituoit quelques fêtes, s'il mouroit quelque personne notable; en un mot, quelque nouveauté, quelque singularité qu'il pût arriver dans l'État en matière de politique ou de religion, tout s'écrivoit dans les Fastes, qui par-là devinrent les mémoires les plus fideles, sur lesquels on composa ensuite l'histoire du peuple Romain.

Mais, les Pontifes qui disposoient des Fastes, ne les communiquoient pas à tout le monde; ce qui désespéroit ceux qui n'étoient pas de leurs amis, ou pontifes eux-mêmes, & qui travailloient à l'Histoire du peuple Romain.

Cette autorité des Pontifes dura en son entier l'espace d'environ 400 ans, pendant lesquels ils triompherent de la patience, non seulement des particuliers, mais encore des Magistrats, & sur-tout des Préteurs qui ne pouvoient que sous leur bon plaisir, marquer aux parties les jours qu'ils pourroient leur faire droit. Mais enfin sous le consulat de Publius Sulpicius Averrion, & de P. Sempronius Sophus, les Pontifes eurent le déplaisir de se voir dépouiller de ce précieux trésor, qui jusqu'alors les avoit rendu si fiers. Un certain Caius Flavius secrétaire d'Appius Claudius, surnommé l'Aveugle, profita apparemment de l'impuissance où étoit son maître, d'observer ses actions; il transcrivit cette partie des Fastes qui concernoit les Jugemens & la jurisprudence Romaine, & s'en fit un mérite auprès du peuple. Il en donna des copies, & comme par reconnoissance le peuple l'eut fait Édile malgré la bassesse de sa naissance & de sa condition, puisqu'il n'étoit que fils ou petit-fils d'un affranchi; pour ajoûter un nouveau lustre à son premier bienfait, il fit graver pendant son Édilité ces mêmes Fastes sur une colonne d'airain dans la place même où la justice se rendoit.

Comme le plus beau du crédit des Pontifes consistoit principalement dans le mystérieux secret de ces jours Fastes & Nefastes, quand ils virent que la fripponnerie de ce C. Flavius avoit mis cette connoissance à la portée de tous ceux qui sçavoient lire, ils imaginerent ces formules vaines qui subsisterent encore long-tems après le renversement de la République & la perte de la liberté, & que Cicéron tourne en ridicule dans son plaidoyer pour L. Muréna. Cet orateur,

Tite-Live & Aulu-Gelle décrivent aſſez au long cette fâcheuſe cataſtrophe de la tyrannie pontificale.

Les Pontifes joignirent donc aux Faſtes de nouveaux détails ſur les Dieux, la religion & les Magiſtrats ; enſuite on y mit les Empereurs, le jour de leur naiſſance, leurs charges, les jours qui leur étoient conſacrés, les fêtes & les ſacrifices établis à leur honneur, ou pour leur proſpérité; c'eſt ainſi que la flatterie changea & corrompit les Faſtes de l'État. On alla même juſqu'à nommer ces derniers, grands Faſtes, pour les diſtinguer des Faſtes purement Calendaires, qu'on appella petits Faſtes.

Pour ce qui regarde les Faſtes ruſtiques, on ſçait qu'ils ne marquoient que les fêtes des gens de la campagne, qui étoient en moindre nombre que celles des habitans des villes ; les cérémonies des Calendes, des Nones & des Ides; les ſignes du Zodiaque, les Dieux tutélaires de chaque mois, l'accroiſſement ou le décroiſſement des jours, &c. Ainſi, c'étoient proprement des eſpèces d'Almanacs ruſtiques, aſſez ſemblables à ceux que nous appellons Almanacs du Berger, du Laboureur, &c.

Enfin, il arriva qu'on donna le nom de Faſtes à des regiſtres de moindre importance.

1.° A de ſimples éphémérides, où l'année étoit diſtribuée en diverſes parties, ſuivant le cours du ſoleil & des planetes ; ainſi, ce que les Grecs appelloient, ἐφημερίδες, fut appellé par les Latins *Calendarium* & *Faſti*. C'eſt pour cette raiſon qu'Ovide nomme *Faſtes*, ſon ouvrage qui contient les cauſes Hiſtoriques ou Fabuleuſes de toutes les fêtes qu'il attribue à chaque mois, le lever & le coucher de chaque conſtellation, &c. Sujet ſur lequel il a trouvé le moyen de répandre des fleurs d'une manière à faire regretter aux Sçavans la perte des ſix derniers livres qu'il avoit compoſés pour compléter ſon année.

2.° Toutes les Hiſtoires ſuccinctes, où les faits étoient rangés ſuivant l'ordre des tems, s'appellerent auſſi Faſtes, *Faſti;* c'eſt pourquoi, Servius & Porphyrion diſent que *Faſti ſunt annales dierum, & rerum indices.*

3.° On nomma Faſtes, des regiſtres publics où chaque année l'on marquoit tout ce qui concernoit la police particulière de Rome; & ces années étoient diſtinguées par les noms des Conſuls. C'eſt pour cela qu'Horace dit à Lycé : » Vous » vieilliſſez, Lycé; la richeſſe » des habits & des pierreries » ne ſçauroit vous ramener ces » rapides années qui ſe ſont » écoulées depuis le jour de » votre naiſſance, dont la date » n'eſt pas inconnue. «

Tempora
Notis condita Faſtis.

En effet, dès qu'on ſçavoit

sous quel Consul Lycé étoit née, il étoit facile de sçavoir son âge, parce que l'on avoit coûtume d'inscrire dans les registres publics ceux qui naissoient & ceux qui mouroient ; coûtume fort ancienne, pour le dire en passant, puisque nous voyons Platon ordonner qu'elle soit exécutée dans les chapelles de chaque tribu.

FASTES DE LA CAMPAGNE, *ou* FASTES RUSTIQUES, *Fasti Rustici. Voyez* l'article précédent.

FASTES DE LA VILLE, *Fasti Urbani.* On appelloit ainsi les Fastes, parce qu'ils étoient publiquement exposés dans la Ville ; & par les endroits différens où l'on en a trouvé gravés sur des pierres antiques, on juge qu'ils étoient exposés non seulement en différens lieux publics de Rome, mais même chez des particuliers.

FASTIGIUM, *Fastigium*, ornement particulier que les Romains mettoient au faîte des temples des Dieux ; on en voit sur les anciennes médailles. Les Grecs appelloient cet ornement consacré aux temples, *ἀετὸς*, *ἀέτωμα*, & les Romains Fastigium. Cette idée de décoration, réservée pour les seuls temples, étoit digne de la Grece & de Rome ; les Chrétiens auroient dû l'imiter.

Pendant que Tarquin règnoit encore, dit l'Histoire, dès qu'il eut bâti sur le Capitole le temple de Jupiter, il voulut y placer des *Fastigia*, qui consistoient dans un char à quatre chevaux, fait de terre ; mais, peu de tems après avoir donné le dessein à exécuter à quelques ouvriers Toscans, il fut chassé, dit Plutarque.

Tite-Live rapporte que le Sénat voulant faire honneur à César, lui accorda de mettre un ornement *Fastigium*, au-dessus de sa maison, pour la distinguer de toutes les autres. C'étoit cet ornement-là que Calpurnia songeoit qu'elle voyoit arracher ; ce qui lui causa des soupirs, des gémissemens confus, & des mots entre-coupés, auxquels César ne comprenoit rien, quoique, suivant le récit de Plutarque, il fut couché cette nuit avec sa femme, selon sa coûtume.

Il s'en falloit bien qu'il dépendît des citoyens, même de ceux du plus haut rang, de mettre des *Fastigia* sur leurs maisons ; c'étoit une grace extraordinaire qu'il falloit obtenir du Sénat, comme tout ce qui se prenoit sur le public ; & César fut le premier à qui on l'accorda, par une distinction d'autant plus grande, qu'elle marquoit que son palais devoit être regardé comme un temple. Ainsi, le Sénat, pour honorer Publicola, lui permit de faire, que la porte de sa maison s'ouvrît dans la rue, au lieu de s'ouvrir en dedans suivant l'usage.

Ce Fastigium des hôtels des grands Seigneurs, ce pinnacle [qu'on nous passe cette expression], étoit décoré de quelque

statue des Dieux, ou de quelque figure de la victoire, ou d'autres ornemens, selon le rang ou la qualité de ceux à qui ce privilege fut accordé.

Le mot *Fastigium* vint ensuite à signifier *un toit élevé par le milieu*, car les maisons ordinaires étoient couvertes en plate-forme. Pline remarque que la partie des édifices, appellée de son tems *Fastigium*, étoit faite pour placer des statues; & qu'on la nomma *Plasta*, parce qu'on avoit coûtume de l'enrichir de sculpture.

Le mot *Fastigium* se prend aussi dans Vitruve, pour un fronton; tel est celui du porche de la Rotonde.

Il résulte de ce détail, que *Fastigium* signifie principalement trois choses dans les Auteurs; les ornemens que l'on mettoit au faîte des temples des Dieux; ensuite, ceux qu'on mit aux maisons des Princes; enfin, les frontons & les toits qu'ils soutiennent. Mais, les preuves de tout cela ne sçauroient entrer dans un ouvrage tel que celui-ci.

FATALITÉ. *Voyez* Destinée & Destin.

FATUA, *Fatua*, (*a*) fille de Picus, épousa Faune son frere. Cette femme, saisie sans cesse d'une divine inspiration ainsi que d'une divine fureur, annonçoit les choses futures. De-là vient qu'on donnoit encore, du tems de Justin, son nom à tous ceux qui étoient poussés de ce même esprit de prophétie. De cette Princesse & de Faune naquit une fille qui s'abandonna aux embrassemens d'Hercule.

On assure que Fatua est la même que Fauna, qui étoit honorée sous le nom de bonne Déesse. *Voyez* Faune & bonne Déesse.

FATUAIRE, *Fatuarius*; les Fatuaires étoient chez les Anciens ceux qui paroissant inspirés, annonçoient les choses futures.

Ce nom de *Fatuaire* vient de *Fatua*, femme du dieu Faune, laquelle prédisoit aux femmes l'avenir, comme Faune le prédisoit aux hommes. *Fatua* vient de *Fari*, c'est-à-dire, de *Vaticinari*, prophétiser.

FAUCES, (*b*) terme Latin qui répond au mot François *Gorge*. Les Anciens s'en servoient pour signifier le canal de communication d'un lac, d'un étang, d'une mer avec une autre; & c'est ce que nous exprimons par les mots *détroit*, *canal* & *embouchure*. Ils s'en servoient aussi pour marquer les passages entre des montagnes; c'est ce que nous disons; *Pas*, *col*, *gorge*, *défilé*.

Tite-Live parle souvent de *Fauces*; il nomme *Fauces ad Antigoniam*, *Fauces Epiri*, *Fauces Isthmi*, *Fauces Thessaliam ab Athamania dividentes*, *Fauces*

(*a*) Just. L. XLIII. c. 1.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 5, 14, 21; L. XXXIII. c. 13.

quæ ferunt in Tempe, &c.

FAUCIA, *Faucia*, (*a*) nom d'une curie Romaine. Il en est fait mention dans Tite-Live.

FAUCIUS [M.], *M. Faucius*, (*b*) fils de Marcus, Chevalier Romain, fut envoyé dans la Gaule Cisalpine, pour tirer l'argent qui étoit dû par les fermiers, & pour connoître & régler tout ce qu'il y avoit à faire.

FAVENTIE, *Faventia*, (*c*) aujourd'hui Faenza, ou, comme quelques-uns disent, Fayence, & d'autres Fayance, ville d'Italie dans l'état de l'Église, sur la rivière de l'Amone. Cette ville est ancienne. Tite-Live, dans l'Épitome 88, en faisoit mention à l'occasion de la déroute de Carbon, qui, ayant été défait par Sylla, fut contraint de s'enfuir de l'Italie. Velleius Paterculus parle d'une victoire que Métellus Pius remporta auprès de cette ville.

Pline en nomme les habitans Faventins; & Silius Italicus parle des pins qui y couronnoient la campagne. Pline vante aussi la beauté des lins de son territoire. Faventie étoit comptée entre les villes de la Flaminie. Constantius son Évêque, est nommé dans le premier livre de St. Optat, comme l'un des Évêques qui assisterent au Concile de Rome, tenu sous le Pape Miltiade, l'an 313; & Juste, autre Évêque de Faventie, souscrivit à un autre Concile, tenu à Rome, sous le Pape Hilaire, en 465. Cette ville est à onze milles de Forli, & à presqu'autant d'Imola, sur la voie Flaminia. Toutes ses rues sont étroites, à l'exception d'une grande qui la traverse. La place est assez belle & considérable, à cause de sa fontaine, & de la tour de l'horloge de la ville. Elle avoit été ruinée par les Goths; elle fut réparée sous les Exarques.

Cette ville est devenue très-célebre par la belle vaisselle de terre qu'on y a inventée, & que l'on appelle communément *vaisselle de fayance*, ou simplement la *fayance*. On l'a parfaitement imitée en d'autres païs, à Delfet, & successivement à Rouen, à Passi près de Paris, à Saint Cloud, & ailleurs. Ce qui a encore contribué le plus à donner de la réputation à cette imitation de la porcelaine, c'est que les peintres illustres, comme Raphaël & Jules Romain, ont employé leurs pinceaux à peindre quelques-unes de ces fayances, ce qui les rend d'un prix extraordinaire.

FAVENTIE, *Faventia*, (*d*) surnom de deux villes d'Espagne, au rapport de Pline. La première étoit Vesci; & l'autre, Barcino.

FAVENTINS, *Faventini*, peuple d'Italie. C'étoient les

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 38.
(*b*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epist. 11.
(*c*) Vell. Paterc. L. II. c. 28. Plin. T. I. p. 171. T. II. p. 155.
(*d*) Plin. T. I. p. 137, 141.

habitans de Faventie. *Voyez* Faventie.

FAVENTINUS [CLAUDIUS], *Claudius Faventinus*, (*a*) centurion, qui, pour se venger de l'affront que lui avoit fait Galba en le cassant, souleva les officiers & les soldats de la flotte de Misene, en supposant des lettres par lesquelles Vespasien paroissoit leur promettre de gtandes récompenses.

Ce Claudius Faventinus, supposé que ce soit le même, avoit fait représenter en bas-relief l'adultere de Mars, selon D. Bernard de Montfaucon.

FAVÉRIE, *Faveria*, (*b*) ville située dans l'Istrie. Elle fut prise de force & rasée par le consul C. Claudius, l'an de Rome 575. On y trouva plus de butin qu'on n'avoit lieu de l'espérer d'une nation aussi pauvre que les Istriens, & on l'abandonna tout entier aux soldats.

FAVEUR, *Favor*, (*c*) divinité fabuleuse, que les uns ont fait fille de la fortune, les autres de la beauté, & quelques autres de l'esprit. Apelles fit une excellente peinture de la Faveur. On y voyoit cette divinité accompagnée de la Flatterie, qui marchoit à côté d'elle; la richesse, le faste, les honneurs & les plaisirs l'environnoient, & l'envie la suivoit d'assez près. La Faveur avoit des aîles pour s'enlever au premier caprice; elle étoit aveugle, & par conséquent incapable de reconnoître ses amis, & elle avoit sous ses pieds la roue de la Fortune, sa mere, qu'elle ne quitte jamais.

FAVIENS, *Faviani*, jeunes garçons, qui, selon l'institution de Romulus & de Rémus, couroient tout nus en célébrant la fête du dieu Faune, n'ayant qu'une peau qui cachoit ce que la nature a honte de découvrir.

FAULA, *Faula*, (*d*) une des maîtresses d'Hercule, dont les Romains avoient fait une divinité. Lactance est le seul qui ait parlé de cette prétendue Déesse.

FAULX, *Falces*. (*e*) Les Anciens en avoient de toute espèce; les unes s'appelloient *Arborariæ*, & servoient à émonder les arbres; les autres *Lumariæ*, & c'étoit avec celles-ci qu'on sarcloit les chardons & les buissons dans les champs; ou *Rustariæ*, avec lesquelles on défrichoit; ou *Serpiculæ*, & c'étoit la serpette du vigneron; ou *Stramentariæ*, qu'on employoit après la moisson à couper le chaume; ou *Vinitoriæ*, avec lesquelles on tailloit la vigne, ou l'on détachoit du saule & de l'osier ses branches; ou *Murales*, & c'étoit un instrument de

(*a*) Tacit. Hist. L. III, c. 57. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 219, 220.

(*b*) Tit. Liv. L. XLI. c. 11.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 311.

(*d*) Myth. par M. l.Abb. Ban. Tom. V. p. 335.

(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 270.

guerre composé d'une longue poutre, armée à son extrêmité d'un crochet de fer qu'on fichoit au haut des murailles pour les renverser. On se défendoit de cette machine avec des cordes dans lesquelles on cherchoit à embarrasser le crochet. Il y avoit les *Falces navales*; c'étoient de longues Faulx qui avoient pour manches des perches, & dont on se servoit sur les vaisseaux pour couper les cordages des bâtimens ennemis.

FAULX [La] DE SATURNE. *Voyez* Saturne.

FAUNA, *Fauna*. *Voyez* Fatua.

FAUNALES, *Faunalia*, (*a*) fêtes de campagne, que tous les villages en joie célébroient dans les prairies deux fois l'année, en l'honneur du dieu Faune. Ses autels avoient acquis de la célébrité, même dès le tems d'Evandre; on y brûloit de l'encens, on y faisoit des libations de vin, on y immoloit ordinairement pour victimes la brebis & le chevreau.

Faune étoit de ces dieux qui passoient l'hiver en un lieu, & l'été dans un autre. Les Romains croyoient qu'il venoit d'Arcadie en Italie au commencement de Février, & en conséquence on le fêtoit le 11, le 13 & le 15 de ce mois, dans l'isle du Tibre. Comme on tiroit alors les troupeaux des étables, où ils avoient été enfermés pendant l'hiver, on faisoit des sacrifices à ce Dieu nouvellement débarqué, pour l'intéresser à leur conservation; & comme on pensoit qu'il s'en retournoit au 5 de Décembre, ou, suivant Struvius, le 9 de Novembre, on lui répétoit les mêmes sacrifices, pour obtenir la continuation de sa bienveillance. Les troupeaux avoient dans cette saison plus besoin que jamais de la faveur du Dieu, à cause de l'approche de l'hiver, qui est toujours fort à craindre pour le bétail né dans l'automne. D'ailleurs, toutes les fois qu'un Dieu quittoit une terre, une ville, une maison, c'étoit une coûtume de le prier de ne point laisser de marques de sa colère ou de sa haine dans les lieux qu'il abandonnoit. Voyez comme Horace se prête à toutes ses sottises populaires :

Faune, nympharum fugientum
amator,

Per meos fines, & aprica rura

Lenis incedas, abeasque parvis
Æquus alumnis.

» Faune, dont la tendresse
» cause les allarmes des timides
» nymphes, je vous demande la
» grace que vous passiez par
» mes terres avec un esprit de
» douceur, & que vous ne les
» quittiez point sans répandre
» vos bienfaits sur mes trou-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 539. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 230.

» peaux. « C'est le commencement de l'hymne si connue au dieu Faune, qui contient les prieres du Poëte, les bienfaits du Dieu, & les réjouissances du village. Rien de plus délicat que cette Ode, de l'aveu des gens de goût; le dessein en est bien conduit, l'expression pure & légère, la versification coulante, les pensées naturelles, les images riantes & champêtres.

FAUNE, *Faunus*, Φαῦνος, (*a*) troisième roi d'Italie, étoit fils de Picus auquel il succéda, & petit-fils de Saturne. Il vivoit du tems que Pandion règnoit à Athènes, vers l'an treize cens avant l'Ére Chrétienne, ou environ cent vingt ans avant la guerre de Troye, ou un peu plus tard, si nous en croyons Denys d'Halicarnasse, c'est-à-dire, du tems d'Evandre & d'Hercule. Ce même Auteur ajoûte que c'étoit un Prince rempli de bravoure & de sagesse; ce qui fit apparemment publier qu'il étoit fils de Mars. Lactance nous apprend qu'il étoit fort religieux. Eusebe est de l'avis de ces deux auteurs, lorsqu'il place Faune dans le catalogue des rois Latins.

Comme il s'appliqua pendant son règne à cultiver la terre; on le mit après sa mort au rang des divinités champêtres, & on le représenta avec tout l'équipage des Satyres. On assuroit même qu'il rendoit des oracles; mais, cette fable n'est fondée que sur l'étymologie de son nom, cor *Phoni*, en Grec, & *Fari* en Latin, dont il est composé, signifient *parler*; & c'est peut-être par la même raison qu'on a nommé Fauna sa femme *Fatua*, comme qui diroit *Fatidica*, devineresse. C'étoit une personne très-chaste, si nous en croyons Varron, & Lactance qui l'a copié, va jusqu'à dire qu'elle poussa la retenue & la pudeur à tel point, qu'elle ne voulut jamais voir d'autre homme que son mari. Elle avoit accoûtumé de prédire l'avenir aux femmes, comme Faune en usoit à l'égard des hommes. Tant de bonnes qualités la firent mettre après sa mort au rang des divinités, & on l'appella *la bonne Déesse*. Les femmes lui offroient des sacrifices dans des lieux où il n'étoit pas permis aux hommes d'entrer. Plutarque & Arnobe ne parlent pas si avantageusement de Fauna, que Lactance & Varron, & ces Auteurs croient même qu'elle étoit un peu sujette au vin. Mais, auroit-on divinisé une personne qui auroit eu un défaut si indécent à son sexe.

Ceux qui veulent rapporter les fables à l'allégorie, ne manquent pas de dire ici que Faune & Fatua ne sont que des per-

(*a*) Dionys. Halic. L. I. c. 7. Plut. T. I. p. 70, 711. Just. L. XLIII. c. 1. Virg. Georg. L. I. v. 10. *& seq.* Æneid. L. VII. v. 47, 81. *& seq.* L. VIII. v. 314. L. X. v. 551. L. XII. v. 766. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 370. T. IV. pag. 473. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript & Bell. Lett. T. III. p. 191.

fonnages feints, fous les noms desquels les Payens adoroient la Terre; & qu'ils ne font connus en Italie, que parce qu'Évandre apporta d'Arcadie le culte de ces divinités. Mais, les témoignages formels de Varron, de Denys d'Halicarnaffe, de Plutarque & de Lactance, doivent l'emporter fur ces allégoriftes, qui ne font tombés dans cette erreur, que pour n'avoir pas fçu que fouvent une même perfonne étoit dans la Théologie Payenne une divinité animée & naturelle; ce qui eft pourtant la clef de la plûpart des fables.

Un Auteur dit des Faunes: *Frontem Comatos Arcades vides Faunos;* c'eft-à-dire, » Tu vois » des Faunes d'Arcadie au front » chevelu. « On repréfentoit de même la déeffe Fauna, à l'exception de la barbe, comme le prouvent les médailles. La barbe étoit fi effentielle au dieu Faune, qu'on ne peut affez s'étonner que plufieurs Antiquaires, même de la première claffe, prennent pour cette divinité des figures d'un air jeune, gracieux, & qui ne font point du tout barbues.

M. Baudelot remarque que Fauna a été fouvent confondue avec Junon Sofpita, & que les Romains avoient coûtume d'adopter cette Déeffe & Faune fon mari pour leurs dieux Lares ou tutélaires.

Faune a été fouvent pris pour Pan & Sylvain, quoique quelques-uns faffent ce dernier fils de Faune même.

FAUNES, *Fauni*, (*a*) dieux ruftiques, qui habitoient dans les campagnes & dans les forêts. Leur pere & l'auteur de leur race étoit Faune, fils de Picus roi des Latins, dont nous avons parlé dans l'article précédent.

Si les Faunes, que les Poëtes chantent, étoient fes defcendans, ils avoient beaucoup dégénéré de la forme de cet ayeul, qui apparemment étoit toute humaine; au lieu que les Faunes, felon les Poëtes, avoient des cornes de chevre ou de bouc, & la figure du bouc de la ceinture en bas, de même que les Satyres, les Pans & les Sylvains; ce qui fait que plufieurs habiles gens croient que tous ces monftres-là n'étoient que la même chofe. Les Pans étoient les mêmes que les Faunes, à propos de quoi on rapporte un vers d'Horace, où ce Poëte parlant à ce qu'on croit de Pan, dit que le dieu Faune quitte fouvent le Lycée, lieu célebre par un temple de Pan, pour venir au Lucretile. On a auffi d'autres paffages d'Auteurs qui prouvent que Pan & Faune étoient la même chofe. On prétend même que Pan & Faune ne font proprement que le même nom. Pan eft le nom Grec de ce dieu, dont les Latins, en y joignant l'afpirée, ont fait Phan, & de-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 166. *& fuiv.*

puis Phaune ou Faune.

Quoique, selon les Anciens, les Faunes comme les Satyres eussent les cornes & les pieds de chevre, la coûtume s'est introduite parmi les Modernes de prendre pour Faunes, ceux que les marbres & les anciens monumens représentent sans cornes & sans pieds de chevre, & avec toute la forme humaine, hors la queue & les oreilles pointues, quoique dans le fond il n'y ait pas plus de raison de les prendre pour des Faunes que pour des Satyres. Les plus habiles se sont déjà apperçus de cette méprise ; & c'est pour cela qu'ils mettent souvent sur les têtes de ces figures, *Faune* ou *Satyre*, pour marquer que c'est ou l'un ou l'autre, sans qu'on puisse assurer lequel des deux c'est. Pan avoit aussi les cornes & les pieds de chevre ; cependant, les anciens monumens le représentent quelquefois avec toute la forme humaine. Silvain étoit cornu de même, & avoit les pieds de chevre. Nous le voyons pourtant représenté en homme parfait dans plusieurs monumens.

Au reste, quoique dans le fond les Satyres, les Faunes, les Pans & les Sylvains fussent la même chose, on ne laissoit pas de les distinguer dans le culte ordinaire, comme on l'observe au sujet de plusieurs autres divinités, qui ne différoient que de nom, & qu'on distinguoit pourtant dans le culte.

Le premier Faune, que donne Dom Bernard de Montfaucon, a toute la forme humaine, hors la queue & les oreilles, comme tous les suivans. Il étend son bras gauche, sur lequel est une peau de tigre ou de panthere. De l'autre main il tient un bâton pastoral, tel qu'on le voit souvent aux ministres de Bacchus. Un tigre qui marche devant lui semble être attentif à ses ordres. Le suivant marche, & étend sa main un peu moins avant que l'autre, & porte un bâton pastoral de même. Un autre Faune, qui a une peau de bête sur les épaules, fait je ne sçais quel jeu devant un masque posé sur un piédestal ; son thyrse est appuyé contre un cep de vigne. Un autre qui danse, joue des crotales, instrumens propres à la troupe bacchique. On se servoit de ces instrumens sur les theâtres, où les personnages prenoient souvent la forme de Faunes & de Satyres. Celui qui vient ensuite exerce un petit enfant aussi Faune, à quelque rôle de théâtre. Un autre caresse un animal, qui paroît être un fan de biche. Le dernier de tous a le thyrse planté auprès de lui & tient un masque. Les Satyres & les Faunes paroissoient souvent sur le théâtre, principalement dans la scene satyrique.

FAVONIUS [M.], *M. Favonius*, M. Φαυώνιος, Φαυώνιος, se donnoit pour imitateur de Caton ; mais, il étoit bien

éloigné d'atteindre à un ſi excellent modele. (a) L'an 59 avant J. C., il refuſa, à l'exemple de Caton, de prêter le ferment ordonné ſur une loi de Céſar. Caton s'étant enſuite laiſſé perſuader qu'il étoit à propos qu'il prêtât ce ferment, M. Favonius le prêta auſſi; mais, il ne voulut jurer qu'après Caton.

Six ans après, M. Favonius, ſelon Dion Caſſius, parvint à l'édilité. Comme c'étoit une imagination échauffée, qui portoit toutes choſes à l'extrême, il outra encore ſon modele, qui déjà paſſoit un peu les bornes. Caton ne laiſſoit pas de l'aimer & de le protéger; & il lui rendit même un très-grand ſervice dans la pourſuite de l'édilité, car M. Favonius alloit être exclu par la brigue de ſes compétiteurs. Caton découvrit leur mauvaiſe manœuvre, & fit rompre l'aſſemblée par l'autorité des tribuns dont il implora le ſecours.

Comme c'étoit à Caton que M. Favonius étoit redevable de ſa charge, il ne s'y gouverna que par ſes conſeils, & il lui en laiſſa en quelque façon toute l'autorité & tous les honneurs.

Dion Caſſius raconte que l'édile M. Favonius fut mis en priſon par le tribun Q. Pompeius Rufus, qui lui-même y avoit été mis auparavant par ordre du Sénat. Comme le fait de l'empriſonnement du tribun eſt très-ſuſpect, & qu'on doute même beaucoup que Q. Pompeius Rufus ait été tribun cette année, la date de l'édilité de M. Favonius, telle qu'elle nous eſt donnée par Dion Caſſius, paroit très-incertaine. Mais, c'eſt une diſcuſſion peu importante.

Il paroît que M. Favonius fut toujours ennemi déclaré de Céſar. Nous liſons dans le troiſième livre des Commentaires de ce dernier ſur la guerre civile, que Q. Scipion tourna tout d'un coup dans la Theſſalie contre L. Caſſius Longinus avec une extrême viteſſe, après avoir laiſſé ſon bagage près du fleuve Haliacmon, ſous le commandement de M. Favonius, avec huit cohortes pour le garder, & ordre d'y bâtir un fort. Comme Q. Scipion ſe hâtoit pour atteindre L. Caſſius Longinus, M. Favonius lui manda que Cn. Domitius Calvinius s'avançoit vers lui avec ſes troupes, & qu'il n'étoit pas aſſez fort pour lui réſiſter; enſorte qu'il fut contraint de retourner ſur ſes pas, & vint ſi à propos, après avoir marché jour & nuit, qu'on vit paroître d'un côté ſes coureurs, & s'élever de l'autre en même tems, la pouſſière de l'armée ennemie. Ainſi, l'adreſſe

(a) Dio. Caſſ. pag. 62, 98, 141, 356. Cæſ. de Bell. Civil. L. III. p. 614, 615. Plut. Tom. I. p. 651, 654, 658, 663, 718, 781, 782, 999, 1000. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VI. pag. 572. Tom. VII. pag. 235, 499. Tom. VIII. p. 44, 233, 234, 271.

de Cn. Domitius Calvinus & la diligence de Q. Scipion furent salutaires à leur parti.

M. Favonius suivit Pompée dans sa fuite. Un jour qu'ils côtoyoient le rivage de la mer dans un petit bateau, ils furent rencontrés par un bâtiment de charge assez grand ; & le patron de ce bâtiment, qui étoit Romain, ayant reconnu Pompée, le reçut sur son bord avec ceux qui l'accompagnoient. Ce patron fit préparer le repas à nos fugitifs, selon que les circonstances & ses facultés le pouvoient permettre. Lorsque l'heure en approchoit, comme c'étoit l'usage des Romains de prendre toujours le bain avant que de se mettre à table, M. Favonius remarqua que Pompée, faute d'esclave, se lavoit lui-même. Il courut à lui, & sans craindre d'avilir la dignité de la Préture qu'il avoit exercée, il lui rendit, & dans ce moment, & dans toute la fuite, tous les services qu'auroient pu lui rendre ses esclaves ; & cela, avec un air si franc, si simple, si noble, que quelqu'un le voyant lui fit l'application d'un vers Grec, dont le sens est : *Certes on a raison de dire que tout sied aux gens bien nés.*

M. Favonius sembloit un homme fait exprès pour entrer dans une conjuration contre César. M. Brutus le fonda de loin en jettant quelques propos sur le gouvernement. Mais, M. Favonius ne s'étant point expliqué d'une manière qui le satisfît, il ne poussa pas plus loin la conversation, feignant de trouver cette matière trop difficile, & il le laissa. M. Favonius avoit avancé qu'une guerre civile étoit un plus grand mal que l'assujettissement même injuste à la puissance d'un seul.

L'an 42 avant J. C., M. Brutus & C. Cassius s'étant joints à Sardes en Lydie, s'enfermerent ensemble dans une maison, voulant avoir un éclaircissement tête à tête, sur des sujets de plaintes réciproques, & firent garder la porte par leurs esclaves avec défense expresses de laisser entrer qui que ce pût être. La contestation fut des plus vives ; ensorte que leurs amis qui se tenoient à la porte, entendant le bruit, commencerent à s'allarmer, ne sçachant à quoi tout cela se termineroit. Cependant, personne n'osoit aller se mettre en tiers avec eux, à cause de la défense qu'ils en avoient faite. M. Favonius seul prétendit entrer. Les esclaves lui fermerent d'abord le passage. Mais, ce n'étoit pas une opération aisée, que d'arrêter la fougue de M. Favonius dans ce qu'il avoit résolu. Il se piquoit d'une hardiesse Cynique, qui ne connoissoit aucun ménagement ; & ses saillies, tout importunes qu'elles étoient, n'étoient pas toujours mal reçues, parce qu'elles faisoient rire. Il força donc les barrières, & d'un ton de voix théatral, il adressa à M. Brutus & à C. Cassius ces paroles qu'Homère

met dans la bouche de Nestor exhortant à la paix Agamemnon & Achille : *Déférez à mes conseils ; vous êtes tous deux plus jeunes que moi.* C. Cassius, dont le caractère étoit assez gai, se mit à rire. M. Brutus plus sérieux se fâcha, & chassa M. Favonius, en le traitant d'impudent Cynique. Cependant, cette aventure mit fin à l'entretien de M. Brutus & de C. Cassius, & ils se séparérent en bonne intelligence.

C. Cassius donna ce soir-là même un grand souper, & M. Brutus y invita ses amis. Lorsqu'on étoit déjà à table, arrive M. Favonius sortant du bain. La colère de M. Brutus n'étoit pas encore passée ; il déclare, & prend toute la compagnie à témoin, que M. Favonius venoit sans être prié, & il vouloit qu'on le reculât à l'extrêmité du dernier lit. Mais, le Cynique Sénateur vint de force se placer sur le lit du milieu, qui étoit le plus honorable.

Il fut fait prisonnier à la bataille de Philippes ; & ayant été amené chargé de chaînes en présence du vainqueur, il eut l'audace de lui insulter, en l'accablant d'injures. Il ne survécut pas long-tems à son malheur ; Dion Cassius le met au nombre des prisonniers que l'on fit mourir.

FAVORINUS, *Favorinus*, Φαβωρῖνος, (*a*) Philosophe & Orateur, naquit à Arles dans les Gaules, & vivoit dans le second siècle du tems de l'Empereur Adrien. Il étoit hermaphrodite, selon quelques-uns, ou eunuque selon d'autres. Il enseigna avec réputation à Athènes, puis à Rome.

Adrien, qui vouloit paroître le plus sçavant homme de l'Empire, n'aimoit pas Favorinus ; & ce Philosophe courut même de grands risques. Les choses furent poussées jusqu'à une sorte d'inimitié déclarée ; ensorte qu'il comptoit parmi les singularités de sa fortune, d'être en guerre avec l'Empereur & de vivre. Peut-être que l'occasion de la brouillerie fut le mépris qu'il faisoit de l'astrologie judiciaire, dont Adrien étoit infatué. Nous avons dans Aulu-Gelle l'extrait d'un discours de ce Philosophe, où la folie de cette dangereuse chimere est mise en évidence, & détruite par de solides raisonnemens. Quoi qu'il en soit, Favorinus auroit ressenti de tristes effets de la colère du Prince, s'il n'eût pris le parti d'une prudente circonspection. Repris un jour par Adrien sur un mot, qui pourtant étoit bon & appuyé de fortes autorités, il céda & passa condamnation. Et comme quelques-uns de ses amis, au sortir de cette conversation, lui reprochoient de s'être rendu mal-à-propos, & de n'avoir pas

(*a*) Dio. Cass. pag. 789. Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 297, 298. Mém. de Acad. des inscript. & Bell. Lett. Tom. XXX. p. 9, 10.

profité de ses avantages : *Y pensez-vous*, leur dit-il, *vous voulez qu'un homme qui a trente légions à son service n'ait pas raison !*

On lui suscita une affaire, dans laquelle entroit l'Empereur. La ville d'Arles sa patrie l'ayant élu Pontife, il voulut se dispenser de cette charge, & prétendit que sa qualité de Philosophe étoit un titre qui l'en exemptoit. Cette contestation devint un procès en règle, & Favorinus sçut que l'issue en seroit fâcheuse pour lui, & qu'il devoit s'attendre à être fort maltraité. Il prévint le jugement, & s'étant présenté à l'audience : » Messieurs, dit-il, » j'ai vu cette nuit en songe » Dion Chrysostôme mon maî» tre, qui ma ordonné de ren» dre, comme bon citoyen, » service à ma patrie. Je me » soumets, & j'obéis à ma vo» cation. » Il ne se troubla pas davantage pour une insulte que lui firent les Athéniens, qui le sçachant mal avec l'Empereur, furent charmés de pouvoir satisfaire sans crainte leur ressentiment contre lui, & abattirent une statue d'airain qu'on lui avoit dressée dans leur ville. Favorinus sans s'émouvoir dit froidement à ce sujet : *Socrate se seroit tenu heureux d'en être quitte à si bon marché.* C'est ainsi que cet adroit Sophiste, attentif à ne point faire d'éclat, & à ne donner aucune prise sur lui, conjura la tempête & assura sa tranquilité.

On lui attribue plusieurs ouvrages, & entr'autres un en Grec, qui avoit pour titre, *Omnigenæ Historiæ Sylvæ*, & qui est souvent allégué par Diogene Laërce, & par les Auteurs de son tems. On dit que Favorinus s'étonnoit de trois choses; de ce qu'étant Gaulois, il parloit si bien Grec ; de ce qu'étant eunuque on l'avoit accusé d'adultere ; & de ce qu'on le laissoit vivre étant ennemi de l'Empereur. On trouve un détail circonstancié sur la vie & les ouvrages de Favorinus, dans le tome I de l'histoire littéraire de la France, par D. Rivet.

Aulu-Gelle nous a conservé quelques dissertations de Favorinus. Il y en a une pour prouver que les femmes devroient allaiter leurs enfans ; une autre sur le devoir des Juges; une contre l'Astrologie judiciaire ; une comparaison d'un endroit de Pindare & de Virgile, au sujet d'une description du mont Etna, toute à l'avantage du Poëte Grec. Il aimoit à s'xercer sur des sujets bizarres, pour faire briller son éloquence ; il avoit fait l'éloge de Thersite & celui de la fievre-quarte, dans lesquels il y avoit, dit-on, des choses fort agréables ; *Lepida sanè multa & non facilia inventu in utramque causam dixit.* Ce sont les termes d'Aulu-Gelle, dans lequel on peut voir un entretien de Favorinus avec un Stoïcien & un Péripatéticien, sur le bonheur & la vertu. Quoiqu'il fût très-exercé dans

la langue Grecque, il avoit fait une étude particulière de la langue Latine, jusqu'à en donner des leçons aux plus fameux Grammairiens de Rome. Il avoit aussi étudié les loix Romaines, & on peut lire, dans Aulu-Gelle, des remarques critiques qu'il avoit faites sur les loix des douze tables.

FAUSTA, *Fausta*, Φαῦϛα, (*a*) étoit fille de L. Corn. Sylla & de Métella. Son pere lui donna ce nom, parce que les Romains appelloient *Faustum*, ce qui étoit heureux & de bon augure. Elle avoit un frere jumeau, qui fut nommé Faustus pour la même raison. Elle épousa le célebre Milon; mais, sa conduite ne fut pas exempte de reproche. Son mari la surprit un jour avec un certain Sallufte, qu'il fit fouetter rudement à cause de cela. Il força encore cet homme d'acheter, par une somme considérable d'argent, la permission de se retirer.

FAUSTA [FLAVIA MAXIMA], *Flavia Maxima Fausta*, (*b*) fille de l'empereur Maximien Hercule & d'Eutropie, fut mariée à l'Empereur Constantin en 307, & devint mere de constantin, Constance & Constant, ainsi que de Constantine qui épousa Claude Constantin, appellé ordinairement *Gallus*, & d'Hélene qui fut alliée à Julien César, depuis Empereur, & appellé communément Julien l'*Apostat*.

Maximien Hercule fut assez scélérat & assez insensé pour solliciter sa fille de livrer Constantin à ses fureurs. Par prieres, par caresses, par promesses flatteuses, il tâcha de l'engager à laisser ouverte pendant la nuit la chambre où couchoit l'Empereur, & à en écarter les gardes. Flavia Maxima Fausta se trouvoit dans un grand embarras. D'une part elle craignoit sans doute les emportemens de son pere, si elle refusoit de se prêter à ce qu'il exigeoit d'elle; & de l'autre elle étoit très-résolue de ne point trahir son mari. Elle promit de faire ce qui lui étoit proposé, & elle rendit compte de tout à Constantin. Il fut convenu entr'eux que l'on se mettroit en état de convaincre le criminel, & de le prendre sur le fait. Pour cela on fit coucher dans le lit de l'Empereur un eunuque que l'on craignoit peu de sacrifier. Une négligence affectée dans tout l'appartement sembloit inviter l'assassin. En effet, au milieu de la nuit, Maximien Hercule se leve, & voyant la garde, ou endormie, ou faisant mal son devoir, il ne douta pas que sa fille ne lui eût tenu parole. Il avance, il s'approche du lit, tue celui qu'il y trouve couché; & croyant avoir tué Constantin, déjà il se livroit à des transports de joie, lorsque

(*a*) Plin. Tom. I. p. 473. Crév. Hist. Rom. Tom. VI. p. 41, 644. Tom. VII. pag. 242.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 241, 251. & *suiv.*

Constantin

Constantin parut environné de gens armés. Il est aisé de juger quelle fut la consternation du coupable.

Constantin avoit eu d'un premier mariage un fils nommé Crispus, Prince d'un grand mérite. Flavia Maxima Fausta, dont le fils aîné n'avoit encore que dix ans, trouvoit qu'un tel frere étoit plutôt pour ses enfans un rival redoutable. Elle entreprit de le ruiner dans l'esprit de son pere, en jettant sur lui les soupçons les plus odieux. Elle l'accusa d'avoir voulu la corrompre, & se frayer par l'inceste la voie du trône. Flavia Maxima Fausta pouvoit être encore assez jeune, pour que ce soupçon ne fût pas absolument destitué de vraisemblance. Constantin le reçut avec une crédulité qui ne souffre point d'excuse. Il étoit alors à Rome, où l'avoit amené le désir de célébrer dans sa capitale la vingtième année de son règne. Il relégua son malheureux fils à Pola en Istrie, & peu de tems après il l'y fit périr par le fer ou par le poison.

Ce premier acte de cruauté en amena un second. Hélène, mere de Constantin, fut extrêmement affligée de la mort violente & injuste de son petit-fils. Elle en approfondit les causes, & ayant découvert la manœuvre criminelle de Flavia Maxima Fausta, elle en instruisit l'Empereur. Cette découverte donna lieu d'examiner la conduite personnelle de l'Impératrice; & l'on trouva que pendant qu'elle affectoit un zele si amer contre un prétendu projet d'inceste, elle se rendoit elle-même réellement coupable d'adultere avec les plus vils officiers du Palais. Constantin entra dans une indignation furieuse, & ne sçachant point se modérer, il porta la vengeance à l'extrême. Flavia Maxima Fausta, par son ordre fut mise dans un bain que l'on avoit chauffé outre mesure, & dont la vapeur brûlante l'étouffa. Ainsi Périt cette Princesse, fille, femme, sœur d'Empereur, & mere de trois Princes, qui parvinrent à l'Empire. Mais, la famille dont elle sortoit, étoit aussi souillée de crimes, que comblée de grandeurs; & dans l'intrigue détestable qui lui mérita la mort, on reconnoît la fille de Maximien Hercule & la sœur de Maxence. Flavia Maxima Fausta avoit embrassé le christianisme, depuis la conversion de son mari.

FAUSTINE, *Faustina*, (*a*) Φαυστῖνα, fille d'Annius Vérus, fut mariée à l'Empereur Tite-Antonin. C'étoit une Princesse d'une illustre naissance, mais dont la conduite ne répondit ni à ce qu'elle se devoit à elle-même, ni à la vertu & à la sagesse de son mari. Il évita l'é-

(*a*) Dio. Cass. pag. 806, 813. Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 326, 327, 347, 354, 359. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 450, *& suiv.* T. XVIII. p. 225, 226.

clat, & crut devoir étouffer son chagrin dans le silence. Il souffrit patiemment, tant qu'elle vécut, les trop grandes libertés qu'elle se donnoit; il consentit qu'elle fût décorée du titre d'*Augusta*, lorsqu'il parvint lui-même à l'Empire; & cette Princesse étant morte au bout de trois ans, il lui fit rendre les honneur divins, avec tout l'appareil de temple, de prêtresses, de statues d'or & d'argent. C'étoit pousser bien loin, ou un attachement de foiblesse, ou l'affectation d'ignorer ce que tout le monde sçavoit.

Après la consécration de cette Princesse, on lui décerna les titres de *MATER MAGNA*, & de *MATER DEUM*, dont il nous reste deux médailles; l'une avec cette inscription, *MATRI MAGNÆ*, l'autre avec celle-ci, *MATRI DEUM SALUTARI.* Faustine y est représentée sous le type de la mere des Dieux, & avec ses principaux attributs. Nous avons d'autres médailles de cette Impératrice, dont une entre autres la représente d'une part la tête tournée de droite à gauche, avec la légende CEBACTH ΦA CTEINHC; de l'autre on voit une figure couchée, tenant de la main droite un roseau, de la main gauche une corne d'abondance, & s'appuyant sur une urne. La légende est ΓΟΡΔΗΝΩΝ ΙΟΥΛΙΕΩΝ. C'est le nom de la ville de Julia Gordos, où elle fut frappée sous le règne de Tite-Antonin.

FAUSTINE, *Faustina*, (*a*) Φαυστῖνα, fille de la précédente, fut mariée à Marc-Aurele, & imita & même surpassa le mauvais exemple de sa mere. Quelques-uns ont attribué la mort de L. Vérus à cette Princesse, qui, ayant eu pour son gendre les complaisances les plus criminelles, & sçachant qu'il en avoit révélé l'horrible mystère, se vengea par le poison.

On dit qu'Avidius Cassius fut encouragé à se révolter par Faustine, qui voyant la santé de Marc-Aurele toujours chancelante, son fils Commode encore très-jeune, & d'un caractère qui promettoit peu, craignit, si elle perdoit son époux, de périr elle-même avec toute sa famille; & par cette raison elle sollicita l'ambition d'Avidius Cassius, qui s'engagea à l'épouser. Ce soupçon odieux n'a rien qui répugne aux mœurs & à la méchanceté connue de Faustine; mais, il est peut-être difficile de le concilier avec des lettres que nous avons d'elle, & dans lesquelles elle presse vivement l'Empereur son époux de tirer une vengeance sans miséricorde des enfans d'Avidius Cassius, & de tous les complices de sa rébellion; à moins que l'on ne dise qu'elle en usoit ainsi pour cacher la part qu'elle y avoit.

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 327, 360, 413, 436. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 226.

Cette Princeſſe, ayant accompagné Marc-Aurele dans un voyage qu'il fit en Aſie, mourut dans un village de la Cappadoce, ſitué près du mont Taurus, & appellé Halala, où elle fut attaquée d'un mal ſubit & imprévu, qui l'emporta ſur le champ. Ceux qui l'ont accuſée de s'être rendu complice ou plutôt inſtigatrice de la rébellion d'Avidius Caſſius, n'ont point regardé ſa mort comme naturelle, & ils ont ſuppoſé qu'elle ſe l'étoit procurée à deſſein, dans la crainte que ſes ſecretes menées ne fuſſent découvertes. Mais, comme on vient de le remarquer, ſes intelligences avec le rebelle ne ſont point prouvées; & conſéquemment nous ne cherchons point de myſtère dans ſa mort, dont la cauſe fut une goutte remontée.

Sur le genre de vie qu'elle avoit mené, il n'y a qu'une voix. Tous les Auteurs conviennent qu'elle fut une ſeconde Meſſaline. Ils ſont même entrés ſur cet article dans des détails, que la pudeur nous oblige de ſupprimer. Qu'il nous ſuffiſe d'obſerver qu'elle donna ample matière de ſoupçonner la légimité de la naiſſance de ſon fils Commode, qui n'ayant que des inclinations baſſes & ſanguinaires, parut plus digne fils de quelque gladiateur que de Marc-Aurele.

Les déſordres de Fauſtine ne furent point ignorés de ſon époux, qui, par une patience pouſſée ſans doute trop loin, ne s'en émut en aucune façon, & ſouffrit avec un flegme inexcuſable ce qu'il lui étoit honteux de ne pas empêcher. Comme on l'exhortoit à répudier une femme qui le déshonoroit: *Il faudra donc*, répondit-il, *lui rendre ſa dot.* Burrhus autrefois en avoit dit autant à Néron ſur le ſujet d'Octavie; mais, le cas étoit bien différent. Marc-Aurele fit plus; il inventa pour Fauſtine un titre d'honneur juſqu'alors inuſité, & il l'appella mere des armées & des camps; & comme s'il eût voulu pouſſer juſqu'au dernier excès un ſi indécent ſtoïciſme, il accorda même des dignités & des emplois à ceux qui entretenoient des intrigues criminelles avec ſa femme. L'Hiſtoire en nomme pluſieurs; on les connoiſſoit dans le public; & la tranquille indolence de l'Empereur fut jouée au théatre lui préſent.

Il ſuivit le même plan de diſſimulation, même après que la mort l'eut délivré de cette indigne épouſe. Il pria le Sénat de lui décerner les honneurs divins, & de lui faire conſtruire un temple. Le Sénat y conſentit, & ordonna de plus que dans le temple de Vénus à Rome on plaçât des ſtatues de Marc-Aurele & de Fauſtine en argent, & que devant ces ſtatues toutes les jeunes filles qui ſe marieroient, vinſſent avec leurs futurs époux offrir un ſacrifice; que l'on portât au théatre l'image de Fauſtine en or,

toutes les fois que Marc-Aurele assisteroit au spectacle; qu'on la mît dans la même place qu'elle occupoit vivante, & que les premières dames de la ville prissent séance tout autour, comme pour lui faire cortege. Aux filles Faustiniennes etablies par Tite-Antonin, Marc-Aurele en ajoûta de nouvelles en l'honneur de sa femme. Avoit-il donc dessein d'inviter toutes les femmes & toutes les filles de Rome à devenir des Faustines?

Il s'étudia à immortaliser par des monumens de toute espèce, le nom d'une femme à qui rien ne convenoit mieux que d'être oubliée. On voit encore aujourd'hui dans le cabinet du Capitole un fragment de l'arc de triomphe de Marc-Aurele, où est représentée l'apothéose de Faustine. Il établit une colonie dans le village où elle étoit morte, & il en fit une ville qui fut appellée Faustinopolis. Enfin, ce qui passe toute mesure, c'est que dans un ouvrage où rién ne lui imposoit la nécessité de parler de Faustine, il en fait l'éloge, & il se félicite & remercie les Dieux de ce qu'ils lui ont donné une épouse pleine de douceur, tendrement attachée à son mari, simple & unie dans ses manières. C'est-là outrer la bonté; c'est ne pas se souvenir que toutes les vertus consistent dans un sage milieu, au de-là duquel elles deviennent de vrais vices.

Nous avons une médaille de cette Faustine; on y voit d'un côté la tête de cette Princesse, tournée de droite à gauche, avec la légende ΦΑΥΣΤΕΙΝΑ CEBACTH. Au revers est Minerve casquée, tournée aussi de droite à gauche; elle présente une patere à un serpent, dont les rèplis entourent un arbre; à ses pieds est un bouclier. Ponr légende on lit: ΠΛΩΤΕΙΝΟΠΟΛΙΤΩΝ, les habitans de Plotinopolis, ville de Thrace.

FAUSTINE, *Faustina*, (*a*) *Φαυστίνα* l'une des femmes de l'empereur Héliogabale. La tête de cette Princesse est représentée sur une médaille de la ville de Sidon.

FAUSTINE, *Faustina*, *Φαυστίνα* épouse de l'empereur Constance, fils du grand Constantin, fut mariée à ce Prince en 361, après la mort d'Eusébie, & resta enceinte d'une fille nommée Constantia, qui fut depuis mariée à l'empereur Gratien.

Cette Faustine avoit le prénom de Maxima; au lieu que les trois précédentes avoient celui d'Annia.

FAUSTINOPOLIS, *Faustinopolis*, (*b*) village de l'Asie mineure dans la Cappadoce, étoit situé près du mont Taurus. Il s'appella d'abord Halala; mais, l'impératrice Faustine, y étant morte, Marc-Aurèle y établit une colonie, & en fit une ville

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 277, 278.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 441, 442.

qui fut appellée Faustinopolis, c'est-à-dire, ville de Faustine.

L'Itinéraire d'Antonin fait mention de cette ville. Elle étoit épiscopale. Daniël, son Évêque, souscrivit au concile d'Éphèse. Ortélius écrit *Faustinianopolis ;* mais, l'Itinéraire d'Antonin & les Notices portent Faustinopolis.

FAUSTINUS, *Faustinus*, (*a*) Préteur sous l'empire de Caracalla. Quelques années après la mort de Géta, comme Faustinus récitoit dans le Sénat avec emphase les surnoms glorieux que Caracalla s'attribuoit, l'appellant *le très-grand Sarmatique*, *le très-grand Parthique*, Pertinax lui dit : *ajoûtez le très-grand Gétique.* Ce mot étoit ingénieux, & en paroissant se rapporter à quelque avantage remporté sur les Getes, auxquels réellement Caracalla avoit eu affaire, il faisoit une allusion maligne au meurtre de Géta. Pertinax, déjà odieux, paya de sa tête une si piquante plaisanterie.

FAUSTINUS, *Faustinus*, (*b*) officier sous l'empire d'Aurélien, excitoit à la révolte les troupes de Tétricus. Cet officier ne nous est point connu d'ailleurs.

FAUSTITAS, *Faustitas*, divinité des Romains, qui présidoit à la fécondité des troupeaux.

FAUSTULE, *Faustulus*, (*c*) Φαίστυλος, berger, ou, selon d'autres, intendant des troupeaux d'Amulius roi d'Albe. Une fille unique qu'avoit Numitor frere de ce Prince, ayant mis au monde deux jumeaux Rémus & Romulus, Amulius les fit exposer ; mais, Faustule qui trouva ces deux enfans, les éleva chez lui sans que personne en eût connoissance, ou, comme d'autres le prétendent avec plus d'apparence que de vérité, par l'ordre même de Numitor, qui donnoit en secret tout ce qui étoit nécessaire pour leur nourriture. *Voyez* Amulius.

Quelques-uns donnent le nom de Faustule à celui des domestiques d'Amulius, qui fut chargé d'aller exposer les deux jeunes Princes ; mais, on le donne plus communément à celui qui les sauva.

FAUSTUS, *Faustus*, Φαῦστος, (*d*) fils du dictateur Sylla. *Voyez* Sylla.

FAUSTUS, *Faustus*, Φαῦστος, (*e*) mauvais Poëte, qui avoit fait une tragédie intitulée *Térée*. Juvénal se moque de ce Poëte.

F E

FEBRIS. *Voyez* Fievre.

FÉBRUE, *ou* FÉBRUA, *Februa*, déesse des Romains ; c'étoit la déesse des purifications, & l'on croyoit qu'elle avoit soin

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 149.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 47.

(*c*) Plut. Tom. I. p. 19. & *seq.* Tit. Liv. L. I. c. 4, 5. Just. L. XLIII. c. 2. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 116. & *suiv.*

(*d*) Plut. T. I. p. 473.

(*e*) Juven. Satyr. 7. v. 12.

en particulier de délivrer les meres de l'arrière-faix après l'enfantement. Soit que cette déesse fût Junon, soit qu'ils les confondissent, ou qu'ils attribuassent le même emploi à deux divinités différentes, les Latins donnent souvent à Fébrue le nom de Junon, ou à Junon le surnom de Fébrue, ou de Fébrule, ou de Fébruale, ou de Fébruée, c'est-à-dire, purifiée.

FÉBRUES, *ou* FÉBRUA, *Februa*, c'est-à-dire, purifications; c'est le nom d'une fête que les Romains célébroient au mois de Février, pour les manes des morts.

On y faisoit des sacrifices, & on rendoit les derniers devoirs aux ames des défunts, dit Macrobe; & c'est de cette fête que le mois de Février prit son nom.

On ne sçait point au juste quel étoit le but de ces sacrifices. Pline dit qu'on les faisoit pour rendre les dieux infernaux propices aux morts, plutôt que pour les appaiser, comme quelques Modernes semblent le croire, & qu'ils s'offroient à ces dieux. Ce qui confirme ce sentiment, c'est que Pluton est surnommé Fébruus. Ils duroient douze jours.

Ce mot est fort ancien dans la langue Latine, où, dès l'origine de Rome on disoit *Februa* pour *purification*, & *Februare* pour *purifier*. Varron nous apprend qu'il venoit de *Fabius*. Vossius & plusieurs autres croient qu'il étoit formé de *Ferveo*, j'ai chaud, parce que les purifications se faisoient par le feu ou avec l'eau chaude. Quelques-uns remontent plus haut, & font descendre ce mot de *phar* ou *phavar*, qui en Syriaque & en Arabe signifient la même chose que *ferbaet*, *esferbait*, & peut-être a-t-il eu dans ces langues le sens de *purifier*; car, ce verbe *phavar*, signifie en Arabe préparer un certain mets particulier à une femme en couche, pour chasser l'arrière-faix & autres impuretés qui restent dans la matrice après l'enfantement; de même que les Romains ont donné le nom de Fébrua à la divinité, qui, selon eux, délivroit les femmes de ces mêmes impuretés. Ovide dit qu'anciennement Fébrua signifioit de la laine, & que ce nom fut donné aux purifications parce qu'on s'y servoit de laine.

FÉBRUUS, *Februus*, nom propre & surnom de faux dieux. C'étoit le dieu des purifications. *Februus*, *deus qui purificationum potens creditur*, dit Macrobe. Mais, étoit-ce la même divinité que Fébrua, que les uns faisoient dieu, & les autres déesse, ou tantôt d'un sexe, & tantôt d'un autre? Ou bien étoient-ce deux divinités différentes pour le même emploi? C'est ce qu'il est difficile de décider. La première opinion paroît assez vraisemblable, parce que cela étoit ordinaire. Quoi qu'il en soit, on donnoit aussi à Pluton le surnom de Fé-

bruus, ou parce qu'il avoit aussi inspection sur les purifications; ou parce que le dieu Fébruus étoit Pluton, ou parce que les Fébrua, ou sacrifices dont nous avons parlé, s'offroient a Pluton. Servius reconnoît aussi un dieu Fébruus, qu'il dit être Dis ou Pluton, auquel on offroit des sacrifices au mois de Février, c'est sur le 93e vers du I liv. des Géorgiques.

Cédrénus dit, d'après Anicius, que Fébruus en langue Étrurienne signifie, *qui est dans les enfers*; que dans ce mois on faisoit une fête pour les morts; que Labéon croit que le mois de Février est ainsi nommé du nom de Fébruus, qui en langage Romain signifioit douleur.

FÉCÉNIA [HISPALA], *Hispala Fecenia*. *Voyez* Hispala.

FÉCIALES, *ou* FÉCIAUX, *Feciales*, (*a*) prêtres, ou officiers publics à Rome, qui, selon Cicéron, annonçoient les traités, la paix, la guerre, les treves.

Nous ne nous arrêterons point sur l'origine inconnue du mot *Féciales*, pour rapporter uniquement l'étymologie qu'en donne Festus, laquelle, quoique très-recherchée, est encore moins ridicule que celles de Plutarque, de Varron, & de nos Modernes. Festus la tire du verbe *ferio*, je frappe, parce que *ferire fœdus*, signifie faire un traité; ensorte qu'il faut, selon notre Grammairien, qu'on ait dit par abus *fecialis* pour *ferialis*. Passons à l'histoire.

Les Féciales composoient un college, qui n'étoit pas pris du nombre des Sénateurs; ils devoient seulement être nobles. Numa Pompilius fut le premier qui les institua à Rome au nombre de vingt. On attribue pourtant leur première institution à à un ancien roi des Équicoles. Ils étoient d'abord élus par le college; mais dans la suite par la loi Domitia ce droit d'élection fut transféré au peuple, ce qui ne se fit pourtant pas sans difficulté.

Le college des Féciales étoit fort considéré à Rome; on n'entreprenoit point de guerre, & on ne faisoit point de paix sans leur ministere. Lorsqu'ils alloient parlementer, ils avoient sur la tête un voile tissu de laine, & ils étoient couronnés de verveine. Leur office étoit d'empêcher que les Romains n'entreprissent point de guerre injuste; d'aller comme députés vers les nations, qui violoient les traités, de leur demander réparation de l'injure, & de leur déclarer la guerre, si elles ne vouloient pas donner satisfaction. Si au contraire ces peuples faisoient voir que c'étoient les Romains qui les avoient lesés, ils leur livroient les au-

(*a*) Dionys. Halicarn. L. II. c. 19. Cout. des Rom. par M. Nieup. p. 204, 205. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 514. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 34. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. p. 57, 58.

teurs de l'injure ; ils prenoient aussi connoissance des outrages faits aux députés de part & d'autre. Quand la paix ne se trouvoit pas faite selon les loix, ils la déclaroient nulle. Si les commandans avoient fait quelque chose contre la justice & contre le droit des gens, ils réparoient leur faute & expioient leur crime.

Ce détail est très-instructif, & de plus prouve deux choses ; la première, qu'il y avoit quelque rapport entre les Féciales de Rome & les officiers que les Grecs appelloient *érénophylaques*, c'est-à-dire, conservateurs de la paix ; la seconde, que nos anciens héros d'armes ne répondent point à la dignité dont jouissoient les Féciales.

Quand il falloit déclarer la guerre, les Féciales élisoient un d'entr'eux à la pluralité des voix, qui s'en alloit en habit sacerdotal propre aux Féciales, à la ville qui avoit violé la paix ou les traités. En arrivant sur les confins de la ville, il appelloit à témoin Jupiter & les autres dieux, comme il alloit demander réparation de l'injure au nom des Romains ; il faisoit des imprécations sur lui & sur la ville de Rome, s'il disoit rien contre la vérité, & continuoit ensuite son chemin dans le terroir de cette ville. S'il rencontroit quelque citoyen ou quelque païsan, il répétoit toujours ses imprécations ; & en arrivant à la porte, il faisoit la même chose aux gardes, ou à ceux qu'il y rencontroit. Ensuite, il alloit à la place publique, se mettoit au milieu, & déclaroit aux Magistrats & aux citoyens la cause de son arrivée. Il ajoûtoit à son exposé les mêmes imprécations & les mêmes sermens que ci-dessus. Si les Magistrats demandoient du tems pour consulter entr'eux, il leur donnoit dix jours, & à leur priere il accordoit encore deux fois le même délai.

Si au bout de ce terme, Rome ne recevoit pas la satisfaction qu'elle avoit demandée, le Féciale alloit une seconde fois vers le même peuple, & prononçoit publiquement les paroles suivantes : » Écoutez Jupiter & vous Junon ; écoutez » Quirinus, écoutez dieux du » ciel, de la terre & des enfers. Je vous prends à témoin » qu'un tel peuple [il le nommoit] refuse à tort de nous » rendre justice ; nous délibérerons à Rome, dans le Sénat, sur les moyens de l'obtenir. «

En arrivant à Rome, il prenoit avec lui ses collegues, & à la tête de son corps, il alloit faire son rapport au Sénat. Alors, on mettoit la chose en délibération ; & si le plus grand nombre de suffrages étoit pour déclarer la guerre, le Féciale retournoit une troisième fois sur les frontières du même païs, ayant la tête couverte d'un voile de lin, avec une couronne de Verveine par-dessus ; là il prononçoit en présence au moins

de trois témoins, la formule suivante de déclaration de guerre. » Écoutez Jupiter & vous » Junon ; écoutez Quirinus, » écoutez dieux du ciel, de la » terre & des enfers. Comme » ce peuple a outragé le peuple » Romain, le peuple Romain & » moi, du consentement du Sé- » nat, lui déclarons la guerre. « Après ces mots, il jettoit sur les terres de l'ennemi un javelot ensanglanté & brûlé par le bout, qui marquoit que la guerre étoit déclarée ; & cette cérémonie se conserva long-tems chez les Romains.

On voit par cette dernière formule que nous a conservée Tite-Live, que le Roi n'y est point nommé, & que tout se faisoit au nom & par l'autorité du peuple, c'est-à-dire, de tout le corps de la nation.

Le chef des Féciales s'appelloit Paterpatratus, duquel Plutarque, dans les questions Romaines, parle en ces termes : » Pourquoi le principal d'entre » les Féciales est-il celui qu'on » appelle Paterpatratus, ou le » pere établi, nom qu'on donne » à celui qui a des enfans du » vivant de son pere, & qu'il » conserve encore aujourd'hui » avec ses privileges ? Pour- » quoi les Préteurs leur don- » nent-ils en garde les jeunes » personnes que leur beauté » met en péril ? Est-ce parce » que leurs enfans les obligent » à se retenir, & que leurs pe- » res les tiennent en respect ? » Ou parce que leur nom même » les retient ; car, *Patratus* » veut dire parfait, & il sem- » ble que celui qui devient » pere du vivant de son pere » même, doit être plus parfait » que les autres ; ou peut-être, » est-ce parce que comme, se- » lon Homère, il faut que celui » qui prête le serment & fait la » paix regarde devant & der- » rière, celui-là peut mieux » s'en acquitter, qui a des en- » fans devant lui auxquels il » est obligé de pourvoir, & » un pere derrière avec lequel » il peut délibérer ? « C'étoit apparemment lui qui, élu par les suffrages du college, étoit envoyé pour les traités & pour la paix, qui faisoit les autres fonctions, dont nous avons parlé ci-dessus, & qui livroit aux ennemis les violateurs des traités. » A cause du violement du » traité fait devant Numance, » dit Cicéron, par un décret » du Sénat, le Paterpatratus » livra C. Mancinus aux Nu- » mantins. «

Les Historiens, comme on l'a déjà vu, ne s'accordent point sur l'institution des Féciales ; mais, soit qu'on la donne à Numa Pompilius, comme le prétendent Denys d'Halicarnasse & Plutarque, soit qu'on aime mieux l'attribuer à Ancus Martius, conformément à l'opinon de Tite-Live & d'Aulu-Gelle, il est toujours très-vraisemblable que l'un ou l'autre de ces deux Princes ont tiré l'idée de cet établissement des anciens peuples du Latium ou de ceux

d'Ardée ; & l'on ne peut guère douter qu'il n'ait été porté en Italie par les Pélasges, dont les armées étoient précédées par des hommes sacrés, qui n'avoient pour armes qu'un caducée avec des bandelettes.

Au reste, Varron remarque que de son tems les fonctions des Féciales étoient entièrement abolies, comme celles des hérauts d'armes le sont parmi nous.

Celui qui sera curieux de recourir sur ce sujet aux sources mêmes, peut se satisfaire dans Tite-Live, Cicéron, Aulu-Gelle, Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Ammien Marcellin & Diodore de Sicile.

FÉCONDITÉ, *Fecunditas*, (*a*) avoit été déifiée, ou du moins personnifiée chez les Romains. On croit qu'elle n'est autre chose que Junon. Les femmes l'invoquoient pour avoir des enfans, & se soumettoient pour en obtenir, à une pratique également ridicule & obscene. Lorsqu'elles alloient pour cela dans le temple de cette Déesse, les Prêtres les faisoient déshabiller, & les frappoient d'un fouet qui étoit fait de lanières de peau de bouc. Les médailles de Lucille représentent une Junon assise sur son trône, tenant son sceptre d'une main, & de l'autre un de ces fouets, avec l'inscription *Junoni Lucinæ*.

On voit assez souvent la Fécondité sur les médailles des autres Impératrices. Sur une médaille de Julia Mæsa, une femme assise tient de la main gauche une corne d'abondance, & tend la droite à un enfant qui est devant ses genoux. La même figure est dans Sévérine, à cette différence près qu'elle est de bout, au lieu qu'elle est assise dans l'autre ; elle est aussi de bout dans Hérennia Hétruscilla, femme de Trajan-Dèce. On voit dans Julia Pia, femme de Septime Sévère, une femme avec quatre enfans, & l'inscription *Fecunditas Aug.* On voit aussi deux revers de Faustine la jeune, dans l'un desquels, la femme, qui est l'Impératrice même, a un enfant sur le bras ; & dans l'autre il y en a quatre, deux entre ses bras, deux de bout à ses côtés ; toutes les deux ont l'inscription *Fecunditas Aug.*

Quelquefois, on confond la Fécondité avec la déesse Tellus, & alors elle est représentée nue jusqu'à la ceinture, & à demi-couchée par terre, s'appuyant du bras gauche sur un panier plein d'épis & autres fruits, auprès d'un arbre ou sep de vigne qui l'ombrage, & de son bras droit elle embrasse un globe ceint du Zodiaque, orné de quelques étoiles ; c'est ainsi qu'elle est représentée dans quelques médailles de Julia Domna.

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 239. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 333.

Tacite rapporte que les Romains poufferent la flatterie envers Néron jufqu'à ériger un temple à la Fécondité de Poppée; mais, cet Hiftorien nous raconte lui-même bien d'autres traits de flatterie; c'eft un vice qui n'a point de bornes fous les tyrans & les defpotes.

FELAPTON, terme technique, où les voyelles défignent la qualité des propofitions qui entrent dans un fyllogifme particulier; ainfi la voyelle *E* marque que la majeure doit être univerfelle négative; la voyelle *A*, la mineure univerfelle négative, la voyelle *O*, la conclufion particulière négative.

FELGINAS [C.], *C. Felginas*, (*a*) chevalier Romain de la ville de Plaifance, fut tué dans une action, où il combattoit pour le parti de Céfar.

FELGINAS TUTICANUS GALLUS, *Felginas Tuticanus Gallus*, (*b*) autre chevalier Romain, qui fut auffi tué en combattant pour le parti de Céfar. Il y en a qui aimeroient mieux lire Flavius Tuticanus Gallus; d'autres ne voudroient ni Flavius ni Felginas, mais feulement Tuticanus Gallus, que l'auteur du troifième livre des commentaires fur la guerre civile, fait fils d'un Sénateur.

FÉLICISSIME, *Feliciffimus*, (*c*) d'efclave de l'Empereur, devint garde du tréfor impérial, fous Aurélien. Cet officier fe mit à la tête des monnoyeurs, lefquels ayant altéré les monnoies, & craignant fans doute la peine due à leur crime, prirent le parti de la révolte. On peut juger combien cette faction fe rendit formidable, puifqu'il fallut une armée pour la détruire. Il fe livra au-dedans des murs de Rome une bataille fanglante, dans laquelle les féditieux furent vaincus, mais après avoir tué fept mille hommes des troupes de l'Empereur. Aurélien punit cette rébellion avec une extrême févérité, & peut-être enveloppa-t-il dans fa vengeance plufieurs nobles, que leurs amis ont fait paffer pour innocens.

FÉLICISSIMUS, *Feliciffimus*, nom d'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

FÉLICITAS JULIA. (*d*) Pline & divers marbres trouvés à Lisbonne, fur lefquels on lit *FEL. JUL. OLIS.* & *FEL. JUL. OLISIPO*, ne laiffent pas douter que ce ne foit un des anciens noms de cette ville.

FÉLICITÉ, *Felicitas*, (*e*) étoit une déeffe chez les Ro-

(*a*) Cæf. de Bell. Civil. L. III. p. 644.
(*b*) Cæf. de Bell. Civil. L. III. p. 644.
(*c*) Crév. Hift. des Emp. Tom. VI. pag. 58.
(*d*) Plin. Tom. I. p. 229.
(*e*) Plin. Tom. I. p. 711. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 209. *& fuiv.* Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 333, 334. Mém. de l'Acad. des Infcript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 12.

mains, auſſi bien que chez les Grecs, qui la nommoient Eudémonie, Εὐδαιμονία. Voſſius ne la croit point différente de la déeſſe Salus; mais, il eſt preſque le ſeul de ſon opinion.

Quoi qu'il en ſoit, on aſſure que Lucullus après avoir eu le bonheur dans ſes premières campagnes de conquérir l'Arménie, de remporter des victoires ſignalées contre Mithridate, de le chaſſer de ſon royaume, & de finir par ſe rendre maître de Sinope, crut à ſon retour à Rome devoir par reconnoiſſance une ſtatue magnifique à la Félicité. Il fit donc avec le ſculpteur Archéſilaüs, le marché de cette ſtatue pour la ſomme de ſoixante mille ſeſterces; mais, ils moururent l'un & l'autre avant que la ſtatue fût achevée; c'eſt Pline qui rapporte ce fait.

On conçoit ſans peine qu'il ne convenoit pas à Céſar d'ériger à la Félicité une ſimple ſtatue, lui qui en avoit une dans Rome qui marchoit à côté de la Victoire; il falloit qu'un homme de cet ordre fit plus que Lucullus pour la déeſſe qui l'avoit élevé au comble de ſes vœux; auſſi Dion Caſſius raconte que dès que Ceſar ſe vit maître de la République, il forma le projet de bâtir à la Félicité un temple ſuperbe dans la place du palais, appellée *Curia Hoſtilia*; mais, ſa mort prématurée fit encore échouer ce deſſein, & Lépidus le Triumvir eut l'honneur de l'exécuter.

Alors, les Prêtres, toujours avides de nouveaux cultes qui augmentoient leurs richeſſes & leur crédit, ne manquerent pas de vanter la gloire du temple fondé par Lépidus, précédemment leur ſouverain pontife, & d'éxagérer les avantages qu'auroient ceux qui feroient fumer de l'encens ſur ſes autels. On dit à ce ſujet que l'un de ces Prêtres, ſacrificateur de Cérès, promettant un bonheur éternel à ceux qui ſe feroient initier dans les myſtères de la déeſſe Félicité, quelqu'un lui répondit aſſez plaiſemment: *Que ne te laiſſes-tu donc mourir, pour aller jouir de ce bonheur que tu promets aux autres avec tant d'aſſurance?*

Saint Auguſtin s'étonne avec raiſon que les Romains, qui avoient introduit un grand nombre de Dieux inconnus aux autres nations, ſe ſoient aviſés ſi tard de mettre la Félicité de ce nombre: » Car enfin, dit ce » ſçavant Pere de l'Égliſe, ſi » les livres & les cérémonies » des Payens ſont véritables, » & que la Félicité ſoit une » déeſſe, pourquoi ne l'ont-ils » pas uniquement adorée, puiſ» qu'elle pouvoit tout donner, » & rendre les hommes promp» tement heureux? Que déſi» rons-nous en effet autre cho» ſe que le bonheur? Pourquoi » ont-ils attendu ſi tard à lui » bâtir un temple? Pourquoi » Romulus lui-même, qui vou» loit fonder une ville heureu» ſe, ne lui en a-t-il pas ſur-

» tout consacré un, & abandonné pour elle seule le culte de tous les autres Dieux, » puisqu'avec elle rien ne pouvoit lui manquer? En effet, » si cette déesse ne lui eût été » favorable, il n'auroit pas été » Roi, & ensuite Dieu lui-même. Pourquoi donc Romulus » a-t-il donné pour Dieux aux » Romains, Janus, Jupiter, » Mars, Picus, Faunus, Tibérinus, Hercule? Pourquoi » T. Tatius y a-t-il ajoûté Saturne, Ops, le Soleil, la » Lune, Vulcain, la Lumière, » & une infinité d'autres, & » même la déesse Cloacine, » tandis qu'il ne faisoit aucun » compte de la Félicité? Pourquoi Numa a-t-il introduit » tant de Dieux & tant de » Déesses sans la mettre du nombre? Ne seroit-ce point peut-être parce qu'il n'a pu la démêler parmi une si grande » foule de divinités? Si Tullus » Hostilius l'eût connue & adorée, il n'eût pas consacré la » Peur & la Pâleur, puisque » l'une & l'autre eussent disparu » à la vue de la Félicité. «

» Tous les autres Dieux, » dit-il encore, l'auroient cédé » à la Félicité, Jupiter lui-même, puisque c'étoit elle qui » l'avoit rendu heureux, en le » plaçant sur le trône. Mais, » ajoûte ce saint Docteur, les » guerres civiles ne sont arrivées que depuis que Rome » eut reconnu cette Déesse. Ne » seroit-ce point, dit-il, qu'elle » étoit piquée, de ce qu'au lieu » de la mettre au nombre des » grands Dieux, des Dieux du » Conseil, & de lui bâtir le » temple le plus magnifique, & » qui eût effacé ceux de tous » les autres Dieux, on l'avoit » placée à côté d'un Priape, » d'une Cloacine, &c. « Il paroît par ce qu'on vient de rapporter, que ce ne fut que fort tard que les Romains mirent la Félicité au rang de leurs divinités.

Au reste, les Payens auroient pu répondre deux choses à St. Augustin sur sa remarque au sujet de Tullus Hostilius; 1.° Que ce Prince n'avoit bâti des temples à la Peur & à la Pâleur, que pour prévenir la terreur panique dans son armée, & porter l'épouvante chez les ennemis; c'est pourquoi, Hésiode, dans sa description du bouclier d'Hercule, y représente Mars accompagné de la Peur & de la Crainte; 2.° L'on pouvoit répondre à Saint Augustin, que les Romains pensoient qu'il étoit absolument nécessaire d'imprimer dans l'esprit des méchans la crainte d'être sévèrement punis, & que c'étoit pour cette raison qu'ils avoient consacré des temples & des autels à la Peur, à la Fraude & à la Discorde, &c.

Les Grecs honoroient comme une divinité la fille d'Hercule, nommée Macaria, qui veut dire l'Heureuse, ou la Félicité. L'oracle ayant dit que les Athéniens remporteroient la victoire, si un des enfans d'Hercule

se donnoit volontairement la mort, Macaria se tua elle-même. Les Athéniens furent victorieux. Il ne paroît pas que la Félicité, déesse des Romains, ait aucun rapport avec cette fille d'Hercule.

On trouve la Félicité souvent représentée sur les médailles, quelquefois avec figure humaine, & d'autrefois par des symboles. Nous la voyons dans une médaille d'Adrien, tenant la corne d'abondance de la main gauche, & le caducée de la droite. Il y a apparence que c'étoit la vrai forme de la déesse. Elle est encore représentée de même dans une autre médaille de Macrin, où l'inscription porte *Felicitas temporum*, la Félicité des tems. Dans une autre d'Adrien, la Félicité tient de la main gauche le caducée, & prend de la droite la main droite de l'Empereur, avec l'inscription *Felicitati Aug.* c'est-à-dire, à la Félicité d'Auguste.

Au revers d'une médaille d'Antonin le Pieux, la Félicité tient de la main droite le caducée au bout d'une pique, & releve de la gauche son manteau, comme pour couvrir & protéger l'Empereur. Dans une médaille de Mammée, la Félicité tient de la main droite un caducée, & s'appuie de la gauche sur une colomne, avec l'inscription *la Félicité publique*. On la voit de même, & avec la même légende, dans Volusien, avec cette différence qu'elle tient une pique de la main gauche.

La Félicité des provinces, dans Domitien, tient la corne d'abondance de la main gauche, & un rameau de la droite, supposé que le rameau ne soit pas mis là par erreur à la place du caducée. La Félicité publique est marquée par un symbole dans Septime Sévère, où l'on voit au revers deux cornes d'abondance qui se croisent, & un épi qui s'éleve entre les deux. Au revers d'une médaille d'Adrien, & d'une autre d'Héliogabale, la Félicité est marquée par un navire. L'inscription de la première est *Felicitati Augusti*; & celle de la seconde, *Felicitas temporum*. La Félicité est encore représentée par deux enfans couchés dans un lit, au revers d'une médaille de Faustine, avec l'inscription *Sæculi Felicitas*. Dans Géta la Félicité est marquée par cinq enfans, dont quatre sont assis & un est debout.

FELIX JULIA; (a) c'est ainsi que fut surnommée Béryte, colonie & ville de Phénicie. On lit sur des médailles, *Col. Augusta Berytus Felix Julia*, selon Ortélius.

FÉLIX, *Felix*, Φῆλιξ, (b)

(a) Plin. T. I. p. 264.

(b) Tacit. Annal. L. XII. c. 54. Hist. L. V. c. 9. Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 693. *& seq.* Actu. Apost. c. 23. v. 24. *& seq.* c. 24. v. 2. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 107, 220, 221. T. III. p. 374, 510.

frere de Pallas, & comme lui affranchi de Claude, avoit épousé Drusille, petite-fille de Cléopâtre & d'Antoine, en sorte que par ce mariage il étoit devenu le petit gendre de ce même Antoine, dont Claude son maître étoit le petit-fils. Tacite dit que Félix avoit l'intendance de la Samarie, en même tems que Cumanus exerçoit celle de la Judée; que dans la dissention entre les Samaritains & les Juifs, les deux intendans se rendirent également coupables de malversations & de rapines; que Quadratus étant venu pour rétablir le calme dans le païs, & se trouvant chargé par Claude de faire le procès aux deux Intendans, n'osa se constituer juge du frere de Pallas, & qu'il fit même asseoir Félix parmi les Juges de Cumanus; moyennant quoi celui-ci porta seul la peine des crimes commis par les deux.

Ce récit est différent de ce qui se trouve dans Josephe. Cependant, on ne se persuadera pas facilement qu'un écrivain aussi judicieux que Tacite ait avancé légèrement un fait aussi bien circonstancié. Il y a sans doute du vrai dans sa narration. Mais, pour le démêler, il nous faudroit d'autres lumières que celles qui nous restent. Ce qui est certain, c'est que Félix n'étoit pas moins méchant que Cumanus, & que lui ayant succédé dans l'intendance de la Judée, il y exerça un pouvoir de Roi avec un génie d'esclave, & tyrannisa tellement cette malheureuse contrée, qu'on doit lui attribuer en grande partie la révolte des Juifs, & tous les malheurs dont ils furent accablés en conséquence.

Saint Paul fut amené devant Félix, qui, après avoir entendu l'accusé & les accusateurs, remit les parties à une autre fois. Il commanda ensuite à un centenier de garder Saint Paul, mais en le tenant moins resserré, & sans empêcher aucun des siens de le servir. Quelques jours après, Félix étant venu à Césarée avec Drusille sa femme, fit venir Saint Paul, & écouta ce qu'il lui dit de la foi en Jesus-Christ. Mais, comme Saint Paul parloit de la justice, de la chasteté & du jugement à venir, Félix en fut effrayé, & lui dit: » C'est assez pour cette » heure, retirez-vous; quand » j'aurai le tems, je vous » manderai. « Parce qu'il espéroit que Saint Paul lui donneroit de l'argent, afin qu'il le mît en liberté, il l'envoyoit souvent chercher, & s'entretenoit avec lui. Deux ans s'étant passés, Félix eut pour successeur Porcius Féstus, & voulant faire plaisir aux Juis, il laissa Saint Paul en prison.

Josephe donne à Félix le prénom de Claudius; & Tacite, celui d'Antonius.

FÉLIX, *Felix*, Φῆλιξ, (a)

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 427.

officier Romain, sous l'empire de Valérien, fut envoyé par ce Prince pour garder Byzance.

FÉLIX [M. ANTOINE], (a) *M. Antonius Felix*, se voit avec une femme assise sur un ancien char de forme fort extraordinaire & des plus grossières. Béger croit que ce pourroit être ce Félix gouverneur de Judée, qui revient de ce païs-là avec Drusille sa femme; il avoue lui-même que sa conjecture est fort foible; en quoi il a raison, selon D. Bernard de Montfaucon. » Quoique je sois persuadé, ajoûte ce dernier, que » cette figure est antique, je la » crois d'un tems beaucoup » plus bas. Les cheveux si longs » de M. Antoine Félix, ne sont » pas assurément des anciens » Romains. Les gens à pied qui » accompagnent M. Antoine Félix sont des nations étrangères, » comme semblent le prouver » la chaussure & l'habit. Celui » qui précede le char, porte » une de ces tablettes, qu'on » portoit aux triomphes, sur » lesquelles étoient écrits les » noms des villes & des païs » subjugués. Le char est tiré par » des mulets, qu'un muletier » anime avec son fouet. Le char » est fait de telle manière, que » je ne comprends pas comment on pouvoit se tenir » dans les chemins raboteux & » mal unis. «

FÉLIX, *Felix*, nom d'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

FELLÉNIUS, *Fellenius*, divinité particulièrement adorée dans la ville d'Aquilée.

FELSINE, *Felsina*, (b) nom que porta d'abord la ville de Bononie en Italie, aujourd'hui Bologne. *Voyez* Bononie.

FÉMININ, FÉMININE; c'est un qualificatif qui marque que l'on joint à son substantif une idée accessoire de femelle; par exemple, on dit d'un homme, qu'il a un visage Féminin, une mine Féminine, une voix Féminine, &c. On doit observer que ce mot a une terminaison masculine, & une Féminine. Si le substantif est du genre masculin, alors la Grammaire exige que l'on énonce l'adjectif avec la terminaison masculine; ainsi l'on dit, *un air Féminin*, selon la forme grammaticale de l'elocution; ce qui ne fait rien perdre du sens, qui est que l'homme dont on parle, a une configuration, un teint, un coloris, une voix, &c. qui ressemblent à l'air & aux manières des femmes, ou qui réveillent une idée de femme. On dit au contraire, *une voix Féminine*, parce que *voix* est du genre Féminin; ainsi il faut bien distinguer la forme grammaticale, & le sens ou signification; en sorte qu'un mot peut avoir une forme grammaticale masculine, selon l'usage de l'élocution, &

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Monf. Tom. IV. p. 195, 196.

(b) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 37.

réveiller

réveiller en même tems un sens Féminin.

En poësie on dit, *rime Féminine*, *vers Féminins*, quoique ces rimes & ces vers ne réveillent par eux-mêmes aucune idée de femme. Il a plu aux maîtres de l'art d'appeller ainsi, par extension ou imitation, les vers qui finissent par un *e* muet. Ce qui a donné lieu à cette dénomination, c'est que la terminaison Féminine de nos adjectifs finit toujours par un *e* muet, *bon, bon-ne ; un, u-ne, saint, sain-te ; pur, pu-re ; horloger, horloge-re*, &c.

Le peuple de Paris fait du genre Féminin certains mots que les personnes qui parlent bien font, sans contestation, masculins ; le peuple dit : *Une belle éventail*, au lieu *d'un bel éventail* ; & de même, *une belle hôtel*, au lieu d'*un bel hôtel*. Il y a apparence que le *l* qui finit le mot *bel*, & qui se joint à la voyelle qui commence le mot, a donné lieu à cette méprise. Le même peuple dit encore, *la première âge*, *la belle âge* ; cependant, *âge* est masculin, *l'âge viril*, *l'âge mûr*, *un âge avancé*.

FEMME, *Uxor*, (*a*) celle qui est unie à un homme, par les liens sacrés du mariage.

I. Le Créateur ayant déclaré qu'il n'étoit pas bon à l'homme d'être seul, résolut de lui donner une compagne & une aide, *adjutorium simile sibi*. Adam ayant vu Eve, dit que c'étoit l'os de ses os, & la chair de sa chair ; & l'Écriture ajoûte que l'homme quittera son pere & sa mere pour demeurer avec sa Femme, & qu'ils ne feront plus qu'une même chair.

Adam, interrogé par le Créateur, qualifioit Éve sa compagne ; *mulier quam dedisti mihi sociam*. Dieu dit à Éve, que pour la peine de son péché elle seroit sous la puissance de son mari, qui domineroit sur elle. *Et sub viri potestate eris, & ipse dominabitur tui.*

Les autres textes de l'Ancien Testament ont tous sur ce point le même esprit.

Saint Paul s'explique aussi à peu près de même dans son Épître aux Éphésiens. Il veut que les Femmes soient soumises à leurs maris, comme à leur seigneur & maître, parce que, dit-il, le mari est le chef de la Femme, de même que Jesus-Christ est le chef de l'Église ; & que comme l'Église est soumise à Jesus-Christ, de même les Femmes doivent l'être en toutes choses à leurs maris. Il ordonne aux maris d'aimer leurs Femmes, & aux Femmes de craindre leurs maris.

Ainsi, suivant les loix an-

(*a*) Genes. c. 2. v. 18. *& seq.* c. 3. v. 12. *& seq.* ad. Ephes. Epist. c. 5. v. 22. *& seq.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 101. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 66, 67, 160. Tom. III. p. 187. Tom. V. pag. 330. Tom. IX. pag. 369, 370. T. XII. p. 70. *& suiv.* T. XIII. p. 355. *& suiv.* T. XIX. p. 439.

ciennes & nouvelles, la Femme mariée est soumise à son mari ; elle est *in sacris mariti*, c'est-à-dire, en sa puissance, de sorte qu'elle doit lui obéir ; & si elle manque aux devoirs de son état, il peut la corriger modérément.

Ce droit de correction étoit déjà bien restraint par les loix du Code, qui ne veulent pas qu'un mari puisse frapper sa Femme.

Les anciennes loix des Francs rendoient les maris beaucoup plus absolus ; mais, les Femmes obtinrent des privileges pour n'être point battues ; c'est ainsi que les Ducs de Bourgogne en ordonnerent dans leur païs ; les statuts de Ville-Franche en Beaujolois, font la même défense de battre les Femmes.

II. Chez les Romains, une Femme mariée qui se livroit à un esclave, devenoit elle-même esclave, & leurs enfans étoient réputés affranchis, suivant un édit de l'empereur Claude ; cette loi fut renouvellée par Vespasien, & subsista long-tems dans les Gaules.

La pluralité des Femmes, qui étoit tolérée chez les Juifs, n'avoit pas lieu de la même manière chez les Romains & dans les Gaules. Un homme pouvoit avoir à la fois plusieurs concubines ; mais, il ne pouvoit avoir qu'une Femme. Ces concubines étoient cependant différentes des maîtresses, c'étoient des Femmes épousées moins solemnellement.

Quant à la communauté des Femmes, qui avoit lieu à Rome, cette coûtume barbare commença long-tems après Numa ; elle n'étoit pas générale. Caton d'Utique prêta sa Femme Martia à Hortensius pour en avoir des enfans ; il en eut en effet d'elle plusieurs ; & après sa mort, Martia, qu'il avoit fait son héritière, retourna avec Caton qui la reprit pour Femme ; ce qui donna occasion à César de reprocher à Caton qu'il l'avoit donnée pauvre, avec dessein de la reprendre quand elle seroit devenue riche.

Chez les Romains, les Femmes mariées avoient trois sortes de biens ; sçavoir, les biens dotaux, les paraphernaux, & un troisième genre de bien que l'on appelloit *res receptilias* ; c'étoient les choses que la Femme avoit apportées dans la maison de son mari pour son usage particulier. La Femme en tenoit un petit registre, sur lequel le mari reconnoissoit que sa Femme, outre sa dot, lui avoit apporté tous les effets couchés sur ce registre, afin que la Femme, après la dissolution du mariage, pût les reprendre.

La Femme avoit droit de reprendre sur les biens de son mari prédécédé, une donation à cause de noces égale à sa dot.

L'ancienne façon des Francs étoit d'acheter leurs Femmes, tant veuves que filles ; le prix étoit pour les parens, & à leur

défaut au Roi, suivant le titre LXVI de la loi Salique. La même chose avoit été ordonnée par Lycurgue à Lacédémone, & par Frothon, roi de Danemarck.

Sous la première & la seconde race de nos Rois, les maris ne recevoient point de dot de leurs Femmes ; elles leur donnoient seulement quelques armes, mais ils ne recevoient d'elles ni terres ni argent.

III. Il y avoit deux espèces de Femmes chez les Romains: car, selon Cicéron, le nom *Uxor* étoit un nom générique, dont les deux espèces étoient les Femmes qu'on appelloit *Matres-Familias*, & les autres appellées simplement *Uxores*. Avant les Décemvirs, il n'y avoit que les Femmes des Patriciens, épousées avec les solemnités requises pour les mariages de confarréation, qui passassent sous la puissance de leurs maris ; ensorte qu'en entrant dans leur famille, elles participoient à tous leurs droits divins & humains, & partageoient également avec leurs enfans, la succession, étant regardées comme l'un d'eux ; & si le mari mouroit sans en laisser, elles étoient héritières universelles. C'est ce que les Romains appelloient *convenire in manum tanquam agnata, venir sous la puissance du mari comme sa plus proche héritière ;* & c'étoit à celles qui étoient mariées de cette sorte, que convenoit le nom de *meres de famille*.

Pour ce qui est de celles qui étoient mariées *coëmptione* & *usu*, elles n'entroient point dans les familles de leur mari comme héritières ; *tanquam agnatæ* ; mais, dans la suite, lorsque les Plébéïens eurent obtenu le droit de contracter des alliances avec les familles Patriciennes, & de posséder les premières magistratures de la République, & même quelque dignités du sacerdoce, avec les cérémonies religieuses qui les accompagnoient, les filles qui étoient mariées de ces deux manières, passerent aussi sous la puissance de leur mari comme ses héritières ; & celles mêmes qui étoient mariées *coëmptione*, eurent aussi le titre de *Matres-Familias*. Mais, enfin, de quelque façon que les mariages se contractassent chez les Romains avant le Décimvirat, les Femmes étoient toujours sous la puissance de leur mari, qui avoit sur elles à peu près le même droit qu'il avoit sur ses enfans ; aussi vivoient-elles dans une grande soumission à son égard. Si la Femme faisoit quelque faute, son mari étoit son juge, & le maître de lui imposer telle punition qu'il trouvoit à propos. Si elle étoit convaincue d'adultère, dit Denys d'Halicarnasse, ou d'avoir bu du vin, ce qui, chez les Grecs, passoit pour la plus petite de toutes les fautes, ses parens en étoient juges conjointement avec son mari, qui pouvoit la tuer sans aucune forme de pro-

cès. Mais, si le mari étoit adultère lui-même, sa femme n'osoit pas le toucher du bout du doigt, car elle n'avoit aucun droit sur lui. Cet usage, que Plutarque trouvoit très-dur, étoit conforme au droit établi par Romulus, selon lequel la condition des Femmes à Rome, étoit une espèce d'esclavage; ce qui doit rendre très-vraisemblable ce que Plutarque rapporte d'une loi de ce premier Roi, dont ni Denys d'Halicarnasse, ni Tite-Live n'ont parlé. Elle défendoit formellement aux Femmes de demander le divorce, & accordoit au contraire aux maris, le pouvoir de les répudier dans trois cas, lorsqu'elles avoient fait mourir leurs enfans par le poison, lorsqu'elles avoient commis un adultère, & lorsqu'elles avoient pris les clefs. Ne seroit-ce point celles de la cave? Au moins Fabius Pictor rapporte-t-il qu'une Dame Romaine ayant enfoncé un coffre où étoient les clefs de la cave, ses parens la firent mourir de faim.

C'étoit apparemment l'une de ces trois raisons que le mari étoit obligé d'alléguer, lorsqu'il vouloit répudier sa Femme, selon cette loi des XII Tables que nous n'avons pas entière: *Si mulieri repudium mittere volet, causam dicito harumce unam....*

Comme dans le cas d'adultere, les maris, selon Plutarque, pouvoient répudier leurs Femmes, &, selon Denys d'Halicarnasse & d'autres Auteurs, les tuer impunément; on ne sçait s'il étoit à leur option de se servir de l'une de ces voies pour s'en défaire; mais, quoi qu'il en soit, on trouve bien des exemples de maris qui ont tué leurs Femmes tombées dans l'une de ces fautes, mais on n'en trouve point avant le décemvirat, de ceux qui les ont répudiées; au contraire, les Auteurs ont eu soin de remarquer que le premier divorce dont on ait entendu parler à Rome, fut celui de Sp. Carvilius Ruga, l'an 523 de la fondation de cette ville, les Censeurs l'obligerent même de jurer qu'il ne répudioit sa Femme, que parce qu'il n'en pouvoit avoir d'enfans.

Solon, qui vouloit unir les familles, & y conserver les biens, ne permettoit point à une fille unique héritière, d'épouser un autre homme que son plus proche parent; mais, si ce mari, qui pouvoit céder son droit au parent qui étoit le plus proche après lui, ne pouvoit, par impuissance ou par vieillesse, donner des enfans à sa Femme, elle pouvoit avoir recours aux parens de son mari pour en avoir. La raison que Plutarque apporte de cette loi, qui assurément devoit paroître étrange à Rome, étoit, que l'avarice engageant quelquefois des parens à épouser des personnes pour avoir leur bien, sans s'embarrasser s'ils étoient en état de donner, par cette alliance,

des citoyens à la patrie, Solon voulut arrêter cette avidité, en leur faisant envisager une chose qui les exposoit à la raillerie de leurs concitoyens. Cette loi, au reste, qui permettoit dans le fond un véritable adultère, feroit croire que Solon n'avoit point accordé aux maris la puissance de se faire justice à eux-mêmes, de l'infidélité de leurs Femmes. Il n'y en a aucune parmi celles que Samuël Petit a recueillies, qui inflige la peine de mort contre elles; Solon leur défend seulement d'entrer dans les temples, & de paroître en public avec les ornemens qui ne convenoient qu'aux honnêtes Femmes; il permet à tous ceux qui les rencontreroient, de leur dire des injures, & de leur faire toute sorte de mauvais traitemens, pourvu qu'on épargnât leur vie. Quant aux maris, ils étoient obligés de les répudier, sous peine d'infamie; mais, ils pouvoient tuer celui qui les avoit déshonorées, s'ils le prenoient sur le fait, ἐν ἔργῳ; car, si le coupable étoit traduit devant les Juges, l'offensé ne pouvoit exiger qu'une réparation pécuniaire. Le petit peuple regardoit cet affront comme un sujet de plaisanterie; aussi ne s'en vengeoit-il ordinairement que d'une manière ridicule.

Si les maris à Athènes avoient, comme à Rome, le droit de répudier leurs Femmes, Solon avoit accordé à celles-ci, ce qui n'étoit point permis à Rome avant le décemvirat, la liberté du divorce, qui les mettoit au-dessus de cette soumission & de cette dépendance, dans laquelle les Femmes Romaines vivoient avec leurs maris.

IV. Les Femmes anciennement étoient laborieuses comme les hommes, & travailloient dans les maisons, tandis que les maris étoient occupés aux champs. C'étoit à elles qu'étoit ordinairement réservé le soin de préparer les viandes & de les servir. On le voit dans Homère & dans plusieurs endroits de l'Écriture. Samuël représentant au peuple les droits qu'auroit le Roi qu'ils demandoient: *Votre Roi*, dit-il, *prendra vos filles, & en fera ses parfumeuses, ses cuisinières, ses boulangeres.* Le prétexte dont se servit Amnon, fils de David, pour attirer chez lui sa sœur Thamar, fut, de prendre de sa main des bouillons qu'elle prépara en effet elle-même, toute fille de Roi qu'elle étoit.

Après le soin du ménage, la grande occupation des Femmes, des Princesses mêmes & des Reines, étoit de filer & de travailler en laine. Telle étoit celle d'Hélène, de Pénélope, de Calypso, de Circé & de tant d'autres qu'Homère renvoie toujours à leurs fuseaux & à leurs laines. La Femme forte de Salomon emploie avec industrie le lin & la laine, tourne elle-même le fuseau, & donne deux paires d'habits à ses domestiques. C'est ce qu'on trouve

aussi dans tous les anciens Auteurs, & particulièrement dans Théocrite, dans Térence, dans Virgile, dans Ovide. Rien de si charmant que la peinture que fait le dernier, de Lucrece travaillant avec toutes ses esclaves à une *lacerne*, sorte de vêtement, qu'elle faisoit pour son mari. C'étoit un devoir que s'imposoient les Femmes sages & vertueuses, de faire elles-mêmes, outre leurs robes & leurs ajustemens, des habits pour leur mari, leurs enfans & leurs esclaves. Après avoir préparé & filé la laine, le lin, ou le byssus, elles en fabriquoient des étoffes sur le métier, auquel, dans les premiers tems, elles travailloient de bout. Ce fut en Égypte qu'elles commencerent à y travailler assises, d'où cet usage passa en Asie & en Europe. Ces mœurs anciennes ont prévalu long-tems chez les Romains, qui les avoient consacrées dans les épousailles par une cérémonie essentielle, qui consistoit à faire porter devant la nouvelle mariée, une quenouille & un fuseau. On en voyoit encore de précieux restes à Rome chez les plus grandes dames, dans un tems fort corrompu, puisqu'Auguste portoit d'ordinaire des habits faits par sa Femme, sa sœur & ses filles.

Tous ces ouvrages se font à couvert dans les maisons, & ne demandent pas une grande force de corps. C'est pourquoi, les anciens ne les trouvoient pas dignes d'occuper les hommes, & les laissoient aux Femmes, naturellement plus sédentaires, plus propres & plus attachés aux petites choses. C'est apparemment pour la même raison qu'on prenoit ordinairement des Femmes pour être portières, même chez les Rois.

Les Femmes, sur-tout dans l'Asie & chez les Grecs, vivoient fort séparées des hommes, fort retirées, principalement les veuves. Judith demeuroit ainsi renfermée avec ses Femmes dans un appartement haut, comme la Pénélope d'Homère. C'étoit aussi dans la partie la plus élevée des maisons, qu'on mettoit les filles.

On sçait que les Lacédémoniens, selon les loix de Lycurgue, avoient, touchant les Femmes, des coûtumes toutes différentes de celles des autres Grecs ; les filles alloient le visage découvert, s'exerçoient publiquement à la course, à la lutte, au palet, à lancer des javelots ; & cela afin que leurs corps s'étant fortifiés par ces sortes d'excercices, les enfans qu'elles auroient, participant au tempérament de leurs meres, fussent robustes & vigoureux. Les Femmes mariées alloient voilées par la ville, & ne se montroient point aux hommes. Les Lacédémoniens disoient qu'ils en usoient ainsi, parce que les filles cherchoient des maris, & que les Femmes mariées ne pensoient qu'à se conserver les leurs.

La vie austère & laborieuse des Femmes, ne les rendoit pas

toujours indifférentes pour les ajustemens & la parure. L'envie de paroître & de plaire, fut toujours leur passion dominante. On voit dans l'Écriture Sainte, dans Homère, dans Plaute, & dans tous les Poëtes anciens, avec l'énumération de leurs ornemens & de leurs habits, le détail des soins étudiés qu'elles prenoient de les employer avec grace; mais au moins le tems considérable qu'elles y perdoient, elles l'y perdoient seules, car elles n'avoient ni Femmes de chambre, ni coëffeuses, ni marchandes de modes. Les Femmes les plus riches, les plus distinguées, les Reines mêmes, se suffisoient à elles-mêmes pour cela; & n'employoient jamais de mains étrangères. La Junon d'Homère qui a peint les mœurs de son tems, se peigne elle-même, arrange ses cheveux, s'habille, &c.

On voit en plusieurs endroits de l'Écriture, comment les Femmes s'habilloient & se paroient. Dieu, reprochant à Jérusalem ses infidélités, sous la figure d'un époux qui a tiré sa Femme de la dernière misere pour la combler de biens, dit par le Prophete Ezéchiel, qu'il lui a donné des étoffes très-fines & de diverses couleurs, une ceinture de soie, une chaussure violette, des bracelets, un collier, des pendans d'oreilles, & une couronne, ou plutôt une mitre, comme les Femmes Syriennes en portoient encore long-tems après; qu'il l'a ornée d'or, d'argent & des étoffes les plus précieuses. Quand Judith se para pour aller trouver Holoferne, il est dit qu'elle se lava & s'oignit; qu'elle arrangea ses cheveux & mit une mitre sur sa tête; qu'elle prit ses habits de joie; qu'elle mit une chaussure, & s'orna de bracelets, de pendans d'oreilles & de bagues. Enfin, on ne peut désirer un plus grand détail de ces ornemens de Femmes, que celui que nous lisons dans le cinquième chapitre d'Isaïe, lorsqu'il reproche aux filles de Sion leur luxe & leur vanité; aussi la corruption étoit-elle montée à son plus haut point.

On voit très-peu d'exemples chez les Anciens, du maniement direct des affaires publiques entre les mains des Femmes, qui ont presque toujours été dans une espèce d'esclavage, sur-tout chez les Orientaux. Les Grecs, tout polis qu'ils étoient, leur laissoient à peine une ombre de liberté, & les Romains avoient pour maxime capitale, qu'elles ne devoient avoir aucune part au gouvernement. Chez ces derniers une Femme étoit toute sa vie sous la tutele de son pere, de son mari, de ses freres. Depuis l'expulsion des Rois, les Romains ne donnerent jamais aux Femmes de titre relatif aux emplois de leurs maris. Le Latin n'a pas de mot pour dire une *Sénatrice*, ni même à proprement parler, une *Impératrice*; car, le mot d'*Augusta*, n'étoit point un titre de dignité. Mais, ce que les

Femmes n'ont pas eu directement, elles ont toujours bien sçu s'en dédommager par leurs intrigues & par leur ascendant sur l'esprit des hommes ; ce qui faisoit dire à Caton l'ancien : *tous les hommes ont un empire absolu sur leurs Femmes ; nous l'avons sur les hommes ; mais, les Femmes l'ont sur nous.*

V. M. Racine, dans un discours sur l'imitation des mœurs dans la Poësie, s'exprime ainsi au sujet de celles des Femmes. Puisque la foiblesse de l'âge rend nos mœurs moins vigoureuses dans la vieillesse, la foiblesse du sexe doit aussi rendre celles des Femmes moins parfaites ; la délicatesse de leurs fibres, & la frivole éducation qu'on leur donne, causent en elles une mollesse qui les rend moins propres à soutenir les inclinations fortes & égales. C'est apparemment ce qu'a entendu Aristote, quand il a osé avancer comme un principe certain, qu'*elles sont communément plutôt mauvaises que bonnes.* On peut interprêter favorablement la pensée de ce Philosophe, & ne pas croire qu'il ait voulu dire que les Femmes sont communément plus portées au vice qu'à la vertu. Si nous trouvons dans Homère des Hélènes, des Calypso, des Circé, nous y trouvons aussi des Andromaques & des Pénélopes.

Il est vrai qu'on a remarqué qu'Euripide en avoit introduit sur le théâtre plus de criminelles que de vertueuses ; qu'il affecte d'orner ses tragédies de plusieurs invectives contre elles, & qu'il paroît débiter ses propres sentimens, quand il fait dire à son Hippolyte qu'il les haïra éternellement, & qu'il a raison d'en dire toujours du mal, puisqu'elles sont toujours mauvaises. Cet acharnement d'Euripide contre elles, lui fit donner le titre d'ennemi des Femmes ; titre cependant qui ne prouve pas sa haine véritable, puisqu'au rapport d'Athénée, il n'étoit leur ennemi que sur le théâtre. Sophocle les a plus épargnées, mais elles n'en seront pas plus contentes, lorsqu'on lui fait répondre à quelqu'un qui lui en demandoit la raison : *Je les représente telles qu'elles doivent être, & Euripide les représente telles qu'elles sont.* Elles seront encore moins contentes d'Aristophane, qui, même dans la comédie où il leur livre Euripide pour être jugé par elles, les noircit des accusations les plus atroces.

Il faut avouer que les Poëtes de tous les tems & de toutes les nations, semblent s'être réunis contre elles, & que notre théatre ne leur est pas plus favorable que celui de la Grece ; qu'avec les Phedres, les Médees, & les Clytemnestres qu'on y voit encore, on y trouve les Agrippines, les Roxanes, les Émilies, les Cléopâtres, les Hermiones, les Athalies, & que Pauline même, une des plus vertueuses, a fait dire à un grand Prince que peu de maris

voudroient l'avoir pour Femme.

Elles pourront répondre que les hommes les ont attaquées d'autant plus lâchement qu'elles ne peuvent se défendre ; que cependant Euripide, leur plus cruel ennemi, doit une de ses belles pieces à Alceste, la gloire de leur sexe; que si l'on veut examiner à la rigueur les hommes qui paroissent sur le théatre, le nombre des vicieux l'emportera sur le nombre des vertueux,& que les Burrhus sont encore plus rares que les Pénélopes; qu'enfin, quelque injurieux que soient les portraits que les hommes ont fait d'elles, elles sont le plus grand ornement de leurs ouvrages. Il semble en effet, qu'on ne puisse s'en passer; & on ne connoît de tragédie intéressante, sans personnage de Femme, que Philoctete de Sophocle. Les Poëtes Epiques ont été jusqu'à les faire paroître dans les combats; la Camille de l'Enéïde fait voir cependant que la guerre n'est pas leur métier; de belles armes dont elle a un désir puérile, lui inspirent une témérité qui cause sa mort, & le mauvais succès du combat.

Femineo prædæ armorumque ardebat amore.

C'est ainsi que Virgile, en lui conservant l'esprit de Femme au milieu de sa valeur, se rapproche du moins de la nature; mais, le Tasse s'en éloigne trop, lorsque pour rendre sa Clorinde admirable, il décrit la manière dont elle a endurci son corps à la fatigue. Elle s'accoûtumoit dès l'enfance à manier des chevaux; & seule dans les forêts & les montagnes, poursuivant les lions & les ours, elle paroissoit un homme aux bêtes, & une bête aux hommes. Il a voulu jetter dans son poëme un merveilleux extraordinaire, par l'aventure de Tancrede, qui, près de baptiser cette Clorinde, reconnoît qu'il a longtems combattu contre une Femme, & qu'il a tué sa maîtresse. Mais, des fictions si éloignées de la vraisemblance, n'ont qu'un faux brillant; ce n'est point à ces beautés contraires à la nature, quoique possibles, qu'Homère a eu recours. Il lui étoit d'autant plus facile de trouver une semblable Héroïne, qu'il connoissoit les Amazones dont il parle dans l'Iliade; qu'au rapport de plusieurs Auteurs, Penthésilée leur Reine alla au secours des Troyens, où Virgile la fait briller, peut-être pour excuser sa Camille.

Mais, quoique l'Histoire ait rendu quelques Femmes célebres dans les armes, Homère, qui n'emprunte pas d'ornement hors de la nature, a coûtume de les renvoyer à leurs fuseaux.

On en a vu aussi de célebres dans les sciences, ce qui n'empêche pas qu'Euripide n'ait péché contre la vraisemblance, en leur faisant débiter souvent des discours dignes de Socrate, & sur-tout dans la tragédie intitulée *Mélanippe Philosophe*, où

tous les principes d'Anaxagore sur la Physique, étoient expliqués par cette jeune Princesse. Les sçavantes, comme les guerrières, ne doivent paroitre ni dans les poëmes Épiques, ni dans les tragédies, parce qu'on peut toujours leur dire ce que Jupiter dit à Vénus, en souriant de la blessure qu'elle a reçue de Diomede :

Contentez-vous des jeux, des ris & des appas ;

Présidez aux amours & laissez les combats.

Les intrigues de l'amour font leur partage ordinaire & leur triomphe. Comme elles ne sont point distraites par les passions plus sérieuses qui occupent les hommes, elles se livrent entièrement à celles-ci, qu'elles sçavent exprimer avec cette vivacité & cette variété de sentimens qui font l'ornement des ouvrages poëtiques. Virgile semble glacé quand il fait parler Énée; il a épuisé tout son feu pour faire parler Didon. Le Poëte, qui a la réputation d'avoir le mieux connu les ressorts du cœur humain, ne fait jamais mieux jouer ces ressorts que dans le cœur des Femmes. Xipharès, Titus, Bajazet sont froids, lorsqu'on les compare à Monime, Bérénice, Roxane & Athalide ; & auprès d'Hermione, Oreste lui-même paroît tranquille.

Le soin avec lequel on apprend aux jeunes filles à cacher leurs sentimens, les rend plus dissimulées que les hommes, & par conséquent plus soupçonneuses; ce que l'auteur de Britannicus a heureusement observé. Ce jeune Prince, éloigné de toute dissimulation, ne sçait pas même se défier de Narcisse; il croit Néron sincère, & court avec empressement au festin destiné à leur réconciliation ; mais Junie, à qui l'âge doit donner aussi peu d'expérience qu'à lui, & qui ne connoît la cour que d'un jour, soupçonne une réconciliation si prompte & si peu attendue; elle est pleine de noirs pressentimens, & retient Britannicus le plus qu'elle peut; elle veut qu'il attende au moins qu'on vienne le chercher, & pleure en le voyant partir. La confiance du jeune Prince est aussi conforme à la nature, que la défiance de la jeune Princesse.

Cette même dissimulation, dont les Femmes sont si capables, leur donne souvent la hardiesse de se mêler des intrigues d'État, & les rend quelquefois propres à gouverner ; mais, comme on revient toujours à la nature, leurs plus grandes passions sont souvent mêlées de foiblesses. L'ambition seule fait parler Agrippine; quand son crédit diminue, Néron est un ingrat qui va devenir un tyran ; elle plaint l'État, elle veut le secourir ; sitôt que Néron lui a rendu quelques marques de confiance, celui dont elle faisoit auparavant un

portrait si affreux, ne lui paroît plus le même.

Non, il le faut ici confesser à sa gloire,

Son cœur n'enferme point une malice noire.

Athalie a toutes les qualités d'une Reine capable des grandes choses; le succès de ses armes l'a rendue intrépide; cependant, un songe la trouble & fait dire à Mathan :

Ami, depuis deux jours je ne la connois plus;

Ce n'est plus cette Reine éclairée, intrépide,

Élevée au-dessus de son sexe timide,

Qui d'abord accabloit ses ennemis surpris,

Et d'un instant perdu connoissoit tout le prix,

La peur d'un vain remord trouble cette grande ame,

Elle flotte, elle hésite, en un mot elle est Femme.

FENECTANI CAMPI. (*a*) Il est fait mention dans Tite-Live d'une victoire remportée par les Romains sur les Latins *in Fenectanis Campis*, ou *Senectanis*. Glaréanus avoue qu'il ne connoît ni l'un ni l'autre de ces deux noms. Doujat a cru qu'il falloit lire *Faustianis*, qui faisoient partie du territoire de Falerne, ou *Fregellanis*, ou *Setinis*, qui étoient entre les Volsques, & voisins de Priverne, ou *Ferentinis;* mais, ces lieux étoient hors du Latium, & different trop des noms *Fenectani* & *Senectani*. Le résultat est que *Fenectani* & *Senectani Campi*, sont également inconnus.

FENESTELLA [L.], (*b*) *L. Fenestella*, Λ. Φενεστέλλας, historien Latin, écrivit des Annales, & mourut sur la fin de l'Empire de Tibere. Il est souvent cité par les Anciens, Pline, Aulu-Gelle, Lactance, &c. On lui attribue un Traité des Magistrats Romains & des Prêtres; mais, cet ouvrage est de Dominique Fiocchi de Florence.

FENÊTRES., *Fenestræ*. (*c*) Les Anciens avoient des Fenêtres; il falloit pour les fermer des tablettes de quelque matière transparente, qui les laissant jouir de la clarté du jour & des bénignes influences du Soleil, les garantissent en même tems des injures de l'air. L'invention n'en fut trouvée que bien tard; Sénèque dit que ce fut de son tems qu'on inventa la manière de fermer les Fenêtres avec des tablettes d'une pierre qu'on appelloit *speculare*. Pline le jeune se servoit de ces tablettes de pierre pour le même usage, comme on le voit dans la description de sa maison de campagne. Le verre étoit

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 12.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 470, Plin. T. I. p. 438, 476.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 103, 104.

en usage depuis long-tems, on en faisoit des vases, des tasses & des gobelets; quoi de plus facile que d'en faire des vitres? Cependant, l'usage des vitres n'a jamais été dans tout le tems de la belle antiquité; ç'a été jusqu'à présent le sentiment des plus habiles Antiquaires.

Ce ne fut, comme nous venons de le dire, que du tems de Sénèque qu'on commença à mettre aux Fenêtres de certaines tablettes de pierre transparente, qui s'écailloit aisément & qui se fendoit en pièces larges & minces. On les prenoit d'abord dans l'Espagne Citérieure du côté de Ségobrige, dit Pline. On en trouva depuis en Cypre, dans la Cappadoce, dans la Sicile, & dans l'Afrique. On voit encore aujourd'hui dans l'église de Saint Miniat, auprès de Florence, de grandes tables d'une pierre transparente; il n'y en a qu'une à chaque Fenêtre, qui la ferme entièrement. On ne la voit pas d'assez près pour juger si elle est d'albâtre; D. Bernard de Montfaucon est persuadé que si on tailloit en tables minces la colomne d'albâtre qui est dans la bibliotheque Vaticane, ces tables seroient presque transparentes comme le verre. C'est de ces sortes de pierres de Cappadoce que Néron bâtit un temple dans sa maison dorée, où l'on voyoit fort clair en plein jour sans qu'il y eût aucune Fenêtre. Outre ces tables de pierres transparentes, les Anciens se servoient au lieu de vitres, de voiles ou de pièces de toiles, comme plusieurs font encore aujourd'hui. Les Anciens séparoient quelquefois leurs Fenêtres en deux.

FENISSA; c'est ainsi que Lipse veut qu'on lise, au lieu de *Phœnissa*, au XVI.e livre des Annales de Tacite.

FENNES, *Fenni*, (a) peuple Germain ou Sarmate; car Tacite dit qu'il ne sçait s'il doit compter les Fennes au nombre des Germains ou des Sarmates. Rien de plus sauvage que ce peuple, ni de plus dégoûtant que leur pauvreté. Point d'armes, point de chevaux, point de maisons; des peaux de bêtes pour vêtemens, la terre pour lit; souvent l'herbe pour nourriture; pour unique ressource des flèches qu'ils armoient d'os pointus faute de fer. Les femmes alloient à la chasse avec les hommes, & partageoient le butin. Ils n'avoient d'autres retraites pour mettre leurs enfans à couvert des bêtes féroces & des injures de l'air, que des branches d'arbres entrelassées. C'étoit-là que les jeunes gens se retiroient pendant la nuit; que se tenoient les vieillards. Ils croyoient leur sort plus heureux, que s'ils avoient été obligés de construire des maisons,

(a) Tacit. de Germ. Morib. c. 46. Ptolem. L. III. c. 5. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 68.

de gémit dans les pénibles travaux du labourage, d'être perpétuellement agités de la crainte de perdre, & de l'espérance d'envahir. En état de défier la cupidité des hommes, & la colère des Dieux, ils avoient gagné le point le plus difficile de tous, qui est de n'avoir pas même besoin de former des vœux.

Ce peuple étoit à l'orient de la mer Baltique, quelque part dans la Livonie, d'où il y a apparence qu'il a passé dans la Finlande, à laquelle il a porté son nom. Ptolémée place au de-là de la Vistule, un peuple nommé *Phinni*; & c'est sans doute le même.

Le mot *Finlande* ne signifie autre chose que le païs des Finnes, ou Fennes; mais, tous les païs qu'ils ont successivement occupés, étoient leur païs; & il y auroit de la folie à décider que la Finlande d'aujourd'hui est l'ancien païs des Fennes, Finnes ou Phinnes, quoiqu'elle en porte le nom. La Bourgogne d'aujourd'hui n'est rien moins que le païs des *Burgundi* ou *Burgundiones* des Anciens, qui étoit proche de la mer Baltique. Les migrations des peuples, & sur-tout des peuples septentrionaux, demande absolument, que, lorsqu'on fait des cartes pour les arranger, on s'arrête à un siècle. Il en faut souvent une nouvelle, arrangée diversement pour le siècle qui suit. On fait cette remarque pour les jeunes gens qui ont besoin d'être avertis qu'une carte dressée sur un ancien Auteur, ne convient pas toujours aux Écrivains postérieurs, qui ont écrit l'Histoire d'une nation, sur-tout quand il y a un intervalle considérable entre les tems où ils ont vécu. Ils doivent encore sçavoir que ce n'est pas toujours une contradiction, quand deux Historiens ne s'accordent pas sur le païs où ils mettent une nation.

FER, *Ferrum*, (*a*) est un métal imparfait, d'un gris tirant sur le noir à l'extérieur, mais d'un gris clair & brillant à l'intérieur. C'est le plus dur, le plus élastique, mais le moins ductile des métaux. Il n'y en a point qui entre aussi difficilement en fusion; cela ne lui arrive qu'après qu'il a rougi pendant fort long-tems. La principale propriété à laquelle on le reconnoît, c'est d'être attiré par l'aimant. La pesanteur spécifique du Fer est à celle de l'eau, à peu près comme sept & demi est à un; mais, cela doit nécessairement varier à proportion du plus ou du moins de pureté de ce métal.

Le Fer étant le plus utile

(*a*) Levit. c. 26. v. 19. Deuter. c. 4. v. 20. c. 8. v. 9. c. 27. v. 5. c. 28. v. 48. Josu. c. 17. v. 16, 18. Reg. L. III. c. 8. v. 51. c. 22. v. 11. Paral. L. II. c. 18. v. 10. Psalm. 2. v. 9. Psalm. 104. v. 18. Prov. c. 27. v. 17. Isaï. c. 48. v. 4. Jerem. c. 1. v. 18. Apocal. c. 2. v. 27. c. 12. v. 5.

des métaux, la providence l'a fort abondamment répandu dans toutes les parties de notre globe. Il y en a des mines très-riches en France, en Allemagne, en Angleterre, en Norwege ; mais, il n'y a point de païs en Europe qui en fournisse une aussi grande quantité, de la meilleure espèce, que la Suede, soit par la bonté de la nature de ses mines, soit par les soins que l'on se donne pour le travail de ce métal.

On a été long-tems dans l'idée qu'il n'y avoit point de mines de Fer en Amérique ; mais, c'est une erreur dont on est revenu depuis long-tems ; & des observations plus exactes nous assurent que cette partie du monde ne le cede en rien aux autres pour ses richesses en ce genre.

Moïse défend d'employer à l'autel du Seigneur des pierres qui aient été touchées par le Fer, comme si le Fer leur imprimoit quelque souillure. Il dit que les pierres de la Palestine sont du Fer ; *cujus lapides Ferrum sunt ;* c'est-à-dire, qu'elles sont d'une dureté égale au Fer, ou qu'étant fondues, elles forment le Fer.

La servitude des Hébreux, dans l'Égypte, est nommée en plus d'un endroit, *fornax Ferrea*, une fournaise de Fer, ou plutôt une fournaise, une forge de forgeron. *Un joug de Fer* marque un joug, une domination dure & insupportable. *Le Fer perça l'ame de Joseph*, lorsqu'il fut injustement mis en prison.

Le Fer aiguise le Fer, dit le Sage ; *ainsi l'homme aiguise la face de son ami ;* c'est-à-dire, la présence d'un homme, d'un ami, nous rend plus assurés, plus hardis. Dieu menace son peuple ingrat & infidele, de rendre à son égard *le ciel de Fer & la terre d'airain ;* c'est-à-dire, de rendre la terre stérile, & l'air sec & sans pluie. *Des chariots de Fer*, sont des chariots armés de Fer, de pointes, de faulx. Le faux Prophete Sédécias se fit des cornes de Fer, pour persuader à Achab qu'il battroit la Syrie.

Gouverner avec la verge, ou le sceptre *de Fer*, se met pour gouverner avec une autorité absolue ; & cela ne se dit pas d'un règne dur & cruel, mais du règne du Messie. *Votre cou est un nerf de Fer*, pour dire, vous êtes aussi dur & aussi inflexible que le Fer. Dieu dit qu'il rendra Jérémie aussi roide qu'une colomne de Fer. *Ego quippe dedi te hodie. . . . in columnam Ferream.*

FER [l'Age de]. *Voyez* Age. Ajoûtons ici la peinture que fait un poëte Anglois de de cet Age, que l'on peut appeller le tableau du spectacle de la nature humaine.

» L'Age de Fer, digne de la
» race des mortels, vint à succéder ; alors la bonne foi
» & la vérité bannies du monde, firent place à la violence,
» à la trahison, à l'insatiable
» avarice. Rien ne resta de

» commun parmi les hommes » que l'usage de la lumière, » qu'ils ne purent se ravir les » uns aux autres. On fouilla » dans les mines pour en tirer » ces métaux, que la sagesse » des Dieux avoit enfouis près » du Tartare. L'or servit à tra- » hir, & le Fer à porter la » mort & le carnage. L'hospi- » talité ne fut plus un asyle » assuré ; la paix ne règna que » rarement entre les freres ; » les enfans compterent les » années de leur pere ; la » cruelle marâtre employa le » poison ; le mari attenta sur la » vie de sa femme, la femme » sur celle de son mari ; Astrée » toute en larmes abandonna le » séjour de la terre, qu'elle » vit couverte de sang ; & la » piété désolée se retira dans le » ciel. «

FER DE LANCE, DE PIQUE. *Voyez* Lance, Pique.

FÉRALES, *Feralia*, (*a*) fêtes que les Romains célébroient le 21 Janvier, selon quelques-uns, ou le 12 Février selon d'autres, en l'honneur des morts, ou des dieux Manes.

On ne faisoit point ce jour-là des sacrifices aux Dieux célestes, & il n'étoit pas permis de se marier. Les cérémonies de la fête consistoient à jetter quelques petits présens sur des bûchers que l'on allumoit, avec des couronnes & des bouquets; & à porter des viandes sur les sépulcres, où l'on immoloit aussi quelques victimes.

Varron dérive le mot *Feralia*, de *Inferi* ou de *Fero*, parce qu'on portoit un repas au sépulcre de ceux auxquels on rendoit ce jour-là les derniers devoirs. Festus le dérive de *Fero*, par la même raison, ou de *Ferio*, parce qu'on immoloit des victimes. Vossius observe que les Romains appelloient la mort *Fera*, cruelle, & que de-là peut venir *Feralia*.

Macrobe en rapporte l'origine à Numa Pompilius. Ovide, dans ses Fastes, remonte jusqu'à Énée pour en trouver l'origine, & les décrit. Il dit encore qu'en ce jour on faisoit aussi un sacrifice à la déesse *Muta*, ou Muette, & que c'étoit une vieille femme, accompagnée de jeunes filles, qui faisoit ce sacrifice.

Cette fête ayant été longtems négligée à Rome depuis sa prèmiere institution, à cause des guerres continuelles, Ovide raconte au second livre des Fastes, que cette ville fut désolée par la peste, & qu'on jugea que ce fléau étoit un effet de la vengeance des dieux Manes. Les esprits étant aussi malades que les corps, on vit, dit-on, les ombres des morts sortir de leurs tombeaux, se promener dans les campagnes & dans les rues de la ville avec

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom I. p 539. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 130. T. V. p. 170. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 34.

des hurlemens affreux. On ne trouva point d'autre remede à cette désolation, que de rétablir les cérémonies négligées, *Feralia ;* la peste cessa, & les Manes appaisés retournerent dans leurs tombeaux ; il falloit bien que cela arrivât.

FÉRÉDÉTHUS, *Feredethus*, roi des Pictes, contemporain d'Alpinius, soixante-huitième roi d'Ecosse, contre lequel il fit la guerre. Feréthus, voyant que ses troupes fuyoient, rallia l'élite de son armée, & pénétra jusqu'au gros des Ecossois ; mais, il y fut accablé & tué à la fleur de sa jeunesse. Cela arriva au commencement du neuvième siècle.

FÉRENTA, *Ferenta*, Φερέντ**. *Voyez* Férentinum, ville de l'Apulie.

FÉRENTAINS, *Ferentani*, peuple d'Italie. *Voyez* Ferentinum, ville de l'Apulie.

FÉRENTAIRES, *Ferentarii ;* (*a*) c'étoient chez les Romains des troupes auxiliaires armées à la légère. Leurs armes étoient l'épée, les flèches, la fronde, qui sont des armes plus légères & moins embarrassantes que le bouclier, la hache, la pique, &c.

Le nom de Férentaires vient de ce que ces soldats étoient troupes auxiliaires, *à Ferendo auxilio*, quoique Varron prétende que ce nom leur fut donné parce que la fronde & les pierres se portent, & ne s'empoignent pas ; *Feruntur, non tenentur.*

Il y avoit une autre espèce de Férentaires, dont l'emploi étoit de porter des armes à la suite des armées, afin d'en fournir aux soldats dans les combats.

Quelques Auteurs nomment Ferentaires, des cavaliers armés de pied-en-cap, armés pesamment, *Cataphracti equites.*

FÉRENTIA, *Ferentia*, Φερεντία. *Voyez* Ferentinum, ville de l'Étrurie.

FÉRENTINA [le Bois, la Fontaine de], (*b*) *Lucus*, *Aqua Ferentinæ.* Tite-Live fait mention de ce Bois & de cette Fontaine, qui étoient proche l'un de l'autre ; c'est-à-dire, que le Bois étoit *ad caput aquæ Ferentinæ*, comme le dit l'Auteur cité. Le *caput Ferentinum*, dont il parle ailleurs, doit s'entendre dans le même sens. M. Guérin traduit *Lucus Ferentinæ*, le Bois de la déesse Férentine.

Ce Bois & cette Fontaine étoient au pied du mont Albe. C'étoit-là que les Latins avoient coûtume de s'assembler pour délibérer sur les affaires du gouvernement. Cette coûtume subsista jusqu'au tems de P. Décius Mus. Ce fut dans une assemblée tenue en ce lieu, que Turnus Herdonius fut condamné sur les plaintes & les accusa-

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 276.

(*b*) Tit. Liv. L. I. c. 50, 51, 52. L. II. c. 38.

tions

tions de Tarquin le Superbe, & précipité dans les eaux mêmes de Férentina. On mit sur ce malheureux une claie qu'on chargea de pierres, ensorte qu'il fut noyé dans le moment.

FÉRENTINATES, *Ferentinates*, *Ferentinati*, peuple d'Italie. *Voyez* Férentinum, ville du Latium.

FÉRENTINE, *Ferentina*, Φερεντίνη. (*a*) nom d'une porte de Rome. C'étoit la même que la porte Latine. On l'appelloit Férentine, parce qu'on sortoit par-là pour aller à Férentum.

FÉRENTINE, *Ferentina*, déesse adorée des Romains, avoit un temple & un bois sacré auprès de la ville de Férentinum, qui est maintenant appellée Férentino, dans la campagne de Rome.

FÉRENTINUM, *Ferentinum*, Φερεντινον (*b*) ville d'Italie dans le Latium, suivant le commentateur d'Horace, publié par Cruquius, qui dit que ce lieu étoit sur la voie Lavicana, à quarante-huit milles de Rome. Cet Auteur compte trois lieux nommés *Ferentinum*; sçavoir, celui-ci, un autre dans la Campanie, & un autre dans la Toscane. Celui du Latium est désigné dans le troisième livre de Pline, par le nom de ses habitans qu'il appelle Férentinates. La table de Peutinger le met à sept milles d'Anagnia, & à quatre de Fabratérie. Le nom de ses habitans, selon Tite-Live & Pline, est Férentinates; mais, les Poëtes ont pris la licence de l'abréger, témoin Silius Italicus, qui nomme *Ferentinus muniplos*. Le texte Grec de Strabon nomme la ville Férentium; & selon cet Auteur, elle étoit sur la voie Latina.

L'an de Rome 342, le consul L. Furius attaqua & prit cette place, où un grand nombre de Volsques s'étoient retirés. Il y trouva moins de butin, qu'il n'avoit espéré, parce que les ennemis désespérant de défendre la place, l'avoient abandonnée pendant la nuit, emportant avec eux leurs effets. Le lendemain, le Consul la trouva déserte, & en donna le territoire aux Herniques. Il est à remarquer que les habitans de Férentinum, & ceux de deux autres villes du pais des Herniques, furent les seuls qui ne prirent point les armes contre les Romains, pendant la guerre des Samnites. Pour les en récompenser, on leur rendit leurs loix & leur liberté [ils préférerent cet avantage à celui d'être faits citoyens Romains], avec la permission de s'unir entr'eux par des mariages; ce qu'on refusa pendant long-tems à tous les autres Herniques. On y envoya ensuite une colonie sous le consulat de L. Cornélius Mérula & de Q. Minu-

(*a*) Plut. T. I. p. 32.

(*b*) Plin. T I. p. 155. Strab. p. 237. Tit. Liv. L. IV. c. 51. L. VII. c. 9. L. IX. c. 42, 43. Horat. L. I. Epist. 17. v. 8. Ptolem. L. III. c. 1.

cius Thermus, l'an de Rome 560.

Ce lieu a toujours été peu de chose. On le nomme encore Férentino. Il est dans l'état de l'Église, & sur une montagne de la campagne de Rome, avec un évêché qui ne releve que du Saint Siège.

FÉRENTINUM, *Ferentinum*, Φερέντινον, (*a*) autre ville d'Italie, dans l'Apulie. Une voie Romaine passoit par cette ville. Diodore de Sicile la nomme Férenta ou Férente. On lit dans Tite-Live *Ferentani* pour les habitans de cette ville. Son commentateur Doujat, *ad usum Delph.* prétend que Fétentum, ou plutôt Forentum, étoit une petite ville, ou un bourg de l'Apulie Peucétienne, un peu au-delà de Venuse; que le mont Vultur étoit entre ces deux places; mais que Férentum étoit encore plus près d'Acherontia, & que c'est présentement Forenza. Il cite Pline & Étienne de Byzance, qui ont nommé un peuple *Forentani.* M. de l'Isle marque aussi ce lieu comme un village, & le nomme Forentum. On peut joindre à ces autorités celle d'Holsténius, qui dit que Forentum est présentement Forenza. Cependant, outre l'autorité de Diodore de Sicile, rapportée ci-dessus, nous avons encore celle d'Horace, qui écrit par un *e*, & qui, de la manière dont il en parle, fait voir que le mont Vultur, qui bornoit l'Apulie & la Lucanie, Bantia & Férentum, étoient des lieux voisins.

L'an de Rome 435, le Consul Q. Aulius Cerrétanus soumit ceux de Férentum dans un seul combat; car, les ayant obligés de lui donner des ôtages, il reçut à composition leur ville même, où les restes de leur armée s'étoient retirés. L'Apulie se trouva entièrement soumise par la reddition de cette ville, qui, selon Tite-Live, étoit une place forte.

FÉRENTINUM, *Ferentinum*, Φερέντινον, (*b*) autre ville d'Italie, que Tite-Live semble donner aux Samnites, ou plutôt qu'il donne réellement à ce peuple. M. Guérin, dans sa traduction Françoise de notre Historien Latin, la nomme Forente ou Férentine, & ajoûte en marge qu'on ne sçait pas trop ni le vrai nom de cette ville ni le païs où elle étoit située. Cependant, Tite-Live la désigne d'une manière bien expresse, & il nous apprend que l'an de Rome 458, le consul L. Posthumius y mena deux légions; mais, pendant le silence & les ténebres de la nuit, les habitans en sortirent par la porte la plus éloignée des Romains, avec tous leurs effets, au moins ceux qu'ils purent ou emporter ou faire marcher devant eux.

(*a*) Diod. Sicul. p. 707. Tit. Liv. L. IX. c. 16, 20. Plin. T. I. p. 155. Horat. L. III. Ode 4. v. 16.

(*b*) Tit. Liv. L. X. c. 34.

Le Consul s'approcha d'abord des murailles avec beaucoup de précaution ; mais, quand il vit qu'il règnoit dans la ville un profond silence, & que les murs & les tours étoient sans défenseurs, il envoya deux escadrons de cavaliers Latins, faire le tour des murailles, & leur ordonna de tout observer avec beaucoup d'attention, ayant soin en attendant de retenir l'ardeur des soldats avides d'entrer dans une ville abandonnée, de peur qu'ils n'allassent donner dans quelque embuscade. Ces cavaliers ayant trouvé dans la même partie deux portes voisines l'une de l'autre, tout ouvertes, & remarqué sur les chemins qui y aboutissoient les traces de la suite nocturne des habitans, pousserent peu à peu leurs chevaux jusques dans la ville, & trouverent, après l'avoir parcourue, qu'on y pouvoit entrer en toute sûreté. Ils allerent de ce pas assurer le Consul que la ville étoit abandonnée ; que la solitude qui regnoit par-tout, les traces toutes récentes de la fuite des habitans, & les effets que la crainte & la précipitation les avoient obligés de laisser épars de tous côtés, ne permettoient pas d'en douter. Le Consul, sur ce rapport, mena ses troupes à la partie que les cavaliers avoient examinée ; & ayant placé les enseignes près des portes, il fit entrer cinq cavaliers dans la ville, leur ordonna de s'avancer jusqu'à une certaine distance ; & s'ils voyoient qu'il n'y eût rien à craindre, de laisser là trois d'entre eux, tandis que les deux autres viendroient lui apprendre ce qu'ils auroient découvert. A leur retour, ils l'assurerent qu'ils étoient entrés dans la ville jusqu'à une place d'où ils en appercevoient aisément tous les quartiers, & que le silence & la solitude regnoient par-tout. Alors, le Consul ne fit plus de difficulté d'y faire entrer quelques cohortes légèrement armées ; & en attendant il commanda aux autres de travailler aux retranchemens de leur camp. Ceux, qu'il avoit envoyés ayant enfoncé les portes des maisons, n'y trouverent que quelques gros meubles qui n'avoient pu être transportés, dont ils enleverent ce qu'ils purent, & un petit nombre de gens accablés de vieillesse ou de maladie, qu'ils firent prisonniers. Le Consul apprit d'eux que plusieurs villes des environs avoient été abandonnées par une conspiration de leurs habitans ; que leurs concitoyens étoient partis à la première veille, & que les Romains, selon toutes les apparences, trouveroient la même solitude dans les autres villes. L. Posthumius, sur le rapport de ces prisonniers qui se trouva véritable, alla s'emparer de ces villes désertes.

FÉRENTINUM, *Ferentinum*, Φερέντινον, (a) autre ville d'Italie

(a) Ptolem. L. III. c. 1. Plin. T. I. 151.

dans l'Étrurie, étoit située entre le fleuve du Tibre & la voie Cassia, à peu près à égale distance de l'un & de l'autre. Ptolémée la nomme *Ferentia ;* Vitruve, *Municipium Ferentii ;* & M. de l'Isle, *Verentinum*. On pourroit y ajoûter *Colonia Ferentinensis* qu'on trouve dans Frontin. Pline met ce lieu au nombre des bourgs de l'Étrurie ; & Suétone aussi, dans la vie d'Othon, dont la famille en étoit originaire.

C'est aujourd'hui Férento dans le patrimoine de saint Pierre, à deux lieues de Viterbe. Elle fut ruinée par les Viterbiens l'an 1074, parce que les habitans étoient accusés d'hérésie. Il n'en reste plus que quelques maisons, & l'Évêché a été transféré à Viterbe.

FÉRENTUM, *Ferentum*. *Voyez* Férentinum ville de l'Apulie.

FÉRÉTRIEN, *Feretrius*, (*a*) Φερετριος, surnom de Jupiter. Tite-Live parle noblement du temple que Jupiter Férétrien avoit à Rome, & du sujet de la fondation de ce temple. Romulus, après avoir tué de sa propre main le roi des Céniniens, monta au Capitole, portant ses dépouilles sur un tronc d'arbre préparé pour cet effet ; & les ayant posées au pied d'un chêne consacré par les pasteurs du païs, il résolut de les offrir à Jupiter dans le temple qu'il s'engagea de lui consacrer, & dont il désigna l'enceinte & les bornes, en parlant en ces termes à ce maître des Dieux : » Jupiter Férétrien, vous qui » êtes le Roi du Ciel, recevez » ces dépouilles royalles que » vous présente Romulus roi » & vainqueur, & acceptez le » temple qu'il fait vœu de bâ- » tir à votre honneur dans l'es- » pace qu'il vient de désigner » dans son esprit ; afin que ses » descendans, à son exemple, y » portent les dépouilles opimes » qu'ils auront ôtées aux Rois » & aux capitaines ennemis, » après les avoir tués de leur » main. « Telle fut l'origine du premier temple qui fut bâti à Rome. Les Dieux, dit Tite-Live, exaucerent les prieres de Romulus. Ils voulurent bien vérifier par l'évènement la prédiction qu'il avoit faite, lorsqu'il avoit dit que ses descendans porteroient au Capitole les dépouilles de leurs ennemis. Mais, ils ne permirent pas que cet honneur fût avili par la multitude de ceux qui le remporteroient. Pendant tant de siècles, & dans un si grand nombre de guerres, il n'eut que deux imitateurs de son action ; ce furent A. Cornélius Cossus & M. Claudius Marcellus. Le premier tua Lars Tolumnius, roi des Veiens ; & le second, Britomare roi des Gaulois.

Le temple de Jupiter Féré-

(*a*) Plut. T. I. p. 27, 301, 302. Tit. Liv. L. I, c. 10, 33. L. IV, c. 20. Corn. Nep. in Tit. Pomp. Attic. c. 20. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III, p. 360.

trien fut augmenté par Ancus Marcius, & réparé par Auguste. Il étoit dans le lieu où est aujourd'hui l'Église de *Sainte Marie in Arca Cœli*.

Quant à l'origine du nom de Férétrien, les Auteurs en donnent différentes raisons. Selon quelques-uns, Jupiter fut surnommé ainsi du mot Grec *feretrum*, qui signifie une espèce de brancard, ce que Tite-Live appelle *Ferculum*, parce que c'étoit une espèce de brancard que l'on portoit dans le temple de Jupiter Férétrien les dépouilles de l'ennemi que l'on avoit tué à la guerre. D'autres prétendent que Férétrien est un surnom de Jupiter, qui signifie proprement *lançant la foudre ;* car, ce que les Grecs appelloient *tuptein*, les Romains l'appelloient *ferire*, frapper. Enfin, il y en a d'autres qui veulent que ce surnom soit tiré des coups qu'on donnoit à la guerre ; car, dans les combats, quand les Romains chargeoient ou poursuivoient l'ennemi, ils crioient les uns aux autres, *feri*, *feri*, c'est-à-dire, *frappe*, *frappe*.

FÉRÉTRUM, *Feretrum*, (*a*) étoit, à ce qu'il paroît, un mot général qui marquoit la lectique & la sandapile, deux espèces différentes de brancards ou de lits, dont on se servoit pour porter les corps morts au lieu de leur sépulture. C'étoient aussi les brancards sur lesquels des hommes qui accompagnoient les triomphateurs, portoient par ostentation & pour ajoûter à l'éclat de la pompe, des vases d'or & d'argent, des réchauds ardens, des ornemens somptueux, les images des Rois, &c. on lit : *Feretra dicebantur ea quibus fercula & spolia in triumphis & pompis ferebantur*. On a quelquefois étendu l'acception de ce mot à toute pompe en général ; & l'on a dit φερετρέυεσθαι, pour *être conduit en pompe*. Il y a eu des occasions où le triomphateur étoit porté par les prêtres mêmes. *Sacerdotes gravissimi & perfectissimi gestatores erant qui gestabant & portabant ipsum* [*Vaphrem*]. » Vaphris venoit en» suite, porté par de graves » pontifes, qui étoient aussi des » pontifes excellens. «

FERGUS, *Fergus*, I de ce nom, fils d'un roi d'Irlande, fonda le royaume d'Écosse, vers l'an 332 avant l'Ère Chrétienne, & règna 24 ou 25 ans. C'est du moins ce qu'avancent les Historiens d'Écosse, tels que Leslé, Buchanan, &c.

FERGUS, *Fergus*, II, roi d'Écosse, succéda à Eugene son ayeul, ou son oncle, l'an de J. C. 411 ; & ayant sçu que le tyran Constantin avoit été tué dans les Gaules, il passa dans la grande-Bretagne. Il y donna tant de peine aux Romains, que l'empereur Valentinien fut obligé d'y envoyer une partie des troupes d'Aëtius, sous la conduite de Gallion. Fergus II rè-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 11.

gna 16 ou 18 ans, jusque vers l'an 427.

FÉRIDIUS [M.], *M. Feridius*, (*a*) Chevalier Romain, que Cœlius, dans une de ses lettres, recommande fort à Cicéron. » Je » vous recommande, dit-il, M. » Féridius, Chevalier Romain, » fils d'un de mes bons amis, » très bon, très-habile & bra- » ve jeune homme, qui est allé » dans votre province pour ses » affaires particulières; & je » vous prie de le compter pour » un de vos amis. Il veut tâcher » par votre faveur de faire » affranchir des communes qui » dépendent de quelques villes, » ce qui vous est aisé à faire, » & honnête tout ensemble. » Vous obligerez en cela des » hommes de bien & pleins de » reconnoissance. «

FÉRIES, *Feriæ*, (*b*) terme qui est ordinairement dérivé de *à ferendis victimis*, parce que l'on tuoit des victimes les jours de Féries. Martinius dit que les Féries, *Feriæ*, sont ainsi appellées, *velut* ἱεραὶ ἡμέραι, *dies sacri*, jours de fêtes. D'autres observent que les jours en général, & quoiqu'ils ne fussent point jours de fêtes, ont été autrefois appellés *Festæ*, ou, comme Vossius veut qu'on lise, *Fesiæ*; d'où s'est formé, suivant cet Auteur, le mot *Feriæ*.

Le mot *Feries* a deux acceptions; dans la première, ce sont des jours de fêtes; il est parlé de ces fêtes ci-après.

Dans la seconde acception, ce sont des jours de repos, c'est une cessation de travail, ou une suspension d'affaires; ainsi, l'on a toujours dit *Feriæ forenses*, *Feriæ academicæ*, pour exprimer les vacances ou vacations. Plaute appelle un jeûne un peu trop long, *Feriæ esuriales*; & Horace faisant des vœux pour la gloire d'Auguste: » Puissiez- » vous, lui dit-il, maintenir » l'Italie dans les douceurs » d'une longue paix: «

Longas, ô utinam, dux bone, Ferias
Præstes Hesperiæ!

Ainsi, les jours de marché s'appelloient *Feriæ paganorum*, parce que ces jours-là il ne se faisoit aucun acte judiciaire, les Magistrats ne tenoient point le siège, & l'on s'occupoit seulement à vendre, ou à acheter les choses nécessaires au ménage, ou tout au plus à lire les nouvelles loix que les Magistrats promulgoient, c'est-à-dire, annonçoient par des affiches, avant que de les exposer au hazard des suffrages.

Le mot de Féries revient au mot de Sabbath, dont les Israëlites se servoient.

Les Romains avoient plusieurs espèces de Féries. Voici leurs noms, ou au moins des principales: *Æstivales*, ou Féries d'été; *anniversariæ*, les Fé-

(*a*) Cicer, ad Amic. L. VIII. Epist. 9.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 196.

ries anniversaires; *compitalitia*, les compitalices, ou fêtes & Féries des rues, ou des carrefours; *conceptivæ*, les Féries votives que les Magistrats promettoient chaque année; *denicales*, pour l'expiation des familles souillées par un mort; *imperativæ* ou *indictivæ*, celles que le Magistrat ordonnoit; *Latinæ*, les Féries Latines instituées par Tarquin le superbe pour tous les peuples; *messis Feriæ*, les Féries de la moisson; les paganales, *paganales Feriæ* ou *paganalia; præcidaneæ*, qui étoient proprement ce que nous appellons *la vigile d'une fête;* les Féries particulières ou propres, *privatæ* ou *propriæ*, celles qui étoient propres à diverses familles, comme à la famille Claudienne, Émilienne, Julienne, &c. les publiques, *publicæ*, celles que tout le monde gardoit, ou que l'on observoit pour le bien & le salut public; *sementinæ*, celles que l'on célébroit pour les semailles; *stativæ*, les Féries fixes, & qui se célébroient toujours au même jour; *saturnales*, les saturnales; *stultorum Feriæ* ou *quirinalia*, *les* Féries des fous & des sots, qui se célébroient le 17 de Février, & qu'on nommoit aussi *quirinales; victoriæ Feriæ*, celles de la victoire, au mois d'Août; *vindemiales*, celles des vendanges, qui duroient depuis le 20 d'Août jusqu'au 15 d'Octobre; les Féries de Vulcain, *Feriæ Vulcani*, qui tomboient le 22 de Mai; les Féries mobiles, *Feriæ conceptivæ;* les Féries de commandement, *imperativæ*.

Féries se disoit aussi chez les Romains pour un jour de foire, parce qu'on tenoit les foires les jours de Féries ou jours de fêtes.

FÉRIES, *Feriæ*, (*a*) fêtes chez les Romains. Ces fêtes étoient ou particulières ou publiques.

1.° Pour les fêtes particulières, outre celles qui étoient propres à chaque curie, il n'y avoit point de famille un peu considérable qui n'eût ses fêtes domestiques & annuelles, indépendamment des jours de la naissance de quelqu'un, qu'on appelloit *Natalitia*, des jours de la prise de la toge, qu'on nommoit *Liberalia*, & auxquels les amis étoient invités comme à une noce.

Tous les anciens Écrivains font mention de ces *sacra gentilitia*, qui se célébroient dans chaque maison, & qui devoient être régulièrement observés sous peine de la vengeance céleste.

Nous avons là-dessus deux exemples éclatans de l'observation & de l'inobservation de ces fêtes de famille; le premier est tiré du livre 7.e de la première décade de Tite-Live. Le jeune Fabius, dit cet His-

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 236, 237. Mém. de l'Acad. des Inscript & Bell. Lett. T. VI. p. 196 & *suiv.*

torien, étant dans le Capitole, pendant qu'il étoit assiégé par les Gaulois, en descendit chargé des vases & des ornemens sacrés, traversa l'armée ennemie, & au grand étonnement des assiégeans & des assiégés, alla sur le mont Quirinal faire le sacrifice annuel, auquel sa famille étoit obligée. Le second est du même Auteur, Lib. 9. de la même décade. La famille Potitia étoit très-nombreuse, elle étoit divisée en douze branches, & comptoit plus de trente personnes en âge de puberté sans les enfans; tout cela périt dans la même année, pour avoir fait faire, par des esclaves, les sacrifices qu'ils devoient faire eux-mêmes à Hercule. Ce n'est pas tout, il en coûta la vue au censeur Appius, par les conseils duquel ils avoient cru pouvoir s'affranchir de cette sujettion.

Le livre des Pontifes contenoit, suivant les ordres établis par le roi Numa Pompilius, toutes les particularités de chaque fête, tant domestique que publique. Tout se faisoit à la rigueur, tout étoit capital; le hazard, l'oubli, les difficultés étoient des excuses frivoles & non recevables; c'est pour cela qu'il ne se faisoit point d'adoption, que les Pontifes n'eussent auparavant examiné si celui qui passoit d'une famille dans une autre, laissoit après lui quelqu'un qui pût acquitter ces sortes de dettes. Il ne paroissoit pas convenable que dans ce changement les Dieux perdissent rien de leur culte, & c'est un des principaux griefs de Cicéron contre l'adoption de P. Clodius. *Quid ? sacra Clodii gentis cur intereunt quoad in te est? quæ omnis notio Pontificum, cùm adoptarere, esse debuit.*

Ce que dit Cicéron est bien confirmé par le discours que Tite-Live met dans la bouche du Dictateur L. Furius Camille. Le peuple Romain voyant que sa ville n'étoit plus qu'un amas de charbons & de cendres, après que les Gaulois en eurent été chassés, étoit résolu de se retirer à Veies, ville nouvellement conquise, & dont les bâtimens étoient infiniment plus beaux, plus solides, & plus commodes que n'avoient jamais été ceux de Rome. Les Tribuns approuvoient fort ce dessein, & tous les jours dans leurs harangues ils exagéroient les avantages de cette transmigration; mais, Furius Camille qui sçavoit que la religion est souvent le plus puissant nerf de la politique, se servit si à propos de ce motif, que chaque particulier condamna sa propre lâcheté & ne songea plus qu'à relever les ruines de son ancienne habitation: *Nullus locus in urbe non religionum deorumque est plenus, sacrificiis solemnibus non dies magis stati, quàm loca sunt, in quibus fiunt. Hos omnes deos publicos privatosque deserturi estis?* Et après leur avoir rapporté l'action courageuse du jeune Fabius, il ajoûte: *An gentilitia*

sacra ne in bello quidem intermitti, publica sacra & Romanos deos etiam in pace deseri placet?

2.° A l'égard des Féries publiques, auxquelles tout le peuple étoit obligé, suivant son état & sa condition, c'étoient des fêtes solemnelles qui se célébroient avec simplicité dans les premiers tems, mais qui se sentirent bientôt après de la majesté & de l'opulence de l'Empire.

Il y en avoit de trois sortes; les unes appellées *Statæ* ou *Stativæ*, c'est-à-dire, fixées à certains jours & à certains mois de l'année, comme les Saturnales, les Lupercales, les Agonales, les Carmentales, les Caprotines, en un mot toutes celles qui sont marquées dans le vieux calendrier Romain. Les secondes *Conceptivæ*, c'est-à-dire, mobiles, & à tel jour que le Pontife ou le Magistrat le jugeoit à propos pour la convenance ou pour la commodité; telles qu'étoient les Féries des sémailles, *Sementinæ*, celles des vendanges, *Vindemiales*, qui ne pouvoient pas trouver une place bien constante dans les fastes, parce que l'année n'ayant au plus que 355 jours, il feroit nécessairement arrivé au bout d'un certain tems, que les sémailles se feroient trouvées au solstice d'été & les vendanges au solstice d'hiver.

La troisième classe des Féries publiques, étoit celle des *Impératives*; elles s'appelloient ainsi, parce qu'elles dépendoient de l'ordre qu'en donnoient les Puissances. Par les Puissances, il faut entendre le Sénat avec l'agrément des Tribuns, ou les Magistrats supérieurs, comme les Consuls ou les Dictateurs.

On les nommoit communément *Supplicationes*, qu'on peut regarder à peu près comme nos processions.

FÉRIES LATINES, *Feriæ Latinæ*, (*a*) dans Horace *indictæ Latinæ*, fête publique & solemnelle des peuples du Latium, imaginée politiquement par Tarquin, & que les Consuls de Rome qui y présidoient de droit, ne devoient pas manquer de célébrer sur le mont d'Albe un jour de chaque année à leur choix. Développons, d'après M. l'Abbé Couture, l'art de l'institution de cette fête, & la scrupuleuse exactitude que les Romains porterent à la célébrer religieusement, & quelque fois même extraordinairement.

Tarquin le superbe, que Denys d'Halicarnasse nous représente comme un adroit politique, après avoir, par la plus insigne de toutes les impostures, opprimé Turnus chef des Latins, projetta d'assujettir insensiblement tous les peuples du voisinage, en les accoûtumant peu à peu à reconnoître la supériorité des Romains. Il commença par leur envoyer des ambassadeurs, pour demander leur alliance & leur amitié.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 200. *& suiv.*

Il n'y eut que quelques villes des Volſques qui firent les difficiles ; la propoſition fut agréablement reçue de toutes les autres ; & afin que cette confédération fût durable, il la ſcella, pour ainſi dire, du ſceau de la religion. Il imagina une fête commune à tous ceux qui ſeroient entrés dans l'alliance. Ils devoient tous les ans ſe trouver au même lieu, aſſiſter aux mêmes ſacrifices, & manger enſemble, en témoignage d'une union parfaite. La choſe ayant été approuvée, il aſſigna pour cette aſſemblée, la haute montagne aujourd'hui Monte-Cavallo, qui étoit au milieu du païs, & qui commandoit la ville d'Albe.

La première condition de ce traité fut, que quelque guerre qui pût malheureuſement arriver à ces peuples aſſociés, il y auroit une ſuſpenſion d'armes tant que dureroit la fête. La deuxième condition, que chaque ville contribueroit à la dépenſe, & que les unes fourniroient des agneaux, les autres du lait, du fromage, & ſemblables eſpèces de libation, indépendamment de la liberté qu'auroit chacun des aſſiſtans d'y porter ſon offrande particulière ; mais, la principale victime devoit être un bœuf dont chaque ville auroit ſa part. La troiſième condition, que le Dieu en l'honneur duquel on célébroit la fête, ſeroit principalement *Jupiter Latiaris*, c'eſt-à-dire, Jupiter protecteur du Latium, & c'eſt en partie pour cela que les Féries furent appellées Latines; qu'on demanderoit à ce Dieu la conſervation & la proſpérité de tous les peuples confédérés en général, & celle de chacun en particulier. Toutes ces clauſes parurent juſtes, & il fut pour cet effet dreſſé une eſpèce de rituel, qui devoit être ſcrupuleuſement obſervé.

Quarante-ſept peuples, dit Denys d'Halicarnaſſe, ſe trouverent par leurs députés à la célébration des premières Féries Latines, & tout fut égal entr'eux, excepté que le préſident étoit Romain, & le fut toujours depuis.

Les Féries Latines étoient ordinaires ou extraordinaires; les Féries ordinaires étoient annuelles, ſans néanmoins être fixées à certains jours. Le conſul Romain pouvoit les publier pour tel jour qu'il jugeroit à propos; mais, en même tems, il ne pouvoit y manquer qu'on n'attribuât à ſa négligence tous les malheurs qui arrivoient dans ſon armée. C'eſt ainſi qu'après la défaite des Romains au lac de Traſimene, l'an de Rome 536, le Prodictateur remontra que ce n'étoit point par l'incapacité de Flaminius que la République avoit reçu cette grande plaie, mais ſeulement par le mépris qn'il avoit fait de la religion, n'ayant fait, ni les Féries Latines ſur le mont Albin, ni les vœux accoûtumés ſur le Capitole. Le Prodicta-

teur ajoûta qu'il falloit consulter les Dieux mêmes par l'inspection des livres Sibyllins, pour sçavoir qu'elles réparations ils exigeoient.

En conséquence il fut arrêté qu'on doubleroit la dépense, pour remplir avec plus de solemnité ce qui avoit été omis par Flaminius; sçavoir, des sacrifices, des temples, des lectisternes & par-dessus tout cela un printems sacré; c'est-à-dire, qu'on immoleroit tout ce qui naîtroit dans les troupeaux depuis le premier Mars jusqu'au dernier jour d'Avril. Il est aisé de juger par ce seul trait, jusqu'à quel point alloit le scrupule des Romains sur l'omission des Féries Latines.

Bien plus, le moindre défaut dans les circonstances étoit capable de troubler la fête. Tite-Live nous apprend que parce qu'on avoit reconnu que pendant le sacrifice d'une des victimes le Magistrat de Lanuvium n'avoit point prié Jupiter pour le peuple Romain, on en fut si scandalisé, que la chose ayant été mise en délibération dans le Sénat, & par le Sénat renvoyée au jugement des Pontifes; ceux-ci ordonnerent que les Féries seroient recommencées tout de nouveau, & que les Lanuviens seuls en feroient les frais. On sçait qu'on immoloit plusieurs victimes dans les Féries, & qu'il y avoit aussi plusieurs autels, sur lesquels on immoloit successivement.

Au reste, si l'exactitude devoit être infinie pour l'exécution, le scrupule n'alla pas si loin pour le nombre des jours, ou pour mieux dire, on les augmenta par de nouveaux scrupules; on crut qu'au lieu d'offenser les Dieux en redoublant les offrandes qu'on leur faisoit, on se les rendroit par ce moyen encore plus favorables. Les Féries Latines dans leur institution n'étoient que d'un seul jour, on y en ajoûta un second après l'expulsion de Tarquin, & un troisième après la réconciliation des Plébéïens avec les Patriciens; deux évènemens trop intéressans pour ne pas mériter les actions de graces les plus solemnelles.

Enfin, long-tems après, on les prolongea jusqu'à quatre jours; mais, à parler juste, ce quatrième jour n'étoit qu'une addition étrangère, puisque la cérémonie de ce jour ne se faisoit point dans le lieu marqué par la loi, mais au Capitole, & que le principal de cette fête du quatrième jour, consistoit en courses de quadriges, à la fin desquelles le vainqueur recevoit un prix assez singulier; on lui donnoit du jus d'Absynthe à boire, les Anciens étant persuadés, dit Pline, que la santé est une des plus honorables récompenses du mérite.

Les Féries Latines extraordinaires imperatives étoient si rares, que dans toute l'Histoire Romaine on n'en trouve que

deux exemples, le premier sous la dictature de Valérius Publicola, & le second sous celle de Q. Ogulnius Gallus, l'an de Rome 696; encore ce second exemple nous seroit-il absolument inconnu, si la mémoire ne s'en étoit conservée dans les tables Capitolines. Ce n'est pas qu'il n'arrivât de tems en tems dans l'air & dans les autres élémens, cent prodiges qui réveilloient la superstition, & pour lesquels prodiges on faisoit des supplications extraordinaires, qui étoient de véritables Féries; mais, comme elles se passoient dans Rome, nous ne les comptons point parmi les Latines, où les peuples voisins fussent obligés de se trouver, & eussent droit de participer aux sacrifices. Le tems que duroient les expiations des autres prodiges, étoit assez borné; un jour suffisoit, & on y en employa rarement un deuxième, ou un troisième. Cependant, dans des cas extraordinaires où les Aruspices jugeoient qu'il étoit besoin de grandes supplications pour détourner le fléau dont on étoit menacé; alors, soit que les sacrifices & les supplications se fissent seulement dans la ville & entre les citoyens, soit qu'il fallût aller sur le mont d'Albe & y appeller les peuples qui étoient compris dans l'Ancien traité, les Féries étoient immuablement de neuf jours.

On voit présentement que les Féries Latines ordinaires étoient du nombre de celles qu'on nommoit *Indictæ* ou *Conceptivæ*, c'est-à-dire, mobiles, parce qu'on ne les célébroit qu'au jour marqué par le Consul. On voit aussi qu'on poussa au plus haut point le scrupule sur leur omission & leur rituel, & que ce fut même par principe de religion qu'on étendit leur durée. Nous ajoûterons seulement que lorsque ces fêtes vinrent à se célébrer pendant trois ou quatre jours, Rome étoit presque déserte; c'est pourquoi, de peur que les voisins n'entreprissent alors quelque chose contre elle, on créoit un gouverneur dans cette ville, seulement pour le tems de la célébration des Féries. Nous en avons la preuve dans les paroles d'une lettre qu'Auguste écrivoit à Livie, au sujet de son fils le jeune Tibère, qui fut ensuite empereur. » Nous » ne trouvons pas à propos qu'il » aille au mont d'Albe, ni qu'il » soit à Rome pendant les fê» tes Latines; car, pourquoi » ne le fait-on pas gouverneur » de Rome, s'il est capable de » suivre son frere au mont d'Al» be pour cette solemnité? » On trouvera tous ces faits dans Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, Aulu-Gelle & Macrobe; & si l'on veut parmi nos Compilateurs modernes, dans Struvius, Rosinus, & Pitiscus. Nous croyons cependant n'avoir rien omis d'intéressant.

FÉRISON, terme Technique, où les voyelles désignent la qua-

lité des propositions qui entrent dans une espèce particulière de syllogisme ; ainsi, la voyelle *e* de Férison marque que la majeure doit être universelle affirmative ; *l'i*, que la mineure doit être particulière affirmative ; & *l'o*, que la conclusion doit être particulière négative.

FERONIÆ FANUM, (*a*) c'est-à-dire, le temple de Féronie. On lit dans une des inscriptions du recueil de Gruter, ces paroles : *Petra Sancta Olim Fanum Feroniæ*. Cela a fait naître à Cluvier la pensée que le bourg de Pietra Santa, étoit ce temple de Féronie. Ce bourg se trouve sur la rivière de Versiglia, en Toscane, entre l'état de Luques & celui de Massa, ce qui semble confirmer la conjecture de Cluvier. Le traducteur Latin de Ptolémée met *Lucus Feroniæ*, ou le bois de Féronie, entre le promontoire de la Lune, aujourd'hui Cap de Spezza, & le temple d'Hercule. Mais, on ne trouve rien de cela dans le texte Grec.

FERONIÆ FANUM, (*b*) autre temple de Féronie, aussi en Italie, situé entre les Veiens & le Tibre, dans le territoire de Capene, comme on le prouve par plus d'un passage de Tite-Live. Il l'appelle tantôt *Lucus*, tantôt *Ædes*, tantôt *Fanum Feroniæ*, parce qu'il y avoit un bois & un temple. Il raconte de qu'elle manière Annibal pilla ce temple. De-là, dit cet Historien, Annibal alla au bois de Féronie, où il y avoit alors un temple célèbre pour ses richesses. Les habitans de Capene, & ceux des environs, qui y alloient porter les prémices de leurs fruits, & y consacrer des offrandes, à proportion de leurs biens, l'avoient enrichi de beaucoup de dons d'or & d'argent. Annibal le ravagea, & en emporta toutes les richesses.

Strabon distingue en ce lieu une ville, qu'il nomme simplement Féronie, & qu'il met sous le mont Soracte ; & un bois de Féronie, où demeuroient les Prêtres dont il décrit les superstitions. Léandro Alberti, qui les rapporte aussi, croit que le nom moderne de ce lieu-là, est le bourg de Saint Silvestre.

Il y a de la difficulté à accorder Tite-Live & Strabon ; car, le premier met *Feroniæ Fanum* ou *Lucus*, auprès de Capene ; & le second, au-dessous du mont Soracte. Or, de Capene à cette montagne, il y avoit plus de dix-huit milles Romains. M. de l'Isle, dans son ancienne Carte des provinces qui sont au milieu de l'Italie, préfere l'autorité de Tite-Live, & place *Lucus* ou *Fanum Feroniæ* au Midi, & environ à deux mille six cens pas de Capene, sur la lisière orientale de la forêt Ciminus, presque à pareille dis-

(*a*) Ptolem. L. III. c. 1.
(*b*) Tit. Liv. L. I. c. 30. L. XXVI. c. 11. L. XXVII. c. 4. L. XXXIII. c. 26. Strab. p. 226. Plin. T. I. p. 151. Ptolem. L. III. c. 1.

tance, & à l'occident de la route qui alloit de Faleres à Améria.

Danet a pris mal à propos ce temple ou bois de Féronie, pour celui qui étoit auprès de Terracine, en rapportant à ce dernier ce que Strabon dit des prestiges que faisoient les Prêtres dévoués au culte de Féronie; sçavoir, qu'ils marchoient nus pieds sur des brasiers, sans recevoir aucune atteinte du feu, quoique Strabon le dise des Prêtres du temple ou bois qui étoit auprès de Faleres, c'est-à-dire, dans l'Etrurie. Danet fait une autre faute d'exactitude, en ce qu'il attribue ces prestiges à ceux qui offroient quelques sacrifices à la déesse Feronie; au lieu qu'il paroît, par les paroles, que cela n'arrivoit qu'à quelques personnes particulières, & que cette déesse sembloit distinguer par cette marque de distinction. Danet ajoûte que cette merveille attiroit tous les ans une grande multitude de spectateurs. Les Prêtres, qui avoient intérêt d'entretenir cette superstition, étoient plus propres à cette farce, après quelques préparations secretes, que le peuple qui en devoit être la dupe.

FERONIÆ FANUM, (a) autre temple de Féronie, encore en Italie. L'ancien Scholiaste d'Horace dit que ce temple de Féronie étoit à trois milles de Terracine. Horace lui-même approuve cette distance dans ces vers:

Millia tum pransi tria repimus, atque subimus

Impositum saxis latè candentibus Anxur.

Anxur & Terracine sont deux noms de la même ville, selon Pline. Ce temple, où étoit aussi un bois consacré à la même Déesse, étoit entre la mer & la grande route de Terracine à Fondi, dans le païs des Volsques, à l'extrêmité, & proche le territoire de Fondi.

FERONIÆ FONS. (b) Auprès du temple de Féronie, dont il est parlé dans l'article précédent, il y avoit une fontaine ou un ruisseau. Horace dit:

Ora manusque tuá lavimus, Feronia, Lymphâ.

Voyez l'article suivant.

FERONIÆ LACUS, c'est-à-dire, le lac consacré à la déesse Féronie, lac que les Italiens nomment présentement Lago di Ferone, selon Baudrand. Cet Auteur le met dans la campagne de Rome, à une lieue de Terracine; ce qui revient au même que les trois mille pas d'Horace. Le lac de Féronie ne se trouve ni dans les cartes de Magin, ni dans la description d'Alberti. Ces deux Auteurs sont cependant, pour

(a) Horat. L. I. Satyr. 5. v. 24. & seq. Plin. T. I. p. 153.

(b) Horat. L. I. Satyr. 5. v. 24.

le dire en passant, ce qu'il y a de plus détaillé pour l'Italie. Ainsi ce lac pourroit bien, de même que la fontaine de Féronie de Cellarius, n'avoir qu'une même source, dans le vers cité d'Horace dans l'article précédent.

FERONIÆ LUCUS, (*a*) c'est-à-dire, le bois consacré à la déesse Féronie. Les temples de Féronie avoient chacun un bois sacré. Virgile le dit expressément, aussi-bien que Tite-Live.

FÉRONIE, *Feronia*, Φερωνία, (*b*) ville d'Italie, située sous le mont Soracte, & célebre à cause d'un temple qui étoit consacré à la déesse Féronie. *Voyez* Feroniæ Fanum.

FÉRONIE, *Feronia*, Φερωνία, (*c*) déesse à laquelle les Anciens donnoient l'intendance des bois & des vergers. Elle s'appelloit ainsi du nom de la ville de Féronie, située au pied du mont Soracte, aujourd'hui St. Silvestre, où cette Déesse avoit un temple; au-dessous de la montagne, il y avoit un petit bois qui lui étoit consacré.

On dit que ce petit bois consacré à Féronie, ayant été une fois brûlé par hazard, les habitans épouvantés de cet accident, voulurent prendre l'idole de la Déesse pour la transporter ailleurs; mais, le petit bois repoussa & reverdit tout-à-coup. Strabon parle du bois de Féronie & il dit que tous les ans on faisoit-là un sacrifice, où ceux qui étoient remplis de l'esprit de la Déesse, marchoient nus pied sur les charbons ardens, sans se brûler. Une Déesse, si puissante & si célebre, méritoit bien les hommages des voyageurs. Horace, qui y avoit passé, ne manqua pas d'abord en arrivant, ainsi qu'il le marque dans ses Satyres, d'aller se laver le visage & les mains, comme c'étoit la coûtume, dans la fontaine sacrée, qui étoit à l'entrée du bois de cette Déesse; mais, Horace ne le dit qu'en plaisantant.

Nous avons des médailles d'Auguste, où l'on voit la tête de la déesse Féronie, avec une couronne; c'est pourquoi, elle étoit appellée Φιλοστέφανος. *qui aime les couronnes*. Les affranchis la tenoient pour leur Déesse, parce que lorsqu'ils étoient mis en liberté, c'étoit dans son temple qu'ils prenoient le chapeau ou le bonnet, qui étoit la marque de leur nouvelle condition. Servius croit que Féronie & Junon étoient la même déesse; ce qui est autorisé par une ancienne inscription, rapportée par Fabretti, & conçue en ces mots, *Junoni Feron.*

FÉRONIUM, *Feronium*, (*d*) lieu d'Italie, à quelque distance de Terracine, selon Ta-

(*a*) Virg Æneid. L. VII. v. 799, 800.

(*b*) Strab. p. 226.

(*c*) Tit. Liv. L. XXII. c. 1. Strab. p. 226, Horat. L. I. Satyr. 5. v. 24. Virg. Æneid. L. VII v. 800. L. VIII. v. 564. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 339, 340.

(*d*) Tacit. Hist. L. III. c. 76.

cite. C'eſt ce lieu que d'autres nomment Feroniæ Fanum. *Voyez* Feroniæ Fanum.

FEROX [Q. Cécilius], *Q. Cæcilius Ferox*, (*a*) jeune homme, qui mourut à l'âge de quinze ans, un mois, & vingt-quatre jours. Il étoit déjà Calator. Il nous reſte de ce Q. Cécilius Férox une urne, remarquable par bien des endroits. On obſerve d'abord qu'à l'un des côtés de l'urne il y a un vœu au ſommeil d'Oreſtille, fille de Gavius Charinus, qui a poſé ce monument, & ſœur de Q. Cécilius Férox, qui eſt le défunt. Au-deſſous de cette inſcription *Somno Oreſtillæ Filia*, eſt un génie qui repréſente le ſommeil, & qui éteint ſon flambeau contre terre. Au côté oppoſé, l'inſcription *Fatis Cæcilius Ferox Filius*, nous indique que Q. Cécilius Férox a fait un vœu aux deſtins. La déeſſe Néméſis, repréſentée au-deſſous, paroît être là comme la cauſe de ce que ce jeune homme a été enlevé dans un ſi jeune âge; c'étoit une divinité qui châtioit les hommes.

FERRARIÆ, (*b*) terme Latin, qui ſignifie un lieu où il y a des mines de fer, ou du moins quelque forge remarquable. C'eſt de-là que quelques villes ont pris anciennement le nom de Ferraria. Il y en avoit une de ce nom dans l'iſle de Sardaigne, ſelon l'Itinéraire d'Antonin. Pomponius Méla parle d'un promontoire du même nom, qu'il met en Eſpagne dans le golfe de Valence. Pierre de Médina, cité par Ortélius, dit qu'on le nomme en Eſpagnol Segarra. Il eſt vraiſemblable, comme le croit Florian, que c'eſt le même promontoire, que Pline nomme Dianium; &, en ce cas, c'eſt le même que l'on nomme préſentement Punta del Imperador, ou Cabo Martin.

FERRATUS MONS, nom d'une montagne d'Afrique dans la Mauritanie. Ammien Marcellin dit que Tubuſuptum étoit proche de cette montagne; & on ſçait d'ailleurs que cette place étoit de la Mauritanie Sitifenſe. Cette montagne eſt marquée dans la table de Peutinger, entre Ruſuccurrum & Saldes; & s'il n'y a point d'erreur dans les chiffres, elle a plus de quatre-vingt milles de longueur.

FERREA, (*c*) nom d'une légion Romaine; c'eſt comme qui diroit la légion de Fer.

FERRÉOL, *Ferreolus*, (*d*) dont parle Apollinaris Sidonius. On apprend dans les ouvrages de ce ſçavant évêque de Clermont, que Ferréol n'étoit pas moins conſidérable par ſa naiſſance & par ſes alliances, que par ſes emplois. Né de race Prétorienne, & Préfet lui-mê-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 68, 69.
(*b*) Pomp. Mel. p. 140.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 12.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 259. & ſuiv. T. V. p. 339, 340.

me

me sous l'empereur Valentinien III, il étoit par sa mere petit-fils de Syagrius, & sa femme étoit fille de l'empereur Avitus. Ce fut principalement par son secours qu'Aëtius remporta de si grands avantages sur Attila ; & Thorismond, roi des Goths, qui tenoit alors une grande partie du Languedoc, n'abandonna le dessein qu'il avoit de rompre avec les Romains, que sur les remontrances de Ferréol.

Apollinaris Sidonius fait aussi mention des enfans de Ferréol, dont il nomme l'aîné Tonantius, & il marque leurs domaines & leur habitation à Trevidon & à Prusianum, sur les bords du Tarn & du Gardon. C'étoient deux maisons de campagne que possédoit Ferréol.

FERRER LES CHEVAUX. (a) L'usage de Ferrer les Chevaux est fort ancien, quoiqu'on ait des preuves presque certaines qu'il n'étoit pas général chez les Romains. M. Fabretti dit que parmi ce grand nombre de chevaux qui se trouvent dans les anciens monumens, il n'en a jamais vu qu'un qui soit Ferré, quoiqu'il ait considéré les Chevaux sur les colonnes mêmes & sur les autres marbres. Pour ce qui est des mules & des mulets, les Auteurs disent souvent qu'ils étoient Ferrés. Néron, dit Suétone, ne faisoit jamais de voyage accompagné de moins de mille voitures roulantes, dont les mules étoient Ferrées d'argent; & dans la vie de Vespasien, il dit qu'un muletier sauta de dessus les mules pour les Ferrer. Pline assure qu'on avoit vu de son tems Poppée, femme de Néron, faire Ferrer ses mules d'or ; & Catulle compare un homme négligent & paresseux à une mule, dont les Fers sont arrêtés dans une boue profonde & gluante, en sorte qu'elle ne peut s'en tirer.

Xénophon, dans son livre sur les chevaux & sur la cavalerie, ne parle point de l'usage de Ferrer les Chevaux; il apprend seulement la manière de leur durcir la corne des pieds, ce qui sembleroit marquer qu'ils n'étoient point Ferrés. Il dit au livre quatrième de l'expédition de Cyrus le jeune, qu'une nation dont les chevaux étoient fort petits, leur lioit les pieds dans des sacs, de peur qu'ils n'enfonçassent dans la neige jusqu'au ventre. On a pourtant des preuves que les Anciens ferroient les Chevaux. Homère & Appien le disent; mais, il paroît que la coûtume n'en étoit pas générale.

FERS, (b) sorte d'instrument, dont les Etrusques se servoient pour faire certains ornemens au fond intérieur des vases de terre.

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 79, 80.

(b) Recueil d'Antiq. par M. le Comte de Cayl. T. I. p. 105.

FESCENNIA, *Fescennia*, (a) selon Pline. On trouve Phascénium dans Denys d'Halicarnasse. C'étoit une ville d'Italie dans l'Étrurie, au-dessus de Falérics, dont elle étoit voisine; aussi Virgile joint ensemble *Fescenninas acies, Æquosque Faliscos.* Ce fut à Fescennia que prirent leur commencement les vers nuptiaux ou Epithalames, plus connus sous le nom de vers Fescennins.

M. Dacier, dans son Horace, dit que Fescennia est aujourd'hui Citta Castellana. Ortélius le dit aussi, & cite pour garants Leandro Alberti, & Erythræus; mais, le P. Hardouin veut que ce soit présentement Galese, sur le Tibre, dans le patrimoine de Saint Pierre.

FESCENNINS [Vers], (b) *Fescennini Versus*, Vers libres & grossiers qu'on chantoit à Rome dans les fêtes, dans les divertissemens ordinaires, & principalement dans les noces.

Les Vers Fescennins ou Saturnins [car on leur a donné cette seconde épithete], étoient rudes, sans aucune mesure juste, & tenoient plus de la prose cadencée que des Vers, comme étant nés sur le champ & faits pour un peuple encore sauvage, qui ne connoissoit d'autres maîtres que la joie & les vapeurs du vin. Ces Vers étoient souvent remplis de railleries grossières, & accompagnées de postures libres & de danses déshonnêtes. On n'a qu'à se représenter des paysans qui dansent lourdement, qui se raillent par des impromptus rustiques; & dans ces momens, où, avec une malignité naturelle à l'homme, & de plus aiguisée par le vin, on les voit se reprocher tour à tour ce qu'ils sçavent les uns des autres; c'est ce qu'Horace nous apprend dans une épître qu'il adresse à Auguste.

Fescennina per hunc inventa licentia morem,
Versibus alternis, opprobria rustica fudit.

Ces Vers libres & obscenes prirent le nom de Fescennins, parce qu'ils furent inventés par les habitans de Fescennia, comme il a été dit dans l'article précédent.

Les peuples de Fescennia accompagnoient leurs fêtes & leurs réjouissances publiques, de représentations champêtres, où des baladins déclamoient des espèces de Vers fort grossiers, & faisoient mille bouffonneries dans le même goût. Ils gardoient encore moins de mesure dans la célébration des noces, où ils ne rougissoient point de salir leurs Poësies par la licence des expressions. C'est de-là que

(a) Plin. T. I. p. 151. Virg. Æneid. L. VII. v. 695.

(b) Horat. L. II. Epist. 1. v. 145, 146. Roll, Hist. Anc. Tom. VI. pag. 149. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 192. & suiv. Tom. IX. p. 312.

les Latins ont dit, *Fescennina licentia*, & *Fescennina locutio*, pour marquer principalement les Vers sales & déshonnêtes que l'on chantoit aux noces.

Ces sortes de Vers parurent sur le théatre, & tinrent lieu aux Romains de drame régulier pendant près de six vingts ans. La satyre mordante à laquelle on les employa, les décrédita encore plus que leur grossièreté primitive; & pour lors ils devinrent vraiment redoutables. On rapporte qu'Auguste, pendant le Triumvirat, fit des Vers Fescennins contre Pollion, mais que celui-ci, avec tout l'esprit propre pour y bien répondre, eut la prudence de n'en rien faire; » Parce que, disoit-il, » il y avoit trop à risquer d'écrire contre un homme qui » pourroit proscrire. «

Enfin, Catulle voyant que les Vers Fescennins employés pour la Satyre, étoient proscrits par l'autorité publique, & que leur grossièreté dans les épithalames n'étoit plus du goût de son siècle, les perfectionna & les châtia en apparence du côté de l'expression; mais, s'il les rendit plus chastes par le style, en proscrivant les termes grossiers, ils ne furent pas moins obscènes pour le sens, & bien plus dangereux pour les mœurs. Les termes libres d'un soldat gâtent moins le cœur, que les discours fins, ingénieux, & délicatement tournés d'un homme qui fait métier de la galanterie. Pétrone est moins à craindre dans ses ordures grossières que ne le sont des expressions voilées, semblables à celles dont le comte de Bussy Rabutin a revêtu ses *amours des Gaules*.

FÉSIDIUS, *Fæsidius*, (*a*) avocat, que Juvénal tourne en ridicule dans une de ses Satyres.

FESSONIE, *Fessonia*, (*b*) Déesse adorée par les Payens, qui avoient recours à elle dans leurs lassitudes & dans leurs fatigues, parce qu'ils croyoient que son emploi étoit de donner du soulagement aux hommes las, que les Latins appelloient *Fessos*; d'où est venu le nom de cette prétendue Déesse.

FESSORIE, *Fessoria*, la même que Fessonie. *Voyez* Fessonie.

FESTIN, autrement REPAS. *Voyez* Repas.

FESTINO, terme barbare & techniqne, ou artificiel, dont les Logiciens se servent pour exprimer un mode de la seconde figure. C'est celui dont la majeure E est universelle négative, la mineure I particulière affirmative, la conclusion O particulière négative.

FESTINS [Dieu des]. *Voyez* Comus.

FESTUS [PORCIUS], (*c*)

(*a*) Juven. Satyr. 13. v. 32.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 335. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 408.

(*c*) Actu Apost. c. 24. v. 27. c. 25. v. 1. *& seq.* Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 696, 697.

Porcius Festus, Πόρκιος Φῆστος, succéda à Félix dans le gouvernement de la Judée, l'an de J. C. 60. Comme Félix son prédécesseur vouloit faire plaisir aux Juifs en quittant son gouvernement, il laissa Saint Paul dans les liens à Césarée de Palestine. Porcius Festus étant venu pour la première fois à Jérusalem, les principaux des Juifs le prierent de condamner Paul, ou du moins de le faire amener à Jérusalem, voulant le faire assassiner en chemin. Porcius Festus le r[illegible]a, disant que ce n'étoit p[illegible]s la coûtume des Romains, de condamner un homme sans l'entendre; mais, il dit qu'ils pouvoient venir à Césarée, & qu'il écouteroit leurs accusations contre Saint Paul. Quelques jours après, ils y vinrent en effet, mais Saint Paul appella à César, & arrêta ainsi les poursuites des Juifs, & la mauvaise volonté de Porcius Festus, qu'ils avoient gagné par une somme d'argent.

Lorsque Porcius Festus arriva en Judée, il la trouva dans un état déplorable par les maux que les voleurs y faisoient. Ils pilloient & mettoient le feu partout; l'on donnoit le nom de Sicaires aux plus cruels d'entr'eux, dont le nombre étoit fort grand, à cause qu'ils portoient de courtes épées comme celles des Perses, & courbées comme les poignards que les Romains nommoient Sices. Ils remplissoient tout de meurtres, & se mêlant dans les jours de fête avec le peuple, qui venoit de tous côtés à Jérusalem par dévotion, ils tuoient impunément qui bon leur sembloit. Ils attaquoient même les villages de ceux qu'ils haissoient, les pilloient, & y mettoient le feu. De plus, un imposteur qui faisoit profession de magie, mena quantité de gens avec lui dans le désert, en leur promettant de les délivrer de toutes sortes de maux. Porcius Festus envoya contre les uns & les autres, de la cavalerie & de l'infanterie, qui les dissiperent tous. Ce Gouverneur mourut en Judée, au commencement de l'an de Jesus-Christ 62, & eut Albinus pour successeur.

FESTUS, *Festus*, Φῆστος, (a) préfet des cohortes, fut massacré l'an de J. C. 70.

FESTUS, *Festus*, Φῆστος, ami de Domitien, étant tourmenté d'une dartre incurable, se tua de désespoir. Martial nous dépeint sa mort avant laquelle il fit un discours de consolation à son ami.

FESTUS, *Festus*, Φῆστος, (b) affranchi de l'empereur Caracalla. Ce Prince, étant venu à Ilium, honora singulièrement Achille; & pour lui mieux ressembler il voulut avoir un Patrocle dont il célébrât les funérailles sur le lieu. La mort de Festus, le plus cher de ses affranchis, lui en fournit l'occa-

(a) Tacit. Hist. L. II. c. 59.

(b) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 167, 168.

fion ; ou, ce qui n'eſt pas le moins vraiſemblable dans un monſtre tel que celui-ci, il ſe procura cette occaſion aux dépens de la vie de ſon affranchi, qu'il fit empoiſonner. Il n'épargna rien pour rendre pompeuſes ſes obſéques. Il lui dreſſa un bûcher, ſur lequel fut mis le corps, & qui fut arroſé du ſang de toutes ſortes d'animaux. Il invoqua par des prieres, accompagnées de libations, les vents, on ne ſçait à quel propos, puiſqu'il n'avoit point de navigation à entreprendre. Afin qu'il ne manquât rien au cérémonial, il voulut offrir au mort un flocon de ſes propres cheveux ; & comme il en avoit fort peu, il apprêta à rire à ceux qui le voyoient promener ſa main ſur une tête mal garnie, pour y chercher trois ou quatre cheveux qu'il coupa, & jetta au milieu des flammes.

FESTUS POMPEIUS, (*a*) *Feſtus Pompeius*, célebre Grammairien, abrégea l'ouvrage de Verrius Flaccus, *de Verborum ſignificatione* ; & Paul Diacre abrégea Feſtus Pompeius, & énerva entiérement l'ouvrage du premier Auteur. Joſeph Scaliger dit que la langue Latine n'a pas eu d'Écrivain plus utile que Feſtus Pompeius. Nous avons pluſieurs éditions de ſon livre ; une des meilleures, c'eſt celle *Ad uſum Delphini*, par les ſoins de M. Dacier, imprimée à Paris, en 1681 ; puis à Amſterdam en 1699.

FESTUS GÉMETHLIANUS, *Feſtus Gemethlianus*, (*b*) affranchi d'Auguſte. Il nous reſte de ce Feſtus Gémethlianus, une urne ſous l'inſcription de laquelle eſt repréſentée une porte à deux battans avec deux génies aîlés à droite & à gauche, qui ſont-là comme pour la garder.

Caſſiodore fait mention d'un orateur du nom de Feſtus, qui floriſſoit à Conſtantinople vers l'an de Jeſus-Chriſt 526.

FESTUS, *Feſtus*, l'un des agitateurs du Cirque. *Voyez* Aurigarii.

FÉSULANUS, *Feſulanus*, (*c*) l'un des complices de la conjuration de Catilina, commandoit l'aîle gauche dans le combat où fut tué Catilina. Il y fut auſſi tué lui-même.

Le nom de Féſulanus pourroit bien ſignifier un habitant de Féſules ; & cela eſt d'autant plus vraiſemblable, que Salluſte dit : *Fæſulanum quendam in ſiniſtra parte curare jubet.*

FÉSULES, *Feſulæ*, (*d*) ville d'Italie, au païs des Étruſques, à quelque diſtance de l'Arnus, vers le milieu des terres. Suivant les cartes de M. d'Anville, elle n'étoit guère plus éloignée de la mer ſupérieure que de la mer inférieur.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 224, 225.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 145.
(*c*) Salluſt. in Catilin. c. 43, 44.
(*d*) Plin. T. I. p. 151, 381. Salluſt. in Catilin. c. 15. & ſeq. Tit. Liv. L. XXII. c. 3.

Si l'on en croit Politien, cette ville doit avoir eu une origine très-ancienne. Il en dérive le nom de Fésula, nymphe dont Hésiode fait mention dans un fragment de son poëme, intitulé, *Astrée*, & que Zetzès le Grammairien a conservé dans ses lettres. Il y est dit que Fésula, Coronis, Cleia, Phæo, & Eudore étoient des nymphes semblables aux Graces, & que les hommes leur avoient donné le nom d'Hyades. Ces nymphes étoient filles d'Atlas, & nourrices de Bacchus; & Ammonius le Grammairien parle de Fésula, comme d'une des nourrices de ce Dieu. Politien prétend même que la Lune, qui est le symbole ou les armoiries de Fésules, vient d'Atlas, qui est supposé porter le ciel, comme étant celle de toutes les planetes qui comprime davantage la terre. N'y a-t-il pas plus d'imagination que de solidité dans ces recherches? Ce qui suit est plus certain. Les Etrusques prétendoient exceller dans la science de connoître les présages donnés par le tonnerre, & cette science étoit fort exercée à Fésules, que Silius Italicus qualie *Interpres sacri fulminis.*

Cette ville est connue dans l'histoire de la conjuration de Catilina. Il y envoya dès le commencement de l'argent pris sur son crédit & sur celui de ses amis, à un certain Malilus qui leva dans la suite le premier l'étendard de la révolte. Fésules sauva depuis l'Italie par les secours qu'elle fournit à Stilicon, & qui l'aiderent à défaire Radagaise ou Radegaste, roi des Wisigoths, qui inondoit le païs avec une multitude de deux cens mille hommes.

Cette ville a toujours un siège épiscopal, dont l'évêque demeure à Florence, qu'il reconnoit pour métropole. Ce n'est guère autre chose qu'un village qu'on nomme aujourd'hui Fiesoli; car, au rapport des voyageurs, il n'y reste plus que quelques maisons de plaisance, qui appartiennent à des Florentins. On y voit une abbaye fondée par Côme de Médicis, qui y dépensa cent mille écus, pour les chanoines réguliers de Latran.

FÊTE, *Festum*, terme, qui signifie en général un jour de réjouissance; c'est ce que marque le mot Hébreu *Chag*, qui vient d'un verbe Hébreu, qui signifie danser.

Les Grecs donnent aux Fêtes différens noms, le plus commun est celui de Εορτη. Les Latins les appellent *Fêtes*, c'est-à-dire, *des jours de joie.* Les jours de Fêtes se célébroient, ou en l'honneur de Dieu, ou en action de graces, & en signe de réjouissance pour quelque grand bien, ou en mémoire de quelque signalé bienfait, ou pour honorer quelque Saint ou quelque Héros. On ne sçait pas s'il y avoit des jours de Fêtes marqués & réglés avant la loi de Moïse; cependant, l'opinion la

plus commune est, que le jour du Sabbath a été de tout tems un jour de Fête ; & c'est la raison pour laquelle Moïse en ordonne la sanctification, non comme une institution nouvelle, mais comme la confirmation d'un ancien usage. *Souvenez-vous*, dit-il, *de sanctifier le jour du Sabbath.* Quoi qu'il en soit, il est certain que non seulement les Juifs, mais encore toutes les autres nations, ont eu des Fêtes solemnelles, & que les Chrétiens en ont eu depuis, dès le tems des Apôtres. Nous parlerons de ces différentes Fêtes sous des titres séparés.

FÊTES DES JUIFS. Les Fêtes de Juifs étoient de deux sortes; les unes avoient été instituées par un ordre exprès de Dieu. Les autres furent établies dans la suite à l'occasion de quelque grand évènement.

Outre le sacrifice qui se faisoit tous les jours parmi les Juifs aux dépens du public, on en faisoit encore un toutes les semaines le jour du Sabbath, qui étoit leur Fête ordinaire, en mémoire de ce que le Seigneur se reposa le septième jour, après avoir créé le monde en six jours. Le premier jour de chacun de leurs mois, qui étoient Lunaires, étoit aussi une Fête parmi eux, qu'on appelloit *Néoménie*, c'est-à-dire, nouvelle lune ; mais, ils avoient cinq autres Fêtes beaucoup plus solemnelles qu'ils célébroient tous les ans.

La première étoit nommée *Phase* ou *Pâque*, du mot Hébreu *Pesach*, c'est-à-dire, *passage*, pour rendre graces à Dieu de ce qu'il les avoit délivrés de la servitude d'Égypte, & protégés miraculeusement dans le passage de la mer Rouge. On commençoit à la célébrer à la fin du 14[e] jour de la lune du mois de Nisan, qui répond à celle de notre mois de Mars, en laquelle on immoloit l'agneau paschal, & elle duroit sept jours, pendant lesquels les Juifs ne mangeoient que des azymes; le septième étoit une Fête solemnelle comme le premier.

La deuxième étoit la *Pentecôte*, qu'ils célébroient 50 jours après celle de Pâque, en mémoire de la loi qui fut donnée à Moïse, 50 jours après la sortie d'Égypte.

La troisième, appellee *la Fête des Trompettes*, étoit une des néoménies, & tomboit au premier jour de *Tisri*, qui étoit le septième mois de l'année Ecclésiastique, & le premier de l'année civile. Ils y sonnoient du cor, ou de certaines trompettes faites de cornes de bêtes, en mémoire, à ce que quelques-uns disent, de la délivrance d'Isaac, lorsqu'il étoit près d'être immolé par son pere Abraham, ou pour célébrer le jour auquel Dieu avoit donné sa loi aux Israëlites au milieu des tonnerres & des trompettes.

La quatrième Fête appellée de la *Propitiation*, arrivoit au 10 du même mois de *Tisri*, parce que ce fut ce même jour que

Moïse leur avoit annoncé que Dieu leur avoit remis la peine qu'ils avoient méritée, par l'adoration du Veau d'or. Le grand-Prêtre faisoit alors une cérémonie connue sous le nom d'expiation.

La cinquième s'appelloit la Fête des Tabernacles, en Grec Σκηνοπηγία, & se commençoit au quinzième du même mois. Ils demeuroient alors sous des tentes pendant sept jours, pour se souvenir des 40 années qu'ils avoient passées de cette manière dans le désert, sous la conduite de Moïse. Ils appelloient le *grand Sabbath* celui qui se rencontroit dans le septième jour de cette Fête; ainsi que les deux autres jours de Sabbath, d'après les deux Fêtes de Pâque & de la Pentecôte.

Les Juifs avoient encore au 24 du mois *Casleu*, la Fête de la Dédicace du temple, instituée par Judas Maccabée, quand il purifia le temple profané par Antiochus.

Ils célébroient aussi la Fête du *Phurim*, le 14 & le 15 du mois *Adar*, en mémoire de l'avantage que leurs ancêtres avoient remporté sur Aman, qui avoit voulu détruire toute la nation Juive. Ils allumoient la nuit des lampes dans leurs Synagogues, où l'on lisoit tout le livre d'Esther; & autant de fois qu'ils entendoient le nom d'Aman, ils faisoient un grand bruit & frappoient des pieds. Ils passoient ces jours-là dans la bonne chere, & dans une réjouissance publique. Les Juifs modernes font encore quelques autres Fêtes marquées dans leur calendrier.

Il faut ajoûter deux observations générales sur toutes les Fêtes des Juifs; la première, qu'elles commençoient toutes à six heures du soir & finissoient au soir suivant à pareille heure; la seconde, qu'ils s'abstenoient de toutes œuvres serviles en ces jours, & qu'ils poussoient même cette abstinence à l'égard du Sabbath jusqu'à la superstition, en demeurant dans le repos & dans l'inaction, même pour les choses nécessaires à la vie.

Dieu avoit établi des Fêtes parmi les Juifs pour plusieurs raisons. 1.° Pour perpétuer la mémoire des grands évènemens & des merveilles qu'il avoit faites en faveur de son peuple; par exemple, le Sabbath rappelloit la création du monde; la Pâque, la sortie d'Égypte; la Pentecôte, la loi donnée à Sinaï, &c. 2.° Pour attacher le peuple à sa religion par la vue des cérémonies, & par la majesté du service Divin. 3.° Pour lui procurer certains plaisirs & certains repos permis, car les Fêtes étoient accompagnées de réjouissances, de repas de charité, de divertissemens honnêtes. 4.° Pour leur donner des instructions, car dans les assemblées de religion on lisoit & on expliquoit la loi de Dieu. 5.° Pour renouveller les connoissances, les

liaisons, l'amitié des tribus & des familles entre elles, lorsque des différentes villes du païs elles venoient & se rencontroient trois fois l'année dans la ville Sainte.

FÊTES DES PAYENS. (*a*) Les jours de l'année parmi les Payens étoient partagés en *Festi*, *profesti* & *intercisi*; les premiers étoient consacrés aux Dieux, les seconds étoient accordés aux hommes pour vaquer à leurs propres affaires, & les derniers étoient partagés entre les Dieux & les hommes.

Les jours de Fête, *dies Festi*, étoient encore divisés, suivant Macrobe, en sacrifices, *epulæ*, ou banquets, *ludi* ou jeux, & *feriæ*, féries. *Dies profesti* étoient partagés en *fasti*, *comitiales*, *comperendini*, *stati & præliares*.

Les jours de Fêtes, on ne rendoit point la justice; le négoce & le travail des mains cessoient, & le peuple les passoit dans la réjouissance. On offroit des sacrifices, on faisoit des festins, on célébroit des jeux. De ces deux jours de Fêtes, il y en avoit de réglés appellés *Stativi* ou *Annales*, & d'autres qui étoient ordonnés par les Magistrats. Les premières Fêtes, chez les Grecs, étoient ces assemblées solemnelles, où l'on représentoit des jeux; il y en avoit de générales de toute la Grece, comme les jeux Olympiques, les Pythiens, les Isthmiens & les Néméens. Les Latins, à l'imitation des Grecs, donnoient des jeux & des spectacles les jours de Fêtes. Les uns s'appelloient Circéens, *Circenses*, qui se représentoient dans le Cirque; les autres se représentoient sur le théatre, & s'appelloient *Ludi Scenici*. Pour venir aux Fêtes réglées des Grecs & des Romains, il y en avoit de fixes qui revenoient chaque mois, comme les Néoménies, ou les jours de la nouvelle lune chez les Grecs; & les calendes, ou le premier jour du mois chez les Latins; les nones, qui se célébroient le 5 ou le 7 du mois, & les ides le 13 ou le 15. Ces Fêtes étoient consacrées à Jupiter ou à Junon.

Outre ces Fêtes fixes dont on sçait les jours, & qui revenoient tous les ans, ou après un certain nombre d'années, il y en avoit d'autres, tant chez les Grecs que chez les Latins, & les autres peuples, dont on ignore les jours fixes, ou qui n'en avoient point, comme les jeux *Agrionniens*, célébrés à Athènes, en l'honneur de Bacchus; les *Athénéens* en l'honneur de Minerve, célébrés par les peuples qui habitoient près du marais Tritonide; les *Haléens*, en l'honneur de la même déesse, célébrés par les Tégéates; les *Alectoriens*, célé-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 516. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 345, 346, Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 61. *& suiv.*

brés à Athènes & à Pergame, en mémoire de ce que Thémistocle, partant pour aller faire la guerre aux Perses, se servit de deux coqs, qui se battoient, pour animer ses soldats ; ceux d'*Aletes*, que les Athéniens faisoient en l'honneur d'Érigone, fille d'Icare ; les *Aliens*, chez les peuples de Rhodes, pour appaiser les tempêtes maritimes ; les *Aloëens*, en l'honneur de Cérès à Athènes ; chez les Tégéates, les *Aloties*, en mémoire des prisonniers Lacédémoniens, que les Tégéates avoient faits ; les *Amarises*, à Athènes, en l'honneur de Diane ; les *Anacies*, dans la même ville, en l'honneur de Bacchus ; les *Anthesphories*, en l'honneur de Proserpine ; la Fête d'*Antinoüs*, établie à Mantinée, par l'empereur Adrien ; la Fête d'*Apollon*, chez les Sicyoniens, & parmi d'autres peuples ; celle d'*Aratus*, qui avoit délivré les Athéniens de la tyrannie des Macédoniens, à Athènes ; la Fête des *Areïens*, en l'honneur de Mars, chez les Scythes ; des Fêtes particulières, *de Diane*, sous différens noms, en plusieurs villes de la Grece ; la Fête des *Aphrodisies*, en l'honneur de Vénus, chez les Athéniens ; chez ces mêmes peuples la Fête de *Bacchus*, en liberté, & celle *Borée*.

Il y avoit à Lacédémone, & dans d'autres villes de Grece, la Fête *du Ris* ; les *Géresties*, dans l'Eubée, en l'honneur de Neptune ; les *Nudipédales*, à Lacédémone, Fête dans laquelle on dansoit nus pieds, en l'honneur des Dieux ; deux Fêtes *des Dedales*, qui se faisoient à Platée ; la Fête *de Dolide*, à Argos ; les *combats Déliens*, à Délos ; les Fêtes de Cérès, à Pallene, à Messene, & en plusieurs autres villes de Grece ; la Fête *de la Flagellation*, à Lacédémone ; la Fête *de Lucine*, chez les Éléens ; des Fêtes *de la Liberté*, en plusieurs villes de la Grece ; les jeux *Épidauriens*, en l'honneur d'Esculape, à Athènes ; les Éphestries, à Thebes, en mémoire de Tyrésias ; la Fête *de Junon*, dans plusieurs villes de la Grece, & particulièrement à Samos ; celle d'*Hercule*, à Thebes, & dans les autres villes de Béotie ; trois Fêtes que l'on célébroit à Delphes ; sçavoir, *le Septerion*, *l'Héroïde*, & la *Charille* ; la Fête de *Vulcain*, à Athènes, & dans les autres villes de la Grece ; la *Théoxénie*, en l'honneur de tous les Dieux, à Delphes, & à Pallene ; la *Théophanie*, en l'honneur d'Apollon, à Delphes ; les *Thyies*, en l'honneur de Bacchus, chez les Éléens ; les *Thomiens*, en l'honneur de Jupiter, chez les Messéniens ; la Fête d'*Ino*, chez les Épidauriens ; celle d'*Iolaüs*, à Thebes ; la *solemnité d'Isis*, en Égypte ; la Fête *des Dieux Cabires*, à Thebes ; les *Cossotomes*, chez les Phliasiens ; celle des *Couronnes*, chez les Rhodiens ; les *Cotiles*, chez les Corinthiens & chez les Siciliens ; les *Lagéno-*

phories, instituées par Prolémée, en l'honneur de Bacchus ; les *Laphries*, en l'honneur de Diane, à Patras & chez les Calidoniens ; les *couches d'Isis*, chez les Égyptiens ; la *Magophonie*, ou le jour que les Mages furent tués en Perse ; les *Monophagies*, en l'honneur de Neptune, chez les Éginetes ; les *Orgies*, en l'honneur de Cybele, ou de la mere des Dieux ; la Fête *Mitres*, ou du *Soleil*, chez les Perses & chez les Tarentins ; les *Oinistéries*, en l'honneur d'Hercule ; les *Oleries*, en l'honneur de Minerve, à Olere, ville de Crete ; les *Pannonies*, que tous les Ioniens célébroient proche du promontoire de Mycale ; la Fête *de Pan*, chez les Athéniens ; les *Pélories*, à l'honneur de Jupiter, en Thessalie ; la Fête *de Pyrse*, chez les Argiens, en mémoire du signal que Lyncée donna avec un flambeau à Hypermnestre, qu'il étoit en lieu de sûreté ; les *Prométhées*, à Athènes, dans lesquelles on honoroit Prométhée avec des flambeaux ardens ; les *Saronies*, chez les Trœzéniens, en l'honneur de Diane ; la *sépulture d'Apis*, chez les Égyptiens ; la Fête *des Nourrices*, chez les Lacédémoniens ; la Fête *des Hyacinthes*, chez les Lacédémoniens, en mémoire de la perte d'Hyacinthus ; l'*Hydrophorie*, à Athènes, en mémoire du Déluge ; les *Hystéries*, à Argos, en l'honneur de Vénus ; les *Phéréphatties*, en l'honneur de Proserpine, chez les Cyzicéniens ; les *Charies*, à Delphes, en l'honneur d'une fille nommée Charille ; & quantité d'autres.

Chez les Romains, il y avoit des jeux, ou Fêtes séculaires, qui revenoient tous les cent ans, sur lesquelles on peut voir l'article des jeux Séculaires ; *les Fêtes Latines* qui n'avoient pas de jour fixe ; la Fête des Prêtres, dans laquelle on faisoit de grands festins, qui se célébroient deux fois l'an ; la *Fête des neuf jours*, dont on indiquoit la solemnité pour expier quelques prodiges. On peut joindre à ces Fêtes divers jeux que l'on représentoit à des tems réglés, ou dans certaines occasions, comme *les Troyens*, dont on fait remonter l'origine jusqu'à Ascanius, fils d'Énée ; les *Capitoliens*, en mémoire de ce que Jupiter avoit fait connoître au Sénat assemblé dans le Capitole, par un présage, qu'il ne falloit pas que le peuple Romain quittât la ville de Rome ; ceux qui se faisoient dans le tems des victoires & des triomphes, ou pour quelque vœu ; les jeux qui se célébroient tous les cinq ans en l'honneur de Jupiter ; & d'autres, qui se célébroient réglément de dix en dix ans, de vingt en vingt ans, ou de trente en trente ans.

Sans entrer ici dans un plus grand détail, il nous suffira de remarquer que quoique ces Fêtes paroissent occuper la plus considérable partie de l'année, il ne faut cependant pas s'ima-

giner que tous les jours fussent employés en solemnités qui empêchassent l'artisan de travailler, ni personne de vaquer à ses affaires; car, de ces Fêtes un très-petit nombre obligeoit généralement tout le monde; la plûpart des autres n'étoient, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que des dévotions particulières, affectées à certaines communautés ou sociétés, tantôt aux prêtres de Jupiter, tantôt à ceux de Mars, un jour aux sacrificateurs de Minerve, un autre aux Vestales; ainsi, le public n'y étoit pas régulièrement obligé. Dans la plûpart, on ne s'abstenoit ni de travailler ni de rendre la justice dans les tribunaux; & Jules Capitolin remarque que l'empereur Antonin régla qu'il y auroit trois cens trente jours dans l'année où l'on pourroit vacquer librement à ses affaires; en sorte qu'il n'en restoit plus que trente-cinq qui fussent universellement fêtés.

FETES DES CHRÉTIENS. Comme les Chrétiens, outre le culte intérieur & spirituel du vrai Dieu, ont encore un culte extérieur, ils ont aussi des Fêtes, dont quelques-unes ont été de tout tems pratiquées dans l'Église, & les autres ont été établies dans la suite.

Tous les premiers jours des semaines, auxquels ils ont donné le nom de jours dominicaux, vulgairement *Dimanches*, ont été, dès le tems des Apôtres, des jours de solemnités pour eux. Dans ces jours, ils s'assembloient pour prier ensemble, pour célébrer l'Eucharistie, & pour honorer Dieu d'une manière particulière. C'est une tradition constante, qu'ils ont choisi ce jour, à cause que c'étoit celui de la résurrection de J. C. Quelques-uns des premiers Chrétiens observoient aussi le Sabbath; mais, cet usage ne dura pas long-tems.

La Fête de Pâque a été de tout tems la plus solemnelle, parmi les Chrétiens. Elle se faisoit en l'honneur de la résurrection de J. C. Quelques-uns la célébroient le 14 de la lune de mars; les autres la remettoient au Dimanche suivant.

La Pentecôte est encore une Fête solemnelle pour les Chrétiens, en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les les Apôtres.

Enfin, l'Ascension n'est guère moins ancienne; & Saint Augustin de son tems la met au nombre des quatre plus anciennes Fêtes de l'Église, fondées sur une tradition apostolique. Ces quatre Fêtes sont, selon lui, la *Passion*, la *Résurrection*, l'*Ascension* & la *Pentecôte*.

Outre ces quatre Fêtes de Jesus-Christ, les premiers Chrétiens célébroient les jours dans lesquels ils faisoient mémoire des Martyrs; mais, ces Fêtes étoient d'abord particulières à certaines Églises. On a depuis étendu cet usage à tous ceux dont la mémoire devoit être en vénératiou à cause

de leur sainteté éminente. Sans nous arrêter à ces Fêtes particulières des Saints, nous remarquerons seulement ici l'institution des principales Fêtes, que l'Église célebre à présent pendant l'année.

Le premier jour de l'an, on fait la fête de la *Circoncision* de Notre Seigneur. On ne regardoit autrefois ce jour, que comme l'octave de la Nativité. Ce ne peut être que vers le septième siècle, qu'il a été dédié particulièrement à la Circoncision de J. C.

Le 6 du mois de Janvier, est la Fête de l'*Epiphanie*, que l'on appelle vulgairement *les Rois*. Les Grecs faisoient autrefois en ce jour la Fête de la Nativité de Notre Seigneur. A présent on y a uni la mémoire de trois mystères, l'adoration des Mages, le Baptême de J. C. & son premier Miracle.

Le second jour de Février, on célebre la *Présentation de Jesus-Christ au Temple, & la Purification de la Vierge*, que l'on appelle vulgairement la *Chandeleur*, parce qu'à présent on y allume des cierges. Cette Fête appellée *Hypapante*, Ὑπαπαντὴ, parmi les Grecs, n'a été établie que vers le sixième siècle.

La Fête des *Cendres*, qui se fait au commencement du Carême, & l'usage même de donner des cendres à tous les fidèles dans ce jour, ne sont guère plus anciens que l'onzième siècle.

On célebre présentement au 25 Mars l'*Annonciation de l'Ange Gabriel à la Vierge, & la Conception de Jesus-Christ*. On ne voit point que cette Fête fût instituée dans les cinq premiers siècles de l'Église. Elle a été établie dans le sixième, & reçue depuis d'un consentement unanime de presque toutes les nations Chrétiennes.

En quelques Églises, non seulement le Dimanche de Pâque & celui de la Pentecôte étoient fêtés, mais aussi les semaines qui les suivent, & on fête encore les deux féries suivantes.

La Fête de la Trinité, qui se célebre le premier Dimanche d'après la Pentecôte, a commencé à être célébrée dans quelques Églises d'Allemagne & d'Italie dès le dixième ou onzième siècle; mais, ce n'est qu'au quatorzième que l'Église Romaine l'a reçut, sous le Pontificat de Jean XXII; & ce n'est que dans le quinzième siècle qu'elle fut établie par-tout.

La Fête du *Saint Sacrement*, a été instituée par Urbain IV en 1264, & confirmée par Clément V, dans le Concile de Vienne, en 1311.

Les Grecs & les Latins font plusieurs Fêtes de la Vierge. Voici les principales.

La Fête de la *Visitation*, au 2 Juillet, non seulement en mémoire de la visite qu'elle rendit à Sainte Élizabeth, mais aussi pour honorer la santification de Saint Jean. Elle fut premièrement établie dans l'Église

Romaine par Urbain VI, en 1389, & ensuite confirmée par le Concile de Basle en 1441.

L'*Assomption*, ou, comme portent les anciens Martyrologes, la déposition, ou le sommeil de la Vierge, c'est-à-dire, sa mort & son entrée dans le Ciel, au 15 d'Août. Cette Fête fut établie vers le sixième siècle, chez les Grecs & les Latins. Plusieurs Églises Latines la faisoient au commencement, le 18 de Janvier; les Grecs & l'Église Romaine le 15 d'Août. Les autres Églises se sont depuis conformées en cela au rit Romain.

La Fête de la *Nativité de la Vierge*, se fait dans l'Église Latine au 8 Septembre. Elle a commencé à s'établir dans le neuvième siècle. Les Grecs orientaux l'ont prise des Latins.

La Fête de la *Conception de la Vierge*, n'a commencé que dans le treizième siècle, & la solemnité n'en a été ordonnée, que dans le Concile de Basle, en 1439, & par Sixte IV en 1476 & 1483.

La Fête de la *Nativité de Notre-Seigneur*, vulgairement appellee *Noël*, se célebre le 25 Décembre. Elle est certainement la plus ancienne après les quatre premières. Saint Augustin ne la met pas néanmoins au rang de celles qui sont de tradition apostolique. Les Grecs, comme nous l'avons remarqué, la célébroient dès les troisième & quatrième siècles, au 6 de Janvier; mais, l'Église Latine l'a toujours faite au 25 de Décembre; & dans le cinquième siècle, les Grecs se conformerent à l'usage des Latins.

La Fête du *Massacre des Innocens* étoit établie dans quelques Églises dès le cinquième siècle; mais, elle n'a été généralement observée dans l'Église Latine, que vers le neuvième siècle. Les Latins la font le 28 Décembre; les Grecs le 29, & les Syriens le 27.

Outre les Fêtes particulières des Saints, l'Église Latine fait à présent une Fête générale de tous les Saints, qui a été établie long-tems après que Boniface IV, fit, vers l'an 610, convertir le Panthéon en une Église dédiée à Dieu sous l'invocation de la Vierge & de tous les Martyrs. En 731, Grégoire III dédia aussi une chapelle à Rome à tous les Saints. Ce n'est que depuis ce tems-là que Grégoire IV prescrivit, vers l'an 840, cette Fête, & l'assigna au premier Novembre.

La *Commémoration de tous les Fideles Trépassés*, que l'on fait au second jour de Novembre, a ete d'abord établie par Odilon, abbé de Cluni, dans son ordre, & depuis reçue par plusieurs Églises, dans le treizième siècle.

On fait la Fête des *Saints Anges*, au 29 Septembre. Quoique le culte des Anges soit très-ancien dans l'Église, & qu'on les ait honorés en différens endroits, l'institution de la Fête générale de tous les An-

ges, n'est pas à beaucoup près si ancienne; mais, elle est devenue générale parmi les Grecs & les Orientaux, & a été reçue par les Latins.

Dans les Fêtes des Saints Martyrs, l'Église célebre ordinairement le jour de leur mort, à qui elle donne le nom de *Natalitia;* non, comme quelques-uns croient, qu'elle considere ce jour comme celui de leur naissance à la vie éternelle; mais, parce que c'est un terme général, qui signifie les jours de Fêtes. L'Église ne solemnise que la naissance de Jesus-Christ, de la Vierge & de Saint Jean. Entre les Fêtes des Saints, celles des douze Apôtres sont les plus solemnelles. L'Église fait aussi des Fêtes en mémoire de quelques circonstances de la vie des Martyrs & des Saints, comme les Fêtes de *Saint Pierre aux Liens*, de la *Chaire de Saint Pierre*, ou en mémoire de l'invention & de la translation de leurs Reliques; comme aussi de la Croix & des autres instrumens de la Passion de Notre-Seigneur.

Les Fêtes des Chrétiens sont principalement établies pour adorer Dieu d'une manière particulière, en vaquant en ce jour à la priere, & aux autres devoirs de religion. Comme les affaires & le travail manuel en détournent, l'on a joint aux principales Fêtes la cessation de ces choses. L'empereur Constantin l'ordonna à l'égard du Dimanche, par une loi générale pour tout l'empire; & les Princes Chrétiens ont depuis maintenu cet usage dans leurs loix. Toutes les Fêtes ne sont point néanmoins chomées, & la pratique est sur cela différente en différentes Églises. Dans les rubriques, on distingue les Fêtes en Fêtes annuelles, solemnelles-majeures, solemnelles-mineures, doubles, semi-doubles & simples.

FÉTRIES [les Déesses], *Deæ Fetriæ*. (*a*) C'étoient des Déesses adorées chez les Romains. Macrobe nomme Sémonie parmi les Déesses Fétries. En général, ces Déesses ne sont guère connues.

FEU, *Ignis*, πῦρ. (*b*) a été adoré des Payens comme une divinité.

Il n'est pas surprenant que des hommes qui ne consultoient que les effets qui s'operent dans la nature, aient adoré le Soleil comme le créateur & le maître de l'Univers. Le culte du Feu suivit de près celui qu'on rendit au Soleil. Vive image de cet astre lumineux & le plus pur des élémens, il s'attira des espèces d'adorations de tous les peuples du monde, & devint pour eux un grand objet de res-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 332.

(*b*) Virg. Æneid. L. II. v. 293. & *seq.* L. VII. v. 13. Levit. c. 6. v. 12, 13. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 301. T. III. p. 155. & *suiv.* T. IV. pag. 429. & *suiv.* Tom. V. pag. 378. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 45, 46. Tom. III. pag. 263. & *suiv.* T. IV. p. 164. & *suiv.*

pect, ou pour mieux dire, un instrument de terreur. L'Écriture nous enseigne que Dieu s'en est servi de ces deux manières. Tantôt le Seigneur se compare à un *Feu ardent* pour désigner sa sainteté, tantôt il se rend visible sous l'apparence d'un buisson enflammé, ou formidable par des menaces d'un Feu dévorant, & par des pluies de souffre; quelquefois avant que de parler aux Juifs, il saisit leur attention par des éclairs ; & d'autres fois marchant, pour ainsi dire, avec son peuple, il se fait précéder d'une colomne de Feu.

La chronique d'Alexandrie assure que Nemrod, le premier roi des Assyriens, ordonna le culte & la religion du Feu. Comme la ville d'Ur étoit célebre dans la province de Babylone, & qu'Ur en Hébreu signifie le *Feu*, on a cru que c'étoit dans cette ville, que ce culte du Feu fut premièrement institué. Eupoleme dit qu'on croyoit que c'étoit la même ville que *Camarina*, qui prenoit son nom du terme Hébraïque *Camar*, qui signifie *brûler*, *être en Feu*; & les Prêtres s'appelloient aussi *Camarim*. Les Hébreux même feignirent, selon Saint Jérôme, que ces termes de l'Écriture, qu'*Abraham sortit d'Ur des Chaldéens*, signifioient qu'il sortit miraculeusement du Feu, où les Chaldéens l'avoient jetté, parce qu'il refusoit de l'adorer. Lucain dit que les Chaldéens adoroient le Feu. Hérodote dit la même chose des Perses; il ajoûte que c'est pour cela qu'ils ne brûloient pas les corps morts, pour ne pas nourrir leur Dieu d'un cadavre.

Les rois d'Asie, au rapport du même Hérodote, faisoient toujours porter du Feu devant eux. Ammien Marcellin parlant de cette coûtume, la tire d'une tradition qu'avoient ces Rois, que le Feu qu'ils conservoient pour cet usage, étoit descendu du Ciel. Quinte-Curce ajoûte que ce Feu sacré & éternel étoit aussi porté dans la marche de leurs armées, à la tête des troupes, sur de petits autels d'argent, au milieu des Mages qui chantoient les cantiques de leur païs.

Ainsi, la vénération pour le Feu se répandit chez toutes les nations, qui toutes l'envisagerent comme une chose sacrée, parce que le même esprit de la nature règnoit dans leurs rites & leur culte extérieur. On ne voyoit alors aucun sacrifice, aucune cérémonie religieuse où il n'entrât du Feu ; & celui qui servoit à parer les autels & à consumer les victimes, étoit sur-tout regardé avec le plus grand respect. C'est par cette raison que l'on gardoit du Feu perpétuellement allumé dans les temples des Perses, des Chaldéens, des Grecs, des Romains & des Égyptiens. Moïse, établi de Dieu le conducteur des Hébreux, en fit de la part du Seigneur une loi pour ce peuple. » Le Feu, dit-il, brû-

» lera

» lera sans cesse sur l'autel, &
» le Prêtre aura soin de l'en-
» tretenir, en y mettant le ma-
» tin de chaque jour, du bois,
» sur lequel ayant posé l'holo-
» causte, il fera brûler par-
» dessus la graisse des hosties
» pacifiques, & c'est-là le Feu
» qui brûlera toujours sans
» qu'on le puisse éteindre. «

Il semble toutefois que le lieu du monde où l'on révéra davantage cet élément, étoit la Perse; on y trouvoit par-tout des enclos fermés de murailles & sans toits, où l'on faisoit assidument du Feu, & où le peuple dévot venoit à certaines heures pour prier. Les grands Seigneurs se ruinoient à y jetter des essences précieuses & des fleurs odoriférantes; privilege qu'ils regardoient comme un des plus beaux droits de la noblesse. Ces enclos ou ces temples découverts, ont été connus des Grecs sous le nom de πυραθεῖα, & ce sont les plus anciens monumens qui nous restent de l'idolâtrie du Feu. Strabon, qui avoit eu la curiosité de les examiner, raconte qu'il y avoit un autel au milieu de ces sortes de temples, avec beaucoup de cendres, sur lesquelles les Mages entretenoient un Feu perpétuel.

Quand les rois de Perse étoient à l'agonie, on éteignoit le Feu dans les villes principales du Royaume; & pour le rallumer, il falloit que son successeur fût couronné. Ces peuples s'imaginoient que le Feu avoit été apporté du ciel, & mis sur l'autel du premier temple que Zoroaste avoit fait bâtir dans la ville de Xis en Médie. Il étoit défendu d'y jetter rien de gras ni d'impur; on n'osoit pas même le regarder fixement. Enfin, pour en imposer davantage, les Prêtres entretenoient ce Feu secrétement, & faisoient accroire au peuple qu'il étoit inaltérable, & se nourrissoit de lui-même.

Cette folie du culte du Feu passa chez les Grecs; un Feu sacré brûloit dans le temple d'Apollon à Athènes, & dans celui de Delphes, où des veuves chargées de ce soin, devoient avoir une attention vigilante pour que le brasier fût toujours ardent. Un Feu semblable brûloit dans le temple de Cérès à Mantinée, ville du Péloponnèse. Sélénus commit un nombre de filles à la garde du *Feu sacré*, & du simulacre de Pallas, dans le temple de Minerve. Plutarque parle d'une lampe qui brûloit continuellement dans le temple de Jupiter Hammon, λύχνον ἄσβεστον, & l'on y mettoit de l'huile en cachette une seule fois l'année.

Toutes les villes de Grece avoient leurs Prytanées; mais, celui d'Athènes fut le plus célebre de tous. L'étymologie de ce nom la plus vraisemble, est πυρὸς ταμεῖον, le lieu où l'on conserve le Feu. Ils étoient consacrés à Vesta, & ce Feu étoit celui des lampes, qu'on

ne laissoit jamais éteindre. Pline marque la coûtume des Anciens d'orner leurs temples avec des lampes qu'on y suspendoit. Athénée rapporte que Denys le jeune, tyran de Sicile, consacra dans le Prytanée de Tarente, un chandelier λυχνεῖον, qui avoit autant de lampes, qu'il y a de jours dans l'année. La dépense & le soin consistoient à fournir de l'huile à toutes ces lampes, & l'on y en fournissoit si abondamment, que pour marquer la perpétuité constante d'une chose, on disoit communément que c'étoit comme la lampe des Prytanées, τὸ λυχνεῖον ἐν πρυτανείῳ, ce qui semble prouver que ces Feux perpétuels & ces lampes étoient originairement des imitations de ce qui se pratiquoit au temple de Jérusalem, ou au premier tabernacle, que Moïse dressa, par les ordres de Dieu. Les Sçavans conviennent qu'avant l'usage de l'huile dans les lampes, on brûloit du bois pendant la nuit, comme Virgile l'a remarqué:

Urit adoratam nocturna in lumina cedrum.

Mais, dans l'antiquité payenne, nul Feu sacré n'est plus célebre que le Feu de Vesta, la divinité du Feu, ou le Feu même. Son culte consistoit à veiller à la conservation du Feu qui lui étoit consacré, & à prendre bien garde qu'il ne s'éteignît; ce qui faisoit le principal devoir des Vestales, c'est-à-dire, des Prêtresses Vierges attachées au service de la Déesse. Quelques-uns prétendent que la coûtume de garder ce Feu perpétuel à Rome, étoit venue de Troye, où il étoit dans la même vénération. Virgile en a souvent fait mention. Voici comment il fait parler les manes d'Hector à Énée, pour l'exhorter à se retirer des ruines de Troye, & à emporter avec lui les Dieux Pénates & le Feu sacré:

Sacra suosque tibi commendat Troja Penates,

Hos cape fatorum comites......

Sic ait, & manibus vittas, Vestamque potentem,

Æternumque Adytis effert penetralibus Ignem.

L'extinction du Feu sacré de Vesta, dont la durée passoit pour le type de la grandeur de l'Empire, étoit regardée conséquemment comme un présage des plus funestes; & la négligence des Vestales à cet égard, étoit punie du fouet. D'éclatans & de malheureux évènemens, que la fortune avoit placés à peu près dans les tems où le Feu sacré s'étoit éteint, avoient fait naître une superstition qui s'étendit jusque sur les gens les plus sensés. Le Feu sacré s'éteignit dans la conjoncture de la guerre de Mithridate; Rome vit encore consumer le Feu, & l'autel de Vesta, pendant ses troubles intestins. C'est à cette occasion que Plutarque remarque que la lampe sacrée finit à

Athènes durant la tyrannie d'Aristion, & qu'on éprouva la même chose à Delphes, peu de tems après l'incendie du temple d'Apollon. L'évènement néanmoins ne justifia pas toujours la foiblesse d'esprit & le scrupule des Romains.

Dans la seconde guerre Punique, parmi tous les prodiges vus à Rome ou rapportés du dehors, selon Tite-Live, la consternation ne fut jamais plus grande que lorsqu'on apprit que le Feu sacré venoit de s'éteindre au temple de Vesta. Ni, selon cet Historien, les épis devenus sanglans entre les mains des moissonneurs, ni deux soleils apperçus à la fois dans la ville d'Albe, ni la foudre tombée sur plusieurs temples des Dieux, ne firent point sur le peuple la même impression qu'un accident arrivé de nuit par une pure négligence humaine. On en fit une punition exemplaire ; le Pontife n'eut d'égard qu'à la loi *Cæsa flagro est Vestalis ;* toutes les affaires cesserent, tant publiques que particulières ; on alla en procession au temple de Vesta, & on expia le crime de la Vestale par l'immolation des grandes victimes. L'appréhension du peuple Romain portoit cependant à faux dans cette occasion, & cet accident, qui avoit mis tout Rome en mouvement, fut précédé du triomphe de Marcus Livius & de Claudius Néron, & suivi des grands avantages par lesquels Scipion finit la guerre d'Espagne contre les Carthaginois.

Quoi qu'il en soit, quand le Feu sacré venoit à s'éteindre par malheur, on ne songeoit qu'à le rallumer le plutôt possible ; mais, comment s'y prenoit-on ? Car, il ne falloit pas user pour cela d'un Feu matériel, comme si ce Feu nouveau ne pouvoit être qu'un présent du ciel. Du moins, selon Plutarque, il n'étoit permis de le tirer que des rayons même du soleil. A l'aide d'un vase d'airain, les rayons venant à se réunir, la matière seche & aride sur laquelle tomboit ces rayons, s'allumoit aussi-tôt ; ce vase d'airain étoit, comme l'on voit, une espèce de miroir ardent.

On sçait que Festus n'est point d'accord avec Plutarque sur ce sujet ; car, il assure que pour rallumer le Feu sacré, on prenoit une table de bois qu'on perçoit avec un vilebrequin, jusqu'à ce que l'attrition produisît du Feu qu'une Vestale recevoit dans un crible d'airain, & portoit en hâte au temple de Vesta, bâti par Numa Pompilius, & alors elle jettoit ce Feu dans des réchauds ou vaisseaux de terre, qui étoient placés sur l'autel de la Déesse.

Juste-Lipse adopte ce dernier sentiment de Festus, & soutient que le passage de Plutarque cité ci-dessus, se doit entendre des Grecs, & non des Romains, d'autant mieux que les vases creux dont il parle, & qui n'é-

toient autre chose que les miroirs paraboliques, ont été inventés par Archimede, lequel est posterieur à Numa Pompilius de plus de 500 ans.

Cependant, outre qu'on ne peut guère appliquer les paroles de Plutarque à la coûtume des Grecs, sans leur faire une grande violence, il seroit aisé de concilier Festus & Plutarque, en ayant égard aux divers tems de la République. Nous croirions donc que depuis Numa Pompilius jusqu'à Archimede, les Romains ignorant l'usage des miroirs ardens, ont pu se servir de l'invention de produire du Feu, qui est décrite par Festus; mais, depuis qu'Archimede eut fait des épreuves merveilleuses avec ses miroirs, & sur-tout depuis qu'il en eut écrit un livre exprès, comme Pappus le rapporte, cette invention fut connue de tout le monde, & pour lors les Romains s'en servirent sans doute comme d'un moyen plus noble & plus facile que tout autre pour rallumer le feu sacré.

FEU SACRÉ. *Voyez* l'article précédent.

FEU, *Ignis*, Πῦρ, (a) terme qui se rencontre fréquemment dans l'Écriture.

Dieu a souvent apparu dans le Feu, & environné de Feu; comme lorsqu'il se fit voir dans le buisson ardent, & qu'il descendit sur le mont Sinaï, au milieu des flammes, des tonnerres & des éclairs.

Le Feu est un symbole de la divinité. *Votre Dieu est un Feu brûlant*, dit Moïse. Il se fait voir à ses Prophetes Isaïe, Ézéchiel & à Saint Jean, au milieu du Feu. Le Psalmiste nous décrit le chariot de Dieu tout enflammé. Dieu nous menace de venir au milieu du Feu, à son second avenement. Daniël dit qu'il sort de sa face un fleuve de Feu brûlant & rapide. La colère de Dieu est comparée au Feu, & les effets de sa colère, qui sont la guerre, la famine & les autres fléaux, sont désignés sous la même idée. Le Feu est souvent mis pour la foudre, le tonnerre, le Feu du ciel.

Les Anges mêmes, comme Ministres du Seigneur, sont comparés à un Feu ardent. Le Seigneur, ou son Ange représentant sa majesté, conduit les Israëlites dans leur voyage du désert, sous la forme d'une colomne de Feu, qui les éclaire pendant la nuit. Le Feu du ciel tomba souvent sur des victimes immolées au Seigneur, pour marque de son approbation & de sa présence. On croit que

(a) Genes. c. 4. v. 4. c. 15. v. 17. Exod. c. 13. v. 21. Levit. c. 6. v. 12. c. 9. v. 24. Deuter. c. 4. v. 24. Judic. c. 13. v. 19, 20. Reg. L. III. c. 18. v. 38. Paral. L. II. c. 7. v. 1. Psalm. 17. v. 9, 10. Psalm. 103. v. 4. Ezech. c. 46. v. 23, 24. Maccab. L. II. c. 1. v. 19, 20. c. 2. v. 1. *& seq.* Matth. c. 3. v. 11. c. 25. v. 41. *& seq.* Luc. c. 12. v. 49. Actu. Apost. c. 2. v. 3. Apocal. c. 20. v. 14, 15.

c'est ainsi que Dieu témoigna approuver les sacrifices d'Abel. Lorsqu'Abraham fit alliance avec le Seigneur, un Feu pareil à celui d'une fournaise, passa au milieu des victimes partagées, & les consuma. Le Feu tomba sur les sacrifices, que Moïse offrit à la dédicace du tabernacle; il tomba sur celui de Manué, pere de Samson, sur celui de Salomon, à la dédicace du temple, sur celui d'Élie, au mont Carmel, & enfin sur celui de Néhémie, au retour de la captivité.

On conservoit dans le temple, sur l'autel des holocaustes, un Feu perpétuel, que les Prêtres avoient soin d'entretenir, en y brûlant continuellement du bois. Lorsque Nabuchodonosor prit Jérusalem, le prophete Jérémie prit ce Feu sacré & perpétuel, & accompagné de quelques autres Prêtres, le cacha dans une cîterne, où il n'y avoit point d'eau. Au retour de la captivité, Néhémie ayant envoyé les petits-fils des Prêtres qui avoient caché ce Feu, pour le chercher; au lieu de Feu, ils lui apporterent de l'eau boueuse; & l'ayant répandue sur l'autel, il en sortit incontinent un Feu très-clair, qui consuma les victimes qui y étoient.

Outre ce Feu sacré qui s'entretenoit sur le grand-autel des holocaustes, il y avoit dans le temple plusieurs cuisines, pour y cuire la viande destinée à la nourriture des Prêtres, & celle des victimes pacifiques que le peuple offroit, & qu'il mangeoit dans le parvis du temple en la présence du Seigneur. Pour suffire à l'entretien de tous ces Feux, on apportoit au temple une grande quantité de bois; & l'on avoit institué à cet effet une espèce de fête, nommée *Xylophoria*, dans Josephe.

Dans le Nouveau Testament, Jesus-Christ menace les méchans du Feu éternel, qui est préparé au démon & à ses anges. Saint Jean, dans l'Apocalypse, vit un étang de Feu, où la bête & son faux prophete avoient été jettés, & qui étoit le partage des infideles, des abominables, des homicides, &c. Enfin, le Feu est le symbole ordinaire de la vengeance de Dieu sur les méchans. Le Fils de Dieu dit aussi qu'il a apporté le Feu sur la terre, & qu'il ne désire autre chose sinon qu'il soit allumé. Il est venu baptiser par le Saint-Esprit & par le Feu. Pour vérifier cette prédiction, il a envoyé le Saint-Esprit sur ses Disciples en forme de langues ou d'étincelles de Feu.

FEU, terme de littérature. Le Feu, sur-tout en poësie, signifie souvent l'amour, & on l'emploie plus élégamment au pluriel qu'au singulier. Corneille dit souvent un beau Feu, pour un amour vertueux & noble. Un homme a du Feu dans la conversation, cela ne veut pas dire qu'il a des idées brillantes & lumineuses, mais des expressions vives, animées par

les gestes. Le Feu dans les écrits ne suppose pas non plus nécessairement de la lumière & de la beauté, mais de la vivacité, des figures multipliées, des idées pressées. Le Feu n'est un mérite dans le discours & dans les ouvrages, que quand il est bien conduit. On a dit que les Poëtes étoient animés d'un Feu divin, quand ils étoient sublimes. On n'a point de génie sans Feu, mais on peut avoir du Feu sans génie.

FEVE, *Faba*, κύαμος, (*a*) étoit respectée ou regardée comme impure par plusieurs peuples de l'antiquité, & en particulier par les Égyptiens; car, leurs Prêtres s'en abstenoient, selon le témoignage d'Hérodote. Les Romains employoient les Feves dans les funérailles, & autres cérémonies funebres.

Le vulgaire croyoit que ce monde étoit rempli de démons, *lémures*, les uns bons qu'ils appelloient *lares*, les autres mauvais qu'ils nommoient spectres, *larvæ*, *spectra*. Il étoit persuadé de l'apparition de ces derniers; opinion folle dont il n'est pas encore revenu & dont il ne reviendra jamais. Ce fut pour appaiser ces malins génies, qu'on jettoit sur les tombeaux quantité de Feves, qui passoient pour le symbole de la mort. Ces idées ridicules donnerent naissance à la Nécromantie, que l'avidité du gain fit embrasser à plusieurs imposteurs. Ils mirent à profit l'ignorante crédulité du peuple, en s'attribuant le pouvoir d'évoquer les ames, de les interroger, & d'en apprendre l'avenir.

On peut lire dans les fastes d'Ovide, la manière dont ils évoquoient les mauvais esprits, en leur offrant des Feves. N'est-ce point-là l'origine de l'usage qui règne encore en plusieurs païs Catholiques, d'en manger & d'en distribuer le jour de la Commémoration des Morts?

Mais, qu'a voulu dire Pythagore par la célebre ordonnance qu'il fit à ses disciples de s'abstenir des Feves, κυάμων ἀπέχου? Les Anciens eux-mêmes expliquent diversement ce précepte, & par conséquent en ignorent le véritable sens. Quelques-uns l'entendent des Feves au propre, parce que leur nourriture est nuisible à la santé des gens de lettres, qu'elle cause des vents, des obstructions dans les visceres, appesantit la tête, trouble l'esprit, & obscurcit la vue; c'est le sentiment de Cicéron. D'autres, comme Pline le raconte, l'attribuent à ce que les Feves contiennent les ames des morts, & qu'on trouve sur leurs fleurs des lettres lugubres. D'autres prennent le mot de κύαμος énigmatiquement, pour l'impureté & la luxure.

Il y en a qui interprêtent,

(*a*) Pauf. pag. 69, 480. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 342. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 36. *& suiv.* Tom. XII. p. 7.

avec Plutarque, cette défense des charges de la République; car, on sçait que plusieurs peuples de la Grece se servoient de Feves au lieu de petites pierres, pour l'élection de leurs Magistrats. A Athènes, la Feve blanche désignoit la réception, l'absolution, & la noire la rejection, la condamnation. Ainsi, selon Plutarque, Pythagore recommandoit ici figurément à ses disciples, de préférer une vie privée, toujours sûre & tranquille, aux Magistratures pleines de troubles & de dangers.

Enfin, plusieurs Anciens & Modernes cherchent dans la Philosophie de Pythagore, l'explication naturelle de son précepte; & ces derniers semblent approcher le plus près de la vérité. En effet, Pythagore avoit enseigné que la Feve étoit née en même tems que l'homme, & formée de la même corruption; or, comme il trouvoit dans la Feve je ne sçais quelle ressemblance avec les corps animés, il ne doutoit point qu'elle n'eût aussi une ame sujette comme les autres aux vicissitudes de la transmigration, & par conséquent que quelques-uns de ses parens ne fussent devenus Feves; de-là le respect qu'il avoit pour ce légume, & l'interdiction de son usage à tous ses disciples.

Cette opinion de Pythagore que nous venons d'exposer, n'est point un sentiment qu'on lui prête; elle se trouve détaillée dans la vie que Porphyre a faite de ce Philosophe. Aussi Horace, qui long-tems avant Porphyre ne doutoit point que cette idée de transmigration ne fût celle de Pythagore, s'en est moqué plaisamment dans une de ses Satyres. » Quand pourrai-» je, dit-il, dans mes repas » rustiques, en dépit de Pytha-» gore, me régaler d'un plat » de Feves, & manger à dis-» crétion de mes légumes, » nourris de petit-lard? «

Au reste, le Lecteur est maître de consulter sur cette matière Vossius, & quelques Auteurs qui ont développé le systême de Pythagore.

FEUILLE D'OR. (a) M. le Comte de Caylus, dans son Recueil d'Antiquités, présente une Feuille d'Or; & les réflexions qu'il fait à ce sujet, méritent de trouver ici leur place, parce qu'elles nous instruisent de plusieurs particularités importantes, relativement à l'art de la gravure.

» En examinant, dit M. le » Comte de Caylus, les restes » d'une Mumie fort délabrée, » je trouvai cette pièce d'or au » milieu des bandelettes qui cou-» vroient l'estomac. Je la pris » d'abord pour un de ces orne-» mens précieux qui excitent » l'avidité des Arabes & cau-» sent la ruine des Mumies. Je » ne vis qu'une Feuille légère » de la grandeur dont elle est » gravée dans cette planche. » Les côtes ou les fibres mar-

(a) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. II. p. 18. *& suiv.*

» quées en creux d'un côté, » sont en relief de l'autre, & » paroissent formées par un ou- » til dentelé & de la longueur » du trait; tandis que la gran- » de côte du milieu est produi- » te par un outil simple & uni. » Un morceau d'or aussi mince » reçoit aisément toutes les im- » pressions qu'on veut lui don- » ner.

» Flatté de cette découver- » te, je le fus encore plus » après l'avoir communiquée à » M. l'abbé Barthélemy. Il soup- » çonna que cette Feuille pou- » voit être la monnoie dont on » se servoit en Égypte avant » qu'on eût adopté des mon- » noies chargées de figures, & » il appuie cette conjecture sur » les raisons suivantes.

» Deux sortes de monnoies » étrangères, pour ainsi dire, » à l'Égypte, & toutes deux » particulières aux nations qui » l'avoient assujettie, ont eu » cours dans ce païs pendant » l'espace de plusieurs siècles; » celles des rois de Perse, & » celles des Ptolémées. Les » premières n'étoient pas dis- » tinguées de ces dariques que » l'on conserve encore dans » les cabinets. Nous sommes » plus familiarisés avec les se- » condes, parce qu'elles sont » venues en plus grand nom- » bre jusqu'à nous. Mais, nous » ne connoissons pas encore la » monnoie propre aux Égyp- » tiens, celle qu'ils faisoient » frapper dans le tems qu'ils » étoient gouvernés par des » Princes de leur nation. On » ne la trouve décrite nulle » part, & s'il est permis de » s'en faire une idée, ce n'est » qu'en parcourant d'une vue » générale, l'histoire de la gra- » vure des médailles.

» Cet art, né dans la Grece » vers le neuvième ou dixième » siécle, avant Jesus-Christ, ne » s'annonça d'abord que par » des essais uniformes. On se » contentoit d'imprimer sur un » des côtés d'une pièce de mé- » tal, un bouclier, une Feuille » d'arbre, un animal, ou d'au- » tres symboles, toujours desti- » tués de la légende.

» L'autre côté ne présentoit » que des cavités produites par » des pointes ménagées sur un » des coins, & destinées à fixer » la médaille dans le tems qu'on » la frappoit.

» On a rendu compte de ce » procédé dans une dissertation » imprimée dans les Mém. de » l'Académie des Belles Lettres. » D'après les principes qu'on » a eu soin d'y établir, & qu'on » se propose de développer un » jour, il résulte que l'art de » graver les monnoies fut long- » tems renfermé dans les pais » habités par les Grecs; que » les peuples étrangers ne le » connurent que fort tard, ou » ne le perfectionnerent jamais; » enfin que les Grecs eux-mê- » mes ne commencerent de » mettre un double type sur » la monnoie que vers le sep- » tième ou sixième siècle avant » Jesus-Christ, & ne l'adop-

» terent assez généralement que » vers le cinquième siècle avant » la même Ére.

» Faisons à présent l'application de ces remarques. Les » Égyptiens, comme les autres » peuples de la terre, ont dû » pendant long-tems n'avoir » pour monnoie que des pièces » de métal, grossières & sans » types. Ils connurent l'art de » les graver, pendant qu'il étoit » encore dans une espèce d'enfance; & leurs premières » monnoies présenterent sans » doute, comme celles des » Grecs, une *aire* ou champ, » en creux d'un côté, & un » type ou relief de l'autre.

» Si l'on découvroit donc en » Égypte des pièces de métal, » dont le travail grossier eût » quelque rapport avec celui » que nous venons de décrire, » ne seroit-on pas tenté de les » regarder comme des monnoies? Or c'est-là précisément ce qu'offre aux yeux la » Feuille d'or gravée dans cette planche. Je sçais que dans » les Feuilles des arbres', les » côtes ou fibres paroissent en » relief d'un côté, & en creux » de l'autre, & qu'on pourroit » en conclure que la Feuille » d'or n'est qu'une simple imitation de la nature, & non » la suite de cette méchanique » ancienne dont j'ai parlé plus » haut. Mais, je ne prétends » pas que cette Feuille soit » une des premières monnoies » Égyptiennes. Elle peut se » rapporter à un siècle, où l'art » de la gravure avoit fait quelques progrès. Supposons en » effet que les monnoies Égyptiennes offroient d'un côté » un type en relief, & de l'autre le même type en creux. » Supposons encore que ce type étoit quelquefois une » Feuille d'arbre, comme on en » voit sur d'anciennes médailles Grecques; supposons enfin que des raisons particulières avoient obligé de rendre la monnoie aussi légère » que celle de Caulonia, dans la » grande Grece, elle sera devenue alors une simple Feuille » de métal. Un outil simple » aura suffi pour lui donner sa » forme & ses ornemens; & » les Monétaires auront été » conduits à imiter la nature » presque sans s'en appercevoir.

» La réflexion suivante donne un nouveau degré de force » à cette conjecture. C'est » dans une Mumie qu'on a découvert la Feuille d'or. Loin » de recourir à des raisons » mystérieuses pour la regarder » comme un symbole, & pour » en expliquer la nature, ne » se rappelle-t-on pas d'abord » un ancien usage assez généralement adopté dans la Grece? Je parle de cette pièce » de monnoie qu'on enterroit » avec les morts, & qu'on destinoit au Nautonier qui devoit » les passer dans sa barque.

» Puisque tout, jusqu'au nom » de Charon, est d'origine » Égyptienne, dans cette fa-

» ble ; pourquoi les Grecs n'auroient-ils pas tiré de la même source l'usage dont j'ai fait mention ? Dans ce cas, dira-t-on, il faudroit que la Feuille d'or se trouvât sur presque toutes les Mumies. Il est à présumer qu'elle s'y trouve effectivement, mais que les Arabes ont soin de l'enlever. Il vient peu de Mumies entières en Europe. Parmi celles qu'on y voit, il en est peu qu'on ait fouillées avec exactitude ; & quand elles l'ont été, on a dû s'appercevoir de la singularité qui fait l'objet de cet article. M. Baudelot de l'Académie des Belles Lettres, rapporte dans un mémoire manuscrit, qu'il avoit vu chez Girardon une Feuille d'or parfaitement semblable à celle qui est gravée dans cette planche, & qui avoit été trouvée sous la langue d'un corps embaumé, & apporté d'Égypte. Si dans la suite, on prête plus d'attention à l'ouverture des Mumies, les exemples semblables se multiplieront sans doute, & tourneront à l'avantage de l'opinion que je viens de proposer.

» Cette Feuille que j'ai mise dans le cabinet du Roi, où elle doit tenir une place honorable, *est d'or ducat, & du poids de dix-huit grains.* «

FÉVRIER, *Februarius*, (*a*) Φεβρουάριος, est parmi nous, comme tout le monde le sçait, le nom du second mois de l'année, à commencer par Janvier. Il n'a que 28 jours dans les années ordinaires, & 29 dans les bissextiles, à cause d'un jour intercalaire qu'on y ajoûte.

On écrivoit autrefois *Febvrier*, & cette orthographe approchoit davantage du mot Latin *Februarius*, à qui Festus donne les deux origines suivantes.

Februarius, dit-il, *mensis dictus, quòd tum, id est, extremo mense anni, populus Februaretur, id est, lustraretur, ac purgaretur.* Cette étymologie paroît naturelle. Le peuple Romain faisoit des sacrifices pendant les douze derniers jours de l'année, pour se purifier & pour demander aux Dieux le repos des ames de ceux qui étoient décédés; & comme ces sacrifices & ces purifications étoient appellés *Februa*, on nomma le mois où l'on faisoit ces sacrifices & ces purifications *Februarius*. Ovide assure la même chose. Tout ce qui servoit, dit-il, à nous purifier, étoit appellé *Februa* par nos ancêtres ; d'où il conclut, *mensis ab his dictus*.

La seconde étymologie du mot *Févrièr*, peut venir, selon Festus, de ce que ce mois étoit consacré à Junon, que les Romains appelloient *Februata* ou *Februalis* ; c'est pourquoi, ils l'honoroient d'un culte particulier pendant le mois de Février.

Enfin, Ovide nous donne

(*a*) Plut. T. I. p. 72.

une dernière étymologie du mot *Februarius*. Elle peut encore venir, dit-il, de ce que dans ce mois on faisoit des sacrifices sur les tombeaux, & que par le moyen de ces solemnités funébres, l'on purifioit le tems; mais, il faut s'en tenir toujours à la première étymologie de Festus.

Le mois de Février n'étoit point dans le calendrier de Romulus; il fut ajoûté par Numa Pompilius; de-là vient que dans les premiers siècles de Rome, Février étoit le dernier mois de l'année, comme il paroît par le passage de Festus, que nous avons cité. Février précéda Janvier jusqu'au tems où les Décemvirs ordonnerent qu'il deviendroit le second mois de l'année, & suivroit Janvier immédiatement.

Le soleil, durant la plus grande partie de ce mois, parcourt le signe du verseau, & vers la fin il entre au signe des poissons.

FEUX DE CASTOR ET DE POLLUX. (*a*) Voici ce que l'on entendoit par cette expression. Pendant une tempête que les Argonautes essuyerent dans leur voyage, on vit deux Feux voltiger au tour de la tête des Tyndarides, & un moment après l'orage cessa. On regarda depuis ces Feux, qui paroissent souvent sur la mer dans le tems d'orage, comme les Feux de Castor & de Pollux. Lorsqu'on en voyoit deux à la fois, c'étoit une marque de beau tems; lorsqu'il n'en paroissoit qu'un, c'étoit un signe certain d'une prochaine tempête, & alors on invoquoit le secours de ces deux héros. On est encore dans la même opinion sur le présage de ces Feux; & tout ce qu'on a fait en faveur de la Religion, c'est qu'on a changé leurs noms, & qu'on les nomme aujourd'hui, les Feux de St. Elme & St Nicolas.

F I

FIANÇAILLES, *Sponsalia*, (*b*) promesse réciproque de mariage futur, qui se fait en face de l'Église. Mais, en général, ce mot désigne les cérémonies qui se pratiquent solemnellement avant la célébration du mariage, & où les deux personnes qui doivent s'épouser, se promettent mutuellement de se prendre pour mari & pour femme.

Le terme de fiancer, *despondere*, est ancien; il signifioit *promettre*, *engager sa foi*, comme dans le roman de la Rose: *Et promets, & fiance, & jure.* Et dans l'histoire de Bertrand du Guesclin: « Au partir, lui » & ses gens prindrent quatre » chevaliers Anglois, qui fian- » cerent de la main, lesquels » se rendirent tant seulement » à Bertrand. » Enfin, il est

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 129, 130.

(*b*) Genes. c. 24. v. 50. *& seq.* Tobi. c. 7. v. 15. *& seq.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 213. *& suiv.*

dit dans les grandes chroniques de France, que Clotilde ayant recommandé le secret à Aurélien, « il lui jura & fiança, que » james onc ne le sçauroit. » Nous avons conservé ce terme *Fiancé*, d'où nous avons fait *Fiançailles*, pour exprimer l'engagement que l'on contracte avant que d'épouser. Les Latins ont employé les mots, *spondeo*, *sponsalia*, dans le même sens. Plaute s'en est servi plusieurs fois. On lit dans l'Aululaire :

M. *Quid nunc etiam despondes mihi filiam ? E. Illis legibus, cum illa dote quam tibi dixi.* M. *Spondere ergo.* E. *Spondeo.*

De même, Térence, dans sa première scene de l'Andrienne :

Hac fama impulsus Chremes
Ultro ad me venit, unicam gnatam suam
Cum dote summa filio uxorem ut daret ;
Placuit, despondi, hic nuptiis dictus est dies.

Les Fiançailles sont presque aussi anciennes que le mariage ; elles ont été de tout tems des préliminaires d'une union si importante dans la société civile ; & quoiqu'il semble que M. Fleury ait cru que les mariages des Israëlites n'étoient accompagnés d'aucune cérémonie de religion, il paroît par les exemples qu'il cite, que le mariage étoit précédé ou par des présens, ou par des démarches, que l'on peut regarder comme des Fiançailles ; dont la forme a changé dans la suite, selon le génie des peuples. En effet, l'Écriture remarque dans le chap. 24 de la Génese, que Laban & Batuel ayant consenti au mariage de Rebecca, avec Isaac, le serviteur d'Abraham se prosterna contre terre, & adora le Seigneur ; il tira ensuite des vases d'or & d'argent, & de riches vêtemens, dont il fit présent à Rebecca ; & il donna aussi des présens à ses freres & à sa mere ; ils firent ensuite le festin ; ils mangerent & burent ce jour-là. N'est-ce pas-là ce que nous appellons Fiançailles ?

Le mariage du jeune Tobie est encore une preuve de l'ancienneté des Fiançailles ; nous lisons en effet que Raguel prit la main droite de sa fille, la mit dans la main droite de Tobie, & lui dit : « Que le » Dieu d'Abraham, le Dieu » d'Isaac, & le Dieu de Jacob » soit avec vous ; que lui-même » vous unisse, & qu'il accomplisse sa bénédiction en » vous. » Et ayant pris du papier, ils dresserent le contrat de mariage ; après cela, ils firent le festin en bénissant Dieu.

Nous pratiquons encore aujourd'hui la même chose ; l'on s'engage l'un à l'autre, en se donnant la main ; on écrit les conventions, & souvent la cérémonie finit par un festin. Les successeurs des premiers hommes, dont il est parlé, ont suivi

leur exemple, par une tradition subsistante encore parmi ceux qui professent le Judaïsme.

Selden en a recueilli les preuves, & a même rapporté dans le chap. du deuxième livre de son traité, intitulé : *Uxor Hebraïca*, la formule du contrat de Fiançailles des Juifs. L'on ne peut guère douter que les autres nations n'aient fait précéder la solemnité du mariage par des Fiançailles ; plusieurs Auteurs en ont publié des traités exprès, où l'on trouvera un détail historique des particularités observées dans cette première fête nuptiale.

Chez les Romains, les Fiançailles se célébroient la nuit, & quelquefois au point du jour. On se donnoit sur-tout de garde de les faire pendant les tremblemens de terre, & dans des tems orageux & nébuleux. Le Fiancé donnoit des arrhes à la Fiancée, & lui envoyoit un anneau de fer sans pierre précieuse. On ne sçait si cet usage a été uniforme ; il est fondé sur les témoignages de Pline & de Plutarque. Cette bague de fer étoit appellée *pronubum*.

Il n'étoit pas permis aux contractans de proférer leurs propres noms ; mais, le fiancé devoit prendre le nom de Caius, & la fiancée celui de Caia, en mémoire de Cæcilia, femme de Tarquin premier, laquelle s'appelloit Caia. Le passage de Plutarque dans ses questions Romaines est trop remarquable pour être passé : « Pourquoi » est-ce que quand l'époux fait » entrer sa nouvelle épouse » dans sa maison, on fait dire » à celle-ci : *Puisque vous êtes* » *Caius, je suis Caia ?* Est-ce » pour marquer qu'elle y en» tre à condition qu'elle par» tagera avec lui l'autorité sur » tout le ménage ? Le sens de » ces paroles est : Comme vous » êtes le maître & le pere de » famille, je suis aussi la maî» tresse & la mere de famille. » Ils se servent de ces noms » communs *Caius* & *Caia*, de » même que les Jurisconsultes » emploient ceux-ci, *Caius*, » *Seius*, *Lucius*, *Titius* ; & les » Philosophes, *Dion* & *Théon*. » Ou bien est-ce parce que Caia » Cæcilia, femme de l'un des » fils de Tarquin, étoit si re» commandable par sa vertu & » par sa probité, qu'on lui » dressa dans le temple de *Sanc*» *tus* ou *Semo-sancus*, une sta» tue qui portoit des sandales, » & qui tenoit un fuseau, mar» que qu'elle devoit, & garder » la maison, & y travailler des » mains ? Pourquoi est-ce que » dans les noces on chante Ta» lasius, nom si connu ? Est-ce » à cause de l'apprêt des lai» nes signifié par ce mot *tala*» *sia* ? Car, quand on introduit » la nouvelle épouse, on étend » une toison ; elle porte une » quenouille & un fuseau, & » elle borde de laine la porte de » son mari. Ou bien est-ce par» ce qu'on regarde comme vé-

» ritable ce fait que rapportent » les Historiens? Lorsque les » Romains enleverent les filles » des Sabins, qui se trouverent » à un spectacle dans la ville » de Rome, il y avoit un jeune » homme nommé Talasius, non » moins recommandable par sa » valeur que par ses autres » vertus; quelques-uns d'entre le peuple de ses amis » prirent une des plus belles » filles pour la lui amener; & » de peur qu'on ne la leur enlevât par les chemins, ils » crioient : *Nous la menons à* » *Talasius*. Ceux qui les entendoient crier ainsi, les ac» compagnoient comme par » honneur avec des acclama» tions. Ce mariage fut fort » heureux; & de-là est venue » la coûtume de crier *Talasius*, » comme les Grecs crient Hy» ménée. » Voyez Mariage.

FIBRÉNUS, *Fibrenus*, (*a*) fleuve de Sicile. Silius Italicus dit que le Fibrénus & le Liris tombent l'un dans l'autre, & que la ville d'Arpinum étoit près du lieu, où ils se joignent. San-Félix, cité par Ortelius, dit que le Fibrénus est présentement Fiume de la Posta. Magin le nomme Fibreno, & réserve le nom de la Posta à un village situé au pied de l'Apennin, & auprès de la source du Fibrénus.

Ce fleuve, avant que de se joindre au fleuve Liris, aujourd'hui le Garigliano, forme une isle où Cicéron avoit une maison de campagne, de laquelle il fait mention dans son second dialogue sur les loix. Il paroit aussi par sa lettre 9. L. 8. à Atticus, que ce n'étoit pas la seule maison de campagne qu'il eût aux environs d'Arpinum. P. Marsius, un des commentateurs de Silius Italicus, dit que le nom moderne de cette isle est l'isle de saint Dominique. Magin la nomme simplement l'Isola, c'est-à-dire, l'isle.

FIBULA. *Voyez* Boucle.

FICANA, *Ficana*, (*b*) ville d'Italie dans le Latium. Elle ne devoit pas être loin d'Ostie; car, Festus, à l'article de *Puilia Saxa*, dit : *Labéon croit qu'on a appellé ainsi le lieu où étoit Ficana, sur le chemin d'Ostie, à onze milles*. Tite-Live dit qu'elle fut prise sous le règne d'Ancus Marcius, & ses habitans transportés à Rome, où ils furent établis sur le mont Aventin. Pline la met au nombre des villes du Latium, qui ne subsistoient plus depuis longtems.

FICÉDULÉENS, *Ficedulenses*, (*c*) nom d'un peuple dont Plaute semble parler dans sa comédie des captifs. Ortélius croit avec raison que c'est un nom imaginaire. Plaute toujours fécond en allusions, fait parler un de ses acteurs qui dit à l'autre : » Il faut bien des soldats

(*a*) Sili. Ital. L. VIII. v. 401. Cicer. de Legib. L. II. c. 1, 6.

(*b*) Tit. Liv. L. I. c. 33. Plin. T. I. p. 156.

(*c*) Plaut. Captiv. Act. 1. Scen. 2. v. 60.

» pour cette entreprise. Il fau-» droit que tu eusses à ton ser-» vice les Turdétains, les Pla-» centins, les Ficéduléens,&c.« Mots qui semble signifier autant de nations; il y avoit en effet le peuple *Turdetani* en Espagne, le peuple *Placentini* en Italie. Mais, ce n'est point-là le vrai sens du Poëte. Il entend par *Turdetani* les vendeurs de grives, du mot *Turdus*, une grive; par *Placentini*, les pâtissiers de *Placenta*, un gâteau; & par *Ficedulenses*, les marchands de Becfigues, de *Ficedula*, qui signifie cette sorte d'oiseau. Lambin, sur cet endroit de Plaute, dit qu'une rue de Rome s'appelloit *Ficedulæ*, peut-être parce qu'on y vendoit des becfigues, comme à Paris on appelle la *rue aux Oues*, c'est-à-dire, la rue aux Oyes, une rue qui est presque occupée par des rôtisseurs qui en vendent, & que la populace nomme mal *la rue aux Ours*.

FICTION, *Fabula*, (a) terme qui se dit des inventions poëtiques, des productions de l'imagination.

On demande si la Fiction est essentielle à la poësie. Plusieurs assurent que la poësie est inséparable des Fables, & ils ne placent que parmi les versificateurs, ceux dont les ouvrages ne sont point animés par la présence de quelques personnages feints, ou de quelques divinités allégoriques. Un Poëte, disent-ils, doit toujours créer; son nom même ne signifie autre chose que *créateur*; ainsi, pour répondre à sa profession, & pour créer toujours, il doit abandonner les préceptes aux Philosophes, les faits véritables aux Historiens, & ne débiter que des mensonges agréables, sous l'écorce desquels il peut seulement enfermer quelque vérité utile; sans cela, il ne mérite pas le nom de Poëte; & Virgile lui-même ne l'auroit pas obtenu, s'il avoit borné son travail à ses quatre livres des Géorgiques.

Ceux qui parlent ainsi, n'ont pas de peine à soutenir leur sentiment par plusieurs autorités des Anciens; ils citent l'exemple & les paroles de Socrate. Ce grave Philosophe, s'entretenant avec ses amis le jour qu'il devoit mourir pour l'amour de la vérité, leur dit qu'en obéissant à des inspirations divines qui lui ordonnoient de s'attacher à la musique, il avoit dans la prison, composé des vers à l'honneur du Dieu, dont on célébroit la fête, & qu'ensuite convaincu que pour être Poëte, il faut composer non des raisonnemens, mais des fables, il avoit mis en vers celles d'Ésope, parce qu'il étoit incapable d'en inventer lui-même. Plutarque, après avoir rapporté ces mêmes paroles de Socrate, rejette du nombre des Poëtes Empédocle, Parménide, Ni-

a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 247. *& suiv.*

candre, Théognis, parce que, dit-il, nous connoiſſons des ſacrifices ſans danſe & ſans muſique ; mais, nous ne connoiſſons pas de poëſie ſans fables, ni ſans menſonges. Caſtelvetro, qui s'eſt acquis quelque réputation par ſon commentaire ſur la poëtique d'Ariſtote, & qui dans ſes déciſions hardies, montre ſouvent moins de juſteſſe que de ſubtilité, prétend que les Géorgiques de Virgile ne méritent pas le nom de Poëte à leur Auteur ; & que jamais la phyſique ne peut être l'objet de la poëſie, qui a été inventée, dit-il, non pour inſtruire, mais ſeulement pour amuſer & délaſſer les eſprits groſſiers de la multitude ignorante.

Un homme, dit M. Racine, fait bien peu d'honneur à ſon jugement & à ſon travail, lorſqu'il avilit ainſi l'art qu'il a étudié long-tems, & dont il écrit les préceptes. La poëſie, malgré ſes charmes, n'auroit rien d'eſtimable, ſi notre amuſement étoit ſon unique fin. Celui qui poſſede le talent des vers, loin de ne s'attacher qu'à divertir le public, emploi vil & honteux, mépriſé par ce même public pour qui on l'exerce, ne s'attache au contraire qu'à ſe rendre utile.

Lectorem delectando, pariterque monendo.

Et quelque choſe qu'il écrive, il doit toujours *jucunda & idonea dicere vitæ*. Caſtelvetro devoit ſonger que ce même Ariſtote, dont il eſt le commentateur, n'auroit jamais fait tant de cas de la poëſie, s'il ne l'eût crue utile aux hommes, & que toutes les règles que donne ce grand Philoſophe pour la tragédie, la comédie & l'épopée, n'ont pour but que de rendre ces poëmes plus propres à corriger les mœurs.

Tel fut le noble deſſein de la poëſie dès ſa naiſſance ; elle s'appliqua à inſpirer aux hommes l'horreur du vice, l'amour de la vertu & la crainte du ciel ; & ce fut même cette union étroite qu'elle eut d'abord avec la Religion, qui la rendit ſi amie des fables, parce qu'alors cet amas de fables ridicules compoſoit le corps de la Religion, qui dans tout l'univers, excepté chez les Hébreux, étoit entièrement corrompue. La poëſie eut le même ſort, & tandis que chez le peuple de Dieu elle reſtoit toujours pure & fidele à la vérité, parmi toutes les autres nations elle ſervit le menſonge avec d'autant plus de zele, que ce menſonge y tenoit la place de la vérité même. Toutes les extravagances de la théologie payenne, reſpectables au peuple par leur antiquité, n'étoient pas moins reſpectables aux Poëtes, qui naiſſant parmi ce peuple infecté du menſonge, reſpiroient cet air contagieux, & par une aveugle piété, compoſoient des hymnes à l'honneur des dieux dont ils trouvoient le culte établi. Car, on voudroit en vain ſoutenir qu'Orphée, Homère & Héſiode

de font les peres de l'ancienne mythologie; envain, l'on prétendroit que les divinités fabuleuses font toutes forties du cerveau des Poëtes. Quand ils voudroient eux-mêmes s'attribuer le déteftable honneur d'avoir pu corrompre les hommes à ce point, il feroit facile de les détromper.

Toutes ces fables font fi anciennes, qu'il eft prefque impoffible d'en découvrir l'origine, & nous fommes contraints d'avouer à la honte de notre raifon, que la naiffance de l'idolâtrie a fuivi de près la naiffance du monde. L'homme, au fortir des mains de Dieu, oublia bientôt l'Être invifible qui l'avoit formé, & n'admirant que ce qui frappoit fes yeux, il adora d'abord des colomnes informes, fans attendre que l'art de la fculpture les eût façonnées. Le culte des Héros morts commença bientôt. Ofiris, roi d'Égypte, fit bâtir un temple fuperbe à fon pere Jupiter, & à fa mere Junon. L'on fçait que les Égyptiens, après avoir adoré les aftres & les hommes, fe profternerent devant les bêtes, alléguant une ancienne tradition qui leur apprenoit, qu'autrefois les Dieux pourfuivis par les géans, s'étoient réfugiés dans leur royaume, & avoient été contraints de fe cacher fous la figure des animaux.

La fuperftitieufe Égypte, qu'on doit regarder comme la mere des fables, les répandit par toute la terre; mais, lorfqu'elles arriverent dans la Grece, elles y trouverent un climat fi favorable, que quoiqu'elles y fuffent tranfplantées, elles y prirent bientôt une nouvelle naiffance. Hérodote avoue que les Grecs reçurent des Égyptiens la connoiffance des douze grands Dieux. Une religion qui n'avoit d'autre fondement, que quelques faits véritables obfcurcis par un amas de menfonges innombrables, acquéroit toujours de nouvelles forces lorfqu'elle paffoit d'un peuple à un autre; telle que la renommée, qui paffant de bouche en bouche, ajoûte fans ceffe fauffetés fur fauffetés.

Ainfi, le corps de la théologie payenne fut bientôt groffi, lorfque dans la Grece il fe trouva entre les mains d'un peuple né menteur. La mode s'établit parmi les hommes de faire des Dieux; tous les héros fameux par leurs exploits allerent au ciel après leur mort demander les honneurs divins, & chaque jour la table de Jupiter recevoit quelque nouveau venu. La mer eut auffi fes Dieux & fes Déeffes; chaque fleuve eut fon Dieu; chaque fontaine eut fa nymphe; chaque arbre eut auffi la fienne; les bois & les montagnes obtinrent leurs divinités; les mufes s'allerent affeoir fur le Parnaffe, & Apollon fe mit à leur tête. Orphée, qui par les charmes de fa lyre adoucit les mœurs fauvages des premiers habitans de la Grece,

eut assez de force pour les arracher de la sombre demeure des forêts, & de la triste nourriture des glands; mais, loin de les détourner de ces fables dont leur ame se repaissoit, il les y porta encore davantage, parce qu'il s'en étoit rempli lui-même dans les voyages qu'il avoit faits dans l'Égypte, au rapport de Diodore de Sicile. Musée & Linus suivirent son exemple; ils fortifierent l'autorité de ces fables, en les ornant par leur récit, & leur prêtant de nouvelles couleurs. Dans la comédie, qu'Aristophane a intitulée *Les Grenouilles*, Eschyle reproche à Euripide d'avoir fait paroître sur le théatre, des femmes aussi dangereuses que Phedre & Sténobée. *Eh quoi!* lui répond Euripide, *Est-ce donc moi qui suis l'inventeur de ces personnages? Non*, reprend Eschyle; *leurs aventures étoient connues avant toi; mais, un Poëte dont la charge est d'instruire, ne doit point publier les Histoires, dont le récit est pernicieux.* Nous devons, en suivant cette maxime condamner Homère & Hésiode de tout ce qu'ils ont écrit sur les Dieux. Pythagore prétendoit qu'ils en étoient punis dans les enfers, & que dans le voyage qu'il y avoit fait, il avoit vu d'un côté l'ame d'Hésiode, attachée à une colomne avec des chaînes d'airain, & de l'autre l'ame d'Homère suspendue à un arbre, & environnée de serpens. Cependant, ces deux Poëtes ne devoient point être punis comme inventeurs de fables; il n'étoient coupables que d'avoir orné celles qui devoient leur origine à l'ignorance populaire; Hesiode, pour honorer les Dieux de son païs, rassembla les prétendus titres de leur divinité, & tâcha de débrouiller leur obscure généalogie. Homère embellit son ouvrage du récit de leurs aventures; peut-être qu'il en inventa quelques circonstances, mais il le faisoit avec d'autant plus de liberté, que tout paroissoit vraisemblable lorsqu'on parloit de ces Dieux, qui avoient ainsi que nos traits, nos foiblesses & nos passions.

La Grece fit part à l'Italie des fables qu'elle avoit reçues de l'Égypte; elles y vinrent sous l'apparence respectable de la vérité; & Rome naissante en composa sa religion. Numa Pompilius encouragea les Poëtes à consacrer leurs premiers travaux par des hymnes sacrées. Sans les hymnes des Prêtres Saliens, comment, dit Horace, la jeunesse auroit-elle sçu prier les Dieux? Ainsi, les Poëtes dans toutes les nations, loin de songer à amuser le peuple par des contes, consacrerent d'abord leurs vers à la religion, & s'attacherent ensuite à l'histoire & à la morale.

Les premiers Romains, dans leurs repas, chantoient des cantiques sur les exploits des grands hommes.

Les Bardes, tant révérés par les Gaulois, chantoient, dit

Ammien-Marcellin, avec les doux accords de la lyre, des vers Héroïques qu'ils composoient sur les actions des Hommes illustres. L'on sçait l'éloge que Lucain a fait de ces Poëtes. Strabon rapporte que les Turdétains, qui passoient pour les peuples les plus sçavans de l'Espagne, se vantoient d'avoir leurs sciences & leurs loix écrites en vers depuis 6000 ans. Les Germains, dit Tacite, avoient d'anciens vers qui leur tenoient lieu d'annales. L'on observe la même chose des Goths & des Danois; & même, au rapport des Espagnols, cette coutume étoit établie chez les Américains. Des cinq livres classiques qui ont une si grande autorité chez les Chinois, le second n'est composé que d'odes & de poëmes, qui, selon le témoignage de Confucius, contiennent les principes de la morale & des loix; le troisième de ces livres est un recueil d'odes composées, dit-on, par Fohy même, celui que les Chinois regardent comme leur premier Roi. Ces odes sont fort obscures, & Confucius qui tâcha de les interprêter, en rapporta tout le sens à des principes de physique & à des préceptes de morale.

Ces exemples justifient assez la poësie, contre l'accusation qu'on lui fait de ne se repaitre que de mensonges. Dès sa naissance, dit Horace, elle nous apprit à invoquer les Dieux, à modérer nos passions, à nous abstenir des meurtres, à obéir aux loix, à nous soumettre aux liens du mariage; par-là elle mérita tous les honneurs qu'elle reçut. Bientôt après, le plaisir s'associa avec elle, & même l'intérêt osa s'y joindre; elle servit à faire la cour aux grands. Ce fut alors que dégénérant de sa premiere noblesse, elle ne songea presque plus qu'à nous servir d'amusement. Moins attentive à nous instruire qu'à nous plaire, elle profita de l'avidité que nous avons pour les fables, en nous en présentant sans cesse de nouvelles, sous le prétexte spécieux que c'est par ce seul artifice qu'on peut nous conduire à la vérité, qui nous rebutte, lorsqu'elle n'est point cachée sous le voile des fictions, & qu'on doit nous traiter comme des enfans malades, aux yeux desquels on déguise les remedes salutaires qu'on leur présente. Nous n'avons garde de condamner une intention si sage; mais, nous ne pouvons nous persuader qu'elle servi toujours de frein à l'imagination de nos Poëtes. & nous en jugeons par l'exemple de ceux qui ont mis en vers les extravagances de la mythologie moderne.

Bien loin donc de condamner l'usage des Fictions, on peut dire qu'elles fournissent un moyen facile pour plaire aux hommes & pour les corriger. Mais, cela ne nous empêchera pas de croire avec M. Racine, que la poësie qui nous charme

sans emprunter les traits du mensonge, est d'autant plus admirable qu'elle ne doit rien à des parures étrangères, & qu'elle se soutient à nos yeux par sa seule beauté.

Alcée, qui ne se servoit jamais ni de personnages feints, ni d'aventures chimériques, a mérité pourtant que sa lyre fût appellée une lyre d'or. Il seroit facile de nommer plusieurs auteurs Grecs & Latins, qui ayant mis en vers des sujets de physique ou de morale, ont toujours été regardés comme de grands Poëtes ; nous pourrions aisément exalter la gloire d'Aratus, & montrer l'estime que l'antiquité en a faite ; nous pourrions faire voir que Lucrece à eu raison de dire en parlant de lui-même, qu'enchanté de l'amour des Muses, & inspiré par elles, il parcouroit sur le Parnasse des routes que lui seul avoit connues, & qu'il y cueilloit des fleurs nouvelles pour s'en faire une couronne, qu'aucun autre mortel n'avoit méritée. Il seroit encore facile d'étaler la magnificence des Géorgiques, & de montrer que Virgile espéroit avec raison amener par cet ouvrage les Muses dans sa patrie, & faire une ample moisson de palmes. Nous nous contenterons de remarquer que ce grand Poëte, en parlant des sujets de la fable qu'il ne veut pas traiter, les appelle des sujets propres à amuser les esprits frivoles ; qu'enflammé d'amour pour les Muses, il ne leur demande que la connoissance des secrets de la nature, & que dans le festin de Didon, tandis qu'il met l'Amour sur les genoux de cette Reine infortunée, il fait chanter au musicien, non des airs tendres, ou des fables agréables, mais les merveilles de l'univers. Nous ajoûterons à ces exemples plusieurs odes d'Horace, que tout le monde admire justement, & qui ne contiennent que des principes de morale ; mais, il est inutile de recourir à des ouvrages auxquels la fable a pu prêter de tems en tems quelque ornement passager, lorsque nous en avons d'autres que la vérité seule a produits.

Quel homme doué d'un bon goût, quand il ne seroit pas plein de respect pour les livres saints, & qu'il liroit les cantiques de Moïse avec les mêmes yeux dont il lit les odes de Pindare, ne sera pas contraint d'avouer que ce Moïse que nous connoissons comme le premier Historien, & le premier législateur du monde, est en même tems le premier & le plus sublime des Poëtes. Dans ses écrits, la poësie naissante paroît tout d'un coup parfaite, parce que Dieu même la lui inspire, & que la nécessité d'arriver à la perfection par degrés, n'est une condition attachée qu'aux arts inventés par les hommes. Cette poësie si grande & si magnifique règne encore dans les Prophetes & dans les Pseaumes ; là brille dans son éclat majestueux

cette véritable poëfie qui n'excite que d'heureufes paffions, qui touche nos cœurs fans nous féduire, qui nous plaît fans profiter de nos foibleffes, qui nous attache fans nous amufer par des contes ridicules, qui nous inftruit fans nous rebuter, qui nous fait connoître Dieu fans le repréfenter fous des images indignes de la divinité, qui nous furprend toujours fans nous promener parmi des merveilles chimériques. Agréable & toujours utile, noble par fes expreffions hardies, par fes vives figures, & plus encore par les vérités qu'elle annonce, elle feule mérite le nom de langage divin.

FICULNÉA, *Ficulnea*, (*a*) ville d'Italie dans le Latium. Elle fut prife par Tarquin l'ancien. Tite-Live la qualifie ancienne, *Ficulnea Vetus*. On croit que c'eft préfentement Saint Vafile, à trois milles de Fidenes. Sigonius, fur Tite-Live, croit que Ficulnéa & Ficana font la même chofe.

FICULNÉATES, *Ficulneates*, étoient les habitans de la ville de Ficulnéa. *Voyez* Ficulnéa.

FICULNENSIS [la Voie], *Via Ficulnenfis*, (*b*) fut enfuite appellée la Voie Nomentana. *Voyez* Nomentana.

FIDELIA, [FICTILIS], (*c*) étoit un vafe de terre cuite, percé par le haut & par le bas, mais d'un fort petit trou. On mettoit dans ce vafe les graines & les fleurs de myrte pour les faire fécher. On y infufoit de l'eau pour empêcher qu'elles ne féchaffent trop vîte, & l'on mettoit la *Fictilis Fidelia* dans un vafe d'eau plus grand pour y en faire entrer autant qu'on vouloit; on la retiroit enfuite, l'eau s'écouloit, & il reftoit encore quelque humidité dans ces graines. Voilà l'ufage de la crûche percée, qu'on appelloit Fidelia, felon le fentiment de Béger.

FIDÉLITÉ, en Latin *Fides*, (*d*) déeffe des Romains, qui préfidoit à la bonne foi dans le commerce de la vie, & à la fûreté dans les promeffes. On la prenoit à témoin dans fes engagemens, & le ferment qu'on faifoit par elle, étoit de tous les fermens le plus inviolable; elle tenoit en conféquence le premier rang dans la religion, & étoit regardée comme la principale confervatrice de la fûreté publique.

On la repréfentoit par deux mains qui fe joignoient enfemble, ainfi qu'on le voit fur plufieurs médailles; par exemple, dans celle d'Antoine, de Vitellius, de Vefpafien & d'autres, avec ces mots, *fides exercituum;* & dans celles d'Hoftilien, avec ceux-ci, *fides fenatûs;* fur quoi on peut confulter l'ouvrage Numifmatique de Bandury. Ailleurs,

(*a*) Tit. Liv. L. I. c. 38.
(*b*) Tit. Liv. L. III. c. 52.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 145.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Infcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 199, 200.

elle est représentée debout, tenant d'une main une patere, & quelquefois de l'autre une corne d'abondance, avec ces paroles, *fides publica*. Souvent elle paroît avec une ou plusieurs aigles Romaines.

On voit encore cette déesse gravée sur les médailles, sous la figure d'une femme couronnée de feuilles d'olivier; d'autres fois, elle est assise, tenant d'une main une tourterelle, symbole de la Fidélité, & de l'autre un signe militaire. Enfin, elle est dépeinte avec plusieurs autres attributs sur quantité de médailles, qui ont pour inscription, *fides aug. mutua, publica, equit. exercitus, militum, cohortium, legionum, &c.* Quelquefois avec ces inscriptions, on trouve deux figures qui joignent la main ensemble, pour désigner l'union de gens qui se conservent la foi les uns aux autres. Dans une médaille de Titus, derrière les deux mains jointes, s'élevent un caducée & deux épics de bled.

Cette divinité n'avoit pour tout habillement qu'un voile blanc, symbole de sa candeur & de sa franchise. *Te spes & albo rara fides colit velata panno*, dit Horace. Ses autels n'étoient point arrosés de sang, & on ne tuoit aucun animal dans ses sacrifices, parce qu'elle détestoit l'ombre même du carnage. Ses prêtres avoient à son exemple la tête & les mains couvertes d'un voile blanc, pour faire connoître qu'ils agissoient avec une extrême sincérité, & dans ce qu'ils méditoient, & dans ce qu'ils exécutoient. Ils lui présentoient toujours leurs offrandes avec la main droite enveloppée du voile; & c'est pour cette raison, suivant quelques-uns, que l'on prête encore serment de cette main.

Numa Pompilius, selon les historiens de Rome, considérant la Fidélité comme la chose du monde la plus sainte & la plus vénérable, fut le premier de tous les hommes qui lui bâtit un temple; & il voulut que les frais de son culte & de ses autels se fissent aux dépens du public, qui y étoit si fort intéressé. Ce temple de Numa Pompilius étant tombé en ruine, fut réédifié par les soins d'Attilius Collatinus, car c'est ainsi qu'on doit interprêter un passage du II. livre de la nature des dieux. La statue de la Fidélité fut placée dans le Capitole, tout près de celle de Jupiter; *Quam in Capitolio*, dit Cicéron, *vicinam jovis optimi maximi majores nostri esse voluerunt*. Ils croyoient qu'elle étoit respectable à Jupiter même, dont elle scèlloit les fermens. C'est ce qu'Ennius nous apprend dans ce passage que Cicéron rapporte, & trouve avec raison si beau :

O fides alma, apta pinnis, & jusjurandam jovis !

« O divine foi, vous méri- » tez d'être placée au plus haut » des temples, vous qui pro-

» prement n'êtes rien autre » chose que le serment de Ju» piter. »

En effet, Numa Pompilius ne fit rien de plus digne de lui, que de consacrer un temple à la Fidélité, afin que tout ce qu'on promettoit sans écriture & sans témoins, fût aussi stable que ce qui seroit promis & juré avec toutes les formalités des contrats, & le peuple qu'il gouvernoit pensa de même que le législateur. Polybe & Plutarque rendent aux Romains ce témoignage glorieux, qu'ils garderent long-tems & inviolablement leur foi, sans caution, témoin, ni promesse; au lieu, disent-ils, que dix cautions, vingt promesses & autant de témoins, ne mettoient personne en sûreté contre l'infidélité des Grecs. Nous craignons que les peuples de nos jours si civilisés, ne ressemblent aux Grecs de Plutarque & de Polybe; hé comment ne leur ressembleroient-ils pas, puisque les Romains mêmes ne tenoient plus aucun compte de la foi sous le regne d'Auguste! C'est pourquoi, les Écrivains du siècle de cet Empereur donnoient à cette vertu le nom d'*antique*, *cana Fides*, pour marquer que les siècles où elle avoit été dans sa force, étoient déjà bien éloignés; elle existoit avant Jupiter, dit Silius Italicus. Ils l'appelloient encore *rare*, *rara Fides*, pour faire entendre qu'elle ne se trouvoit presque plus chez les nations policées; & qu'elle n'y a guère paru depuis.

FIDÉNATES, *Fidenates*, (*a*) peuple d'Italie dans le Latium; leur ville, qui se nommoit Fidenes, n'étoit qu'à quarante stades de Rome. Cette proximité les mit bientôt aux mains avec les premiers Romains. Comme ils ne voyoient qu'avec peine la nouvelle puissance qui s'élevoit si près d'eux, ils crurent qu'il étoit de leur politique de ne pas attendre, pour lui déclarer la guerre, qu'elle fût devenue aussi redoutable, qu'elle paroissoit le devoir être dans la suite. Ayant donc armé leur jeunesse, ils ravagerent toutes les terres qui étoient entre Fidenes & Rome; & delà, tournant à gauche, parce que le Tibre les empêchoit de s'étendre à droite, ils désolerent tout le pais, & jetterent la terreur parmi les gens de la campagne; le tout avec tant de promptitude, qu'on n'en apprît la nouvelle à Rome, que par ceux que la crainte avoit obligés de s'y réfugier. Romulus, allarmé d'une guerre si voisine & si pressante, fit aussitôt sortir son armée de la ville, & plaça son camp à mille pas de Fidenes; puis, y laissant quelques soldats pour le garder,

(*a*) Plin. Tom. I. pag. 157. Dionys Halicarn. L. II. c. 13 L. III. c. 3, 8, 10, 13, 18. Tit. Liv. L. I. c. 14, 15, 27, 28. L. II. c. 19. L. IV. c. 17, & *seq.* L. V. c. 8. Plin. Tom I. p. 157. Plut. T. I. pag. 27, 32, 33. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 49, 50, 96. & *suiv.*

il en sortit avec toutes ses troupes ; & ayant posté une partie de son infanterie dans un endroit couvert de broussailles, il alla, avec le plus grand nombre & tout ce qu'il avoit de cavalerie, caracoller jusqu'aux portes de Fidenes ; & en menaçant les ennemis avec fierté, & les défiant au combat, il fit tant qu'il les attira hors de leurs murailles. C'étoit justement ce qu'il cherchoit. Mais, afin que cette ruse eût tout le succès qu'il espéroit, il feignit de craindre, & lâcha pied, ce qui n'est pas étonnant dans un combat de cavalerie ; & comme les cavaliers sembloient balancer entre le dessein de combattre & celui de fuir, l'infanterie ayant aussi fait mine de reculer, les Fidénates ouvrirent tout d'un coup leurs portes, & se jetterent en foule sur les Romains ; & les poursuivant avec plus de chaleur que de précaution, ils se laisserent attirer jusqu'à l'endroit où les ennemis s'étoient cachés. Alors, ils sortirent brusquement de leur embuscade, & attaquerent les Fidénates en flanc. Ceux, qui étoient restés à la garde du camp en étant sortis, augmenterent encore leur embarras & leur consternation. Ainsi, investis de plusieurs côtés, ils tournerent le dos, presqu'avant que Romulus & sa cavalerie eussent eu le tems de se retourner, & reprirent le chemin de Fidenes avec beaucoup plus de précipitation (car leur frayeur étoit véritable), que les Romains n'avoient fui devant eux un moment auparavant. Ils n'échapperent pourtant pas à l'ennemi. Les Romains, qui leur marchoient sur les talons, entrerent pêle-mêle avec eux dans la ville, avant qu'ils en eussent fermé les portes. Tel est le récit de Tite-Live.

Denys d'Halicarnasse raconte la chose avec des circonstances différentes. Selon cet Auteur, les Crustumériens ayant envoyé des vivres à Rome, qui étoit accablée par la famine, comme on conduisoit ces provisions sur le Tibre, dans des batteaux, les Fidénates s'étoient jettés en grand nombre sur le convoi & l'avoient pillé, tuant même tous ceux qui se mettoient en défense. On leur avoit demandé justice de cette hostilité, mais on n'en avoit rien pu obtenir.

Romulus extrêmement irrité de cette insulte, fondit sur leurs terres avec une armée nombreuse, & en enleva un gros butin. Après cela, il se disposa à s'en retourner ; mais, les Fidénates ayant fait une sortie, il leur livra bataille. L'action fut sanglante, il demeura de part & d'autre beaucoup de monde sur la place ; mais, les Fidénates furent enfin vaincus & prirent la fuite. Romulus les poursuivit jusque dans leur ville, & y entra en même tems que les fuyards. Ayant pris cette place d'emblée, il punit quelques-uns des bourgeois, & y laissa une gar-

nison de trois cens hommes. Outre cela, il ôta aux Fidénates une partie de leurs terres qu'il distribua à ses soldats, & réduisit cette ville en colonie Romaine.

Les Fidénates ne laisserent pas de se révolter du tems de Tullus Hostilius ; & ils se joignirent aux Veïens leurs voisins, à qui Romulus n'avoit pas fait non plus de quartier. Ces deux peuples ayant joui d'une paix profonde sous le regne de Numa Pompilius, leurs forces & leurs richesses s'étoient considérablement augmentées, & leurs villes étoient devenues très-florissantes ; de sorte que cette grande prospérité les rendant plus fiers & ranimant leur courage, ils aspiroient à recouvrer leur liberté, & se préparoient à secouer le joug de la domination Romaine. Le dessein qu'ils avoient de se soulever demeura secret jusqu'à la guerre des Romains contre les Albains. Dès qu'ils apprirent que toutes les troupes des premiers étoient en campagne, l'occasion leur parut favorable pour les attaquer. Ils firent donc une conjuration secrete, par les intrigues des plus puissans de leur nation, & envoyerent ordre à tous ceux qui étoient en état de porter les armes, de s'assembler à Fidenes, mais d'y entrer secrétement & peu à la fois, de peur que la conjuration ne fût découverte ; ils leur ordonnerent en même tems d'y attendre le moment favorable que les troupes Romaines & celles des Albains sortiroient de leurs retranchemens pour livrer bataille. Les conjurés devoient en être avertis par quelques espions postés dans les montagnes ; ils avoient ordre de prendre les armes au premier signal qu'on leur donneroit, pour fondre tous en corps de bataille sur les ennemis, dont le camp n'étoit éloigné de Fidenes que de deux ou trois heures de chemin tout au plus. Les mesures étoient prises pour y arriver vers la fin du combat ; il y avoit des ordres précis de regarder comme ennemis, & de tailler en pièces les vainqueurs mêmes, soit que les Albains eussent remporté la victoire, soit qu'elle se fût déclarée pour les Romains. Tel étoit le dessein des principaux des deux villes.

Si donc les Albains, méprisant les troupes Romaines, s'étoient trop précipités de livrer bataille pour décider promptement de l'empire par un seul combat, rien n'auroit empêché que les embûches de leurs ennemis communs ne fussent demeurées cachées, & que les deux armées n'eussent été défaites entierement. Mais, le combat fut différé plus qu'on ne l'espéroit, & le tems qu'on mit à en faire les préparatifs, servit à éventer le dessein des Veïens & des Fidénates. On en fut informé par quelques-uns des conjurés, qui découvrirent le complot, soit dans

la vue de leur intérêt particulier ; soit par envie contre leurs chefs, qui étoient les auteurs de cette entreprise; soit dans la crainte que le secret ne fût révélé par d'autres, comme il arrive ordinairement dans les conjurations dont on differe trop long-tems l'exécution, & où il y a un grand nombre de complices ; soit enfin par quelque remord de leur conscience, qui leur dictoit qu'une entreprise aussi impie ne pourroit avoir un heureux succès.

Lorsque la guerre commencée contre les Albains fut terminée, les Romains résolurent de tirer vengeance de la trahison des Fidénates. On les somma d'en faire satisfaction au plutôt ; mais, au lieu d'obéir & de comparoître, ils leverent ouvertement l'étendard de la révolte, prirent les armes, fermerent leurs portes & firent venir des secours de Veies. Les Romains envoyerent une ambassade à Fidenes, pour leur demander quel étoit le sujet de leur révolte; ceux-ci répondirent insolemment que depuis la mort de Romulus, avec lequel ils avoient juré une alliance, leur ville n'avoit plus aucun compte à rendre à celle de Rome.

Alors, Tullus Hostilius ayant armé ses troupes domestiques & celles de leurs alliés, marcha contre les rebelles. Mais, dès le premier choc, les Fidénates lâchent pied, & s'enfuyent vers la ville sans garder leurs rangs. Pendant qu'ils sont ainsi épouvantés, & que le désordre règne par-tout, Tullus Hostilius les enfonce avec sa cavalerie, & les poursuit quelque tems. Mais, voyant qu'ils étoient tellement dispersés qu'il leur étoit impossible de se rallier, & qu'ils ne pensoient pas même à se rejoindre, il laisse-là les fuyards & tourne contre l'autre partie de l'armée qui demeuroit encore ferme dans son poste. Alors, l'infanterie donne une rude attaque, & la cavalerie fait encore mieux son devoir. Les Veiens soutiennent courageusement le choc de la cavalerie Romaine, & résistent fort long-tems. Mais, à la fin, apprenant que leur aîle gauche a eu du pire, & que toutes les troupes des Fidénates & des alliés fuyent en désordre, l'épouvante les saisit tellement, que dans la crainte d'être enveloppés par l'ennemi qui revenoit de poursuivre les fuyards, ils se débandent & tâchent de se sauver en passant le fleuve à la nage. Ceux, qui n'avoient pas encore perdu toutes leurs forces, qui n'étoient point accablés de blessures, & qui sçavoient nager, mirent bas leurs armes & se sauverent heureusement de l'autre côté du fleuve. Ceux au contraire, à qui il manquoit un de ces avantages, étoient engloutis par les tournans d'eau; car, le Tibre étoit fort rapide auprès de Fidenes, & son lit tortueux formoit plusieurs tours

rans. Tullus Hostilius envoya un détachement de cavalerie aux trousses des fuyards qui passoient l'eau. Il s'en alla lui-même au camp des Veiens, dont il se rendit maître dès la première attaque.

Au commencement du printems de l'année suivante, Tullus Hostilius ouvrit une nouvelle campagne contre les Fidénates. Ceux-ci n'avoient reçu aucun secours de leurs villes alliées ; mais, il leur étoit venu de plusieurs endroits des troupes soudoyées, & avec ce secours ils oserent faire une sortie sur l'ennemi. Les deux armées s'étant rangées en bataille, il se donna un combat sanglant, dans lequel les Fidénates tuerent beaucoup de monde; mais, ils furent enfin repoussés dans leurs murailles. Tullus Hostilius les y assiégea, & les réduisit à une si grande disette, que la nécessité les obligea de se rendre à discrétion. Après avoir pris leur ville, il punit de mort les auteurs de la révolte. A l'égard des autres habitans, il leur pardonna à tous, les laissant paisibles possesseurs de leurs biens, leur conservant la même forme de gouvernement & les mêmes privilèges qu'ils avoient auparavant. Cela étant fait, il renvoya ses troupes, & s'en retourna à Rome, où il reçut pour la seconde fois les honneurs du triomphe & offrit aux dieux les sacrifices accoûtumés, en action de graces de la victoire qu'il venoit de remporter sur les Fidénates.

Ce peuple, qui supportoit avec peine le joug des Romains, essaya de le secouer sous Ancus Marcius, qui avoit succédé à Tullus Hostilius. Ce ne fut pas d'abord d'une manière ouverte. On se contenta de faire des courses sur les terres des Romains, & de désoler le plat-païs. Dès qu'Ancus Marcius en eut nouvelle, il partit de Rome avec un camp volant & alla se camper devant la ville, avant que les Fidénates eussent eu le tems de se disposer à soutenir un siege. Ceux-ci feignirent d'abord de ne pas sçavoir pour quel sujet l'armée Romaine les attaquoit. Mais, le Roi leur ayant dit qu'il venoit pour se venger des courses & des ravages qu'ils avoient faits sur ses terres, ils répondirent que la République n'y avoit aucune part. Ils demanderent du tems pour en rechercher les auteurs & pour faire une exacte perquisition des coupables; ce qu'ayant obtenu ils employerent plusieurs jours, non pas à exécuter leurs promesses, mais à envoyer secrétement demander des secours à leurs alliés & à prendre des mesures pour se défendre. Ancus Marcius, qui connoissoit leur dessein, fit creuser des chemins souterreins depuis son camp jusqu'aux murs de la ville; & dès que l'ouvrage fut achevé, il fit approcher ses troupes avec plusieurs échelles, des

machines de guerre, & les autres choses nécessaires pour donner un assaut, mais par un autre endroit que celui où il avoit fait creuser. Les Fidénates ne manquerent pas de courir en foule pour défendre cette partie de leurs murailles qu'on escaladoit. Pendant ce tems-là, les Romains, qui étoient dans le conduit souterrein, acheverent de creuser ce qui restoit de terre pour se faire jour. Quand l'ouverture fut faite, ils se glisserent secrétement dans l'enceinte des murailles, & après avoir égorgé tous ceux qui leur tomberent sous les mains ils ouvrirent les portes aux assiégeans.

La ville étant prise de cette manière, les Romains y firent d'abord un grand carnage; mais, Ancus Marcius réprima leur fureur. Il ordonna au reste des Fidénates de rendre les armes; puis il les assembla tous en un certain lieu de la ville, où il fit fouetter ignominieusement quelques-uns, qui étoient les auteurs de la révolte, & commanda qu'on les passât au fil de l'épée.

Sous le rège de Tarquin l'ancien, les Tyrrhéniens s'étant mis en campagne, passerent le Tibre, & allerent camper à la vue de Fidenes, qui étoit pour lors agitée d'une sédition. Profitant de l'occasion favorable pour se rendre maîtres de la ville par intelligence, ils firent un grand nombre de prisonniers. Ensuite, ils pillerent les terres du peuple Romain; & laissant une garnison suffisante dans la ville de Fidenes, qui leur paroissoit une place fort avantageuse pour faire la guerre aux Romains, ils s'en retournerent chargés de butin. Cependant, Tarquin marcha vers Fidenes, dans le dessein d'en chasser la garnison & de punir ceux qui avoient livré cette place aux Tyrrhéniens. La garnison fit une sortie. Les Romains lui livrerent un combat en bataille rangée, après lequel ils donnerent si vivement l'attaque aux murailles, que malgré la vigoureuse résistance des assiégés, ils emporterent la ville d'assaut. Le Roi fit mettre dans les fers tous les soldats de la garnison avec les autres prisonniers Tyrrhéniens; on les garda dans une étroite prison. Ensuite, il fit fouetter ignominieusement & décoler en place publique une partie des Fidénates, qui étoient atteints & convaincus d'être les auteurs de la révolte, & condamna les autres à un exil perpétuel, donnant tous leurs biens aux Romains, qu'il y laissa en colonie pour servir de garnison.

Cet arrangement fut une foible barrière contre le penchant naturel qu'avoient les Fidénates à se délivrer de la domination Romaine. On les vit l'an de Rome 317, se ranger du côté des Veiens, qui avoient alors pour roi Lars Tolumnius. Ils ajoûterent à la révolte un crime bien plus noir, en tuant

par l'ordre de Lars Tolumnius les ambassadeurs Romains, qui venoient se plaindre & demander les raisons du nouveau parti qu'ils avoient pris. Quelques Écrivains, pour couvrir la faute du Roi, disent qu'une parole qu'il prononça en jouant aux dés, fut prise par les Fidénates, qui venoient le consulter sur le traitement qu'ils devoient faire aux Ambassadeurs, comme un ordre de les tuer. Mais, Tite-Live rejette bien loin cette manière de raconter le fait, & montre qu'il est hors de toute vraisemblance, qu'un Prince, consulté par de nouveaux alliés sur un cas aussi grave que celui dont il s'agit ici, eût continué tranquillement son jeu; & qu'il est tout naturel de penser que le Roi leur donna ce conseil, pour les engager plus fortement dans son parti par une rupture de cette sorte, qui ne leur laissoit aucun lieu de retour vers les Romains. Quoi qu'il en soit, les Romains marcherent contre les deux peuples ligués, & remporterent sur eux une victoire complette.

Quelques douze ans après, les Veiens enflés d'un avantage qu'ils avoient eu sur les Romains, envoyerent des Ambassadeurs à tous les peuples du voisinage, pour les prier de se joindre à eux. Mais, n'ayant pu obtenir aucun secours public, ils engagerent au moins, par l'espérance du butin, le plus de volontaires qu'ils purent, à prendre parti dans leur armée. Les seuls Fidénates se déclarerent ouvertement; & comme s'ils se fussent fait une loi de commencer toutes les guerres par un crime, ils tremperent leurs mains dans le sang des nouveaux habitans qu'on leur avoit envoyés de Rome depuis peu, comme ils avoient fait auparavant dans celui des ambassadeurs de la République, & se joignirent aux Veïens, après avoir mis ce sceau à l'alliance qu'ils faisoient avec eux. Ensuite, ceux qui étoient à la tête de ces deux peuples, délibererent entr'eux où il étoit le plus à propos d'établir le siège de la guerre, à Veies, ou à Fidenes. Lorsqu'ils se furent déterminés pour la dernière, Les Veïens passerent le Tibre, & vinrent camper à la vue de Fidenes.

Cependant, le dictateur Mamercus Emilius s'étant mis en marche, vint se poster à quinze cens pas en de-çà de cette ville, mettant les montagnes à sa droite, & le Tibre à sa gauche, pour couvrir son armée. Il ordonna à T. Quintius Pennus de s'emparer des hauteurs, & de se poster sur un côteau détourné, d'où il pût attaquer les ennemis par derrière. Le lendemain, voyant que les Toscans fiers du médiocre avantage qu'ils avoient remporté quelques jours auparavant sur l'armée Romaine, s'avançoient en bataille rangée, il n'eut pas plutôt appris de ses coureurs,

que T. Quintius Pennus avoit gagné la hauteur qui dominoit sur la citadelle de Fidenes, qu'il marcha de pied ferme avec les légions contre les ennemis, défendant au maître de la cavalerie d'attaquer sans son ordre; qu'il lui donneroit le signal quand il en seroit tems; qu'alors il fit son devoir. Les légions combattirent avec une vigueur extraordinaire. Les Romains, reprochant aux Fidénates leur impiété, aux Veïens leurs brigandages, aux deux peuples la rupture des treves, le meurtre affreux des Ambassadeurs & de la seconde colonie de Fidenes, & enfin leur infidélité dans la paix, & leur lâcheté dans la guerre, assouvirent leur haine par des discours, & par des effets en même tems.

L'armée du dictateur, dès le premier choc, avoit fait lâcher le pied aux ennemis, lorsque tout d'un coup les portes de Fidenes venant à s'ouvrir, il en sortit un bataillon d'une forme inconnue jusqu'à ce jour. Ceux dont il étoit composé étoient armés de faulx; ils portoient dans leurs mains des torches ardentes qui jettoient une lumière étonnante. Avec cet appareil, s'étant jettés comme des furieux & des fanatiques sur les Romains, ils les effrayerent d'abord par une espèce de combat, à laquelle ils n'étoient point faits. Alors, le Dictateur ayant donné le signal au maître de la cavalerie & à sa troupe, & fait avertir T. Quintius Pennus de descendre des montagnes, courut en personne à l'aîle gauche, que l'incendie plutôt que le courage des ennemis, avoit un peu ébranlée; & d'un ton que tout le monde pouvoit entendre : » Quoi, » dit-il, vous abandonnez vo» tre poste, comme un essain » d'abeilles, chassés par la fu» mée que l'ennemi vous oppo» se au lieu d'armes. Que ne » vous servez-vous de celles » que vous portez, pour étein» dre ces flammes? Ou s'il » faut employer le feu au lieu » du fer pour combattre, que » n'arrachez-vous ces tisons à » l'ennemi, pour les tourner » contre lui-même? Allons, » braves Romains, souvenez» vous du nom que vous por» tez; souvenez-vous des vic» toires de vos peres & des » vôtres, & brûlez Fidenes » avec les flammes qu'elle vous » met elle-même à la main, » puisque vous n'avez pu ap» paiser sa fureur par vos bien» faits. C'est la vengeance » qu'exigent de vous le ravage » de vos terres, le sang de vos » Ambassadeurs, & celui de » vos citoyens égorgés avec » tant d'inhumanité. «

Il avoit à peine cessé de parler, que tous fondirent sur l'ennemi, se servant des tisons qu'ils ramassoient, ou de ceux qu'ils arrachoient aux Fidénates. Les deux partis sont armés de feux. Le maître de la cavalerie, pour combattre d'une fa-

ţon nouvelle, ordonne aux siens de debrider leurs chevaux; & le premier piquant le sien, il s'élance au milieu des flammes. A son exemple, les autres sont emportés avec la même impétuosité dans les bataillons ennemis. La poussière qui séleve, jointe à la fumee qui remplit l'air, dérobe la vue de tout ce qui se passe, aux soldats & aux chevaux. Mais, ces animaux plus intrépides que les hommes, à des objets si nouveaux, renversent tout ce qui se rencontre sur leur passage. Telle étoit la situation de la bataille, lorsqu'un cri perçant attira l'attention des deux armées, étonnées de ce que ce pouvoit être. Mais, le Dictateur s'étant écrié que c'étoit T. Quintius Pennus, son Lieutenant, qui venoit de prendre les ennemis en queue, il fait lui-même un nouvel effort pour achever de les rompre. Alors, les Toscans pressés devant & derrière par deux différens ennemis, ne pouvant plus retourner dans leur camp, ni regagner les montagnes, dont un nouvel ennemi leur fermoit le chemin; voyant d'ailleurs que la cavalerie Romaine étoit répandue de toutes parts dans la plaine, s'enfuirent en désordre, sur-tout les Véïens, vers les bords du Tibre. Ceux des Fidénates qui sont échappés au vainqueur, courent vers la ville; mais, la frayeur les emporte tous au milieu du carnage; les uns sont égorgés sur le bord du fleuve, d'autres se précipitent dans les eaux & y sont noyés. Ceux même qui sçavent nager, accablés de travail, couverts de blessures, & déconcertés par la crainte, sont engloutis. Il y en eut peu qui gagnassent la rive opposée. L'autre troupe passa à travers le camp & entra dans la ville, où les Romains la suivirent de près, sur-tout T. Quintius Pennus, & ceux qui étoient descendus avec lui des montagnes, & qui, pour être arrivés des derniers au combat, étoient moins fatigués que les autres.

Ceux-là, étant donc entrés dans la ville, pêle-mêle avec les ennemis, gagnerent le haut des murailles, & de-là firent connoître aux leurs qu'ils en étoient les maîtres. Alors, le Dictateur, qui de son côté etoit déjà entré dans le camp que les ennemis avoient abandonné, fit entendre à ses soldats, prêts à se disperser pour le piller, qu'il leur destinoit un plus riche butin dans la ville; & aussi-tôt y étant entré avec eux, il les mena vers la citadelle, où il s'apperçut que les fuyards couroient en foule. Le carnage ne fut pas moins grand dans la ville, qu'il avoit été dans le combat; jusqu'à ce qu'enfin les habitans ayant mis bas les armes, se rendirent au Dictateur, à qui ils ne demanderent que la vie. La ville & le camp furent pillés. Le lendemain, on donna pour récompense à chacun des cavaliers, & autres, en remontant jusqu'aux Centurions inclusive-

ment, un priſonnier, & à ceux d'entr'eux qui s'étoient toujours ſignalés par leur courage, deux, tels que le ſort les leur fit écheoir. Tout le reſte ayant été vendu à l'encan, le Dictateur ramena ſon armee victorieuſe, & chargée de butin à Rome, où il entra lui-même triomphant, l'an 423 avant J. C. *Voyez* Fidenes.

FIDÉNATES, *Fidenates*, (*a*) autre peuple d'Italie, ſelon Pline. Cet Auteur met ces Fidenates dans la quatrième région de l'Italie; au lieu qu'il avoit placé les autres dans la première région,

FIDENE, *Fidena*, Φιδήνη, la même ville que d'autres nomment Fidenes en pluriel. *Voyez* Fidenes.

FIDENES, *Fidenæ*, Φιδῆναι. (*b*) ville d'Italie dans le Latium, ſituee à quarante ſtades de Rome, étoit déjà très-grande & très-peuplée, du tems de Romulus. Ce Prince s'en étant rendu maître, en fit une colonie Romaine. Elle avoit été autrefois fondée par les Albains dans le même tems que Ruſtumérie & Noménie; ces colonies étoient conduites par trois freres, dont l'aîné fut le fondateur de Fidenes.

On lit dans Suétone, qu'en la douzième année du règne de Tibere, vingt mille hommes périrent dans l'amphitéâtre de Fidenes, où l'on faiſoit des combats de gladiateur. Cela arriva par le poid de la multitude du peuple qui étoit entré dans cet amphithéâtre, & qui le fit écrouler.

Cette ville a été ruinée pluſieurs fois, & pluſieurs fois rebâtie ſur ſes propres ruines. Elle étoit au lieu où eſt à préſent une ferme appellée Caſtel Giubileo, qui appartient au Chapitre de Saint Pierre. L'achat qu'il en fit durant l'année ſainte d'un Jubilé univerſel, fut cauſe qu'on lui donna ce nom de Caſtel Giubileo.

Strabon met Fidenes au nombre des villes, qui, de ſon tems, n'étoit plus qu'un village ſervant de demeure à quelques particuliers, à trente ou quarante ſtades de Rome. Mais, la diſtance de Fidenes à Rome n'eſt pas une choſe bien uniforme dans les écrits des Auteurs anciens. Denys d'Halicarnaſſe la met au confluent du Tibre & du Teveron, à quarante ſtades de Rome, ce qui ne feroit que cinq milles Romains, de huit ſtades chacun. Un Auteur moderne le copie en cela. Mais, l'un & l'autre ſe trompent apparemment; car, les milles Romains étoient d'un cinquième plus courts que les milles d'Italie d'aujourd'hui, dont il

(*a*) Plin. T. I. p. 169.

(*b*) Dionyſ. Halicarn. L. II. c. 13. Plut T. I. pag. 27, 32, 33. Plin. T. I. p. 152, 157. Strab. p. 226, 230. Ptolem. L. III. c. 1. Tit. Liv. L. I. c. 27. L. IV. c. 17. & *ſeq*. Tacit. Annal. L. III. c. 62. Hiſt. L. III. c. 79. Mém. de l'Acad. des Inſcript & Bell. Lett. T. VII. p. 121, 122.

faut

faut soixante pour un degré. Le P. Hardouin dit que, selon Eutrope, Fidenes étoit à dix-huit mille pas de Rome. Outre que cela ne peut être, Eutrope ne dit point cela. Voici ses paroles : » L'an 315 de la fon-» dation de Rome, les Fidéna-» tes se révolterent contre les » Romains. Ils étoient appuyés » par les Veïens, & par Vo-» lumnius, roi des Veïens. Ces » deux villes sont si près de » Rome, que Fidenes n'en est » qu'à sept milles, & Veies à » dix-huit; les Volsques se joi-» gnirent aussi à eux, &c. « Holsténius, qui assure, après Cluvier, que Fidenes est Castel Giubileo, compte depuis ce dernier lieu, six milles jusqu'à Rome; ce qui, à quelques fractions près, répond aux sept milles d'Eutrope, puisque, comme on vient de le dire, les milles modernes qui répondent à une minute de degré, sont d'un cinquième plus long que les milles des anciens Romains.

Ptolémée place une ville nommée Φιδῆναι dans le Latium; mais, il n'en marque pas la situation fort juste, quoiqu'apparemment ce soit la même dont il s'agit dans cet article.

On lit dans les Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, quelques remarques sur l'origine des habitans de Fidenes. Nous allons les placer ici. » *Après la* » *défaite des Céniniens*, dit Plu-» tarque, *pendant que les autres* » *Sabins se préparoient encore*, » *ceux de Fidenes*, *de Crustumé-* » *rium & d'Antemnes fondirent* » *sur les Romains*, *le combat fut* » *long & opiniâtre; mais*, *enfin*, » *ces Sabins furent vaincus*, *leurs* » *villes prises*, *& leurs terres dis-* » *tribuées au sort*, *& eux trans-* » *portés à Rome*. Suivant les au-» tres Auteurs, les Céniniens, » les Antemnates, les Crustu-» mériens, furent bien les pre-» miers d'entre les Sabins qui » se déclarerent contre Romu-» lus; mais, ils ne l'attaquerent » que les uns après les autres, » à mesure qu'ils se trouverent » prêts, & il n'est point dit » qu'il y eût eu aucune ligue » formée entr'eux. Il y en eût » encore moins entre les Crus-» tumériens & les Fidénates, » il ne fut point question de » ces derniers dans toute cette » guerre; & la première qu'ils » eurent contre les Romains, » fut celle dont Plutarque par-» le lui-même quelques pages » plus bas, conformément à » tous les autres Auteurs, & » qui n'arriva que bien long-» tems après, lorsque par la » mort de Tatius, Romulus » resta seul maître du gouver-» nement. On ne voit pas même » ce qui auroit pu les faire en-» trer dans une ligue avec les » Sabins, puisqu'ils n'étoient » point de cette nation, mais » de celle des Toscans; car, » quoique Denys d'Halicarnasse » dise que Crustumérie, No-» mente & Fidenes étoient co-» lonies des Albains, & avoient » été fondées par trois freres,

» dont l'aîné avoit bâti Fidenes, ce qui sembleroit faire entendre que cette ville étoit aussi Sabine comme les autres ; Tite-Live dit formellement que les Fidénates étoient Toscans, *Fidenates quoque Etrusci fuerunt* ; & Plutarque lui-même, parlant de Fidenes, dit que les Veïens, Toscans de nation, revendiquerent cette ville comme leur appartenant. «

FIDENTIA, *Fidentia*, (a) Φιδεντία, place de la Gaule surnommée Togata, dans l'Émilie, entre Parme & Plaisance, auprès de la fosse Emilienne, c'est-à-dire, du canal qu'Emilius Scaurus avoit fait creuser. Plutarque fait mention de cette place dans la vie de L. Corn. Sylla.

Les distances, marquées par les Itinéraires, font connoître que Fidentia est présentement Borgo San Donino. Ainsi, il est aisé de voir que George Fabricius se trompoit, puisqu'au rapport d'Ortélius, il croyoit que Fidentia étoit Fiorenzola, qui ne peut être que la Florentia d'Antonin & de la Table de Peutinger. Les deux places sont trop bien distinguées dans les Itinéraires anciens & dans les Cartes modernes, pour qu'on doive les confondre. Simler n'a pas mieux rencontré, quand il dit, au rapport du même Ortélius, que Fidentia est à présent Bourg S. Dionysio. Mais, le Martyrologe Romain dit que Saint Domnin souffrit le martyre, *apud Juliam in territorio Parmesiensi*. Cela voudroit dire, au cas que *Julia* ait été un surnom de Fidentia, qu'il y alla une colonie sous les auspices de Jules César ou d'Auguste.

FIDES. *Voyez* Fidélité.

FIDICULANIUS [C.] FALCULA, (b) *C. Fidiculanius Falcula*, fut deux fois accusé & deux fois absous.

FIDIUS [DIUS], (c) *Dius Fidius*, Dieu de la bonne foi ou de la fidélité, par lequel on juroit chez les Romais, en disant *me Dius Fidius*, & en sous-entendant *adjuvet*. Que le Dieu Fidius me soit favorable ?

* Personne, selon M. l'abbé Massieu, ne s'est encore donné la peine d'éclaircir bien des choses qui concernent ce Dieu. Tout ce qu'on sçait de plus sûr, c'est qu'il présidoit à la religion des contrats & des sermens ; du reste, on ignore sa véritable généalogie, la force de ses différens noms, & même la manière dont ils doivent être lus.

Denys d'Halicarnasse semble confondre le Dieu Fidius avec Jupiter ; car, en plusieurs endroits où il est obligé de traduire le Dieu Fidius des Romains, il le rend par le Ζεὺς πίστιος des

(a) Plut. Tom. I. p. 469.

(b) Cicer. Orat. pro. A. Cluent. c. 83.

(c) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 226. & suiv. Antiq. expl. par D. Bern. de Monf. Tom. II. pag. 109. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 198. & suiv.

Grecs. Mais, il est abandonné sur ce point par tout ce qu'il y a de meilleurs Critiques.

La plûpart croyent que ce Dieu étoit le même qu'Hercule, & que ces mots *Dius Fidius* ne signifient autre chose que *Jovis Filius.* Nos Anciens, dit Festus, se servoient souvent de la lettre *d* au lieu de la lettre *l*, & disoient *Fidius* au lieu de *Filius;* c'étoit aussi le sentiment d'Elius, au rapport de Varron.

Quelques-uns prennent ce Dieu pour Janus, d'autres pour Sylvanus, Dieu des forêts. Ceux, qui prétendent avoir le plus approfondi cette matière, soutiennent après Lactance, que c'étoit un Dieu étranger, & que les Romains l'avoient emprunté des Sabins. Ils lui donnent une naissance miraculeuse, qui dès ce tems même de superstition, parut fort équivoque & fort suspecte.

Dans la contrée de Réate, dit Denys d'Halicarnasse, une fille de qualité, à la tête d'une troupe de jeunes danseuses, entra dans le temple d'Enyalius, que les Sabins, &, à leur exemple, les Romains appellent *Quirinus.* Cependant, je ne puis assurer positivement, continue cet Auteur, si c'est le dieu Mars, ou un autre Dieu, qui jouit des mêmes honneurs; car, il y a des gens qui croyent que Mars & Enyalius ne sont que deux noms qu'on donne à une même divinité; & d'autres croyent que ce sont deux divinités différentes. Quoi qu'il en soit, cette jeune fille dansant dans le temple, fut saisie d'un transport divin, & quittant tout-à-coup ses compagnes, courut s'enfermer dans le sanctuaire. Neuf mois après, elle accoucha d'un fils, qui fut nommé *Modius Fabidius.* Portus corrige avec raison *Dius Fidius.* Ce fils, étant parvenu en âge d'homme, fut d'une beauté plus qu'humaine, & devint un fameux guerrier. Il lui prit envie de bâtir une ville. Ayant donc assemblé en peu de tems un assez grand peuple, il fonda celle de *Cures*, à laquelle il donna ce nom, pris de celui de Quirinus, qui passoit pour son pere, ou d'une pique que les Sabins appellent Κυρις. Saint Augustin assure que Dius Fidius fut le premier roi des Sabins, qui après sa mort ne manquerent pas de le mettre au nombre des Dieux. On ajoûte qu'il laissa un fils nommé *Sabus*, d'où la nation entière tira son nom.

Les sentimens ne sont pas moins partagés sur les noms de ce Dieu, que sur son origine. Les trois qu'on lui donnoit le plus communément étoient ceux de Sancus, de Fidius, & de Semi-pater. Mais, Ovide semble douter si ce n'étoient point trois Dieux, ou si ce n'en étoit qu'un. *Je ne sçavois*, dit-il, *à qui je devois consacrer le cinquième jour de Juin, au Dieu Sancus, au Dieu Fidius, ou au Dieu Semi-pater.* Il ajoûte que le Dieu lui-même voulut bien le tirer d'incertitude; *Vous ne pouvez*

manquer, lui répondit-il, *en me consacrant cette fête sous l'un de ces trois noms ; car, tous les trois m'appartiennent ; ainsi l'ont voulu les Sabins.*

C'est encore un nouveau sujet de dispute entre les Sçavans, que de déterminer la manière dont on doit lire ces trois noms, car ils ne s'accordent que touchant *Fidius*, & sont très-divisés au sujet de *Sancus* & de *Semi-pater*. En effet, à l'égard du premier nom, les uns tiennent pour *Sancus*, les autres pour *Sangus*, d'autres pour *Sanctus*, & ceux-ci concluent que ce Dieu étoit le même qu'Hercule. Quant au dernier nom, les uns lisent *Semi-pater*, & par ce mot n'entendent autre chose que *demi-Dieu ;* les autres, *Semi-caper*, dans la persuasion où ils sont que *Dius Fidius* étoit le même que Sylvanus, qui comme toutes les divinités champêtres, avoit des pieds de chevre. Enfin, la plûpart lisent *Semo-pater*, c'est-à-dire, *Dieu mitoyen*, Dieu qui faisoit son séjour dans l'air, n'étant pas assez éminent pour être Dieu du ciel, & l'étant trop pour être simple Dieu de la terre.

Mais, ce qui rend le choix difficile entre tant d'opinions, c'est que chacun des Auteurs qui les soutiennent, a ses autorités, & que dans ce grand nombre de diverses leçons, il n'y en a point qui ne soit fondée sur de vieux manuscrits & sur d'anciennes inscriptions.

Au reste, si nous en croyons des Critiques dignes de foi, la ressemblance qui se trouve entre les mots *Semo* & *Simo*, fit tomber Saint Justin le martyr, dans une grande erreur. Ce pere Grec, mal instruit de ce qui regardoit la langue & les usages des Romains, s'imagina sur quelques inscriptions de *Semo-sancus*, qu'il s'agissoit sur ces sortes de monumens de Simon le magicien; de sorte que dans cette idée il chargea les Romains de n'avoir point de honte d'admettre parmi leurs Dieux un imposteur avéré ; & cette méprise de Justin martyr passa dans les écrits de plusieurs autres Peres de l'Église, dit M. l'abbé Massieu.

Si jamais un Dieu mérita des temples, c'est le Dieu Fidius; aussi en avoit-il plusieurs à Rome ; l'un dans la treizième région de la ville ; un autre qui étoit appellé *Ædes dii Fidii Sponsoris*, temple du Dieu Fidius Sponsor, c'est-à-dire, garant des promesses ; & un troisième situé sur le mont Quirinal, où l'on célébroit la fête de ce Dieu le 5 Juin de chaque année. Ovide dit au sujet de ce dernier temple, qu'il étoit l'ouvrage des anciens Sabins. Denys d'Halicarnasse assure au contraire positivement, que Tarquin le Superbe l'avoit bâti, & qu'environ quarante ans après la mort de ce Roi, Spurius Posthumius étant Consul en fit la dédicace.

Mais, sans examiner qui a

raiſon du Poëte ou de l'Hiſtorien, & ſans chercher à les concilier, il eſt toujours certain que quel que fût le Dieu Fidius, ou Jupiter vengeur des faux ſermens, ou Hercule ſon fils, ou tout autre, & de quelque manière qu'on l'appellât, ce Dieu préſidoit à la ſainteté des engagemens. On lui donnoit pour cette raiſon, pour compagnie, l'Honneur & la Vérité. Un ancien marbre qui exiſte encore à Rome, en fait foi; il repréſente d'un côté, ſous une eſpèce de pavillon, un homme vêtu à la Romaine, près duquel eſt écrit *Honor*, & de l'autre côté une femme couronnée de laurier, avec cette inſcription, *Veritas;* ces deux figures ſe touchent dans la main; au milieu d'elles eſt repréſenté un jeune garçon d'une figure charmante, & au-deſſus on lit *Dius Fidius.* Voilà une idée bien noble & bien juſte! Ne ſeroit-elle gravée que ſur le marbre?

Au reſte, la Fidélité étoit une divinité différente du Dieu Fidius; ou pour mieux dire, les Romains avoient un Dieu & une Déeſſe qui préſidoient à la bonne foi, à la ſûreté des engagemens & des promeſſes. *Voyez donc* Fidélité.

FIDUCIE, *Fiducia*, ou *Pactum Fiduciæ*, étoit chez les Romains une vente ſimulée faite à l'acheteur, ſous la condition de retrocéder la choſe au vendeur au bout d'un certain tems.

Ce terme *Fiducia*, qui eſt fort commun dans les anciens livres, ne ſe trouve point dans tout le corps de Droit, du moins pour ſignifier un *gage*.

L'origine de ce pacte vint de ce qu'on fut long-tems à Rome, ſans connoître l'uſage des hypotheques; de ſorte que pour pouvoir engager les immeubles auſſi-bien que les meubles, on inventa cette manière de vente ſimulée, appellée *Fiducia*, par laquelle celui qui avoit beſoin d'argent, vendoit & livroit, par l'ancienne cérémonie de la mancipation, ſon héritage à celui qui lui prêtoit de l'argent, à condition néanmoins que celui-ci ſeroit tenu de lui vendre & livrer l'héritage avec la même cérémonie, lorſqu'il lui rendroit ſes deniers. *Fiducia contrahitur*, dit Boëce ſur les topiques de Cicéron, *cùm res alicui mancipatur, ea lege ut eam mancipanti remancipes, eſtque remancipatio Fiduciaria, cum reſtituendi fides interponitur.*

Le créancier, ou acheteur Fiduciaire, avoit coûtume de prendre pour lui les fruits de l'héritage.

Ces ventes Fiduciaires étoient ſi communes anciennement chez les Romains, que parmi le petit nombre de formules qu'ils avoient pour les actions, il y en avoit une exprès pour ce pacte, appellée *Judicium Fiduciæ*, dont la formule étoit, *inter bonos benè agier, & ſine fraudatione*, dit Cicéron, au troiſième livre de ſes Offices. Ce jugement étoit, dit-il, *Magnæ exiſtimationis, imo etiam famoſum.*

Mais, depuis que les engagemens & même les simples hypotheques conventionnelles des immeubles furent autorisées, on n'eut plus besoin de ces ventes simulées, ni de ces formalités de mancipations & de rémancipations, dans lesquelles il y avoit toujours du hazard à courir, au cas que l'acheteur Fiduciaire fût de mauvaise foi.

Les peres, qui vouloient mettre leurs enfans hors de leur puissance, les vendoient aussi autrefois, *titulo Fiduciæ*, à quelqu'un de leurs amis, qui à l'instant leur donnoit la liberté; ce qui s'appelloit *émancipation*. Mais, Justinien, par une de ses constitutions qui étoit rédigée en Grec & qui est perdue, ordonna que toutes les émancipations seroient censées faites *contractâ Fiduciâ*. Il en est fait mention dans la loi dernière, au Code *de emancipat. Liber.*

FIDULUS [C.], *C. Fidulus*, (*a*) dont parle Cicéron dans une de ses oraisons, & il en fait un portrait peu avantageux.

FIDUSTIUS [M.], *M. Fidustius*, (*b*) Sénateur Romain, proscrit par Sylla, échappa pour lors à la mort; mais, il la subit malheureusement sous les Triumvirs, ayant été de nouveau proscrit par eux au bout de trente-trois ans, uniquement parce qu'il avoit été une première fois proscrit.

FIEL, *Fel*, Χολή, (*c*) humeur jaunâtre & amere, contenue dans un vaisseau rond & un peu long, qui a la figure d'une petite poire, & qui est situé au-dessous du grand lobe du foie, dans sa partie concave.

Le Fiel est un puissant digestif; les Éthiopiens s'en servent au lieu de moutarde. Quand Moïse ordonne de manger l'agneau paschal avec de l'amertume, on pourroit bien l'entendre du Fiel. Le Fiel mêlé au vin, le fait passer plus vîte, & par conséquent monter plus promptement à la tête. Moïse menace de la part de Dieu, les Israëlites, de rendre leurs raisins, *des raisins de Fiel*, & leur vin, *du Fiel de dragon*; c'est-à-dire, de changer la douceur de leurs raisins en amertume, & leur vin en poison, qui enivre & qui empoisonne, au lieu de nourrir & de réjouir.

On voit par Tobie que le Fiel d'un poisson servit à lui guérir les yeux. Pline parle de l'usage qu'on faisoit du Fiel dans les maux des yeux.

Dans Jérémie, *donner à boire de l'eau de Fiel*, marque une affliction très-amere; & le Psalmiste dit que ses ennemis, ou plutôt les ennemis du Messie, lui ont offert *du Fiel pour man-*

(*a*) Cicer. Orat. in Vatin. c. 24.

(*b*) Plin. T. I. p. 397. Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 212.

(*c*) Deuter. c. 32. v. 32, 33. Tobi. c. 6. v. 5. c. 11. v. 8, 13. Psalm. 68. v. 22. Jerem. c. 8. v. 14. c. 9. v. 15. Habac. c. 2. v. 15. Actu. Apost. c. 8. v. 23.

ger, & *du vinaigre pour boire.*

Le Fiel d'amertume, dans les Actes des Apôtres, marque la haine, l'aigreur, la malice, l'envie, &c.

On présenta à Jesus-Christ, pendant sa Passion, du vin mêlé avec du Fiel, selon Saint Matthieu ; mais, selon Saint Marc, c'étoit du vin mêlé avec la myrrhe.

Le prophete Habacuc parle aussi de vin mêlé avec le Fiel, employé pour enivrer. *Væ qui potum dat amico suo, mittens Fel suum, & inebrians, ut aspiciat nuditatem ejus.* Nous croyons que le Prophete veut parler de la conduite que Pharaon Hophra, roi d'Égypte, tint à l'égard du roi Sédécias. Il promit son secours à Sédécias, & l'engagea à se révolter contre Nabuchodonosor; mais, il lui manqua dans le besoin. *Il lui donna à boire son Fiel, & l'enivra pour* avoir le plaisir de *voir sa nudité.* Les Rabbins racontent que ce fut Nabuchodonosor, qui étant un jour dans un festin avec ses amis, fit venir Sédécias, & lui donna à boire une liqueur enivrante pour l'exposer à la risée.

FIEVRE, *Febris*, Πυρετὸς, (*a*) nom propre d'une divinité Payenne.

Les Romains firent de la Fièvre une Déesse, & l'honorerent seulement pour l'engager à moins nuire, suivant la remarque de Valere-Maxime.

Cette Déesse avoit à Rome plusieurs temples ; & du tems de l'Auteur que nous venons de citer, trois de ces temples subsistoient encore, l'un sur le mont Palatin, l'autre dans la place des monumens de Marius, & le troisième au haut de la rue longue. On apportoit dans ces temples les remedes contre la Fièvre, avant que de les donner aux malades, & on les exposoit quelque tems sur l'autel de la divinité. Ce moyen servoit plus à guérir l'esprit que le corps, dit Valere-Maxime lui-même, & les anciens Romains qui mirent la Fièvre au rang des Dieux, durent leur santé bien plus à leur frugalité qu'à la protection de la déesse.

Nous ignorons comment ils la représentoient; mais, nous avons la formule d'une priere ou d'un vœu qui lui a été fait, & qui s'est conservé dans une inscription trouvée en Transylvanie. Cet inscription, publiée par Gruter, donne à la Fièvre les noms de *divine*, de *sainte*, & de *grande*. La voici : *FEBRI DIVÆ, FEBRI SANCTÆ, FEBRI MAGNÆ, CAMILLA AMATA, PRO FILIO MALE AFFECTO, P.* » Camilla Amata offre ses vœux pour son » fils malade, à la divine » Fièvre, à la sainte Fièvre, à » la grande Fièvre. «

Au reste, les Romains avoient reçu cette divinité des Grecs,

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I, pag. 347. Tom. V, p. 241. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I, pag. 343. T. II. p. 106, 238.

avec cette différence que ces derniers en faisoient un Dieu, parce que le mot Πυρετὸ, Fièvre, est masculin, & que *Febris* est féminin; mais, c'est toujours le même être qu'ils ont divinisé dans chaque païs, pour satisfaire aux préjugés du peuple.

FIGUE, *Ficus*, (*a*) fruit du figuier. Isaïe appliqua un paquet de Figues seches sur l'abcès, ou sur l'ulcère, ou enfin sur la gorge d'Ézéchias; car, on ignore qu'elle sorte de maladie il avoit, & bien-tôt après il fut guéri. Les médecins conviennent que les Figues sont utiles dans toutes ces sortes d'incommodités. Elles s'employent utilement pour mûrir les abcès, pour guérir les ulcères, & contre les maux de gorge ou esquinancies.

FIGUIER SAUVAGE, (*b*) *Caprificus*, Ἐρινεὸς, nom d'un lieu de l'Attique, situé sur le bord du Céphisse, vers Eleusis. C'est par-là que l'on dit que Pluton descendit sous terre, après avoir enlevé Proserpine. Ce fut aussi près de-là que Thésée tua le fameux bandit Polypémon, surnommé Procruste.

FIGUIER, *Ficus*. (*c*) Ce fut, dit-on, sous un Figuier que Romulus & Rémus furent allaités par une louve, & cet arbre devint depuis fort célebre. On admire avec raison la simplicité de Tacite, qui raconte sérieusement que ce Figuier subsista pendant plus de huit cens ans. Il dit sur la fin de l'an de Jesus-Christ 58, que dans le Comitium, partie de la place Romaine, le Figuier Ruminal, qui huit cens trente ans auparavant avoit servi d'abri à l'enfance de Romulus & de Rémus, se dessécha, & ensuite reverdit. Il n'est personne qui ne sente tout d'un coup, combien il est contraire aux loix de la nature d'attribuer huit cens ans de durée à un arbre. La vérité est, selon le témoignage de Pline, que le Figuier de la place Romaine avoit été planté pour conserver la mémoire de celui sous lequel la tradition populaire vouloit que Romulus & Rémus eussent été allaités par une louve. On ne coupoit point cet arbre, on le laissoit mourir de vieillesse, & lorsqu'il étoit mort, les Prêtres lui en substituoient un autre.

FIGUIER DE NAVIUS, *Ficus Navii*, Figuier que Tarquin le vieux fit planter à Rome dans le Comitium, où l'augure Accius Navius avoit coupé en deux une pierre à aiguiser, avec un rasoir. Il y avoit un préjugé populaire, que le destin de Rome étoit attaché à cet arbre, & que la ville dureroit autant que le Figuier.

Il y en a qui confondent le *Ficus Navii*, ou Figuier d'Accius Navius, avec le *Ficus Ruminalis*, ou *Figuier Ruminal*,

(*a*) Reg. L. IV. c. 20. v. 7.
(*b*) Pauf. p. 71.
(*c*) Plin. T. I. p. 746. Tacit. Annal. L. XIII. c. 58. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 283.

dont il eſt parlé dans l'article précédent.

FIGUIER [Malédiction du]. (*a*) La malédiction, que Jeſus-Chriſt donna au Figuier ſtérile dans un tems, dit S. Marc, qui n'étoit pas la ſaiſon des Figues, eſt un des endroits du Nouveau Teſtament qui a le plus exercé les Interpretes de l'Écriture.

« Jeſus-Chriſt, ayant faim » au ſortir de Béthanie, ap- » perçut de loin un Figuier qui » avoit des feuilles ; il s'avan- » ça pour voir s'il y trouve- » roit quelque fruit ; mais, s'en » étant approché, il n'y trou- » va que des feuilles, car ce » n'étoit pas la ſaiſon des Fi- » gues. Alors, Jeſus dit au Fi- » guier : *Que perſonne ne man-* » *ge plus de fruit de toi.* » Ce ſont les propres paroles de S. Marc.

Ce qui vient d'être raconté par cet Évangéliſte, arriva quatre ou cinq jours avant la pâque, & par conſéquent avant le quinzième de la lune de mars; or, en cette ſaiſon, il paroît qu'il n'étoit pas tems de chercher des Figues à manger ſur un Figuier. Ainſi, dans cette ſuppoſition, il paroîtroit qu'il y a un défaut d'équité dans la conduite de Jeſus-Chriſt ; 1.° d'aller chercher des fruits ſur un arbre dans un tems qu'il n'en doit pas porter ; & 2.° de maudire cet arbre, parce qu'il n'a point de fruit, comme ſi c'étoit ſa faute.

Pour juſtifier Jeſus-Chriſt d'une action qui ſemble d'abord emporter quelqu'idée d'injuſtice, les Interpretes, ignorans en Botanique, ſe ſont fort tourmentés.

Hammon, Simon, Le Clerc, ne paroiſſent point avoir réſolu la difficulté en traduiſant les termes de S. Marc, οὐ γὰρ ἦν καιρὸς σύκων, par ceux-ci : *Car ce n'étoit point une année de Figues.* En effet, outre que le Texte Grec a de la peine à ſouffrir ce ſens, Jeſus-Chriſt qui va chercher des Figues ſur un arbre au milieu du mois de Mars, ne doit pas maudire ce Figuier en particulier, par la raiſon que les Figues auroient manqué cette année-là.

D'autres Critiques, comme Heinſius & Gataker, traduiſent: *Car là où il étoit c'étoit le tems des Figues.* Cette traduction eſt très-ingénieuſe ; mais, 1.° il faut pour la ſoutenir changer la ponctuation, de même que les accens ordinaires du Texte ; 2.° il faut faire parler l'Évangéliſte avec une conciſion qui eſt éloignée de ſon ſtyle ordinaire ; 3.° il ne paroît point que dans la Paleſtine, le dixième ou le douzième de la lune de Mars fût la ſaiſon des Figues ordinaires, car il eſt certain qu'elles n'y mûriſſent pas ſi-tôt.

(*a*) Matth. c. 21. v. 17. *& ſeq.* Marc. c. 11. v. 11. *& ſeq.* Plin. T. I. p. 688, 744, 745.

Enfin, divers Interpretes, Calmet, Beausobre, Lenfant, & plusieurs autres Anciens & Modernes, regardent cette action de Jesus-Christ comme une action symbolique de la réprobation des Juifs, une leçon qu'il leur donne s'ils viennent à ne pas porter le fruit des bonnes œuvres. La nation Judaïque est le Figuier; le Figuier dont nous parlons n'avoit que des feuilles, en quoi il ressembloit aux Juifs, qui n'avoient que les apparences de la religion & de la piété.

Théophraste & Pline parlent d'une sorte de Figuiers toujours verds & toujours chargés de fruits; les uns mûrs & fort avancés, selon la saison; & les autres en fleurs ou en boutons. Dans la Palestine où l'hiver est fort tempéré, & où le païs est fort chaud, Jesus-Christ pouvoit espérer de trouver quelques Figues précoces à un Figuier de cette espèce.

Suivant cette idée, S. Marc ne rend point ici la raison pourquoi Notre Seigneur ne trouva point de Figues à ce Figuier, mais pourquoi il s'adresse plutôt à ce Figuier-là, qu'à un Figuier d'une autre espèce, à un Figuier plus tardif; c'est parce que ce n'étoit pas la saison des Figues ordinaires, au lieu qu'il pouvoit se flatter d'en trouver sur cette espèce de Figuier. Ces paroles donc, *car ce n'étoit pas la saison des Figues*, c'est-à-dire, *des Figues ordinaires*, sont une parenthese de l'Historien; parenthese que S. Matthieu n'a point mise en rapportant le même fait de la Malédiction du Figuier. Cette interprétation concilie les deux Historiens sacrés, & n'a rien qui blesse dans la conduite de Jesus-Christ. C'est ainsi qu'au défaut de l'érudition, qui laissoit encore des nuages, la connoissance de la Botanique est venue les dissiper.

FIGULUS [C.], *C. Figulus*, (a) fut Consul avec L. César. Ce fut sous leur consulat que commença la conjuration de Catilina, l'an de Rome 688, & 64 avant Jesus-Christ.

FIGULUS [C. Marcius], *C. Marcius Figulus*, fut Consul avec P. Scipion Nasica, l'an de Rome 590, & 162 avant Jesus-Christ.

FIGURE, *Figura*, terme d'Astrologie; c'est une description ou représentation de l'état & de la disposition du ciel à une certaine heure, qui contient les lieux des planetes & des étoiles, marqués dans une Figure de douze triangles appellés *Maisons*. *Voyez* Maisons.

On la nomme aussi horoscope & thême.

FIGURE, *Figura*, terme de Géomantie. Il s'applique aux extrêmités des points, lignes ou nombres jettés au hazard, sur les combinaisons ou variations desquels ceux qui font

(a) Sallust. in Catil. c. 10.

profession de cet art, fondent leurs prédictions chimériques.

FIGURE, *Figura*, terme de Nécromantie; il se dit des visions étranges sous lesquelles les démons paroissent, ou semblent paroître à notre imagination. La Pythonisse fit paroître le démon sous la Figure de Samuël, selon quelques Interpretes; & Samuël lui-même, selon le plus grand nombre des Interpretes & des Peres.

FIGURE, *Figura*, (*a*) tour de mots & de pensées, qui animent ou ornent le discours.

Aristote trouve l'origine des Figures dans l'inclination qui nous porte à goûter tout ce qui n'est pas commun. Les mots figurés n'ayant plus leur signification naturelle, nous plaisent, selon lui, par leur déguisement, & nous les admirons à cause de leur habillement étranger; mais, il s'en faut bien que les Figures aient été dans leur berceau des expressions déguisées, inventées pour plaire par leur déguisement. Ce n'est pas non plus la hardiesse des expressions étrangères que nous aimons dans les Figures, puisqu'elles cessent de plaire si-tôt qu'elles paroissent tirées de trop loin. Nous donnons, sans aucune recherche, le nom de *nuée* à cet amas de traits que deux armées lançoient autrefois l'une contre l'autre; & parce que l'air en étoit obscurci, l'image d'une nuée se présente tout naturellement, & le terme suit cette image. Voici donc des idées plus philosophiques que celles d'Aristote sur cette matière.

Le langage, si l'on en juge par les monumens de l'Antiquité & par le caractère de la chose, a été d'abord nécessairement figuré, stérile & grossier; en sorte que la nature porta les hommes, pour se faire entendre les uns des autres, à joindre le langage d'action & des images sensibles à celui des sons articulés; en conséquence la conversation, dans les premiers siècles du monde, fut soutenue par un discours entremêlé de mots & d'actions. Dans la suite, l'usage des hiéroglyphes concourut à rendre le style de plus en plus figuré. Comme la nature & la nécessité, & non pas le choix & l'art, ont produit les diverses espèces d'écritures hiéroglyphiques, la même chose est arrivée dans l'art de la parole. Ces deux manières de communiquer nos pensées ont nécessairement influé l'une sur l'autre; & pour s'en convaincre on n'a qu'à lire dans M. Warburthon le parallele ingénieux qu'il fait entre l'apologue, la parabole, l'énigme & les Figures du langage, d'une part: & d'autre part les différentes espèces d'écritures. Il étoit aussi simple en parlant d'une chose, de se servir du nom de la Figure hiérogly-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV, p. 229. *& suiv.*

phique, symbole de cette chose, qu'il avoit été naturel, lors de l'origine des hiéroglyphes, de peindre les Figures auxquelles la coûtume avoit donné cours. Le langage figuré est proprement celui des Prophètes, & leur style n'est pour ainsi dire qu'un hiéroglyphe parlant. Enfin, les progrès & les changemens du langage ont suivi le sort de l'Écriture; & les premiers efforts dûs à la nécessité de communiquer ses pensées dans la conversation, sont venus par la suite des siècles, de même que les premiers hiéroglyphes, à se changer en mystères, & finalement à s'élever jusqu'à l'art de l'éloquence & de la persuasion.

On comprend maintenant que les expressions figurées étant naturelles à des gens simples, ignorans & grossiers dans leurs conceptions, ont dû faire fortune dans leurs langues pauvres & stériles; voilà pour quoi celles des Orientaux abondent en pléonasmes & en métaphores. Ces deux Figures constituent l'élégance & la beauté de leurs discours, & l'art de leurs Orateurs & de leurs Poëtes consiste à y exceller.

Le pléonasme se doit visiblement aux bornes étroites d'un langage simple. L'Hébreu, par exemple, où cette Figure se trouve fréquemment, est la moins abondante de toutes les langues Orientales; de-là vient que la langue Hébraïque exprime des choses différentes par le même mot, ou une même chose par plusieurs synonymes. Lorsque les expressions ne répondent pas entièrement aux idées de celui qui parle, comme il arrive souvent en se servant d'une langue qui est pauvre, il cherche nécessairement à s'expliquer en répétant sa pensée en d'autres termes, à peu près comme un homme dont le corps est gêné dans un endroit, cherche continuellement une place qui le satisfasse.

La métaphore paroît due évidemment à la grossièrté de la conception, de même que le pléonasme tire son origine du manque de mots. Les premiers hommes étant simples, grossiers & plongés dans les sens, ne pouvoient exprimer leur conception des idées abstraites, & les opérations réfléchies de l'entendement, qu'à l'aide des images sensibles, qui, au moyen de cette application, devenoient métaphores.

Telle est l'origine des Figures; & la chose est si vraie, que quiconque voudra faire attention au peuple dans son langage, il le verra presque toujours porté à parler figurément. Ces expressions, *une maison triste*, *une campagne riante*, *le froid d'un discours*, *le feu des yeux*, sont dans la bouche de ceux qui courent le moins après les métaphores, & qui ne sçavent pas même ce que c'est qu'une métaphore.

Nous parlons naturellement un langage figuré, lorsque nous

sommes animés d'une violente passion. Quand il est de notre intérêt de persuader aux autres ce que nous pensons, & de faire sur eux une impression pareille à celle dont nous sommes frappés, la nature nous dicte & nous inspire son langage; alors toutes les Figures de l'art oratoire, que les Rhéteurs ont revêtues de tant de noms pompeux, ne sont que des façons de parler très-communes, que nous prodiguons sans aucune connoissance de la Rhétorique; ainsi, le langage figuré n'est que le langage de la simple nature, appliqué aux circonstances où nous le devons parler.

Dans le trouble d'une passion violente, il s'éleve en nous un nuage qui nous fait paroître les objets, non tels qu'ils sont en effet, mais tels que nous les voulons voir, c'est-à-dire, ou plus grands & plus admirables, ou plus petits & plus méprisables, suivant que nous sommes emportés par l'amour ou par la haine. Quand l'amour nous anime tout est merveilleux à nos yeux; & tout devient horreur quand la haine nous transporte. Nous voulons intéresser à notre cause tous les êtres éloignés, présens, absens, sensibles ou inanimés; & comme nos connoissances ont enrichi nos langues, nous appellons ces êtres en grand nombre, nous leur parlons, & nous les comparons ensemble, par l'habitude de où nous sommes de juger de tout par comparaison. A ces mouvemens divers, qui se succedent rapidement & sans ordre, répond un discours plein de ces tours qu'on nomme *hyperboles*, *similitudes*, *prosopopées*, *hyperbates*, c'est-à-dire, plein de toutes les Figures, soit de mots, soit de pensées. Ce langage nous est utile, parce qu'il est propre à persuader les autres; il est propre à les persuader, parce qu'il leur plaît; il leur plaît, parce qu'il les échauffe & les remue, en ne leur présentant que des peintures riantes, & leur donnant le plaisir de juger de la vérité des images; ainsi, c'est dans la nature qu'on doit chercher l'origine du style figuré; & dans l'imitation, la source du plaisir qu'il nous cause.

Pourquoi les mêmes pensées nous paroissent-elles beaucoup plus vives, quand elles sont exprimées par une Figure, que si elles étoient enfermées dans des expressions toutes simples? cela vient de ce que les expressions figurées marquent, outre la chose dont il s'agit, le mouvement & la passion de celui qui parle, & impriment ainsi l'une & l'autre idée dans l'esprit; au lieu que l'expression simple ne marque que la vérité toute nue. Par exemple, si ce demi-vers de Virgile, (*a*) *usque adeone mori miserum?* étoit exprimé sans Figure, de cette

(a) Virg. Æneid. L. XII, v. 646.

forte, *non est usque adeo mori miserum*, il auroit sans doute beaucoup moins de force. La raison est que la première construction signifie beaucoup plus que la seconde; car, elle exprime non seulement cette pensée, que *la mort n'est pas un si grand mal que l'on s'imagine*, mais elle représente de plus l'idée d'une personne qui se roidit contre la mort, & qui l'envisage sans effroi; image beaucoup plus vive que n'est la pensée même à laquelle elle est jointe. Il n'est donc pas étrange qu'elle frappe davantage, parceque l'ame s'instruit par les images des vérités, mais elle ne s'émeut guère que par l'image des mouvemens.

Au reste, les Figures, après avoir tiré leur première origine de la nature, des bornes d'un langage simple, & de la grossièreté des conceptions, ont contribué dans la suite à l'ornement du discours; de même que les habits, qu'on a cherchés d'abord par la nécessité de se couvrir, ont avec le tems servi de parure. La coûtume de l'homme a toujours été de changer ses besoins & ses nécessités en parade & en luxe, toutes les fois qu'il a pu le faire. Les Figures devinrent l'ornement du discours, quand les hommes eurent acquis des connoissances assez étendues des arts & des sciences, pour en tirer des images qui, sans nuire à la clarté, étoient aussi riantes, aussi nobles, aussi sublimes que la matière le demandoit. Enfin, comme on abuse de tout, on crut trouver de grandes beautés à surcharger le style d'ornemens; pour lors le fonds ne devint plus que l'accessoire, & l'art tomba dans la décadence.

Il est certain néanmoins que l'emploi des Figures bien ménagé décore le discours, l'anime, le soutient, lui donne de l'élévation, touche le cœur, réveille l'esprit, l'ébranle & le frappe vivement. La poësie sur-tout est en possession de s'en servir; elle a droit d'en étendre l'usage plus loin que la prose; elle peut enfin personnifier noblement les choses inanimées. Aristote, Cicéron, Quintilien, Longin, &, pour nommer encore de plus grands maîtres, le goût & le génie, vous apprendront l'art de placer les Figures, de les diversifier, de les multiplier à propos, de les cacher, de les négliger, de les omettre, &c.

Nous remarquerons seulement ici que comme les Figures signifient ordinairement avec les choses, les mouvemens que nous ressentons en les recevant & en parlant, on peut juger assez bien par cette règle générale, de l'usage que l'on doit en faire, & des sujets auxquels elles sont propres. Il est visible qu'il est ridicule de s'en servir dans les matières que l'on regarde d'un œil tranquille, & qui ne produisent aucun mouvement dans l'esprit; car, puisque les Figures expriment les

mouvemens de notre ame, celles que l'on met dans les sujets où l'ame ne s'émeut point, sont des mouvemens contre nature, & des espèces de convulsions.

FILETS POUR CHASSER. *Voyez* Chasse.

FILIUS, terme que les Romains changeoient souvent en celui de Fidius. *Voyez* Fidius.

FILLE, *Filia*; (*a*) on lit dans Valere Maxime un fait très-singulier, au sujet d'une Fille. Une femme de condition libre avoit été condamnée à être étranglée, apparemment pour crime d'adultère ou de poison. Le Préteur la livra au Triumvir, qui la fit mener en prison, pour y être mise à mort. Le géolier chargé de cette exécution, ayant pitié de la criminelle, ne put se résoudre à lui ôter lui-même la vie, & prit le parti de la laisser mourir de faim. Il fit plus, il permit à sa Fille de venir voir sa mere dans la prison, prenant bien garde qu'elle ne lui apportât point à manger. Comme cela dura plusieurs jours, surpris que la prisonnière subsistât si long-tems sans prendre de nourriture, il entra en défiance, & ayant observé la Fille, il reconnut qu'elle nourrissoit sa mere de son propre lait. Émerveillé d'une invention si pieuse & si spirituelle, il en fait le récit au Triumvir, & celui-ci au Préteur, qui crut que la chose méritoit bien d'être rapportée dans l'assemblée du peuple. La criminelle obtint sa grace; il fut ordonné que la mere & la Fille seroient nourries le reste de leur vie aux dépens du public, & que l'on bâtiroit près de la prison un temple consacré à la Piété.

FILLE, *Filia*. *Voyez* Femme & Fils.

FILLES. On appelle poëtiquement les Filles de Mémoire, les Muses qui sont Filles de Jupiter; & les Furies, les Filles de l'Enfer.

Les Muses sont appellées les Filles de Mémoire, parce que les Poëtes ont feint qu'elles étoient Filles de Mnémosyne. Μνημοσύνη en Grec veut dire mémoire, & Mnémosyne, mere des Muses.

Les neuf filles sçavantes, *Novem doctæ Virgines*; ce sont les Muses.

FILOUX [Les], (*b*) avoient pour dieu Mercure & pour déesse Laverne.

FILS, *Filius*, υἱός, terme qui exprime la relation qu'un enfant mâle a avec son pere & sa mere.

Il y en a qui prétendent que ce mot vient du Grec φῦλον, *gens*, *natio*, nation, génération, de φύω, *nascor*, je nais; d'où vient, dit-on, le *fio* des Latins.

FILS ADOPTIF, celui qu'on a adopté, comme on faisoit à

(*a*) Valer. Max. L. V. c. 4. Plin. T. I. p. 394, 395.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 341.

voir pas reçu assez avant dans le corps le poignard dont il devoit être tué sur la place. Tels étoient les dignes instrumens dont C. Marius s'étoit servi pour satisfaire son ambition & sa vengeance; & c'est ainsi que par ses Satellites il continuoit, après sa mort, les maux qu'il avoit faits pendant sa vie.

L'année suivante, qui étoit la 85e avant Jesus-Christ, il accompagna en Grece L. Valérius Flaccus en qualité de Lieutenant. C. Flavius Fimbria sçavoit la guerre, & n'avoit rien de la basse avarice, ni de la dureté odieuse de son Genéral; il donnoit même dans l'excès opposé, & flattoit le soldat par une indulgence tout-à-fait contraire à la bonne discipline. D'ailleurs, c'étoit le plus audacieux, le plus téméraire, le plus insolent de tous les hommes. Il étoit difficile que la bonne intelligence se conservât entre deux hommes, tels que L. Valérius Flaccus & C. Flavius Fimbria. Le premier haïssoit son Lieutenant; & celui-ci méprisoit son Général, & tous deux avoient raison.

Ils s'accorderent néanmoins à s'éloigner de Sylla, & ayant traversé la Macédoine & la Thrace, ils vinrent à Byzance, pour passer de-là en Asie & pousser Mithridate. Ce fût là que leur mésintelligence éclata. L. Valérius Flaccus étoit entré dans la ville, & faisoit camper les troupes dans les dehors. Sur cela C. Flavius Fimbria ameute les soldats; il leur persuade que le Général a reçu de l'argent des Byzantins, pour les exempter de loger l'armée; & qu'il s'embarrasse peu que les troupes soient exposées aux injures de l'air, pendant que lui se divertit tout à son aise dans des maisons bien commodes. Ce discours fit effet, & les soldats ayant pris les armes, entrent dans la ville, tuent les premiers qui se présentent, & s'établissent dans les maisons.

Il survint encore d'autres querelles entre L. Valérius Flaccus & C. Flavius Fimbria, soit à l'occasion de la licence que celui-ci donnoit aux troupes de piller indifféremment, amis & ennemis, soit pour quelques autres sujets moins importans. Enfin, les choses en vinrent au point que C. Flavius Fimbria, qui se croyoit nécessaire, menaça de se retirer. L. Valérius Flaccus irrité, lui répondit qu'il l'y forceroit bien, & sur le champ il le cassa, & donna son emploi à un autre; & peu après, par une grande imprudence, il passa le détroit pour aller à Chalcédoine. C. Flavius Fimbria profita de son absence, pour se présenter aux soldats. Il tâcha d'abord de les attendrir en leur disant tristement adieu, & en leur demandant des lettres pour les parens & les amis qu'ils avoient à Rome & dans l'Italie. Ensuite, devenu plus hardi, il entreprit d'animer leur colère contre un Général dur & avare, pré-

tendant qu'il n'en étoit maltraité qu'à cause de son affection pour eux. Lorsqu'il vit que tout ce qu'il disoit étoit bien reçu, il monte sur le tribunal, d'où il fait une invective en forme contre L. Valérius Flaccus, & exhorte les soldats à se défier de lui comme d'un homme capable de les trahir & de les livrer à Mithridate pour de l'argent. Enfin, il les échauffe si bien, qu'ils chassent le nouveau Lieutenant, & reconnoissent C. Flavius Fimbria pour leur Commandant. A la nouvelle d'une sédition si furieuse, L. Valérius Flaccus accourt. Mais, il n'étoit plus tems; le mal étoit trop grand pour qu'il pût y apporter remede; & il agit prudemment, de se retirer au plus vîte, se faisant même descendre par-dessus les murs. C. Flavius Fimbria le poursuit d'abord à Chalcédoine, puis à Nicomédie. Dans cette dernière ville l'ayant trouvé, qui se cachoit dans un puits, il l'en fit tirer & égorger. En suite, comme si le meurtre de son Général eût été un titre pour lui succéder, il prit le commandement de l'armée.

Mithridate avoit chargé un de ses fils, de même nom que lui, de défendre la Bithynie, & il lui avoit donné pour conseil trois de ses plus illustres Généraux, Taxile, Diophante, & Ménandre. Le jeune Mithridate eut d'abord quelque léger avantage sur C. Flavius Fimbria; mais, bientôt, battu & défait entièrement, il fut contraint de s'enfuir à Pergame auprès de son pere, & d'abandonner tout le païs au vainqueur. C. Flavius Fimbria ne perdit point de tems; & ayant marché droit à Pergame, il obligea le roi de Pont de sortir de cette ville avec précipitation, & de se retirer à Pitane sur la mer. Le Général Romain l'y poursuivit encore; & l'ayant assiégé du côté de la terre, comme il n'avoit point de vaisseaux, il fit proposer à Lucullus, qui actuellement étoit avec sa flotte dans la mer Égée, de venir fermer le port de Pitane, lui représentant que Mithridate ne pouvoit leur échapper, & qu'ils auroient conjointement la gloire de prendre prisonnier le plus grand ennemi de Rome, & de terminer la guerre par un exploit qui effaceroit ceux de Sylla. C'en étoit fait de Mithridate, si Lucullus eût prêté l'oreille à cette proposition. Mais, soit par attachement pour Sylla à qui il ne vouloit pas enlever sa conquête, soit par aversion pour C. Flavius Fimbria, dont la scélératesse lui faisoit horreur, il refusa d'entrer dans ce projet, & Mithridate passa par mer à Mitylene. Ce Prince se détermina enfin à conclure avec Sylla.

Lorsque cette affaire fut terminée, Sylla se mit en marche pour aller attaquer C. Flavius Fimbria, qui étoit campé près de Thyatire en Lydie. Quand même ce Général n'auroit pas

été ennemi personnel de Sylla, ses crimes & ses violences méritoient de ne pas demeurer impunis. Il avoit abusé de la victoire avec toute l'insolence qu'inspirent la supériorité & le succès à une ame basse & sans humanité. Il exhortoit lui-même ses troupes à piller & à ravager les campagnes; il exigeoit des villes de grosses sommes, qu'il distribuoit à ses soldats. Si quelqu'une lui faisoit résistance, après l'avoir forcée, il la livroit au pillage; & tel fut en particulier le sort de Nicomédie. Il entra dans Cyzique comme ami; mais, à peine y eut-il été reçu, qu'il suscita querelle aux plus riches habitans, & prétendit qu'ils étoient dignes de mort. En effet, il en condamna & fit exécuter deux pour effrayer les autres, & contraignit ainsi les malheureux Cyzicéniens de lui abandonner tous leurs biens pour racheter leurs vies. Sa cruauté étoit si horrible, qu'au rapport de Dion Cassius, ayant fait un jour plusieurs croix, comme le nombre s'en trouva beaucoup plus grand que celui des personnes destinées à la mort, il fit prendre au hazard parmi les assistans de quoi remplir les croix qui demeuroient vuides.

La ville d'Ilium éprouva sur toutes les autres sa fureur & sa barbarie. Les habitans, à son approche, avoient eu recours à Sylla, qui étant alors fort éloigné, ne put que promettre sa protection. C'étoit un crime irrémissible auprès de C. Flavius Fimbria. Aussi, dès qu'il fut maître de la ville, soit qu'il l'ait prise de force, soit qu'il ait employé la perfidie pour s'y faire recevoir comme allié, [car on raconte la chose des deux manières], il donna ordre de passer au fil de l'épée, tout ce qui avoit vie. Il brûla & rasa les murailles, les maisons, les temples, sans épargner celui de Minerve; & le lendemain de cette cruelle exécution, il eut même soin de rechercher soigneusement ce qui pouvoit encore rester sur pied des édifices de cette malheureuse ville. On a dit que le Palladium s'étoit conservé dans cette destruction générale, ayant été enseveli & caché sous ses ruines. Il faudroit que ce Palladium se fût bien multiplié, pour avoir été enlevé par Diomède, durant le siège de Troye, avoir été porté par Énée en Italie, & se retrouver encore dans Ilium au tems dont nous parlons. On le montroit encore en d'autres lieux.

C. Flavius Fimbria comptoit par tous ces pillages, qui enrichissoient ses soldats, avoir bien gagné leur affection. Il se trompa, & éprouva que c'est une mauvaise voie pour s'assurer de la fidélité des troupes, que de leur donner toute sorte de licence. Dès que Sylla parut à la vue de son camp, & qu'il l'eut fait sommer de lui céder le commandement de l'armée, auquel il n'avoit nul droit, les

désertions commencerent, & C. Flavius Fimbria se vit en danger d'être abandonné. Il répondit néanmoins fièrement que c'étoit Sylla lui-même qui n'avoit point d'autorité légitime, ayant été déclaré ennemi public; & il se préparoît à faire une vigoureuse défense. Mais, ses soldats refuserent nettement de combattre contre leurs concitoyens. Il n'y eut point de prieres & d'instances qu'il ne mît en usage pour les fléchir. Il se jettoit à leurs pieds, il les conjuroit avec larmes de ne le point livrer à son ennemi, il alloit de tente en tente faire ses tristes lamentations aux officiers. Aucun ne l'écouta, non pas même ceux qui avoient le plus profité de ses brigandages, & qui lui avoient donné auparavant les plus grands témoignages d'affection. Réduit au désespoir, il tenta de faire assassiner Sylla. Mais, l'esclave qui s'étoit chargé de faire le coup, fut découvert. Enfin, n'ayant plus aucune ressource, il demanda une entrevue. Sylla ne voulut point le voir, & il lui envoya un officier nommé Rutilius.

Les scélérats deviennent bien bas & bien petits, lorsqu'ils se trouvent dans le péril. C. Flavius Fimbria s'humilia jusqu'à demander pardon, s'excusant sur sa jeunesse. Rutilius lui répondit que s'il vouloit sortir de l'Asie, Sylla lui en laisseroit la liberté. C. Flavius Fimbria ne compta pas apparemment beaucoup sur cette parole; & ayant dit qu'il avoit une meilleure voie pour sortir de tant de misères, il se retira à Pergame; & là dans le temple d'Esculape, il se perça de son épée. Le coup n'étoit pas mortel, & un esclave à sa priere l'acheva, & se tua ensuite lui-même sur le corps de son maître. Ses affranchis ayant demandé la permission de lui rendre les derniers devoirs, Sylla y consentit, déclarant qu'il ne vouloit point imiter C. Marius & Cinna, qui avoient porté la cruauté au-delà de la vie de leurs ennemis, & leur avoient refusé la sépulture.

FIMBRIA [FLAVIUS], (*a*) *Flavius Fimbria*, frere du précédent, étoit lieutenant de Norbanus, lorsqu'Albinovanus le fit tuer dans un festin auquel il l'avoit invité.

FIMBRIA [C.], *C. Fimbria*, (*b*) Orateur dont Cicéron fait mention. Il avoit des défauts, dont Fusius ne sçut pas se garantir.

FIMBRIA [L.], *L. Fimbria*, (*c*) dont Cicéron fait mention dans une de ses oraisons contre Verrès.

FIMBRIENNES, *Fimbriniana*, (*d*) nom de quelques troupes; c'étoient celles qui, avec C. Flavius Fimbria, avoient tué

(*a*) Appian. p. 406.
(*b*) Cicer. de Orat. L. II. c. 51.
(*c*) Cicer. in Verr. L. VII. c. 142.
(*d*) Plut. T. I. p. 495.

le consul L. Valérius Flaccus, leur Général, & qui ensuite avoient livré C. Flavius Fimbria à Sylla; hommes opiniâtres, mutins, sans discipline, & ne reconnoissant point de loi, mais d'ailleurs très-braves, très-propres à supporter les plus grands travaux, & très-expérimentés dans le métier de la guerre.

FINCOMARCHUS, *Fincomarchus*, trente-cinquième roi d'Ecosse, succéda à Crathilinthus, & remporta divers avantages contre les Romains, qui, affoiblis par leurs guerres civiles, le laisserent enfin en paix; repos dont il profita pour l'avancement du christianisme. Il fournit à l'entretien des Chrétiens Bretons, qui se réfugioient en Écosse, pour éviter la persécution de Dioclétien. Plusieurs de ces persécutés étant d'un sçavoir éminent, & d'une sainteté distinguée, les maisons où ils avoient habité, furent ensuite changées en Églises. Fincomarchus, ayant gouverné avec beaucoup de justice, mourut la quarante-septième année de son règne, vers l'an de Jesus-Christ 321.

FINES, (a) terme fort usité dans la Géographie ancienne. On donnoit ce nom à certains lieux qui étoient situés sur les confins de quelque païs, & on disoit *ad Fines* pour marquer ces lieux. On retrouve des traces de ce nom dans celui de Hains qui est une paroisse située sur les confins des territoires des Pictones & des Bituriges. Hains est pour Fins, ou, comme on l'écrit, Fains. On a quelquefois substitué au son de l'*F* l'aspiration *H*; il s'en trouve plusieurs exemples dans l'Aquitaine; on sçait que ce changement est très-commun en Espagne.

FINI, terme de Grammaire. Fini est un adjectif qui signifie déterminé, appliqué. On divise les modes des verbes en deux espèces, en mode infinitif & en modes Finis. L'infinitif énonce la signification du verbe dans un sens abstrait, sans en faire une application individuelle, comme, *aimer*, *lire*, *écouter*, ensorte que l'infinitif par luimême ne dit point qu'aucun individu fasse l'action qu'il signifie. Au contraire, les modes Finis appliquent l'action par rapport à la personne, au nombre & au tems. *Pierre lit*, *a lu*, *lira*, &c.

On dit aussi sens Fini, c'est-à-dire, déterminé; on oppose alors sens Fini à sens vague ou indéterminé.

Sens Fini signifie aussi sens achevé, sens complet; ce qui arrive quand l'esprit n'attend plus d'autre mot pour comprendre le sens de la phrase. On met un point à la fin de la période, quand le sens est Fini ou complet. Alors l'esprit n'attend plus d'autre mot par rapport à la

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 700.

construction de la phrase particulière.

FIRMAINS, *Firmani*, peuple d'Italie. *Voyez* Firmium.

FIRMAMENT, *Firmamentum ;* c'est le huitième ciel, la huitième sphere où les étoiles fixes sont attachées.

On l'appelle le huitième ciel, par rapport aux sept cieux des planetes qu'il environne.

Dans plusieurs endroits de l'Écriture, le mot *Firmament* signifie la moyenne région de l'air. Plusieurs Anciens ont cru, aussi-bien que les Modernes, que le Firmament est d'une matière fluide ; mais, il paroît que ceux qui lui ont donné le nom de Firmament, le croyoient d'une matière solide.

En effet, c'étoit un des axiomes de la philosophie ancienne, que les cieux devoient être solides. Aristote prétendoit que la solidité étoit une chose attachée à la noblesse de leur nature, & nécessaire pour leur conserver l'incorruptibilité, qu'on regardoit comme une de leurs propriétés essentielles. D'un autre côté, cependant, comme il falloit que la lumière passât au travers, cela obligeoit à faire les cieux de crystal ; & voilà l'origine de tous les cieux de crystal de l'astronomie ancienne. Toutes ces chimères sont aujourd'hui entièrement proscrites, & bien dignes de l'être ; on ne donne plus le nom de Firmament qu'à cette voûte céleste, & de couleur bleue, où les étoiles nous paroissent comme attachées. Dans la vérité, les étoiles ne sont attachées à aucune surface sphérique. C'est notre imagination & nos sens qui nous trompent là-dessus. Toutes les étoiles étant à une prodigieuse distance de nous, nous les jugeons à la même distance, quoiqu'elles n'y soient pas ; ainsi, nous les jugeons rangées sur une surface sphérique, abstraction faite de quelques causes particulières qui nous font juger cette surface applatie. A l'égard de la couleur bleue du Firmament, cette couleur n'est autre chose que celle de l'atmosphere, vue à une très-grande profondeur. Elle est la même que celle de l'eau de la mer. Apparemment l'air & l'eau ont la propriété de laisser passer à une grande profondeur les rayons bleus, en plus grande quantité que les autres.

Quelques théologiens appellent Firmament, le ciel étoilé, pour le distinguer du ciel empirée, qu'ils imaginent être au-dessus, & dont ils font la demeure des bienheureux.

(*a*) L'Écriture dit que Dieu fit le Firmament au milieu des eaux, pour séparer les eaux inférieures des eaux supérieures. Elle se sert du terme *rakiah*, que l'on traduit par *expansum*, une chose étendue, ou *firmamentum*, une chose affermie, solide. Le ver-

(*a*) Genes. c. 1. v. 6.

be *rakah*, d'où dérive *rakiah*, signifie étendre un métal à coups de marteau, applatir, écraser, battre. Moïse se sert de ce terme pour marquer l'or qu'on battit, pour en couvrir l'arche, & les tables du Saint; Ézéchiel & l'auteur du second livre des Rois, pour battre, accabler, fouler aux pieds ses ennemis; Isaïe, pour marquer les lames d'or qui couvrent les idoles; le même Isaïe & le Psalmiste, pour exprimer la terre étendue, qui surnage sur les eaux; car, c'est ainsi que la concevoient les Hébreux; enfin, Jérémie, pour désigner les lames d'or, ou l'or battu que l'on apportoit de Tarse.

Tout cela nous insinue que sous le nom de Firmament, *rakiah*, les Hébreux entendoient le ciel, qui, comme une voûte immense & très-solide, sert de de barrière & de digue entre les eaux supérieures & les inférieures, & que les astres sont enchassés dans cette voûte, comme des pierres précieuses dans un métal d'or ou d'argent. Mais, de ce que les anciens Hébreux avoient cette idée, on n'en doit pas inférer que la chose soit de même. Les Écrivains sacrés se proportionnent d'ordinaire aux préjugés du peuple dans ces sortes de choses, dont la connoissance est assez indifférente.

FIRMANA, *Firmana*, (*a*) nom d'une cohorte Romaine, selon Tite-Live.

FIRMANORUM CASTELLUM. *Voyez* Firmium.

FIRMIDIUS, *Firmidius*, (*b*) l'un des partisans de Clodius. Cicéron en parle d'une façon peu avantageuse.

FIRMIUM, *Firmium*, (*c*) Φίρμιον, ville d'Italie dans le Picenum. Pline l'appelle *Castellum Firmanorum*, & la met dans la cinquième région. On lit, dans Strabon, *Firmum Picenum*. M. d'Anville, dans sa carte de l'Italie, proprement dite, distingue Firmium de *Castellum Firmanorum*, ou, comme il lit, Firmanum. Il place *Castellum Firmanum* sur le bord de la mer Adriatique; & Firmium dans les terres à la distance de quelques trois milles. Deux voies Romaines, selon ce Géographe, aboutissoient à cette ville. La distinction que fait M. d'Anville, paroît appuyée de l'autorité de Strabon, qui dit *Firmum Picenum ejusque navale Castellum*.

Tite-Live parle des habitans de Firmium, qu'il nomme comme Pline *Firmani*, Firmains. & les met au nombre des dix-huit colonies, qui l'an de Rome 543, demeurerent fidelles aux Romains. La ressource que la Republique trouva dans ces colonies, l'empêcha de succomber.

La ville de Firmium donna

(*a*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 40.
(*b*) Cicer. Orat. pro P. Sest. c. 97.
(*c*) Plin. T. I. p. 170. Ptolem. L. III. c. 1. Strab. p. 241. Tit. Liv. L. XXVII. c. 10. Cicer. Philipp. 7. c. 231. Vell. Paterc. L. I. c. 14.

la naissance à Lactance, qui en prit le surnom de *Firmianus*. C'est aujourd'hui Fermo dans la marche d'Ancone avec un archevêché érigé en 1589 par le Pape Sixte V.

FIRMIUS CATUS, (*a*) *Firmius Catus*, Sénateur Romain, engagea Libon Drusus avec qui il étoit étroitement lié, à former des projets ambitieux, & qui passant ce que permettoient d'espérer les circonstances des tems, excédoient encore davantage la portée de son mérite. Firmius Catus, lui vantant sans cesse la splendeur de sa naissance, lui montrant les portraits des grands personnages de sa famille & de sa parenté, dont ses salles étoient ornées, lui persuada aisément qu'il n'y avoit rien de si brillant à quoi il ne pût aspirer; & il le porta à consulter les magiciens & les astrologues, pour connoître ses hautes destinées, & trouver le moyen de les remplir. En attendant la fortune, qui ne pouvoit manquer, il le jette dans le luxe & dans les folles dépenses; il lie toutes ses parties de débauches; il s'endette lui-même, & se met dans les mêmes embarras que Libon Drusus, pour mériter d'autant mieux sa confiance; & lorsqu'il a acquis des preuves & des témoins contre lui, le traître change son rôle, & devient le délateur de celui dont il étoit non seulement le complice, mais le corrupteur. Il demande une audience de l'Empereur, & lui fait connoître le crime & le coupable, par l'entremise de Flaccus Vescularius chevalier Romain, qui avoit ses entrées au palais.

Dans la suite, l'an de Jesus-Christ 24, Firmius Catus fut accusé & convaincu d'avoir imposé de faux crimes de lese-majesté à sa prore sœur. Tibere modéra la sévérité des Sénateurs, qui condamnoient Firmius Catus à l'exil; & déguisant sous de faux prétextes la reconnoissance pour le service qu'il avoit autrefois reçu de lui, il fit ensorte qu'on le dégradât simplement du rang de Sénateur.

FIRMIUS [M.], *M. Firmius*. *Voyez* Firmus.

FIRMUM, *Firmum*. *Voyez* Firmium.

FIRMUS [M.], *M. Firmus*, (*b*) natif de Séleucie, fut ami & allié de Zénobie. Lorsqu'il vit la puissance de cette reine détruite, il travailla pour lui-même, & profita de l'éloignement du vainqueur, & de la légereté des Alexandrins, toujours avides de nouveauté, pour se faire proclamer Auguste. Ses richesses lui faciliterent le succès de son entreprise. Il possédoit une grande partie des manufactures de papiers d'Égypte; il faisoit le commerce de la

(*a*) Tacit. Annal. L. II. c. 27, 28. L. IV. c. 31. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 366, 367, 491.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 46, 47. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VI. p. 599.

mer des Indes; & il tiroit de cette double source un très-grand revenu. Il avoit pour alliés les Blemmyes & les Sarrasins, peuples guerriers; & lui-même il étoit homme de tête & de résolution, & capable de conduire de grandes affaires. Aurélien vint de Mésopotamie en Égypte pour le combattre. La guerre ne fut pas longue, ni le succès douteux. Aurélien lui-même, dans un édit adressé au peuple Romain, s'en exprime ainsi : » Nous avons mis en » fuite le brigand Égyptien M. » Firmus, nous l'avons assiégé, » nous l'avons pris, nous l'a- » vons fait périr dans les tour- » mens. «

Les dernières paroles du fragment de cet édit, que Vopiscus nous a conservé, sont remarquables & font connoitre que le peuple Romain avoit bien dégénéré de sa gloire, & n'étoit plus qu'un amas de gens oisifs & voluptueux. Après avoir annoncé que les provisions de bled d'Égypte, supprimées par M. Firmus, alloient reprendre leur cours, Aurélien ajoûte : » Je me charge de » faire ensorte que Rome ne » soit troublée par aucune in- » quiétude. Occupez-vous des » jeux, occupez-vous des » courses de chariots dans le » cirque. Les besoins publics » sont notre affaire; la vôtre, » ce sont les plaisirs «

M. Firmus ne peut avoir règné que quelques mois. Son élévation ambitieuse & sa chûte sont renfermées dans l'espace de l'année de Jesus-Christ 273, qui est aussi celle de la prise de Zénobie, & de la dévastation de Palmyre. On raconte des choses surprenantes de la force de corps de ce tyran, & de la capacité de son estomac, pour le boire & pour le manger. Ceux qui seroient curieux de ces menus détails, les trouveront dans Vopiscus.

FIRMUS, *Firmus*, capitaine Maure, se révolta en Afrique contre l'empereur Valentinien I. Théodose, pere de Théodose le Grand, Empereur, s'opposa à ses entreprises, & le poussa si vivement, qu'il le contraignit en 375 de s'étrangler, de peur de tomber entre ses mains.

FISC, *Fiscus*, *Ærarium*; *Fiscus* se dit proprement du trésor du Prince, parce qu'on le mettoit dans des paniers d'osier ou de jonc; & *Ærarium*, du trésor de l'État.

A Rome, sous les premiers Empereurs, on appelloit *Ærarium*, les revenus publics, ceux de l'épargne destinés aux besoins & aux charges de l'État; & on nommoit *Fiscus*, ceux qui ne regardoient que l'entretien du Prince en particulier; mais, bientôt après, ces deux mots furent confondus chez les Romains, & nous avons suivi leur exemple. Aussi le Dictionnaire de Trévoux définit le Fisc par *trésor du Roi*, ou *du royaume*, indifféremment; car, ajoûte ce Dictionnaire, la différence de

ces deux choses que l'on remarquoit dans le commencement de l'empire Romain, ne se trouve point en France. Il n'y a que trop d'autres païs, où le trésor du Prince & le trésor public sont des termes synonymes.

Du mot *Fisc*, on a fait confisquer, *confiscare*, *bona Fisco addicere*, par la raison que tous les biens que les Empereurs confisquoient, appartenoient à leur Fisc, & non point au public. Les biens de Séjan, dit Tacite, furent transportés du trésor public dans le Fisc de l'Empereur. L'usage des confiscations devint si fréquent, qu'on est fatigué de lire dans l'Histoire de ce temslà, la liste du nombre infini de gens dont les successeurs de Tibère confisquerent les biens. Nous ne voyons rien de semblable dans nos Histoires modernes; on n'a point à dépouiller des familles de Sénateurs qui aient ravagé le monde. Nous tirons du moins cet avantage, dit M. de Montesquieu, de la médiocrité de nos fortunes, qu'elles sont plus sûres; nous ne valons pas la peine qu'on confisque nos biens; & le Prince qui les raviroit seroit un mauvais politique.

Le Fisc des Pontifes s'appelloit *Arca*; & celui qui en avoit la garde, étoit honoré du titre d'*Arcarius*, comme il paroît par plusieurs inscriptions recueillies de Gruter, qu'il ne s'agit pas de transcrire ici.

FISTULE, *Fistula*, ou petite flûte. C'étoit dans la musique anciènne un instrument à vent, semblable à la flûte ou au flageolet.

Les principaux instrumens à vent des Anciens, étoient la *tibia*, & la Fistule. A l'égard de la manière dont ces instrumens étoient faits, ou en quoi ils différoient l'un de l'autre, ou comment on en jouoit, cela nous est absolument inconnu. Nous sçavons seulement que la Fistule étoit faite de roseau, & que par la suite on employa d'autres matières pour la fabrique. Quelquefois la Fistule avoit des trous, quelquefois elle n'en avoit pas; souvent elle n'étoit composée que d'un seul tuyau, & quelquefois elle en avoit plusieurs, comme la Flûte de Pan. *Voyez* Flûte.

F L

FLACCUS, *Flaccus*, Φλάκκος. *Voyez* Fulvius, Valérius, Vescularius, &c.

FLACCUS, *Flaccus*, (a) affranchi de Claudius, fit la musique à la représentation de l'Eunuque de Térence, où il employa les deux flûtes, la droite & la gauche. Il fit aussi la musique à la représentation de l'Andrienne du même Térence, & il employa à celle-ci les flûtes égales, droites & gauches.

FLACCUS [L.], *L. Flaccus*,

(a) Terent. T. I. p. 3, 251.

Λ. Φλάκκος. (a) gouverneur de l'Asie. Les villes de ce païs avoient décerné une fête & des jeux à L. Flaccus. L'argent que chaque ville avoit fourni, avoit été mis en dépôt chez les Tralliens, qui le détournerent à d'autres usages, depuis que Mithridate se fut rendu maître de l'Asie. L. Flaccus fils du premier, ayant été depuis gouverneur de la même province, ne pensa point à faire célébrer cette fête & ces jeux pour honorer la mémoire de son pere, mais il se fit rendre l'argent qui avoit été destiné pour en faire les frais; & Cicéron plaidant pour lui, soutient que le pere ayant eu droit de permettre aux villes d'imposer cet argent, le fils avoit eu droit aussi de le répéter, comme faisant partie de son patrimoine.

C'est ainsi que les Romains laissoient voir combien ils se soucioient peu des honneurs que leur décernoient les Grecs, sur-tout les Asiatiques, qu'une longue servitude avoit amenés jusqu'au dernier excès de la flatterie.

FLACCUS, *Flaccus*, (b) Φλάκκος, personage consulaire, obint le gouvernement de Syrie. Agrippa, petit-fils d'Hérode le Grand, qui avoit fait amitié avec lui dans Rome, alla le trouver un jour. Flaccus le reçut très-bien, & il avoit déjà reçu auparavant de la même sorte Aristobule frere d'Agrippa, sans que l'inimitié qui étoit entre ces deux freres l'empêchât de témoigner également son affection à l'un & à l'autre. Mais, Aristobule continua de telle sorte dans sa haine, qu'il n'eut point de repos jusqu'à ce qu'il eut donné à Flaccus de l'aversion pour Agrippa ; ce qui arriva à l'occasion que nous allons dire. Ceux de Damas étant entrés en contestation avec ceux de Sidon touchant leurs limites, & cette affaire devant être jugée par Flaccus, les premiers offrirent une grande somme à Agrippa pour qu'il les aidât de son crédit auprès de lui, & il leur promit de faire tout ce qu'il pourroit en leur faveur. Aristobule le découvrit & en donna avis à Flaccus, qui après s'en être informé, trouva que la chose étoit véritable. Cette circonstance fit perdre à Agrippa l'amitié de Flaccus.

FLACCUS MARO, *Flaccus Maro*, frere de Virgile. Il y en a qui croient que Mopsus & Ménalque, dans la cinquième Eclogue de ce Poëte, pleurent Flaccus Maro sous le nom de Daphnis. Il est vrai qu'il paroîtroit plus de noblesse dans cette poësie, si on la faisoit tomber sur un héros, plutôt que sur un homme élevé à la campagne ; mais, nous doutons qu'il y eût plus de

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I, p. 356.

(b) Joseph. de Antiq. Judaïc. L. XVIII, p. 629, 630.

vérité. L'Auteur de la vie de Virgile nous assure que ce Poëte pleura la mort de Flaccus Maro son frere, sous le nom de Daphnis. D'ailleurs, la tradition s'en étoit si bien répandue, qu'on trouve dans les plus vieux interpretes, deux vers d'un ancien Auteur, mais incertain, qui confirment cette opinion.

Tristia fata tui, dum fles in Daphnide, Flacci,

Docte Maro, fratrem Diis immortalibus æquas.

» Tandis que vous pleurez votre cher Flaccus, sous le personnage de Daphnis, illustre Virgile, vous égalez votre frere aux Dieux. «

Au reste, Virgile, dans cette Églogue, fait si souvent allusion, à la Sicile, qu'on pourroit conjecturer que Flaccus Maro y étoit mort.

FLACCUS [C. Avilius], *C. Avilius Flaccus*, (*a*) Préfet d'Égypte, vers l'an de Rome 791, & de Jesus-Christ 40. C'étoit un homme d'esprit & de tête. Tant qu'avoit vécu Tibere, il s'étoit acquité parfaitement de tous les devoirs de sa charge. Mais, attaché à Tibérius Gémellus, il commença à s'inquiéter & à craindre, lorsqu'il vit Caligula élevé à l'empire. Ses allarmes redoublerent, quand il apprit la mort sanglante du jeune Tibérius; & celle de Macron, à qui il avoit tâché de se rendre agréable, acheva de le déconcerter. Destitué de tout appui, il prêta l'oreille aux discours des ennemis des Juifs, qui lui insinuerent qu'il ne lui restoit point de meilleure ressource, que de travailler à gagner l'affection des Alexandrins, dont la recommandation seroit pour lui d'un grand poids auprès de l'Empereur; & que pour y parvenir, une voie sûre étoit de leur livrer les Juifs, à qui ils portoient une haine irréconciliable.

Il commença par rendre à ceux-ci un très-mauvais office, en supprimant un décret, plein de témoignages du plus profond respect pour Caligula, & dans lequel ils avoient rassemblé tous les honneurs qui n'étoient point contraires à la loi de Dieu. Leur intention étoit de nommer des députés qui portassent ce décret à Rome, & le présentassent en leur nom à l'Empereur. C. Avilius Flaccus le leur défendit. Ils lui remirent donc le décret à lui même. Il le lut, témoigna en être satisfait, & promit de l'envoyer. Mais il n'en fit rien, donnant ainsi lieu à Caligula de penser que les Juifs, seuls entre tous les autres peuples de l'Empire, manquoient au devoir de sujets à son égard.

C. Avilius Flaccus leur prouva encore en bien d'autres manières sa mauvaise volonté,

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 60. *& suiv.*

ſe rendant de difficile accès pour eux, leur refuſant juſtice en toute rencontre, &, ſi on les attaquoit ſur quelque choſe que ce pût être à ſon tribunal, ne manquant jamais de ſe déclarer en faveur de leurs ennemis. Les Alexandrins entendirent fort bien ce langage, & comprirent que tout leur étoit permis contre les Juifs. Ils éclaterent à l'occaſion de l'arrivée du roi Agrippa dans leur ville.

Les Juis firent réſiſtance; & il en naquit des ſéditions & des combats, d'où C. Avilius Flaccus, juge inique & partial, prit occaſion de donner le tort à ceux qui n'avoient d'autre crime, que de s'être défendus contre la violence de leurs ennemis. Il publia une ordonnance, par laquelle, ſans avoir entendu les Juifs, il les déclaroit étrangers dans Alexandrie. Cette grande ville étoit diſtribuée en cinq quartiers, dont deux, occupés par les Juifs, ne ſuffiſoient pas à leur multitude, qui ſe répandoit encore dans les autres. C. Avilius Flaccus les reſſerra tous dans une petite partie d'un ſeul des cinq quartiers, leur interdiſant toute autre habitation; on peut juger quelles furent les ſuites d'une ordonnance ſi tyrannique. Les maiſons abandonnées furent pillées. Ceux, qui en étoient chaſſés, ſe trouvant en trop grand nombre pour pouvoir ſubſiſter dans l'eſpace étroit, qui leur étoit preſcrit, erroient la plûpart dans les campagnes & ſur le bord de la mer, expoſés au froid de la nuit, aux ardeurs du ſoleil, privés de leurs maiſons, de leurs richeſſes, & de tous les moyens de fournir aux beſoins les plus preſſans de la nature. Encore euſſent-ils été heureux d'en être quittes pour ces miſeres. Mais, les mauvais traitemens dans leurs perſonnes, les tourmens, une mort cruelle étoient l'apanage infaillible de quiconque d'entre eux tomboit au pouvoir de leurs ennemis.

Philon fait une deſcription lamentable des cruautés de toute eſpèce, que l'on exerça ſur eux. On les aſſommoit ſous le bâton. On employoit, pour les faire périr, le fer, le feu, les croix. On goûtoit le plaiſir inhumain de prolonger leur vie, pour prolonger leurs ſouffrances. Les rues, les places, les théatres ruiſſeloient de ſang; hommes & femmes ſans diſtinction, enfans & vieillards, rien n'étoit épargné. Peut-être y a-t-il de l'exagération dans ce récit. Philon n'aſſigne d'autre cauſe à tant de barbaries que la fureur des Alexandrins, ſans que les Juifs y miſſent rien du leur. En cela aſſurément il n'eſt pas croyable. On ne ſe perſuadera jamais que les Juifs ſe ſoient laiſſé chaſſer, battre, égorger comme de timides brebis. Ils oppoſerent ſans doute la force à la force; & vaincus, ils éprouverent toute la rage d'une populace inſolente & vic-

torieuse. C. Avilius Flaccus lui-même fit fouetter outrageusement trente-huit Sénateurs Juifs, apparemment sous le prétexte qu'ils n'avoient pas contenu dans le devoir la multitude, qui leur obéissoit.

Il reçut bientôt après la peine de ses injustices. Philon ne nous apprend point par où il encourut la disgrace de Caligula. Peut-être son ancien dévouement à Tibere & au petit-fils de cet Empereur, & ensuite son attachement à Macron, furent-ils ses crimes. Quoi qu'il en soit, Caligula le fit arrêter dans Alexandrie même, & amener de-là prisonnier à Rome. Il y eut pour accusateur, ceux qui l'avoient engagé, par leurs mauvais conseils, à persécuter les Juifs condamnés. Il fut relégué dans l'isle d'Andros, où Caligula, au bout de quelque tems l'envoya tuer, lorsqu'il ordonna le massacre général de presque tous les exilés.

FLACCUS [CORNÉLIUS] *Cornelius Flaccus*, (*a*) Lieutenant de Domitius Corbulon, au rapport de Tacite.

FLACCUS, *Flaccus*, (*b*) Φλάκκος, gouverneur de Numidie sous l'empire de Domitien. *Voyez* Nasamons peuple de Libye.

FLACCUS [STATYLLIUS], *Statyllius Flaccus*, (*c*) Poëte Grec, qui a été inconnu à Vossius.

FLAGELLATION. *Voyez* Diamastigose.

FLAGELLATION, *Flagellatio*, punition par le fouet. Elle fut en usage chez les Juifs. On l'encouroit facilement. Elle ne déshonoroit pas. On la subissoit dans la Synagogue. Le pénitent étoit attaché à un pilier, les épaules nues. La loi ordonnoit quarante coups, que l'on réduisoit à treize coups d'un fouet à trois courroies. Le pénitent étoit censé recevoir trois coups à la fois, & on lui faisoit grace du quarantième coup, ou du quatorzième. On aimoit mieux qu'il y eût un coup de moins que deux coups de trop. Il falloit à cette espèce de discipline la présence de trois juges; l'un lisoit les paroles de la loi; le second comptoit les coups; le troisième encourageoit l'exécuteur, qui étoit communément le prêtre de la semaine.

La Flagellation fut aussi commune chez les Grecs & chez les Romains. C'étoit un supplice plus cruel que la fustigation. On Flagelloit d'abord ceux qui devoient être crucifiés; mais, on ne crucifioit pas tous ceux qui étoient Flagellés. On attachoit à une colomne dans les palais de la justice, ou l'on promenoit dans les cirques, les patiens qui étoient condamnés à la Flagellation. Il étoit plus honteux d'être Fla-

(*a*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 39.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. pag. 36.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. II. p. 265.

gellé que battu de verges. Les fouets étoient quelquefois armés d'os de pieds de mouton; alors, le patient expiroit communément sous les coups. On appelloit ces fouets, *Flagella talaria.*

FLAGELLATION, *Flagellatio*, se dit plus particulièrement de la souffrance de Jesus-Christ, lorsqu'il fut fouetté & flagellé par les Juifs.

Un tableau de la Flagellation, ou simplement une Flagellation, signifie un tableau ou une estampe qui représente ce tourment du Sauveur du monde. On dit dans ce sens, *la Flagellation d'un tel Peintre.*

FLAMBEAU [la Course du], (*a*) sorte de jeux, qui se célébroient à Athènes. En voici une légère description.

A l'extrêmité du fauxbourg d'Athènes, où étoit situé le Céramique & l'Académie, s'élevoit une tour, auprès de laquelle étoit un autel consacré à Prométhée, & sur lequel dans la suite Pisistrate, amoureux de Charmès, fit placer une statue de Cupidon. La jeunesse Athénienne qui vouloit disputer le prix de la course du Flambeau, s'assembloit sur le soir, trois fois l'an, c'est-à-dire, aux fêtes Panathéniennes, à celles de Vulcain, & à celles de Prométhée, au tour de l'autel, & à la clarté du feu qui brûloit dessus; & lorsque les spectateurs, par un cri général, avoient ordonné de commencer les jeux, on allumoit un Flambeau, que ceux qui prétendoient au prix devoient porter tout allumé, jusqu'à un terme marqué à la porte de la ville, ou dans la ville même, en traversant le Céramique, & courant à toutes jambes, si la course se faisoit à pied, comme c'étoit l'usage; ou en courant à toutes brides, si la course se faisoit à cheval, comme on voit dans Platon que cela s'est quelquefois pratiqué. Si le Flambeau venoit à s'éteindre entre les mains de celui qui s'en étoit saisi le premier, celui-ci déchu de toute espérance, donnoit le Flambeau à un second, qui n'ayant pas été plus heureux, le donnoit à un troisième, & ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on eût épuisé le nombre de ceux qui se présentoient pour disputer le prix; & si aucun des prétendans n'avoit réussi, le prix étoit réservé pour une autre fois.

L'Archonte roi présidoit, soit que ce spectacle tenant un peu à la religion, exigeât sa présence; ou qu'on crût par-là relever la dignité de ces jeux, & prévenir le désordre. L'Archonte étoit accompagné des Epimeletes, nom fort connu dans les usages d'Athènes, & qui désignoit en général des Commissaires chargés de l'exécution des ordres émanés de la volonté du Souverain, ou

(*a*) Recueil. d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl, T. I. p. 18. *& suiv.*

de celle des particuliers, mais qui semble ici restreint à une espèce d'Inspecteurs commis pour le détail de tous les petits soins que demandoient l'appareil & la célébration de ces jeux. On est tenté d'ajouter, quoiqu'on n'en trouve aucune trace, que l'Archonte & les Epiméletes connoissoient des petits différens qui s'élevoient quelquefois entre les champions; qu'ils décidoient du degré de mérite de chacun d'eux en cette journée; qu'ils nommoient & couronnoient le vainqueur & qu'on ne pouvoit appeller de leurs jugemens; & si quelqu'un prétend outre cela que l'Archonte & les Epiméletes, ou même l'Archonte seul donnoit le signal pour commencer la course, nous n'en disputerons point avec lui, quoique nous ayons dit nettement le contraire; pourvu toutefois qu'il puisse plier à son sentiment les termes d'Aristophane, l'unique fondement de notre opinion à cet égard.

Une plus ample explication deviendroit peut-être trop longue. Nous laisserons donc aux Littérateurs profonds le soin de rechercher pour quoi l'ancien commentateur de Perse donne le nom de vainqueur à celui qui commençoit la course; une victoire précédente, le sort, ou quelque autre titre décidoient-ils du rang dans lequel les prétendans devoient courir? Sur quoi se fonde Psellus, lorsqu'il avance, contre le texte de Pausanias, que le Flambeau tout allumé passoit de main en main successivement, & tout en courant? Nous demanderons encore si la coupe, représentée sur un monument qui a été trouvé dans les ruines de l'ancienne ville d'Athènes, & qui paroît avoir été élevé à l'honneur de quelques Lampadistes couronnés aux jeux dont il s'agit, étoit le prix ordinaire de ces jeux, si l'on y couronnoit plus d'un vainqueur, comme l'inscription semble l'insinuer, ou si le nom de Lampadistes se donnoit indifféremment à tous ceux qui avoient disputé le prix, même sans succès; & enfin si Meursius a bien rencontré, lorsqu'il a dit, contre le temoignage de quelques textes assez précis, qu'aux fêtes Panathéniennes ces jeux se donnoient dans le Pirée, & non pas dans le fauxbourg d'Athènes, comme aux fêtes de Vulcain & à celles de Prométhée.

FLAMEN DIALIS, *Flamen Dialis*, (*a*) Prêtre de Jupiter. Ce Prêtre, le premier, le plus considéré & le plus respecté de tous les Flamines, étoit encore soumis à certaines loix, qui le distinguoient extrêmement des autres Prêtres. Aulu-Gelle a pris soin de nous conserver ces loix, & elles méritent que nous les rapportions ici à cause de leur singularité.

(*a*) Aul. Gell. L. X. c. 15.

Il

Il étoit défendu au Flamine Diale, 1.° d'aller à cheval; 2.° de voir une armée hors de la ville, ou une armée rangée en bataille; c'est pour cette raison qu'il n'étoit jamais élu Consul dans le tems où les Consuls commandoient les armées.

3.° Il ne lui étoit jamais permis de jurer.

4.° Il ne pouvoit se servir que d'une sorte d'anneau percé d'une certaine manière.

5.° Il n'étoit permis à personne d'emprunter du feu de la maison de ce flamine, hors le feu sacré.

6.° Si quelque homme lié ou garrotté entroit chez lui, il falloit d'abord lui ôter les liens, le faire monter par la cour intérieure de la maison, jusque sur les tuiles, & le jetter du toit dans la rue.

7.° Il ne pouvoit avoir aucun nœud, ni à son bonnet sacerdotal, ni à sa ceinture, ni autre part.

8.° Si quelqu'un qu'on menoit fouetter, se jettoit à ses pieds pour lui demander grace, c'eût été un crime de le fouetter ce jour-là.

9.° Il n'y avoit qu'un homme libre qui pût couper les cheveux au Flamen Dialis.

10.° Il ne lui etoit pas permis de toucher ni chevre, ni chair crue, ni lierre, ni feve, ni même de proférer le nom d'aucune de ces choses.

11.° Il lui étoit défendu de tailler les branches de vigne qui s'élevoient trop haut.

12.° Il ne pouvoit coucher trois nuits de suite dans un autre lit que le sien, & pour lors il n'étoit permis à aucun autre de coucher dans ce lit, au pied duquel il ne falloit mettre ni coffre, ni fer, ni aucunes hardes.

13.° Ce qu'on coupoit de ses ongles ou de ses cheveux, devoit être enterré sous un chêne verd.

14.° Tout jour étoit jour de fête pour le Flamen Dialis.

15.° Il lui étoit défendu de sortir à l'air sans son bonnet sacerdotal; il pouvoit cependant le quitter dans sa maison pour sa commodité; mais, cette grace lui a été accordée depuis peu, dit Sabinus, par les Pontifes, qui l'ont encore dispensé de quelques autres cérémonies.

16.° Il ne lui étoit pas permis de toucher de la farine levée.

17.° Il ne pouvoit ôter sa tunique intérieure qu'en un lieu couvert, de peur qu'il ne parût nu sous le ciel, & comme sous les yeux de Jupiter.

18.° Dans les festins, personne n'avoit séance au-dessus du Flamen Dialis, hormis le roi Sacrificateur.

19.° Si sa femme venoit à mourir, il perdoit sa dignité de Flamine.

20.° Il ne pouvoit faire divorce avec sa femme; il n'y avoit que la mort qui les séparât.

21.° Il lui étoit défendu d'en-

trer dans un lieu où il y avoit un bûcher destiné à brûler les morts.

22.° Il lui étoit pareillement défendu de toucher aux morts ; il pouvoit pourtant assister à un convoi......

Voici les paroles du Préteur qui contiennent un édit perpétuel. *Je n'obligerai jamais le Flamen Dialis à jurer dans ma jurisdiction.*

Enfin le Flamen Dialis avoit seul droit de porter l'Albogalérus ou le bonnet blanc, terminé en pointe, soit parce que ce bonnet est le plus grand de tous, soit parce qu'il n'appartient qu'à ce Prêtre d'immoler à Jupiter une victime blanche, dit Varron.

FLAMINES, *Flamines*, (a) Prêtres, sacrificateurs chez les Romains, chargés du culte de quelque divinité particulière.

Les Flamines n'étoient que trois au commencement de la fondation de Rome ; celui de Jupiter ; *Flamen Dialis* ; celui de Mars, *Flamen Martialis* ; & celui de Quirinus, *Flamen Quirinalis*. Plutarque & Denys d'Halicarnasse prétendent que Numa Pompilius créa seulement le troisième Flamine en faveur de Romulus ; mais, Tite-Live assure que Romulus n'avoit institué que le *Flamen Dialis*, & que Numa Pompilius y ajoûta le *Martial* & le *Quirinal*. Varron parle aussi en nombre pluriel des Flamines établis par Numa Pompilius.

Quoi qu'il en soit, les Flamines furent dans la suite multipliés jusqu'à quinze. Comme les trois premiers étoient tirés du Sénat, ils avoient un rang & une considération supérieure à celle des autres ; c'est pour cela qu'on les appelloit Flamines Majeurs. Les douze autres nommés Flamines Mineurs, étoient ordinairement Plébéïens.

Le Flamine de Jupiter étoit le plus considérable & le plus respectable de tous les Flamines, tant à cause du Dieu qu'il servoit, que parce qu'il avoit été institué le premier. On le distinguoit par son bonnet, qui étoit fait de la peau d'une victime blanche immolée à Jupiter.

Le bonnet des autres Flamines, qui n'étoit fait que de la peau de brebis ordinaires, se nommoit *Galerus*, & s'attachoit sous le menton avec des cordons, pour l'empêcher de tomber.

Les Flamines avoient tous la dénomination du Dieu qu'ils servoient.

Les douze Flamines Mineurs étoient le *Flamen Carmentalis*, ou le Prêtre de la Déesse Carmenta, dont Cicéron fait mention dans son Brutus ; le *Flamen Falacer*, dont Varron dit que son origine est inconnue ; le *Flamen Floralis* étoit le Prêtre de la Déesse Flore. On ignore

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 507. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 21. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Belles Lett. Tom. IV. pag. 573.

l'origine du *Flamen Furinalis*, du *Flamen Levinalis*, du *Flamen Lucinalis*, & du *Flamen Palatualis*; cependant, on trouve leurs noms dans quelques inſcriptions rapportées par Onuphrius. Le *Flamen Pomonalis* étoit le Prêtre de Pomone; le *Flamen Virbialis*, celui de Virbius, qu'on prétend être le même qu'Hippolyte; le *Flamen Vulcanalis*, celui de Vulcain; le *Flamen Vulturnalis*, celui du dieu Vulturne.

Quelques Auteurs parlent encore du *Flamen Hadrianalis;* c'eſt-à-dire, du Prêtre d'Hadrien; du *Flamen Julii Cæſaris*, du Prêtre de Jules Céſar; & du *Flamen Auguſtalis*. On trouve dans les marbres ce dernier Flamine en l'honneur d'Auguſte, & il lui fut donné de ſon vivant même, lorſque la flatterie lui éleva des temples & des autels. M. Antoine eut le premier le titre de *Flamen. D. Julii*, & Cicéron le lui reproche comme un attentat.

L'Empereur Commode n'eut point de honte de créer pour lui un Flamine ſous le titre de *Flamen Herculaneus Commodianus;* mais, un tel ſacerdoce ne ſubſiſta point après la mort d'un Prince ſi juſtement déteſté.

Enfin, il y avoit un Flamine, qui apparemment ſe mêloit du culte de tous les Dieux, & qui étoit nommé *Flamen Divorum Omnium*, le Prêtre de tous les Dieux, ce qui étoit pourtant contre les anciennes conſtitutions.

Malgre le même nom que portoient les Flamines, ils ne faiſoient pas corps enſemble; chaque Flamine n'étoit que pour un Dieu; il ne leur étoit pas permis, comme à d'autres Prêtres, de tenir pluſieurs ſacerdoces à la fois. L'élection des uns & des autres ſe faiſoit par le peuple dans les Comices des Curies, au rapport d'Aulu-Gelle; mais, la conſécration ou l'inauguration appartenoit au ſouverain pontiſe, auquel ils étoient tous ſubordonnés. L'inauguration veut dire la cérémonie de certains augures qu'on prenoit, lorſqu'on les mettoit en poſſeſſion de cette dignité. Leurs filles étoient exemptes d'être priſes pour Veſtales, & leurs femmes portoient le nom de leurs maris.

Leur ſacerdoce, appellé *Flaminatus*, étoit perpétuel; ils pouvoient cependant être dépoſés pour certains ſujets, dont nous ne ſommes pas bien inſtruits, & cela s'appelloit *Flaminio abire*, être dégradé du miniſtère de Flamine.

Leurs bonnets pointus, ſurmontés d'une groſſe houpe de fil ou de laine, les firent nommer Flamines, à *Filamine*, dit Feſtus, & la même étymologie ſe trouve dans Varron. Suivant Denys d'Halicarnaſſe, ces Prêtres furent appellés Flamines, du nom de leur chapeau, lequel avec les filets, bandes & rubans, s'appelloit proprement *Flammeum*, parce que le tout étoit

couleur de feu. Ce chapeau ressembloit à un capuchon, pointu par le haut, ayant deux côtés qui s'attachoient sous le menton par des agraffes, dites *Offendices*; mais, pendant les grandes chaleurs, les Flamines se couvroient la tête d'un simple filet de laine, parce qu'il ne leur étoit pas permis de paroître en public la tête nue.

FLAMINIA [les Prairies], *Prata Flaminia.* (*a*) Le cirque de Flaminius étoit dans ces Prairies. On y voyoit aussi un temple consacré à Apollon.

FLAMINIA [la Voie], (*b*) *Via Flaminia*, l'une des principales Voies Romaines d'Italie. Elle fut ainsi nommée de C. Flaminius, qui la fit construire, après avoir vaincu les Liguriens. Cette Voie, qui commençoit à Rome, traversoit le païs des Véïens, celui des Capénates, celui des Falisques, celui des Ombres, & côtoyoit ensuite la mer Adriatique jusqu'à Ariminum. On continua depuis cette Voie jusqu'à Bononie, & de-là jusqu'à Aquilée au pied des Alpes.

FLAMINIA. *Voyez* Flaminiques.

FLAMINIA [la Loi], (*c*) *Lex Flaminia*, fut portée par C. Flaminius, tribun du peuple. Elle avoit pour objet le partage que l'on devoit faire du territoire du Picénum aux soldats Romains.

FLAMINII. *Voyez* Flaminiques.

FLAMININUS, *Flamininus.* *Voyez* Quintius.

FLAMINIO ABIRE; c'est-à-dire, déposer le ministère de Flamine. *Voyez* Flamines.

FLAMINIQUES, *Flaminicæ*, (*d*) étoient des Prêtresses particulières de quelque Divinité, ou simplement les femmes des Flamines; car, ce mot se trouve pris dans ces deux sens différens, sur d'anciens marbres cités par Gruter.

Les Flaminiques, qui n'étoient pas Prêtresses particulières, avoient l'ornement de tête & le surnom de leurs maris; cependant, la femme du *Flamen Dialis*, ou du prêtre de Jupiter, étoit la Flaminique par excellence; elle s'habilloit de couleur de flammes, & portoit sur ses habits l'image de la Foudre de même couleur, & dans sa coëffure un rameau de chêne verd; mais, lorsqu'elle alloit aux Argées, elle ne devoit point orner sa tête ni peigner ses cheveux. Il lui étoit défendu d'avoir des souliers de bête morte, qui n'eût pas été tuée; il ne lui étoit pas permis de monter des échelles plus hautes que de trois échelons. Le divorce lui étoit interdit, & son sacerdoce cessoit par la mort de son époux; enfin, elle étoit astreinte, dit Aulu-Gelle, aux mêmes observances que son mari.

(*a*) Tit. Liv. L. III. c. 54, 63. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 67.
(*b*) Strab. pag. 217. Tit. Liv. Epitom. L. XX. Cicer. Philipp. 12. c. 334.
(*c*) Rosin de Antiq. Rom. p. 842.
(*d*) Aul. Gell. L. X. c. 15.

FLAMINIUS [le Cirque de], *Circus Flaminius.* (*a*) *Voyez* Cirque de Flaminius.

FLAMINIUS, *Flaminius*, Φλαμίνιος nom d'une famille Romaine. C'étoit une branche de la famille des Quintius, selon quelques Auteurs, qui divisent cette dernière en capitolins, en Flaminius & en Cincinnaies.

La famille des Flaminius, qui étoit Plébéïenne, portoit le surnom de *Chilo*, ou *Cilo*, qui veut dire, qui a une grosse lippe, du Grec χεῖλη, les levres, la lippe, ainsi que Festus l'explique.

FLAMINIUS [C.], *C. Flaminius*, Γ Φλαμίνιος. (*b*) étoit Tribun du peuple, l'an de Rome 520, & 232 avant J. C. En cette qualité, il proposa une loi, tendante à ce que l'on distribuât au peuple quelques terres du Picénum, & du païs autrefois occupé par les Gaulois Sénonois. Le Sénat s'opposa fortement à cette loi, dont il prévoyoit que les suites pouvoient être très-funestes à la République en irritant les Gaulois, & leur fournissant un prétexte de prendre les armes contre Rome, ce que le souvenir des maux qu'elle avoit soufferts de leur part, lui faisoit extrêmement appréhender. On employa tantôt les prieres, tantôt les menaces, mais toujours inutilement. On en vint même jusqu'à donner ordre aux Magistrats de tenir des troupes prêtres, pour les opposer à la violence du tribun. Mais, l'opiniâtre fierté de C. Flaminius ne se laissa, ni fléchir par les prieres, ni ébranler par les menaces. Il n'eut pas plus d'égard pour les sages avis de son pere, qui lui remontra d'abord avec douceur le tort qu'il se faisoit à lui-même en se donnant ainsi pour chef de cabale, puis lui parla avec plus de force, comme un pere est endroit de le faire à son fils. Le Tribun demeura toujours ferme dans sa résolution, & ayant assemblé le peuple, il commençoit déjà à faire lecture de sa loi, lorsque son pere transporté d'une juste indignation, s'avance vers la tribune aux harangues, & le saisissant par la main l'en fait descendre, & l'emmene avec lui. Cependant, la promulgation de cette loi ne fut que différée, & un autre tribun s'étant joint à C. Flaminius bientôt après, la fit passer. Elle devint, selon Polybe, très-funeste au peuple Romain, & donna occasion à la guerre que lui firent, environ huit ans après, les Gaulois.

On chargea C. Flaminius lui-même de repousser cette

(*a*) Tit. Liv. L. III. c. 54.

(*b*) Tit. Liv. L. XXI. c. 57. 63. L. XXII. c. 1. *& seq.* Plut. Tom. I. p. 175, 299. Corn. Nep. in Annib. c. 4. Roll. Hist. Rom. T. III. p. 15, 16, 42. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 202, 203.

guerre. Il étoit alors Consul avec P. Furius Philus. Ces deux Généraux entrerent dans le païs des Insubriens par l'endroit où l'Addua se jette dans le Pô. Après une marche de plusieurs jours, ils passerent le Clusius, aujourd'hui *la Chiesa*, entrerent dans le païs des Cénomanes leurs alliés, avec lesquels ils retomberent par le bas des Alpes sur les plaines des Insubriens, où ils mirent le feu, & saccagerent tous les villages. Les chefs de ce peuple, voyant les Romains dans une résolution fixe de les exterminer, font les derniers efforts pour se défendre; & au nombre de cinquante mille hommes, ils vont hardiment & avec un appareil terrible se camper devant les ennemis.

Dans ce moment arrive un courier à l'armée, dépêché par le Sénat avec une lettre pour les Consuls. Soit que C. Flaminius eût été averti par ses amis de ce qu'elle contenoit, soit qu'il s'en doutât, il jugea à propos de ne la point ouvrir avant que d'avoir livré le combat, & il inspira la même résolution à son Collegue.

Les Consuls, se voyant beaucoup inférieurs en nombre aux ennemis, avoient d'abord dessein de faire usage dans cette bataille des troupes Gauloises qui étoient dans leur armée. Mais, sur la réflexion qu'ils firent que les Gaulois ne passoient pas pour se faire un scrupule d'enfreindre les traités, & qu'ici la perfidie seroit d'autant plus à craindre, qu'il s'agissoit de faire combattre Gaulois contre Gaulois, ils appréhenderent d'employer ceux qu'ils avoient avec eux dans une affaire si délicate & si importante; & pour se précautionner contre toute trahison, ils les firent passer au-delà de la rivière, & plierent ensuite les ponts. Pour eux, ils resterent en de-çà, & se mirent en bataille sur le bord, afin qu'ayant derrière eux une rivière qui n'étoit pas guéable, ils n'espérassent de salut que de la victoire.

Polybe n'approuve pas en ce dernier point la conduite de C. Flaminius, & cet arrangement des troupes, qui ne leur laissoit aucun espace pour reculer. Car, si pendant le combat les ennemis avoient pressé, & gagné tant soit peu de terrein sur son armée, elle eût été renversée & culbutée dans la rivière. Heureusement le courage des Romains les mit à couvert de ce danger.

Tout l'honneur de cette bataille fut dû aux Tribuns, qui instruisirent l'armée en général, & chaque soldat en particulier, de la manière dont on devoit s'y prendre. Ceux-ci, dans les combats précédens, avoient observé que le feu & l'impétuosité des Gaulois, tant qu'ils n'étoient pas entamés, les rendoient à la vérité formidables dans le premier choc; mais que leurs épées n'avoient pas de pointe, qu'elles ne frappoient que de taille, que le fil s'en

émoussoit, & qu'elles se plioient d'un bout à l'autre; que si les soldats, après le premier coup, n'avoient pas le loisir de les appuyer contre terre, & de les redresser avec le pied, ces épées leur devenoient inutiles. Pour empêcher les Gaulois d'en faire usage, les Tribuns employerent un moyen, qui leur réussit parfaitement. Ils firent prendre à leur première ligne les armes des Triaires, c'est-à-dire, la javeline ou demi-pique, avec ordre, lorsqu'ils s'en seroient servis, de reprendre leur épée & d'en venir aux mains; ce qui fut heureusement exécuté. Les Romains commencerent donc l'action par pousser vivement leur pique contre le visage des Gaulois, qui, pour en détourner le coup, se servent de leurs sabres, dont, par ce mouvement, le tranchant fut bientôt émoussé. Puis, les Romains jettant à bas leur pique, & reprenant leur épée, fondent tête baissée contre les ennemis, & les attaquent de si près, qu'ils les mettent presqu'entièrement hors d'état de faire usage de leurs sabres, qui ne frappoient que de taille, & par conséquent de haut en bas; au lieu que les Romains ayant des épées pointues & bien affilées, frappoient d'estoc, & non pas de taille. Portant donc alors des coups & sur la poitrine & au visage des Gaulois, ils en font un carnage horrible. Il en demeura huit mille sur la place, & on fit le double de prisonniers. Le butin fut immense.

Alors, on fit l'ouverture de la lettre du Sénat. Cette compagnie, allarmée par plusieurs prodiges, avoit consulté les augures, & sur leur réponse, qui marquoit qu'il y avoit quelque défaut dans la création des Consuls, elle avoit envoyé la lettre dont il s'agit, laquelle portoit ordre aux Consuls de revenir promptement à Rome pour se démettre de leur charge, & défense expresse de rien entreprendre contre l'ennemi. Sur la lecture de cette lettre, P. Furius Philus croyoit qu'il falloit retourner sur le champ à Rome; & il y a beaucoup d'apparence qu'il n'avoit voulu prendre aucune part au combat qui venoit de se donner; car il n'y est point du tout parlé de lui. C. Flaminius représenta à son Collegue, » Que ces ordres n'étoient que l'effet d'une cabale jalouse de leur » gloire; que la victoire qu'ils » venoient de remporter, étoit » une preuve certaine que les » Dieux n'étoient point irrités » contr'eux, & qu'il n'y avoit » eu rien d'irrégulier dans leur » nomination au Consulat; que » pour lui il étoit résolu de ne » point retourner à Rome, » qu'il n'eût terminé la guerre » qu'il avoit si heureusement » commencée, & de ne point » quitter sa charge avant le » tems. Il ajoûta qu'il apprendroit aux Romains par son » exemple à ne se pas laisser » tromper grossièrement par de

» frivoles superstitions & par » les vaines imaginations des » Augures. « Comme P. Furius Philus persistoit dans son sentiment, l'armée de C. Flaminius, qui craignoit de n'être pas en sûreté dans le païs, si celle de son Collegue se retiroit, obtint de lui qu'il demeurât encore quelque tems ; mais, il ne voulut former aucune entreprise, par respect pour les ordres du Sénat. C. Flaminius se rendit maître de quelques places fortes, & d'une ville des plus considérables du païs. Le butin fut fort grand ; il l'accorda tout entier aux soldats, pour se les rendre favorables dans la dispute qu'il prévoyoit bien qu'il auroit à soutenir contre le Sénat.

En effet, lorsqu'il retourna à Rome, on n'alla point au-devant de lui, comme c'étoit la coûtume, & le triomphe d'abord lui fut refusé. Il trouva les esprits extrêmement aigris contre lui, non seulement parce qu'étant rappellé par le Sénat, il n'étoit pas parti sur le champ, ce qui étoit une désobéissance criminelle; mais, encore plus parce que sçachant la réponse des Augures, il n'en avoit fait aucun cas, & en avoit même parlé d'une manière impie & irréligieuse. C'étoit principalement le Sénat qui s'étoit déclaré contre C. Flaminius. La faveur du peuple, qu'il s'étoit gagnée dans son tribunat, l'emporta sur toute la résistance des Sénateurs. C. Flaminius obtint le triomphe; & par une suite nécessaire on ne peut le refuser à son Collegue. Mais, aussi-tôt que la cérémonie en fut achevée, on les obligea l'un & l'autre à abdiquer leur charge.

Trois ans après, C. Flaminius fut fait Censeur avec L. Æmilius. Pendant sa Censure, C. Flaminius fit faire un grand chemin qui conduisoit jusqu'à Ariminum, & construisit un cirque. Ces deux ouvrages furent appellés l'un & l'autre de son nom.

Quoi qu'il se fût fait connoître depuis long-tems pour un esprit brouillon, séditieux, incapable, soit de prendre son parti avec sagesse, soit de fléchir après l'avoir pris une fois, il ne laissa pas d'être désigné Consul avec Cn. Servilius pour l'année 535. Il se persuada alors que les Sénateurs, pour se venger de lui, le retiendroient à Rome, soit en alléguant de mauvais présages, soit à l'occasion des féries Latines, ou enfin en apportant quelqu'un des prétextes dont on avoit coûtume de se servir pour retarder le départ des Consuls. Résolu de couper court à toutes ces difficultés, il feignit d'avoir affaire à la campagne; & étant sorti de Rome il s'en alla furtivement dans sa province, n'étant encore que particulier. Cette évasion, quand elle fut devenue publique, anima encore davantage les Sénateurs, déjà fort irrités contre lui. On disoit hautement que C. Flaminius avoit dé-

claré la guerre, non ſeulement au Sénat, mais aux Dieux mêmes. Les plaintes de tout le Sénat, & les députés qu'on lui envoya pour l'obliger de revenir & de prendre poſſeſſion du Conſulat ſelon les formes accoûtumées, ne gagnerent rien ſur ſon eſprit. Il entra en charge à Ariminum. Ayant reçu deux légions de Sempronius, l'un des Conſuls de l'année précédente, & deux de C. Atilius Préteur, il traverſa ſes ſentiers de l'Apennin, pour ſe rendre dans l'Étrurie.

Cependant, Annibal ayant appris par ſes coureurs, que l'armée ennemie étoit aux environs d'Arrétium, s'attacha avec une application infinie à connoître d'un côté les deſſeins & le caractère du Conſul, de l'autre la ſituation du païs & les moyens dont il devoit ſe ſervir pour avoir des vivres. Il ſçut que le païs entre Féſules & Arrétium étoit le plus fertile de l'Italie, & qu'on y trouvoit en abondance des troupeaux, des bleds, & tous les fruits que la terre produit pour la nourriture des hommes ; à l'égard de C. Flaminius, que c'étoit un homme habile à s'inſinuer dans l'eſprit de la populace, mais qui, ſans avoir aucun talent pour le gouvernement ni pour la guerre, avoit une haute idée de ſa capacité dans l'un & dans l'autre, & pour cette raiſon ne conſultoit & ne croyoit perſonne ; du reſte, vif, bouillant, hardi juſqu'à la témérité. De-là Annibal conclut que s'il faiſoit le dégât de la campagne ſous ſes yeux, il l'attireroit infailliblement à un combat.

Il n'oublia rien de ce qui pouvoit irriter le caractère bouillant de ſon adverſaire, & le précipiter plus infailliblement dans les vices qui lui étoient naturels. Ainſi, laiſſant l'armée Romaine à la gauche, il prit ſur la droite du côté de Féſules; & mettant tout à feu & à ſang dans le plus beau païs de l'Étrurie, il étala aux yeux du Conſul le plus de ravage & de déſolation qu'il lui fut poſſible. C. Flaminius n'étoit pas d'humeur à reſter tranquille dans ſon camp, quand même Annibal ſeroit demeuré en repos dans le ſien. Mais, quand il vit qu'on pilloit à ſes yeux les terres des alliés, qu'on emportoit impunément le butin qu'on avoit fait ſur eux, & que la fumée lui annonçoit de tous côtés la ruine entière du païs, il crut que c'étoit une honte pour lui, qu'Annibal marchât la tête levée par le milieu de l'Italie, près de s'avancer juſques aux portes de Rome, ſans trouver de réſiſtance. Ce fut inutilement que tous ceux qui compoſoient le conſeil de guerre voulurent lui perſuader de préférer le parti le plus ſûr, à celui qui paroiſſoit le plus glorieux; d'attendre ſon Collegue, pour agir tous deux de concert, avec toutes les forces de l'Empire réunies enſemble ; & de ſe contenter juſques-là de déta-

cher la cavalerie & l'infanterie légère, pour empêcher les ennemis de faire leurs ravages avec tant de licence & de sécurité. C. Flaminius ne put entendre ces sages discours sans indignation. Il sortit brusquement du conseil, donna le signal de la marche & du combat, & sauta en même tems sur son cheval. Mais, le cheval s'abattit sous lui, & le fit tomber la tête la première. Tous ceux qui étoient présens furent effrayés de cet accident, comme d'un mauvais présage. Pour lui, il n'en fit aucun cas. L'officier qui présidoit aux auspices, lui ayant annoncé que les poulets ne mangeoient point, & qu'il falloit remettre le combat à un autre jour: *Et s'il leur prend fantaisie encore de ne point manger*, dit C. Flaminius, *que faudra-t-il faire! Se tenir en repos*, répondit l'Officier. *Merveilleux Auspices*, s'écria C. Flaminius! *Si les poulets ont bon appétit, on pourra donner le combat; s'ils ne mangent point, parce qu'ils seront bien rassasiés, il faudra se donner de garde de livrer la bataille.* Il donna ordre qu'on prît les drapeaux, & qu'on le suivît. Dans ce moment même on vint l'avertir qu'un porte-enseigne ne pouvoit, quelque effort qu'il fit, arracher de terre son drapeau, qui selon l'usage y étoit enfoncé. C. Flaminius, sans faire paroître aucun étonnement, se tournant du côté de celui qui annonçoit cette nouvelle: *Ne m'apportes-tu point aussi*, lui dit-il, *des lettres du Sénat, pour m'empêcher de donner bataille? Va-t-en, dis au porte-enseigne, que si la crainte a glacé ses mains, il creuse la terre tout au tour pour retirer son drapeau.*

Dès-lors, l'armée commença à marcher. Pendant que la présomprion du chef inspiroit une certaine joie au soldat, qui étoit frappé de l'air de confiance de son Général, sans être en état de peser les motifs de cette confiance; les premiers officiers, qui avoient été d'un avis contraire dans le conseil, étoient de plus effrayés des présages qui leur sembloient annoncer un évènement funeste.

Cependant, Annibal avançoit toujours vers Rome, ayant Cortone à sa gauche, & le lac de Trasimene à sa droite. Quand il vit que le Consul approchoit, il étudia le terrein, pour livrer bataille à son avantage. Sur sa route il trouva un vallon fort uni & spacieux. Deux chaînes de montagnes le bordoient de côté & d'autre dans sa longueur. Il étoit fermé au fond par une colline escarpée & de difficile accès. A l'entrée se présentoit le lac, entre lequel & le pied des montagnes, il y avoit un défilé étroit qui conduisoit dans le vallon. Il fila par ce sentier, gagna la colline du fond, & s'y posta avec les Espagnols & les Africains. A droite derrière les hauteurs, il plaça les Baléares & les autres gens de trait. Pour la cavalerie & les Gaulois, il les posta der-

rière les hauteurs de la gauche, & les étendit de manière que les derniers touchoient au défilé par lequel on entroit dans le vallon. Il passa une nuit entière à dresser ses embuscades; après quoi, il attendit tranquillement qu'on vînt l'attaquer.

Le Consul marchoit derrière avec un empressement extrême de joindre l'ennemi. Le premier jour, comme il étoit arrivé tard, il campa auprès du lac. Il ne falloit pas une grande expérience de la guerre, pour voir que c'étoit se perdre que de s'engager dans un pareil défilé. Cependant, le lendemain avant la pointe du jour, sans avoir pris la précaution de faire reconnoître les lieux, & sans attendre que le jour l'éclairât suffisamment, il y fait entrer ses troupes. Il poussa même si loin sa folle confiance, qu'il se fit suivre par une troupe de valets d'armée qui portoient des chaînes dont il prétendoit charger les Africains dajà vaincus dans son imagination. Il s'étoit élevé ce matin-là un brouillard fort épais. Quand le Consul eut étendu ses troupes dans la plaine, il crut n'avoir affaire qu'à ceux des Carthaginois qu'il voyoit devant lui, & qui avoient Annibal à leur tête. Il ne pensa point du tout qu'il pût y avoir d'autres corps de troupes cachés des deux côtés derrière les montagnes. Annibal, l'ayant laissé avancer plus de la moitié du vallon, & voyant l'avant-garde des Romains assez près de lui, donna le signal du combat, & envoya ordre à ceux qui étoient en embuscade d'attaquer en même tems l'ennemi de tous côtés. On peut juger du trouble des Romains.

Ils n'étoient pas encore rangés en bataille, & n'avoient pas préparé leurs armes, lorsqu'ils se virent assaillis en même tems par-devant, par-derrrière. & par les flancs. C. Flaminius, destitué d'ailleurs de toutes les qualités nécessaires à un Général, avoit du courage. Seul intrépide dans une consternation si universelle, il anime ses soldats de la main & de la voix, & les exhorte à se faire un passage par le fer à travers les ennemis. Mais, le tumulte qui règne par-tout, les cris affreux des combattans, & le brouillard qui s'étoit levé, empêchent qu'on ne puisse ni le voir, ni l'entendre. Bien loin de reconnoître leurs étendards & de garder leurs postes, à peine avoient-ils assez de présence d'esprit pour prendre leurs armes & s'en servir contre l'ennemi. Elles étoient pour eux un fardeau inutile, plutôt qu'un instrument salutaire, d'autant plus que dans une telle obscurité, ils faisoient encore moins usage de leurs yeux, que de leurs oreilles. Ils alloient & venoient, comme des aveugles, par-tout où ils entendoient le cliqueris des épées, les cris des blessés, & les gémissemens

des mourans. Ceux qui fuyoient étoient arrêtés dans leur course par un peloton de gens qui combattoient encore. D'autres qui revenoient du combat, etoient emportés malgré eux, par une troupe de fuyards. Enfin, lorsqu'ils eurent fait en tous sens d'inutiles efforts pour s'ouvrir un chemin & se sauver, voyant que le lac & les montagnes les enfermoient par les flancs, & les ennemis pardevant & par-derrière, & qu'ils ne pouvoient trouver leur salut que dans leur valeur & dans leurs armes; alors chacun ne consultant plus que son désespoir, ils recommencerent un combat d'une nouvelle espèce. Ce n'étoit point une bataille rangée dans l'ordre & avec la discipline accoûtumée; en sorte, que les Princes, les Piquiers & les Triaires occupassent leur place ordinaire; qu'on remarquât les drapeaux au premier rang, & qu'on pût distinguer la première ligne de la deuxième, ou qu'enfin chacun reconnût sa légion, sa cohorte ou sa compagnie. C'étoit le hazard qui les assembloit, & leur courage qui les plaçoit au front ou à la queue. Mais, après tout, ils combattoient avec tant de chaleur & d'animosité, & leur esprit étoit tellement occupé du désir de vaincre, qu'aucun ne s'apperçut d'un tremblement de terre épouvantable, qui renversa des villes presque entières en plusieurs contrées de l'Italie, détourna le cours des fleuves, fit remonter la mer bien avant dans le lit des rivieres, & fit écrouler de hautes montagnes.

L'action dura trois hèures, & la furie des combattans fut égale par-tout. C'étoit cependant au tour du Consul que se donnoient les plus grands coups. Il étoit suivi de l'élite de ses troupes. Il combattoit lui-même avec une ardeur incroyable, & se trouvoit par-tout où il voyoit plier les siens. Et si les ennemis qui le reconnoissoient à l'éclat de ses habits & de ses armes, attaquoient sa vie avec beaucoup d'acharnement, les plus braves des Romains n'en faisoient pas moins paroître pour la defendre. Enfin, un cavalier Insubrien qui le connoissoit depuis long-tems, poussant son cheval de son côté: « *Voilà*, dit-il à ses compagnons, » celui qui a taillé en pièces » nos légions, & ravagé nos » villes & nos campagnes. Je » m'en vais l'immoler aux ma» nes de mes compatriotes, » qu'il a fait périr d'une ma» nière si cruelle. » En parlant ainsi, il piqua son cheval, & s'étant fait jour au travers de ceux qui se tenoient serrés au tour de C. Flaminius, il coupa la tête à son Écuyer, qui présentoit son corps pour couvrir celui de son maître, & perça le Consul lui-même d'un coup de lance. Il se mettoit en devoir de le dépouiller; mais, les Triaires le couvrirent de leurs boucliers. Dès

ce moment, les Romains prirent ouvertement la fuite avec tant de précipitation, que le lac ni les montagnes ne pouvoient les arrêter. La frayeur les emportoit comme des aveugles à travers les rochers & les précipices, au milieu desquels on voyoit tomber pêlemêle armes, hommes & chevaux. La plûpart s'étant jettés dans le lac, s'éloignoient du bord tant qu'ils pouvoient avoir la tête au-dessus de l'eau. Quelques-uns conçurent le dessein téméraire de le passer à la nage. Mais, désespérant bientôt de traverser un espace d'eau si immense, & manquant de force & de courage, ils furent ou engloutis dans ses gouffres; ou, lorsqu'ils tâchoient avec de grands efforts de regagner le rivage, tués par les cavaliers ennemis qui entroient dans le lac pour les atteindre.

Il y en eut environ six mille, qui dès le commencement du combat, sortirent de ce défilé, après s'être bravement ouvert un passage au milieu des ennemis, sans sçavoir rien de ce qui se passoit derrière. Ils s'arrêterent sur une éminence, d'où ils entendoient seulement le bruit des armes & les cris des combattans, sans pouvoir distinguer, à cause de l'obscurité, de quel côté étoit l'avantage. Mais, vers le milieu du jour, le soleil ayant dissipé le brouillard, leur découvrit les plaines qui étoient au-dessous d'eux, & la déroute affreuse des légions Romaines. Ils prirent aussitôt la fuite, avec le plus de diligence qu'ils purent, pour se dérober à la poursuite des cavaliers ennemis, qu'on ne manqueroit pas d'envoyer après eux. Mais, dès le lendemain, la faim s'étant jointe aux autres maux qui les accabloient, ils se rendirent à Maharbal, qui les avoit joints pendant la nuit avec toute la cavalerie, sur la parole qu'il leur donna, de les renvoyer en toute liberté, dès qu'ils auroient livré leurs armes. Mais, Annibal exécuta cette promesse avec sa fidélité ordinaire; c'est-à-dire, qu'il les chargea de chaînes, & les fit tous prisonniers.

Telle fut la fameuse bataille de Trasimene, que les Romains mettent au nombre de leurs plus grandes calamités; tel le fruit de la témérité de C. Flaminius. Il lui en coûta la vie à lui-même, & à Rome la perte de tant de braves gens, qui auroient été invincibles sous un autre Général. Quinze mille Romains furent tués dans le combat même. Environ dix mille se rendirent à Rome par différens chemins. Il ne fut tué que quinze cens hommes du côté des Carthaginois; mais, il leur mourut un grand nombre de blessés.

FLAMINIUS [C.], (a) C.

(a) Tit. Liv. L. XXVI, c. 47, 49.

Flaminius, Γ. Φλαμίνιος, questeur en Espagne dans l'armée de P. Cornélius Scipion, l'an de Rome 542, & 210 avant Jesus-Christ.

FLAMINIUS [Q.], *Q. Flaminius*, K. Φλαμίνιος, (*a*) fut créé décemvir, l'an de Rome 551, & 201 avant Jesus-Christ, & chargé avec ses collégues, de distribuer aux soldats vétérans qui avoient terminé la guerre d'Afrique sous la conduite & les auspices de P. Scipion, la partie des territoires du Samnium & de l'Apulie, qui avoit été confisquée au profit du peuple Romain.

FLAMINIUS [C.], *C. Flaminius*, Γ. Φλαμίνιος, (*b*) étoit édile curule avec M. Fulvius Nobilior, l'an de Rome 556, & 196 avant Jesus-Christ. Ces deux magistrats distribuerent au peuple un million de boisseaux de bled à deux sols le boisseau. C'étoient les Siciliens qui l'avoient fait voiturer à Rome, en considération de C. Flaminius & de son pere, ce qui n'empêcha pas qu'il ne partageât avec son collegue l'honneur & le mérite de cette gratification. Trois ans après, il fut nommé Préteur, & eut pour département l'Espagne citérieure. Il s'y rendit maître à force de machines de la ville de Litabrum, une des plus fortes & des plus opulentes du païs, & prit en vie le roi Corribilon.

On éleva C. Flaminius au consulat, l'an de Rome 565, & on lui donna pour collegue M. Emilius Lépidus. A la sollicitation de ce dernier, M. Fulvius fut accusé par les Ambraciens, & C. Flaminius prit la défense de l'accusé qui étoit absent. Ces contestations durerent deux jours; & il ne paroissoit pas qu'on pût rien décider tant que C. Flaminius seroit présent. Mais, le hazard ayant permis qu'il tombât malade, le Sénat rendit un arrêt conforme aux plaintes des Ambraciens.

Lorsque C. Flaminius fut rétabli, il partit pour sa province, où il battit plusieurs fois sur leurs terres les Liguriens Friniates, les força de se soumettre à la puissance des Romains, & leur ôta leurs armes. Mais, comme ils en avoient caché la meilleure partie, ils les reprirent bientôt, abandonnerent leurs bourgs, se disperserent dans des routes inaccessibles & sur des rochers escarpés; & ne s'y croyant pas encore assez en sûreté, ils passerent au-delà du mont Apennin. Le Général les y poursuivit, & après qu'ils se furent defendus quelque tems sur les hauteurs où ils s'étoient retirés, ils les força à se rendre. Pour lors il fit une recherche plus exacte de leurs armes, & les leur ôta toutes. Ensuite,

(*a*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 4.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 42. L. XXXIV. c. 54, 55, 56. L. XXXV. c. 22. L. XXXVIII. c. 42. *& seq.* L. XXXIX. c. 2. 55. L. XL. c. 34. Roll. Hist. Rom. T. IV, p. 373. *& suiv.*

il porta les siennes contre les les Liguriens Apuaniens, qui avoient fait si souvent des courses sur les territoires de Pise & de Bononie, qu'il n'avoit pas été possible aux habitans de les ensemencer. Ayant dompté aussi ce peuple, il assura la paix & la tranquillité de tous ceux du voisinage, qui le comblerent de louanges & d'actions de graces. C. Flaminius ne pouvant plus exercer les soldats à la guerre dans un païs où il n'avoit point laissé d'ennemis, les occupa à conduire un chemin depuis Bononie jusqu'à Arrétium. Coûtume admirable des Romains, qui regardant l'oisiveté & l'inaction comme une source funeste de mollesse, de relâchement, de désordres, tenoient leurs soldats toujours en action, toujours, ou occupés aux travaux de la guerre, ou à des ouvrages publics! C'est ce qui conservoit dans leurs troupes une discipline si exacte & si févere, & qui les rendoit en même tems infatigables & invincibles.

Quelques années après, C. Flaminius fut créé triumvir avec P. Cornélius Scipion Nasica & L. Manlius Acidinus. Ces Triumvirs conduisirent une colonie à Aquilée dans le territoire des Gaulois. Cette colonie étoit composée de trois mille citoyens, On distribua cinquante arpens de terre à chaque soldat, cent aux centurions & cent quarante aux cavaliers.

FLAMINIUS [C.], *C. Flaminius*, Γ Φλαμίνιος, (*a*) reçut chez lui dans le territoire de Réati, Catilina qui y demeura quelques jours, pendant qu'on munissoit d'armes le voisinage déjà engagé dans son parti.

FLAMINIUS [T.], *T. Flaminius*, T. Φλαμίνιος, (*b*) fut consul avec Q. Métellus, selon Cicéron.

FLAMINIUS [C.], *C. Flaminius*, Γ. Φλαμίνιος, (*b*) préteur dont Cicéron fait mention dans son Oraison pour A. Cluentius.

FLAMMA [M. CALPURNIUS], *M. Calpurnius Flamma*, (*d*) Tribun légionnaire, l'an de Rome 494, & 258 avant la naissance de Jesus-Christ. Le consul A. Atilius Calatinus s'étant engagé cette année dans un vallon dominé par un hauteur, sur laquelle les Carthaginois s'étoient postés, n'auroit pu en sortir, & y feroit péri avec toutes ses forces sans le courage & la hardiesse de M. Calpurnius Flamma. Ce brave officier, à l'exemple du premier des Décius, s'expose à une mort certaine pour sauver l'armée avec trois cens hommes intrépides comme lui. *Mourons*, leur dit-il, *& par notre mort délivrons les légions & le Consul.* Il part, & trouve moyen de s'emparer d'une hauteur

(*a*) Sallust. in Catil. c. 22.
(*b*) Cicer. Orat. pro Domo sua ad Pontif. c. 105.
(*c*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 117.
(*d*) Tit. Liv. L. XVII. Epitom. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 501. *& suiv.*

voisine. L'ennemi ne manque pas de les y aller attaquer. Quoiqu'en petit nombre, comme ils étoient déterminés à périr, ils vendent cher leur vie, font un horrible carnage, & résistent assez long-tems pour donner lieu au Consul de se sauver avec son armée, pendant que l'ennemi est uniquement attentif à les débusquer de cette éminence. Les Carthaginois, voyant leur dessein rendu inutile, se retirerent.

L'issue d'une action si héroïque est toute merveilleuse, & en releve encore l'éclat. On trouva M. Calpurnius Flamma au milieu d'un tas de corps morts, tant des ennemis que des siens, parmi lesquels seul il respiroit encore. Il étoit couvert de blessures, mais dont heureusement aucune n'étoit mortelle. On l'enleve, on le pense, on en prend un soin infini; & parfaitement guéri, il rendit encore long-tems d'utiles services à sa patrie. Être tiré de la sorte du milieu d'un tas de cadavres, n'est-ce pas presque sortir du tombeau, & se survivre à soi-même! Caton, de qui Aulu-Gelle a tiré le récit de cette courageuse action, la compare à celle de Léonidas chez les Grecs près des Thermopyles; avec cette différence, que la valeur du Roi de Sparte fut célébrée par les louanges & les applaudissemens de toute la Grece, & que la mémoire en fut consignée dans toutes les histoires, & transmise à la postérité par des tableaux, des statues, des inscriptions, & par toutes les autres sortes de monumens publics destinés à perpétuer le nom & la gloire des grands hommes; au lieu qu'une louange médiocre & passagere, une couronne de gazon, fut toute la récompense du tribun Romain. Combien d'actions héroïques dans nos armées sont-elles aujourd'hui moins connues encore & moins célébrées que celle de M. Calpurnius Flamma? Celui-ci fut très-content de son sort, & se trouva suffisamment honoré. En effet, parmi toutes les couronnes dont on récompensoit les belles actions des citoyens Romains, la couronne de gazon l'emportoit infiniment sur toutes les autres, & sur celles même qui étoient d'or & enrichies de diamans. Dans ces heureux tems, les Romains n'étoient point du tout sensibles à l'intérêt, & auroient cru que c'eût été se déshonorer que d'agir par des vues si basses. La gloire, & la satisfaction de servir la patrie, étoient jugées la seule récompense digne de la vertu.

FLAMME, *Flamula*, Φλαμούλον dans la milice Grecque du bas empire, c'étoit un ornement ou une marque qui servoit à distinguer les compagnies, les régimens, les bataillons.

Les Grecs l'appelloient *Phlamoulon;* on la mettoit quelquefois sur le casque, quelquefois sur

sur la cuirasse, & quelquefois au bout d'une pique.

L'empereur Maurice ordonna que les Flammes de chaque division fussent d'une couleur particulière qui les distinguât des autres bataillons, ou des autres brigades.

Quand la Flamme n'étoit qu'un ornement, les soldats la quittoient avant le combat, de peur qu'elle ne les embarrassât. Les cavaliers mettoient aussi des Flammes sur leurs chevaux, qui servoient à distinguer de quel corps de troupes ils étoient.

FLAMMES, *Fasciæ*, *Tæniæ*; (*a*) les Anciens mettoient sur les pouppes des vaisseaux, des Flammes ou bandes, pour connoître les vents. Dans l'Aplustre, dit Pollux, est fiché un bois tout droit, qu'on appelle stélide, au milieu duquel est une bande d'étoffe. Eustathe dit que cette bande ou Flamme étoit la marque du navire; il y a bien plus d'apparence que c'étoit pour indiquer les vents comme aujourd'hui.

FLAMMEUM, *ou* FLAMMÉOLUM, *Flammeum*, *Flammeolum*, (*b*) étoit un couvre-chef des femmes. Il servoit aux nouvelles mariées pour le jour des noces. Quelques-uns croyent qu'il servoit aussi aux Flaminiques ou Prêtresses, & veulent que Flamméum vienne de Flaminica; mais, le double *m* de Flamméum semble réfuter cette étymologie. Selon Nonius, les matrones se servoient du Flamméum; il paroît par ce qu'en dit Tertullien, que c'étoit un ornement ordinaire, dont les femmes Chrétiennes se servoient aussi.

Les Flamines portoient un bonnet nommé Flamméum. *Voyez* Flamines.

FLATTEUR, *Adulator*, *Assentator*; c'est un homme qui tient, selon Platon, un commerce de plaisir sans honneur; & selon Théophraste, un commerce honteux qui n'est utile qu'à lui. On peut ajoûter qu'il fait un outrage à la vérité; & pour dire encore plus, qu'il se rend coupable d'une lâche & basse trahison.

Le Flatteur peut employer la séduction des paroles, des actions, des ecrits, des gestes, & quelquefois tous ces moyens réunis; aussi Platon distingue-t-il ces quatre espèces de Flatteurs. Cependant, Plutarque prétend que Cléopatre trouva le secret de Flatter Marc-Antoine de plusieurs autres manières, inconnues aux philosophes de la Grece; mais, si l'on y prend garde, toutes les diverses manières de Flatter M. Antoine, dont usoit cette reine d'Égypte, & qui sont exposées par l'Auteur des Vies des hommes illustres, tombent dans quelqu'une des quatre espèces établies par Platon.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 268, 269.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 44, 218, 220.

Le Flatteur qui use de la séduction n'est pas rare, & il se porte à louer les autres, & surtout les Ministres & les Princes qui gouvernent, du bien qu'ils ne font pas. Celui qui Flatte par des actions, va jusqu'à imiter le mal qu'ils font; tandis que l'Écrivain prostitue sa plume à altérer les faits, & à les présenter sous de fausses couleurs. L'éloquence, fertile en traits de ce genre, semble consacrée à Flatter les passions de ceux qui commandent, à pallier leurs fautes, leurs vices, & leurs crimes mêmes. Enfin, les orateurs Chrétiens sont entrés quelquefois en société avec les panégyristes Prophanes, & ont porté la fausseté de l'éloge jusque dans le sanctuaire de vérité.

Après cela, il n'est pas étonnant que la Flatterie conjointement avec la Satyre, ait empoisonné les fastes de l'Histoire. Il est vrai que la Satyre impose plus que la Flatterie aux siècles suivans; mais, les historiens Flatteurs en tirent parti pour relever le mérite de leurs héros; & pour déguiser avec plus d'adresse leurs honteuses adulations, ils répandent gratuitement sur la mémoire des morts, tout le venin d'une lâche médisance, parce qu'ils n'ont rien à craindre ni à espérer de ceux qui sont dans le tombeau.

Si les hommes réfléchissoient sur l'indignité du principe qui produit la Flatterie, & sur la bassesse du Flatteur, celui-ci deviendroit aussi méprisable qu'il le mérite. Son caractère est de renoncer à la vérité sans scrupule, de ne louer que les personnes dont il attend quelque bienfait, de leur vendre ses louanges & de ne songer qu'à ses avantages. Tout Flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute; il n'a point de caractère particulier; il se métamorphose en tout ce que son intérêt demande qu'il soit; sérieux avec ceux qui le sont, gai avec les personnes enjouées, mais jamais malheureux avec ceux qui le deviennent; il ne s'arrête pas à un vain titre; il adore plus dévotement celui qui a le pouvoir sans le titre, que celui qui a le titre sans le pouvoir; également bas & lâche, il suit toujours la fortune, & change toujours avec elle; il n'a point de honte de donner à Vatinius les mêmes éloges qu'il accordoit précédemment à Caton; peu embarrassé de garder aucune regle de justice dans ses jugemens, il loue ou il blâme, suivant que les hommes sont élevés ou abaissés, dans la faveur ou dans la disgrace.

Cependant, le monde n'est rempli que de gens qu'il séduit, parce qu'il n'y a point de maladie de l'esprit plus agréable & plus étendue que l'amour de la Flatterie. La vapeur du sommeil ne coule pas plus doucement dans les yeux appesantis & dans les membres fatigués

des corps abattus, que les paroles flatteuses s'insinuent pour enchanter nos ames. Quand les humeurs du corps sont disposées à recevoir une influence maligne, le mal qui en résulte y cause de grands ravages; ainsi, quand l'esprit a quelque penchant à sucer le subtil poison du Flatteur, toute l'économie raisonnable en est bouleversée. Nous commençons les premiers à nous flatter; & alors la Flatterie des autres ne sçauroit manquer de succès; nous sommes toujours prêts à l'adopter. De-là vient que les graces que nous répandons sur le Flatteur, nous sont représentées par le faux miroir de notre amour-propre, comme dues à cet homme qui sçait nous réconcilier agréablement avec nous-mêmes. Vaincus par des insinuations si douces, nous prêtons volontiers l'oreille aux artifices qu'on met en usage pour aveugler notre raison, & qui triomphent de nos foiblesses. L'envie de posséder certaines qualités que nous n'avons pas, ou de paroître plus que nous ne sommes, augmente notre affection pour celui qui nous revêt des caractères qui nous sont étrangers, qui appartiennent à d'autres, & qui nous conviennent peut-être aussi mal que feroient leurs habits.

Lorsque notre vanité n'est pas assez vive pour nous perdre, le Flatteur ne manque pas de la réveiller, & de nous attribuer adroitement des vertus dont nous avons besoin, & si souvent, que nous croyons enfin les posséder. En un mot, le Flatteur corrompt sans peine notre jugement, empoisonne nos cœurs, enchante notre esprit, & le rend inhabile à découvrir la vérité.

Il y a plus. Les hommes parviennent promptement vis-à-vis les uns des autres à la même bassesse, où une longue domination conduit insensiblement les peuples asservis; c'est pour cela que dans les grands États policés, la société civile n'offre guère qu'un commerce de fausseté, où l'on se prodigue mutuellement des louanges sans sentiment, & même contre sa propre conscience. Sçavoir vivre dans de tels païs, c'est sçavoir Flatter, c'est sçavoir feindre, c'est sçavoir déguiser ses affections.

Mais, le Flatteur triomphe surtout dans les cours des Monarques. On a quelquefois comparé les Flatteurs aux voleurs de nuit, dont le premier soin est d'éteindre les lumières, & la comparaison nous paroit juste; car, les Flatteurs des Rois ne manquent jamais d'éloigner de leurs personnes tous les moyens qui pourroient les éclairer; d'ailleurs, puisqu'il y a un si petit nombre de gens qui osent représenter la vérité à leurs supérieurs, comment celui-là la connoîtra-t-il, qui n'a point de supérieur au monde? Pour peu qu'on s'apperçoive qu'il ait un goût domi-

nant, celui de la guerre, par exemple, il n'y a personne au tour de lui qui ne travaille à fortifier cette rage funeste, & qui n'aime mieux trahir le bien public, que de risquer de déplaire au Monarque ambitieux. Carnéade disoit que les enfans des Princes n'apprennent de droit fil [c'est une expression de Montagne] qu'à manier des chevaux; parce qu'en tout autre exercice chacun fléchit sous eux, & leur donne gain de cause. Mais, un cheval qui n'est ni courtisan, ni Flatteur, jette le fils de Roi par terre, comme il feroit le fils d'un palefrenier.

Antiochus, au rapport de Tite-Live, s'étant égaré dans les bois, passa la nuit chez un paysan; & lui ayant demandé ce qu'on disoit du Roi, le paysan lui répondit que c'étoit un bon Prince, mais qu'il se fioit trop à ses Favoris, & que la passion de la chasse lui faisoit souvent négliger des choses très-essentielles. Le lendemain, toutes les personnes de la suite d'Antiochus le retrouverent, & l'aborderent avec les témoignages du zele le plus vif, & du respect le plus empressé. Alors, reprenant sa pourpre & son diadême : « Depuis la » première fois, leur dit-il, » que je vous ai quittés, on ne » m'a parlé qu'hier sincerement » sur moi-même. » On croira bien qu'il le sentoit; & peut être n'y a-t-il eu qu'un Sully dans le monde, qui ait osé dire à son maître la vérité, lorsqu'il importoit à Henri IV. de la connoître.

La Flatterie se trouvera toujours venir des inférieurs aux supérieurs; ce n'est qu'avec l'égalité, & avec la liberté source de l'égalité, qu'elle ne peut subsister. La dépendance la fait naitre; les captifs l'employent pour leurs geoliers, comme les sujets pour leurs Souverains, dit une femme d'esprit dans les mémoires de sa vie, si bien écrits par ellemême, & mis au jour depuis plusieurs années.

Les esclaves, dit Démosthène, les lâches Flatteurs, voilà ceux qui ont vendu à Philippe notre liberté & qui la vendent encore maintenant à Alexandre; ce sont eux qui ont détruit parmi nous cette regle, où les anciens Grecs faisoient consister toute leur félicité, de ne point connoître de supérieur, de ne souffrir point de maître. Aussi l'adulation prend-elle son accroissement & ses forces, à proportion de la dépendance & de la servitude. *Adulationi fœdum crimen servitutis inest.* Les Samiens ordonnerent par un décret public, que les fêtes qu'ils célébroient en l'honneur de Junon, & qui portoient le nom de cette déesse, seroient appellées les *fêtes de Lysandre.* Adrien, ayant perdu son mignon Antinoüs, désira qu'on lui bâtît des temples & des autels; ce qui fut exécuté avec tout le dévouement qu'on pouvoit atten-

ître d'une nation accoûtumée depuis long-tems aux plus honteuses bassesses.

Enfin, la Flatterie monte à son dernier période sous les Tyrans, quand la liberté est perdue; & avec la perte de la liberté, celle de la honte & de l'honneur. Tacite peint énergiquement les malheurs de sa patrie, lorsqu'en parlant de Séjan, qui dans son administration avoit été la principale idole des Romains, il met ces paroles dans la bouche de Térentius: « Nous avons adoré les esclaves qu'il avoit affranchis; » nous avons vendu nos éloges » à ses valets, & nous avons » regardé comme un honneur » de parler à ses concierges. »

On sçait le trait de Flatterie impudente, & si l'on veut ingénieuse, de Vitellius à Caligula. Ce Vitellius étoit un de ces courtisans, *quibus Principum honesta atque inhonesta laudare mos est*, qui louent également toutes les actions de leurs Princes, bonnes ou mauvaises. Caligula ayant mis dans sa tête d'être adoré comme un Dieu, quoiqu'il ne fût qu'un monstre, pensa qu'il lui étoit permis de débaucher les femmes du premier rang, comme il avoit fait ses propres sœurs. « Parlez, » Vitellius, lui dit-il un jour, » ne m'avez-vous pas vu em» brasser Diane? C'est un mys» tère, répondit le gouver» neur de Syrie; il n'y a qu'un » dieu tel que votre Majesté » qui puisse le révéler. »

Les Flatteurs infames allerent encore plus loin sous le règne de Néron, que les Vitellius sous celui de Caligula; ils devinrent alors des calomniateurs assidus, cruels & sanguinaires. Les crimes, dont ils chargerent le vertueux Thraséa Pétus, étoient de n'avoir point applaudi à Néron, ni encouragé les autres à lui applaudir; de n'avoir pas reconnu Poppée pour une déesse; de n'avoir jamais voulu condamner à mort les Auteurs de quelques vers satyriques contre l'Empereur, non qu'il approuvât de telles gens & leurs libelles, ajoûterent ses délateurs, mais parce qu'il appuyoit son avis de ce qu'il lui sembloit qu'on ne pouvoit sans une espèce de cruauté, punir capitalement une faute contre laquelle les loix avoient prononcé des châtimens plus modérés. Si Néron eût règné dans le goût de Trajan, il auroit méprisé les libelles. Comme les bons Princes ne soupçonnent point de fausseté les justes éloges qu'ils méritent, ils n'appréhendent pas la satyre & la calomnie. « Quand je parle de votre hu» manité, de votre générosité, » de votre clémence & de vo» tre vigilance, disoit Pline à » Trajan, je ne crains point » que votre Majesté s'imagine » que je la taxe de nourrir des » vices opposés à ces sortes de » vertus. »

Il semble néanmoins, malgré tant de Flatteurs qui s'étudient

à corrompre les Rois en tout tems & en tous lieux, que ceux que la Providence a élevés au faîte du gouvernement, pourroient se garantir du poison d'une adulation basse & intéressee, en faisant quelques-unes des réflexions que nous allons prendre la liberté de leur proposer.

1.° Qu'ils daignent considérer sérieusement qu'il n'y a jamais eu un seul Prince dans le monde qui n'ait été Flatté, jamais peut être un seul qui n'ait été gâté par la Flatterie. « L'honneur que nous recevons de ceux qui nous craignent [peut se dire un Monarque à lui-même] ce n'est pas honneur; ces respects se donnent à la royauté, & non à moi. Quel état puis-je faire de l'humble parler & courtoise révérence de celui qui me les doit, vu qu'il n'a pas en son pouvoir de me les refuser?...... Nul me cherche presque pour la seule amitié qui soit entre lui & moi; car il ne se sçauroit guère coudre d'amitié où il y a si peu de correspondance. Ma hauteur m'a mis hors de proportion; ils me suivent par contenance, ou plutôt que moi, ma fortune, pour en accroître la leur. Tout ce qu'ils me disent & font, ce n'est que fard, leur liberté étant bridée par la grande puissance que j'ai sur eux. Je ne vois donc rien au tour de moi que couvert & masqué....... Le bon Roi, le méchant, celui qu'on hait, celui qu'on aime, autant en a l'un que l'autre. De mêmes apparences, de mêmes cérémonies, étoit servi mon prédécesseur, & le sera mon successeur. » *Montagne.*

2.° Seconde considération contre la Flatterie, que l'on tirera de l'Auteur immortel de Télémaque. C'est aux précepteurs des Rois qu'il appartient de leur parler dignement & éloquemment. « Ne voyez-vous pas, dit le sage Mentor à Idoménée, que les Princes gâtés par l'adulation, trouvent sec & austère tout ce qui est libre & ingénu? Ils vont même jusqu'à s'imaginer qu'on manque de zele, & qu'on n'aime pas leur autorité, dès qu'on n'a point l'ame servile, & qu'on ne les flatte pas dans l'usage le plus injuste de leur puissance; toute parole libre leur paroît hautaine; ils deviennent si délicats, que tout ce qui n'est point bassesse les blesse & les irrite. Cependant, l'austérité de Philoclès ne vaut-elle pas mieux que la Flatterie pernicieuse des autres Ministres? Où trouverez-vous un homme sans défaut? & ce défaut de vous représenter trop hardiment la vérité, n'est-il pas celui que vous devez le moins craindre? Que dis-je? n'est-ce pas un défaut nécessaire pour corriger les vôtres, & pour vaincre le dé-

» goût de la vérité où la Flatterie fait toujours tomber ? » Il vous faut quelqu'un qui » vous aime mieux que vous ne » sçavez vous aimer vous-même, qui vous parle vrai, & » qui force tous vos retranchemens. Souvenez-vous qu'un » Prince est trop heureux, » quand il naît un seul homme » sous son règne avec cette » générosité, qui est le plus » précieux trésor de l'Empire, » & que la plus grande punition qu'il doit craindre des » Dieux, est de perdre un tel » ami.... »

Isocrate donnoit de pareils conseils à Nicoclès. « Ne prenez pas pour vos favoris des » Flatteurs, & choisissez pour » vos ministres ceux qui sont » les plus capables de vous » aider à bien conduire l'État. » Comptez sur la fidélité, non » de ceux qui louent tout ce » vous dites ou ce que vous » faites, mais de ceux qui vous » reprennent, lorsque vous commettez quelque faute. Permettez aux personnes sages » & prudentes de vous parler » avec hardiesse, afin que quand » vous serez dans quelque embarras, vous trouviez des » gens qui travaillent à vous » en tirer; ainsi, vous sçaurez » bientôt discerner les Flatteurs artificieux, d'avec ceux » qui vous servent avec affection. »

3.° Pline remarque judicieusement, que les Empereurs les plus haïs ont toujours été les plus Flattés; parce que, dit-il, la dissimulation est plus ingénieuse & plus artificieuse que la sincérité. C'est une troisième considération que l'on ne sçauroit trop recommander aux Princes.

4.° Ils se préserveront encore infiniment des mauvais effets de l'adulation, en ne se livrant jamais au plaisir de se voir louer, qu'après s'être assurés que leurs actions sont dignes d'éloges, & s'être convaincus qu'ils possedent les vertus qu'on leur accorde. L'empereur Julien disoit que pour compter sur les louanges qu'on donne aux Rois, il faudroit que ceux qui les donnent, fussent en état de pouvoir blâmer impunément.

5.° Enfin, les Princes seront fort au-dessus du poison de la Flatterie, lorsque contens de reconnoître par des bienfaits les louanges sensées dont ils tâchent de se rendre dignes, ils auront encore un plus grand empressement, pour profiter des avis qu'on leur donnera, autoriser la liberté qu'on prendra de leur en donner, en mesurer le prix & la récompense par l'équité de ce à quoi on les engagera, & par l'utilité que leurs sujets en retireront. Le Prince qui agira de cette manière, est sans doute véritablement grand, très-grand, admirable, ou pour se servir de l'expression de Montagne, « il est cinq cens brasses au- » dessus des royaumes; il est » lui-même à soi, son empire. »

FLAVA LIBA ; (*a*) c'est-à-dire, des Libations rousses. C'est ainsi qu'Ovide appelle certaines Libations rustiques, cuites dans des pots de terre.

FLAVI. Ortélius, citant ce vers de Tibulle :

Carnuti & Flavi, cærula lympha liger,

doute si *Flavi* est le nom d'un peuple particulier, ou si c'est seulement une épithete du peuple *Carnuti*. Il penche pour ce dernier sentiment. Baudrand, au contraire, croit que *Flavi* est le nom d'un peuple, dont le païs étoit appellé *Flavia ;* mais, il le place dans la Germanie, vers l'endroit où est la Poméranie ultérieure & la Prusse, & l'étend jusqu'à la Russie.

L'éditeur de Tibulle, *ad usum Delphini*, change *Flavi* en *Fluvii*, & regarde au contraire *Carnuti* comme une détermination de ce mot; de sorte que par *Carnutus Fluvius* il entend la Loire.

FLAVIA ÆDUORUM, ville des Séquanois. Il y en a dit Ortélius, qui l'expliquent de Flavigni ; d'autres, d'Autun. *Voyez* Augustodunum.

FLAVIA AUGUSTA, l'un des noms de la ville de Putéoles. *Voyez* Putéoles.

FLAVIA CÆSAREA AUGUSTA FELIX; c'est la ville de Césarée de Palestine. Ce fut l'empereur Vespasien, qui lui fit prendre le nom de Flavia Colonia.

FLAVIA CÆSARIENSIS, nom d'une contrée d'Angleterre. Elle faisoit partie du païs que les Romains avoient appellé *Maxima Cæsariensis*, & fut surnommée Flavienne, du nom de l'empereur Flave Théodose, fils de Théodose.

FLAVIA [La Famille], *Gens Flavia*, (*b*) famille Romaine. Plusieurs Empereurs étoient sortis de cette Famille, & en particulier Domitien. Ce fut pour cela qu'il convertit la maison où il étoit né, en un temple qu'il dédia à la Famille Flavia. Il institua en même tems un college de Prêtres pour en célébrer le culte. Domitien ne faisoit en cela qu'imiter ce qui avoit déjà été établi en l'honneur des Jules, des Claudes, & des Domitius.

La Famille Flavia étoit obscure & sans noblesse, dit Suétone dans Vespasien. Le premier qui ait eu quelque nom fut T. Flavius Pétronius, bourgeois de Réate, aujourd'hui Riéti. Il étoit centurion dans l'armée de Pompée, & prit la fuite à Pharsale. Lui & son fils se mirent dans les finances. Celui-ci eut deux fils, Sabinus & Vespasien, dont l'un fut Préfet de Rome & l'autre Empereur. C'est-là la première élévation des Flavius. Claude le Gothique porta aussi le nom de Fla-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 232.

(*b*) Tacit. Hist. L. II. c. 101. Sueton. in Vespas. c. 1. Crév. Hist. des Emp. T. IV. p. 9, 10. 16, 100.

vius, qui de lui passa à Constance Chlore, pere du Grand Constantin, & à tous ses descendans. Ce nom fut d'abord un sobriquet qui fut donné à quelqu'un de leurs ancêtres, ou à sa famille, à cause de leurs cheveux blonds, du mot *Flavius*, jaune, blond.

FLAVIA, *Flavia*, nom d'une tribu Romaine. *Voyez* Tribu.

FLAVIA, *Flavia*, nom d'une légion Romaine.

FLAVIA [la Loi], *Lex Flavia*. (*a*) Cette Loi qu'on attribue à L. Flavius, tribun du peuple, avoit pour objet un partage de terre.

FLAVIALES [TITIALES], (*b*) *Titialia Flavialia*, fêtes & confrèries, instituées en l'honneur de Vespasien & de Tite. On appelloit Calatores ceux qui servoient les Prêtres des Titiales Flaviales.

FLAVIANUS [T. AMPIUS], *T. Ampius Flavianus*, (*c*) riche vieillard, & l'un des trois principaux chefs du parti de Vespasien. Personnage consulaire, & commandant en chef des légions de Pannonie, il étoit le plus éminent en dignité, mais le moins accrédité des trois. Les soldats se défioient de lui, parce qu'il étoit allié de Vitellius, & ils le soupçonnoient de chercher l'occasion de trahir le parti qu'il feignoit de vouloir servir. En effet, la conduite de ce vieillard, en même tems timide & ambitieux, donnoit prise. Au commencement du mouvement des légions, la peur l'avoit engagé à se sauver en Italie; & ensuite le désir de la considération & de l'éclat l'avoit ramené à son poste, sur les sollicitations de Cornélius Fuscus, qui ne comptoit pas trouver en lui une grande ressource du côté des talens, mais qui jugeoit avec raison que le nom d'un consulaire étoit une décoration pour un parti naissant.

FLAVIE DOMITILLE, *Flavia Domitilla*, Φλαβία Δομιτίλλα. *Voyez* Domitille.

FLAVIE, *Flavia*, Φλαβία, (*d*) surnommée Titiana, fut mariée à l'empereur Pertinax. Le Sénat ayant voulu décorer cette Princesse du titre d'Augusta, Pertinax s'y opposa. Plus d'un motif le portoit à ne point honorer beaucoup une épouse qui n'avoit elle même nul soin de son honneur, & qui entretenoit une intrigue publique avec un joueur d'instrument.

FLAVIE HALINE, *Flavia Haline*, (*e*) ne nous est connue que par les monumens, ainsi que son fils Hermès.

FLAVIE HELPIS, *Flavia Helpis*, femme de Flavius Herma. *Voyez* Flavius Herma.

FLAVIEN, *Flavianus*, au-

(*a*) Rosin. de Antiq. Rom. p. 843.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 68.

(*c*) Tacit. Hist. L. II. c. 86. L. III. c. 4. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 178, 179.

(*d*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 6, 10.

(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 89.

teur Latin, à qui on attribue le traité *de Vestigiis Philosophorum*, qui est souvent cité par Jean de Salisburi, L. 2. *de Nugis curialium*, c. 26.

FLAVINIA ARVA. (a) Servius dit que par *Flavinia Arva*, Virgile désigne un lieu de l'Italie; mais, il ne dit point si c'étoit une ville ou une campagne; & le P. de la Rue laisse la chose douteuse. Silius Italicus fait mention de Flavina; & par la position que Virgile donne à *Flavinia Arva*, & Silius à Flavina, ils placent cet endroit en Toscane. L'expression du second *tuos*, *Flavina*, *focos*, fait voir que c'étoit au moins quelque bourg.

FLAVIOPOLIS, *Flaviopolis*, Φλαουιόπολις (b) ville & colonie de Thrace, dans la Cænique. Elle avoit succédé à l'ancienne Zéla, selon Pline, & n'étoit pas éloignée de Bizya. Elle avoit pris le nouveau nom de Vespasien & de Tite, qui étoient de la famille Flavia. On trouve en effet une médaille de Tite, avec ces mots *Col. Flaviopolis*, dans le trésor de Goltzius, p. 240. & Harduini, Num. illustr. p. 60.

FLAVIOPOLIS, *Flaviopolis*, Φλαουιόπολις, ville de l'Asie mineure dans la Cilicie, au pied du mont Taurus, & assez près des sources du fleuve Calycadnus. Elle est nommée Flavias dans la notice de Hiérocles, & dans une autre notice Episcopale qui la met dans la seconde Cilicie. Elle est apparemment la même que Flaviada, mise par Antonin sur la route de Césarée de Cappadoce à Anazarbe, à dix-huit mille pas de cette dernière.

On a une médaille des Flaviopolitains de Cilicie, avec la tête d'Antonin Pie, & ces mots: Φλαουιοπολείτων ΣΤ. ΗΞ, c'est-à-dire, l'an 68. Cette année se rencontre avec la quatrième de l'empire d'Antonin, la 894 de la fondation de Rome, & l'Ére s'en doit prendre de l'automne de l'an 827 de Rome, le sixième de l'empire de Vespasien. Cette Ére peut servir à montrer dans quelle année Vespasien mérita, par ses bienfaits, que cette ville portât son nom, & commençât une nouvelle Ére, pour en éterniser l'époque.

FLAVIOPOLIS, *Flaviopolis*, Φλαυιόπολις. (c) autre ville de l'Asie Mineure dans la Bithynie. On la nommoit aussi Cratea & Cratia. Ptolémée dit Φλαουιόπολις ἡ καὶ Κρατεία.

Une médaille de l'empereur Sévere porte Κρητιέων Φλαουι. D'autres de Julia Domna & de Géta portent Κρητιέων Φλαουιοπολειτων. & Κρητία Φλαουιόπολις. La différence de l'α & de l'η n'est qu'une différence de dialectes & un changement du dorique en l'Ionique.

(a) Virg. Æneid. L. VII. v. 696.
(b) Plin. T. I. p. 206.
(c) Ptolem. L. V. c. 1

Cette ville qui est comptée dans l'Honoriade, & sous le patriarchat de Constantinople, dans les notices Ecclésiastiques, étoit le siège d'un Évêque. Filet de *Gratia* souscrivit au faux concile de Sardique; Epiphane de *Gratia* de l'honoriade est nommé dans le concile d'Ephèse; & Genethlus, dans celui de Chalcédoine.

FLAVIUM, *Flavium*, (a) ville de la Norique, selon Pline. Cet Auteur la nomme *Flavium solvense*. Lazius croit que c'est présentement Saint André. Gruter fournit une inscription, dans laquelle on lit Fl. Solva. Le P. Hardouin dit, en expliquant ce mot: on dit que c'est Solrfeldt, dans la Carinthie, proche de Klagenfurt.

FLAVIUS [M.], *M. Flavius*, M. Φλαούιος, (b) fit à tout le peuple une distribution de viandes crues, pendant les funérailles de sa mere, l'an de Rome 427, & 325 avant l'Ére Chrétienne. Quelques-uns s'imaginerent que sous prétexte d'honorer la mémoire de sa mere, il marqua au peuple la reconnoissance qu'il lui devoit, pour l'avoir renvoyé absous du crime d'adultere, dont les Édiles l'avoient accusé devant lui. Cette récompense d'un service passé, lui attira une nouvelle dignité pour l'avenir. Car, dans la prochaine assemblée, il fut créé tribun du peuple, quoiqu'absent, par préférence à ceux qui demandoient cette charge en personne.

Il fut encore créé Tribun du peuple l'an de Rome 431; & cette année, il proposa au peuple d'ordonner par une loi que ceux des Tusculans qui avoient porté les Véliternes & les Privernates à la révolte, fussent punis. Les habitans de cette ville vinrent aussi-tôt à Rome avec leurs femmes & leurs enfans, & en habits de supplians implorerent le secours de toutes les Tribus, se prosternant aux pieds de chaque particulier, & le conjurant les larmes aux yeux de leur être favorable. Ainsi, la compassion des Juges eut plus de part à leur impunité, que la bonté de leur cause. La loi fut réjettée par toutes les Tribus, excepté par la Tribu Pollia, dont le sentiment fut qu'il falloit battre de verges & faire mourir tous ceux des Tusculans qui avoient atteint l'âge de puberté, & vendre leurs femmes & leurs enfans, selon les loix de la guerre. Il est constant, dit Tite-Live, que les Tusculans ont conservé jusqu'au tems de nos peres, un vif ressentiment contre les auteurs d'une sentence si cruelle, & qu'aucun candidat de la tribu Pollia n'a jamais pu avoir les suffrages de la tribu Papiria, dans laquelle les Tusculans avoient été incorporés, & avoient un grand crédit.

FLAVIUS [Cn.], *Cn. Fla-*

(a) Plin. T. I. p. 179.

(b) Tit. Liv. L. VIII. c. 22. 37.

vius, Κν. Φλαούιος, (*a*) affranchi, fut pere de C. Flavius, dont il est parlé ci après.

FLAVIUS [C.], *C. Flavius*, Γ. Φλαούιος, (*b*) greffier, homme de basse naissance, & qui avoit pour pere un affranchi, du reste entendu & éloquent, fut fait Édile Curule, l'an de Rome 449, & 303 avant Jesus-Christ. Comme, selon quelques Auteurs, il étoit actuellement attaché aux Édiles en qualité de greffier, & que pour cette raison celui qui présidoit à l'assemblée, voyant qu'il alloit être nommé Édile, refusoit de le reconnoître éligible, il se présenta à l'assemblée, & déclara avec serment qu'il n'exerceroit plus l'office de greffier; quelques-uns même ont écrit qu'il y avoit déjà renoncé. Au reste, il sçut bien se venger du mépris que les nobles faisoient de sa naissance. Les Pontifes [ils étoient du corps de la noblesse], s'étoient rendu seuls maîtres de ce qu'on appelloit pour lors le droit civil; & ils étoient pareillement les seuls qui sçussent les jours où la loi permettoit de plaider, parce que les fastes, où ces jours étoient marqués, ne se trouvoient qu'entre leurs mains. Il falloit donc nécessairement avoir recours à eux, & les consulter continuellement dans les affaires qui survenoient aux particuliers, ce qui leur attiroit une grande considération. C. Flavius, qu'ils méprisoient souverainement, plus fin & plus habile qu'eux, leur joua un tour dont ils ne se défioient point, en dévoilant tous leurs mystères. Il leur déroba toute leur science, copia le recueil des formules du droit, & les fastes qu'ils tenoient sévèrement renfermés dans leurs cabinets, les rendit publics, & mit tous les citoyens en état de sçavoir par eux-mêmes quels jours on pourroit plaider, & de quelles formules il falloit user.

Un autre avantage qu'il remporta encore sur les nobles, les mortifia beaucoup, ce fut au sujet de la dédicace d'un temple, honneur fort brigué chez les Romains, parce qu'on mettoit au frontispice de l'édifice sacré, le nom de celui qui l'avoit dédié. Ce temple dont il s'agissoit ici, étoit celui de la Concorde. Il falloit que le grand-Pontife prononçât le premier certaines paroles, que devoit répéter après lui celui qui étoit chargé de la cérémonie. Le Pontife, au désespoir d'être obligé de rendre ce service à l'ennemi déclaré de son corps, chercha tous les moyens de s'en dispenser, & prétendit qu'il n'y avoit qu'un Consul, ou un Général d'armée qui pût dédier un temple. L'affaire fut portée devant le peuple, & le grand-Pontife condamné. Le

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 46.

(*b*) Tit. Liv. L. IX. c. 45. Roll. Hist. Rom. T. 2. p. 303. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. pag. 68, 69.

Sénat fit ordonner depuis par le peuple, que désormais personne ne pourroit dédier un temple ou un autel sans la permission du Sénat, ou du plus grand nombre des Tribus.

Il y eut encore un évènement, petit en soi, & qui ne mériteroit pas d'être rapporté, s'il n'étoit une preuve de la liberté Plébéïenne contre la fierté des nobles. C. Flavius étoit allé rendre visite à son Collegue, qui étoit malade. Quand il entra dans la chambre, aucun des jeunes nobles qui y étoient ne se leva pour lui faire honneur selon qu'il se pratiquoit, & ils demeurent tous assis. C. Flavius ne se déconcerta point. Il fit apporter la chaise curule, [c'étoit la marque de sa dignité], & de ce siège d'honneur il eut la satisfaction de jouir tranquillement du dépit qu'il causoit à ses envieux. Des nobles fortement infatués de leur naissance, méritoient bien une telle mortification.

Au reste, la manière dont C. Flavius étoit parvenu à l'Édilité, ne lui faisoit pas d'honneur. Appius par des vues d'Ambition, avoit répandu dans toutes les Tribus la populace de Rome, c'est-à-dire, la lie du peuple. Ce fut cette populace qui nomma Édile C. Flavius.

FLAVIUS, *Flavius*, (*a*) Φλαύιος, chef de la partie des habitans de la Lucanie, qui tenoit pour les Romains, pendant que le reste avoit embrassé le parti d'Annibal. L'an de Rome 540, il étoit pour la seconde fois à la tête des siens, parce qu'il avoit été créé Préteur deux années de suite.

Cet homme, ayant tout d'un coup conçu le dessein de changer de parti, crut que pour gagner la faveur d'Annibal, ce n'étoit pas assez de lui offrir sa personne avec tous ses partisans, s'il ne scelloit le traité qu'il vouloit faire avec lui, du sang de son Général & de son hôte. Plein de ces idées criminelles, il vint trouver Magon, qui commandoit dans le païs des Bruttiens, & lui demanda un entretien secret. L'ayant obtenu, il offrit au Carthaginois de lui livrer Ti. Gracchus, & de faire avec lui un traité, dont la principale condition seroit, que les Lucaniens conserveroient leurs loix & leur liberté. Magon étant convenu de tout, Flavius lui promit d'amener Ti. Gracchus dans un lieu écarté, avec un petit nombre de gens, l'exhortant à s'y rendre aussi lui-même, & de s'y mettre en embuscade avec un nombre suffisant de cavaliers & de fantassins. Ayant examiné soigneusement le lieu où cette scene tragique devoit se passer, ils convinrent du jour que leur dessein devoit s'exécuter. Alors, Flavius vint trouver Ti. Gracchus, & lui dit : » Qu'il avoit » ébauché une entreprise de la

(*a*) Tit. Liv. L. XXV, c. 16. Roll. Hist. Rom. T. III, pag. 415. & *suiv.*

» dernière importance ; mais , » que pour la conduire à une » heureuse fin , il étoit nécessaire que Ti. Gracchus lui-même y entrât pour sa part ; » qu'il avoit persuadé à tous » les Préteurs des peuples, qui » dans ce mouvement presque » universel de l'Italie, s'étoient » déclarés pour Annibal, de » rentrer dans l'alliance & dans » l'amitié des Romains; qu'il » leur avoit fait entendre que » la fortune de la République, » qui avoit presque échoué à la » bataille de Cannes, reprenoit le dessus de jour en jour, » au lieu que celle d'Annibal » tomboit insensiblement en décadence, & que ses troupes » étoient presque réduites à » rien; qu'ils devoient compter » sur la clémence des Romains, » quand ils reviendroient à eux, » par un repentir sincere; que » jamais nation n'avoit eu tant » de penchant à pardonner les » injures qu'elle avoit reçues. » Combien de fois avoient-ils » oublié la révolte de leurs ancêtres ? Voilà, dit Flavius, » les raisons dont je me suis » servi pour les persuader. » Mais, ils m'ont témoigné » qu'avant que de se déterminer, » ils étoient bien aises de les » entendre de votre bouche, » d'avoir votre parole, & d'en » pouvoir assurer leurs compatriotes. Il ajoûta qu'il leur » avoit donné rendez-vous dans » un lieu à l'écart, qui n'étoit » pas fort éloigné du camp des » Romains ; que s'il vouloit se » donner la peine de s'y rendre, l'affaire seroit bientôt » terminée ; & que par un heureux traité, toute la Lucanie » rentreroit sous la puissance » des Romains. «

Ti. Gracchus trouva tant de vraisemblance dans le projet qui lui étoit proposé, que sans soupçonner ni la conduite de Flavius de mauvaise foi, ni son discours d'artifice, il partit de son camp avec ses Licteurs, & un petit nombre de cavaliers, & alla se précipiter dans les embûches qu'un hôte perfide lui avoit préparées. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que les ennemis sortirent du lieu où ils s'étoient tenus cachés ; & afin que personne ne pût douter de la trahison, Flavius se joignit aux Carthaginois. On lançoit déjà des traits de tous côtés sur Ti. Gracchus & sur ceux de sa suite, lorsque ce Général étant sauté en bas de son cheval, exhorta les siens, qui en avoient fait autant, » à rendre illustre par » le courage, le peu de tems » que la fortune leur laissoit » encore à vivre. Il leur dit » qu'entre les deux seuls partis » qu'ils avoient à prendre, c'é» toit à eux de choisir, & de » voir s'ils aimoient mieux se » laisser égorger comme des » bêtes, sans se venger; ou en » s'armant d'une noble fureur, » & méprisant la mort, qu'ils ne » pouvoient éviter, aller, tout » couverts du sang de leurs ennemis, expirer sur des monceaux de leurs armes & de

» leurs corps immolés à une » juste vengeance; qu'ils attaquassent tous ensemble la vie » du traître Lucanien; que celui qui seroit assez heureux » pour envoyer devant lui » cette victime aux enfers, » trouveroit une fin qui ne se- » roit pas moins consolante » qu'honorable. « En parlant ainsi, il enveloppa son bras gauche de son manteau, [car ils n'avoïent pas même apporté des boucliers avec eux], & fondit avec impétuosité sur les ennemis. Le combat fut plus sanglant qu'on ne devoit l'attendre d'un si petit nombre. Les corps des Romains, sans défense, étoient percé de tous côtés des traits qu'on leur lançoit d'un lieu élevé dans la vallée. Les Carthaginois firent tous leurs efforts pour prendre en vie Ti. Gracchus, qui avoit perdu tous ses gens. Mais, ce brave Romain ayant apperçu le Lucanien au milieu des ennemis qui le couvroient, s'élança sur lui avec tant de fureur, qu'on ne pouvoit ménager sa vie, sans la faire perdre à bien des gens. Il fut donc percé de coups; & Magon l'envoya aussitôt à Annibal, & le fit mettre devant la tente de ce Général, avec ses faisceaux qu'on avoit eu soin d'apporter.

FLAVIUS, *Flavius*, Φλάβιος, (*a*) dont parle Plutarque dans la vie de M. Marcellus. C'est le même que Tite-Live appelle C. Décimius Flavus. *Voyez* Décimius.

FLAVIUS [L.], *L. Flavius*, Λ. Φλαούϊος, (*b*) étoit Tribun du peuple l'an de Rome 692, & 60 avant Jesus-Christ. Il proposa cette année, de concert avec Pompée, une loi agraire qui étoit assez habilement dressée. Quoique ceux, dont elle étoit l'ouvrage, eussent pour but principal, & même unique, l'établissement des soldats de Pompée; cependant, afin que tout le peuple pût y prendre intérêt, ils associoient les autres citoyens au partage des terres. Mais, le consul Q. Métellus Céler s'opposoit avec force à cette loi. Dans le plus fort des démêlés, on reçut nouvelle à Rome, que les affaires se brouilloient en Gaule, & que les Helvériens étoient en armes. Q. Métellus Céler eût été charmé d'être chargé de la conduite de cette guerre, d'où il eût pu espérer de remporter le triomphe. L. Flavius crut donc avoir trouvé son foible, & il le menaça de s'opposer à sa sortie de Rome, & de le priver du commandement qui étoit l'objet de ses vœux, s'il continuoit à résister à la loi. Mais, cette menace ne fit aucun effet, & Q. Métellus Céler n'en agit pas avec moins de hauteur & de fermeté.

Les choses furent poussées si

(*a*) Plut. T. I. pag. 313.

(*b*) Crév. Hist. Rom. Tom. V. pag. 549. & *suiv.*

loin, & le Tribun étoit si forcené, qu'il osa faire mettre le Consul en prison. Les Chevaliers mécontens du Sénat, ne branlerent point. Mais, les Sénateurs firent parfaitement leur devoir, & ils voulurent s'assembler dans la prison même auprès du Consul. L. Flavius ne souffrit pas que le Sénat entrât dans la prison; & pour l'en empêcher, il plaça son siège devant la porte.

Q. Métellus Céler soutint cette indignité avec une merveilleuse constance. Les autres Tribuns voulurent le tirer de prison; il refusa d'en sortir jusqu'à ce que L. Flavius lui-même se désistât. Celui-ci n'y paroissoit point du tout disposé, & il se préparoit à passer la nuit sur le lieu. Mais, Pompée eut enfin honte d'un tel excès, dont il étoit le véritable auteur; il craignit même le soulevement du peuple, de façon qu'il ordonna à L. Flavius de se retirer, disant que Q. Métellus Céler lui avoit fait demander cette grace.

Deux ans après, on éleva L. Flavius à la Préture. Pendant qu'il géroit cette charge, Pompée confia à sa garde le jeune Tigrane qu'il avoit fait prisonnier. Le Tribun Clodius, gagné par argent, entreprit de donner moyen à Tigrane de se sauver. Étant à souper chez L. Flavius, il le pria de faire amener le Prince. Lorsque Clodius le vit entré dans la salle, il le fit mettre à table, s'empara de sa personne, & refusa de le rendre, soit à L. Flavius, soit à Pompée lui-même, qui le redemandoit. Au bout de quelque tems, il l'embarqua sur un vaisseau, qui devoit le mener en Asie. Mais, une tempête étant survenue dans le moment qu'il partoit, le força de relâcher à Antium, qui n'étoit qu'à une petite distance de Rome. Aussi-tôt, Clodius envoya un homme de confiance, pour ramener le Prince à la ville. L. Flavius, qui fut averti de ce qui se passoit, alla lui-même avec main-forte pour reprendre son prisonnier. Il se livra entre ces deux troupes un combat sur le chemin d'Appius. Plusieurs furent tués des deux parts, mais le plus grand nombre du côté de L. Flavius, & entr'autres un chevalier Romain, qui se nommoit M. Papirius, & qui étoit ami de Pompée.. L. Flavius fut obligé de s'enfuir, & revint presque seul à Rome.

FLAVIUS [C], *C. Flavius*, Γ. Φλαούïο, (*a*) Préteur, qui présida au jugement de l'affaire de Cn. Plancus. Cicéron l'appelle le compagnon de ses conseils, de ses périls & de tout ce qu'il fit pendant son Consulat.

FLAVIUS [C.] PUSIO, *C. Flavius Pusio*, (*b*) chevalier

(*a*) Cicer. Orat. pro Cn. Planc. c. 83.

(*b*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 123.

Romain

Romain, qui est qualifié par Cicéron la force du peuple Romain.

FLAVIUS [Cn.], *Cn. Flavius*, (*a*) certain scribe, qui, crevant les yeux aux corneilles, dit Cicéron, apprit au peuple que chaque jour étoit bon pour intenter une action de procédure. Il mit au jour toute la science mystérieuse des prudens Jurisconsultes. Ceux-ci en furent fort irrités, & craignant que la connoissance de ces jours étant devenue publique, on ne fît sans eux des actes de justice, ils inventerent certaines formules particulières pour se rendre nécessaires dans toutes les affaires.

Cette expression, *crevant les yeux aux corneilles*, est une sorte de proverbe qui se dit de ceux qui en trompent d'autres rusés & prévoyans. On dit que la corneille a la vue très-perçante.

FLAVIUS [L.], *L. Flavius*, Λ. Φλαούιος, (*b*) chevalier Romain, appellé par Cicéron en témoignage contre Verrès.

FLAVIUS [Q.], (*c*) *Q. Flavius*, Κ Φλαούιος, de Tarquinies, avoit tué un esclave, au rapporr de Cicéron.

FLAVIUS, *Flavius*, (*d*) Φλαούιος, greffier, qui fut employé par César dans la réforme du calendrier. Comme il étoit intelligent, il fut chargé d'ajuster autant qu'il seroit possible, le nouveau plan à l'ancien systême.

FLAVIUS, *Flavius*, Φλαούιος, (*e*) Tribun du peuple du tems de César. Les Statues qu'on avoit érigées à ce dernier, s'étant trouvées un jour couronnées chacune d'un bandeau royal, Flavius & Marcellus un de ses Collegues, allerent les arracher; & ayant rencontré d'abord quelques-uns de ceux qui avoient salué César, l'appellant *Roi*, ils les traînerent en prison. Le peuple les suivoit en battant des mains, & en appellant ces deux Tribuns des Brutus, parce que ce fut Brutus qui anciennement chassa les Rois de Rome, & qui transféra l'autorité souveraine au Sénat & au peuple. César, irrité de cet outrage, déposa ces Tribuns; & dans les plaintes qu'il en fit, il insulta aussi le peuple, en les appellant tous par plusieurs fois des Brutaux & des Cumains.

FLAVIUS [C.], *C. Flavius*, Γ. Φλαούιος, (*f*) chevalier Romain de la ville d'Asta en Espagne, ayant quitté le camp de Pompee, vint tout couvert d'armes d'argent, se rendre à César. Il étoit accompagné de deux autres cheva-

(*a*) Cicer. Orat. pro Muræn. c. 11.
(*b*) Cicer. Orat. in Verr. L. VII. c. 120.
(*c*) Cicer. Orat. pro Q. Rosc. Comœd. n. 19.
(*d*) Crév. Hist. Rom. Tom. VII. pag. 645.
(*e*) Plut. T. I. pag. 736.
(*f*) Hirt. Pans. de Bell. Hisp. p. 848.

liers Romains, A. Bébius & A. Trébellius, qui étoient de la même ville que lui, & aussi tout couverts d'armes d'argent. ils dirent à César que tous les chevaliers Romains du camp de Pompée, étoient dans la même résolution; mais qu'ils avoient été trahis par un esclave, & qu'il n'y avoit qu'eux trois qui eussent pu échapper.

FLAVIUS [C.], *C. Flavius*, Γ. Φλάβιος. (a) étoit capitaine des ouvriers dans l'armée de M. Brutus, selon Plutarque. Il étoit ami particulier de son Général, aux yeux duquel il fut tué. M. Brutus, quelque tems avant sa mort, nommant par leur nom tous ceux de ses amis qu'il avoit vu tomber sous les coups des ennemis, se mit à soupirer; mais, il soupira sur-tout au souvenir de C. Flavius.

FLAVIUS GALLUS, (b) *Flavius Gallus*, Φλαούϊος Γάλλος, le même qui est appellé par d'autres Fabius Gallus. *Voyez* Fabius Gallus.

FLAVIUS, *Flavius*, (c) Φλαούϊος, étoit à Venuse ce que nous appellons un maître d'école. Il enseignoit à lire, à écrire & à compter. Horace dit que son pere, tout pauvre qu'il étoit, ne voulut point l'envoyer à l'école de Flavius, où les fils des officiers du lieu alloient avec une tablette sous le bras, & une bourse de jetons, calculer les revenus usuraires de chaque mois.

FLAVIUS, *Flavius*, (d) Φλαούϊος. frere d'Arminius, chef des Chérusques. C'étoit un officier brave de sa personne; il se mit au service des Romains, & fut toujours fidele au parti dans lequel il s'étoit engagé. Il en portoit la preuve sur son visage; car, il avoit perdu un œil en combattant contre ses compatriotes, sous les ordres de Tibère. Dans le tems que Germanicus faisoit la guerre à Arminius, & qu'il s'étoit avancé jusqu'au Véser, Arminius voulut avoir un entretien avec son frere, & il l'appella à haute voix. Flavius parut, avec la permission de son Général, & la conversation se lia, la rivière entre-deux. Arminius remarquant que son frere avoit perdu un œil, demanda comment lui étoit arrivé cet accident; & après que celui-ci lui eut indiqué le tems, le lieu, l'occasion, il voulut sçavoir comment on l'avoit récompensé. » Par un » haussecol, dit Flavius, par » une couronne, par une aug- » mentation de paye. « Le fier Germain n'écouta cette réponse qu'avec un ris moqueur, témoignant que c'étoit vendre à vil prix sa liberté.

Ils continuerent leur conversation en se sollicitant l'un l'au-

(a) Plut. T. I. p. 1008. Corn. Nep. in T. Pomp. Attic. c. 8.
(b) Plut. T. I. pag. 935, 936.
(c) Horat L. I. Satyr. 6. v. 72. *& seq.*
(d) Tacit. Annal. L. II. c. 9, 10. L. XI. c. 16. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 353. T. II. p. 164, 165.

tre à changer de parti. Flavius vantoit la grandeur Romaine, & la puissance des Césars. Il faisoit envisager à son frere les rigueurs qu'avoient à craindre les vaincus; au lieu que s'il se soumettoit, la clémence des Romains étoit disposée à le recevoir favorablement; & il lui en donnoit pour gage la douceur dont on usoit envers sa femme & son fils, qui n'étoient point traités en ennemis. Arminius, au contraire, faisoit valoir les droits sacrés de la patrie, la liberté qu'ils avoient héritée de leurs ancêtres, les Dieux tutélaires de la Germanie, les prieres de leur commune mere. » Par quel aveuglement, lui » disoit-il, aimes-tu mieux passer pour traître à ta famille, » à ta nation, que de t'en voir » le Général? « La dispute s'échauffa, & ils étoient près d'en venir aux mains, sans être arrêtés par le fleuve. Déjà Flavius demandoit ses armes & son cheval pour courir à la vengeance, si un officier général ne l'eût retenu. De l'autre côté on voyoit Arminius, qui d'un ton menaçant lui annonçoit qu'ils se verroient dans le combat, l'épée à la main. Ainsi, se séparerent les deux freres, plus aigris qu'auparavant.

Flavius laissa un fils, nommé Italus, qui, quoique né à Rome, ne laissa pas d'être demandé pour Roi par les Chérusques. Les Romains mêmes ne s'opposerent pas à ce qu'il allât prendre possession du trône.

FLAVIUS NÉPOS, *Flavius Nepos*, (*a*) Tribun dans les cohortes Prétoriennes, fut privé de sa charge par Néron, comme un homme que ce Prince craignoit, quoiqu'il ne fût pas son ennemi déclaré.

FLAVIUS SCÉVINUS, (*b*) *Flavius Scevinus*, fut un des premiers à s'engager dans la conjuration contre Néron, quoiqu'il eût toujours vécu dans une mollesse efféminée. Ce n'est pas tout; il demandoit surtout pour lui le premier rôle dans cette action, il vouloit être le premier qui frappât le tyran; & il destinoit à cet usage un poignard qu'il avoit pris dans un temple, & qu'il portoit toujours sur lui [mais caché sans doute sous sa robe], comme consacré à un coup d'importance. Mais, ce fut de la maison même de Flavius Scévinus, que partit l'avis qui sauva Néron. La veille du jour arrêté pour l'exécution de l'entreprise, Flavius Scévinus, après un long entretien avec Antonius Natalis, de retour chez lui, fit son testament. Il tira du fourreau ce poignard dont nous avons parlé, & se plaignant qu'il étoit émoussé, il ordonna à Milichus, l'un de ses affranchis, d'en aiguiser la pointe sur la pierre. Il fit prépa-

(*a*) Tacit. Annal. L. XV. c. 71.
(*b*) Tacit. Annal. L. XV. c. 49. & *seq.* Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 416. & *suiv.*

rer un grand repas, avec plus de soins & de frais qu'à l'ordinaire. Il donna la liberté à ceux de ses esclaves qu'il aimoit le plus, & de l'argent aux autres. Lui-même il paroissoit sombre, & visiblement occupé de quelque pensée qui remplissoit tout son esprit, quoiqu'il affectât de la gaïeté par des propos en l'air & des discours vagues. Enfin, il chargea ce même Milichus d'apprêter des bandages pour les plaies, & tout ce qui peut être nécessaire pour arrêter le sang.

Soit que cet affranchi eût été précédemment instruit de la conjuration, soit, comme il est plus probable, q[illegible] il en eût conçu le soupçon sur [illegible] circonstances singulières de la conduite de son patron; ce qui est certain, c'est que l'espoir des grandes récompenses qu'il pouvoit attendre de la révélation d'un pareil secret, commença alors à l'ébranler. Il consulta sa femme, qui ne balança pas, & qui même lui fit peur, s'il se laissoit prévenir. Il alla donc se présenter à Néron, & lui annonça une conjuration terrible, lui montrant le poignard destiné à le tuer, & s'engageant à soutenir sa déposition en présence de son patron. Aussi-tôt Flavius Scévinus est enlevé & amené par des soldats; & d'abord il se défendit parfaitement. Il dit que le poignard dont on lui faisoit un crime, étoit depuis longtems l'objet du culte de ses peres, & qu'il le gardoit dans sa chambre, d'où son affranchi l'avoit soustrait furtivement; qu'il avoit plusieurs fois fait son testament selon que les circonstances sembloient le demander, & sans observer la différence des jours; que pareillement il avoit dans bien d'autres occasions distribué de l'argent, ou accordé la liberté à des esclaves; & que si en dernier lieu il s'étoit montré plus libéral en ce point que jamais, c'étoit parce que le mauvais état de ses affaires & les poursuites de ses créanciers lui avoient fait craindre que son testament ne pût pas avoir lieu; que pour ce qui regardoit le repas de la veille, c'étoit l'objection du monde la plus frivole; que toujours il avoit aimé la table, & même une vie de plaisir, qui n'étoit pas du goût des censeurs austères. Enfin, il nia formellement l'article des bandages & des remedes contre les blessures, & il soutint que c'étoit une invention de Milichus, qui sentant combien tout le reste avoit peu de solidité, cherchoit à donner de la couleur à une accusation où il faisoit en même tems l'office de délateur & de témoin. A ces réponses, si spécieuses par elles-mêmes, il joignit le ton d'intrépidité; il accabla même son affranchi de reproches, le traitant d'ingrat, de misérable, de scélérat, le tout d'une voix si ferme & d'un air de visage si assuré, que Milichus étoit déconcerté, si sa femme ne l'eût fait souvenir que

la veille Flavius Scévinus avoit été en conférence avec Antonius Natalis.

Celui-ci fut mandé ; & on les interrogea, lui & Flavius Scévinus, chacun à part, sur ce qui avoit fait la matière de leur entretien. Comme leurs réponses ne se trouverent pas conformes, les soupçons augmenterent ; on les enchaîna, & on se préparoit à leur donner la question. L'appareil de la torture les effraya, & leur fit avouer la vérité. Antonius Natalis céda le premier, & son exemple acheva de vaincre Flavius Scévinus, que l'on n'avoit pas manqué d'en instruire ; & croyant tout découvert, il déclara une partie de ce qu'il sçavoit, & donna une nouvelle liste de complices. Sa mort n'a offert à Tacite aucune circonstance digne de mémoire. Il remarque seulement qu'il mourut avec plus de courage, que ne promettoit une vie passée dans la mollesse & dans les plaisirs.

FLAVIUS, *Flavius*, (*a*) Φλαούϊος, officier qui, étant commandant dans les Gaules, se déclara pour le parti de Vindex. Les soldats demanderent à Vitellius le supplice de ce rébelle.

FLAVIUS [T.] PENTRO, *T. Flavius Pentro*, (*b*) simple bourgeois de Rieti, suivit d'abord le métier des armes, où il n'eut point de plus haut grade que celui de Centurion ; & s'étant retiré du service après la bataille de Pharsale, où il combattoit pour Pompée, il passa le reste de sa vie dans sa petite ville, exerçant une profession que nous pouvons comparer à celle d'huissier priseur. Il fut pere de T. Flavius Sabinus, dont il est parlé dans l'article qui suit.

FLAVIUS [T.] SABINUS, *T. Flavius Sabinus*, (*c*) fils de T. Flavius Pentro, & pere de l'empereur Vespasien, prit la ferme du quarantième denier en Asie ; & dans un emploi toujours délicat il se conduisit avec tant d'intégrité & de douceur, que plusieurs villes furent curieuses de conserver son portrait, en mettant au bas cette Inscription, Καλῶς τελωνήσαντι, *au Publicain honnête homme*. Sa mere Vespasia Polla étoit d'une famille honorable de Nursia, & elle avoit un frere Sénateur.

FLAVIUS [T.] VESPASIEN, *T. Flavius Vespasianus*, *Voyez* Vespasien.

FLAVIUS [T.] SABINUS, (*d*) *T. Flavius Sabinus*, frere aîné de l'Empereur Vespasien, fut préfet de la ville sous l'empire de Néron. Au commencement de l'empire d'Othon, il fut choisi par les soldats pour exercer la mê-

(*a*) Tacit. Hist. L. II. c. 94.
(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 151.
(*c*) Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 151, 152.
(*d*) Tacit. Hist. L. I. c. 46. L. II. c. 51, 55. L. III. c. 59. *& seq.* L. IV. c. 47. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 55, 129, 135, 222. *& suiv.*

me charge. La considération de Vespasien son frere, qui faisoit actuellement la guerre en Judée, fut auprès de plusieurs une puissante recommandation. Après la mort d'Othon, T. Flavius Sabinus se déclara en faveur de Vitellius, & fit prêter à toutes les troupes qui lui obéissoient, le serment de fidélité au nom de ce Prince.

Comme il exerçoit toujours sa charge de Préfet de la ville, on accusa devant lui P. Cornélius Dolabella, qui s'étoit déjà rendu suspect sous le règne précédent. C'étoient cependant des allégations sans aucune preuve, & l'accusateur lui-même touché de remords, rétracta ses calomnies. T. Flavius Sabinus ne s'en trouva pas moins embarrassé, & il ne sçavoit trop quel parti prendre. Triaria, épouse de Vitellius, femme impérieuse & violente au-delà de la portée ordinaire de son sexe, l'effraya par ses discours, & lui fit sentir à quel danger il s'exposoit, s'il prétendoit se faire une réputation de clémence aux dépens de la sûreté du Prince. T. Flavius Sabinus, doux par caractère, mais peu ferme, & aisé à renverser par la crainte, pour ne point paroître favoriser l'accusé, le poussa dans le précipice, & le chargea beaucoup dans le compte qu'il rendit de son affaire à l'Empereur. Ce Prince, qui d'ailleurs le craignoit, se défit de lui comme d'un rival redoutable.

La fidélité de T. Flavius Sabinus ne fut pas constante, s'il est vrai, comme on le soupçonne, qu'il eut part à la rébellion d'Aliénus Cécina. Cependant, lorsque Vitellius, voyant sa fortune presque entiérement ruinée, & celle de Vespasien au contraire s'affermir de plus en plus, songea à abdiquer l'Empire, il voulut traiter des conditions avec T. Flavius Sabinus lui-même. Comme ce dernier, en qualité de Préfet de la ville, avoit sous son commandement les cohortes de la ville, s'il eût suivi les impressions des premiers du Sénat, il auroit tenté de partager avec son frere l'honneur de la victoire, en se rendant maître de la capitale; ils lui représenterent même la facilité de l'entreprise. Mais, T. Flavius Sabinus reçut froidement ces exhortations; ce qui donna lieu à quelques-uns de le soupçonner de jalousie contre la fortune de son frere. En effet, avant l'élévation de Vespasien à l'Empire, T. Flavius Sabinus le surpassoit en considération & en richesses; & comme personne n'aime à déchoir, on craignoit quelque mésintelligence entre les deux freres, cachée sous des dehors d'amitié & d'union. Il est plus équitable & peut-être plus conforme à la vérité de penser que T. Flavius Sabinus, caractere doux, avoit de l'éloignement pour le sang & le carnage; & que trouvant le moyen d'obtenir de Vitellius une cession volontaire, il préféra cette voie

pacifique. Il eut avec lui plusieurs entretiens particuliers ; & enfin il conclut l'affaire dans le temple d'Apollon, moyennant une pension de cent millions de sesterces, sa maison entretenue. & la liberté de passer tranquillement le reste de ses jours sur la côte délicieuse de Campanie. Cluvius Rufus & Silius Italicus, illustres Consulaires, furent témoins & garands de l'accord; & un grand nombre de spectateurs observoient de loin les visages. La bassesse étoit peinte sur celui de Vitellius. T. Flavius Sabinus navoit point l'air insultant, & paroissoit plutôt attendri par la compassion.

Tout étoit pacifié, si ceux qui environnoient Vitellius, eussent été aussi traitables que lui. Mais, ils s'opposerent à l'accommodement, lui en mettant devant les yeux la honte, le danger, & l'exécution incertaine, puisqu'elle dépendoit du caprice du vainqueur. Cependant, le bruit s'étoit déjà répandu que Vitellius renonçoit à l'Empire; & T. Flavius Sabinus avoit écrit aux Tribuns des cohortes Germaniques pour leur recommander de contenir leurs soldats. Dans une révolution, c'est à qui sera des premiers à adorer la fortune naissante. Ainsi, les plus illustres Sénateurs, un grand nombre de chevaliers Romains, les officiers & les soldats des cohortes de la ville, ceux du guet, s'étoient empressés à venir fondre chez T. Flavius Sabinus. Là on fut bien étonné d'apprendre que l'affaire n'étoit point terminée; que le peuple s'échauffoit en faveur de Vitellius, & que les troupes irritées s'emportoient à des menaces. On étoit trop avancé pour pouvoir reculer; & ceux qui formoient déjà une cour au tour de T. Flavius Sabinus, ne croyant pas qu'il y eût sûreté pour eux à se séparer, parce qu'en ce cas ils deviendroient une proie aisée pour les soldats de Vitellius, transformoient leur crainte personnelle en zele de parti, & exhortoient le Préfet de la ville à prendre les armes.

Mais, comme il arrive dans ces sortes d'occasions, tous étoient ardens à donner conseil, peu voulurent partager le péril. T. Flavius Sabinus sortit assez mal accompagné, & bientôt il vit venir à sa rencontre un gros de soldats du parti contraire. Le combat se livra, & T. Flavius Sabinus ayant le dessous, ne put rien faire de mieux que de se retirer dans le capitole, laissant quelques-uns des siens sur la place. Avec lui s'enfermerent, outre les soldats qu'il commandoit, quelques Sénateurs & quelques chevaliers Romains.

Les gens de Vitellius allerent les assiéger; mais, ils n'avoient aucun chef qui les exhortât, & chaque soldat ne prenoit l'ordre que de lui-même & de sa propre fureur. Sans s'être donné le tems d'amener des machines

de guerre, ſans avoir fait proviſion de l'eſpèce de traits dont on ſe ſervoit alors dans les ſièges, ils s'avancent, armés ſeulement de leurs épées, juſqu'aux portes de la citadelle, à travers une grêle de tuiles & de pierres dont on les accabloit de deſſus les toits des portiques qui bordoient la rue des deux côtés. Ils mettent le feu aux portes, & ils alloient pénétrer par le paſſage que leur ouvroient les flammes, ſi T. Flavius Sabinus ne ſe fût fait un rampart des ſtatues en grand nombre qu'il avoit ſous ſa main. Ces monumens de la gloire des héros de l'ancienne Rome, amoncelés les uns ſur les autres, arrêterent les aſſaillans.

Ils ne ſe rebuterent pas pour cela; & ne pouvant forcer cet endroit, ils formerent deux autres attaques. Du côté de l'aſyle de Romulus, l'entrepriſe leur réuſſit. On avoit laiſſé les particuliers bâtir en ce lieu, parce que dans la paix dont jouiſſoit Rome, maîtreſſe de l'univers, on ne craignoit pas les dangers de la guerre, & les édifices s'élevoient juſqu'au niveau du terrein du capitole. Les ſoldats de Vitellius montés ſur les toits de ces maiſons, combattoient avec tant d'avantage, qu'il n'étoit plus poſſible de leur réſiſter. Dans cette malheureuſe circonſtance, le feu fut appellé au ſecours & mis en œuvre; ſi ce fût par les aſſaillans, qui vouloient ſe faciliter une entrée, ou, comme on le croit plus communément, par les aſſiégés, qui ſe propoſerent de retarder l'effort d'un ennemi trop preſſant, c'eſt ce qui eſt demeuré incertain. Le feu ſe communiquant de proche en proche, gagna le temple de Jupiter Capitolin, qui fut entièrement conſumé.

Cependant, les aſſiégés étoient déconcertés & tremblans; T. Flavius Sabinus lui-même naturellement timide, & alors interdit & ſaiſi, ne pouvoit plus faire aucun uſage, ni de ſa raiſon, ni de ſa langue, ni de ſes oreilles. Il n'étoit point gouverné par les conſeils d'autrui, & il ne ſçavoit pas lui-même prendre une réſolution. Il couroit tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; ſelon que les cris des ennemis le frappoient. Il défendoit ce qu'il avoit ordonné, il ordonnoit ce qu'il venoit de défendre. Bientôt il y eut autant de commandans que de têtes, &, comme il arrive dans les dangers extrêmes, tous donnoient des ordres, & perſonne n'exécutoit. Enfin, jettant bas les armes, ils ne cherchent plus que les moyens de ſe dérober par la fuite. Les vainqueurs entrent furieux, & mettent tout à feu & à ſang, ne trouvant aucune réſiſtance, ſi ce n'eſt de la part d'un petit nombre de braves officiers, qui ſe firent tuer en combattant. T. Flavius Sabinus ne ſongeoit ni à ſe défendre ni à fuir; il fut pris avec l'un des deux Conſuls actuels, mais les autres

personnages de marque échapperent par diverses aventures.

T. Flavius Sabinus, chargé de chaînes, fut amené à Vitellius, qui le reçut au haut de l'escalier du palais, sans émotion, sans colère, au grand mécontentement de ceux qui venoient lui demander la permission de le mettre à mort, & la récompense du service qu'ils prétendoient lui avoir rendu. Les plus audacieux jetterent des cris d'emportement & de fureur, auxquels se joignit la vile populace qui s'étoit attroupée. Tous exigent de lui qu'il ordonne le supplice de T. Flavius Sabinus, mêlant les menaces & les flatteries. Vitellius tenta de les fléchir par ses prieres. Mais, enfin, il céda à leur opiniâtreté. Aussi-tôt ils prennent T. Flavius Sabinus, ils le mettent en pièces, ils lui coupent la tête, & traînent son corps aux Gémonies, l'an de Jesus-Christ 69.

Ainsi périt un homme qui n'étoit point du tout méprisable. Il avoit servi la république pendant trente-cinq ans, & il s'étoit fait honneur en paix & en guerre. On n'eut jamais lieu de l'accuser ni d'avidité ni d'injustice; il parloit trop; c'est le seul reproche que ses envieux aient pu lui faire avec fondement dans les grandes places qu'il occupa, ayant été sept ans gouverneur de la Mœsie, & douze ans Préfet de Rome. Dans la catastrophe de sa vie, les uns le jugerent lâche & timide, les autres modéré & attentif à ménager le sang des citoyens. Quelque motif qu'on veuille lui attribuer, il est certain qu'il s'y comporta en homme peu capable de conduire en chef une grande affaire; & s'il est vrai, comme Tacite l'assure, qu'avant l'élévation de Vespasien à l'Empire, T. Flavius Sabinus ait été l'honneur de sa maison, les faits prouvent au moins, depuis cette époque, que Vespasien avoit plus de tête & de force que son frere. Sa mort fut agréable à Mucien; & les politiques prétendoient qu'elle avoit été avantageuse à la tranquillité publique, parce que la bonne intelligence auroit eu peine à se maintenir entre deux hommes qui pouvoient prétendre à tout, l'un comme frere de l'Empereur, l'autre comme lui ayant donné l'Empire. Lorsque Vespasien fut devenu paisible possesseur de l'Empire, on rendit de grands honneurs à la mémoire de T. Flavius Sabinus, & on lui célébra de magnifiques funérailles.

FLAVIUS [T.] SABINUS, *T. Flavius Sabinus*, (a) fils du précédent. Comme il étoit cousin-germain de l'empereur Domitien, gendre de son frere, & son Collegue dans le Consulat, il se trouvoit à tant de titres trop proche de son rang pour ne pas irriter ses cruelles défiances. Domitien étoit piqué en

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 20, 21.

particulier de ce que les gens de son cousin portoient des tuniques blanches, comme ceux de l'Empereur. Enfin, il arriva malheureusement, que lorsqu'il l'eût nommé au Consulat, le héraut, par pure inadvertence, le proclama Empereur au lieu de Consul. Domitien saisit cette occasion de se délivrer d'un parent odieux, que ses jaloux soupçons lui représentoient comme un rival; & il fit expier à T. Flavius Sabinus par la mort, une erreur innocente en soi, & qui ne devoit pas même lui être imputée.

FLAVIUS [T.] CLÉMENS, *T. Flavius Clemens*, (*a*) frere du précédent, & par conséquent cousin-germain de Domitien, avoit embrassé la religion Chrétienne. Le nom qu'il avoit l'honneur de porter auroit dû, ce semble, le mettre à l'abri de la persécution que l'Empereur avoit déclarée aux Chrétiens; mais, ce Prince ne lui fit pas plus de grace qu'aux autres. T. Flavius Clémens étant Consul avec lui l'an de Jesus-Christ 95, fut accusé, dit Dion Cassius, d'Athéïsme, & mis à mort au sortir de son consulat. On entend assez ce que signifie dans le langage d'un payen, l'imputation d'Athéïsme, qui ne marque que l'aversion pour le culte des faux Dieux; & l'Historien s'explique lui-même en ajoûtant que plusieurs autres furent pareillement condamnés pour avoir embrassé les mœurs des Juifs, c'est-à-dire, des Chrétiens. Suétone reproche à T. Flavius Clémens une paresse, qui, dit-il, le rendoit entièrement méprisable. C'est ainsi que les Payens qualifioient l'indifférence pour les choses de la terre, en conséquence de l'amour & de l'espérance des biens du ciel.

FLAVIUS LIBÉRALIS, (*b*) *Flavius Liberalis*, étoit un simple greffier du bureau des Questeurs. Il reconnut pour sa fille Domitia, qui, après avoir été la maîtresse d'un chevalier Romain, fut mariée à Vespasien.

FLAVIUS SABINUS, (*c*) *Flavius Sabinus*, Consul désigné, fut donné par l'empereur Othon, pour successeur aux soldats que commandoit Macer. Il ne faut pas confondre ce Consul désigné avec le frere de Vespasien, qui portoit les mêmes noms.

FLAVIUS SILVA, *Flavius Silva*, Φλαύιος Σίλβας, (*d*) succéda à Bassus au gouvernement de la Judée, l'an de Jesus-Christ 72. Il prit la forteresse de Masada, la seule qui restoit dans cette province. Il dut en partie cette conquête au désespoir des assiégés, qui voyant qu'ils ne pouvoient attendre aucun se-

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 90, 91.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 153.

(*c*) Tacit. Hist. L. I. c. 77. L. II. c. 36. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 109.

(*d*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 985. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 492. *& suiv.*

cours, s'égorgerent tous les uns les autres. Il y eut une vieille femme & une cousine d'Éléazar, qui ayant horreur d'un tel désespoir, se cacherent dans des aquéducs durant le massacre; & le lendemain en étant sorties, elles raconterent à Flavius Silva ce qui s'étoit passé.

FLAVIUS ARRIANUS, (*a*) *Flavius Arrianus*, Φλάβιος Ἀῤῥιανός, gouverneur de Cappadoce sous l'empire d'Adrien. On croit que c'est le même qu'Arrhien, célebre écrivain de ce tems-là. *Voyez* Arrhien.

FLAVIUS CALVISIUS, (*b*) *Flavius Calvisius*, préfet d'Égypte sous l'empire de Marc-Aurele, fit soumettre sa province aux loix du rebelle Avidius Cassius. Celui-ci ayant été tué au bout de trois mois, Flavius Calvisius avoit tout à craindre de la colere du Prince. Cependant, il ne perdit ni les biens, ni la vie, & fut simplement enfermé dans une isle; & même l'Empereur fit brûler les mémoires qu'il avoit reçus contre lui, afin qu'il n'existât aucun vestige d'un crime pardonné.

FLAVIUS SULPICIANUS, *Flavius Sulpicianus*, (*c*) beau-pere de Pertinax, obtint de lui la charge de préfet de la ville. Au jugement de Dion Cassius, il étoit digne de l'emploi, quand même il n'eût pas été beau-pere de l'Empereur. Mais, à la mort de Pertinax, il joua un indigne personnage. Les soldats Prétoriens, au milieu desquels il étoit en ce moment, ayant proclamé l'Empire à vendre au plus offrant, il n'eut pas honte de faire son offre; mais, il lui survint bientôt un concurrent. Ce fut Didius Julianus, qui mit l'enchere sur lui & l'emporta. Il ne fit d'autre mal à Flavius Sulpicianus que de lui ôter la charge de préfet de la ville, dont il revêtit Cornélius Repentinus son gendre. Flavius Sulpicianus fut mis à mort par l'empereur Sévère.

FLAVIUS [TITIANUS], *Titianus Flavius*, (*d*) Τιτιανὸς Φλάβιος, préfet d'Égypte sous l'empire de Caracalla, eut le malheur de déplaire à Théocrite, l'un des principaux officiers du Prince. Une plaisanterie assez froide, qu'il dit un jour au sujet de Théocrite, acheva de le pousser à bout, & il ordonna que Titianus Flavius fût égorgé sur le champ.

FLAVIUS MATERNIANUS *Flavius Maternianus*, (*e*) Φλάβιος Ματερνιανός, confident de Caracalla. Ce Prince, en quittant Rome, y laissa Flavius Maternianus à la tête des affaires, avec ordre de faire des consultations secretes, & de lui en

(*a*) Dio. Cass. p. 794. Crév. Hist. des Emp. T. IV. p. 339.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 429, 435.

(*c*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 10, 20, 21, 23, 89.

(*d*) Dio. Cass. p. 879. Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 156.

(*e*) Dio. Cass. p. 882. Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 176, 177.

envoyer le résultat. Flavius Maternianus exécuta sa commission; & soit qu'il haït Macrin, & voulût le perdre, soit que ce préfet du Prétoire n'eût pas si bien caché les pensées qui lui rouloient dans l'esprit, qu'il n'en eût transpiré quelque chose, Flavius Maternianus écrivit à l'Empereur que Macrin aspiroit à l'empire, & qu'il falloit se défaire de lui par la voie la plus courte. Cet avis adressé à Caracalla tomba entre les mains de Macrin; & celui-ci voyant bien qu'il ne lui restoit d'autre ressource que de prévenir Caracalla, s'y résolut.

FLAVIUS, *Flavius*, Φλαούιος, (*a*) préfet du Prétoire avec Chrestus sous Alexandre Sévère. Ce Prince leur donna Ulpien pour collegue & presque pour inspecteur. Comme un tel surveillant les incommodoit fort, ils exciterent une sédition parmi leurs soldats pour s'en défaire. L'Empereur les prévint, les punit de mort; & Ulpien devint seul préfet du Prétoire.

FLAVIUS HÉRACLÉON, *Flavius Heracleon*, (*b*) Φλάβιος Ἡρακλέων, fut tué sous l'empire d'Alexandre Sévère, par les légions de Mésopotamie, dont il étoit commandant.

FLAVIUS [T.] CLÉMENT, *T. Flavius Clemens*, (*c*) surnommé Alexandrin, parce qu'il étoit originaire d'Alexandrie, selon quelques-uns, quoique Saint Épiphane dise que quelques autres le croyoient Athénien, & qu'il n'a peut-être été surnommé Alexandrin, que parce qu'il étoit prêtre catéchiste d'Alexandrie.

Il fut d'abord engagé dans les erreurs du Paganisme; mais, son amour pour la vérité le porta à l'aller chercher en diverses provinces, dans la Grece, en Italie, en Orient, dans la Palestine & dans l'Égypte. Il trouva heureusement ce qu'il cherchoit dans cette dernière province. Le célébre Panténus, qui remplissoit la chaire des écoles Chrétiennes d'Alexandrie, lui parut préférable à tous les grands hommes qu'il avoit écoutés jusqu'alors; & après avoir été son disciple, il fut jugé digne de lui succéder en l'emploi de catéchiste, & d'être fait prêtre de l'église d'Alexandrie. Il a fleuri sur la fin du deuxième siècle, & au commencement du troisième, sous les empereurs Sévère & Antonin Caracalla, & vécut apparemment jusqu'au règne d'Héliogabale ou d'Alexandre Sévère, c'est-à-dire, jusque vers l'an de Jesus-Christ 220. Il succéda l'an 190 à Panténus, qui étoit allé aux Indes pour y an-

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 268, 269.

(*b*) Dio. Cass. p. 918. Crév. Hist. des Emp. T. V. p. 275.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. II. p. 319. *& suiv.* Tom. III. pag. 272. *& suiv.* Tom. IV. pag. 50. *& suiv.* Tom. V. pag. 108, 115. Voyez les autres Vol.

noncer l'Évangile. On croit qu'il sortit d'Alexandrie dans le tems de la persécution de l'empereur Sévere, vers l'an 202, & qu'il se retira en Cappadoce auprès de l'évêque Alexandre. Ce fait seroit indubitable, s'il étoit certain qu'il fût ce Clément dont Alexandre fait mention dans une lettre, écrite de sa prison à l'église d'Antioche, dans laquelle il dit avoir donné sa lettre à porter au prêtre Clément, homme de vertu, qu'ils connoissoient déjà, & qui avoit augmenté & affermi l'église de Cappadoce pendant qu'il y avoit demeuré; mais, il n'est pas certain qu'Alexandre parle en cet endroit de S. Clément d'Alexandrie.

Comme il avoit beaucoup d'érudition & de facilité pour écrire, il composa plusieurs ouvrages pleins de recherches & d'étude. Eusebe & S. Jérôme nous en ont donné le catalogue. Il ne nous en reste que trois, sçavoir, *Protrepticon* ou *Oratio exhortatoria ad Gentes. Pedagogi, lib. III. Stromatum, lib. VIII.* C'est ce dernier ouvrage qui lui a fait avoir le surnom de *Stromateus* & *Contextor.* On a encore de lui un petit traité donné par le pere Combésis, & depuis par Ittigius, intitulé: *Qui est le riche qui se sauve?* On a perdu un autre de ses ouvrages, divisé en huit livres, & intitulé les *Hypotiposes.* Gentien Hervet a traduit ces traités de Grec en Latin. Frédéric Silburge y a aussi travaillé, & il y a ajoûté des remarques & des tables. C'est de-là que s'est formée l'édition de Leyden en 1616, par les soins de Daniel Heinsius, qui corrigea ce qui y manquoit. Cette édition a été suivie de celle de 1629, qui est la plus belle de toutes, & de celle de Paris de 1641, qui est moins correcte & moins belle.

Outre ces ouvrages, T. Flavius Clément en avoit composé un des Canons ecclésiastiques, dédié à Alexandre de Jérusalem; & nous avons sous son nom, dans la bibliotheque des Peres, de petits commentaires Latins sur la première Épître canonique de saint Pierre, sur celle de saint Jean, & sur celle de saint Jude. Quelques Auteurs croient que ce sont les mêmes Commentaires que Cassiodore attribue à Clément Alexandrin.

On ne peut douter que saint Clément n'ait eu une érudition consommée. S. Jérôme ne fait point difficulté d'assurer qu'il n'y a eu personne qui ait eu tant de science que ce Pere; & il est vrai que de tous les Anciens, il n'y en a point dont les livres soient remplis de tant d'érudition profane. Il en fait même trop paroître pour un écrivain Chrétien, & l'on peut dire qu'il étoit bien plus Philosophe que Théologien, quoiqu'il n'ignorât pas notre religion, & qu'il sçût parfaitement bien l'Écriture sainte. Mais, il est beau-

coup plus fort sur la morale que sur le dogme ; il explique presque tous les passages qu'il cite d'une manière allégorique, à l'imitation de Philon le Juif. Il écrit presque toujours sans ordre & sans suite. Son style est fort négligé, ce qui se remarque particulièrement dans ses Stromates ; car, dans son Exhortation aux Gentils, & dans son Pédagogue, son discours est plus fleuri, comme Photius l'a observé, & il est même soutenu d'une certaine gravité qui n'est pas sans agrément.

Les Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres fournissent un infinité d'éclaircissemens sur différens passages de T. Flavius Clément.

FLAVIUS CLAUDE CONSTANTIN, *Flavius Claudius Constantinus*, (*a*) simple soldat, fut revêtu de la pourpre par les troupes Romaines de la grande Brétagne, l'an de Jesus-Christ 407. Le nom respecté qu'il portoit, sembloit être d'un bon augure. Il y joignoit quelque valeur, mais peu de capacité. La foiblesse & les troubles de l'Empire firent toute sa force, & le soutinrent pendant quatre ans.

S'il se fût contenté de regner dans la grande Brétagne, comme avoit fait autrefois Carausius, il auroit pu jouir plus longtems du fruit de son usurpation. Mais, à l'exemple de Maxime, dont il n'avoit ni la méchanceté, ni l'habileté, il voulut s'emparer de tout l'Occident, & passa la mer. Étant abordé à Boulogne, il s'y arrêta quelques tems à recevoir les hommages de toutes les provinces de la Gaule, qui le reconnurent pour souverain, depuis le Rhin jusqu'aux Alpes & aux Pyrénées. Ce qui restoit de soldats dispersés dans cette étendue de païs vinrent le joindre. Il partagea son armée en différens corps, dont il donna le commandement à quatre Généraux qui devoient agir sous ses ordres. C'étoient Justin, Nébiogaste, Edobioc François, & Géronce né dans la grande Brétagne. Avant que de les séparer, il marcha à leur tête contre les barbares qu'il défit dans une grande bataille. On croit qu'elle se donna dans le païs des Nerviens, aujourd'hui le Hainaut. Il en auroit sur le champ délivré la Gaule s'il eût sçu profiter de la victoire. Mais, faute de les poursuivre, il leur donna le tems de réparer leurs pertes, & se laissa ensuite tromper par les traités qu'il fit avec eux. Il s'avança jusqu'au Rhin, & s'allia avec les Francs au-delà du fleuve, & avec les Allemands établis en de-çà, dans le païs qu'on nomme aujourd'hui l'Alsace.

Cependant, Honorius ayant appris l'usurpation de Flavius Claude Constantin, envoya con-

(*a*) Hist. du Bas Emp. par M. le Beau Tom. VI. p. 255. & *suiv.*

tre lui le Général Sarus. Flavius Claude Constantin avoit séparé ses troupes & s'étoit retiré dans Valence, ville alors très-forte, où il se croyoit en sûreté. Sarus alla d'abord attaquer Justin, qui fut défait & tué. Il vint ensuite assiéger Flavius Claude Constantin dans Valence. Nébiogaste fit proposer à Sarus une conférence; elle fut acceptée; Nébiogaste fut reçu avec de grandes démonstrations d'amitié; & après les sermens prêtés de part & d'autre, Sarus, aussi perfide que vaillant, tua de sa propre main ce Général. Cependant, Edobinc & Géronce approchoient avec une forte armée. Sarus ne jugea pas à propos de les attendre; il décampa de devant Valence après sept jours de siège, & regagna les Alpes avec peine, harcelé sans cesse par ces deux Généraux, & obligé de laisser tout son butin aux Bagaudes, qui ne lui ouvrirent qu'à ce prix le passage des montagnes dont ils s'étoit emparés. Flavius Claude Constantin plaça une partie de ses troupes à l'entrée des Alpes pour former une barrière, & se retira dans la ville d'Arles, où il établit sa résidence.

Les Barbares continuoient leurs courses & leurs pillages, sans fixer leur demeure en aucun lieu. Ce n'étoient que des brigandages qui troubloient la possession du nouvel Empereur, sans la détruire. Flavius Claude Constantin se voyant donc maître de la Gaule, autant qu'on pouvoit l'être au milieu de ces désordres, forma sa maison sur le modele de celle des Empereurs. Il nomma des officiers civils & militaires, & choisit pour préfet du Prétoire un Gaulois nommé Apollinaire. Rien n'étoit plus important pour Flavius Claude Constantin que de s'emparer de l'Espagne, qui étoit depuis long-tems une dépendance de la Gaule, ainsi que la grande Brétage. Flavius Claude Constantin avoit encore une plus pressante raison de ne pas négliger cette conquête. Théodose avoit laissé en Espagne des parens riches & puissans; attachés par les liens du sang à la famille régnante, il étoit à craindre qu'ils ne vinssent fondre sur l'usurpateur du côté des Pyrénées, en même tems qu'Honorius l'attaqueroit du côté des Alpes. Mais, dans la conjoncture présente, Flavius Claude Constantin ne pouvoit quitter la Gaule sans courir risque de la perdre. Il avoit deux fils, Constant & Julien; le premier avoit embrassé l'état Monastique, il le nomma César, le maria & l'envoya en Espagne avec une armée considérable. Constant se rendit maître en peu de tems de tout le païs, & fit prisonniers Didyme & Vérinien, qui étoient cousins d'Honorius.

Ces succès qu'on ne pouvoit guère espérer d'un jeune homme élevé dans un monastère, causerent beaucoup de joie à

Flavius Claude Constantin. Aveuglé par la tendresse paternelle souvent d'accord avec la vanité, il attribuoit tout à son fils, & comptoit pour rien les conseils de Géronce & d'Apollinaire, qui l'avoient accomcompagné. Il éleva son fils à la qualité d'Auguste, & lui ceignit le diadème. Usant cruellement de sa victoire, il fit secrétement mourir Didyme & Vérinien. Avant qu'Honorius en fût instruit, Flavius Claude Constantin lui députa plusieurs de ses eunuques pour traiter avec lui. Il représentoit qu'il n'avoit accepté qu'à regret l'autorité souveraine; qu'il avoit fallu céder à la violence des soldats; il le prioit de lui conserver un titre dont il ne vouloit faire usage que pour le service d'Honorius & de l'Empire. Honorius qui voyoit alors Alaric en Toscane, & qui croyoit par cette condescendance sauver la vie à Didyme & à Vérinien, consentit à tout, & lui envoya même la pourpre impériale.

Maître de la Gaule & de l'Espagne, Flavius Claude Constantin avoit obtenu le titre d'Auguste; il prit encore celui de Consul, pour être en toute manière collegue d'Honorius, qui partageoit avec le jeune Théodose le Consulat de l'année 409. Honorius, comme on vient de le dire, ne ménageoit le Tyran que pour conserver la vie à Didyme & Vérinien ses parens. Mais, ceux-ci ayant été secrétement mis à mort, Flavius Claude Constantin craignit le juste ressentiment d'Honorius, à qui cette cruauté ne pouvoit être long-tems inconnue. Il n'étoit pas encore assez bien établi pour soutenir la guerre. En attendant qu'il pût lui-même la commencer, il falloit amuser l'Empereur par de feintes protestations. Il lui envoya donc un Gaulois nommé Jove, homme habile & très-capable de manier avec succès une négociation si délicate. Jove employa toute son adresse à disculper Flavius Claude Constantin. » C'étoit, disoit-il, malgré » lui & par l'emportement des » soldats, que Didyme & Vé» rinien avoient perdu la vie; » Flavius Claude Constantin » ne respiroit que la paix; il » ne se proposoit que le salut » & l'honneur de l'Empire; & » comme il s'apperçut que ces » belles paroles ne calmoient » pas la colère d'Honorius, il » lui représenta l'état où se » trouvoit l'Italie; ce qu'il » avoit à craindre d'Alaric, à » espérer de Flavius Claude » Constantin; qu'il ne pouvoit, » sans un extrême danger, s'at» tirer en même tems sur les bras » deux ennemis si puissans; » qu'il trouveroit dans Flavius » Claude Constantin un appui » assuré; & que s'il maintenoit » la paix avec lui, il le verroit » bientôt arriver avec toutes » les forces de la Gaule, de » l'Espagne & de la grande » Brétagne, pour sauver Rome » & l'Italie. » Honorius se laissa

tromper par ces promesses, qu'il oublia lui-même aussitôt que Flavius Claude Constantin, pour s'endormir dans sa nonchalance naturelle.

Mais, Géronce, qui étoit demeuré en Espagne pour garder les passages des Pyrénées, apprit que Constant étoit près d'y revenir, & qu'il amenoit avec lui un autre Général, nommé Juste, qui devoit prendre le commandement des troupes. Piqué de cette préférence qu'il regardoit comme une disgrace, il gagna les soldats qu'il commandoit, souleva contre Flavius Claude Constantin les barbares répandus dans la Gaule; & n'osant prendre lui-même le titre d'Empereur, il le donna à un officier de la garde nommé Maxime, homme inconnu, sans ambition comme sans capacité, qui ne prêtoit que son nom aux entreprises de Géronce. Maxime resta à Tarragone, tandis que Géronce, qui ne prenoit que la qualité de son Lieutenant, soulevoit toute l'Espagne. Flavius Claude Constantin, allarmé de cette révolte, envoya aussitôt Edobinc vers les bords du Rhin, pour y chercher du secours chez les Francs & les Allemands. Constant, accompagné de Décimius Rusticus, préfet du Prétoire, parcourut toute la Gaule pour y rassembler des soldats; & quoique Géronce fût maître des défilés des Pyrénées, Constant trouva le moyen de passer en Espagne par la connoissance qu'il avoit du païs. Il y soutint la guerre contre les rebelles pendant quelque tems; mais, il fut ensuite repoussé, & obligé de quitter le païs. Pendant ce tems-là, les Alains, les Sueves & les Vandales ravageoient la Gaule; la Grande-Bretagne étoit désolée par les Pictes & par les Ecossois. Flavius Claude Constantin, dont les troupes étoient occupées en Espagne, n'avoit ni assez d'activité, ni assez de forces pour secourir en même tems ces deux importantes provinces. Ce fut alors que la Grande-Bretagne se détacha de l'Empire dont elle se voyoit abandonnée.

Flavius Claude Constantin avoit promis à Honorius de venir en Italie le secourir contre les Goths. Il y vint en effet, l'an de Jesus-Christ 410, avec une armée pendant le siège de Rome; mais, c'étoit à dessein de dépouiller Honorius de ce qui lui restoit. Il avoit mis dans ses intérêts Allobic, commandant de la garde, qui étant dévoué à Jove, trahissoit l'Empereur. Flavius Claude Constantin, ayant traversé les Alpes Cottiennes, dans l'endroit qu'on nomme aujourd'hui le pas de Suze, s'avança jusqu'à Vérone; & comme il étoit près de passer le Pô pour s'approcher de Ravenne, il apprit la mort d'Allobic. Honorius, averti de la perfidie de ce traître, qui avoit déjà mérité son indignation par le massacre d'Eusebe, l'avoit fait tuer sur le champ. Cette

nouvelle arrêta Flavius Claude Constantin, qui comptoit sur ses intelligences avec Allobic plus que sur ses propres forces. Il reprit le chemin de la Gaule, & rentra dans Arles où son fils Constant vint en même tems le joindre.

Géronce, devenu mortel ennemi de Flavius Claude Constantin, passa les Pyrénées, & vint lui faire la guerre en Gaule, d'où il espéroit le chasser, comme il avoit chassé Constant de l'Espagne. Flavius Claude Constantin dépêcha aussitôt le général Edobinc pour aller au-delà du Rhin chercher de nouveaux secours chez les Francs & les Allemands. Il envoya son fils Constant à Vienne pour défendre cette place. Mais, Géronce y étant entré, fit trancher la tête à Constant, & vint assiéger Flavius Claude Constantin dans Arles.

Ce fut dans ce tems-là que Constance arriva dans la Gaule; & dès qu'il parut devant Arles, la plûpart des soldats de Géronce mécontens de la dureté de son commandement, l'abandonnerent pour se ranger sous les étendards de Constance. Géronce, effrayé de cette désertion, leva le siège & s'enfuit en Espagne, où il se tua lui-même. Après la fuite de Géronce, Constance pressa vivement la ville d'Arles. Quoique Flavius Claude Constantin n'eût plus de ressources, puisqu'Edobinc, le seul de ses quatre Généraux qui lui restoit, venoit d'être tué en trahison, il tint cependant encore quelque tems. Enfin, le quatrième mois du siège, le bruit s'étant répandu qu'il venoit de s'élever en Gaule un nouveau Tyran qui se préparoît à combattre les Romains avec une armée formidable, Constance redoubla ses efforts & réduisit la ville à la nécessité de se rendre. Avant qu'on en ouvrît les portes, Flavius Claude Constantin quitta la pourpre, & pour éviter le châtiment, il se réfugia dans une Église & se fit ordonner Prêtre.

Les habitans demanderent le pardon pour eux, & la vie pour Flavius Claude Constantin & pour son fils Julien; ce que les généraux Romains promirent avec serment au nom de l'Empereur. Mais, Honorius se mit peu en peine de l'observer. On fit prendre à Flavius Claude Constantin & à son fils le chemin de Ravenne; & lorsqu'ils furent arrivés sur les bords du Mincius qui passe à Mantoue, on reçut d'Honorius ordre de leur trancher la tête. L'Empereur désavoua ses Généraux pour venger la mort de ses deux cousins Didyme & Vérinien; mais, les Payens mêmes ont blâmé cette action comme un parjure. Les têtes du Tyran & de son fils furent portées au bout d'une pique à Ravenne le 18 Septembre, & de-là envoyées à Carthage, où elles furent exposées sur des pieux hors de la ville. Carthage étoit après

Rome la ville la plus importante de l'empire d'Occident, & c'étoit pour contenir l'Afrique dans le devoir, que les Empereurs après la mort des rebelles y faisoient porter ces marques sanglantes de leur victoire.

FLAVIUS CLAUDE CONSTANT, (a) *Flavius Claudius Constans*, fils du tyran Constantin qui fut proclamé Empereur dans la grande Bretagne l'an de Jesus-Christ 407, avoit embrassé l'état monastique. Son pere lui fit quitter cet état, quand il fut parvenu à l'Empire. Il le nomma César, le maria & l'envoya en Espagne avec une armée composée de barbares qu'on appelloit les *Honoriaques*, parce qu'Honorius les avoit formés en cohortes, & incorporés dans les troupes de l'Empire. Il lui donna pour conseil le général Géronce & le préfet Apollinaire. Flavius Claude Constant, ayant passé les Pyrénées au commencement du printems, ne rencontra de résistance que de la part de deux freres pleins de valeur, nommés Didyme & Vérinien. Ils étoient cousins d'Honorius & très-puissans en Lusitanie. Ayant été vaincus, ils se retirerent dans leur païs, assemblerent leurs esclaves & leurs laboureurs; & à la tête de cette petite armée qu'ils entretenoient à leurs dépens, ils remporterent sur Flavius Claude Constant plusieurs avantages, & le réduisirent plus d'une fois à l'extrêmité. Enfin, comme il arrivoit sans cesse à l'ennemi de nouveaux secours, il fallut succomber. Ils furent pris avec leurs femmes, chargés de chaînes, & conduits en Gaule, où on les mit à mort.

Flavius Claude Constant, maître de toute l'Espagne, étant rappellé par son pere, abandonna à ses soldats pour les récompenser de leurs services, le pillage du territoire de Palencia, ville aujourd'hui du royaume de Léon. Il laissa à Sarragoce, sa femme, sa cour, & tous ses bagages. Il confia la garde du passage des Pyrénées à Géronce & aux Honoriaques. En vain, les habitans du païs le supplierent de leur laisser ce soin, dont ils s'étoient toujours fidelement acquittés; il leur préféra ces Barbares, & il eut lieu de s'en repentir dans la suite. Il fut envoyé depuis à Vienne pour garder cette place & mettre à couvert les villes situées le long du Rhône. Géronce, qui s'étoit révolté, marcha droit à Vienne, y entra, soit par force, soit par trahison, & fit couper la tête à Flavius Claude Constant.

FLAVIUS [Titus] LIBÉRALIS, *T. Flavius Liberalis*. (b) On lit sur une urne l'épitaphe suivante : *Aux dieux Manes*.

(a) Hist. des Emp. par M. le Beau. T. VI. p. 260. & suiv.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 89.

A Titus Flavius Libéralis Affranchi d'Auguste, Æditnus ou sacristain du temple de Mars le vengeur. qui a vécu cinquante-sept ans. Claudia Exoche a fait faire cette épitaphe pour son cher mari & pour elle.

FLAVIUS HERMA, *Flavius Herma.* (*a*) Une urne faite par Flavius Herma pour sa femme Flavie Helpis, nous représente l'un & l'autre dans une coquille sur le couvercle de l'urne, orné de quatre grands cygnes sur les angles. Flavie Helpis est remarquable par sa coëffure gonflée où il n'entre que ses cheveux.

FLAVOLEIUS [M.], *M. Flavoleius*, (*b*) certain Romain Plébéïen de naissance, qui gagnoit sa vie par son travail, mais généralement estimé pour sa bravoure. Son mérite l'avoit élevé à un emploi distingué dans une des légions où il commandoit comme premier capitaine, *Primipilus.* Il avoit sous lui soixante centurions avec leurs compagnies, c'est-à-dire, les centurions de la légion, obligés par la loi de prendre ses ordres & de lui obéir.

Un jour que le consul M. Fabius refusoit de donner le signal pour marcher à l'ennemi, à moins que toute l'armée ne jurât que pas un ne reviendroit qui ne fût victorieux; M. Flavoleius s'avance le premier, & jure ainsi entre les mains du Consul, en tenant son épée nue & levée : *Je m'engage, M. Fabius, à ne revenir du combat que victorieux. Si je manque à mon serment, que Jupiter, Mars, & tous les autres Dieux me fassent périr dans leur colère.* Toute l'armée, à son exemple, fit le même serment.

FLECHE, *Sagitta*, (*c*) est une arme composée d'une verge & d'un fer pointu, qui se jette avec l'arc & avec l'arbalete.

Cette arme, différente du dard ou javelot, & connue dès la plus haute Antiquité, étoit plus terrible qu'on ne se l'imagine ordinairement. Rien, dit Celse, ne pénetre si aisément & si avant dans le corps que la Fleche, tant parce qu'elle est lancée avec force, que parce qu'elle est longue & grêle. Delà vient qu'on est plus souvent obligé de la retirer par le côté opposé à celui par lequel elle est entrée, d'autant plus que les aîles dont elle est armée pour l'ordinaire, déchireroient plus les chairs en reculant qu'en allant en avant. Il y avoit des peuples qui, pour rendre les Fleches plus redoutables, les imbiboient de poison, de sorte que la blessure en étoit toujours funeste.

Dans de certains païs, les femmes ornoient leurs têtes

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Monf. Tom. V. p. 74.

(*b*) Tit. Liv. L. II. c. 45. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 325.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 27. *& suiv.* Roll. Hist. Anc. T. V. p. 759.

d'une quantité de petites Fleches, faites à l'imitation de celles qui servoient dans les combats.

Les Anciens avoient des Fleches de différente sorte. Les Indiens en avoient de cannes, dont la pointe étoit de fer ; elles avoient trois coudées de long, selon Strabon. Celles des Perses & des Bactriens étoient aussi de cannes. Les Éthiopiens en avoient également de cannes, longues à proportion de leurs arcs, qui n'avoient pas moins de quatre coudées. Mais, ces Fleches avoient au lieu de fer des pierres pointues, dont les Éthiopiens se servoient pour graver leurs sceaux à sceller. Les Lyciens portoient encore des Fleches à cannes, mais sans aîlerons. Les Fleches des Sarmates étoient de cornouiller, avec des pointes d'os, parce qu'il n'y avoit point de fer dans le païs. Celles des Germains avoient aussi des pointes d'os. Enfin, il est fait mention d'un magasin de Fleches de cuivre, trouvé à Rome, en si grand nombre, qu'on en chargea plusieurs bateaux.

FLECHES [sort ou divination par les]. *Voyez* Bélomantie.

FLECHES D'APOLLON. On entendoit par ces Fleches, les rayons du Soleil. Ainsi, quand la Fable dit que ce dieu, avec Diane sa sœur, tua les enfans de Niobé à coups de Fleches, cela veut dire que la peste, qui est causée ordinairement par la chaleur excessive des rayons du Soleil, fit périr tous ses enfans.

FLECHES D'HERCULE. Ce Héros trempa ses Fleches dans le sang de l'Hydre de Lerne, & les empoisonna ; ensorte que toutes les blessures qu'elles fasoient étoient incurables.

FLEVO, *Flevo*, (*a*) nom d'une isle, selon Pomponius Méla. Ce Géographe est le seul d'entre tous les anciens Auteurs, qui nous ait fait connoître cette isle. Il la met dans le canal droit du Rhin, entre le lieu où les rives s'écartant fort loin l'une de l'autre, d'une riviere assez étroite, il se forme un grand lac, & celui où ces mêmes rives se retrécissant, cette riviere sort de ce lac. On ne doute point que l'endroit où cette riviere s'élargissoit, pour former le lac, ne soit à Campen ; mais, on ne s'accorde pas sur l'endroit où le lac se terminoit, ne laissant qu'un passage pour l'écoulement de la riviere.

Alting ne doute point que cette isle ne fût au lieu, où l'on voit présentement les deux isles d'*Ens* & d'*Urck*, qui, du tems de Pomponius Méla, étoient contigues, & occupoient beaucoup plus de terrein.

FLEVO LACUS, (*b*) nom

(*a*) Pomp. Mel. p. 170.
(*b*) Pomp. Mel. p. 167. Plin. T. I. p. 222. Tacit. de Germ. Morib. c. 34.

d'un lac. Après que par les soins de Drusus, le Rhin eut été détourné pour la seconde fois dans le lit de l'Issel, & eut entraîné avec lui le Wecht, riviere du païs des Bructeres, il se jetta dans les pleines basses déjà inondées par les pluies, & en fit un lac perpétuel. Ce lac est nommé Flevo par Pomponius Méla. Pline & Tacite n'en parlent point, quoiqu'ils disent bien qu'il y avoit quelque lac en cet endroit. Pomponius Méla le nomme un grand lac, formé par le Rhin, dont les rivages s'écartent, lorsqu'il a couvert les campagnes, qui étoient entre les peuples nommés *Auchi*, *Frisiabones*, *Sturii* & *Frisii*. Il peut bien dire que ses rivages s'écarterent; car, ils s'approcherent des *Frisiabones* de trente mille pas, des *Sturii* de vingt mille pas, & occuperent quarante mille pas, entre les Frisons ultérieurs & les *Auchi*. Le golfe qui s'étend depuis la mer jusqu'à ce lac, entre le banc d'Enchuyse & Takesül, n'est pas ancien; & il n'y a guère que cinq ou six siècles qu'il s'est formé.

Pline dit que le Rhin se répand au Nord, dans des lacs au pluriel. Tacite les nomme *des lacs immenses, au tour desquels demeurent les Frisons ;* & tous deux se servent du pluriel, pour signifier la même chose. Cela peut être assez juste, en suppofant que le lac étoit divisé en deux parties par l'isle Flevo, & par le banc de sable nommé Enchuiserfand, qui s'étend fort loin, depuis la ville d'Enchuyse. Il y a long-tems que les habitans ont donné à ce lac le nom de *Zuider-zée*, puisque ce fut avant que la mer eût formé le nouveau golfe, & on l'en distingue encore à présent par ce nom, quoiqu'il y ait des gens qui donnent mal à propos le nom de Zuider-zée, tant à l'ancien lac qu'au nouveau golfe. Alting les traite d'ignorans.

FLEUR, *Flos.* (*a*) Les Anciens n'ont point déterminé fixement ce qu'ils entendoient par le mot *Fleur;* quelquefois ils ont caractérisé de ce nom les étamines ou filets qui sont au centre de la Fleur, & c'est ce qu'il faut sçavoir pour entendre plusieurs passages de leurs écrits. Par exemple, quand Aurélianus nomme la rose une Fleur d'un beau jeaune, soutenue par un calice pourpre, il est clair qu'il entend par le mot *Fleur*, les étamines qui sont au milieu de la rose, lesquelles sont en effet d'un beau jeaune & en grand nombre; & qu'il appelle le calice de la Fleur, les feuilles ou pétales pourpres que nous nommons communément la rose même. C'est en suivant la même explication qu'il semble que Virgile peint notre baume sous le nom d'*amello* ; il dit qu'il a une Fleur jeaune & des feuilles

(*a*) Virg. Georg. L. IV. v. 271. & *seq.*

pourpres pour disque. Or, on voit qu'il désigne par le nom de Fleur, les étamines ou filets qui sont jaunes dans le baume; & par les feuilles qui l'entourent, il entend le calice de la Fleur qui est pourpre ou violet. Mais, que de graces ne sçait-il point mettre dans la peinture de son amello!

Est etiam Flos in pratis, cui nomen amello

Fecere agricolæ, facilis quærentibus herba.

Namque uno ingentem tollit de cespite sylvam,

Aureus ipse; sed in foliis, quæ plurima circum

Funduntur, violæ sublucet purpura nigræ.

Sæpe deûm nexis ornatæ torquibus aræ.

Asper in ore sapor; tonsis in vallibus illum

Pastores, & curva legunt prope flumina Mellæ.

Hujus odorato radices incoque Baccho,

Pabulaque in foribus plenis appone canistris.

Pline, en décrivant le Narcisse, appelle le calice cette partie jaune qui occupe le centre, & il nomme Fleurs les feuilles ou pétales qui l'environnent. On a critiqué Pline d'avoir appellé cette partie de la Fleur le calice; mais, son dessein n'étoit, dans cette occasion, que de comparer la Fleur tubuleuse du Narcisse pour la ressemblance, avec celle des calices ou ciboires dont les Grecs & les Romains se servoient dans les festins.

FLEURI, terme de Belles Lettres. Un discours Fleuri est rempli de pensées plus agréables que fortes, d'images plus brillantes que sublimes, de termes plus recherchés qu'énergiques. Cette métaphore si ordinaire est justement prise des Fleurs qui ont de l'éclat sans solidité. Le style Fleuri ne messied pas dans ces harangues publiques, qui ne sont que des complimens. Les beautés légères sont à leur place, quand on n'a rien de solide à dire. Mais, le style Fleuri doit être banni d'un plaidoyer, d'un sermon, de tout livre instructif. En bannissant le style Fleuri, on ne doit pas réjetter les images douces & riantes, qui entreroient naturellement dans le sujet. Quelques fleurs ne sont pas condamnables; mais, le style Fleuri doit être proscrit dans un sujet solide.

Ce style convient aux pièces de pur agrément, aux idyles, aux églogues, aux descriptions des saisons, des jardins; il remplit avec grace une stance de l'ode la plus sublime, pourvu qu'il soit relevé par des stances d'une beauté plus mâle. Il convient peu à la comédie, qui étant l'image de la vie commune, doit être généralement dans le style de la conversation ordinaire. Il est encore moins

admis dans la tragédie, qui est l'empire des grandes passions & des grands intérêts; & si quelquefois il est reçu dans le genre tragique & dans le comique, ce n'est que dans quelques descriptions où le cœur n'a point de part, & qui amusent l'imagination avant que l'ame soit touchée ou occupée. Le style Fleuri nuiroit à l'intérêt dans la tragédie, & affoibliroit le ridicule dans la comédie. Il est très-à sa place dans un opéra François, où d'ordinaire on effleure plus les passions qu'on ne les traite.

Le style Fleuri ne doit pas être confondu avec le style doux.

Ce fut dans ces jardins, où par mille détours
Inachus prend plaisir à prolonger son cours;
Ce fut sur ce charmant rivage
Que sa fille volage
Me promit de m'aimer toujours.
Le zéphyr fut témoin, l'onde fut attentive,
Quand la nymphe jura de ne changer jamais;
Mais le zéphyr léger, & l'onde fugitive,
Ont bientôt emporté les sermens qu'elle a faits.

C'est-là le modele du style Fleuri. On pourroit donner pour exemple du style doux, qui n'est pas le doucereux, & qui est moins agréable que le style Fleuri, ces vers d'un autre opéra.

Plus j'observe ces lieux, & plus je les admire;
Ce fleuve coule lentement,
Et s'éloigne à regret d'un séjour si charmant.

Le premier morceau est Fleuri, presque toutes les paroles sont des images riantes. Le second est plus dénué de ces fleurs; il n'est que doux.

FLEURS. On appelle Fleurs de Rhétorique, les figures, les ornemens du discours.

FLEUVE, *Flumen*, *Fluvius*, Ποταμὸς. On n'est pas encore convenu sur la différence qu'il y a entre un Fleuve & une Rivière; car, si l'on prétend que c'est par la quantité d'eaux qui coulent dans un même lit, on pourra objecter qu'il y a d'assez petites rivières auxquelles on a conservé le nom de Fleuve, que les Poëtes leur ont donné, & qui a passé dans les ouvrages en prose. Si on dit que ce nom convient aux Rivières qui coulent depuis leur source jusqu'à la mer, sans changer de nom, le titre de Fleuve ne conviendra plus au Rhin, qui n'arrive pas avec son nom jusqu'à l'Océan. Si l'on veut que ce nom soit propre aux Rivières qui se mêlent avec d'autres, sans perdre leur nom, au lieu que les autres perdent le leur; on répondra que dans l'usage ordinaire, personne ne

s'avise de dire le Fleuve de la Seine, le Fleuve de la Loire, le Fleuve de la Meuse, quoiqu'elles aient cette condition. Sanson va plus loin. Il accorde le nom de Fleuve aux Rivières qui portent de grands bateaux, & que leur cours rend considérables, quoiqu'elles ne portent pas leurs eaux immédiatement dans la mer, comme la Save & la Drave qui se perdent dans le Danube, le Mein & la Moselle dans le Rhin, &c. Corneille dit que l'on donne ce nom aux anciennes Rivières, comme à l'Araxe, à l'Ister. Peut-être a-t-il voulu dire aux Rivières que l'on nomme par leurs anciens noms, comme l'Ister & l'Araxe, dont le nom moderne est le Danube & l'Aras, ce que l'on peut bien accorder; car, alors, on emploie ce nom dans le style soutenu, où le mot *Fleuve* sied très bien, sur-tout lorsqu'il s'agit des grandes rivières auxquelles seules il convient. Il faut remarquer encore qu'il est plus poëtique que le mot de rivière; c'est pourquoi, les Poëtes le prodiguent aux moindres ruisseaux. Pour ce qui est des rivières, ce nom se donne tant aux grandes qu'aux petites, & on dit également la rivière de Loire, & la rivière des Gobelins.

Les Hébreux donnent le nom de Fleuve sans addition, quelquefois au Nil, d'autrefois à l'Euphrate, & d'autres fois au Jourdain. C'est la suite du discours qui détermine le sens de cette expression vague & générale. Ils donnent aussi souvent le nom de Fleuve à des torrens, ou à des rivières peu considérables.

Voici la liste des principaux Fleuves ou torrens de la Palestine. Le Jourdain, l'Arnon, le Jaboc, le Carith, le Sorech, le Bésor, le Cison, le Belus, le torrent de Jezraël, qui tombe dans le Jourdain près de Scythopis; l'Eleuthérus, le Sabbation, le torrent du Roseau, ou de Canna; le Barrady, autrement Abana & Farfar, Fleuve de Damas.

On peut voir tous ces Fleuves sous leur article particulier.

FLEUVES [Les], (a) étoient fils de l'Océan & de Thétis, suivant la théogonie d'Hésiode. Ils reçurent les honneurs divins chez les Égyptiens. Aucun Dieu parmi eux ne fut plus révéré que le Nil. Mais, ils ne furent pas les seuls peuples qui reconnurent les Fleuves pour des divinités; plusieurs nations les imiterent. Les Perses, quoique grands adorateurs du feu, révererent cependant les Fleuves, comme l'observe Hérodote. Ils ne vouloient pas même qu'on s'y lavât les mains,

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 80, 197. T. IV. p. 274. *& suiv.* Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I, pag. 9. Tom. III. pag. 188. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 27. *& suiv.* Tom. XVIII. pag. 3.

qu'on y crachât, & encore moins qu'on y fît rien d'indécent.

Maxime de Tyr rapporte que les Massagetes adoroient aussi le Tanaïs & les Palus-Méotides, comme des divinités; qu'ils leur dédioient des statues & juroient en leurs noms. Il nous apprend encore que les Phrygiens de la ville de Célene offroient des sacrifices aux fleuves Méandre & Marsias.

On voit encore aujourd'hui dans les Indes des vestiges du culte des Fleuves. Les peuples y ont une vénération singulière pour le grand & le petit Gange; ils en estiment les eaux saintes & sacrées, & ils leur attribuent des vertus merveilleuses; superstition que les souverains sçavent mettre à profit, en vendant cherement à leurs sujets la permission de s'y baigner, & même d'y puiser de l'eau.

I. Outre le motif général qui porta les Grecs & les Romains, ainsi que les autres peuples de la terre, à se livrer à l'idolâtrie des Fleuves & des fontaines, [c'est-à-dire, leur grande utilité] Maxime de Tyr dans son trente-huitième discours, en rapporte plusieurs raisons particulières. Les Payens, dit-il, rendirent aux Fleuves des honneurs divins pour six différentes raisons. La première & la principale étoit l'utilité & les avantages considérables que les peuples recevoient des Fleuves & des fontaines qui arrosoient leurs païs. Ainsi, les Égyptiens offrirent leurs hommages au Nil; les Indiens, au Gange & à l'Indus, parce qu'ils attribuoient toute la fertilité de leurs terres, aux débordemens annuels & périodiques de ces Fleuves, qui inondant leurs campagnes, leur tenoient lieu de pluies abondantes, qui sont très-rares chez ces peuples.

La seconde raison de ce culte étoit prise tant de la beauté des eaux de certains Fleuves, que des agrémens qu'elles répandent dans les lieux où elles coulent. Ainsi, le Pénée en baignant la vallée de Tempé, en fit un lieu de délices, dont les Poëtes anciens & modernes ont parlé comme d'un lieu digne du sejour des dieux mêmes. Le Fleuve de Ladon en Arcadie dut aussi par cette raison être un des Fleuves les plus révérés des Grecs, puisque Pausanias assure que de tous les Fleuves de la Grece, il n'y en avoit aucun qui lui fût comparable pour la beauté & la clarté de ses eaux.

La troisième raison prise de la vaste étendue d'un Fleuve, porta les Scythes à honorer le Danube au-dessus de tous les autres Fleuves. Les Romains ne s'en éloignerent pas non plus, & on le trouve représenté comme une divinité sur les médailles de Trajan. Le Rhin mérita aussi par sa grandeur d'être gravé sur les médailles Romaines avec cette inscription: *SALUS PROVINCIARUM*, au revers de Posthume.

La quatrième raison étoit prise des fictions ingénieuses, que les Poëtes & les Mythologues ont débitées au sujet des Fleuves; ainsi, pour faire valoir la divinité d'Achélous, qu'Homère honore du titre de roi des Fleuves, que n'ont point avancé les Poëtes touchant le combat célebre que le génie de ce Fleuve eut à soutenir contre Hercule? Au reste, l'Achélous étoit si révéré, que l'oracle de Dodone ordonnoit souvent à ceux qui venoient le consulter, d'aller offrir des sacrifices à ce Fleuve, pour se le rendre favorable. Il avoit ses autels, ainsi que le Céphise & l'Alphée. Les aventures de Daphné avec Leucippe, rapportées dans Pausanias, & celles de Neptune avec Cérès sur les bords du Ladon, augmenterent encore la vénération qu'on avoit pour ce Fleuve, à cause de la beauté de ses eaux.

La cinquième raison étoit fondée sur quelque réglement ou loi particulière, ou peut-être même sur quelque maxime de politique; ainsi, Sybotas, roi de Messénie, ordonna que les Rois ses successeurs offriroient des sacrifices tous les ans au Fleuve Pamisus.

La sixième raison venoit de quelque ordonnance de religion. Tel fut le motif qui engagea les Athéniens à reconnoître l'Ilissus pour un de leurs dieux tutélaires.

II. Les raisons qu'apporte Maxime de Tyr, ne sont pas les seules qu'eurent les Payens d'élever à la dignité de dieux & de déesses les Fleuves & les fontaines; ils y furent encore engagés par la facilité du commerce que les grandes rivieres établissent, non seulement entre les peuples de différentes provinces, mais encore avec les nations des contrées les plus éloignées, par la communication qu'ont les grands Fleuves avec les mers.

Un autre motif étoit l'obscurité de l'origine des Fleuves & des fontaines, & la perpétuité de leur cours, qu'ils admiroient comme un mystère impénétrable de la nature, mais digne de la plus profonde vénération; aussi, Sénéque dit qu'on révéroit sur-tout la source des Fleuves, & que c'étoit-là qu'on alloit leur rendre ses premiers hommages.

Le troisième, c'étoit lorsque par leur profondeur & leur largeur, ils servoient de limites & de barrières à de puissantes nations, ainsi que le Rhin, le Danube, l'Euphrate & quelques autres Fleuves. On ne les regardoit pas seulement comme autant de défenses naturelles contre les invasions subites d'un ennemi ambitieux & puissant, mais aussi comme des bornes sacrées & inviolables qu'on ne pouvoit franchir sans commettre une espèce de sacrilege.

4.° On déféroit encore des honneurs distingués aux Fleuves qui traversoient ou qui bai-

gnoient les murs des villes principales, & sur-tout des capitales des États; ainsi, le Scamandre & le Tibre figurent, le premier dans Homère, le second dans Virgile, comme les Patrons, l'un de la ville de Troye, & l'autre de celle de Rome. Et combien de Fleuves ne voyons-nous pas représentés au revers des villes Grecques, avec leurs autres Dieux?

5.° Les fictions des Poëtes & des Mythologues, formerent de quantité de Fleuves & de fontaines, comme autant de personnages réels à qui ils prêterent des noms de Héros, de Rois, de Princes & de Princesses.

Le culte, que l'Antiquité rendit aux Fleuves & aux fontaines, fut donc aussi fondé sur la persuasion où l'on étoit que les génies des grands personnages dont ils portoient les noms, résidoient dans leurs eaux, qu'ils leur communiquoient leur vertu, qu'ils les gouvernoient à leur volonté. Les Poëtes nous donnent même des descriptions pompeuses des palais souterreins de ces divinités des eaux, avec autant d'exactitude que s'ils avoient été à leur cour.

Mais, quelque vénération qu'on ait eue anciennement pour les Fleuves en général, il y en avoit de très-privilégiés, tels que ceux qui étoient consacrés à quelqu'une des premières divinités. Entre ceux-ci, sans rien dire du Fleuve Inachus, qu'Hésiode nomme le favori du Ciel, ni du Fleuve Eurotas, ni de quelques autres qu'on invoquoit sous le titre de quelque dieu céleste, l'Alphée fut des plus solemnisés, comme étant particulièrement chéri de Jupiter. De tous les Fleuves, dit Pausanias, il n'y en a aucun qui soit plus agréable à Jupiter que l'Alphée. Aussi n'étoit-il pas permis de se servir d'autre eau que de celle de ce Fleuve, pour délayer les cendres des victimes qu'on immoloit à Jupiter Olympien. Les Aruspices faisoient de ces cendres un mortier qu'ils employoient à enduire tous les ans, le 19 de Mars, l'autel de ce Dieu, & à réparer les degrés par lesquels on y montoit.

Les Romains n'eurent pas moins de vénération pour le Tibre. Dans quelle majesté Virgile ne le fait-il pas apparoître en songe à Enée? Souverain maître du lieu où ce Héros reposoit, & aussi versé que Jupiter même dans la connoissance de l'avenir, il lui annonce la grandeur de ses destinées, & l'instruit de ce qu'il doit faire pour s'en rendre digne. Ce Héros se tournant alors vers l'orient, selon l'usage observé dans l'invocation des Dieux célestes; & après avoir pris de l'eau du Tibre dans ses mains, autre pratique usitée dans l'invocation des Fleuves, ce Héros, dis-je, adresse sa priere au Tibre, comme à la divinité tutélaire du païs, il exalte la

sainteté de ses eaux, il l'honore du titre superbe de maître de l'Italie, il implore sa protection, & jure de ne jamais cesser de lui rendre ses hommages.

Le Clitumne, Fleuve à une lieue de Spolete dans l'Ombrie, fut aussi fort honoré.

III. Selon Hésiode, on ne devoit point passer les Fleuves, ni les rivieres, sans les invoquer auparavant, en se lavant les mains dans leurs eaux. Les Dieux, ajoûte-t-il, se mettent en colère & punissent sévérement ceux qui négligent de le faire.

Mais, dans les grandes occasions, ainsi que dans les expéditions militaires, on s'étudioit à se rendre les divinités des Fleuves favorables, en leur faisant des sacrifices de pompe & d'appareil, avant que de traverser leurs eaux; c'est ce que les Grecs appelloient Διαβατήρια θύειν *immoler des victimes pour le passage.* Les magistrats Romains n'osoient même, selon Festus, passer le ruisseau Pétronia pour entrer dans le champ de Mars, qu'ils n'eussent auparavant consulté les Augures sur ses bords; cérémonie que les Préteurs & Propréteurs observoient aussi avant que de se mettre en marche pour quelque expédition militaire, selon Cicéron. Le sacrifice le plus ordinaire en ces occasions, étoit celui d'un cheval; Xerxès offrit des chevaux blancs en sacrifice au Fleuve du Strymon, avant que de le traverser pour entrer dans la Grece, ainsi que nous l'apprend Hérodote. Tiridate offrit aussi un cheval à l'Euphrate, avant que de le passer avec L. Vitellius, général de l'armée Romaine, sous l'empire de Tibere. Quant à Vitellius, il fit un sacrifice de taureaux, selon l'usage des Romains.

On se contentoit même quelquefois d'offrir des chevaux aux Fleuves sans les immoler, en les précipitant dans leurs eaux ainsi que le pratiquoient les Troyens à l'égard du Scamandre. Quelquefois on se contentoit de les laisser vivre en liberté dans les prairies voisines. Ainsi, Jules César avant que de passer le Rubicon, pour marcher contre Rome, voua à ce Fleuve un assez grand nombre de chevaux, qu'il abandonna à eux-mêmes dans les pâturages des environs.

On sacrifioit aussi des taureaux aux Fleuves, ainsi qu'à l'Océan & à Neptune. Lucullus sacrifie un taureau à l'Euphrate, avant que de le passer pour poursuivre Tigrane. On donnoit même quelquefois aux Fleuves la figure d'un taureau; d'où leur vient le surnom de Ταυρόμορφοι. Souvent aussi on les représentoit avec des cornes de taureau; d'où le Nil, le Tibre, le Rhin, l'Éridan & quelques autres Fleuves sont appellés par les Poëtes Κερατόμορφοι, Κερατόφοροι, *Corniformes*, *Cornigeri.* C'étoit d'ailleurs

un symbole de l'abondance qu'ils portoient avec eux.

Outre les sacrifices de chevaux & de taureaux qu'on offroit aux Fleuves, on leur rendoit encore ses hommages par des offrandes de differentes espèces. Une des plus singulières, étoit celle que les jeunes filles de Troye & des environs, faisoient de leur virginité au Fleuve Scamandre, en allant se baigner dans ses eaux la veille de leurs noces. Une autre étoit de vouer ses cheveux à quelque Fleuve. Pausanias rapporte dans son voyage d'Arcadie, que la jeunesse de Philialie ou Phigalie, alloit certains jours se couper les cheveux sur les bords du Néda, pour les lui consacrer.

Cette pratique devoit être fort ancienne dans la Grece, puisque nous lisons dans Homère que Pélée voua au Fleuve Sperchius la chevelure de son fils Achille. Cet usage devoit aussi avoir eu cours en Égypte; car, le même Poëte remarque que Memnon, fils de l'Aurore, sacrifia sa chevelure au Nil.

IV. Si nous voulons présentement consulter nos recueils de figures antiques, nous y verrons plusieurs divinités de Fleuves & de fontaines mêlées avec les principaux dieux du Paganisme, entre lesquels il est aisé de les distinguer par les symboles qui leur sont propres.

Les Fleuves s'y font connoître par de longs cheveux ondés, par une couronne de roseaux, ainsi que le Danube au revers d'une médaille de Trajan, & que le Tibre dans Virgile :

..... *Et crines umbrosa tegebat arundo.*

On y voit aussi les Fleuves couronnés d'autres plantes aquatiques, & ils en tiennent quelquefois à la main, ou un gouvernail. Au-dessous de leurs figures, sont souvent représentés, ou une barque, ou un éperon de galère, & presque toujours une urne renversée, d'où paroit couler de l'eau, & sur laquelle s'appuye le Fleuve à demi-couché.

Outre ces types qui établissent une différence marquée entre les Fleuves & les autres divinités, ils ont encore des symboles particuliers qui les caractérisent, & les distinguent les uns des autres. Le Crocodile, ou l'Hippopotame, l'Ibis, l'Ichneumon & autres symboles, nous annoncent le Nil, ainsi qu'une louve qui allaite deux enfans, désigne le Tibre.

On reconnoît encore certains Fleuves par des plantes particulières qui naissent dans leur sein, ou sur leurs rivages, ou dans leur voisinage; ainsi, une feuille d'Ache marque le Fleuve Himéra en Sicile, ou le Fleuve Sélinus dans la Troade.

Mais, comme tout est significatif sur les médailles, jusqu'aux attitudes, aux positions & aux airs de tête, les Antiquaires sont aussi fort attentifs

à examiner la manière dont les Fleuves font repréfentés fur ces monumens, pour juger, par exemple, s'ils font navigables ou non, s'ils ont un long cours, s'ils vont jufqu'à la mer, & ainfi du refte.

Y font-ils figurés en hommes âgés & barbus, ce font ordinairement de grands Fleuves navigables, qui vont fe rendre à la mer. S'y montrent-ils en jeunes hommes fans barbe, ce ne font le plus fouvent que des rivieres qui à peine peuvent porter bateau.

Si les rivieres paroiffent fur les médailles fous la figure de femmes, ou plutôt de nymphes, c'eft, dit M. Vaillant, qu'elles ne vont pas jufqu'à la mer, qu'elles fe joignent fur leur route à quelque Fleuve plus confidérable, qui les reçoit, & leur fait perdre leur nom.

Élien nous apprend même que les Agrigentins, pour faire connoître que le Fleuve qui paffoit par leur ville, étoit fort petit, & avoit très-peu de cours, l'adorerent fous la figure d'un bel enfant, à l'honneur de qui ils confacrerent une ftatue d'ivoire dans le temple d'Apollon à Delphes.

C'eft peut-être encore pour caractérifer plus particulièrement certains Fleuves, que l'urne des uns eft fort penchée, l'ouverture en bas, & que l'urne des autres eft de niveau, & comme à demi-plongée dans l'eau, pour exprimer que le cours des uns eft très-rapide, & que le cours des autres eft lent & tranquille. Ces mêmes Fleuves font pofés fur les médailles à droite ou à gauche, felon leur cours vers l'Orient, ou vers l'Occident.

FLEVUM, *Flevum*, (*a*) nom d'une forteresse fur les côtes de l'Océan, felon Tacite. Pline donne le nom de Flevum à l'une des embouchures du Rhin. La forteresse de Tacite devoit être dans ces quartiers-là, puifque c'étoit de-là, felon lui, que l'on gardoit les côtes de l'Océan.

FLORALIS, *Floralis*, nom d'un Flamine. *Voyez* Flamines.

FLORAUX, *Floralia*, (*b*) jeux qui furent inftitués en l'honneur de Flore, dont le culte fut établi dans Rome par Tatius, roi des Sabins, & collegue de Romulus. Elle avoit déjà du tems de Numa Pompilius fes prêtres & fes facrifices; mais, on ne commença à célébrer fes jeux que l'an de Rome 513, fous deux Édiles de la famille des Publiciens. C'eft Ovide qui nous l'apprend, ce font les médailles qui le confirment, & Tacite n'y donne pas peu de poids, lorfqu'il dit que Lucius & Marcus Publicius firent rebâtir le temple de Flore dans

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 72. Plin. T. I. p. 222.

(*b*) Juft. L. XLIII. c. 4. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV, pag. 442. & *fuiv.* T. VIII. p. 164. & *fuiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 280, 281.

le cours de leur édilité. Cependant, on ne renouvelloit ces jeux que lorsque l'intempérie de l'air annonçoit ou faisoit craindre la stérilité, ou lorsque les livres des Sibylles l'ordonnoient, selon la remarque de Pline.

Ce ne fut que l'an de Rome 580, que les jeux Floraux devinrent annuels, à l'occasion d'une stérilité qui dura plusieurs années, & qui avoit été annoncée par des printems froids & pluvieux. Le Sénat, pour fléchir Flore & obtenir de meilleures récoltes à l'avenir, ordonna que les jeux de cette divinité fussent célébrés tous les ans régulièrement le 28 d'Avril ; ce qui eut lieu jusqu'au tems qu'ils furent entièrement proscrits. Le décret du Sénat commença à être exécuté sous le consulat de Postumius & de Lænas. Le fonds, consacré aux frais des jeux Floraux, fut tiré des amendes de ceux qui s'étoient appropriés les terres de la République.

On les célébroit la nuit aux flambeaux dans la rue Patricienne ; & quelques-uns prétendent que le cirque de la colline *Hortulorum* y étoit uniquement destiné. On y donna au peuple la comédie entre plusieurs autres plaisirs de ce genre. Si l'on en croit Suétone dans la vie de Galba, & Vopiscus dans celle de Carin, ces Princes y firent paroître des éléphans qui dansoient sur la corde. Mais, le déréglement dans les mœurs, caractérisoit proprement les jeux Floraux. C'est assez pour s'en convaincre, que de se rappeller qu'on y rassembloit les courtisannes toutes nues au son de la trompette ; & quoique Saint Augustin ait foudroyé avec raison un spectacle si honteux, Juvénal en dit autant que lui dans ces quatre mots : *Dignissima prorsus Florali matrona tubâ.*

Ovide se contente de peindre les jeux Floraux sous les couleurs de cette galanterie, dont il donne dans ses écrits de si dangereuses leçons. La déesse Flore, dit-il, vouloit que les courtisannes célébrassent sa fête, parce qu'il est juste d'avertir les femmes qu'elles doivent profiter de leur beauté, pendant qu'elle est dans sa fleur ; & que si elles laissent passer le bel âge, elles seront méprisées comme une rose qui n'a plus que ses épines ; morale toute semblable à celle de nos opéra :

Où sont les noms honteux d'erreur & de foiblesse ;
Notre devoir est combattu,
Et l'exemple des Dieux y fait à la jeunesse
Un scrupule de la vertu.

Valere Maxime rapporte que Caton s'étant un jour trouvé à la célébration des jeux Floraux, le peuple, plein de considération pour un homme si respectable, eut honte de demander en sa présence le spectacle des infames nudités de ce jour-là. Favonius

vonius lui ayant repréfenté les égards extraordinaires qu'on avoit pour lui, il prit le parti de fe retirer pour ne point troubler la fête ; & en même tems ne point voir les défordres qui s'y commettoient ; alors le peuple s'étant apperçu de la complaifance de Caton, le combla d'éloges après fon départ, & ne changea rien à fes plaifirs. Mais, ce fage Romain n'auroit-il pas mieux fait, ou de ne point paroître à ces jeux, ou d'y demeurer, puifqu'il y étoit pour en réprimer la licence ? C'eft à peu près ainfi qu'en penfoit Martial. » Pourquoi, » dit-il, en apoftrophant Ca» ton, paroiffiez-vous aux jeux, » puifque vous en connoiffiez » la licence? N'étiez-vous ve» nu au théatre que pour en » fortir ? »

Noffes jocofæ dulce cum facrum Floræ

Feftofque lufus & licentiam vulgi,

Cur in theatrum, Cato fevere, venifti?

An ideo tantùm veneras ut exires ?

FLORE, *Flora*, Φλώρα, (*a*) l'une des déeffes qui préfidoient aux bleds. On lui offroit des facrifices dans certains tems de l'année, felon M. l'abbé Banier.

FLORE, *Flora*, Φλώρα, l'une des nymphes des ifles fortunées, que les Grecs appelloient Chloris. Le Zéphyre l'aima, la ravit & en fit fon époufe. Elle étoit alors dans fa première jeuneffe; Zéphyre l'y fixa, empêcha le tems de couler pour elle, & la fit jouir d'un printems éternel. Les Sabins l'adorerent. Le collégue de Romulus lui eleva des autels au milieu de Rome naiffante.

FLORE, *Flora*, Φλώρα, (*b*) déeffe du Paganifme. Si nous en croyons Lactance, Flore étoit une femme de mauvaife vie, qui ayant gagné beaucoup de bien, fit le peuple Romain fon héritier, & laiffa une fomme confidérable pour faire célébrer tous les ans le jour de fa naiffance, par une fête folemnelle, & des jeux qui de fon nom furent appellés Floraux. Mais, continue ce fçavant Pere de l'Églife, la honte tant de la fucceffion que d'une telle fête, porta le Sénat à mettre cette courtifanne au nombre des dieux, & à feindre qu'elle étoit la déeffe des Fleurs. Ovide, pour donner un air de vérité à cette Fable, a dit que Flore étoit une nymphe appellée Chloris, qui étant mariée avec le Zéphyre, avoit reçu de fon époux pour fon douaire, un empire fur toutes les fleurs.

Quelques Critiques, entre lefquels font Voffius & Bayle,

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. p. 3.6.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom IV. pag. 437. *& fuiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf Tom. I. 280, 281. Mém. de l'Acad. des Infcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 202.

ne trouvant rien de semblable dans les Anciens, se sont fort élevés contre Lactance ; & le dernier a osé dire qu'il avoit emprunté le secours du mensonge, & qu'aucun autre Pere de l'Église, ni aucun Ancien n'avoient rien dit de semblable. Mais, s'il est vrai que Minutius Félix, Arnobe, & S. Augustin, parmi les Peres de l'Église, Plutarque, Macrobe & un ancien Scholiaste de Juvénal parmi les auteurs Profanes, parlent à peu près de même que Lactance, la critique de ces deux Censeurs tombera d'elle-même. Or, Minutius Félix dit qu'Acca Laurentia & Flore étoient deux célebres courtisannes que les Romains avoient élevées au nombre des dieux. Arnobe donne à Flore la même épithete de courtisanne. Pour ce qui regarde Saint Augustin, que peut-on répondre à la question qu'il fait aux Payens ; sçavoir : *Qu'étoit-ce donc que cette mere Flore, quelle déesse étoit-ce, puisqu'elle ne tire toute sa célébrité que de ses infamies ?* Sinon que c'étoit une femme débauchée, telle que la représente Lactance. Le même saint Docteur observe en un autre endroit, que les impudicités qui se commettoient aux jeux floraux, étoient une expression de la conduite de celle qui y avoit donné lieu.

Plutarque raconte, quoiqu'avec quelque différence, la même histoire que Lactance. Il nomme cette femme de mauvaise vie, Laurentia ou Acca Laurentia. Macrobe, dans ses Saturnales, dit à peu près la même chose. L'ancien Scholiaste de Juvénal, qui vivoit peu de tems après Constantin, dit en parlant des jeux floraux, qu'ils avoient été institués par Flore, & que ces jeux étoient mêlés d'obscénités.

Il est vrai cependant que Varron écrit que le culte de Flore fut institué à Rome par Tatius, collegue de Romulus ; & dès-là il est certain qu'elle étoit honorée chez les Sabins avant la fondation de Rome, & par conséquent quelques siècles avant le tems dont parle Lactance. Il est vrai encore que Pline parle d'une statue de cette déesse, de la main de Praxitele, ce qui prouve que son culte étoit célebre dans la Grece, d'où il étoit passé dans l'Italie, long-tems avant Romulus, qui l'adopta lorsqu'il s'associa avec Tatius & les Sabins. Enfin, Justin nous apprend que les Phocéens, qui bâtirent Marseille, honoroient la même déesse.

Pour concilier des opinions contraires, ne peut-on pas supposer qu'à la vérité Flore étoit plus ancienne qu'Acca Laurentia ; mais que celle-ci ayant institué le peuple Romain son héritier, on la confondit avec la déesse Flore. En effet, il étoit ordinaire de joindre souvent des personnages Modernes dont on faisoit l'apothéose, à des dieux plus anciens, & de mêler leur culte. C'est ainsi,

pour ne pas se servir d'autres exemples, que Romulus fut confondu avec Quirinus, honoré long-tems avant lui par les Sabins.

La déesse Flore se rencontre assez souvent sur les monumens. On voit sa tête ornée de fleurs dans les familles Servilia & Claudia. Une figure du P. Kirker nous montre son image toute entière. Elle est couronnée de fleurs, & tient de sa main gauche une corne d'abondance pleine de fleurs de toute espèce. Elle est vêtue premièrement d'une robe qui lui descend jusqu'aux pieds, & qui traîne à terre, & ensuite d'une autre par-dessus, qui descend moins bas; elle a encore sur tout cela un manteau qu'elle retrousse par-devant. La belle Flore donnée par Boissard est aussi couronnée de feuillage & de fleurs; elle a sur sa longue tunique un grand manteau frangé, ou découpé sur tous les bords en manière de frange. Un Sphinx couché à ses pieds, & les hiéroglyphes de la base pourroient faire croire que c'est une Isis. Peut-être a-t-on voulu représenter l'une & l'autre déesse, comme on voit souvent dans tant d'autres monumens. Cicéron met Flore au nombre des déesses meres dans la premiere de ses Verrines.

FLORE, *Flora*, Φλώρα. (*a*) fameuse courtisanne. Étant déjà vieille, elle prenoit plaisir à se souvenir du commerce qu'elle avoit eu avec Pompée; & elle disoit que, quand elle couchoit avec lui, elle ne pouvoit jamais le quitter sans le mordre. Elle racontoit qu'un des plus intimes amis de Pompée, nommé Geminius, étant devenu passionnément amoureux d'elle, la poursuivoit continuellement & l'importunoit sans cesse pour obtenir ses faveurs; qu'enfin elle lui dit franchement qu'elle ne pouvoit les lui accorder à cause de Pompée; que Géminius s'adressa à Pompée lui-même, le conjurant de l'aider dans sa passion; que Pompée voulut bien lui faire ce plaisir; mais que depuis ce moment-là il n'eut plus aucun commerce avec elle & ne voulut plus la voir, quoiqu'il parût toujours l'aimer. Elle ajoûtoit qu'elle ne supporta pas cette privation comme les courtisannes font d'ordinaire, mais qu'elle fut long-tems malade de douleur & de regret. Cette Flore étoit pourtant alors si célebre pour sa beauté & sa bonne grace, que Cécilius Métellus, voulant orner le temple de Castor & de Pollux des plus belles statues & des plus beaux tableaux, y plaça le portrait de Flore au naturel, à cause de son excellente beauté.

FLORE, *Flora*, Φλώρα, (*b*) autre courtisanne dont Juvénal fait mention.

FLORENCE, *Florentia*,

(*a*) Plut. T. I. p. 619, 647.

(*b*) Juven. Satyr. 2. v. 49.

Φλωρεντία, (a) ville d'Italie dans l'Étrurie, aujourd'hui la Toscane. Elle est assez ancienne, quoique Strabon n'en fasse pas mention. Elle étoit même déjà considérable dès le tems de Sylla.

Florus compte cette ville entre les plus illustres Municipes qui furent vendus à l'encan. Dans ce passage, il y a des imprimés où l'on lit *Fluentia*, qui est aussi un des noms de cette ville, puisque Pline ne la désigne que par le nom de ses habitans, qu'il appelle *Fluentini;* mais, il y a des manuscrits qui portent *Florentia*. Tacite la compte entre les Municipes & les colonies. *On écouta*, dit-il, *les requêtes des municipes & des colonies. Les Florentins supplioient que l'on ne détournât point le Clanis de son lit ordinaire pour le conduire dans l'Arnus*. M. de Fontenelle [éloge de M. Viviani, dans l'histoire de l'Académie des Sciences 1703, p. 173], explique fort nettement cette matière, qui est assez géographique pour trouver ici sa place. Voici ses paroles. « Après un débordement » du Tibre, qui avoit fait du » ravage dans Rome, sous » Tibere, le Sénat chercha les » moyens de s'en garantir à » l'avenir. Celui qui se pré- » sentoit le plus naturellement, » étoit de détourner les rivie- » res & les lacs qui tombent » dans le Tibre. Mais, entre » toutes les autres rivieres, » la plus aisée à détourner étoit » *le Clanis*, appellé maintenant » *la Chiana;* car, entre les mon- » tagnes de la Toscane, il se » forme dans une longue plai- » ne un grand lac, que la Chia- » na traverse, & où ses eaux » sont tellement en équilibre, » qu'elles n'ont pas plus de » pente pour couler du côté » d'Orient dans le Tibre, que » du côté d'Occident dans l'Ar- » nus, qui passe à Florence; » de sorte qu'elle coule de l'un » & de l'autre côté. Elle con- » tribue beaucoup aux inonda- » tions, tant du Tibre que de » l'Arnus. On pouvoit donc, » en la détournant entièrement » dans l'Arnus, ôter au Tibre » une des causes de ses débor- » demens; mais, on eût sauvé » Rome aux dépens de Floren- » ce; & quoique cette ville ne » fût alors qu'une colonie peu » considérable, elle fit au Sé- » nat des remontrances, qui » furent écoutées.... Les Ro- » mains se déterminerent à lais- » ser les choses comme elles » étoient; mais depuis ils bâ- » tirent une grosse muraille, » qui ferme d'une montagne à » l'autre la vallée par où pas- » se la Chiana pour se jetter » dans le Tibre, & ils laisse- » rent au milieu une ouvertu- » re pour régler la quantité » d'eau qu'ils vouloient bien

(a) Ptolem. L. III. c. 1. Plin. T. I. p. 151. Tacit. Annal. L. I. c. 79. Flor. L. III. c. 21.

» recevoir. Cette muraille se » voit encore aujourd'hui. »

Frontin, parlant des colonies de la Toscane, dit que celle de Florence fut menée par les Triumvirs. Elle étoit Episcopale dès le tems du pape Miltiade. Elle fut érigée en Archevêché par Martin V. Elle n'a commencé à faire quelque figure que depuis le renouvellement de l'empire d'Occident, & sous les empereurs François. Depuis ce tems-là, elle a toujours crû en richesses & en beauté, & le nom de *Belle* est devenu un surnom, que l'on attache presque toujours au nom de Florence. *Fiorenzia*, ou *Firenza la Bella*, disent les Italiens. Le duc Albert de Saxe en étoit si charmé, qu'il disoit ordinairement qu'on ne devroit pas y laisser entrer tous les jours les étrangers, & qu'il ne faudroit la laisser voir que les fêtes & dimanches.

L'Arnus la partage en deux. A l'orient & au septentrion, elle est entourée de côteaux agréables & fertiles, & couverts de belles maisons, de jardins & d'arbres fruitiers. Ces côteaux en amphithéatre, dans l'espace de quatre ou cinq milles, s'élevent insensiblement, & se joignent aux hautes montagnes. A l'occident est une plaine de grande étendue, bornée, & pour ainsi dire fortifiée par l'Apennin, qui, en tems de guerre, la met à couvert de l'irruption des ennemis de ce côté-là.

Cette ville, aujourd'hui la capitale de la Toscane, est dans le Florentin ou état de Toscane, auquel elle donne son nom. S. A. R. le Grand Duc y fait sa résidence depuis plusieurs années; & les Arts utiles & agréables y fleurissent également, par une effet de la protection que ce Prince leur accorde.

FLORENTINS, *Florentini*, les habitans de Florence. *Voyez* Florence.

FLORIDUS, *Floridus*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

FLORIFÉRA, (*a*) épithete que les Poëtes donnent fréquemment à Cérès.

FLORONIE, *Floronia*, (*b*) Vestale qui fût convaincue de s'être laissée corrompre, l'an de Rome 536, & 216 avant Jesus-Christ. Pour éviter la peine de son crime, elle se donna elle-même la mort. Celui, qui l'avoit débauchée, fut battu de verges dans le champ des assemblées par le souverain Pontife, jusqu'à ce qu'il eut expiré sous les coups.

FLORUS [GESSIUS], (*c*) *Gessius Florus*, Γέσσιος Φλῶρος, fut envoyé pour gouverner la Judée, l'an onzième de l'empire de Néron, ayant obtenu cet emploi par le crédit de sa femme, qui étoit amie de Poppéa.

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. VI. pag. 167.

(*b*) Tit. Liv. L. XXII. c. 57.

(*c*) Tacit. Hist. L. V. c. 10. Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 699. *& seq.* de Bell. Judaïc. pag. 798. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 371. *& suiv.*

Il trouva le païs dans un état qui eût offert à un Gouverneur sage, actif & bien intentionné, une belle matière à exercer ses talens & ses vertus, mais qui ne parut à Gessius Florus qu'une occasion de piller & de s'enrichir.

Il succéda à Albinus qu'il fit regretter. Albinus cachoit au moins sa marche, & paroissoit susceptible de quelque honte. Gessius Florus, au contraire, fit publiquement trophée de ses injustices, de ses rapines, de ses cruautés, & il se conduisit à l'égard de la nation des Juifs, comme un bourreau qui eût été envoyé pour exécuter des criminels. Sans miséricorde, sans pudeur, il ne sçavoit ni s'attendrir sur les maux, ni rougir de tout ce qui est honteux. Réunissant la ruse à l'audace, il excelloit dans l'art funeste de jetter des nuages sur l'évidence de la justice & du bon droit. C'étoit peu pour lui de vexer & de piller les particuliers; il dépouilloit les villes entières, il ravageoit un grand païs tout à la fois. Ses intelligences avec les brigands éclatoient à la vue de tout le monde; & il n'y manquoit que de publier à son de trompe une permission générale de voler & de tuer, à condition de lui réserver une part du butin. Un gouvernement si tyrannique fit déserter la contrée; & il y eut un grand nombre de familles qui abandonnerent leurs établissemens & leurs biens, pour aller chercher au moins chez l'étranger la sûreté & la paix.

Cestius Gallus étoit en même tems gouverneur de Syrie, & nul des Juifs n'osoit l'aller trouver pour lui faire des plaintes de Gessius Florus. Mais, étant venu à Jérusalem lors de la fête de Pâques, tout le peuple dont le nombre n'étoit pas moindre que de trois millions de personnes, le conjura d'avoir compassion des malheurs de la nation, & de chasser Gessius Florus, que l'on pouvoit dire être une peste publique qui l'avoit entièrement désolée. Gessius Florus, qui étoit présent, au lieu de s'étonner de voir une si grande multitude crier de la sorte contre lui, ne fit au contraire que s'en mocquer; & Cestius Gallus pour tâcher d'appaiser ce peuple, se contenta de lui promettre que Gessius Florus agiroit à l'avenir avec plus de modération. Il s'en retourna ensuite à Antioche; Gessius Florus l'accompagna jusques à Césarée, & se justifia dans son esprit par ses impostures. Mais, comme il voyoit que durant la paix les Juifs pourroient l'accuser devant l'Empereur, au lieu que la guerre convriroit ses crimes, parce que la recherche des moindres maux est étouffée par de plus grands, il accabloit de plus en plus les Juifs par ses violences & ses injustices, afin de les porter à la révolte.

Quelque grands que fussent les maux que la tyrannie de

Gessius Florus faisoit à la nation Juive, elle les souffroit sans se révolter. Mais, ce qui arriva à Césarée fut comme une étincelle qui alluma le feu de la guerre. Les Juifs de cette ville ayant prié diverses fois un Grec, qui avoit une place proche de leur synagogue, de la leur vendre, avec offre de la payer beaucoup plus qu'elle ne valoit, il ne se contenta pas de le refuser, il résolut pour les mortifier encore davantage d'y faire bâtir des boutiques, & de ne laisser ainsi qu'un passage très-étroit pour aller à leur synagogue. Quelques jeunes Juifs voulurent empêcher les ouvriers de continuer ce travail; mais, Gessius Florus leur défendit de les y troubler. Alors, les principaux d'entre eux, du nombre desquels étoit Jean, qui avoit affermé les revenus de l'Empereur, donnerent huit talens à Gessius Florus pour faire cesser cet ouvrage. Il le leur promit; & au lieu de tenir sa parole, il n'eut pas plutôt reçu cet argent qu'il partit de Césarée pour s'en aller à Sébaste, comme s'il eût vendu aux Juifs à ce prix, le moyen & la permission d'en venir aux armes.

Le lendemain qui étoit un jour de Sabbath, les Juifs étant dans leur synagogue, un séditieux d'entre les Grecs de Césarée mit à dessein à l'entrée, avant qu'ils en sortissent, un vase de terre, & immoloit des oiseaux en sacrifice. Il n'est pas croyable jusqu'à quel point cette action irrita les Juifs, parce qu'ils la considéroient comme un outrage fait à leurs loix & à leur synagogue, qu'ils croyoient en avoir été souillées. Douze des principaux allerent trouver Gessius Florus à Sébaste pour se plaindre de ce qui s'étoit passé & implorer son assistance, en lui touchant quelque mot des huit talens. Mais, au lieu de leur rendre justice, il les fit mettre en prison, & prit pour prétexte qu'ils avoient emporté leurs loix.

Les Juifs de Jérusalem furent touchés de ce que souffroient leurs freres de Césarée; & néanmoins ils se contenoient dans le devoir. Mais, Gessius Florus, qui avoit pris à tâche d'allumer la guerre, envoya dans le même tems enlever du trésor du temple dix-sept talens, sous le prétexte du service de l'Empereur. Cet attentat poussa à bout la patience du peuple. On accourt de toutes parts au temple, & une multitude infinie jettant des cris d'indignation & de douleur, invoque le nom de César, & demande d'être délivrée de la tyrannie de Gessius Florus. Quelques séditieux, qui s'étoient introduits dans Jérusalem, invectiverent contre l'Intendant, le chargerent d'injures, & pour le tourner en ridicule, alloient une tasse à la main par toute la ville quêter pour lui, comme pour un misérable tourmenté de la faim. Cette dérision publique ne fit

pas honte à Gessius Florus de son amour pour l'argent, mais il ajoûta à la cupidité, le motif de la colère. Oubliant Césarée, où avoient commencé les troubles, pour la pacification desquels il étoit même payé, il marche furieux du côté de Jérusalem; & plus avide encore de butin que de vengeance, il mene avec lui grand nombre de soldats, cavalerie & infanterie, cherchant le bruit & l'éclat, & voulant d'une étincelle aisée à étouffer, produire un incendie. Le peuple intimidé pensa à conjurer l'orage, & sortant au-devant de l'armée, il se disposoit à recevoir Gessius Florus avec tous les honneurs dûs à sa place. Gessius Florus détacha un officier à la tête de cinquante cavaliers, avec ordre de dissiper cette multitude, & de déclarer qu'il ne s'agissoit point d'appaiser par des soumissions feintes, celui qu'ils avoient outragé avec tant d'insolence; & que le tems étoit venu de montrer leur amour pour la liberté par des effets, & non par de simples discours. C'étoit-là porter aux Juifs un défi ; mais, il ne fut point accepté. Le peuple avoit des intentions pacifiques, & bien fâché de ne pouvoir rendre les Romains témoins de son obéissance, chacun se retira chez soi ; & la nuit se passa dans les craintes & dans les allarmes.

Gessius Florus alla loger au palais d'Hérode; & le lendemain, s'étant assis sur son tribunal, il vit venir à lui les chefs des Prêtres & tous les plus illustres personnages de la ville, à qui il dénonça qu'ils eussent à lui livrer ceux qui l'avoient insulté, s'ils ne vouloient attirer eux-mêmes sur leurs têtes la punition que méritoient les coupables. Les représentations qu'ils lui firent à ce sujet, n'eurent d'autre effet que de l'aigrir encore davantage. Enflammé de colère, il ordonne à ses soldats d'aller piller la ville haute, & de tuer tous ceux qu'ils y trouveroient. Leur passion de s'enrichir se trouvant autorisée par le commandement de leur chef, ils ne se contenterent pas du pillage qu'il leur avoit permis, ils l'étendirent jusques dans toutes les maisons, & couperent la gorge aux habitans qu'ils y rencontrerent. Les rues détournées, que quelques-uns cherchoient pour s'enfuir, ne les garantirent pas de la mort ; le meurtre fut général, & il n'y eut point de sorte de pillages & de brigandages que l'on n'exerçât. Ces gens de guerre menerent à Gessius Florus plusieurs personnes de condition, qu'il fit déchirer à coups de fouet & crucifier ensuite. On ne pardonna pas même aux femmes, ni aux enfans qui étoient encore à la mammelle, & le nombre de ceux qui périrent de la sorte se trouva être de trois mille six cens trente personnes.

Une action si horrible parut d'autant plus insupportable aux Juifs, que c'étoit une espèce de

cruauté que les Romains n'avoient encore jamais exercée, Gessius Florus étant le premier qui avoit eu la hardiesse de faire déchirer à coups de fouet & crucifier devant son tribunal des hommes de l'ordre des Chevaliers, qui, quoiqu'ils fussent Juifs, ne laissoient pas d'avoir été honorés par les Romains, d'une dignité si considérable.

Bérénice, sœur du roi Agrippa, étoit alors à Jérusalem pour l'accomplissement d'un vœu de Nazaréat, qu'elle avoit fait à Dieu. Attendrie sur le triste sort de ses compatriotes, cette Princesse fit ce qui dépendoit d'elle pour fléchir la colère impitoyable de Gessius Florus. Elle lui envoya à diverses reprises plusieurs de ses officiers; & voyant qu'elle n'obtenoit rien, & que les soldats exerçoient jusques sous ses yeux toutes sortes de cruautés sur les malheureux Juifs, elle vint elle-même se présenter à l'Intendant comme suppliante. Mais, rien n'étoit capable de vaincre dans Gessius Florus la fureur de la vengeance, soutenue de la cupidité de s'enrichir. Il rebuta Bérénice; elle courut risque d'être insultée en sa présence, & blessée par les soldats; & elle s'estima heureuse d'aller chercher sa sûreté dans son palais, où elle s'enferma avec une bonne garde.

Le lendemain, le peuple outré de douleur s'attroupa dans la ville haute; & là redemandant à Gessius Florus le sang de ceux qui avoient été tués la veille, il se livroit aux plus violens emportemens. Les chefs des Prêtres & les Grands, allarmés de ce commencement de sédition, accourent en hâte, & déchirant leurs vêtemens, mêlant les prieres & les exhortations, ils persuaderent à cette multitude de se séparer; & la tranquillité parut rendue à la ville.

Ce n'étoit pas le plan de Gessius Florus, aux intérêts duquel convenoient le trouble & la guerre. Il avoit mandé de Césarée deux cohortes, qui actuellement n'étoient pas loin de la ville; & par une horrible perfidie, il entreprit de livrer à leur discrétion le peuple de Jérusalem. D'une part, il déclara aux principaux d'entre les Prêtres, qu'il falloit qu'ils engageassent le peuple à aller audevant de ces cohortes, & qu'il regarderoit cette démarche comme une preuve de la soumission sincere de la nation. De l'autre part, il envoya aux deux cohortes un ordre secret de ne point rendre le salut aux Juifs; & supposant avec beaucoup de vraisemblance, que cette marque d'inimitié & de hauteur irriteroit ceux qui se croiroient méprisés, & les porteroit à renouveller leurs clameurs contre lui, par le même ordre il enjoignoit aux cohortes de charger les Juifs, & de les traiter en ennemis, au premier cri par lequel ils oseroient témoigner leur indignation. Ce noir pro-

jet réussit. Les Prêtres ayant déterminé le peuple avec bien de la peine à sortir de la ville, pour aller recevoir les cohortes qui arrivoient, quelques séditieux qui s'étoient mêlés parmi la troupe, s'irriterent de ce qu'on leur refusoit le salut; & s'en prenant à Gessius Florus, ils éleverent leurs voix pour invectiver contre sa tyrannie. Dans le moment, les cohortes se jettent sur une multitude sans armes & sans défense, qui n'eut de ressource que dans la fuite. La précipitation & le désordre furent tels, qu'il y en eut un plus grand nombre d'étouffés aux portes de la ville, que de tués par les soldats.

Les cohortes entrerent pêle-mêle avec le peuple qu'elles poursuivoient, par le quartier nommé Bézétha, qui étoit au nord du temple; & elles vouloient gagner la forteresse Antonia. Les efforts des deux cohortes furent inutiles. Envain Gessius Florus, avide de s'emparer du trésor du temple, vint à leur appui avec les soldats qu'il avoit près de sa personne. Les Juifs, remplissant les rues, leur fermerent les passages, & plusieurs montant sur les toits, les accabloient d'une grêle de traits de toute espèce. Il fallut reculer, & les Juifs resterent en possession du temple. Mais, ils appréhenderent que Gessius Florus ne revînt à la charge; & comme il étoit toujours maître de la forteresse Antonia, par la garnison qui y résidoit, & qu'ils ne se sentoient pas assez forts pour l'attaquer, les séditieux abattirent les galeries qui faisoient la communication de cette forteresse avec le temple. Elle devint ainsi isolée, & fut beaucoup moins en état de leur nuire.

Gessius Florus prit alors un parti qui paroît singulier. Jamais sa présence à Jérusalem ne pouvoit être plus nécessaire. Il en sortit, n'y laissant, de concert avec les chefs du peuple, qu'une seule cohorte pour garde, & il se retira à Césarée. Josephe ne lui attribue d'autre motif, que l'impuissance où il se voyoit de piller le trésor du temple; en sorte qu'ayant perdu l'espérance de la proie qui l'avoit attiré, il n'avoit plus de raison de demeurer à Jérusalem. Peut-être étoit-il lâche, & vouloit-il avant tout mettre sa personne en sûreté, se réservant à appeller Cestius Gallus pour soutenir une guerre que sa tyrannie avoit excitée.

Il ne fut pas plutôt arrivé à Césaree, qu'il chercha de nouveaux moyens d'entretenir la guerre. Il manda à Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, que les Juifs s'étoient révoltés, & par un mensonge si impudent les accusa d'avoir fait le mal que lui-même avoit fait. Les principaux de Jérusalem ne manquerent pas de leur côté, ainsi que la Reine Bérénice, de donner avis à Cestius Gallus de ce qui s'étoit passé & des cruautés que Gessius Flo-

rus avoit exercées. Après que Cestius Gallus eut lu les lettres des uns & des autres, il assembla les officiers de ses troupes pour délibérer sur ce qu'il avoit à faire; & quelques-uns furent d'avis qu'il allât en Judée avec son armée, afin de châtier les Juifs, s'il étoit vrai qu'ils se fussent révoltés, ou de les confirmer dans leur fidélité, s'il se trouvoit qu'on les eût accusés faussement. Mais, il crut qu'il valoit mieux envoyer auparavant quelqu'un, qui pût s'informer exactement de la vérité, pour lui en faire un rapport fidele. Mais, cela n'aboutit pas à grand'chose. Les Juifs refuserent de reconnoître davantage Gessius Florus pour leur gouverneur, & rien ne fut capable de vaincre leur opiniâtreté.

FLORUS [JULIUS], *Julius Florus*, (*a*) Orateur, qui vivoit du tems de Tibere, & avoit été instruit par Portius Latro. Quintilien lui donne cet éloge d'avoir été le prince de l'éloquence, dont il faisoit profession dans les Gaules. Il étoit grand ami d'Horace, qui lui adresse quelques-unes de ses Epîtres.

FLORUS [L. ANNÆUS JULIUS], *L. Annæus Julius Florus*, (*b*) étoit de la famille des Annéens, de laquelle étoient les Sénèques & Lucain. On croit qu'il pouvoit être Espagnol, & avoir eu les noms de L. Annæus Sénéca par la naissance, & de L. Julius Florus par adoption. Il vivoit deux cens ans après le règne d'Auguste, comme il le dit lui-même dans la préface de son histoire Romaine, qu'il a écrite en quatre livres; ce qui fait croire qu'il est le Poëte dont Spartien fait mention, & dont il rapporte de si plaisans vers dans la vie d'Adrien, avec la réponse de cet Empereur.

Son histoire Romaine, ou plutôt son abrégé de l'histoire Romaine, s'étend depuis le règne de Romulus jusqu'au tems d'Auguste. Cet abrégé n'a point le défaut ordinaire des abrégés, d'être sec, décharné, & ennuyeux. Le style en est élégant, agréable & tient quelque chose de la vivacité Poëtique; mais, on y trouve en quelques endroits trop d'emphase & de pompe, & quelquefois même de l'enflure. Ce n'est point un abrégé de Tite-Live, avec qui souvent il ne s'accorde pas. On doute avec fondement que les epitomes ou sommaires qui sont à la tête des livres de Tite-Live, soient de Florus.

FLOTTE, *Classis*; c'est un corps de plusieurs vaisseaux, qui navigent ensemble. Aujourd'hui on dit escadre.

Les Flottes des Anciens étoient infiniment plus nombreuses qu'elles ne le sont aujour-

(*a*) Horat. L. I. Epist. 3. L. II. Epist. 2.

(*b*) Roll. Hist. Anc. T. VI. pag. 304. Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 338, 339.

d'hui ; mais, il n'en faut pas conclure qu'ils en fussent plus puissans ou plus entendus dans la marine. La première Flotte considérable dont il soit parlé dans l'Histoire, étoit composée de trois mille navires. Mais, qu'étoient-ce que ces bâtimens que la reine Sémiramis, à qui ils appartenoient, faisoit porter en bottes ou désassemblés sur des chameaux? Les vaisseaux des Romains n'étoient guère plus considérables. Quand Duellius eut défait la Flotte des Carthaginois, il entra dans Rome sur un char de triomphe, faisant traîner devant lui les galères ou navires qu'il avoit pris sur les ennemis. Quels bâtimens que ceux qu'on promenoit ainsi dans les rues! Il y a plus. La fragilité de ces bâtimens étoit telle, qu'on n'osoit les mettre en mer que dans la belle saison. A la fin de l'été on les traînoit à terre, & on les enfermoit jusqu'au printems, avec presque autant de soin que nous conservons nos orangers pendant l'hiver. *Voyez* Vaisseau.

FLUCTUS PASSERIS. (*a*) Martial, parlant des bains de l'Italie les plus vantés, dit :

Non mollis Sinuessa, fervidique
Fluctus Passeris, aut superbus Anxur
Non Phœbi vada, principesque Baiæ.

L'abbé de Maroles traduit, *ni les flots de l'ardent passereau*, & dit dans une note, que c'est un fleuve de la Campanie. Le P. Jouvency, dans ses notes sur Martial, dit simplement que c'est un lieu de la Campanie. Cela est plus raisonnable que d'assurer que c'est un fleuve. Martial ne parle dans cette épigramme que de sources d'eaux minérales, où l'on se baignoit, & non pas de rivières.

FLUENTINI. *Voyez* Florence.

FLUMEN, terme dont les Latins se sont servis pour signifier une eau coulante, du mot *fluere*, couler; de même que nous l'appellons *riviere*, à cause des deux rives entre lesquelles elle coule. *Fluvius*, que les Latins employoient dans le même sens que *Flumen*, vient de la même origine.

FLUMENTANA, *Flumentana*, (*b*) nom d'une porte de Rome, selon Tite Live. Il y a des Commentateurs qui croient qu'il faut lire Nomentana, ou Numentana.

Festus rapporte que cette porte fut nommée Flumentana, parce qu'un bras du Tibre passoit autrefois, dit-on, en cet endroit. L'un de ses Interpretes croit plutôt que c'étoit à cause qu'elle étoit proche du fleuve; car, elle étoit à la gauche du Tibre. On la nomme présentement Porta del Popolo.

FLUTE, *Tibia*, *Fistula*,

(*a*) Mart. L. VI. Epigr. 42.

(*b*) Tit. Liv. L. VI. c. 20.

αὐλὸς, σύριγξ, (*a*) instrument de musique.

L'invention de la Flûte que les Poëtes attribuent à Apollon, à Pallas, à Mercure, à Pan, fait assez voir que son usage est de la plus ancienne antiquité. Alexandre Polyhistor assure que Hyagnis fut le plus ancien joueur de Flûte, & qu'il eut pour successeurs Marsyas, & Olympe premier du nom; ce dernier apprit aux Grecs l'art de toucher les instrumens à cordes. Selon Athénée, un certain Seiritès, Numide, inventa la Flûte à une seule tige; Silene, celle qui en a plusieurs; & Marsyas, la Flûte de roseau, qui s'unit avec la lyre.

Quoi qu'il en soit, la passion de la musique répandue par-tout, fut non seulement cause qu'on goûta beaucoup le jeu de la Flûte, mais de plus, qu'on en multiplia singulièrement la forme. Il y en avoit de courbes, de longues, de petites, de moyennes, de simples, de doubles, de gauches, de droites, d'égales, d'inégales, &c. On fit de ces instrumens de tout bois & de toute matière. Enfin, les mêmes Flûtes avoient différens noms chez divers peuples. Par exemple, la Flûte courbe de Phrygie étoit la même que le *tityrion* des Grecs d'Italie, ou que le *pheution* des Égyptiens, qu'on appelloit aussi *monaule*.

Les Flûtes courbes sont au rang des plus anciennes; telles sont celles de la table d'Isis; la Gyngrine lugubre ou la Phénicienne, longue d'une palme, mesurée dans toute son étendue, étoit encore de ce genre. Parmi les Flûtes moyennes, Aristide le musicien met la pythique & les Flûtes de chœur. Pausanias parle des Flûtes Argiennes & Béotiennes. Il est encore fait mention dans quelques Auteurs de la Flûte hermiope, qu'Anacréon appelle *tendre*, de la Lysiade, de la Cytharistie, des Flûtes Précentoriennes, Corynthiennes, Égyptiennes, Virginales, Milvines, & de tant d'autres dont nous ne pouvons nous former d'idée juste, & qu'il faudroit avoir vues pour en parler pertinemment. On sçait que M. le Fevre, désespérant d'y rien débrouiller, couronna ses veilles pénibles sur cette matière, par faire des vers Latins pour louer Minerve de ce qu'elle avoit jetté la Flûte dans l'eau, & pour maudire ceux qui l'en avoit retirée.

Mais, loin d'imiter M. le Fevre, nous croyons qu'on doit au moins tâcher d'expliquer ce que les Anciens entendoient par les Flûtes égales & inégales, les Flûtes droites & gauches, les Flûtes Sarranes, Phrygiennes, Lydiennes, *tibiæ pares & impares*, *tibiæ dextræ & sinistræ*, *tibiæ*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 71, 379. T. IV. p. 121. *& suiv.* T. V. p. 85. *& suiv.* pag. 141, 142. T. VII. p. 337. T. VIII. p. 12. *& suiv.* T. X. p. 226. *& suiv.* T. XIII. pag. 182, 291. *& suiv.* Tom. XVII. p. 38. T. XXI. p. 219, 220.

Sarranæ, *Phrygiæ*, *Lydiæ*, &c., dont il est souvent fait mention dans les Comiques, parce que la connoissance de ce point de littérature est nécessaire pour entendre les titres des pièces dramatiques qui se jouoient à Rome. Voici donc ce qu'on à dit peut être de plus vraisemblable & de plus ingénieux pour éclaircir ce point d'antiquité.

Dans les comédies Romaines qu'on représentoit sur le théatre public, les joueurs de Flûte jouoient toujours de deux Flûtes à la fois. Celle qu'ils touchoient de la main droite, étoit appellée *droite* par cette raison; & celle qu'ils touchoient de la gauche, étoit appellée *gauche* par conséquent. La première n'avoit que peu de trous, & rendoit un son grave; la gauche en avoit plusieurs & rendoit un son plus clair & plus aigu. Quand les musiciens jouoient de ces deux Flûtes de différent son, on disoit que la pièce avoit été jouée *tibiis imparibus*, avec les Flûtes inégales, ou *tibiis dextris & sinistris*, avec les Flûtes droites & gauches; & quand ils jouoient de deux Flûtes de même son, de deux droites ou de deux gauches, comme cela arrivoit souvent, on disoit que la pièce avoit été jouée *tibiis paribus dextris*, avec des Flûtes égales droites, si c'étoit avec celles du son grave, ou *tibiis paribus sinistris*, avec des Flûtes égales gauches, si c'étoit avec des Flûtes de son aigu.

Une même pièce n'étoit pas toujours jouée avec les mêmes Flûtes, ni avec les mêmes modes; cela changeoit fort souvent. Il arrivoit peut-être aussi que ce changement se faisoit quelquefois dans la même représentation; qu'à chaque intermede on changeoit de Flûte; qu'à l'un on prenoit les Flûtes droites, & à l'autre les gauches successivement. Donat prétend que quand le sujet de la pièce étoit grave & sérieux, on ne se servoit que des Flûtes égales droites, que l'on appelloit aussi *Lydiennes*, & qui avoient le son grave; que quand le sujet étoit fort enjoué, on ne se servoit que des Flûtes égales gauches, qui étoient appellées *Tyriennes* ou *Serranes*, qui avoient le son aigu, & par conséquent plus propres à la joie; enfin, que quand le sujet étoit mêlé de l'enjoué & du sérieux, on prenoit les Flûtes inégales, c'est-à-dire, la droite & la gauche, qu'on nommoit *Phrygiennes*.

Madame Dacier est au contraire persuadée que ce n'étoit point du tout le sujet des pièces qui régloit la musique, mais l'occasion où elles étoient représentées. En effet, il auroit été impertinent qu'une pièce faite pour honorer des funérailles, eût eu une musique enjouée; c'est pourquoi, quand les Adelphes de Térence furent joués la première fois, ils le furent *tibiis lydiis*, avec les Flûtes Lydiennes, c'est-à-dire, avec deux Flûtes droites; & quand ils furent joués pour des occasions de

joie & de divertiſſement, ce fut *tibiis Serranis*, avec les deux Flûtes gauches. Ainſi, quand une pièce étoit jouée pendant les grandes fêtes, comme la joie & la religion s'y trouvoient mêlées, c'étoit ordinairement avec les Flûtes inégales; ou une fois avec deux droites, & enſuite avec deux gauches, ou bien en les prenant alternativement à chaque intermede.

Au reſte, ceux qui jouoient de la Flûte pour le théatre, ſe mettoient autour de la bouche une eſpèce de ligature ou bandage, compoſé de pluſieurs courroies qu'ils lioient derrière la tête, afin que leurs joues ne paruſſent point enflées, & qu'ils puſſent mieux gouverner leur haleine & la rendre plus douce. C'eſt cette ligature que les Grecs appelloient Φορβέιαν; Sophocle en parle, quand il dit :

Φύσα γὰρ οὐ, σμικροῖσιν αὐλίσκοις ἔτι,
Α'λλ' ἀγρίαις φύσαισι φορβείας ἄτερ.

» Il ne ſouffle plus dans de petites Flûtes, mais dans des ſoufflets épouvantables & ſans bandage. « Ce que Cicéron applique heureuſement à Pompée, pour marquer qu'il ne gardoit plus de meſures, & qu'il ne ſongeoit plus à modérer ſon ambition. Il eſt parlé du bandage Φορβειὰ, autrement appellé περιστόμιον, dans Plutarque, dans le Scholiaſte d'Ariſtophane & ailleurs, & l'on en voit la figure ſur quelques anciens monumens.

La Flûte n'étoit pas bornée au ſeul théatre; elle entroit dans la plûpart des autres ſpectacles & des cérémonies publiques Grecques & Romaines, dans celles des noces, des expiations, des ſacrifices, & ſur-tout dans celles des funérailles. Accoûtumée de tout tems aux ſanglots de ces femmes gagées, qui poſſédoient l'art de pleurer ſans affliction, elle ne pouvoit manquer de former la principale muſique des pompes funebres. A celle du jeune Archémore, fils de Lycurgue, c'eſt la Flûte qui donne le ſignal & le ton des lamentations. Dans les fêtes d'Adonis, on ſe ſervoit auſſi de la Flûte, & l'on y ajoûtoit ces mots lugubres, αἲ, αἲ τὸν Α'δωνιν; *hélas, hélas, Adonis!* mots qui convenoient parfaitement à la triſteſſe de ces fêtes.

Les Romains, en vertu d'une loi très-ancienne, & que Cicéron nous a conſervée, employerent la Flûte au même uſage. Elle ſe faiſoit entendre dans les pompes funebres des Empereurs, des Grands & des particuliers, de quelque âge & de quelque qualité qu'ils fuſſent; car, dans toutes leurs funérailles on chantoit de ces chants lugubres appellés *næniæ*, qui demandoient néceſſairement l'accompagnement des Flûtes; c'eſt encore pour la même raiſon qu'on diſoit en proverbe : *Jam licet ad tibicines mittas.* » Envoyez chercher les joueurs de Flûte, «

pour marquer qu'un malade étoit désespéré, & qu'il n'avoit plus qu'un moment à vivre; expression proverbiale, que Circé emploie plaisamment dans les reproches qu'elle fait à Polyenos sur son impuissance.

Puisque la Flûte servoit à des cérémonies de différente nature, il falloit bien qu'on eût trouvé l'art d'en ajuster les sons à ces diverses cérémonies, & cet art fut imaginé de très-bonne heure. Nous lisons dans Plutarque, que Clonas est le premier Auteur des nomes ou des airs de Flûte. Les principaux qu'il inventa, & qui furent extrêmement perfectionnés après lui, sont l'apothétos, le scœnion, le trimélès, l'élégiaque, le comarchios, le cépionien, & le déios. Expliquons tous ces mots énigmatiques, qu'on trouve si souvent dans les anciens Auteurs.

L'air apothétos étoit un air majestueux, reservé pour les grandes fêtes & les cérémonies d'État.

L'air scœnion, dont Pollux & Hésychius parlent beaucoup, devoit ce nom au caractère de musique & de poësie, dans lequel il étoit composé; caractère qui, selon Casaubon, avoit quelque chose de mou, de flexible, & pour ainsi dire, d'efféminé.

L'air trimélès étoit partagé en trois strophes ou couplets: la première strophe se jouoit sur le mode Dorien; la seconde sur le Phrygien; la troisième sur le Lydien, & c'est de ces trois changemens de modes que cet air tiroit son nom, comme qui diroit *air à trois modes*. C'est à quoi répondroit précisément dans notre musique un air à trois couplets, dont le premier seroit composé en *c sol ut*, le second en *d la ré*, le troisième en *e si mi*.

L'air élégiaque ou plaintif s'entend assez.

L'air comarchios ou bacchique avoit le premier rang parmi ceux que l'on jouoit dans les festins & dans les assemblées de débauches, auxquelles présidoit le dieu Comus.

L'air cépionien empruntoit son nom de son auteur élève de Terpandre, qui s'étoit signalé dans les airs pour la Flûte & pour la cithare; mais, on ignore quel étoit le caractère distinctif de l'air cépionien.

L'air déios semble signifier un air craintif & timide.

Outre les airs de Flûtes que nous venons de marquer, Olympe Phrygien d'origine, composa sur cet instrument, à l'honneur d'Apollon, l'air appellé *polycephale* ou *à plusieurs têtes*. Pindare en fait Pallas l'inventrice pour imiter les gemissemens des sœurs de Méduse, après que Persée lui eut coupé la tête. Comme les serpens qui couvroient la tête de Méduse étoient censés siffler sur differens tons, la Flûte imitoit cette variété de sifflemens.

Les Auteurs parlent aussi de l'air *pharmatios*, c'est-à-dire, *du char*. Hésychius prétend que cet

cet air prit ce nom de son jeu, qui lui faisoit imiter la rapidité ou le son aigu du mouvement des roues d'un char.

L'air *Orthien* est célebre dans Homère, dans Aristophane, dans Hérodote, dans Plutarque, & autres. La modulation en étoit élevée, & le rythme plein de vivacité, ce qui le rendoit d'un grand usage dans la guerre, pour encourager les troupes. C'est sur ce haut ton que crie la Discorde dans Homère, pour exciter les Grecs au combat. C'étoit, comme nous le dirons bientôt, en jouant ce même air sur la Flûte, que Timothée le Thébain faisoit courir Alexandre aux armes. C'étoit, au rapport d'Hérodote, le nome Orthien que chantoit Arion sur la pouppe du vaisseau, d'où il se précipita dans la mer.

Enfin, l'on met au nombre des principaux airs de Flûte, le *Cradias*, c'est-à-dire, *l'air du figuier*, qu'on jouoit pendant la marche des victimes expiatoires dans les tragédies d'Athènes; il y avoit dans ces fêtes deux victimes expiatoires qu'on frappoit pendant la marche avec des branches de figuier sauvage; ainsi, le nom de *cradias* est tiré de κράδη, *branche de figuier.*

Comme il n'étoit plus permis de rien changer dans le jeu des airs de Flûte, soit pour l'harmonie, soit pour la cadence, & que les musiciens avoient grand soin de conserver à chacun de ces airs, le ton qui lui étoit propre; de-là vient qu'on appelloit leurs chants *nomes*; c'est-à-dire, *loi*, *modele*, parce qu'ils avoient tous differens tons qui leur étoient affectés, & qui servoient de règles invariables, dont on ne devoit point s'écarter.

On eut d'autant plus de soin de s'y conformer, qu'on ne manqua pas d'attribuer à l'excellence de quelques-uns de ces airs, des effets surprenans pour animer ou calmer les passions des hommes. L'Histoire nous en fournit quelques exemples, dont nous discuterons la valeur.

Pythagore, selon le témoignage de Boëce, voyant un jeune étranger échauffé des vapeurs du vin, transporté de colère, & sur le point de mettre le feu à la maison de sa maîtresse, à cause d'un rival préféré, animé de plus par le son d'une Flûte, dont on jouoit sur le mode phrygien; Pythagore, dis-je, rendit à ce jeune homme la tranquillité & son bon sens, en ordonnant seulement au musicien de changer de mode, & de jouer gravement, suivant la cadence marquée par le pied appellé *spondée*, comme qui diroit aujourd'hui sur la mesure dont on compose dans nos opéra les symphonies connues sous le nom de *sommeils*, si propres à tranquilliser & à endormir.

Galien raconte une histoire presque toute pareille, à l'honneur d'un musicien de Milet, nommé Damon. Ce sont de jeunes gens ivres, qu'une joueuse de Flûte à rendus furieux, en

jouant sur le mode phrygien, & qu'elle adoucit, par l'avis de ce Damon, en passant du mode phrygien au mode Dorien.

On en raconte presque autant d'Empédocle, qui, par le son de la lyre, arrêta la fureur d'un jeune homme près de commettre un parricide.

Nous apprenons de Dion-Chrysostôme & de quelques autres, que le musicien Timothée jouant un jour de la Flûte devant Alexandre le Grand, sur le mode Orthien, ce Prince courut aux armes aussi tôt. Plutarque dit presque la même chose du joueur de Flûte Antigénide, qui, dans un repas, agita de telle manière ce même Prince, que, s'étant levé de table comme un forcené, il se jetta sur ses armes, & mêlant leur cliquetis au son de la Flûte, peu s'en fallut qu'il ne chargeât les convives.

Voilà ce que l'histoire nous a conservé de plus mémorable en faveur de la Flûte des Anciens. Mais, sans vouloir ternir sa gloire, comme ce n'est que sur des gens agités par les fumées du vin, que roulent presque tous les exemples qu'on allégue de ses effets, ils semblent par-là déroger beaucoup au merveilleux qu'on voudroit y trouver. Il ne faut aujourd'hui que le son aigu & la cadence animée d'un mauvais hautbois, soutenu d'un tambour de basque, pour achever de rendre furieux des gens ivres, & qui commencent à se harceler. Cependant, lorsque leur premier feu est passé, pour peu que le hautbois joue sur un ton plus grave, & ralentisse la mesure, on les verra tomber insensiblement dans le sommeil, auquel les vapeurs du vin ne les ont que trop disposés. Quelqu'un s'aviseroit-il, pour un semblable effet, de se récrier sur le charme & sur la perfection d'une telle musique? On nous permettra de ne concevoir pas une idée beaucoup plus avantageuse de la Flûte, ou, si l'on veut, du hautbois, dont Pythagore & Damon se servirent en pareils cas.

Les effets de la Flûte de Timothée ou de celle d'Antigénide sur Alexandre, qu'ont-ils de si surprenant? N'est-il pas naturel qu'un Prince jeune & belliqueux, extrêmement sensible à l'harmonie, & que le vin commence à échauffer, se leve brusquement de table, entendant sonner un bruit de guerre, prenne ses armes & se mette à danser la pyrrhique, qui étoit une danse impétueuse, où l'on faisoit tous les mouvemens militaires, soit pour l'attaque, soit pour la défense? Est-il nécessaire pour cela de supposer dans les musiciens un art extraordinaire, ou dans leur Flûte un si haut degré de perfection? On voit dans le festin de Seuthès, prince de Thrace, décrit par Xenophon, des Cérasontins sonner la charge avec des Flûtes & des trompettes de cuir de bœuf cru; & Seuthès lui-même sortir de table en poussant un

cri de guerre, & danser avec autant de vîtesse & de légereté, que s'il eût été question d'éviter un dard. Jugera-t-on de-là que ces Cérasontins étoient d'excellens maîtres en musique?

L'Histoire parle d'un joueur de harpe qui vivoit sous Eric II, roi de Danemarck, & qui, au rapport de Saxon le Grammairien, conduisoit ses auditeurs par degré, jusqu'à la fureur. Il s'agit maintenant d'un siècle d'ignorance & de barbarie, où la musique extrêmement dégénérée, ne laissoit pas néanmoins, toute imparfaite qu'elle étoit, d'exciter les passions avec la même vivacité que dans le siècle d'Alexandre. Concluons que les effets attribués à la Flûte des Anciens, ne prouvent point seuls l'extrême supériorité de son jeu, parce que la musique la plus simple, la plus informe & la plus barbare, comme la plus composée, la plus régulière & la mieux concertée, peut opérer dans certaines conjonctures, les prétendues merveilles dont il s'agit ici.

C'est assez parler des Flûtes anciennes, de leurs dénominations, de la variété de leurs airs, de leurs usages & de leurs effets. On trouvera cette matière discutée plus à fond dans les ouvrages de Meursius & de Gaspard Bartholin, *de tibiis Veterum*, & dans le dialogue de Plutarque sur la musique, traduit en François avec les sçavantes remarques de M. Burette, qui ornent les Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

FLUTE DOUBLE, *Tibia Duplex*. (a) La Flûte Double, ou la Double Flûte, autrement la Flûte à deux tiges, étoit un instrument domestique en usage chez les Anciens, & sur laquelle le musicien seul pouvoit exécuter une sorte de concert.

La Double Flûte étoit composée de deux Flûtes unies, de manière qu'elles n'avoient ordinairement qu'une embouchure commune pour les deux tuyaux. Ces Flûtes étoient ou égales ou inégales, soit pour la longueur, soit pour le diametre ou la grosseur. Les Flûtes égales rendoient un même son; les inégales rendoient des sons différens, l'un grave, l'autre aigu. La symphonie qui résultoit de l'union des deux Flûtes égales, étoit, ou l'unisson, lorsque les deux mains du joueur touchoient en même tems les mêmes trous sur chaque Flûte, ou la tierce, lorsque les deux mains touchoient différens trous. La diversité des sons, produite par l'inégalité des Flûtes, ne pouvoit être que de deux espèces, suivant que ces Flûtes étoient à l'octave, ou seulement à la tierce; & dans l'un & l'autre cas, les mains du joueur touchoient en même tems les mêmes trous sur chaque Flûte, & formoient par conséquent un concert ou

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Momf. T. II. p. 165, 166.

à l'octave ou à la tierce.

Au reste, Apulée, dans ses Florides, attribue à Hyagnis l'invention de la Double Flûte. Cet Hyagnis étoit pere de Marsyas, & passe généralement pour l'inventeur de l'harmonie Phrygienne. Il florissoit à Célenes ville de Phrygie, la 1242.e année de la Chronique de Paros, 1506 ans avant J. C.

FLUTE. (*a*) On distingue entre les Flûtes, celle qu'on appelloit *Tibia*, une autre qu'on nommoit *Fistula*, d'où vient le nom de Flûte, & celle que Virgile nomme *Avena*. Celle qu'on appelloit *Tibia* prenoit son nom de ce qu'anciennement elle étoit faite de l'os de la jambe de quelque animal, d'un cheval, d'un chien, & quelquefois d'une grue. *Fistula* étoit un chalumeau ou un flageolet. *Avena* prenoit son nom de ce qu'autrefois les bergers la faisoient d'un tuyau d'avoine. Il est pourtant certain qu'*Avena* se prend aussi pour *Fistula*, & que *Tibia* & *Fistula* sont souvent confondues dans l'usage. Plusieurs des Flûtes que nous voyons sur les marbres, paroissent faites de bois; on n'en peut pas douter au moins de la plûpart.

FLUTES DES SACRIFICES, *Tibiæ in Sacrificiis usurpatæ*. Il y en avoit une infinité de différentes sortes. On prétend qu'elles étoient de buis; au lieu que celles qui servoient aux jeux ou aux spectacles, étoient d'argent, d'ivoire, ou de l'os de la jambe de l'âne. Nous ne sçavons de ces Flûtes, que ce que le coup d'œil en apprend par l'inscription des monumens anciens.

FLUVIUS, terme Latin, dont nous avons fait celui de Fleuve, qui signifie la même chose.

F O

FODIENS, *Fodii*, Φοδιεῖς, (*b*) les mêmes que les Fabiens. *Voyez* Fabiens.

FŒNERATEURS, *Fœneratores*; c'étoient à Rome des especes d'usuriers; ils prêtoient sur gages & à un gros intérêt. Ils s'assembloient autour de la statue de Janus, aux environs de l'arc Fabien & du putéal de Libon. Ce commerce odieux fut défendu; mais, on ne tarda pas à sentir la nécessité des emprunts, & l'impossibilité de trouver des gens qui prêtassent sans avoir des sûretés. On réduisit donc l'intérêt de l'argent à une somme modique, & on en permit le trafic sous la forme ordinaire.

FOHI, *Fohi*, (*c*) premier roi de la Chine, qui regnoit, dit-on, du tems des patriarches Héber & Phaleg, s'établit dans la partie occidentale de la Chine, où il avoit pris naissance

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 342.

(*b*) Plut. T. I. p. 174.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 614. T. X. p. 377. T. XIII. p. 519. Tom. XV. p. 515, 546. T. XVIII. p. 266.

dans la province de Xensi. Les Chinois assurent qu'il a joui de cet empire pendant 115 ans ; ce qui n'est pas incroyable, puisqu'en ce tems les Patriarches vivoient plusieurs siècles, comme il paroît par l'Écriture Sainte. Ces peuples mêmes marquent dans leur Histoire une succession de Rois, dont les règnes sont près de trois mille ans, depuis Fohi, fondateur de leur empire, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, quoique, selon le calcul ordinaire des Chronologistes, nous ne comptions qu'environ 2380 ans, depuis le déluge jusqu'à la naissance de notre Seigneur. Fohi regla les mœurs des Chinois, qui n'étoient que des barbares, & vivoient sans aucune loi. Leurs Histoires disent qu'il sçavoit l'Astronomie, & qu'il dressa même plusieurs tables des Mathématiques. On croit aussi que c'est lui qui a inventé les premiers caractères dont se servoient les Chinois, qui étoient hiéroglyphiques. Mais, l'histoire de Fohi, de l'aveu même des Chinois, est fabuleuse, & n'est point établie sur des monumens authentiques.

Les Chinois conservent encore des fragmens d'un ouvrage de Fohi, écrit avec ces caractères. Ils le nomment IÉ-KIN, *le livre des Mutations*, ou *des Productions*. On le regarde comme un monument précieux de la plus ancienne Philosophie, dont on croit que ces caractères expliquent les fondemens ; mais, malgré les commentaires publiés sur cet ouvrage 1100 ans avant l'Ére Chrétienne, par le roi Vou-Vang & le prince Tcheou-Kon, son fils ; malgré le nouveau commentaire que Confucius ajoûta à celui de ces deux Princes, environ 600 ans après eux, le livre des Mutations est encore intelligible. Ainsi, quoique le Ié-Kin & ses commentaires soient compris parmi les livres classiques, sur lesquels on examine les Lettrés avant que de leur conférer les grades, il n'est guère regardé que comme une espèce de grimoire, duquel les Lettrés du plus bas étage se servent pour prédire l'avenir, par le moyen de certaines combinaisons cabalistiques, assez semblables à notre Géomantie.

FOI, *Fides*, (*a*) déesse des Romains ; c'est la même que la déesse Fidélité, dont nous avons déjà fait un article. Nous nous contenterons de nous étendre ici un peu plus que nous n'avons fait dans cet article, sur la manière dont les monumens nous représentent cette déesse, ainsi que sur les motifs qui porterent Numa Pompilius à établir son culte.

Elle avoit sa forme particulière comme les autres ; ce qui n'empêche pas qu'on ne la trouve souvent représentée par des

(*a*) Dionys. Halicar. L. II. c. 21. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 350, 351. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 126. *& suiv.*

ſymboles. Sur un revers de Plotine, la Foi ſe voit avec l'inſcription *Fides Auguſti.* C'eſt une femme qui tient ſur une main un panier de fruits, & de l'autre des épis de bled. On la voit de même dans une médaille de Domitien, & dans une pierre gravée par le Cavalier Maffei. On peut faire mille belles réflexions ſur la convenance des fruits & des épis avec la Foi; mais, nous les laiſſerons à faire à d'autres. La tête de cette déeſſe eſt repréſentée ſur une médaille de la famille Cornélia, couronnée, ce ſemble, de laurier. Dans une autre de la famille Fulvia, elle porte un collier, & ſemble couronnée, dit M. Vaillant, de feuilles d'olivier. Elle eſt encore dans la famille Vibia à peu près de même, ainſi que dans d'autres.

Antoine Auguſtin marque encore une autre manière de repréſenter la déeſſe Foi, tirée d'un revers d'Héliogabale, où on la voit aſſiſe tenant d'une main une tourterelle, & de l'autre un ſigne militaire, & ayant un autre ſigne militaire devant elle, avec l'inſcription, *Fides exercitûs*, ou *Fides militum* dans d'autres médailles. La tourterelle eſt un ſymbole de la Foi, à cauſe de la Foi qu'elle garde à ſa compagne. On voit la Foi des armées à peu près de même dans Caracalla.

Toutes ces figures nous montrent cette déeſſe, apparemment telle qu'on la voyoit figurée dans les temples & ſur les autels. On repréſentoit auſſi fort ſouvent la Foi par des ſymboles & par d'autres ſignes. Le ſymbole le plus ordinaire ce ſont deux mains jointes enſemble. On les voit ainſi dans une médaille de Galba avec l'inſcription *FIDES EXERCITUUM.* Ce ſymbole, qui eſt auſſi fréquemment employé pour marquer la concorde, ſignifie l'union des gens qui ſe conſervent la Foi les uns aux autres. Dans Tite, derrière les deux mains jointes s'élevent un caducée & deux épis de bled. Nous avons déjà vu des épis de bled entre les mains de cette déeſſe. La Foi mutuelle dans Pupien eſt repréſentée par deux mains jointes, qui marquent l'union des deux Empereurs régnans, Pupien & Balbin. La Foi des armées eſt marquée dans Domitien par pluſieurs ſoldats armés, qui tiennent des ſignes militaires devant l'empereur Domitien, qui ſacrifie ſur un autel fumant. La Foi des légions eſt déſignée dans Albin par une femme qui tient un ſigne militaire de chaque main: & la Foi des ſoldats eſt repréſentée de même dans Macrin. Dans Commode la Foi des ſoldats eſt marquée par une allocution. L'empereur Gordien à cheval entre deux ſignes militaires, a pour inſcription, *Fides militum*, la Foi des ſoldats.

Voici ce qui engagea Numa Pompilius à faire de la Foi une divinité reſpectable aux Ro-

mains. C'est Dénys d'Halicarnasse qui parle.

« Pour les engager, dit-il, » à garder mutuellement dans » les contrats la bonne Foi & » l'équité, il s'avisa d'un moyen » que les plus célebres Législateurs n'avoient point encore » imaginé. Il remarqua que les » contrats qui se faisoient en » public, & en présence de » témoins, s'observoient assez » régulièrement, & qu'on trouvoit peu de contractans de » la sorte qui manquassent à » leurs promesses, parce que » naturellement on a du respect » pour le personnes devant lesquelles on s'est engagé. Il » observa d'un autre côté que » ces sortes d'actes qui se passoient sans témoins, & qui » n'étoient appuyés que sur la » bonne Foi des contractans, » étoient plus inviolables que » les premiers; ce qui lui fit » croire qu'en faisant de la Foi » une divinité, il rendroit ces » sortes de conventions encore » plus respectables. D'ailleurs, » il lui parut déraisonnable que, » tandis qu'on rendoit les honneurs divins à la Justice, à » Thémis, à Némésis, & à » d'autres semblables, la Foi » seule, la chose du monde la » plus sainte & en même tems » la plus digne de vénération » parmi les hommes, ne fût honorée ni en public, ni en » particulier. Plein d'une si » louable pensée, il bâtit le » premier de tous les hommes, » un temple à la Foi publique, » & ordonna des sacrifices dont » il voulut que les frais se fissent » aux dépens du public, comme on le pratiquoit à l'égard » de plusieurs autres dieux; » dans l'espérance que les sentimens qu'il inspiroit dans » toute sa ville, pour une vertu si précieuse, se communiqueroient insensiblement à » chaque particulier. Il ne fut » point trompé dans ses conjectures. La Foi devint quelque chose de si religieux & » de si redoutable parmi les » Romains, qu'elle avoit plus » de force que les témoignages » & les fermens; en sorte que » s'il arrivoit quelque différend » entre ceux qui avoient contracté ensemble sans témoins, » on s'en tenoit à la Foi du défenseur, & la contestation » n'alloit pas plus loin. Les » Magistrats même n'avoient » point de regle plus ordinaire, » dans les faits qu'il étoit difficile d'éclaircir, que d'interposer la Foi des plaideurs. »

FOIER, *Focus. Voyez* Cheminée.

FOIRES, *Nundinæ.* (*a*) Macrobe, Varron & Denys d'Halicarnasse nous sont voir chez les Romains les Foires établies, qui revenoient tous les neufs jours par une révolution périodique. En ces jours, le peuple

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 205. Tom. IV. pag. 56.

de la campagne se rendoit à la ville, y faisoit son commerce, & retournoit les sept ou huit jours suivans à ses ouvrages.

L'ancien Scholiaste d'Euripide, vers la fin de son commentaire sur la tragédie d'Oreste, dit qu'Acrisius, roi d'Argos, ordonna que l'on tiendroit chaque année deux Foires publiques aux Thermopyles, au lieu qu'auparavant l'on ne s'y assembloit qu'une seule fois par an. Ces Foires étoient une dépendance de l'assemblée des Amphictyons; elle ne se tenoit jamais sans de pareilles Foires, instituées pour servir d'amusement au grand concours de peuple qui y abordoit de toutes parts, pendant la tenue de ces États.

FOIRIAO, *ou* FOQUEXUS, nom d'une secte de la religion des Japonois, ainsi appellée d'un livre de leur doctrine, qui porte ce nom. L'Auteur de cette secte fut Xaca, qui persuada à ces idolâtres, que pour gagner le ciel, il suffisoit de prononcer souvent ces saints mots, ***Nama, mio, foren, qui, quio***, dont pas un de cette nation n'a pu encore sçavoir le sens.

FOL, *ou* FOU, (*a*) ***Stultus, Insanus, Demens***, &c. Quelques grands hommes ont contrefait les Fous pour sauver leur vie. Tels ont été David chez les Hébreux, Solon chez les Grecs, & Brutus chez les Romains.

Si David contrefit le Fou, on pourroit dire que Salomon son fils le fut véritablement, étant tombé dans les derniers excès, après avoir perdu le don de la sagesse. Mais, c'est une extravagance au P. Menot d'avoir osé avancer dans ses Sermons du Carême, que s'il se faisoit une danse de tous les Fous qui ont été depuis le commencement du monde, Salomon, comme le principal porteroit la marotte. Il a pris à la lettre ce que Salomon a dit de lui-même, qu'il étoit le plus Fou de tous les hommes. ***Stultissimus sum virorum.*** Si le P. Menot avoit consulté les Interprêtes, il auroit vu que c'étoit la modestie qui faisoit ainsi parler Salomon.

FOLLIS, sorte de Balle. ***Voyez*** Balle.

FOLLIS, ***Follis***, petite monnoie de cuivre d'abord, ensuite d'argent, dont on ignore la valeur précise. On l'égale à celle du cération & du quadrans. Les habitans de Constantinople en payoient deux tous les ans pour la réparation des murailles. On donna aussi le nom de Follis à un impôt créé par Constantin le Grand.

FONDATEURS DES VILLES. (*b*) Les villes Grecques déféroient des honneurs divins à leurs Fondateurs. Ils les adoroient comme des dieux & des héros, & leur consacroient des temples, des statues,

(*a*) Proverb. c. 30. v. 2.

(*b*) Recueil. d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. II. p. 185. *& suiv.*

des jeux, & des fêtes. On peut voir la IX.e differtation du Baron de Spanheim, qui rapporte plusieurs preuves de cet usage. Ces mêmes villes décernoient par reconnoissance à d'illustres bienfaiteurs, les honneurs & le titre de Fondateur de la ville; ΩΣ ΚΤΙΣΤΗ. Hiéron premier, roi de Syracuse, ayant établi une nouvelle colonie à Catane, la ville lui décerna les honneurs héroïques dûs au Fondateur d'une ville. Démétrius, fils d'Antigonus, après avoir fait construire de nouveaux édifices à Sicyone, donna la liberté au peuple; on lui décerna les honneurs divins, des sacrifices, des fêtes, des jeux, en un mot, toutes les cérémonies instituées pour les Fondateurs.

Brasidas, général des Lacédémoniens, ayant été tué dans la bataille qu'il gagna près d'Amphipolis, & qui délivra la ville de la domination des Athéniens, les Amphipolitains lui décernerent les honneurs dûs à un héros, ΩΣ ΗΡΩΙ. & lui consacrerent, comme au Fondateur de la colonie, ΩΣ ΟΙΚΙΣΤΗ, des jeux & des sacrifices anniversaires.

Sous la domination Romaine, les villes Grecques, par reconnoissance ou par flatterie, déférerent aux Empereurs les honneurs héroïques comme à leurs Fondateurs. Les villes de Clazomene & de Téos, firent graver sur leurs monnoies la tête d'Auguste, avec le titre de Fondateur, ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΚΤΙΣΤΕΣ.

La ville d'Abydos honora l'empereur Adrien comme son sauveur & son Fondateur, ΣΩΤΗΡΑ ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗΝ. Smyrne lui décerna les mêmes honneurs, ΣΩΤΗ Ι ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗ. La ville des Thyatires proclama l'empereur Caracalla son Fondateur, ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ ΚΤΙΣΤΗΝ. La flatterie des Grecs fut portée à un tel excès, qu'ils accordoient les honneurs divins, non seulement aux Empereurs, mais encore aux personnes d'une condition privée; Marcus Agrippa, gendre & favori d'Auguste, avoit mérité par ses excellentes qualités l'amour & l'estime de tout l'empire. Mitylene, la seconde métropole des villes Éoliennes, lui décerna les honneurs divins & le titre de Fondateur. On lit encore l'inscription que cette ville fit graver sur le piédestal de la statue qu'elle lui érigea.

Ο ΔΑΜΟΣ

ΘΕΟΝ ΣΩΤΗΡΑ ΤΑΣ ΠΟΛΙΟΣ ΜΑΡΚΟΝ ΑΓΡΙΠΠΑΝ ΤΟΝ ΕΥΕΡΓΕΤΑΝ ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΑΝ.

C'est-à-dire, « le peuple [honore] le Dieu sauveur de » la ville, Marcus Agrippa, » bienfaiteur & Fondateur. »

La ville de Cumes, la première des villes Éoliennes, porta encore plus loin la flatterie ou la reconnoissance. Le peuple vouloit consacrer un tem-

ple & des statues à Labéon, l'un de ses Magistrats, & le proclamer Fondateur. Labéon refusa ces honneurs divins, & se contenta des honneurs ordinaires, qui lui furent déférés par le décret du Sénat & du peuple.

FONDATION, terme qui se dit figurément du commencement d'une ville, d'un empire, &c.

Les Romains comptoient leurs années depuis la Fondation de Rome, *ab urbe condita*, que les Écrivains expriment quelquefois par *ab. u. c.* Les Chronologistes comptent 779 ans depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la Fondation de Rome.

FONDRE [l'art de], (*a*) ou, comme on dit maintenant, de jetter en bronze, est de l'antiquité la plus reculée, sans qu'on en puisse précisément marquer l'origine. Les dieux de Laban, que Rachel vola, paroissent avoir été de Fonte. Les bijoux offerts à Rebecca étoient d'or Fondu. Avant que de sortir de l'Égypte, les Israëlites y avoient vu des statues de Fonte, qu'ils imiterent en Fondant le veau d'or; & depuis ils firent le serpent d'airain. Dès lors toutes les nations de l'Orient avoient des dieux de Fonte, *deos conflatiles;* & Dieu défendit sous peine de mort à son peuple de les imiter. Dans la construction du Tabernacle, les ouvriers n'inventerent pas l'Art de la Fonte; Dieu ne fit que diriger leur goût. Il est marqué que Salomon fit Fondre les figures employées dans le temple & ailleurs, près de Jéricho, parce que la terre y étoit argilleuse, *in argillosa terra;* ce qui montre qu'ils avoient déjà la même manière que nous pour Fondre de très-grosses masses.

Il seroit à souhaiter que l'on trouvât dans les auteurs Grecs ou Latins, de quelle sorte les Anciens Fondoient leurs métaux pour en faire des figures. L'on voit par ce que Pline en a écrit, qu'ils se servoient quelquefois de moules de pierre. Vitruve parle d'une espèce de pierres qui se trouvoient aux environs du lac de Volsene, & en d'autres endroits de l'Italie, lesquelles résistoient à la violence du feu, & dont on faisoit des moules pour jetter diverses sortes d'ouvrages. Les Anciens avoient l'art de mêler dans la Fonte différens métaux, pour exprimer dans les différentes passions, différens sentimens, par la diversité des couleurs.

FONTAINE, *Fons*, Κρήνη; c'est une quantité d'eau, qui en sortant de certaines couches de la terre entr'ouvertes, se trouve recueillie dans un bassin plus ou moins considérable, dont l'écoulement perpétuel ou interrompu fournit à une partie de la dépense des différens canaux distribués sur la surface des continens & des isles.

(*a*) Roll. Hist. Anc. T. V. p. 524, 525, 598, 599.

Il est à propos de fixer d'abord les acceptions précises, suivant lesquelles il paroît que sont employés les termes de *Fontaine* & de *Source*. Source semble être en usage dans toutes les occasions où l'on se borne à considérer ces canaux naturels, qui servent de conduits souterreins aux eaux, à quelque profondeur qu'ils soient placés, ou bien le produit de ces espèces d'aquéducs. *Fontaine* indique un bassin à la surface de la terre, & versant au dehors ce qu'il reçoit par des sources, ou intérieures, ou voisines. *Exemples*. Les sources du Rhône, du Pô, du Rhin, sont dans le mont saint Gothard; la Fontaine d'Arcueil est à mi-côte; la source de Rungis fournit environ 50 pouces d'eau; les sources des mines sont très-difficiles à épuiser; les sources des puits de Modene sont à 63 pieds de profondeur. La plûpart des lacs, qui versent leurs eaux dans les fleuves, sont entretenus par des sources intérieures. Dans le bassin de cette Fontaine on apperçoit l'eau des sources qui en jaillissant écarte les sables d'où elle sort. Après les pluies, & à l'entrée de l'hiver, les sources qui inondent les terres donnent beaucoup.

L'origine des Fontaines a de tout tems piqué la curiosité des Philosophes. Les Anciens ont leurs hypothèses sur ce méchanisme, ainsi que les Modernes. Mais, ce sont pour la plûpart des plans informes, qui sur-tout dans les premiers, & même dans certains Écrivains de nos jours, ont le défaut général que Séneque reprochoit avec tant de fondement aux Physiciens de son tems, dont il connoissoit si bien les ressources philosophiques. *Illud ante omnia mihi dicendum est, opiniones veterum parum exactas esse & rudes; circa verum adhuc errabatur; nova omnia erant primò tentantibus.*

Les Anciens, en parlant des Fontaines, ne nous présentent rien de précis & de fondé; outre qu'ils n'ont traité cette question qu'en passant, & sans insister sur ces détails, ils ne paroissent s'être attachés, ni aux faits particuliers, ni à leur concert. Ces raisons sont plus que suffisantes pour nous déterminer à passer légerement sur leurs hypotheses. Quel fruit peut-on retirer pour l'éclaircissement de la question présente, en voyant Platon ou d'autres anciens Philosophes, au nom desquels il parle, indiquer pour le réservoir commun des Fontaines & des sources, les gouffres du Tartare, & faire remonter l'eau par cascades de ce gouffre à la surface de la terre? Peut-être que des Érudits trouveront dans ces rêveries populaires l'abîme que Woodward prétend faire servir à la circulation des eaux souterreines. Nous ne croirons pas au reste devoir revendiquer pour notre siècle cette dernière hypothèse, comme plus apuyée que l'ancienne. Quelles lumières & quelles ressources trou-

ve-t-on dans le systême embrassé par Aristote & par Séneque le naturaliste? Ces Philosophes ont imaginé que l'air se condensoit & se changeoit en eau par la stagnation & l'humidité qu'il éprouvoit dans les souterreins. Ils se fondoient sur ce principe, *que tout se fait de tout;* ainsi, selon eux l'air se change en eau & l'eau en air par des transmutations, au milieu desquelles la nature sçait garder une juste compensation, qui entretient toujours l'équilibre entre les élémens. Ces transmutations livreroient toute l'économie admirable de la nature à une confusion & à une anarchie affreuses. L'eau considérée sans mêlange sera toujours eau & inaltérable dans ses élémens.

Il est vrai qu'on a observé de nos jours un fait qui sembleroit autoriser ces prétentions. L'eau la plus pure laisse après plusieurs distillations réitérées, quelques principes terreux au fond de la cucurbite. Ce fait, remarqué par Boyle & par Hoock, avoit donné lieu à Newton de conclure que *l'eau se changeoit en terre.* Mais, Boerhaave qui a vérifié effectivement ce résultat, prétend, avec plus de raison, que les molécules de l'eau sont inaltérables, & que le résidu terreux est le produit des corps légers qui flottent dans l'air, ou la suite d'une inexactitude indispensable dans la manipulation. Ainsi, les Anciens n'étoient autorisés à supposer ces transmutations que par le besoin qu'ils en avoient. Si après cela nous voyons Aristote avoir recours aux montagnes, qui boivent les eaux souterreines comme des éponges ou d'autres agens, ces secours subsidiaires ne nous offrent aucune unité dans ses idées. Pline nous rapporte quelques faits, mais donne peu de vues. Vitruve a entrevu le vrai en s'attachant au produit des pluies.

S. Thomas & les Scholiastiques de Conimbre tranchent plutôt la question qu'ils ne la résolvent, en admettant, ou l'ascendant des astres, ou la faculté attractive de la terre qui rassemble les eaux dans son sein par une force que la Providence lui a départie, suivant ses vues & ses desseins. Van-Helmont prétend que l'eau renfermée dans les entrailles de la terre n'est point assujettie aux regles de l'hydrostatique, mais qu'elle dépend alors uniquement de l'impression que lui communique cet esprit qui anime le monde souterrein, & qui la met en mouvement dans les abîmes profonds qu'elle remplit. En conséquence de ces idées, il met en jeu ce qu'il appelle *la propriété vivifiante du sable pur*, & la circulation animée qui en résulte des eaux de la mer visible, dans une mer invisible, qu'il s'efforce de prouver par l'Écriture. Cet abus n'est pas particulier à ce sçavant Médecin; plusieurs autres Écrivains ont cru décider la question par des passages des Livres Sacrés,

qu'ils interprêtoient ſelon leurs caprices, ou ſe ſont ſervis de cette autorité reſpectable comme de preuve ſubſidiaire. On ne peut trop s'élever contre ce procédé, religieux en apparence, mais qui aux yeux d'un Phyſicien éclairé & chrétien, n'eſt que l'emploi indécent d'un langage ſacré, fait pour diriger notre croyance & notre conduite, & non pour appuyer des préjugés, des préventions, & des inductions imaginaires, en un mot des ſyſtêmes. Ces eſpèces de Théologies phyſiques, dérogeant à la majeſté de l'Écriture & aux droits de la raiſon, ne laiſſent appercevoir qu'un mêlange toujours ridicule de faits divins & d'idées humaines.

L'érudition de Scaliger ne nous préſente que des diſcuſſions vagues ſur ce que les autres ont penſé, & ſur ce qu'il ſe croit en droit d'y ajoûter; mais elle ne nous offre d'ailleurs aucun fait déciſif. Cardan, après avoir examiné d'une vue aſſez générale les deux principales hypothèſes qui étoient en honneur de ſon tems, & avoir groſſi les difficultés de chacune, finit par les embraſſer toutes les deux, en aſſignant à l'une & à l'autre ſes opérations particulières. Dans l'une on attribuoit l'origine des Fontaines uniquement aux pluies; dans l'autre on prétendoit qu'elles n'empruntoient leurs eaux que de la mer. Ces deux opinions ſont preſque les ſeules qui aient partagé les Phyſiciens dans tous les tems. Pluſieurs Écrivains, depuis Cardan, ont adopté l'une des deux; mais, la plûpart ſe ſont bornés à des moyens très-imparfaits. Tels ſont Lydiat, Davity, Gaſſendi, Duhamel, Schottus, & le P. François. On peut conſulter ſur ces détails le traité de Perrault de l'*origine des Fontaines;* on y trouvera vingt-deux hypothèſes, qui toutes ſe rapportent aux deux principales dont nous venons de parler. On ajoûtera aux Auteurs qui y figurent, Plot, dont l'ouvrage eſt une eſpèce de déclamation où l'on trouve beaucoup de crédulité, peu de raiſons, & encore moins de choix & de certitude dans les faits. Cet Anglois adopte les canaux ſouterreins. Bernard Paliſſy, qui avoit plus vu & mieux vu que tous ces Sçavans, étoit ſi perſuadé que les pluies formoient les Fontaines, & que l'organiſation des premières couches de la terre étoit très-favorable à l'amas des eaux, à leur circulation, & à leur émanation, qu'il publioit hautement être en état de les imiter. Il auroit organiſé un petit monticule, ſuivant la diſtribution des couches qu'il avoit remarquées à la ſurface de la terre, dans les lieux qui lui avoient offert des ſources.

La première choſe qui ſe préſente dans cette queſtion, eſt que les fleuves & les rivieres vont ſe rendre dans des golfes ou dans de grands lacs, où ils portent continuellement leurs

eaux. Or, depuis tant de fiècles que ces eaux fe raffemblent dans ces grands réfervoirs, l'Océan & les autres mers auroient débordé de toutes parts & inondé la terre, fi les vaftes canaux qui s'y déchargent, y portoient des eaux étrangères qui ajoûtaffent à leur immenfe volume. Il faut donc que ce foit la mer qui fourniffe aux Fontaines cette quantité d'eau qui lui rentre; & qu'en conféquence de cette circulation, les fleuves puiffent couler perpétuellement, & tranfporter une maffe d'eau confidérable, fans trop remplir le vafte baffin qui la reçoit.

Ce raifonnement eft un point fixe, auquel doivent fe réunir toutes les opinions qu'il eft poffible d'imaginer fur cette matière.

On doit confidérer en fecond lieu, que l'eau de la mer eft falée, & que celle des Fontaines eft douce, ou que fi elle eft chargée de matières étrangères, on peut fe convaincre aifément qu'elle ne les tire pas de la mer. Il faut donc que le méchanifme du tranfport, ou que nos tuyaux de conduite foient organifés de façon à faire perdre à l'eau de la mer, dans le trajet, fa falure, fa vifcofité, & fon amertume.

En combinant les moyens que les Auteurs qui ont écrit avec le plus de lumières & de fageffe fur l'origine des Fontaines, ont effayé d'établir pour fe procurer ce double avantage, on peut les rappeller à deux claffes générales. Dans la première font ceux qui prétendent que les vapeurs qui s'élevent par évaporation de deffus la furface de la mer, emportées & diffoutes dans l'atmofphere, voiturées enfuite par les vents fous la forme de nuages épars & de brouillards, arrêtées par les fommets élevés des montagnes, condenfées en rofée, en neige, en pluie, faififfant les diverfes ouvertures que les plans inclinés des collines leur offrent pour s'infinuer dans les corps des montagnes ou dans les couches propres à contenir l'eau, s'arrêtent & s'affemblent fur des lits de tuf & de glaife, & forment en s'échappant par la pente de ces lits & par leur propre poids, une Fontaine paffagère ou perpétuelle, fuivant l'étendue du baffin qui les raffemble, ou plutôt fuivant celle des couches qui fourniffent au baffin.

Dans la feconde claffe font ceux qui imaginent dans la maffe du globe des canaux fouterreins, par lefquels les eaux de la mer s'infinuent, fe filtrent, fe diftillent, & vont en s'élevant infenfiblement remplir les cavernes qui fourniffent à la dépenfe des Fontaines. Ceux qui foutiennent cette dernière opinion, l'expofent ainfi. La terre eft remplie de grandes cavités & de canaux fouterrreins, qui font comme autant d'aquéducs naturels, par lefquels les eaux de la mer parviennent dans des cavernes creufées fous les bafes des montagnes. Le feu fouter-

rein fait éprouver aux eaux rassemblées dans ces espèces de cucurbites, un degré de chaleur capable de les faire monter en vapeurs dans le corps même de la montagne, comme dans le chapiteau d'un alembic. Par cette distillation, l'eau salée dépose ses sels au fond de ces grandes chaudières; mais, le haut des cavernes est assez froid pour condenser & fixer les vapeurs qui se rassemblent & s'accrochent aux inégalités des rochers, se filtrent à travers les couches de terres entr'ouvertes, coulent sur les premiers lits qu'elles rencontrent, jusqu'à ce qu'elles puissent se montrer en-dehors par des ouvertures favorables à un écoulement, ou qu'après avoir formé un amas, elles se creusent un passage, & produisent une Fontaine.

FONTAINE, *Fons*, Κρήνη. La Judée avoit plusieurs Fontaines célebres. Nous en avons marqué la plûpart dans les lieux auprès desquels elles se trouvoient. Nous nous bornerons donc à parler ici de quelques-unes des plus mémorables.

FONTAINE D'AGAR. (*a*) C'est celle que l'Ange découvrit à Agar, lorsqu'elle erroit dans la solitude, au midi de Bethsabée.

FONTAINE DE DAPHNÉ. *Voyez* Daphné.

FONTAINE DU DRAGON, *Fons Draconis*; (*b*) on croit qu'elle étoit à l'orient de Jérusalem.

FONTAINE OU PUITS DES EAUX VIVES, *Puteus Aquarum viventium*; (*c*) ce sont des eaux qui, selon le livre des Cantiques, tombent avec impétuosité du Liban. Les Voyageurs modernes disent que c'est une Fontaine très-abondante, qui se trouve à une lieue de Tyr, dans la plaine. Elle est bâtie en forme de tour quarrée, élevée de terre de quinze coudées, dans laquelle les eaux sont enfermées comme dans un Puits, de la largeur d'environ quinze pieds en quarré. Elles en sortent par quelques portes ou ouvertures, avec tant d'impétuosité, qu'elles font tourner au sortir de-là, un moulin à bled à cinq meules. On peut monter à cheval jusqu'au-dessus de cet édifice, par une large montée de pierre, qui est du côté qui regarde Tyr. Il y a encore deux autres Puits, auxquels on va de ce premier par un canal large d'environ trois pieds. Ces eaux étoient sans doute aux Tyriens du tems de Salomon; & on n'a aucune preuve que ce Prince ait voulu marquer cette source en particulier dans le passage cité du Cantique.

FONTAINE D'ÉLISÉE; (*d*) c'est celle dont les eaux furent adoucies par Élisée. Elle coule dans la campagne de Jé-

(*a*) Genes. c. 21. v. 19.
(*b*) Esdr. L. II. c. 2. v. 13.
(*c*) Cantiq. c. 4. v. 15.
(*d*) Reg. L. IV. c. 2. v. 19. & seq.

richo, & va tomber dans le Jourdain.

FONTAINE DE L'ÉTHIOPIEN; (a) c'eſt celle où l'Éthiopien, eunuque de la reine Candace, fut baptiſé par le diacre Philippe, ainſi qu'il eſt dit dans les Actes. Les uns la mettent aſſez près de Bethléem, & d'autres près de Bethſure. Euſebe & l'ancien voyage de Jéruſalem la placent au pied de la montagne, ſur laquelle eſt ſituée Bethſure. Or, Bethſure étoit à vingt milles de Jéruſalem, & fort près d'Éleuthéropolis. Du tems de ſaint Jérôme, la Fontaine de l'eunuque étant ſortie de la terre, y rentroit preſque auſſitôt. Aujourd'hui, ces eaux ſont reçues dans un baſſin, d'où elles ſe répandent dans un canal, qui les porte environ à vingt pas de-là, dans un réſervoir; & de ce réſervoir elles ſe répandent dans la vallée.

FONTAINE DE GÉHON. *Voyez* Géhon.

FONTAINE DE JACOB, *Fons Jacob.* (b) Cette Fontaine étoit près de la ville de Sichar dans la Samarie.

FONTAINE DE MISPHAT, *Fons Miſphat.* (c) C'eſt la même que les eaux de contradiction, que Moïſe tira d'un rocher à Cadesbarné.

FONTAINE DE NAZARETH. *Voyez* Nazareth.

FONTAINE DE ROGEL. *Voyez* Rogel.

(a) Actu. Apoſt. c. 8. v. 36.
(b) Joann. c. 4. v. 6.

FONTAINE DE SAMSON; c'eſt celle qui ſortit du rocher nommé *la Dent Machelière*, en Hébreu, *Machthes;* elle a ſubſiſté long-tems, & ſubſiſte encore peut-être à préſent dans la tribu de Dan, près du lieu nommé *Lechi*, c'eſt-à-dire, la mâchoire. Le martyr Antonin & Glycas mettent cette Fontaine aux fauxbourgs d'Éleuthéropolis. Quelques Rabbins la placent près du torrent de Cédron, & d'autres près de Tiberiade. S. Jérôme ſemble mettre Moraſthi entre Socoth & la Fontaine de Samſon; ce qui revient aſſez au ſentiment de ceux qui la mettent près d'Éleuthéropolis.

FONTAINE SCELLÉE, (d) *Fons ſignatus.* Il en eſt parlé dans le Cantique des Cantiques. C'eſt apparemment une allégorie, qui déſigne la chaſteté de l'Épouſe ſainte. Les Voyageurs parlent d'une Fontaine conſidérable, qui ſe voit à une lieue & demie de Bethléem, & dont nous avons fait mention ſous le nom d'*Ethan.* C'eſt-là, à ce que l'on prétend, la Fontaine ſcellée de Salomon. Mais, rien n'eſt moins certain que tout cela. Pour la Fontaine d'Éthan, ou ces eaux que l'on montre près de Bethléem, on peut voir les Voyageurs qui en ont parlé, & qui ont fait la deſcription des réſervoirs où elles ſe conſervent. C'eſt de-là que venoit l'eau que Pilate conduiſit à Jéruſalem,

(c) Geneſ. c. 14. v. 7. Numer. c. 20. v. 13, 24.
(d) Cantic. c. 4. v. 12.

rusalem, quelques années avant la guerre des Juifs contre les Romains.

FONTAINE DE SILOÉ. *Voyez* Siloé.

FONTAINE D'HERCULE, *Fons Herculis.* (*a*) C'étoit une Fontaine de Cere, selon Tite-Tive. Cet Auteur rapporte, sous l'an de Rome 535, que cette Fontaine s'étoit trouvée couverte de taches de sang ; ce qui fut pris pour un prodige de mauvais augure.

FONTAINES [Les], (*b*) *Fontes*, Κρῆναι, nom d'un lieu d'Épire, situé entre Argos l'Amphilochique & l'Acarnanie, selon Thucydide.

FONTAINES, *Fontes*, (*c*) autre nom de lieu. Celui-ci étoit situé dans l'Arcadie. Les Arcadiens nommoient ainsi l'endroit où l'Alphée, après être disparu pour la seconde fois, se remontroit pour passer dans le territoire de Pise & d'Olympie.

FONTAINES [Les], (*d*) filles de l'Océan & de Thétys, n'ont pas été oubliées dans la fable, ainsi qu'on en peut juger par les réflexions suivantes.

Les Payens eurent une vénération particulière pour les nymphes ou génies des Fontaines dont les eaux avoient la vertu de guérir quelques infirmités, & de-là tant d'inscriptions, tant de bas-reliefs & d'autels aux Nymphes, comme déesses de la santé, *Nymphis salutiferis, Nymphis pro salute.* Strabon & Pausanias font mention d'un temple fort célebre à cinquante stades d'Olympie, dédié aux Nymphes Ionides, sur le bord de leur Fontaine, où se rendoit un grand nombre de personnes, pour la guérison de leurs maux. Mais, on honoroit sur-tout pour la santé, les Nymphes des Fontaines d'eaux chaudes. *Coluntur aquarum calentium Fontes*, dit Séneque, & l'on donna le nom de *Nymphea* aux thermes ou aux bains d'eau chaude, comme étant consacrés aux Nymphes.

On révéroit aussi particulièrement quelques Fontaines qui passoient dans l'esprit du peuple pour miraculeuses, à cause de quelques effets qu'elles produisoient, & qu'on croyoit être au-dessus des forces de la nature. Ainsi, au rapport de Pausanias, la Fontaine d'Hagno au pied du mont Lycée, étoit honorée à cause qu'il s'élevoit de ses eaux des vapeurs qui se résolvoient en pluie abondante, dès que le Prêtre de Jupiter Lycéen venoit à y jetter dans un tems de sécheresse, une branche de chêne, après avoir offert un sacrifice à Jupiter Pluvius.

Mais, entre les Fontaines, il

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 1.
(*b*) Thucyd. p. 243.
(*c*) Pauf. p. 541.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 80. Tom. II. p. 37, 38. Tom. VII. p. 210. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 387. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. p. 37. & suiv. T. XVIII. p. 3.

y en eut peu d'aussi renommées que celle qui étoit près de Pouzzoles. Cette Fontaine ne croissoit ni ne diminuoit jamais, ni dans les tems de sécheresse, ni dans les tems de pluie. On avoit tant de vénération pour les Nymphes, qu'on croyoit y résider, qu'on éleva à leur honneur, sur les bords de cette Fontaine, un beau temple de pierres blanches, comme l'observe Philostrate.

On rendoit de même un culte marqué à certaines Fontaines qu'on publioit avoir le don & la vertu de découvrir les vérités cachées, ou de rendre des oracles. Telle fut en Sicile la célebre Fontaine des dieux Palices; ils y étoient, selon Macrobe, extraordinairement révérés. Ils avoient un temple fort renommé où l'on venoit les consulter de toutes parts, comme des oracles infaillibles. On y faisoit tant d'offrandes, que l'aurel en fut nommé *Ara pinguis*. Bien des Auteurs, Aristote entre autres, font mention de cete Fontaine; ils disent qu'elle décéloit les parjures sans jamais se tromper. C'étoit aussi un asyle inviolable pour les esclaves. La divination s'y faisoit par le moyen de petites tablettes, sur lesquelles le Prêtre du temple de ces divinités écrivoit les noms de ceux qu'on accusoit de parjure. Il jettoit ensuite ces tablettes dans la Fontaine. Revenoient-elles sur l'eau? Les accusés étoient déclarés innocens; couloient-elles à fond? Ils étoient condamnés comme coupables. Pour rendre cet oracle encore plus célebre, on publioit que les criminels étoient dévorés sur le champ par un tourbillon de flammes qui sortoit du fond de l'eau. Pline raconte quelque chose de semblable du fleuve Orachas en Bithynie, dont les eaux brûloient ceux qui étoient coupables de parjure.

La Fontaine de Cérès, près de Patras dans le Péloponnèse, fut aussi célebre par ses oracles, & l'on prétendoit qu'ils ne trompoient jamais. La divination s'y pratiquoit par la catoptromantie, c'est-à-dire, par le moyen des miroirs. Capitolin & Spartien rapportent que Didius Julianus aimoit à consulter cette Fontaine, & prétendoit avoir prévu beaucoup de choses par son moyen. Pausanias nous apprend encore qu'à Cyanée en Lycie, il y avoit un oracle Thyrxéen, où, en regardant seulement dans une Fontaine consacrée à ce Dieu, on voyoit représenté tout ce qu'on désiroit sçavoir. Ce Dieu avoit près de Colophon une autre Fontaine, où se rendoient aussi des oracles; ceux qui la consultoient, ne vivoient pas, disoit-on, long-tems après.

Mais, de toutes les Fontaines de la Grece, il n'y en eut peut-être aucune qui fût plus accréditée que celle de Clepsydra, près d'Ithome. Elle étoit consacrée à Jupiter même. On prétendoit, dit Pausanias, que ce

Dieu y avoit souvent été lavé dans son enfance, par les Nymphes qui l'avoient élevé. L'eau de cette Fontaine étoit tenue pour sacrée, & l'on en portoit tous les jours dans le temple de Jupiter Ithomate.

On ne dit rien ici des autres Fontaines célebres, telles que celles de Castalie, d'Hippocrene & quelques autres, trop connues pour s'y arrêter. L'Italie en eut aussi de très-renommées, entre lesquelles étoit la Fontaine d'Apon, près de Padoue. La divination y étoit en usage par le sort des dez. A cette Fontaine un seul coup de dez décidoit des bons & des mauvais succès pour l'avenir, selon le nombre de points plus ou moins forts qu'on tiroit.

Il y avoit d'autres Fontaines sacrées, où se pratiquoit aussi la Pégomantie de différentes autres manières, soit en y jettant un certain nombre de pierres, dont on observoit les divers mouvemens, soit en y plongeant des vases de verre, & examinant les efforts que faisoit l'eau pour y entrer, en chassant l'air qui les remplissoit auparavant.

Il ne faut pas oublier la Fontaine Egérie dans la campagne de Rome, hors de la porte Capene, si fameuse dans l'histoire de Numa Pompilius, par les conférences secretes que ce Prince feignoit avoir avec la Nymphe ou Muse Egérie, ainsi que l'appelle Denys d'Halicarnasse.

Au reste, les Romains qui, selon Valere-Maxime, révéroient les eaux en général comme sacrées, porterent si loin leur respect à l'égard de certaines Fontaines, qu'ils s'imaginerent que c'étoit prophaner leurs eaux, & en violer la sainteté, que d'oser s'y baigner. Tacite en rapporte un exemple mémorable. Il raconte que Néron s'étant allé baigner dans la Fontaine de l'*Aqua Martia*, on lui en fit dans Rome un crime qui le couvrit d'infamie, & le mit en danger de la vie; que l'on s'imaginoit que par ce sacrilege, il avoit attiré sur lui la vengeance des dieux, & que depuis ce tems-là il n'eut qu'une santé foible & languissante.

Cette vénération pour certaines Fontaines, à qui on donnoit le titre de divines, *Divo Fonti*, dit une inscription dans Gruter, venoit de l'idée qu'on avoit qu'elles étoient des Naïades.

Vos sacri Fontes, & *littora sacra valete*,

Nympharum pariter, *Nereïdumque domus.*

FONTEIA [la Famille], *Gens Fonteia*, Famille Romaine. La Famille Fonteïa étoit Plébeïenne, puisque P. Clodius, ennemi de Cicéron, se fit adopter par un Fonteïus, pour devenir Plébéïen, & pour pouvoir être Tribun du peuple, & avoir l'occasion & le pouvoir de perdre son ennemi. Les médailles de la Famille Fonteïa sont assez

communes. Le ſurnom de Fonteïus étoit *Capito*, Têtu.

FONTEIUS [T.], *T. Fonteius*, (*a*) étoit Lieutenant de P. Scipion en Eſpagne, l'an de Rome 540, & 212 avant Jeſus-Chriſt.

FONTEIUS [T.] CAPITO, *T. Fonteius Capito*, (*b*) fut créé Préteur l'an de Rome 674, & 178 avant Jeſus-Chriſt. On lui donna le département de l'Eſpagne Ultérieure. Deux ans après, il commanda dans cette province en qualité de Proconſul.

FONTEIUS [M.], *M. Fonteius*, fut Gouverneur de la Gaule, ſelon Tite-Live.

FONTEIUS [P.] CAPITO, *P. Fonteius Capito*, (*c*) fut créé Préteur l'an de Rome 583, & 169 avant J. C.

FONTEIUS [P.] BALBUS, *P. Fonteius Balbus*, (*d*) fut créé Préteur l'an de Rome 584, & 168 avant Jeſus-Chriſt, & eut l'Eſpagne pour département.

FONTEIUS [M.], *M. Fonteius*, (*e*) fut créé Préteur l'an de Rome 586, & 166 avant J. C.

FONTEIUS [M.], *M. Fonteius*, (*f*) fut Gouverneur de la Gaule Ciſalpine. Il nous reſte une partie de l'oraiſon que Cicéron prononça pour la défenſe de M. Fonteïus.

FONTEIUS [C.], *C. Fonteius*, (*g*) fut Lieutenant de M. Fonteïus dans la Gaule Ciſalpine.

FONTEIUS [A.], *A. Fonteius*, (*h*) Tribun militaire, fut caſſé en Afrique par Céſar, comme un ſéditieux & un mauvais citoyen.

FONTEIUS CAPITO, (*i*) *Fonteius Capito*, Φοντήϊος Καπίτων, fut envoyé par Marc-Antoine pour lui amener Cléopatre en Syrie. C'eſt apparemment le même que le ſuivant.

FONTEIUS [CAPITO], *Capito Fonteius*, (*k*) étoit, ſelon Horace, un homme fort aimable, & fort attaché à Marc-Antoine.

FONTEIUS AGRIPPA, (*l*) *Fonteius Agrippa*, fut un de ceux qui ſe porterent pour accuſateurs de Libon Druſus, l'an de Jeſus-Chriſt 16. Quelque tems après, Tibere propoſa le choix d'une Veſtale, & Fonteïus Agrippa offrit ſa fille. Domitius Pollion offrit auſſi la ſienne; & celle-ci fut préférée, par la ſeule raiſon que ſon pere & ſa mere vivoient dans une grande union; au lieu que Fonteius Agrippa avoit répudié ſa femme; & ce fut ce divorce qui fit tort à ſa fille. Mais, Tibere la conſola par

(*a*) Tit. Liv. L. XXV. c. 34. L. XXVI. c. 17.
(*b*) Tit. Liv. L. XLI. c. 45. Suppl. c. 8, 15.
(*c*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 11.
(*d*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 17.
(*e*) Tit. Liv. XLV. c. 44.
(*f*) Cicer. Orat. pro M. Fontei. c. 1. & *ſeq.*
(*g*) Cicer. Orat. pro M. Fontei. c. 7.
(*h*) Hirt. Panſ. de Bell. Afric. p. 798.
(*i*) Plut. T. I. p. 932.
(*k*) Horat. L. I. Satyr. 5. v. 32.
(*l*) Tacit. Annal. L. II. c. 30, 86. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 368, 399

un présent de cent mille francs pour sa dot.

FONTEIUS CAPITO, (*a*) *Fonteius Capito*, fut Proconsul de l'Asie. Ayant été accusé par Vibius Sérénus l'an de Jesus-Christ 25, il prouva son innocence; mais, il n'en arriva aucun mal au calomniateur. La haine publique faisoit sa sûreté; car, dit Tacite, les accusateurs déterminés devenoient presque des personnes sacrées & inviolables. Ceux qui ne faisoient le métier qu'en petit & en sous-ordre, en portoient quelquefois la peine.

FONTEIUS CAPITO, (*b*) *Fonteius Capito*, fut Consul avec C. Vipsanius, l'an de J. C. 59.

FONTEIUS CAPITO, (*c*) *Fonteius Capito*, commandoit l'armée de la basse-Germanie, qui embrassa le parti de Galba; mais, il en coûta la vie à son commandant. C'étoit un homme qui s'étoit rendu odieux par son orgueil tyrannique. On prétendit qu'il avoit aspiré à la souveraine puissance; & un trait, rapporté par Dion Cassius, peut confirmer ce soupçon. Un accusé ayant appellé du jugement de ce Lieutenant à César, Fonteïus Capito monta sur un siège plus élevé, & lui dit: *Plaide maintenant devant César ;* & l'ayant forcé d'alléguer ses moyens de défense, il le condamna à mort. Cette action est hardie, & peut marquer des vues ambitieuses. Ce qui est certain, c'est que sur le prétexte de ses desseins turbulens, Cornélius Aquinus & Fabius Valens, qui commandoient sous ses ordres deux légions de son armée, le tuerent sans attendre l'ordre de Galba. Quelques-uns crurent que ces deux Commandans de légions l'avoient sollicité eux-mêmes à se faire Empereur; & que n'ayant pas réussi à le persuader, ils voulurent se défaire par sa mort d'un témoin qui pouvoit leur nuire. Galba approuva le meurtre de Fonteïus Capito, soit par une légereté d'esprit qui le rendoit crédule, soit qu'il n'osât pas trop approfondir une affaire si délicate, de peur de trouver des coupables qu'il ne fût pas en état de punir.

FONTEIUS AGRIPPA, (*d*) *Fonteius Agrippa*, fut d'abord Proconsul de l'Asie; & au sortir de cette charge, il fut établi Commandant de la Mœsie par Mucien, qui vouloit assurer la tranquillité de cette province. Cet officier Général lui donna une partie des troupes, qui ayant combattu pour Vitellius en Italie, venoient d'être renvoyées dans l'Illyrie, & qu'il étoit de la bonne politique de séparer en différens corps, & d'occuper par une guerre contre l'étranger. Mais, Fonteius

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 36. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 496, 497.

(*b*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 1.

(*c*) Tacit. Hist. L. I. c. 7, 37, 52, 58, L. III. c. 62. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 5, 6, 72.

(*d*) Tacit. Hist. L. III. c. 46. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 250, 304.

Agrippa eut le malheur de périr dans un combat contre les Barbares.

FONTINALE, *Fontinalis*, (*a*) nom d'une porte de Rome, selon Tite-Live. M. Guérin traduit *porta Fontinalis*, la porte des Fontaines. C'est ce que signifie en effet le terme *Fontinalis*, dérivé de celui de *Fons*, une Fontaine. Apparemment qu'il y avoit des Fontaines du côté de cette porte. Une chose plus certaine, c'est qu'on y célébroit les Fontinales, dont il est parlé dans l'article suivant.

FONTINALES, *Fontinalia*, (*b*) fêtes que le Romains célébroient en l'honneur des Nymphes qui présidoient aux fontaines & aux sources.

Les Payens, accoûtumés à se faire des dieux de toutes choses, ne manquerent pas d'en imaginer auxquels ils attribuerent un pouvoir sur les fleuves & sur les fontaines. Ils appellerent ces dieux, les Dieux des eaux, *Dii Aquatiles*, comme on le voit dans une inscription rapportée par Reinésius; mais, ils mirent ces divinités dans le rang des demi-Dieux qu'ils distinguerent par des noms différens. Les Nymphes marines furent nommées Néréïdes, parce qu'elles étoient filles de Nérée. On donna le nom de Nayades à celles qui présidoient aux fontaines. On appella Potamides les Nymphes des fleuves & des rivières, & Limnades les Nymphes des lacs & des étangs; enfin, le mot de Nymphes, *Nymphæ*, signifioit souvent les seules divinités des fontaines.

On étoit si fort persuadé de l'existence de ces Nymphes, que l'on faisoit des fêtes tous les ans à leur honneur; le jour en étoit fixé au 13 Octobre, qui étoit le troisième jour devant les ides; pour lors on jettoit des fleurs dans les fontaines, & l'on en couronnoit les puits. Festus nous apprend que ces fêtes étoient célébrées à une des portes de Rome, que l'on nommoit *Fontinalis porta*.

FONTIUS EPHRODITUS, *Fontius Ephroditus*, l'un des auriges ou agitateurs du Cirque. *Voyez* Aurigarii.

FORCE, *Vis*, *Virtus*, que les Anciens avoient mise au rang des Divinités. Elle étoit fille de Thémis & sœur de la Tempérance & de la Justice. Elle porta d'abord le nom de *Virtus*, vertu, courage, dit Vossius.

On représente la Force sous la figure d'une femme vêtue d'une peau de lion, appuyée d'une main sur un bout de colomne, & tenant de l'autre main un rameau de chêne. Elle est quelquefois accompagnée d'un lion.

FORCE. La métaphore qui a transporté ce mot dans la morale, en a fait une vertu cardinale. La force en ce sens est le courage de soutenir l'adversité,

(*a*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 10.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 230. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 339.

& d'entreprendre des choses vertueuses & difficiles, *animi Fortitudo*.

La force de l'esprit est la pénétration & la profondeur, *ingenii Vis*. La nature la donne comme celle du corps ; le travail modéré les augmente, & le travail outré les diminue.

La force d'un raisonnement consiste dans une exposition claire des preuves exposées dans leur jour, & une conclusion juste; elle n'a point lieu dans les théoremes mathématiques, parce qu'une démonstration ne peut recevoir plus ou moin d'évidence, plus ou moins de force; elle peut seulement procéder par un chemin plus long ou plus court, plus simple ou plus compliqué. La force du raisonnement a sur-tout lieu dans les questions problématiques. La force de l'éloquence n'est pas seulement une suite de raisonnemens justes & vigoureux, qui subsisteroient avec la séchéresse; cette force demande de l'embonpoint, des images frappantes, des termes énergiques. Ainsi, on a dit que les sermons de Bourdaloue avoient plus de Force, ceux de Massillon plus de graces. Des vers peuvent avoir de la force, & manquer de toutes les autres beautés. La Force d'un vers dans notre langue vient principalement de l'art de dire quelque chose dans chaque hémystiche :

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage.

Ces deux vers pleins de force & d'élégance, sont le meilleur modele de la Poësie.

FORCULUS, *Forculus*, (*a*) Dieu des Romains. Les divinités s'étoient multipliées ches les Romains, au point que la garde d'une porte en occupoit trois; l'une présidoit aux battans, c'étoit Forculus; une autre aux gonds, c'étoit Cardéa; & la troisième au seuil de la porte. Voilà trois dieux où il falloit à peine un homme. Forculus vient de *Fores*, qui en Latin signifie portes. *Voyez* Foriculus.

FORDA. *Voyez* Fordicides.

FORDICALES, *Fordicalia*, les mêmes que les Fordicides. *Voyez* Fordicides.

FORDICIDES, *Fordicidia*, (*b*) fêtes que les Romains célébroient le 15 d'Avril, & dans lesquelles ils immoloient des vaches pleines. Fordicide vient de *Forda*, vache pleine, & de *cædo*, je tue ; & *Forda* de Φόρας, Φοραδός. Chaque Curie immoloit sa vache.

Ce qui n'est pas inutile à remarquer, c'est que ces sacrifices furent institués par Numa Pom-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 408. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 346. Tom. V. pag. 337.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 230. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 539.

pilius, dans un tems de stérilité, commune aux campagnes & aux bestiaux. Il y a de l'apparence que le Législateur songea à affoiblir une de ces calamités par l'autre, & qu'il fit tuer les vaches pleines, parce que la terre n'avoit pas de quoi les nourrir & leurs veaux ; mais, la calamité cessa, & le sacrifice des vaches pleines se perpétua. Voilà l'inconvénient des cérémonies superstitieuses. Toujours dictées par quelque utilité générale, & respectables sous ce point de vue, elles deviennent onéreuses pendant une longue suite de siècles à des peuples qu'elles n'ont soulagés qu'un moment. Si l'intervention de la divinité est un moyen presque sûr de plier l'homme grossier, à quelque usage favorable ou contraire à ses intérêts actuels, à sa passion présente, en revanche c'est un pli dont il ne revient plus quand il l'a pris ; il en a ressenti une utilité passagere, & il y persiste, moitié par crainte, moitié par reconnoissance. Plus alors le Législateur a montré de sagesse dans le moment, plus le mal qu'il a fait pour la suite est grand. D'où il faut conclure qu'on ne peut être trop circonspect, quand on donne aux hommes quelque chose de la part des Dieux.

FORENTUM, *Forentum.* *Voyez* Ferentinum ville de l'Apulie.

FORÊT, *Sylva*, *Nemus*, &c. étendue de terrein couvert d'arbres, qui sont venus naturellement, & qui est ordinairement peuplée de bêtes sauvages. Les forêts se forment souvent dans des lieux qui, après avoir été cultivés, sont négligés par les habitans, ou entierement dépeuplés. La plûpart des Forêts n'ont souvent chacune que des arbres d'une même espèce, selon la qualité particulière du terroir, & ces espèces changent selon la température de l'air & du climat.

En Afrique & au Cap-Verd, il y a des Forêts d'orangers & de citronniers, & il est permis aux mariniers qui y abordent, de cueillir des citrons & des oranges presque pour rien. Ces sortes de Forêts se trouvent encore ailleurs.

En France, il y a plusieurs Forêts de chataigniers, d'autres de hêtres, ou d'autres arbres, selon que l'on s'approche ou que l'on s'éloigne du midi.

En Allemagne, les Forêts sont de sapins, de chênes, d'aunes, de hêtre, de pins, de génevriers, d'érables, de peupliers, de frênes & d'ormes.

Il semble que les Latins avoient des noms particuliers pour chaque sorte de Forêts; & ces noms étoient formés du nom de l'arbre. Ils nommoient *Alnetum*, une Forêt d'aunes; *Quercetum*, une Forêt de chênes; *Palmetum*, une Forêt de palmiers. Nos ancêtres ont dit *Aunaye*, *Chenaye*, *Frenaye*, *Chataigneraye*, pour marquer une Forêt d'aunes, de chênes, de frênes ou de chataigniers. Mais,

au fond, ces noms annoncent plutôt une petite portion de terrein plantée d'une sorte d'arbre, qu'une véritable Forêt.

Il y a eu de très-vastes Forêts qui s'étendoient très-loin, & traversoient de grandes contrées. Ces Forêts sont à présent partagées en plusieurs, qui même sont assez éloignées les unes des autres; de sorte qu'on ne jugeroit pas qu'elles aient été contigues. Des peuples qui se sont accrus, en ont défriché une partie pour en faire des terres labourables. Les monasteres, fondés dans les Forêts, ont souvent donné lieu à ces changemens. Il s'est formé autour, des bourgs & des villes, qui se sont agrandis aux dépens des Forêts, qui quelquefois ont été entièrement détruites, de sorte qu'avec le tems on a été obligé de faire des loix pour la conservation des Forêts. Les verreries & les forges en ont diminué & éclairci plusieurs par la grande quantité de bois qu'elles consument.

La distinction de bois & de Forêts est une bizarrerie de pur usage, & n'est point d'accord avec la définition ordinaire, qui veut que les grandes étendues de terrre, couvertes de hauts arbres, soient nommées *Forêts*, & les petites, qui n'ont que peu d'espace, soient nommées *Bois*. Il y a des Forêts qui n'ont qu'une lieu d'étendue, & des bois qui en ont plusieurs.

Il paroit que de tout tems on a senti l'importance de la conservation des Forêts; elles ont toujours été regardées comme le bien propre de l'État, & administrées en son nom; la religion même avoit consacré les bois, sans doute pour défendre, par la vénération, ce qui devoit être conservé pour l'utilité publique. Nos chênes ne rendent plus d'oracles, & nous ne leur demandons plus le gui sacré; il faut remplacer ce culte par l'attention; & quelque avantage qu'on ait autrefois trouvé dans le respect qu'on avoit pour les Forêts, on doit attendre encore plus de succès de la vigilance & de l'économie.

L'importance de cet objet a été sentie de tout tems, cela est prouvé par le grand nombre de loix forestieres que nous avons; mais leur nombre prouve aussi leur insuffisance; & tel sera le sort de tous les règlemens économiques. Les loix sont fixes de leur nature, & l'économie doit continuellement se prêter à des circonstances qui changent. Une ordonnance ne peut que prévenir les délits, les abus, les déprédations; elle établira des peines contre la mauvaise foi, mais elle ne portera point d'instructions pour l'ignorance.

Ce n'est donc pas sans raison que, malgré nos loix, on se plaint que nos Forêts sont également dégradées; le bois à brûler est très-cher; le bois de charpente & celui de construc-

tion deviennent rares à l'excès. M. de Réaumur en 1721, & M. de Buffon en 1739, ont consigné dans les Mémoires de l'Académie, des réclamations contre ce dépérissement qui étoit déjà marqué. En fait de bois, lorsqu'on s'apperçoit de la disette, elle est bientôt extrême. Les réparations sont très-longues; il faut cent cinquante ans pour former une poutre; d'ailleurs, celui qui porte les charges de ces réparations n'étant pas destiné à en jouir, elles se font toujours avec langueur. Cette partie de l'économie rustique est aussi la moins connue; les bois s'appauvrissent & se réparent par degrés presque insensibles. On n'y voit point de ces prompts changemens de scene, qui excitent la curiosité & animent l'intérêt. On ne pourroit être instruit que par des expériences traditionnelles bien suivies, & on n'en a point, ou par des observations faites dans beaucoup de bois & de terreins différens; & le tems, le courage ou les moyens manquent au plus grand nombre.

Si les bois doivent être regardés comme le bien de l'État, à cause de leur utilité générale, une Forêt n'est souvent aussi qu'un assemblage de bois, dont plusieurs particuliers sont propriétaires. De ces deux points de vue naissent des intérêts différens, qu'une bonne administration doit concilier. L'État a besoin de bois de toute espèce, dans tous les tems; il doit surtout se ménager de grands bois. Si l'on en use pour les besoins présens, il faut en conserver & en préparer de loin pour les générations suivantes. D'un autre côté, les propriétaires sont pressés de jouir, & quelquefois leur empressement est raisonnable. Des motifs, tirés de la nature de leurs bois & de celle du terrein, peuvent les exclure du cercle d'une loi générale; il faut donc que ceux qui sont chargés de veiller pour l'État à la manutention des Forêts, aient beaucoup vu & beaucoup observé; qu'ils en sçachent assez pour ne pas outrer les principes, & qu'ils connoissent la marche de la nature, afin de faire exécuter l'esprit plus que la lettre de l'ordonnance.

Forêts dont il est fait mention dans l'Écriture Sainte.

FORÊT DE BÉTHEL; (a) c'est celle d'où Élisée fit sortir des ours, qui dévorerent les enfans de Béthel, qui lui insultoient. On croit que cette Forêt étoit voisine de la ville de Béthel.

FORÊT D'ÉPHRAIM. *Voyez* Éphraïm.

FORÊT DE HARET, (b) *Saltus Haret;* c'est la Forêt où David se retira, lorsqu'il quitta le païs du Roi de Moab, par l'ordre du prophete Gad. Cette Forêt étoit dans la tribu de Juda.

(a) Reg. L. IV. c. v. 24.

(b) Reg. L. I. c. 22. v. 5.

FONRÊT DU LIBAN, (a) *Saltus Libani.*. Outre la vraie Forêt du Liban où croissent encore aujourd'hui les cedres & d'autres arbres, l'Écriture donne le nom de Forêt du Liban à un palais que Salomon avoit fait bâtir à Jérusalem, & qui étoit contigu au palais de la fille du roi d'Égypte. Salomon y faisoit sa demeure ordinaire, & toute la vaisselle qui étoit dedans étoit de pur or. On lui donna le nom de *Palais de la Forêt du Liban*, ou à cause de la grande quantité de cedres qu'on y avoit employée, ou à cause de la multitude de colomnes dont il étoit soutenu.

Quelques-uns mettent cette maison ou ce palais dans les montagnes du Liban; mais, il y a beaucoup plus d'apparence qu'elle étoit dans Jérusalem même; & ce qui le prouve encore évidemment, c'est que les trois cens boucliers d'or, que l'on portoit devant Salomon, lorsqu'il alloit au temple, étoient certainement dans une salle de ce Palais.

Forêts les plus fameuses dans les écrits des Anciens.

ANGITIA SYLVA. *Voyez* Angitie.

ARDUENNA SYLVA. *Voy.* Ardenne.

BACENIS SYLVA. *Voyez* Bacenis.

CALEDONIA SYLVA. *Voy.* Calédonienne.

DODONÆA SYLVA. *Voy.* Dodone.

HERCYNIA SYLVA. *Voyez* Hercynie.

LITANA SYLVA, aujourd'hui la Selva di Lugo, dans l'Émilie.

MAESIA SYLVA, aujourd'hui il Bosco di Baccano, en Toscane. Elle est fort petite.

MARTIANA SYLVA, aujourd'hui la Forêt noire.

NEMEA SYLVA, aujourd'hui la Selva di Tristena, dans la Morée.

SACER LUCUS, aujourd'hui la Silva de Hami, dans la terre de Labour.

SEMANA SYLVA. *Voyez* Semana.

SILA SYLVA. Elle conserve encore son nom dans la Calabre, près de l'Apennin.

VETULONIA SYLVA, aujourd'hui la Selva Verletta, dans la Toscane.

VOLSINIENSIS SYLVA, aujourd'hui il Bosco di Monte Fiascone, dans la province du patrimoine de Saint Pierre. Ce n'est plus qu'un petit bois.

FORICULUS, *Foriculus*, dieu du Paganisme, qui étoit préposé à la garde des portes, que les Romains appelloient *fores*, d'où vient le nom de ce Dieu. Il faut remarquer que le mot *fores* ne signifie que ce qui ferme le passage des portes; soit le bois aux portes de bois; soit le fer aux portes de fer; au lieu que l'ouverture même du

(a) Reg. L. III, c. 7, v. 2. c. 10. v. 17.

mur, par où l'on passe pour entrer & pour sortir, est ce qui s'appelle proprement *porta*. Or, le dieu Foriculus n'avoit que l'intendance de ce qui est mis pour fermer cette ouverture; car, la gentilité superstitieuse en avoit un autre pour garder le seuil de la porte, sur lequel on marche en entrant; & même encore un autre, pour présider à ce que nous appellons les gonds. Le dieu du seuil se nommoit Limentinus, parce que le seuil s'appelloit *limen*; & pour les gonds, c'étoit une déesse qui s'appelloit Cardéa, Cardinea, parce que *Cardo*, est le mot qui signifie *gond*. » L'on se contente, dit Saint Augustin, de » mettre un seul portier à sa » maison, parce que ce portier » est un homme. Les idolâtres » en c fait trois dieux. Ils ont » mis le dieu Foriculus à la » porte; la déesse Cardéa aux » gonds de la porte, & au seuil » le dieu Limentinus, le dieu » Foriculus n'étant pas capable » de garder ensemble la porte, » les gonds & le seuil de la » porte. «

FORME, *Forma*; c'est une partie essentielle des sacremens.

La Forme, selon les Théologiens, est tout ce qui signifie plus clairement ou plus distinctement la grace, ou ce qui détermine la matière à l'être sacramentel, suivant cette parole de saint Augustin: *Accedit verbum ad elementum, & fit sacramentum.*

En général, la Forme est une parole ou une priere qui exprime la grace & l'effet du sacrement: & on l'appelle ainsi, parce qu'elle détermine la signification plus obscure de ce qui sert de matière.

Ce mot *Forme* aussi bien que celui de *matière*, étoit inconnu aux Peres & aux anciens Théologiens, qui disoient que les Sacremens consistoient en choses ou en élémens, & en paroles, *rebus, seu elementis, & verbis.* Vers le milieu du treizième siècle, Guillaume d'Auxerre, théologien scholastique, imagina les mots de *matière* & de *forme*, suivant le goût de la Philosophie Péripatéticienne, fort à la mode en ces tems-là, & suivant laquelle on disoit que la Forme déterminoit la matière à constituer tel ou tel être, plutôt que tel ou tel autre être. Les Modernes adopterent ces expressions, & l'Église elle-même s'en est servie. Le pape Eugene IV, dans son décret donné à Florence après le départ des Grecs, réunit l'ancienne & la nouvelle manière de s'exprimer sur ce point. *Omnia Sacramenta*, dit-il, *tribus perficiuntur; videlicet rebus tanquam materiâ, verbis tanquam Formâ, & personâ ministri conferentis Sacramentum.*

L'essence & la validité de tout Sacrement demandent donc qu'il y ait une Forme particulière & propre, relative à sa nature & à la grace qu'il signifie & qu'il confere.

Les Théologiens sont partagés pour sçavoir si Jesus-Christ

a déterminé seulement en général ou en particulier les Formes des Sacremens. Chacun de ces sentimens a ses défenseurs; mais, le premier paroît d'autant plus probable, qu'il suppose que Jesus-Christ a laissé à son Église la liberté & le pouvoir de déterminer les Formes des Sacremens; & qu'à l'exception de la Forme du Baptême & de celle de l'Eucharistie, on ne trouve point exprimées dans l'écriture les Formes des autres Sacremens, telles qu'elles sont usitées dans l'Église Grecque & Latine.

La manière dont la Forme est conçue, se réduit en général à deux espèces; elle peut être conçue, ou en termes indicatifs, ou en manière de priere; d'où l'on distingue *Forme absolue*, & *Forme indicative*. Ainsi, la Forme du Sacrement de Pénitence est absolue chez les Latins, qui l'expriment ainsi: *Ego te absolvo*, &c. & elle est déprécative chez les Grecs, qui la commencent par cette priere: *Domine Jesu Christe*, *condona*, *dimitte*, *relaxa peccata*, &c.

On distingue encore la Forme en absolue & conditionelle; elle est absolue, quand le ministre du Sacrement n'y joint aucune condition, comme dans ces paroles: *Ego te baptiso*; & conditionelle, lorsqu'il y appose une condition qui emporte avec elle un doute comme dans celles-ci: *Si non es baptisatus*, *ego te baptiso*. On ne trouve point d'exemple de la Forme conditionelle avant le huitième siècle.

La Forme des Sacremens peut être altérée principalement de six manières; 1.° par simple changement, soit d'idiome, soit de termes synonymes, soit de mode; 2.° par simple corruption; 3.° par addition; 4.° par détraction ou retranchement; 5.° par transposition ou par inversion; 6.° par interruption. Le principe général à cet égard est, que quand quelqu'une de ces différentes altérations est notable, en sorte qu'il en résulte une erreur ou un changement substantiel qui détruise le sens de la Forme, alors le Sacrement est nul; mais, une mutation accidentelle dans la Forme n'ôte rien au Sacrement de sa validité.

Quelle que soit la créance ou la foi du ministre, pourvu qu'il prononce la forme prescrite par l'Église, & dans les circonstances convenables, le Sacrement est valide; aussi l'Église n'a-t-elle jamais réjetté le Baptême conféré par les Hérétiques, excepté par ceux qui en altéroient la Forme.

FORMIANA SAXA. *Voyez* Formies.

FORMIANUM, *Formianum*, (*a*) nom d'une maison de campagne de Cn. Pompée, selon Cicéron.

FORMIANUM, *Formianum*,

(*a*) Cicer. Philipp. 13. c. 350.

(*a*) nom d'une maison de campagne de Cicéron. Elle étoit située dans la Campanie sur le bord de la mer, entre Formies & Caiete. Ce fut là qu'Antoine le triumvir le fit assassiner. On en voit encore aujourd'hui les ruines au même endroit, appellé la villa di Ciceronè, comme un monument considérable de l'antiquité.

FORMIANUS AGER. (*b*) C'est le territoire de Formies, ainsi nommé dans Tite-Live. *Voyez* Formies.

FORMIANUS MONS. *Voyez* Formies.

FORMIES, *Formiæ*, (*c*) Φορμίαι, ville d'Italie, située sur le bord de la mer, entre Minturnes & Caiete, à l'orient du golfe de cette dernière ville, auquel elle donnoit aussi quelquefois son nom.

Strabon dit que cette ville fut fondée par les Lacédémoniens, & fut nommée *Hormiæ*, à cause de la commodité de son port διὰ τὸ Εὔορμον. Pline en parle dans le même sens, & dit que cette ville de Formies s'appelloit anciennement *Hormiæ*, & que c'étoit l'ancienne demeure des Lestrygons, en quoi il se conforme à Homère, aussi bien qu'à Ovide, qui les mettent en terre ferme, quoique les Lestrygons ne fussent que dans la Sicile.

Velleius Paterculus assure que les habitans de Fundi & ceux de Formies reçurent le droit de bourgeoise Romaine la même année qu'Alexandrie fut bâtie, & long-tems après la seconde guerre punique. Selon Tite-Live, ce fut l'an de Rome 417 qu'on accorda à ces deux villes le droit de bourgeoisie; & la raison qu'en donne Tite-Live, c'est qu'elles avoient roujours laissé passer les armées Romaines sur leurs terres en toute sûreté; mais, on n'y joignit point le droit de suffrage. Ce ne fut que l'an de Rome 564 que ce droit leur fut accordé. Elles en furent redevables au Tribun du peuple C. Valérius Tappus. Ce Tribun fit passer une loi qui donnoit à Rome aux habitans de Fundi & de Formies le droit de suffrage, dont ils n'avoient pas joui jusqu'à ce tems, quoique citoyens Romains. Il y eût quatre autres Tribuns du peuple qui s'opposerent à cette loi, parce qu'on l'avoit proposée sans l'autorité du Sénat; mais, après qu'on leur eut fait comprendre que c'étoit au peuple, & non pas au Sénat, qu'appartenoit le pouvoir de donner droit de suffrage à qui bon lui sembloit, ils se désisterent. La loi passa donc. Elle portoit que ceux de Formies & de Fundi opineroient

(*a*) Cicer. ad Amic. L. XI. Epist. 27.

(*b*) Tit. Liv. L. X. c. 31.

(*c*) Strab. p. 233. Plin. T. I. p. 153. Tom. II. p. 732. Vell. Paterc. L. I. c. 14. Pomp. Mel. p. 131. Ovid. Metam. L. XIV. c. 6. Tit. Liv. L. VIII. c. 14. L. X. c. 31. L. XXXII. c. 16. L. XXXV. c. 21. L. XXXIX. c. 44. Horat. L. I. Ode 17. v. 11.

dans la tribu Émilienne, & ceux d'Arpi dans la Cornélienne. Ce fut pour la première fois qu'en vertu de cette ordonnance du peuple, ils furent adoptés dans ces deux tribus.

Horace vente le vin de Formies. Cicéron parle souvent de sa maison de campagne, nommée Formianum. Elle étoit dans le voisinage de Formies. Tite-Live fait mention de *Formiana Saxa*, de *Formianus Mons*, ce qui montre qu'il y avoit là des rochers considérables & une montagne assez fameuse. On avoit ouvert un chemin au travers de cette montagne. La voie Appia passoit par Formies, selon Strabon. Cette ville ne subsiste plus aujourd'hui. On dit que le bourg Mosa en a pris à peu près la place.

FORMULE, *Formula*, regle prescrite par les loix de Rome, dans des affaires publiques & particulières.

La république Romaine avoit établi pour l'administration des affaires, certaines Formules dont il n'étoit pas permis de s'écarter. Les stipulations, les contrats, les testamens, les divorces, se faisoient par des Formules prescrites, & toujours en certains termes dictés par la loi, dont la moindre omission ou addition étoit capable d'annuller les actes les plus importans. La même chose avoit lieu pour les affaires publiques, religieuses & civiles. Les expiations, les déclarations de guerre, les dévouemens, &c. avoient leurs Formules particulières, que l'Histoire nous a conservées. Enfin, il y avoit dans quelques conjonctures éclatantes, certaines Formules auxquelles on attachoit des idées beaucoup plus vastes que les termes de ces Formules ne sembloient désigner. Ainsi, quand le Sénat ordonnoit par un un décret que les Consuls eussent à veiller à ce qu'il n'arrivât point de dommage à la République, *ne quid Respublica detrimenti caperet*, c'étoit une Formule des plus graves, par laquelle les magistrats de Rome recevoient le pouvoir le plus étendu, & qu'on ne leur confioit que dans les plus grands périls de l'état.

FORNACALES, *Fornacalia*, (*a*) nom propre d'une fête que les Romains célébroient en l'honneur de la déesse Fournaise, ou Fornax.

On y faisoit des sacrifices devant une fournaise ou devant le four, où l'on avoit coûtume de brûler le bled ou de cuire le pain, &c.

C'étoit une fête mobile, que le grand Curion indiquoit tous les ans le 12 des calendes de Mars.

Elle fut instituée par Numa Pompilius. Les Quirinales étoient pour ceux qui n'avoient pas célébré les Fornacales.

(*a*) Virg. Georg. L. I. v. 267. Æneid. L. I. v. 182, 183. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 230. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 540.

FORNAX. *Voyez* Fournaise.

FORNICATA [VIA]. (*a*) C'étoit une rue de Rome, assez près du champ de Mars. M. Guérin traduit *via Fornicata*, la rue aux voutes.

FORNICATION, *Fornicatio*, (*b*) terme qui vient du Latin *Fornix*, en pluriel *Fornices*, petites chambres voutées dans lesquelles se tenoient les femmes publiques à Rome. On a employé ce terme pour signifier le commerce des personnes libres.

On a traduit par le mot de Fornication les infidélités du peuple Juif pour des dieux étrangers, parce que chez les Prophetes ces infidélités sont appellées impuretés, souillures. C'est par la même extension qu'on a dit que les Juifs avoient rendu aux faux dieux un hommage adultère.

La Fornication, entant qu'union légitime de deux personnes libres, & non parentes, est proprement un commerce charnel, dont le Prêtre n'a point donné la permission. L'ancienne loi condamne celui qui a commis la Fornication avec une vierge, à l'épouser, ou à lui donner de l'argent, si son pere la refuse en mariage. Elle ne paroît pas avoir imposé de peine pour la Fornication avec une fille publique, ou même avec une veuve. Ce n'est pas que cette Fornication fût permise; nous voyons par un passages des Actes des Apôtres, qu'on prescrivoit aux Juifs nouvellement convertis, de conserver, entr'autres observations légales, l'abstinence de la Fornication & des chairs étouffées. Cette attention à faire marcher de pair deux abstinences si différentes, paroît prouver, ou que la manducation des chairs étouffées [indifferente en elle même] étoit traitée par la loi des Juifs comme un grand mal, ou que la Fornication étoit regardée comme une simple faute contre la loi, plutôt que comme un crime.

La loi nouvelle a été plus févere & plus juste. Un Chrétien regarde comme un plus grand mal de jouir d'un commerce charnel, qui n'est pas revêtu de la dignité de Sacrement, que de manger de la chair de cochon ou de la chair étouffée. Mais, la simple Fornication, quoique péché en matière grave, est de toutes les unions illégitimes celle que le Christianisme condamne le moins; l'adultère est traité avec raison par l'Evangile comme un crime beaucoup plus grand. En effet, au péché de la Fornication il en joint deux autres; le larcin, parce que l'on dérobe le bien d'autrui; la fraude, par lequel on donne à un citoyen des héritiers qui ne doivent pas l'être. Cependant,

(*a*) Tit. Liv. L. XXII. c. 36.

(*b*) Exod. c. 22. v. 16, 17. Actu. Apost. c. 15. v. 20, 20.

abstraction

abstraction faite de la religion, de la probité même, & considérant uniquement l'économie de la société, il n'est pas difficile de sentir que la Fornication lui est en un sens plus nuisible que l'adultere; car, elle tend, ou à multiplier dans la société la misere & le trouble, en y introduisant des citoyens sans état & sans ressource; ou, ce qui est peut-être encore plus funeste, à faciliter la dépopulation par la ruine de la fécondité.

Cette observation n'a point pour objet de diminuer la juste horreur qu'on doit avoir de l'adultere, mais seulement de faire sentir les différens aspects sous lesquels on peut envisager la morale, soit par rapport à le Religion, soit par rapport à l'État. Les Législateurs ont principalement décerné des peines contre les forfaits qui portent le trouble parmi les hommes; il est d'autres crimes que la Religion ne condamne pas moins, mais dont l'Être Suprême se réserve la punition. L'incrédulité, par exemple, est pour un Chrétien un aussi grand crime, & peut-être un plus grand crime que le vol; cependant, il y a des loix contre le vol, & il n'y en a point contre les incrédules qui n'attaquent point ouvertement la religion dominante; c'est que des opinions, même absurdes, qu'on ne cherche point à répandre, n'apportent aux citoyens aucun dommage; aussi y a-t-il plus d'incrédules que de voleurs.

En général, on peut observer, à la honte & au malheur du genre humain, que la religion n'est pas toujours un frein assez puissant contre les crimes que les loix ne punissent pas, ou même dont le gouvernement ne fait pas une recherche sévere, & qu'il aime mieux ignorer que punir. C'est donc avoir du Christianisme une très-fausse idée, & même lui faire injure, que de le regarder, par une politique humaine, comme uniquement destiné à être une digue aux forfaits. La nature des préceptes de la Religion, les peines dont elle menace, à la vérité aussi certaines que redoutables, mais dont l'effet n'est jamais présent, enfin le juste pardon qu'elle accorde toujours à un repentir sincere, la rendent encore plus propre à procurer le bien de la société, qu'à y empêcher le mal. C'est à la morale douce & bienfaisante de l'Evangile qu'on doit le premier de ces effets; des loix rigoureuses & bien exécutées produiront le second.

On a remarqué avec raison ci-dessus, que la Fornication se prend dans l'Écriture non seulement pour une union illégitime, mais encore pour signifier l'idolâtrie & l'hérésie, qui sont regardées comme des Fornications spirituelles, comme une espèce de copulation, s'il est permis de parler de la sorte avec l'esprit de ténebres. Cette distinction peut servir à

expliquer certains passages de l'Ecriture contre la Fornication, & à les concilier avec d'autres.

FOROAPPIENS, *Foroappii*, peuple d'Italie, selon Pline. C'étoient les habitans de Forum Appii. *Voyez* Forum Appii.

FORTIFICATION, (*a*) *ou* L'ART DE FORTIFIER, consiste à mettre une place ou tout autre lieu qu'on veut défendre, en état de résister avec peu de monde aux efforts d'un ennemi supérieur en troupes, qui veut s'en emparer.

Il y en a qui remontent jusqu'au commencement du monde pour y trouver l'auteur & l'origine des Fortifications. Selon eux, l'auteur c'est Dieu même, & la première Fortification, c'est le jardin d'Eden, ou le Paradis-terrestre. Caïn l'imita en bâtissant la première ville. Après lui, vint Nemrod; Sémiramis ensuite, au rapport de Polyen; les Chananéens, David, Salomon, Roboam son fils, & les autres rois de Juda & d'Israël, & enfin les Grecs & les Romains. Voilà, selon ces Auteurs, la suite de ceux qui ont fortifié des places. On pourroit y ajoûter Pharaon, le persécuteur des Israëlites, ou les Israëlites qui lui construisirent les villes de Phithom & de Ramesses.

Quelque loin que l'on remonte dans l'Antiquité, on trouve chez les Grecs & chez les Romains les villes fortifiées à peu près de la même manière. Les premières Fortifications furent très-simples; elles ne consistoient que dans une enceinte de pieux ou de palissades. On les forma ensuite de murs, avec un fossé devant, qui empêchoit d'en approcher. On ajoûta depuis à ces murs des tours rondes & quarrées, placées à une distance convenable les unes des autres, pour défendre toutes les parties de l'enceinte des places.

Vitruve, en traitant de la construction des places de guerre de son tems, dit que les tours doivent s'avancer hors du mur, afin que, lorsque les ennemis s'en approchent, ceux qui sont à droite & à gauche leur donnent dans le flanc; & qu'elles doivent-être rondes & à plusieurs pans, parce que celles qui sont quarrées sont bien-tôt ruinées par les machines de guerre & par les béliers, qui en rompent aisément les angles. Il ajoute, après quelques autres remarques, qu'il faut que près des tours le mur soit coupé en dedans de la largeur de la tour, & que les chemins ainsi interrompus, ne soient joints & continués que par des solives posées sur les deux extrêmités, sans être attachées avec du fer, afin que si l'ennemi s'est rendu maî-

(*a*) Genes. c. 4. v. 17. c. 10. v. 11. Exod. c. 1. v. 11. Numer. c. 13. v. 19. Deuter. c. 1. v. 28. Reg. L. II. c. 5. v. 9. Paral. L. II. c. 2. v. 3. *& seq.* c. 11. v. 5, 10. Vitruv. L. 1. c. 5. Roll. Hist. Anc. T. V. pag. 820. *& suiv.*

tre de quelque partie du mur, les assiégés puissent ôter ce pont de bois, & l'empêcher ainsi de passer aux autres parties du mur, & dans les tours.

Les meilleures places des Anciens étoient sur des hauteurs. On les environnoit quelquefois de deux & de trois enceintes de murailles & de fosses. Bérose, cité par Josephe, nous apprend que Nabuchodonosor fortifia Babylone d'une triple enceinte de murs de brique, d'une force & d'une élévation surprenantes. Polybe, en parlant de Syringe, capitale d'Hyrcanie, dont Antiochus forma le siege, dit que cette ville étoit entourée de trois fossés, larges chacun de quarante-cinq pieds; & profonds de plus de vingt-deux, sur les deux bords desquels il y avoit double retranchement, & au-delà une forte muraille. La ville de Jérusalem, dit Josephe, étoit enfermée par un triple mur, excepté du côté des vallées, où il n'y en avoit qu'un, à cause qu'elles sont inaccessibles. On y avoit ajouté plusieurs autres ouvrages, un entr'autres, dont les pierres dont il étoit construit, avoient trente pieds de long sur quinze de large, ce qui le rendoit si fort, qu'il étoit comme impossible de le sapper, ni de l'ébranler par des machines. Tout cela étoit flanqué de tours d'espace en espace, d'une épaisseur extraordinaire, & bâties avec un art merveilleux.

Pour defendre encore plus sûrement le pied du mur de l'enceinte & celui des tours, les Anciens faisoient le haut de la muraille en *Massocoulie*, ou *Machicoulis*. Ils se servoient des intervalles des machicoulis pour jetter des pierres, du plomb fondu, de l'huile bouillante, & différentes sortes de matières propres à éloigner l'ennemi du pied des murailles. On y faisoit aussi couler des masses fort pesantes, qui par leur chûte & rechûte retardoient beaucoup le progrès de ses travaux.

Les Anciens ne terrassoient pas toujours leurs murailles; & M. le chevalier de Folard prétend qu'ils en usoient ainsi pour se mettre à l'abri de l'escalade. Car, l'ennemi étant parvenu au haut de la muraille, n'étoit pas pour cela dans la place; il lui falloit des échelles pour y descendre, & pendant cette longue opération, ceux qui étoient dans la ville pouvoient s'assembler pour les repousser. Cependant, Vitruve remarque qu'il n'y a rien qui rende les remparts plus fermes, que quand les murs sont soutenus par de la terre; & du tems de Végece on les terrassoit. On pratiquoit vers le haut une espèce de petit terre-plein de 3 ou 4 pieds de largeur, duquel on tiroit sur l'ennemi par les creneaux du parapet. Les tours dominoient sur ce terre-plein, & par-là elles avoient l'avantage de découvrir une plus grande étendue de la campagne, & de pouvoir défendre les courtines ou les parties

de l'enceinte qui étoient entre elles.

Pour défendre encore plus facilement ces parties, on observoit en bâtissant les places, de couper le terre-plein en dedans vis-à-vis les tours. On substituoit à cette coupure une espèce de petit pont de bois, qu'on pouvoit ôter très-facilement dans le besoin.

Les villes de guerre des Anciens n'étoient pas toujours fortifiées de murs de maçonnerie. On les fermoit quelquefois de bons remparts de terre, qui avoient beaucoup de fermeté & de solidité. Le gazonnage ne leur étoit pas inconnu, non plus que l'art de soutenir les terres par des fascinages assurés & retenus par des piquets, & d'armer le haut du rempart d'une fraise de palissades qui regnoit autour, & d'une autre sur berme; & souvent ils en plantoient dans le fossé pour se défendre contre les attaques d'insulte.

On faisoit aussi des murs de poutres étendues en long, & traversantes les unes sur les autres, avec quelques espaces entr'elles en manières d'échiquier, & dont les vuides étoient remplis de terre & de pierres. Telles étoient à peu près les murailles de la ville de Bourges, dont César fait la description dans son septième livre de la guerre des Gaules.

On prétend qu'en fait de Fortifications, les Modernes l'emportent de beaucoup sur les Anciens. La chose n'est pas si inconteſtable, qu'elle ne puisse être révoquée en doute. On ne peut point ici faire de comparaison, parce que les moyens d'attaque & de défense sont entièrement différens. Les Modernes ont retenu des Anciens tout ce qu'ils ont pu. Le feu les a obligés de prendre d'autres précautions. Le même génie règne dans les uns & dans les autres. Les Modernes n'ont rien imaginé que les Anciens eussent pu employer, & qu'ils n'aient point mis en usage. Nous avons emprunté d'eux la largeur & la profondeur des fossés, l'épaisseur des murailles, les tours pour flanquer les courtines, les palissades, les retranchemens derrière les remparts & les tours, l'avantage de se procurer beaucoup de flancs; & la Fortification aujourd'hui ne consiste qu'à multiplier les flancs; ce que l'on peut faire facilement à cause des armes à feu. Ces remarques ont été faites par des personnes habiles & sensées, qui joignoient à une profonde étude de la manière dont les Anciens faisoient la guerre, une parfaite connoissance de celle dont on la fait aujourd'hui.

FORTUNAT, *Fortunatus*, (*a*) dont il est parlé dans la première Épitre de S. Paul aux Corinthiens, vint de Corinthe à Ephese, pour y visiter S. Paul.

(*a*) Ad Corinth. Epist. 1. c. 16. v. 15. *& seq.*

Nous ne sçavons pas les particularités, ni de sa vie, ni de sa mort. Seulement S. Paul appelle Stéphane, Fortunat & Achaïque, les prémices de l'Achaïe, & dit qu'ils s'étoient consacrés au service des saints & de l'Église. Ce furent Stéphane, Fortunat & Achaïque, qui porterent la premiere Épître de S. Paul aux Corinthiens.

FORTUNAT, *Fortunatus*, Φουρτουνάτος, (*a*) affranchi d'Agrippa, roi des Juifs. Ce Prince, ayant appris qu'Hérode le Tétrarque étoit parti pour Rome, envoya Fortunat vers l'empereur Caligula, avec des présens & des Lettres qu'il lui écrivoit contre Hérode; & il le chargea de tâcher de trouver l'occasion favorable de l'entretenir de cette affaire. Fortunat eut le vent si favorable, qu'il arriva à Putéoles aussitôt qu'Hérode, & Caligula étoit alors à Baies. Après qu'Hérode eut salué l'Empereur, Fortunat lui présenta les lettres d'Agrippa. Il les lut sur le champ, & trouva qu'il accusoit Hérode d'avoir conspiré avec Séjan contre Tibere, & de favoriser alors contre lui-même Artabane, roi des Parthes, dont il ne falloit point de meilleure preuve que ce qu'il avoit dans ses arsenaux; car, il y avoit de quoi armer soixante-dix mille hommes. L'Empereur, frappé de cette accusation, demanda à Hérode s'il étoit vrai qu'il eût une si grande quantité d'armes, & sur ce qu'il répondit qu'oui, parce qu'il ne pouvoit le nier; il crut que sa trahison étoit assez vérifiée. Ainsi, il lui ôta sa Tétrarchie qu'il joignit au royaume d'Agrippa.

FORTUNAT [VÉNANCE], *Venantius Fortunatus*, (*b*) évêque de Poitiers, à la fin du sixième siècle, étoit Italien de naissance, & étudia à Ravenne. De-là il vint à Tours, où il fut connu & estimé de Grégoire, qui étoit évêque de cette ville. Il fut reçu par la reine Radegonde, qui vivoit dans le monastère de Sainte Croix de Poitiers, au nombre des domestiques de cette Princesse, & depuis il fut ordonné prêtre de l'église de cette ville. Sa principale profession, dans les premières années de sa vie, fut la poësie Latine, dans laquelle il réussit assez bien. Quelques-uns doutent qu'il ait été évêque de Poitiers, parce que Grégoire de Tours ne le nomme que prêtre; mais, il a pu être élu après la mort de ce dernier. Si cela est, Vénance Fortunat ne vécut pas long-tems dans l'épiscopat, & mourut vers l'an 609, ou peu après. Ce fut le 15 Décembre; mais, nous ignorons l'année.

Le P. Christophe Brower, Jésuite, a fait imprimer les Œuvres de Vénance Fortunat en

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 638.
(*b*) Roll. Hist. Anc. T. VI, p. 220. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 695.

un volume *in*-4.° On y lit un poëme en 4 livres, de la vie de S. Martin, composée pour le remercier de la guérison d'un mal d'yeux, que l'auteur avoit obtenue par son intercession, outre divers autres poëmes, avec les vies de S. Hilarion de Poitiers, de S. Aubin d'Angers, de S. Germain de Paris, &c. La vie de ce Prélat est à la tête de ses ouvrages. Les curieux la pourront consulter, aussi bien que Grégoire de Tours. Il faut juger du mérite de ses vers par le siècle où il vivoit.

FORTUNÉES [les Isles]. (a) *Fortunatæ Insulæ*, Μακάρων Νῆσοι, Isles da la Mer ou de l'Océan Atlantique. Les Isles que nous nommons aujourd'hui les Isles Canaries, ne different point, suivant le sentiment des plus célebres & des plus sçavans Géographes, des Isles Fortunées que Ptolémée & Pline ont décrites, quoique Ptolémée ne les place pas assez vers le nord. Il ne met celle qui en approche le plus, qu'à seize degrés de latitude Septentrionale; quoiqu'elles s'étendent jusqu'au trentième degré. Il y en a qui veulent que ces Isles Fortunées soient les mêmes que celles du cap Verd, n'ayant égard qu'à l'élévation du pole qu'on leur attribue.

Les Maures de la Barbarie les nomment Elbard, à cause de la montagne ou pic de Ténériffe, qui est une de ces Isles.

Abulféda, Ulug-Beigh, & autres Géographes Arabes, sont du même sentiment que les Grecs & les Latins, & les appellent en Arabe Jazaïr Alchaledat, c'est-à dire, les Heureuses ou Fortunées.

Ptolémée les fait monter au nombre de six, sçavoir, Aprositus, Héras, Pluitala, Caspéria, Canaria, Penturia. A present on en compte communément sept, qui sont celles de Palme, de Fer, Gomere, Ténériffe, la grande Canarie, Fuerteventura & Lancorota; d'autres, comme Purchas, y ajoûtent quelques petites Isles, dont les noms sont Lobos, Roca, Graciosa, Santa Clara, Alegrança. Ortélius y joint encore Seluaja ou la Déserte, qu'il dit être la plus Septentrionale de toutes, & qu'il place au rang de celle d'Alegrança; & il ajoûte de plus l'Isle de Graciosa & de Coro, que Thevet nomme l'Isle des Cerfs. Mais, toutes ces petites Isles sont de si peu de conséquence, qu'il y en a plusieurs qui ne les nomment pas, & qui ne font mention que des sept premières.

Ces Isles n'étant pas éloignées du tropique du Cancer, doivent être exposées aux ardeurs du soleil, ce qui semble procurer

(a) Plin. Tom. I. pag. 230, 348, 349. Ptolem. L. IV. c. 6. Pomp. Mel. p. 218. Strab. p. 3. Horat. Epod. Lib. Ode 11. v. 42. Plut. T. I. pag. 571, 572. Diod. Sicul. p. 207, 208.

la récolte qu'on y fait plutôt que par-tout ailleurs, aux mois de Mars & d'Avril. Le terroir y est également bon par-tout & fertile; mais, elles sont sur-tout fameuses par cet excellent vin de Canarie que l'on porte partout le monde, & que l'on estime tant. Il n'y avoit auparavant, suivant Sanut, qu'une seule Isle qui rapportât du vin & du bled ; mais, elles produisent toutes à présent tout ce qu'on peut souhaiter pour la vie de l'homme. L'eau y est à proportion moins bonne que le reste ; mais, on y remédie en la mettant dans des vases qui ont la figure de mortiers, & faits d'une pierre extrêmement poreuse, au travers de laquelle elle se filtre, de manière qu'en se purifiant elle se rafraîchit, & devient très bonne. L'usage de ces pierres a passé jusqu'en Hollande & sur-tout à Amsterdam, où l'on n'a point d'autre eau douce que celle de pluie que les toits reçoivent, & qui coulent dans les citernes par des gouttieres.

Ces Isles appartiennent à l'Espagne, qui n'y souffre point d'autre religion que la Catholique. Quelques-uns des anciens habitans ne voulant pas se soumettre, se retirerent dans les montagnes ; mais, ils sont présentement dissipés,& tout est soumis.

L'Isle Canarie, fut ainsi nommée, selon Pline, à cause de la grande quantité de chiens que l'on y trouvoit, & qui étoient d'une grosseur étonnante. Ainsi, elle a retenu son ancien nom, & l'a communiqué par la suite des tems aux autres isles voisines, dont elle est la plus méridionale, la plus grande & la plus riche.

Il paroît que Pline s'est trompé sur l'étymologie du nom de Canarie. Nicols Anglois apprit des habitans de l'Isle, en 1650, qu'il n'y avoit jamais eu plus de chiens dans cette Isle qu'ailleurs. Ce Voyageur prétend que le mot de Canarie vient plutôt d'une espèce de canne qui y croissoit en abondance, & dont quelques Espagnols éprouverent l'effet, lorsqu'ils firent la découverte de ce païs.

Il n'y avoit, selon Diodore de Sicile, qu'une Isle des Bienheureux, dont il donne une belle description : » A l'Occi- » dent de l'Afrique on trouve, » dit-il, une Isle distante de » cette partie du monde de plu- » sieurs journées de navigation. » Son terroir fertile est entre- » coupé de montagnes & de » vallées. Cette Isle est traver- » sée par plusieurs fleuves na- » vigables. Ses jardins sont rem- » plis de toutes sortes d'arbres, » & arrosés par des sources » d'eau douce. On y voit quan- » tité de maisons de plaisance, » toutes meublées magnifique- » ment, & dont les parterres » sont ornés de berceaux cou- » verts de fleurs. C'est-là que » les habitans du païs se reti- » rent pendant l'Été, pour y » jouir des biens que la Campa- » gne leur fournit en abon-

» dance. Les montagnes de cette » Isle sont couvertes d'épaisses » forêts, d'arbres fruitiers ; & » ses vallons sont entre-coupés » par des sources d'eaux vives » qui contribuent, non seule- » ment au plaisir des Insulaires, » mais encore à leur santé & à » leur force. La chasse leur » fournit un nombre infini d'a- » nimaux differens ; ce qui ne » leur laisse rien à désirer dans » leurs festins, ni pour l'abon- » dance, ni pour la délicatesse. » Outre cela, la mer qui envi- » ronne cette Isle, est féconde » en poissons de toute espèce ; » ce qui est une propriété géné- » rale de l'Océan. D'ailleurs, » on respire là un air si tempé- » ré, que les arbres portent » des fruits & des feuilles pen- » dant la plus grande partie » de l'année. En un mot, cette » Isle est si délicieuse, qu'elle » paroit plûtôt le séjour des » Dieux que des hommes. Au- » trefois elle étoit inconnue, à » cause de son grand éloigne- » ment, & les Phéniciens fu- » rent les premiers qui la dé- » couvrirent. «

Plutarque fait une magnifique description des Isles des Bien- heureux. » Ce sont, dit-il, des » isles séparées l'une de l'autre » par un petit bras de mer, & » éloignées de deux milles sta- » des. On les appelle *les Isles* » *des Bienheureux*. Il y pleut ra- » rement, & les pluies qui y » tombent sont des pluies dou- » ces. Il n'y règne que des » vents agréables, qui, portant » toujours une bénigne rosée » sur leurs aîles, engraissent » tellement la terre, que non » seulement elle est toujours en » état de répondre aux soins & » aux vœux de ceux qui vou- » droient la labourer & l'ense- » mencer, mais qu'elle produit » d'elle même toutes sortes » d'excellens fruits, & en si » grande abondance, qu'ils suf- » fisent pour nourrir ses ha- » bitans, sans qu'ils se donnent » le moindre soin ni la moindre » peine, de sorte que toute » leur vie se passe dans un dé- » licieux repos. L'air est tou- » jours sérein, & n'y cause ja- » mais la moindre maladie, à » cause de la douce températu- » re des saisons, dont les chan- » gemens ne sont jamais subits, » mais toujours insensibles. Car » les vents de notre continent, » comme les vents du nord & » du levant, après avoir par- » couru cet espace immense de » notre terre, venant à tomber » & à se répandre dans cette » vaste étendue d'air & de mer, » se partagent, se rompent & » se perdent avant que d'arri- » ver dans ces Isles, ou ils n'y » arrivent que languissans & » foibles ; & les vents qui y » soufflent du côté de la mer, » comme du côté du midi, ve- » nant à passer sur cette grande » plaine d'eau, se déchargent » d'une pluie douce & menue, » dont ils les arrosent quelque- » fois, & dont le plus souvent ils » ne font que les rafraîchir par » une moiteur douce & fécon-

» de, qui nourrit & fait croître » tout ce que la terre y produit. » De sorte que c'est une opinion généralement reçue, même parmi les Barbares, & » crue comme un article de religion, que là sont les champs » Élysées & la demeure des » bienheureux qu'Homère à » chantée. «

Plutarque, comme on voit, a cru que ces Isles mêmes étoient les lieux heureux, où Homère a placé ses champs Élysées; mais, Strabon fait bien voir que ces champs Élysées ou champs Heureux, sont la Bétique, ou l'Andalousie, & que ces Isles n'étoient appellées les Isles des Bienheureux, que parce qu'elles appartenoient aux habitans de l'Andalousie, à cause du voisinage; car, les Isle voisines d'une côte appartiennent d'ordinaire aux habitans de cette côte-là. Ainsi, ces Isles des Bienheureux n'étoient pas elles mêmes ces lieux Bienheureux, mais les Isles qui appartenoient aux peuples Heureux, c'est-à-dire, aux habitans de l'Andalousie, qui étoient ces peuples Fortunés.

FORTUNATUS, *Fortunatus*, (*a*) affranchi d'Auguste, ne nous est connu que par un monument.

FORTUNATUS, *Fortunatus*, (*b*) affranchi de L. Vétus. Cet affranchi, ayant causé la ruine de son patron, par les friponneries dont il avoit usé dans l'administration de ses biens, ne trouva point d'autre moyen d'éviter le châtiment de ses vols, que de l'accuser devant l'Empereur; & il associa à ce complot un certain Claudius Demianus, que L. Vétus, étant proconsul d'Asie, avoit fait emprisonner pour ses crimes, mais à qui Néron fit rendre la liberté, pour récompense du service qu'il lui rendoit, en se déclarant contre un homme qui lui étoit odieux. L'accusé apprenant l'outrage qu'on lui faisoit, en recevant la dénonciation de Fortunatus, & en ne mettant aucune différence entre le patron & l'affranchi, se retira dans sa terre de Formies, où il fut aussi-tôt investi par des soldats qui avoient ordre de le garder à vue.

FORTUNATUS, *Fortunatus*, Aurige ou Agitateur du Cirque. *Voyez* Aurigarii.

FORTUNE, *Fortuna*, T. χᵘ, (*c*) Déesse du Paganisme, présidoit au bien & au mal. La Fable la fait fille de Jupiter.

Donner une définition de la Fortune, qui fasse mieux comprendre ce que c'est que le nom de Fortune même, c'est ce qu'il est

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 322.

(*b*) Tacit. Annal. L. XVI. c. 10.

(*c*) Pauf. p. 97, 273. *& seq.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 308. *& suiv.* Tom. II. p. 102. *& suiv.* Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 349. Tom. V. pag. 253. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 492, 493. T. V. p. 27. T. IX. p. 141, 142. T. XXI. pag. 341.

difficile de faire. *C'est*, disent quelques-uns, *l'évènement subit & inopiné des choses qui arrivent par accident ; c'est une cause*, disoit Anaxagore, *qui n'est pas manifeste à la raison humaine*. Nous laissons à d'autres à examiner si ces définitions sont exactes ; & comme apparemment elles ne leur paroîtront pas telles, nous leur laissons à démêler en quoi elles manquent. Nous nous contenterons de remarquer seulement que l'idée que l'usage a de tout tems attachée à ce mot, *Fortune*, paroît plus claire que toutes les définitions que les Anciens en ont données.

La différence entre ce que les Payens croyoient touchant la Fortune, & que les Chrétiens en ont cru depuis, c'est que les Payens voyant ces évènemens subits & imprévus, souvent inconnus, & même, comme il sembloit, contraires à la raison, au bon sens & à la justice même, imaginoient une cause, à laquelle ils attribuoient les mêmes défauts. Ils la peignoient aveugle, comme agissante inconsidérément & au hazard, sans prévoir les effets & les suites des ses actions. Ils lui donnoient à la vérité un timon à la main, comme celle qui gouvernoit le monde; mais, ils croyoient qu'elle faisoit tout par caprice ; jamais guidée par l'équité & la justice. Au contraire, les Chrétiens, bien instruits, donnent à la vérité le nom de Fortune à ces évènemens subits & inopinés dont ils ne comprennent pas la raison ; mais, ils sont persuadés que rien ne se fait témérairement ; que tous ces évènemens les plus imprévus, ceux même qui paroissent choquer la raison, partent de la sagesse infinie de Dieu, & tournent au bien, tant général que particulier, de ceux qui s'abandonnent à la conduite de la Providence.

Comme les hommes ont toujours fait un grand cas des biens de la terre, il n'est pas surprenant qu'ils aient adoré la Fortune. Insensés ! Au lieu de reconnoître une providence éclairée qui distribue les biens & les richesses, suivant des vues cachées à la vérité, & impénétrables aux hommes, mais toujours sages, ils adresserent leurs vœux à un être imaginaire, qui agissoit sans aucun dessein, & entraîné par une nécessité inévitable ; car, il est indubitable que dans le systême Payen, la Fortune n'étoit autre chose que le destin. Aussi la confondoit-on, comme on le verra dans la suite, avec les Parques, qui elles mêmes étoient cette fatale nécessité, dont les Philosophes ont tant discouru.

Il est vrai que quelquefois les Chrétiens parlent, au sujet de la Fortune, comme les Payens eux-mêmes ; *sacrifier à la Fortune*, *attendre tout de la Fortune*, *se dévouer à la Fortune*, &c. Mais, quand ils approfondissent le sens de ces expressions

vulgaires, ils rapportent tout à la divine Providence.

L'on ne sçait au reste, si les différens peuples qui ont reconnu cette Divinité aveugle & capricieuse, en ont eu la même idée ; mais, il est sûr qu'elle a été invoquée dès les tems les plus reculés, puisque la première fois que l'Écriture Sainte fait mention des Dieux Payens, elle parle de Gad, invoquée par Lia, que Saint Augustin croit être la Fortune. Mais, comme il ne s'agit ici que de l'idée qu'en avoient les Grecs & les Romains, c'est leur mythologie à cet égard que nous devons développer. D'abord, il ne paroît pas que cette Déesse fût anciennement connue de ces deux peuples, puisqu'Hésiode & Homère n'en parlent point, & qu'on a remarqué que ce dernier qui s'est servi du mot Τύχη, qui étoit le nom que l'on donnoit à cette Divinité, ne l'entendoit point de la Fortune, mais seulement d'une fille de l'Océan, compagne de Melobosis & de la belle Janthé. Ce grand Poëte, ainsi que l'observe Pausanias, a bien dit que Pallas & Enyo présidoient aux combats, Vénus aux mariages, & Diane aux accouchemens; mais, bien loin de faire de la Fortune, comme on a fait depuis, une Déesse toute puissante, qui exerce son empire sur toutes les choses humaines, & qui les fait réussir à son gré, il ne lui donne pas seulement la moindre fonction.

Tout ce qu'on sçait de plus ancien au sujet de cette Divinité, est que Bupalus, grand sculpteur & grand architecte, fut le premier qui en fit une statue pour la ville de Smyrne, & que cet habile ouvrier s'avisa de la représenter avec l'étoile polaire, où, selon d'autres, le pole même sur la tête, tenant de la main gauche la corne d'Amalthée, appellée communément la corne d'abondance. Il est indubitable qu'il vouloit marquer par le premier de ces deux symboles, le pouvoir de cette Déesse sur l'univers ; & par le second, que c'étoit elle qui distribuoit tous les biens. Pindare vint ensuite, continue Pausanias, qui célébra cette Divinité dans ses vers, & lui donna le nom de *Pherepolis*, comme qui diroit la protectrice des villes. Voilà à peu près l'origine du culte de la Fortune dans la Grece, divinité moderne peu connue avant Pindare.

Les Grecs lui éleverent dans la suite plusieurs temples, & ceux de Corinthe la surnommerent *Acrea*, parce qu'elle en avoit un dans leur citadelle. Cette Déesse avoit aussi une chapelle à Égire, avec une statue qui avoit près d'elle l'amour avec ses aîles, apparemment pour donner à entendre qu'en amour la Fortune fait plus que la beauté. Dans celui d'Élis, elle avoit à la main la corne d'abondance ; mais, le symbole le plus convenable

étoit celui que lui avoient donné les Béotiens, l'ayant représentée dans le temple qu'ils avoient élévé en son honneur, tenant Plutus entre ses bras sous la forme d'un enfant; & c'est, dit Pausanias, une idée assez ingénieuse, d'avoir mis le dieu des richesses entre les mains de la Fortune, comme si elle étoit sa nourrice & sa mere. La ville de Smyrne, au reste, n'étoit pas la seule de l'Asie où la Fortune fût honorée, les habitans d'Antioche l'avoient en une extrême vénération, & il n'est pas hors de vraisemblance de dire que plusieurs autres peuples imitoient leur exemple; car, en général, presque tous les hommes sont adorateurs de la Fortune, & s'ils ne lui immolent pas toujours des victimes, ils ne lui sacrifient que trop souvent l'honneur & la probité.

Parmi les éloges que Pindare donnoit à cette déesse, il disoit qu'elle étoit une des Parques, & celle de toutes qui avoit le plus de pouvoir; d'où l'on doit conclure qu'on la confondoit avec ces déesses inéxorables, ou, pour parler plus juste, avec la Destinée elle-même; divinité aveugle qui distribuoit au hazard les biens & les maux; & telle étoit l'idée qu'en avoient les Grecs.

Les habitans du païs Latin en pensoient à peu près de même, puisque leur plus ancienne Fortune étant celle qui étoit honorée à Antium, & qui étoit confondue avec les sorts, dont l'usage étoit si célebre dans cette ville, il est évident qu'on ne la distinguoit pas du Destin, ou de cette Destinée que les Grecs appelloient Eimarmené.

La première image de la Fortune, que donne D. Bernard de Montfaucon, est fort remarquable; elle a sur la tête un croissant de Lune & un Soleil, pour signifier qu'elle gouverne le monde, & tout ce qui est éclairé par ces deux astres. Elle tient sur le bras gauche deux cornes d'abondance, ce qui marque qu'elle est la dispensatrice des biens de ce monde. Le gouvernail qu'elle tient de l'autre main, veut dire que c'est elle qui gouverne tout l'univers. La seconde, qui a de même la corne d'abondance & le gouvernail, a sur la tête un bout rond, qui pourroit bien marquer le pole. Il paroît bien mieux dans la suivante, qui tient de même la corne d'abondance, & dont le timon ou le gouvernail est tombé par l'injure des tems. La quatrième n'a rien de fort remarquable; il n'en est pas de même de la cinquième, qui a les marques du Soleil & de la Lune; ce qui signifie que toutes les choses sublunaires lui sont soumises.

L'ornement de tête qui paroît sur une autre est singulier; il est tel qu'on le voit ordinairement sur la tête d'Isis. Celle d'après porte une espece de bonnet Phrygien; elle tient une corne d'abondance de la main

gauche, & elle tenoit apparemment de la droite un gouvernail qui est tombé par l'injure des tems. Celle qui vient après est très-remarquable; c'est la Fortune d'Antioche, comme porte l'inscription; elle a aussi sur la tête la marque du pole, à moins qu'on ne veuille dire que c'est un muid ou un panier, symbole de Sérapis; elle porte de la main gauche la corne d'abondance pleine d'épis de bled, pour marquer la fertilité du païs, & tient de la main droite le gouvernail, au pied duquel est un globe; ce qui veut dire qu'elle gouverne le monde. L'inscription est telle: Αὔξει Τύχη Ἀντιοχέων, *Crescit Fortuna Antiochenorum*, la Fortune de ceux d'Antioche augmente. Le premier mot de l'inscription est Αὔξει, & non pas Ἄλεξι comme d'autres ont lu. Une autre figure a aussi le pole sur la tête, un peu plus gros qn'on ne le voit dans les précédentes; elle tient de même la corne d'abondance d'une main, & de l'autre le gouvernail, sur lequel est un dauphin.

La Fortune se trouve encore avec Hécate, déesse à trois faces, qu'on appelloit *Trivia*, parce qu'elle regardoit avec ces faces tro[is] chemins différens. Peut-être la met-on avec la Fortune, parce que quelque chemin que l'on puisse prendre, c'est au hazard que la Fortune fait ses présens à qui elle veut.

On peignoit la Fortune avec des aîles, dit Plutarque, & plusieurs monumens la représentent ainsi. Une Fortune, tirée du cabinet de Brandebourg, a de grandes aîles; sa tête est ornée d'une couronne, & par-dessus la couronne est cet ornement qui monte en panache, & qu'on voit dans Isis. C'est ordinairement une fleur de lotus, que l'on met sur la tête de cette divinité Égyptienne; mais, on y mêle souvent d'autres choses; on voit dans une autre le croissant, qui entre aussi quelquefois dans la coëffure d'Isis.

La Fortune a souvent ces marques d'Isis sur la tête. Il ne faut pas s'étonner qu'elles lui soient attribuées, puisque plusieurs Anciens ont cru qu'Isis étoit la même que la Fortune; avec cette différence, dit Apulée, qu'Isis est la Fortune voyante, au lieu que l'autre est aveugle.

Quoiqu'il soit certain que les aîles étoient anciennement données à la fortune, la plûpart des monumens Romains ne les lui donnent pas; ce qui revient apparemment à ce que dit Plutarque dans son livre de la vertu & de la Fortune des Romains: » La Fortune ayant » quitté les Perses & les Assy» riens, après avoir volé légè» rement sur la Macédoine, vu » périr promptement Alexan» dre, passé ensuite en Égypte » & en Syrie, séparé les royau» mes, s'être souvent tournée du » côté des Carthaginois, & passé » le Tibre, elle s'approcha du

» mont Palatin, ôta ses aîles & » ses escarpins, ayant jetté sa » roue infidele & versatile, en- » tra dans Rome pour y éta- » blir sa demeure. «

Le triomphe de la Fortune paroît dans une autre image. Elle tient à son ordinaire, & le timon, & la corne d'abondance. Une victoire la couronne; Mercure va devant elle avec tous ses symboles; il présente la bourse; c'est le Dieu des négocians, qui veut peut-être marquer que le succès du négoce dépend de la Fortune.

Outre les symboles ordinaires, la Fortune se voit avec la roue qui marque sa volubilité, & les changemens qu'elle produit dant l'univers. Il est surprenant que la roue qui lui est si ordinairement attribuée, se trouve si rarement avec elle sur les marbres, les bronzes & les pierres gravées. Une autre image la représente de même avec la roue & ses autres symboles, avec cette seule différence, qu'elle tient avec le timon un rameau; on ne sçait par quel mystère. On la voit souvent avec son type ordinaire sur les médailles impériales. Elle a le timon appuyé sur un globe dans une médaille de Domitien; ce qui marque sa puissance dans l'univers.

On la voit souvent avec cette inscription, *Fortuna redux*; ce qui peut se prendre activement pour la Fortune qui ramene l'Empereur, & aussi pour la Fortune qui revient. *Fortuna redux* dans Géta, est assise à terre, & appuyée sur une roue sans timon. Cette roue peut marquer quelque voyage de terre, fait en chariot, & c'est peut-être aussi pour cela que la Fortune n'a point ici de gouvernail, qui n'est que pour les voyages de mer. Mais, dans une médaille de Gordien le Pieux, *Fortuna redux* a la roue & le timon; ce qui marque apparemment que la Fortune est venue par mer & par terre; ce n'est qu'une conjecture.

Ces Empereurs, qui croyoient avoir fixé l'inconstance de la Fortune, & l'avoir comme soumise à leur empire, ont mis sur leurs médailles la Fortune avec cette inscription, *Fortuna obsequens*, la Fortune obéissante, comme dans Antonin; ou plutôt, c'est le Sénat qui a fait mettre cette inscription flatteuse. L'empereur Antonin le Pieux étoit si modeste, qu'il ne sçauroit en être l'auteur. On pourroit plus raisonnablement soupçonner Commode d'avoir fait mettre *Fortunæ manenti*, à la Fortune permanente, où la Fortune assise tient un cheval par la bride, a le timon derrière elle, & tient à son ordinaire une corne d'abondance.

On trouve une image à Rome de la Fortune barbue, qu'on n'auroit jamais pris pour telle, si l'inscription n'en faisoit foi. Elle avoit un petit temple à Rome. La Fortune qu'on appelloit *Mammosa*, ou aux mammelles, avoit aussi un temple à

Rome. On n'a jamais vu sa figure ; il y a apparence qu'elle avoit un grand nombre de mammelles sur le sein, de même que Diane d'Ephese, & Isis dans certaines images.

On donnoit à la Fortune beaucoup d'autres attributs, selon le besoin de ceux qui invoquoient cette divinité. Une inscription, rapportée par Gruter, est un vœu à la Fortune meilleure. Ses autres noms étoient la Fortune virile, la Fortune féminine ou *muliebris*, la Fortune douteuse, celle qu'on appelloit *Fortune de ce jour*, la Fortune équestre dédiée par Q. Fulvius Flaccus, après une bataille contre les Celtibériens ; celle qu'on appelloit gluante, *viscosa*; celle qu'on nommoit *primigenia*, parce qu'elle avoit toujours favorisé Rome dans son origine.

De toutes les divinités il n'y en a point qui ait eu tant de temples à Rome que la Fortune. Il y en avoit un sur un des penchans du Capitole auprès du temple de Jupiter Tonnant Un temple au marché Romain fut bâti par Servius Tullius à la Fortune, dont la statue de bois resta entière, à ce qu'on disoit, après un incendie qui brûla tout l'edifice.

Celui de la Fortune favorable étoit dans la première région de la ville ; celui de la Fotune virile, dans l'onzième ; le Nardini croit que c'est l'Égl se de Sainte Marie Égyptienne, possédée aujourd'hui par les Arméniens, mais cela n'est pas certain. Celui de la Fortune Feminine ou *Muliebris* étoit sur la voie Latine ; il y en avoit un autre de la Fortune, qu'on appelloit *Viriplaca ;* apparemment parce que les femmes y avoient recours, pour appaiser leurs maris, quand ils étoient de mauvaise humeur. Il n'est pas certain que ce fût la Fortune à qui on donna le nom de *Dea Viriplaca*.

Les autres temples étoient de la Fortune *Seia*, de la Fortune libre, de la Fortune établie ou affermie, en Latin *Stata*, de la Fortune appellée *Redux*, c'est-à-dire, qui revient ou qui ramene, car ce mot, comme on l'a déjà observé, a un sens actif ou passif ; il y en avoit plus d'un de ce nom ; de la Fortune publique, de la Fortune appellée *Primigenia ;* de la Fortune nouvelle, de la Fortune qu'on appelloit *Hujus diei*, ou de ce jour; de la Fortune équestre, dont Vitruve fait mention ; de la Fortune appellée *Respiciens*, ou qui regarde & qui prend soin de ses dévots ; de la Fortune des voyageurs; de la Fortune qu'on nommoit *Fors Fortuna*, deux mots qui veulent dire à peu près la même chose; de la Fortune appellée *Obsequens*, qui est celle que l'on conduit comme on veut ; de la Fortune privée, de la Fortune gluante *Viscosæ*, ou comme d'autres lisent *Viscatæ ;* de la Fortune qui demeure, *Manentis ;* de la Fortune barbue ; de la Fortune aux mammelles, dont nous avons aussi déjà parlé ; de la mauvaise Fortune ; de la

petite Fortune, & de la bonne Fortune.

Voilà un grand nombre de temples dédiés à la Fortune sous différens attributs. Il ne faut pas s'étonner qu'elle ait été si honorée des Romains, chez qui elle passoit pour la dispensatrice des graces ; & comme chacun désiroit de se la rendre propice, on lui érigeoit des autels, & on lui bâtissoit des temples sous différens noms, selon les différens besoins de ceux qui l'invoquoient. De tous ces temples il n'en reste point de vestige ; ou s'il en reste, on ne peut les connoître ni les distinguer des autres de Rome que sur des conjectures légères.

Un autre temple de la Fortune fort renommé dans l'antiquité, étoit celui de la Fortune de Préneste, aujourd'hui Palestrine. D. Bernard de Montfaucon le donne en la forme qu'on l'avoit gravé depuis peu ; ce qui en reste a paru suffisant pour donner le dessein du tout. Il n'a rien de commun avec les autres temples ; ce bâtiment a plutôt l'air d'un théatre que d'un temple ; ce n'est peut-être pas sans dessein qu'on lui a donné cette forme. La Fortune en effet, selon l'idée des Anciens qui lui attribuoient toute sorte d'évènemens, étoit comme un théatre & un spectacle perpétuel ; & c'étoit aussi sur les divers évènemens de la Fortune, qu'étoient fondées toutes les scenes qu'on représentoit sur les théatres. La colomnade en demi-cercle, sur laquelle règne une plate-forme, étoit l'endroit où étoit la statue de la Fortune. De cette colomnade on descend par un perron de douze marches, dans un grand quarré qui est un péristyle, avec des arcades ornées de colomnes, & des allées à la manière des cloîtres ; tout ce quarré est à découvert. Outre ces allées du dedans, il y a encore des galeries en-dehors à la façon des péripteres. De ces galeries on alloit de plein pied sur des plates-formes, sous lesquelles étoient deux basiliques, une de chaque côté ; d'un côté étoit la basilique Cornélienne, & de l'autre l'Émilienne. Du péristyle on descendoit dans une cour pavée, au bout de laquelle étoit, dans un plan plus bas d'un côté, l'école Faustinienne, ou un édifice dans lequel on élevoit les filles appellées sur les médailles *Puellæ Faustinianæ*, & de l'autre côté un temple de Sérapis appellé Sérapium. Delà on descendoit dans une autre grande cour, aux deux extrémités de laquelle étoient deux piscines pour l'ablution des Prêtres, & peut-être pour l'aspersion, & les autres usages du temple. On représente ce curieux temple en deux différens points de vue.

Il y avoit encore un célebre temple de la Fortune à Antium, qui est le lieu auprès de la mer, qu'on appelle aujourd'hui Nettuno. On l'appelloit même en pluriel le temple des Fortunes, ou des sœurs Antiatines.

Un

Un autre temple de la Fortune de Ptolémaïde paroît au revers d'une médaille d'Héliogabale; il a huit colomnes de f ce, & un fronton assez singulier. La Fortune est elle-même représentée sur l'entrée du temple.

Servius Tullius fut le premier qui fit construire un temple à la Fortune, & dès-là on voit à peu près l'époque de l'introduction du culte de cette déesse à Rome. Ancus Martius fut le second qui lui en bâtit un sous le titre de Fortune virile. Quant à celui que cette déesse avoit sous le nom de la Fortune des femmes, il y a apparence que ce furent les Dames Romaines elles-mêmes, qui firent les frais de la construction de cet édifice; aussi publioient-elles que lorsqu'il fut achevé, la déesse avoit proféré ces paroles: *Rectè me matronæ vidistis, riteque dedicastis.* Il n'y avoit que les nouveaux mariés à qui il fût permis d'honorer la Fortune des femmes.

Q. Fulvius Flaccus fut celui de tous qui fit élever en l'honneur de cette déesse le temple le plus magnifique, sous le nom de la Fortune équestre. Celui, que lui fit bâtir Q. Catulus, étoit dédié à la Fortune du jour, *Fortunæ hujusce diei.* Si celui que lui consacra Néron n'étoit pas le plus magnifique, il étoit du moins le plus singulier & le plus brillant, par la matière qui y fut employée. Il fut entièrement construit d'une sorte de pierre trouvée en Cappadoce, & que Pline nomme *Phingias*, laquelle à une blancheur éblouissante joignoit la dureté du marbre; ensorte, dit-on, que les portes fermées on y voyoit clair. Ce temple se trouva dans la suite renfermé dans l'enceinte de la maison d'or de cet Empereur.

Le baron Herbert de Cherburi, auteur d'un sçavant traité sur la religion des Gentils, prétend que les Orientaux ni les Grecs n'av ient jamais rendu aucun culte à la Fortune, & que les Romains étoient les seuls qui l'eussent adorée. Mais, ignoroit-il que les habitans d'Antioche avoient dans leur ville un temple magnifique de cette divinité; que ceux de Smyrne lui avoient consacré la belle statue que Bupalus en avoit faire; & qu'enfin, au rapport de Pausanias, la Grece étoit remplie de temples, de chapelles de statues, de bas-reliefs, & de médailles de cette même déesse? Quelle autre preuve plus claire veut-on avoir d'un culte religieux?

FORTUNES [Les] ANTIATINES, *Fortunæ Antiatinæ*, (*a*) étoient ainsi appellées, parce qu'elles étoient honorées à Antium, qu'on appelle aujourd hui Nettuno. Martial les appelle Sœurs, & dit que ces prophétesses prononcent leurs oracles sur le bord de la mer. Suétone les appelle *fortes Antiatinas*, les

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 314, 315.

sorts Antiatins, parce que la divination y étoit exercée par des sorts. On les appelloit aussi *Fortunæ geminæ*, les Fortunes jumelles, parce que, dit M. Fabretti, l'une étoit la cause des bons, & l'autre des mauvais évènemens. M. Del Torre, évêque d'Hadria, dans sa dissertation sur l'inscription de Marcus Aquilius, dit que c'est par erreur que le texte de Suétone les appelle *sortes Antiatinæ*, & que de quinze manuscrits de cet Auteur qu'il y a au Vatican, deux seulement ont *sortes Antiatinæ*, & treize *Fortunæ Antiatinæ*. Et comme on se fonde sur ce seul passage pour les appeller *sortes*, ce nom ne leur conviendra point, & nous n'aurons point de preuve que la divination y ait été exercée par sort.

FORULES, *Foruli*, Φόρουλοι, (*a*) village d'Italie au païs des Sabins, entre Amiterne & Cutilies, comme il paroît par la route d'Annibal, décrite dans Tite-Live. Strabon dit que c'étoient des roches plus propres à servir de retraite à des rebelles, que d'habitation à des citoyens. C'est proprement Foroli dans la Sabine.

FORUM, terme Latin, qui signifie un lieu de marché. Il signifie aussi un lieu où les peuples d'alentour s'assembloient pour règler leurs intérêts devant des Juges, ou en pleine assemblée. Beaucoup de villes portent ce nom dans la langue Latine. Voici les principales, avec quelques lieux particuliers de Rome du même nom.

FORUM ADRIANI, (*b*) place chez les Bataves. On trouve dans la table Théodosienne la trace de deux routes differentes, qui de *Lugdunum* des *Batavi*, ou de Leyde, se rendent à *Noviomagus*, ou Nimegue. L'une de ces routes paroît suivre le bord du Rhin, l'autre s'en écarter, & s'approcher d'un canal ou lit de riviere, que l'on voit dans la table sous le nom de *Fluvius Batavus*, quoique par altération on lise *Patabus*. Sur cette route, qui prend dans les terres de l'isle des *Batavi*, le premier lieu dont la table fait mention, est *Forum Adriani*. Mais, la distance de Lugdunum à cette position est omise, quoique Menso Alting prétende qu'elle soit marquée XII; ce qu'on ne voit dans la table qu'à la suite de *Forum Hadriani*, & entre ce lieu & celui qui le suit sous le nom de *Flenio*. Cependant, cette omission de la table ne nous dérobe point la connoissance du *Forum* des Romains en ce canton, parce qu'on retrouve un indice de sa position dans le nom de *Voorburg*, qui, quoiqu'il s'écrive de cette manière, se prononce Foorburg. Le lieu qui porte ce nom, est distant d'environ

(*a*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 11. Strab. p. 228. Virg. Æneid. L. VII. v. 714.

(*b*) Notic. de la Gaul. par M. d'Anville.

3500 verges du Rhin, à l'égard d'un point pris au centre de Leyde; & comme la verge du Rhin contient 11 pieds de Paris & 7 pouces 2 lignes, cette distance revient à peu près à 6800 toises, qui composent 6 lieues Gauloises, ou 9 milles Romains. Ainsi, le nombre VII, que Menso-Alting substitue au nombre XII qu'il suppose en cette distance, n'y répond pas exactement, quelque choix que l'on fasse entre ces deux mesures itinéraires.

Dans les environs de Voorburg on a trouvé des vestiges d'une ancienne forteresse, dont le nom étoit *Elinum*; & Hadrianus-Junius dit avoir vu des monnoies d'or, sur un côté desquelles le nom d'Elinum étoit écrit, & sur l'autre *Dorestatum*.

FORUM ALIENI, (*a*) ville d'Italie dans l'Émilie sur le Pô, selon Tacite. D'autres la placent dans le domaine de l'Église, au même lieu où se trouve aujourd'hui Ferrare, à vingt-huit milles de Boulogne, à 46 de Padoue, à 56 de Mantoue, à 50 de Ravenne, à 60 de Verone, & au milieu de ces cinq villes.

Vers l'an de Rome 821, & de Jesus-Christ 70, trois cohortes de Vitellius, avec le régiment de Scribonius, ayant construit un pont près du Forum Aliéni, s'y étoient campées, & ne se tenoient pas beaucoup sur leur garde. Antonius fut tenté de profiter de leur négligence pour les opprimer. Il alla donc les attaquer au point du jour; & ayant trouvé la plus grande partie des soldats sans armes, il ordonna aux siens, après en avoir tué un petit nombre, d'exhorter les autres à se rendre. Quelques-uns prirent sur le champ ce parti; mais, la plûpart, après avoir rompu le pont, se déroberent à la poursuite des ennemis.

FORUM APPII, (*b*) ville d'Italie au païs des Volsques, fut bâtie par Appius Claudius auprès du Palus Pontin, & sur la voie Appia. Elle a été épiscopale, & aujourd'hui elle est entièrement détruite.

Celsus Cittadinus veut que ce soit maintenant l'hôtellerie Casenove; d'autres, l'abbaye Fossa nova. Holsténius contredit ces opinions, fondé sur ce que ces lieux sont hors de la voie Appia, & soutient avec beaucoup plus de vraisemblance, que Forum Appii étoit le lieu nommé aujourd'hui il Casarillo di S. Maria, à 42 ou 43 milles de Rome, à trois milles & quelque chose de plus de Fossa Nova, & à quatre milles de Setia. On y remarque effectivement des traces d'une grande ville détruite. L'on voit même en-deça de la petite ville il Casarillo di S. Maria, un arc d'une ancienne & magnifique structure, appellé

(*a*) Tacit. Hist. L. III. c. 6.

(*b*) Plin. T. I. p. 155, 715.

vulgairement l'Arco della Communia. Ce lieu est à 18 milles de Terracine.

FORUM ARCHIMONII, lieu particulier de Rome; c'est le lieu où l'on a bâti l'église de S. Nicolas d'Archimon, aujourd'hui nommé S. Nicolo a Capo le Case.

FORUM AUGUSTI, ou FORUM AUGUSTUM, (a) autre lieu particulier de Rome. Il en est fait mention dans Ovide & dans Pline. Ce dernier parle d'un Apollon d'ivoire, que l'on voyoit dans le Forum Augusti. Cette place étoit dans la huitième région de Rome.

FORUM AURELII, ville d'Italie dans l'Étrurie. Antonin la place entre Centumcelles & Cosa, à vingt milles de distance de chacune de ces deux villes, & sur la côte, proche de Gravisca. Cette ville se trouve aujourd'hui entièrement détruite.

FORUM BIBALORUM, (b) Φόρος Βιβαλῶν, ville de l'Espagne Tarragonoise. On croit que c'est Fomillan, bourg du Portugal, dans la province d'au-delà des monts. Molet la met sur les confins de la Galice, dans le canton d'Aquæ Flaviæ.

FORUM BOARIUM, lieu particulier de Rome. *Voyez* Boarium.

FORUM CÆSARIS, (c) autre lieu particulier de Rome dans la huitième région. C'étoit une place superbement ornée, qui servoit comme de parvis à un magnifique édifice, le temple de Vénus Génitrix, bâti par Jules César. Il semble, selon les termes d'Appien, que le Forum n'ait été fait que pour le temple. César, dit-il, ajoûta au temple de Vénus une place consacrée, Τέμενος, dont il fit un Forum, non pas pour la vente des choses nécessaires à la vie, mais pour les affaires, comme étoit chez les Perses la place où l'on venoit apprendre la justice. Victor nous apprend que dans le Forum de César étoient deux statues de Vénus, l'une revêtue d'une cuirasse, & l'autre de la main du fameux sculpteur Arcésilaüs.

FORUM CALVISII, ville de la Gaule Cisalpine, dans le canton de Cénomanes. Une ancienne inscription fait voir que c'est aujourd'hui Calvisano, petite ville de Lombardie, dans le domaine de la république de Venise.

FORUM CASSII, ville de l'Étrurie, autrefois épiscopale, aujourd'hui simple bourg, vulgairement nommé S. Maria Forcassi. Ce lieu se trouve dans la province du patrimoine de saint Pierre, à sept milles de Viterbe, du côté du midi, & à un mille de Vétralla, ville qui s'est accrue des ruines de celle-ci, & que quelques Auteurs

(a) Plin. T. I. p. 409.
(b) Ptolem. L. II. c. 6.
(c) Plin. T. II. p. 40, 711. Appian. p. 470 Dio. Cass. p. 224, 225. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXI. p. 356, 357.

même ont prise pour le Forum Cassii.

FORUM CLAUDII, ville d'Italie, dans la Campanie. Elle a été épiscopale, & ensuite ruinée. Ughelli veut que l'évêché ait été transféré à Carinola.

FORUM CLAUDII, (a) Φόρος Κλαυδίου, ville maritime de la Toscane, où a été le siege d'un évêché. L'opinion commune veut que ce soit aujourd'hui Oriolo, forteresse du domaine de l'Église.

FORUM CLAUDII, (b) Φόρος Κλαυδίου, ville des Centrones, peuple Gaulois, selon Ptolémée. Ce Géographe donne à ce peuple une autre ville qu'il nomme Axima.

On ne sçauroit douter que la capitale des Centrones n'ait pris, ainsi que beaucoup de villes du même rang, le nom du peuple, puisque le nom de Centron subsiste. Quoique le lieu auquel il est conservé, soit aujourd'hui presque réduit à rien, cependant une église de ce lieu jouit en quelques occasions de la prérogative de prendre le pas sur le chapitre de la métropolitaine de Monstier; & la tradition veut que cette église soit la plus ancienne qui ait été fondée dans le païs. Or, il n'y a point à balancer entre les deux villes que nomme Ptolémée, pour trouver le nom antérieur à celui de *Centrones*. Ce ne peut être Axima, puisqu'Axima existe sous le nom d'Aixme, dans une position différente de Centron. Ainsi, Forum Claudii ne souffre point de concurrence de ce côté là; & si on se tourne d'un autre côté, on ne voit point de raison pour que Darantasia, qui a succédé à *Centrones* comme capitale, ait été Forum Claudii. Car, on n'est point fondé à supposer que le nom de Darantasia a dû être précédé par un autre, comme on l'est à l'égard de *Centrones*, puisque *Centrones* est le nom du peuple, & que la dénomination d'un peuple, donnée à une capitale, a constamment pris la place d'un nom propre & antérieur.

Guichenon nous fournit deux inscriptions, qu'il dit avoir été trouvées à Aixme, dans l'une desquelles en l'honneur de Nerva, les noms de Forum Claudii & de Centrones sont rassemblés de cette manière, *FORO CL. CENTRON.*

Il faut que quelque calamité, arrivée à la capitale des Centrones, lui ait fait perdre sa dignité de fort bonne heure, puisque dans la notice des provinces de la Gaule, que l'on croit avoir été dressée vers la fin du quatrième siècle, ou le commencement du cinquième, c'est Darantasia qui est nommée en qualité de capitale.

FORUM CLODII, (c) selon Pline. C'est la même ville

(a) Ptolem. L. III, c. 1.
(b) Ptolem. L. III, c. 1. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.
(c) Plin. T. I. p. 172.

que Forum Claudii dans la Toscane.

FORUM CORNELII, (a) Φόρος Κορνηλίου, ville de l'Émilie dans la Gaule Cispadane. Quelques Auteurs l'ont nommée Cornélium, & d'autres Syllæ Forum. C'est aujourd'hui Imola, ou comme les naturels du païs prononcent Jumola, ville de la Romagne.

FORUM DECII, (b) ville d'Italie, au païs des Sabins, selon Pline. On ne trouve aujourd'hui aucune trace de cette ville.

FORUM DIUGUNTORUM, *ou* JUTUNTORUM, (c) comme porte le texte Grec de Ptolémée, ville de l'Insubrie, dans la Gaule Transpadane. C'est aujourd'hui Crema, ville forte de Lombardie, dans le domaine de la république de Venise.

FORUM DOMITII, (d) ville de la Gaule Narbonnoise, sur la grande voie Romaine qui tenoit de Narbonne à Nemausus. Elle étoit entre Cesséro & Sextantio, à dix-huit milles de la première, & à quinze de la seconde, selon les Itinéraires.

Il n'y a point, selon M. d'Anville, de position actuelle qui se fasse connoître distinctement pour être Forum Domitii. Celles qu'on a prises jusqu'à présent, ne correspondent point à une proportion d'espace convenable entre Cesséro & Sextantio, où s'écartent de la direction de l'ancienne voie, que les chemins pratiqués aujourd'hui ne suivent point. M. de Valois, & les Auteurs de l'histoire de Languedoc d'après lui, ne sont point sur la voie. Pour que la position de Forum Domitii fût celle que propose l'Auteur de l'histoire naturelle de Languedoc, comme il la prend plus près de Cesséro que de Sextantio, il faudroit intervertir l'ordre des distances dans les Itinéraires, quoiqu'ils soient uniformes à compter davantage entre Cesséro & Forum Domitii, qu'entre Forum Domitii & Sextantio.

M. de Plantade, selon M. Ménard, dans son histoire de Nîmes, a trouvé des vestiges d'antiquité à un quart de lieue au levant de Fabregues, qui n'est qu'à deux lieues de Montpellier. Or, conclure avec M. de Plantade, que c'est là Forum Domitii, est une supposition purement gratuite & sans fondement; car, le lieu de ces vestiges, qui ne doit être écarté que d'environ 7 milles de Montpellier, 10 de Sextantio, n'est point ce que demandent les Itinéraires, dont l'indication est 15 ou 17. Et comme il faut pouvoir retrouver d'un côté ce qu'on perd de l'autre, si ce lieu pouvoit être Forum Domitii, ces mêmes Itinéraires auroient dû marquer 24 ou 26 entre Ces-

(a) Ptolem. L. III. c. 1. Plin. T. I. p. 172. Strab. p. 216.
(b) Plin. T. I. p. 169.
(c) Ptolem. L. III. c. 1.
(d) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

féro & Forum Domitii, lorsqu'ils sont d'accord à marquer 18. Ce seroit mal placer la Critique à l'égard des Itinéraires, que d'accuser ce que porte leur indication en cet intervalle, sans autre raison que d'étayer une fausse hypothese, puisqu'il est vrai qu'à un mille près entre le plus ou le moins de ce qui est indiqué au total, on est assuré d'une juste correspondance avec ce que détermine le local.

Ce n'est donc uniquement que par cette proportion d'espace, dont nous avons parlé ci-dessus, entre les deux termes connus de Cesséro & de Sextantio, qu'on peut juger de l'emplacement de Forum Domitii, puisque l'unique notion qu'on en ait se tire des Itinéraires. En conséquence on peut estimer que cet emplacement se range à à peu près au méridien de Sette, à environ 10 milles de distance. Le nom qui distingue ce Forum, doit fixer celui de Via Domitia, que l'on trouve dans le plaidoyer de Cicéron *pro Fonteio*, à la voie Romaine qui passe à Forum Domitii. Car, c'est ainsi que Forum Appii, Forum Aurelii, Forum Claudii, Forum Cassii, sont sur les voies Appia, Aurelia, Claudia, Cassia. Il est à présumer que Domitius Ahénobarbus, qui vainquit les Allobroges près du confluent de la Sorgue & du Rhône, est celui qui a donné le nom au Forum Domitii; quoiqu'on puisse juger que cette voie existoit antérieurement, puisque Polybe témoigne que de son tems, les Romains avoient fixé la mesure des milles sur une route qui conduisoit en Espagne par Narbonne.

Le Forum Domitii existoit encore au tems de Théodose le Grand, puisqu'il en est fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, dans celui de Bourdeaux à Jérusalem, & dans la carte de Peutinger; & que depuis cette époque les Itinéraires n'en parlent plus. Le Juif Benjamin, qui vivoit il y a environ 600 ans, & qui a parcouru toute la terre connue de son tems, ne dit rien non plus de cette ancienne ville, quoiqu'il dise qu'il a été dans l'espace de deux jours de Béziers à Montpellier; ce qui fait présumer que cette ville étoit détruite long-tems avant le voyage de ce Juif. Il y a même lieu de croire qu'elle le fut, lorsque les Vandales ravagerent tous ce païs, depuis Nîmes, jusqu'à Agde.

FORUM EGURRORUM, Φόρος Ἠγουῤῥων, (*a*) ville de l'Espagne Tarragonoise, dans l'ancienne Asturie. Ortélius en fait le monte Furado d'aujourd'hui, forteresse de la Galice; mais, l'opinion commune veut que ce soit Medina de Rio Secco, ville du royaume de Léon.

FORUM FLAMINII, (*b*) Φόρος Φλαμινίου, ville d'Italie au

(*a*) Ptolem. L. II. c. 6.

(*b*) Ptolem. L. III. c. 1. Strab. p. 227.

païs des Ombres. Strabon, qui appelle cette ville Forum Flaminium, la met au nombre de celles qui étoient fréquentées plutôt à cause de la route, qu'à cause de leur constitution civile. Il y a eu cependant un siège épiscopal. Les Lombards la ruinerent en 740. Le lieu s'appelle aujourd'hui S. Giovani in Forfiamma. Il n'est éloigné que de trois mille pas de la ville de Foligni, où l'évêché a été transféré. Quelques Historiens ont voulu que Foligni ait été le Forum Flaminii; mais, ce sentiment est détruit par les actes de plusieurs Conciles, qui mettent dans le même tems des Évêques différens dans ces deux villes.

FORUM FULVII, *ou* FORUM VALENTINUM, ville de la Gaule Cisalpine, dans la Ligurie, & dans l'intérieur des terres. On convient assez unanimement que c'est la ville de Valence, ou vulgairement Valenza, ville forte de l'Italie, dans le duché de Milan.

FORUM GALLORUM, petite ville de la Gaule Cisalpine, dans l'Émilie, aujourd'hui Castel Franco, petite ville du domaine de l'Église, dans le territoire de Boulogne.

FORUM GALLORUM, ville de l'Espagne Tarragonoise, dans le païs des Vascones. Zurita veut que ce soit aujourd'hui Gurréa, petite ville du royaume d'Arragon, sur le Gallego. D'autres prétendent que c'est Luna, forteresse du même royaume, sur la riviere de Biel.

FORUM JULII, Φόρος Ἰουλίου, *ou* Φόρον Ἰούλιον, (a) ville considérable de la Gaule Narbonnoise, sur la Méditerranée, entre Antipolis & Olbia, à six cens stades de Marseille, selon Strabon. Cet Auteur n'est pas le seul qui fasse mention de cette ville. Ptolémée, Pomponius Méla, Pline, Tacite, l'Itinéraire d'Antonin, la table de Peutinger, la notice des provinces, & plusieurs autres Auteurs & monumens en parlent aussi.

Jules César donna son nom à la ville de Forum Julii; mais, on ne sçait pas précisément l'année de sa fondation; on voit seulement par une lettre du général Plancus à Cicéron, que peu après la mort du Dictateur, Forum Julii étoit déja une place considérable. Il est fait mention dans cette même lettre de la riviere d'Argents & du pont d'Argents, *Argenteus*, qui ont conservé leur nom jusqu'aujourd'hui. On avoit mené en ce lieu une colonie; c'est pourquoi Tacite, qui écrivoit sous Trajan appelle Forum Julii une colonie illustre & ancienne. Elle pouvoit même être plus ancienne que Jules César, puisque Pline assure qu'on l'appelloit *colonia Pacensis*; ce qu'on ne pouvoit faire, que parce

(a) Strab. pag. 184. Ptolem. L. II. c. 10. Pomp. Mel. p. 135. Plin. Tom. I. p. 146. Tacit. Annal. L. II c. 63. Hist. L. II. c. 14. L. III. c. 43. de Julii Agric. Vit. c. 4. Mém de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. 243.

qu'on y avoit conclu quelque traité de paix avec les naturels du païs, qui avoient de la peine à se soumettre aux Romains. On appella aussi cette ville *colonia Octavorum*, à cause qu'on y établit des soldats vétérans de la huitième légion. On l'appella encore *Classica* pour la raison suivante.

Quoique Strabon l'appelle le *Naustathmus* ou *Navale Cæsaris Augusti*, le port de César Auguste, on trouve cependant le nom de Forum Julii antérieur au pouvoir souverain où parvint Auguste, puisque ce fut, comme on l'a dit, Jules César qui donna ce nom à cette ville. La continuité des differentes guerres qu'eut à soutenir ce premier fondateur de la puissance Impériale, pour détruire les forces du parti qui lui étoit contraire, ne lui laissa guère le loisir de donner ces soins à des travaux publics, comme celui de creuser des ports. Si l'entreprise de construire un port à Forum Julii a commencé sous la dictature de César, ce port n'aura été vraisemblablement achevé que sous Auguste, qui au rapport de Tacite y tint une flotte, *rostratas naves*, pour la sûreté des côtes de la Gaule. C'est ce qui fait donner à la colonie romaine de Forum Julii le surnom de Classica dans Pline, & ce qui donne lieu à Tacite d'appeller *Claustra maris* le port de Forum Julii. Ce port s'ouvroit au fond d'une anse, qui est aujourd'hui moins profonde qu'elle n'étoit autrefois, parce que l'entrée du port resserrée entre deux môles, dont il subsiste des vestiges, se trouve actuellement écartée de la mer de 500 toises, par des atterrissemens que les sables chariés par la riviere d'Argents, voisine de Forum Julii, ont formés, & qui ont paru s'accroître encore dans le courant de ce siècle. Selon deux plans manuscrits de Forum Julii, cités par M. d'Anville, la disposition du local fait connoître que la largeur du port pouvoit être d'environ 250 toises, & sa profondeur, à commencer de l'entrée entre les deux môles, d'environ 280.

On remarque que le port de figure exagone, que Trajan avoit creusé dans le fond du port de Claude, près de l'embouchure du Tibre, ayant environ 270 cannes romaines de largeur entre les faces de l'exagone, selon les plans qu'on en a donnés d'après les vestiges, il n'en résulte guère plus de 300 toises, ou un espace qui n'excede pas considérablement l'étendue du port de Forum Julii. Le port de Centumcelles, ou de Civita-Vecchia, qui est encore un ouvrage de Trajan, n'a qu'environ 200 cannes d'étendue. Celui d'Antium, selon le plan du pilote Airouard, n'a que 300 toises d'enfoncement, sur environ 150 de largeur. Ainsi, le port de Forum Julii pouvoit entrer en comparaison avec ceux que le voisinage de

Rome rendoit plus nécessaires à cette capitale du monde. Il ne reste d'eau actuellement dans ce port, que celle d'une petite lagune, près d'un quai de construction Romaine, qui fait angle avec le môle de la droite en entrant. Cette lagune reçoit un canal dérivé de l'Argents dans le quinzième siècle, & qui passe par un conduit sous le lit d'un torrent nommé Rairan, que l'Argents reçoit immédiatement au-dessus de Forum Julii. L'issue du canal & du lac dans la mer s'éloigne actuellement de plus de 500 toises de l'ancienne ouverture du port. Mais, avant que ce port fût tout à fait impraticable, on y entroit par le côté qui regarde le Lebeche ou Sud-ouest, au moyen d'un canal, appellé canal de Barbarie, qui avoit son ouverture dans la riviere d'Argents, plus près de l'embouchure de cette riviere, & du rivage de la mer qu'aujourd'hui, & avant le progrès des atterrissemens.

Le nom de Forum Julii se conserve encore dans celui de Fréjus que prend aujourd'hui cette ville. Quoiqu'elle ait été deux ou trois fois ruinée par les Goths & par les Sarrasins, qui avoient près de cette ville leur célebre retraite de Fraxinet, elle conserve encore d'illustres monumens de son antiquité; comme un amphithéatre qui est presque entier; un admirable aquéduc, conduit l'espace de dix lieues, pour apporter de l'eau de la riviere de Ciagne. On y a encore trouvé diverses statues, un de ces trépieds sur lesquels les devins rendoient des oracles, & grand nombre d'inscriptions qui sont rapportées en partie par Gabriël Siméoni, Florentin, ou par Belle-Forêt, ou par Jules-Raimond de Soliers, ou par les Auteurs de l'histoire de Provence. Julius Agricola, consul Romain, beau pere de Tacite l'historien, & Valere Paulin, tous deux illustres, étoient natifs de Forum Julii. Le P. du Four, dans la vie de S. Léonce, qu'il a publiée, parle de quelques autres personnes célebres, auxquelles cette ville a donné naissance.

Aprés la dernière division des provinces Romaines dans les Gaules, Forum Julii fut mise dans la seconde Narbonnoise; mais, ses Évêques reconnurent long-tems pour leurs supérieurs les archevêques d'Arles, qui avoient sous leur jurisdiction les païs qui sont entre le Rhône & les Alpes. Enfin, dans le IXe siècle, les évêques de Forum Julii reconnurent pour métropolitains ceux d'Aix, après que ceux-ci se furent mis en possession de la dignité Archiépiscopale.

La ville de Fréjus réduite actuellement à environ 280 toises dans le plus grand espace de son enceinte, s'étendoit jusqu'à 600 toises, à en juger par les vestiges de ses anciens remparts, depuis les magazins construits par les Romains, peu

loin du port, jusqu'à l'amphithéatre situé à l'autre extrêmité de cette ville, & vers le couchant dans le voisinage du Rairan. Les plans consultés par M. d'Anville, varient sur l'étendue de cet amphithéatre, dont le grand diametre de l'ovale est d'environ 60 toises hors d'œuvre dans un de ces plans, & de 50 seulement dans l'autre. On sçait que les arênes de Nîmes donnent 67 toises dans cette dimension.

Outre la voie Aurélia, qui passoit par Forum Julii, on reconnoît la trace d'une autre voie Romaine, qui tend à Riez. Honoré Bouche rapporte l'inscription d'une colomne milliaire trouvée sur cette voie, près d'un lieu nommé S. André, paroisse de Bauduen, qui est du diocèse de Riez, sur les limites de celui de Fréjus. La colomne porte le nom d'Adrien, & son numéro est XXXVI. Il est à présumer que la distance a dû se compter jusque-là, à partir de Fréjus.

FORUM JULII, (a) colonie & ville d'Italie, dans le païs qu'ont occupé les *Carni.* Ce lieu se trouve aussi nommé Forum Julium & Castrum Juliense. C'est aujourd'hui Cividad di Friuli, ville d'Italie dans le Frioul, sur le fleuve Natison, & dans le domaine des Vénitiens.

FORUMJULIUM, (b) ville d'Espagne, appellée aussi Illiturgis. *Voyez* Illiturgis.

FORUM LEBUORUM, *ou* LIBICORUM, ville des Insubres, dans la Gaule Cisalpine, aujourd'hui Borgo Lavizaro, bourg du duché de Milan, dans le quartier de Novarez.

FORUM LEPIDI, ville d'Italie, dans la Gaule Cisalpine, aujourd'hui Regio, ville de Lombardie, dans la dépendance du duc de Modene.

FORUM LICINII, *ou mieux* LICINII FORUM, ville de la Gaule Transpadane, dans le canton qu'occupoient les Orobiens. C'est aujourd'hui la Pieve d'Incino, bourg d'Italie, dans le duché de Milan. Cluvier a cru que c'étoit Barlasina, petite ville, entre Côme & Milan.

FORUM LIGNEUM, (c) lieu des Gaules. L'Itinéraire d'Antonin décrivant une route, qui de Cæsar Augusta en Espagne, conduit à Beneharnum, place le Forum Ligneum à la descente des Pyrénées, dans la vallée d'Aspe, à cinq milles du *Summus Pyrenæus*, & à sept d'Aspaluca. Selon ces distances, & en examinant le local sur la grande carte des Pyrénées, levée par ordre du Roi, nous voyons qu'un lieu nommé Urdos, entre le passage des Pyrénées & la position d'Aspaluca, dont le nom est actuellement Acous, doit être le Forum Ligneum.

(a) Ptolem. L. III. c. 1.
(b) Plin. T. I. p. 138.
(c) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

FORUM LIMICORUM, Φόρος Λιμικῶν, (a) ville de l'Espagne Tarragonoise, dans le païs des *Callaici Braccarii*, aujourd'hui Ponte de Lima, ville du Portugal, dans la province d'entre Duero & Minho.

FORUM LIVII, (b) ville de l'Émilie, dans la Gaule Cispadane, aujourd'hui Forli, ville d'Italie, avec un évêché, dans la province de Rome.

FORUM NARBASORUM, Φόρος Ναρβασῶν, (c) ville de l'Espagne Tarragonoise, dans le païs des *Callaici*, vers les confins du Portugal, sur le fleuve Duero, aujourd'hui, à ce que quelques-uns croient, la terre de Montcorvo, en Portugal, comme la situation du lieu semble le faire connoître, quoique Moralès prétende que Forum Narbasorum soit un lieu nommé Arvas, entre Léon & Oviédo, vers les confins des Asturies.

FORUM NERONIS, (d) Φόρος Νέρωνος, ville de la Gaule Narbonnoise. Ptolémée la donne au peuple Mimenes, que Pline nomme Mémines. Selon ce dernier, c'est Carpentoracte, qui seroit la ville des Mémines. Mais, il se rencontre beaucoup de difficultés à attribuer aux Mémines cette ville de Carpentoracte, au préjudice des Cavares, dans le territoire desquels elle paroit renfermée. Puisque Forum Neronis appartenoit à un peuple différent des Cavares, & hors de leurs limites, il est difficile d'adopter l'opinion de M. de Valois, qui veut que Forum Neronis & Carpentoracte soient la même ville, sous des noms qui ne sont pas les mêmes. Nous voyons entre le territoire d'Apt & la Durance, un canton qui peut avoir été celui des Mémines, n'étant réclamé par aucun autre peuple que l'on sçache; & dans ce canton la ville de Forcalquier, capitale d'un Comté qui a partagé la Provence, conserve le nom de Forum. Quoique le surnom de *Calarium* dans Forcalquier, ne soit plus le même que celui qui étoit en usage dans le tems de la domination Romaine, c'est à la distinction plus essentielle, qui consiste dans la dénomination de Forum, qu'il paroît convenable de s'attacher.

FORUM NERVÆ, lieu particulier de Rome. Ce lieu étoit au pied du mont Quirinal, où est aujourdhui le monastere de Sainte Euphémie, ainsi que l'église de Sainte Marie in Campo Carleo.

FORUM NOVUM, ville d'Italie dans la Gaule Cispadane. Elle a été autrement nommée Forum Novanum. C'est aujourd'ui une forteresse de l'Italie, vulgairement appellée Fornovo, & par les François Fornoue.

(a) Ptolem. L. II. c. 6.
(b) Plin. T. I. p. 172.
(c) Ptolem. L. II. c. 6.
(d) Ptolem. L. II. c. 10. Plin. T. I. pag. 147. Notice de la Gaul. par M. d'Anvill.

FORUM NOVUM, (a) autre ville d'Italie dans le païs des Sabins ; elle a été épiscopale. Aujourd'hui la ville se trouve détruite ; mais, l'évêché subsiste dans le même lieu, sous le nom de Vescovio, dans la Sabine, dans l'état de l'église ; ce qui se prouve par une ancienne inscription de l'Église, rapportée par Dominique Mager, dans sa dissertation touchant l'évêché des Sabins, adressée au cardinal Brancace.

FORUM OLITORIUM, (b) lieu particulier de Rome, auprès du théatre de Marcellus, entre le capitole & le Tibre. Il y avoit en ce lieu un temple de Janus, qui avoit été construit par C. Duillius, celui des Romains, qui le premier gagna une bataille navale, & triompha des Carthaginois qu'il avoit vaincus sur mer. L'expression *Forum Olitorium* signifie le marché aux herbes ; c'est aujourd'hui la Piazza Montanara.

FORUM PALLADIUM, autre lieu particulier de Rome. Panvinus & Nardinus disent que ce Forum Palladium est le même que le Forum Nervæ. Martial en fait mention.

FORUM PISCARIUM, (c) c'est-à-dire, le marché au poisson, autre lieu particulier de Rome, près du Tibre & du théatre de Marcellus, entre le marché aux bœufs & le marché aux herbes, où est encore aujourd'hui la Piscaria, la poissonnerie. Tite-Live fait mention du Forum Piscarium.

FORUM POPILII, (d) selon Ptolémée, Forum Poplii, Φόρος Ποπλίου, ville de la Gaule Cisalpine dans l'Émilie. Quelques-uns la nomment aussi Forum Pompilii. Elle a été autrefois épiscopale, dépendante de l'archevêque de Ravenne. Les Lombards la ruinerent en 700, & Ardouin, cardinal de Bourgogne, en 1560.

Aujourd'hui ce n'est plus qu'un château nommé Forlimpopoli, dans la province de Rome, & du domaine de l'Église, entre le Forum Livii qu'elle a au couchant, & la ville de Cesene, qu'elle a à l'orient. Le siège épiscopal a été transféré à Bertinoro, ville voisine. C'est ce Forum Popilii qui avoit donné le nom aux peuples *Foropopilienses* de Pline.

FORUM QUÆSTORIUM, (e) lieu particulier d'un camp Romain. On comptoit dans un camp Romain deux *Fora*, ou deux lieux au marché ; l'un près de la tente du Général, appellé *Prætorium* ; l'autre près de la tente du Questeur, appellé *Quæstorium* ; c'est-à-dire, qu'il y avoit un Forum Quæstorium & un Forum Prætorium. Il est parlé du Forum Quæstorium dans Tite-Live.

(a) Plin. T. I. p. 169.
(b) Tacit. Annal. L. II. c. 49. Tit. Liv. L. XXI. c. 62.
(c) Tit. Liv. L. XXVI. c. 27.
(d) Plin. T. I. p. 172. Ptolem. L. III. c. 1.
(e) Tit. Liv. L. XLI. c. 2.

FORUM ROMANUM, (a) autre lieu particulier de Rome, dont il eſt fait mention dans Tacite, & dans pluſieurs autres Auteurs. Ce lieu, qu'on appelloit par excellence la place de Rome, *Forum Romanum*, pour le diſtinguer des autres places de la même ville, n'étoit autre choſe, que la vallée qui ſéparoit les monts Capitolin & Palatin, qui furent les deux ſeuls que Romulus renferma d'abord dans ſon enceinte. Cette place étoit environnée de boutiques de toute ſorte d'ouvriers, & de pluſieurs temples. L'un des côtés nommé Comitium, parce qu'il étoit particulièrement deſtiné à aſſembler le peuple, étoit couvert, & il y avoit une manière d'échafaut, ou de théatre élevé & ſpacieux, qu'on appelloit *les pointes des proues*, *roſtra*, parce qu'il étoit orné de celles des vaiſſeaux qui avoient été pris ſur les Antiates, dans la première bataille mémorable que les Romains avoient gagnée. C'étoit de cet endroit qu'on rendoit la juſtice, qu'on propoſoit les loix au peuple, qu'on le haranguoit, & qu'on traitoit généralement avec lui de toutes choſes. L'uſage général des traducteurs eſt de l'appeller *la tribune aux harangues;* Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner, s'il eſt bien ou mal nommé. Nous dirons ſeulement en paſſant qu'il eſt fâcheux qu'il n'y ait pas en notre langue des termes auſſi autoriſés que celui-là, pour nommer pluſieurs choſes ſemblables, dont on a à parler, & qu'on auroit bien de la peine à rendre en François.

C'étoit auſſi dans cette place que le peuple éliſoit la plûpart des Magiſtrats; & comme pour toutes ces raiſons elle étoit fort fréquentée, c'étoit encore où les prétendans aux charges étoient fort aſſidus pour les briguer. Là, ils ſe familiariſoient indifféremment avec tout le monde, careſſoient & prioient les uns, promettoient aux autres, & n'oublioient rien de tout ce qui pouvoit leur attirer les ſuffrages. Mais, comme un ſeul homme ne pouvoit ſuffire pour agir auprès de tant de gens, la coûtume étoit de ſe faire aſſiſter dans ces occaſions par ſes amis & par ſes parens.

FORUM SEGUSIANORUM, Φόρος Σεγουσιανῶν, (b) ville de la Gaule Celtique. La dénomination de Forum fait entendre que c'étoit le lieu où les Séguſiains tenoient leurs aſſiſes, & ſa poſition eſt figurée comme celle des capitales dans la table Théodoſienne.

Papire Maſſon a rapporté une inſcription, dans laquelle on lit, *Fabri Tignuar. qui Fon Seguſ. conſiſtunt.* Lamure dans

(a) Tacit. Annal. L. XII. c. 24.

(b) Ptolem. L. II. c. 8. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

son histoire du Forez, cite quatre colomnes milliaires au nom de l'Empereur Maximin, où les numéros se suivent depuis I jusqu'à IIII, précédés d'un L, conformément à l'usage de la lieue dans la Gaule Lionnoise. Mais, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est de trouver dans l'inscription de ces colomnes, C. JVL. F. SEG. LIBERA; ce qui donne au Forum des Ségusiains, la dignité de colonie, qu'on ne lui connoît point d'ailleurs, l'épithete qui y est ajoûtée étant la même que celle qui est appliquée aux Ségusiains dans Pline. L'historien du Forez fait mention d'un poids Romain de cuivre, lequel porte en caractères d'argent, DEAE SEG. F.; ce qui divinise le Forum des Séguiains, & lui communique ainsi un honneur que l'on sçait avoir été rendu à plusieurs autres villes dans la Gaule.

Ce lieu conserve son nom dans celui de *Feur*, auquel on ajoûte communément un *s*, quoique mal à propos, puisque le terme de Forum est employé au singulier. Il seroit presque superflu de dire que c'est de ce Forum que le *Pagus Forensis*, le Forez, a tiré sa dénomination.

FORUM SEMPRONII, (*a*) *ou* FORUM SEMPRONIUM, Φόρος Σεμπρώνιου, Φόρον Σεμπρώνιον, ville d'Italie dans l'Ombrie. Elle est aujourd'ui appellée Fossombrone, ville épiscopale du duché d'Urbin, dans l'État de l'église.

FORUM STATIELLORUM, ville de la Ligurie, dans l'intérieur des terres, aujourd'hui villa de Fo, bourg du duché de Milan, dans le quartier Alexandrin.

FORUM SUARIUM, lieu particulier de Rome, au pied du mont Quirinal, proche de l'église des Lucquois, & le vieux palais des colomnes.

FORUM TIBERII, Φόρος Τιβερίου, (*b*) ville de la Gaule Celtique, chez les Helvétiens, selon Ptolémée. Rhénanus, & plusieurs autres après lui, ont cru trouver un indice de ce lieu dans la dénomination actuelle de Keyserstuhl, qui signifie, *Cæsaris vel imperatoris Solium*. La situation du lieu sur le bord du Rhin, peu loin de la frontière des Rhétiens & des Vindéliciens, auxquels on sçait que Tibere fit la guerre en personne, sous le règne d'Auguste, peut paroître favorable à cette opinion.

FORUM TRUENTINORUM, (*c*) ville de la Gaule Cisalpine, dans l'Émilie. On la trouve aussi nommée dans les anciennes inscriptions, Forum Druentinorum. Elle est aujourd'hui entièrement ruinée. Le lieu où elle étoit bâtie, s'appelle encore *Tro*, dans la Ro-

(*a*) Ptolem. L. III. c. 1. Strab. p. 227.
(*b*) Ptolem. L. II. c. 9. Notic. de la Gaul, par M. d'Anvill.
(*c*) Plin. T. I. p. 178.

magne, environ à un mille de Bertinoro, à trois de Forum Popilii. Léandre & Cluvier, & quelques autres Auteurs avec eux, veulent cependant que cette ville soit Bertinoro même dans l'État de l'église, où l'on transféra l'évêché de Forlimpopoli, après la destruction de cette dernière ville, en 1360.

FORUM VALENTINUM. *Voyez* Forum Fulvii.

FORUM VIBII, (*a*) ville de la Gaule Cisalpine dans le païs des Tauriniens.

Quelques-uns veulent que ce soit aujourd'hui Paisana, forteresse du Piémont sur le Pô; mais, Cluvier prétend que c'est Castel Fori, petit bourg du même Piémont, dans le marquisat de Saluces, aussi sur le Pô, vers le lieu où ce fleuve, environ à cinq milles de sa source, sort une seconde fois de dessous terre. Cette opinion est appuyée sur la situation du lieu & la ressemblance du nom. Ce lieu est au pied du mont Vesoul, à cinq milles au-dessus de Paisana, & à dix de Pignerol, en tirant du côté du midi. Ce Forum Vibii avoit donné le nom aux *Foro Ubienses* de Pline.

FORUM VOCORII, (*b*) ville de la Gaule Narbonnoise. Plancus écrivant à Cicéron, lui mande : *Lepidus ad Forum Voconii castra habet, qui locus à Foro Julio quatuor & viginti millia passuum abest.* L'Itinéraire d'Antonin est conforme à cette indication de distance. Ainsi, la table Théodosienne est défectueuse en marquant dix-sept milles. Il y en a qui appellent cette ville *Forum Vocontii.*

Cluvier prétend que c'est aujourd'hui Draguignan, ville de Provence; & Bouche veut que ce soit le Luc, aussi petite ville de Provence, où l'on voit plusieurs anciens monumens d'antiquité. D'autres enfin conjecturent que ce pourroit être le Canet, bourg de la même province, sur l'Argents, environ à une demi-lieue de Luc, & à quatorze de la ville d'Aix, en tirant vers l'orient.

Selon M. d'Anville, on peut reconnoître le nom de Voconii Forum dans celui qui actuellement est Gonfaron, par altération de Vocon-Foron. La distance de ce lieu à l'égard de Fréjus, paroît, selon le même M. d'Anville, convenable, en l'évaluant en droite ligne à 17000 toises au moins, ou environ 23 milles Romains, que la mesure Itinéraire dans un païs inégal peut bien surpasser de mille pas.

FORUM VULCANI, (*c*) lieu d'Italie dans la Campanie, selon Strabon. On croit que c'est la même chose que les *Campi Phlegræi* de Pline. Ce lieu jette presque continuellement

(*a*) Plin. T. I. p. 172, 173, 174.
(*b*) Plin. T. I p. 147. Cicer. ad Amic. L. X. Epist. 17. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.
(*c*) Strab. p. 246. Plin. T. I. p. 154.

du

du feu, & produit du souffre. C'est aujourd'hui la Solfatara, dans la province de Labour.

FORUSINUM, *Forusinum*, Φορείνιον. *Voyez* Frusinum.

FOSES, *Fosi*, (*a*) peuple Germain. On lit dans Tacite : » Pendant la prospérité des » Chérusques, les Foses, peu- » ples limitrophes, étoient leurs » alliés avec quelque sorte » de dépendance. Enveloppés » dans une ruine commune, les » uns & les autres sont désor- » mais de niveau. «

Il n'est fait mention des Foses nulle autre part que dans ce passage de Tacite ; ce qui porte quelques Sçavans à soupçonner que le mot *Fosi* est corrompu, & que Tacite avoit écrit *Sasi* ou *Saxi*. En effet, Ptolémée place les Saxons au-delà des grands Chauques, qui s'étendoient jusqu'à l'Elbe. Cependant, nous croyons que les Saxons de Ptolémée n'étoient pas les Foses de Tacite. Selon ce Géographe, les Saxons habitoient à l'entrée de la Chersonnèse Cimbrique, c'est-àdire, dans le Holstein ; & Tacite met les Foses dans le voisinage des Chérusques, qui certainement étoient en-deçà de l'Elbe. Les Saxons ne sont pas l'unique peuple Germain que Tacite ne nomme pas.

FOSLIUS [M.], *M. Foslius*, (*b*) fut nommé Tribun militaire avec une autorité Consulaire, l'an de Rome 322, & 430 avant J. C.

FOSLIUS [M.] FLACCINATOR, *M. Foslius Flaccinator*, (*c*) fut créé Consul avec L. Plautius Vennon, l'an de Rome 436, & 316 avant J. C. Quatre ans après, il fut nommé maître de la cavalerie par le Dictateur C. Mænius. Pendant qu'ils étoient encore en charge, ils furent accusés l'un & l'autre ; & comme ils étoient bien convaincus de leur innocence, ils se démirent tous deux. Et sur le champ, ayant paru les premiers, comme accusés, devant les consuls, à qui le Sénat avoit déféré ce jugement, ils réfuterent puissamment toutes les preuves que leurs ennemis purent employer contre eux, furent déclarés innocens, & sortirent de cette affaire comblés d'honneur & de gloire. L'année suivante, M. Foslius Flaccinator fut nommé de rechef maître de la cavalerie par le Dictateur C. Pœtelius.

FOSSA, terme Latin, qui signifie un fossé, & quelquefois un canal, pour détourner & conduire les eaux, ou pour communiquer d'une rivière avec une autre. Il y a eu non seulement des canaux, mais même des villes nommées *Fossa*, à cause de leur situation.

FOSSA CLUILIA. *Voyez* Cluinienne.

FOSSA CORBULONIS.

(*a*) Tacit. de Morib. Germ. c. 36.
(*b*) Tit. Liv. L. IV. c. 25.
(*c*) Tit. Liv. L. IX. c. 20, 26, 28. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 279, 283.

(a) On lit dans Tacite, que Corbulon, commandant en Germanie sous l'empire de Claude, fit creuser un canal entre la Meuse & le Rhin, dans l'espace de vingt-trois milles. *Inter Mosam Rhenumque, trium & viginti millium spatii, Fossam perduxit, quâ incerta oceani vetarentur.* Dion Cassius indique la longueur du canal de 170 stades, qui font 21 milles & un quart. L'objet, en ouvrant le canal, selon le rapport de Dion Cassius, étoit de donner un écoulement aux fleuves refoulés par le montant de la marée, pour que les terres n'en fussent point inondées. Quelques Critiques, & Vertranius en premier lieu, suivi par Cluvier, sont d'avis de lire *vitarentur* dans Tacite, au lieu de *vetarentur*; mais, ils ont contre eux l'autorité des manuscrits. Ajoûtez à cela, que ce que rapporte Dion Cassius du motif de Corbulon, convient à l'interprétation qu'on peut donner à l'expression de *vetarentur*, qui porte bien le caractère du style de Tacite.

Les Sçavans sont fort partagés dans leurs opinions sur l'endroit où ce canal fut ouvert. M. d'Anville est de l'avis de ceux qui le conduisent de Leyde à Maesland-Sluys, ou l'écluse de Meuse, en passant par Delft; & voici la raison dont il s'autorise. Cet espace est d'environ 8500 verges du Rhin, & la verge du Rhin se rapportant à onze pieds sept pouces de Paris, il en résulte 16400 toises, qui renferment 21 milles Romains & deux tiers, ou 173 stades; & on voit assez combien ce calcul a de rapport à ce que le témoignage de l'antiquité donne de longueur au canal de Corbulon. Menso-Alting a supposé que pour trouver une pareille longueur dans cet espace, il falloit faire circuler ce canal; mais, cette supposition n'est fondée que sur la mesure du mille qu'il emploie, faute de connoître le mille Romain, & qui est plus forte d'un cinquième qu'il ne convient.

Ortélius, & Pontanus, en rapportant au Leck le canal creusé par le soldat Romain sous les ordres de Corbulon, *ut miles otium exueret*, selon les termes de Tacite, n'ont pas pris garde que l'espace que traverse le Leck n'est pas resserré dans 20 & quelques milles, & qu'il s'étend à environ 37, depuis son commencement, près de Wick-Durstede, jusqu'à l'endroit où il se termine près d'un lieu nommé Krempen, en rencontrant la Merwe, qu'il ne convient pas même de confondre avec l'ancien lit de la Meuse, Oude-Maes, qui est plus reculé.

FOSSA DRUSIANA. (b) Tacite & Suétone parlent de ce canal, qui fut creusé par Dru-

(a) Tacit. Annal. L. XI. c. 20. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(b) Tacit. Annal. L. II. c. 8. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

sus, fils de Livie, & frere de Tibere, & par lequel Germanicus, fils de Drusus, descendit pour se rendre dans l'Océan, à l'embouchure de l'Ems : *Fossam*, dit Tacite, *cui Drusianæ nomen, ingressus, lacus inde, & Oceanum usque, ad Amisiam flumen, secunda navigatione pervehitur.* Suétone, *in Claudio*, parlant de Drusus, dit : *Trans Rhenum Fossas novi & immensi operis effecit, quæ nunc Drusinæ vocantur.*

Tout le monde convient que ce canal est celui qui sort du Rhin sur la droite, au-dessous de la séparation du Wahal, & qui se joint à l'Issel près de Dœsbourg. On croit même que le travail de Drusus ne s'est point borné à cette communication, & qu'il lui a fallu creuser un lit plus considérable à l'Issel; ce qui peut avoir donné lieu à Suétone d'employer le pluriel *Fossas*, en parlant de ce travail. On ne trouve le nom de l'Issel dans aucun monument de l'antiquité. Ce nom lui est commun avec une riviere de la Hollande entre le Leck & le Rhin, & qui, dans les titres du moyen âge, est appellée *Chisla* & *Hisla*, & depuis, sans aspiration, *Isla* & *Isala*. Ainsi, on n'est point autorisé à mettre le nom de *Sala* dans des cartes qui représentent l'ancienne géographie.

Plusieurs Sçavans ont appliqué à l'Issel ce que Tacite dit d'une riviere, à laquelle il donne le nom de *Nabalia*, qui pourroit être corrompu, & qui se lit autrement dans quelques textes de cet Historien. Civilis, chassé de l'isle des Bataves par Céréalis, & retiré chez les Germains, eut une entrevue avec ce général Romain sur le bord de cette riviere, qu'il faut ainsi supposer au-delà du Rhin, sur la frontière. Le Rhin, conduit dans l'Issel, & l'ayant grossi par la décharge d'une partie de ses eaux, a d'abord formé un lac nommé *Flevo*. Il renfermoit aussi une isle de même nom. Réduit ensuite à un canal qui conservoit ce nom de *Flevo*, il arrivoit à l'Océan, avant que ce canton de la Frise fût submergé, & devînt une mer, que l'on nomme Zuyder-zée. Pomponius Méla est celui de tous les Géographes de l'antiquité, qui s'explique plus en détail sur ce sujet. On reconnoît encore le nom de *Flevo* dans celui de *Vlie*, ou *Flie-stroom*, entre les isles de Flie-land & de Schelling, à l'entrée de Zuyder-zée.

FOSSA MARIANA. (*a*) Selon Plutarque, dans la vie de C. Marius, ce général fit creuser un canal, pour recevoir plus aisément les vivres qui lui étoient amenés par mer, & avec moins de risque qu'il n'y en avoit aux embouchures du Rhône, dont l'entrée remplie de vase & exposée aux coups de mer, de-

(*a*) Plut. T. I. p. 414. Strab. p. 183. Solin. p. 71. Ptolem. L. II. c. 10. Plin. T. I. p. 146. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

venoit très-difficile. Strabon en parle de même ; & il ajoûte que Marius fit présent de ce canal aux Marseillois, pour reconnoître les services qu'ils lui avoient rendu dans son expédition contre les Ambrons & les Toygenes, dont les armes étoient jointes à celles des Cimbres.

Pomponius Méla, Pline, Solin, ont fait mention du même canal. Mais, on peut reprendre Ptolémée d'avoir rangé ce canal au couchant des bouches du Rhône, parce qu'on a les preuves les plus positives du contraire. C'est entre Marseille & le Rhône qu'il est placé dans Pomponius Méla, entre le Rhône & *Maritima*, ou Martigues, dans Pline. L'Itinéraire maritime indique même XVI milles de distance depuis les *Fossæ Marianæ* [car il emploie le pluriel] jusqu'au Rhône, en rangeant la côte d'Orient en Occident ; & dans l'Itinéraire qui décrit les routes de terre, on trouve *Fossæ Marianæ* entre Marseille & Arles. Ainsi, ce que Ptolémée nomme le canal de Marius, en-deçà des deux principales embouchures du Rhône, en procédant dans l'ordre contraire à celui de l'Itinéraire maritime, seroit plutôt une troisième bouche du Rhône, connue d'ailleurs sous le nom d'*Hispaniense Ostium*.

On pourroit conjecturer que l'entrée d'une rivière, dont le nom de Καινὸς ποταμὸς, ou de rivière nouvelle, dans Ptolémée, semble plus convenable à un canal factice qu'à une riviere naturelle, désigneroit le canal de Marius, quoique Ptolémée eût déplacé son embouchure, en la marquant entre Maritima & Marseille, au lieu de l'indiquer entre le Rhône & Maritima. Cette conjecture s'appuieroit sur ce qu'en cet intervalle que prend Ptolémée, on ne voit arriver à la mer aucune riviere qui mérite d'être connue, & que d'ailleurs les positions de Ptolémée ne sont pas à l'abri de la critique, comme la manière dont il se méprend sur le canal de Marius en est une preuve qu'il ne faut pas aller chercher bien loin. Le P. Hardouin, qui, dans le nom que fournit Ptoléme de Καινὸς ποταμὸς, a cru voir un indice d'un peuple dont Pline fait mention sous le nom de *Cenicenses*, & qui nous est inconnu comme plusieurs autres, n'a pas fait attention à la différence essentielle de ces dénominations.

Après avoir rapporté ce qu'on trouve dans les Anciens sur le canal de Marius, il faut en rechercher quelque trace, & surtout son issue dans la mer. Ceux d'entre les Modernes qui veulent que le grand canal du Rhône passant à Arles, & dont le cours jusqu'à la mer est d'environ dix lieues, soit l'ouvrage de Marius, n'ont pas pris garde à la difficulté de l'exécution, & on pourroit leur demander ce qu'étoit le cours du fleuve distingué de ce canal. Il n'étoit pas nécessaire que Marius re-

montât si haut, pour parer aux inconvéniens de l'entrée par les bouches naturelles du Rhône. L'ancienne embouchure, appellée *Massalioticum ostium*, qui paroît avoir été celle qu'on nomme actuellement le Gras du midi, ou le grand Gras, étoit distante de *Fossis Marianis* de XVI milles, selon l'Itinéraire maritime. Or, cette distance, en rangeant la côte depuis cette embouchure, conduit précisément vis-à-vis du lieu qui conserve le nom de Foz. Ce lieu est marqué dans les cartes comme étant sur un terrein élevé, quoique les environs soient presque au niveau de la mer. C'est ainsi qu'on reconnoît l'entrée du canal de Marius. La figure d'un édifice, en forme de demi-lune ouverte du côté de la mer, comme la Table Théodosienne en donne la représentation, avec le nom de *Fossis Marianis* au-dessus, convient vraisemblablement à cet endroit. Cet édifice donne l'idée d'un port, qui auroit été orné & accompagné de bâtimens par les Marseillois, devenus propriétaires du canal, & qui en tiroient un droit de navigation en montant & en descendant, comme le rapporte Strabon. Cependant, les ouvrages qui ne sont pas ceux de la nature, étant sujets à périr avec le tems, le canal de Marius ne conduit plus à Foz. Mais, il n'y a guère plus d'un siècle, qu'un canal, partant du Rhône, avoit son cours jusque-là, selon le témoignage de l'Historien de Provence, Honoré Bouche. Ce canal, qu'on nomme aujourd'hui le Bras-mort, & qui a été bouché dans les derniers tems pour favoriser la ville d'Arles, & dans la vue de dessécher des marais, tendoit vers l'étang nommé Galéjon, dont la communication avec la mer ouvroit une première issue à ce canal ; de plus, un reste d'écoulement, qui n'a plus la même continuité, s'étendoit jusqu'au rivage de Foz.

Cette circonstance de plus d'un débouchement, nous fait connoître que ce n'est point à tort que plusieurs des Auteurs qui parlent du canal de Marius, se servent du pluriel. C'est ainsi qu'il en est fait mention dans l'Itinéraire & dans la table. On lit pareillement *Fossæ*, & non pas *Fossa*, dans l'édition de Pline du P. Hardouin ; & dans Solin, *Fossis manu factis*.

Il est à présumer, d'après des cartes très-circonstanciées du local, que la navigation du canal de Marius, depuis sa séparation d'avec le Rhône, pouvoit être d'environ douze milles. Il paroît en même tems, que cette séparation se faisoit à quelques dix milles au-dessus de l'*Ostium Massalioticum* ; & la navigation du Rhône, en remontant jusqu'à Arles, y ajoûtoit environ vingt milles. Or, c'est précisément ce que demande l'Itinéraire maritime. *A Gradu, per fluvium Rhodanum Arelatum, M. P.* XXX. On ne sçauroit admettre trente-trois milles en-

tre *Fossa Mariana*, ou Foz, & Arles par la route de terre, comme on le voit dans l'Itinéraire d'Antonin; le local veut qu'on en supprime une dixaine.

FOSSA NERONIS, canal que Neron avoit entrepris de faire creuser dans la Campanie, & de rendre navigable, depuis le golfe de Puteoles jusqu'à Ostie. Ce lieu se nomme aujourd'hui Licola, & l'on y voit encore des restes de cette entreprise qui ne put réussir.

FOSSA QUIRITIUM. C'étoit une large tranchée qui couvroit le janicule du côté de la plaine.

FOSSE, terme qui se prend en Géographie dans le sens de fossé, & signifie un creux d'une longueur, d'une largeur & d'une profondeur suffisantes pour arrêter les ennemis, & servir de barrière à une région qu'il sépare d'un voisin inquiet & redouté. Telle étoit la Fosse qui séparoit autrefois la principauté de Galles du reste de l'Angleterre. Cette Fosse & plusieurs autres étoient des fossés secs, qui même étoient garnis de tours, & autres pièces de défense contre l'ennemi.

FOSSÉ, creusé autour d'un Camp. *Voyez* Camp.

FOUDRE, *Fulmen*, Κεραυνός, matière enflammée qui sort d'un nuage avec bruit & violence. Ce mot est masculin & féminin. On dit *frappé de la Foudre*, & *le Foudre vengeur*. Cependant, on ne l'emploie guère qu'au féminin dans les livres de Physique; on dit, *la matière de la Foudre*, *Foudre* au pluriel n'est guère que masculin; on dit, les *les Foudres vengeurs*, plutôt que *les Foudres vengeresses*.

Foudre differe de tonnerre 1.° en ce que le premier ne se dit guère que de la matière enflammée qui s'échappe des nues; au lieu que le second se dit aussi de cette même matière, en tant qu'elle roule avec bruit au-dedans des nuages; ainsi on dit : *J'ai entendu plusieurs coups de tonnerre*, plutôt que *j'ai entendu plusieurs coups de Foudre*. 2.° *Foudre* s'emploie souvent au figuré, & *tonnerre* toujours au propre. On dit, *un Foudre de guerre*, *un Foudre d'éloquence*, *les Foudres de l'église*, &c.

La Foudre est beaucoup plus fréquente dans les endroits où le terrein exhale plus de souffre; au lieu qu'elle est rare dans les païs humides, froids & couverts d'eau. Le terrein n'est pas sulfureux en Égypte, ni en Éthiopie; aussi la Foudre estelle rare dans ces païs. Les Anciens disoient comme par une espèce de proverbe : *Les Ethiopiens ne craignent point la Foudre, ni les habitans de la Gaule les tremblemens de terre.* Mais, l'Italie est un païs très-rempli de souffre; ce qui fait qu'il est très-sujet au tonnerre; c'est aussi pour cela qu'il tonne toute l'année à la Jamaïque.

L'utilité de la Foudre est 1.° de rafraîchir l'athmosphere; en effet, on observe presque toujours qu'il fait plus froid

après qu'il a tonné; 2.° de purger l'air d'une infinité d'exhalaisons nuisibles, & peut-être de les rendre utiles en les atténuant. On prétend que la pluie qui tombe, lorsqu'il tonne, est plus propre qu'une autre à féconder les terres.

FOUDRE, *Fulmen*, (a) Κεραυνὸς, sorte de dard enflammé dont les Peintres & les Poëtes ont armé Jupiter. Cœlus, dit la fable, ayant été délivré par Jupiter de la prison où le tenoit Saturne, pour récompenser son libérateur, lui fit présent de la Foudre, qui le rendit le maître des dieux & des hommes. Suivant les Poëtes, ce sont les Cyclopes qui forgent les Foudres du pere des immortels. Virgile ajoûte que dans la trempe des Foudres les Cyclopes mêloient les terribles éclairs, le bruit affreux, les traînées de flammes, la colère de Jupiter, & la frayeur des humains.

Stace est le seul des Anciens qui ait donné la Foudre à la déesse Junon; car, Servius assure, sur l'autorité des livres Étrusques, dans lesquels tout le cérémonial des dieux étoit réglé, qu'il n'y avoit que Jupiter, Vulcain & Minerve, qui pussent la lancer. Chaque Foudre renfermoit trois rayons de grêle, trois de pluie, trois de feu, & trois de vents.

La Foudre de Jupiter est figurée en deux manières sur les médailles & sur les anciens monumens; l'une est une espèce de tison flamboyant par les deux bouts, qui en certaines images ne montre qu'un bout enflammé; l'autre, une machine pointue des deux côtés, armée de deux fleches. La légion, qu'on nommoit fulminatrixe, avoit cette derniére marque sur les boucliers des soldats. Lucien, qui dit que la Foudre de Jupiter avoit dix coudées de long, semble aussi lui donner cette forme, lorsqu'il introduit fort plaisamment Jupiter, se plaignant de ce qu'ayant depuis peu lancé sa Foudre contre Anaxagore, qui nioit l'existence des dieux, il l'avoit manqué, parce que Périclès avoit détourné le coup, qui avoit porté sur le temple de Castor & de Pollux, & l'avoit réduit en cendres; que la Foudre avoit été presque brisée contre la pierre, & que les deux principales pointes en étoient si émoussées, qu'il ne pouvoit plus s'en servir sans la raccommoder.

La principale divinité de Séleucie, selon Pausanias, étoit la Foudre, qu'on honoroit avec des hymnes & des cérémonies toutes particulières; peut-être étoit-ce Jupiter même qu'on honoroit ainsi sous le symbole de la Foudre. Quoi qu'il en soit, on voit sur quelques médailles de cette ville, un Foudre posé

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 34. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 194, 199. T. III. p. 377, 378, 408. Tom. V. p. 336. Mem. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 9. *& suiv.*

sur une table que Tristan prend pour un autel; & il regarde ces médailles comme un monument de ce culte subsistant encore sous Héliogabale & Caracalla, de qui sont les médailles.

La Foudre représentoit un pouvoir égal aux dieux; c'est pourquoi Apelle peignit Alexandre dans le temple de Diane d'Ephese, tenant la Foudre à la main; c'est encore pour cette raison qu'on trouve sur les médailles Romaines, que la Foudre y accompagne quelquefois la tête des Empereurs, comme dans des médailles d'Auguste. La flatterie des peuples asservis s'est portée à des bassesses bien plus étranges.

Icquez paroît plus heureux que Ménage dans l'étymologie du mot *Foudre;* il le dérive de *Fudr*, terme de la langue des Cimbres, qui signifie chaleur, brûlure, & mouvement rapide.

FOUDRE, *Fulmen*, Κεραυνὸς, divinité du Paganisme. Il n'est pas surprenant, après ce que nous avons dit de la Foudre, qu'elle ait été adorée comme une déesse.

FOUET, *Flagrum*, *Flagellum*, Μάστιξ, (*a*) terme qui se dit, & de l'instrument, & de la peine qu'on inflige. On fait donner le Fouet aux enfans, dans l'âge où l'on ne peut encore se faire entendre à la raison.

Il y a des Fouets de toute sorte de formes & d'un grand nombre de matières; presque tous ceux donr on use pour les animaux, sont terminés par une petite ficelle nouée en plusieurs endroits; c'est de cet usage que cette ficelle a pris le nom de Fouet.

Le Fouet est aussi une des peines que l'on inflige aux criminels.

L'usage en est fort ancien; il avoit lieu chez les Juifs, chez les Grecs & chez les Romains; & il en est souvent parlé dans les Historiens du bas empire.

Cette peine étoit réputée légère chez les Romains; elle n'emportoit aucune infamie, même contre des hommes libres & ingénus.

En France elle est répurée plus légère que les galères à tems, & plus rigoureuse que l'amende honorable & le bannissement à tems; elle emporte toujours infamie.

A Rome, on pendoit aux chars de triomphe un Fouet, comme pour avertir celui qui triomphoit de la vicissitude de la fortune; & qu'il pourroit bien lui arriver qu'après cette brillante journée, il finiroit ses jours par quelque supplice, s'il ne se contenoit dans son devoir.

FOUET [Le], (*b*) sur les monumens, est un des symboles d'Osiris.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV, p. 155.

(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. I. p. 13.

FOULON [la Fontaine du]. La Fontaine du Foulon étoit, ou celle de Siloé, ou une de ses branches.

FOURBERIE. On la représente sous la figure d'une femme, tenant un masque dans une de ses mains, & ayant un renard à côté d'elle.

FOURCHE, *Furca*, (a) nom que l'on donnoit à une espèce de supplice ou de peine afflictive, qui s'entendoit en deux manières; on la prenoit, ou pour un châtiment & une correction passagere, ou pour le dernier supplice. On mettoit quelquefois la Fourche au cou des esclaves qu'on vouloit châtier, & on les promenoit ainsi pour leur faire honte, & les exposer à la risée & aux insultes du peuple; de-là venoit le nom de *furcifer*, qui veut dire un *pendard*. La Fourche étoit aussi un supplice; on inséroit la tête du criminel dans la Fourche, en sorte que les mains étant liées il ne pouvoit plus branler; & on le fouettoit jusqu'à ce qu'il mouroit sous les coups. On peut entendre sans doute en ce sens le passage de Suétone, où il est parlé de la condamnation de Néron par le Sénat. On fouettoit aussi des esclaves, & quelquefois des hommes libres sous la Fourche, en sorte que la mort ne s'en ensuivoit pas. Juste Lipse croit qu'on fouettoit sous la Fourche, mais qu'on n'y pendoit jamais personne.

On dispute beaucoup sur la forme de cette Fourche, & différens passages des Auteurs semblent porter à lui donner diverses formes; celle, dont il est parlé dans la vie de Néron, paroît avoir été une fourche à deux branches.

FOURCHE, *Furca*, (b) instrument que Pluton tient dans ses mains sur le monumens; mais, il varie beaucoup, comme on peut le voir dans les images de ce dieu.

FOURCHETTE. (c) Les Anciens avoient des Fourchettes & des crocs à tirer la viande du pot, qu'ils nommoient *Creagra* & *Fuscina*.

Il y a au cabinet de sainte Genevieve une espèce de Fourchette, qui se termine en anneau du côté qu'on la tient, & que le P. du Molinet croit être de ces sortes d'instrumens qu'on appelloit *extispicia*; parce qu'on s'en servoit pour regarder dans les entrailles des victimes. Ce ne sont que des conjectures, sur lesquelles il ne faut pas trop s'arrêter.

M. le comte de Caylus, dans son recueil d'Antiquités, donne une Fourchette d'argent, qui est recommandable par sa belle conservation, mais plus encore par la beauté de son tr

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 239.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 62.

(c) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 148. T. III. pag. 122. Recueil. d'Antiq. par. M. le Comt. de Cayl. T. III. p. 318.

vail. Le pied de biche qui la termine, & les fillets dont elle est ornée, sont agréablement disposés, & de la plus belle exécution. Cette Fourchette, qui n'a que deux pointes, a été trouvée, avec plusieurs autres petits meubles, dans une ruine sur la voie Appia.

FOURMI, *Formica*, Μύρμηξ, (*a*) petit insecte. Les Grecs en général étoient si vains de l'antiquité de leur origine, qu'ils aimoient mieux descendre des Fourmis de la forêt d'Égine, que de se reconnoître pour des colonies de quelque peuple étranger. Les Thessaliens, entêtés apparemment du même préjugé, honoroient ces insectes.

La Fourmi a fourni au sage le symbole de la vie laborieuse & diligente. Voyez les Proverbes où le Sage releve la sagesse de la Fourmi, qui amasse pendant l'été de quoi se nourrir pendant l'hiver.

FOURNAISE, *Fornax*. (*b*) A Rome on offroit de la farine de bled, dont on faisoit des gâteaux avec du sel & de l'eau. Numa Pompilius ordonna qu'on les cuiroit au four. Il voulut qu'on fit pour cette cérémonie une fête appellée *Fornacalia*; & comme il ne coûtoit rien en ces tems-là de faire des dieux de toutes choses, on honora à cause de cela la Fournaise comme une déesse, & entre les dieux Romains on comptoit la déesse *Fornax*. On appelloit cette farine cuite *ador*, & les sacrifices qu'on en faisoit, *adorea sacrificia*.

Vossius doute si la déesse Fornax est la terre ou le feu. Il penche vers ce dernier sentiment; car, dit-il, la déesse Fornax présidoit à la vérité au bled; mais, c'étoit quand on le brûloit dans des fourneaux; car, selon Virgile,

Frugesque receptàs
Et torrere parant flammis, & frangere saxo.

On brûloit le bled avant que de le broyer, pour le moudre plus aisément, comme on fait aujourd'hui le caffé. Ovide parle de cette déesse.

FOURREAU D'ÉPÉE. (*c*) On trouve des Fourreaux d'Épée sur les monumens. M. le comte de Caylus, dans son Recueil d'Antiquités, donne un bout de Fourreau d'Épée, qui étoit également à l'usage des Grecs & des Romains. Il est de bronze, & d'un assez bon travail, quoique grossier, ce qui peut persuader qu'il a servi à un soldat.

F R

FRAGMENT, *Fragmentum*, terme de littérature. Il se dit d'une partie d'un ouvrage qu'on n'a point en entier, soit que l'Auteur ne l'ait pas achevé,

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I, p. 355. T. VII. p. 334.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 157.
(*c*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. IV. p. 267.

ſoit que le tems n'en ait laiſſé parvenir juſqu'à nous qu'une partie.

FRANCE, *Francia*, grand royaume d'Europe, qui s'étend entre le ſeizième degré de longitude & le vingt-cinquième, depuis Breſt juſqu'à Straſbourg en Alſace; & le quarante-deuxième, & le cinquante-unième degré de latitude ſeptentrionale, depuis Dunkerque en France, juſqu'à Mont-Louis en Rouſſillon. Sa longueur, par conſéquent, en comptant 25 lieues au degré, eſt de plus de 240 lieues, & ſa largeur d'environ 225 lieues. Ses bords ſont à l'occident l'Océan; au nord, la Manche & les Pays-bas; à l'eſt, l'Allemagne; au ſud la Méditerranée & les Pyrénées, qui la ſéparent de l'Eſpagne; au ſud-eſt, l'Allemagne, la Suiſſe, la Savoie & le Piémont, partie d'Italie, dont elle eſt ſéparée par les Alpes.

Il n'y a point de païs dans l'Europe, dont la ſituation ſoit plus belle, & le ſéjour plus agréable. L'air, généralement parlant, en eſt pur & ſain, & l'on y ſent beaucoup moins qu'ailleurs les incommodités des ſaiſons. Son terroir, diverſifié par des montagnes & des plaines, eſt arroſé d'un grand nombre de rivières & de ruiſſeaux qui l'arroſent, & dont quelques-uns ſervent à la communication de l'Océan & de la Méditerranée, qui la baignent à deux de ſes extrêmités, & au tranſport des marchandiſes; ce qui y facilite extrêmement le commerce. Ses principales rivières ſont la Seine, la Loire, la Garonne & le Rhône. L'induſtrie des habitans, ſe joignant aux avantages de la nature, rend le païs le plus fertile de l'Europe. Il abonde en grains, en légumes, en fruits, en vins, en huile, en pâturages, en chanvre, en lin, & ſe trouve preſque toujours en état de faire part à ſes voiſins du ſuperflu. Il y a des mines de fer, de plomb & de cuivre, d'argent & d'or; mais, on ne travaille pas ces dernières, parce que les frais excéderoient ordinairement le profit. Ses manufactures d'étoffes de ſoie & de laine, & de toiles de toute eſpèce, ſes ouvrages de fer & ſes quincailleries contribuent beaucoup à ſa richeſſe; ſes variations continuelles de modes, que les étrangers s'empreſſent d'adopter, y contribuent auſſi beaucoup. Toutes les Sciences, tous les Arts libéraux & méchaniques y fleuriſſent; & les François, auſſi capables de penſer ſolidement qu'aucune autre nation, réuniſſent la ſolidité d'eſprit la plus grande, & la frivolité la plus légère & la plus agréable. Ils ſont naturellement doux, polis, affables, & diſpoſés à chercher dans les objets les plus triſtes, le ſeul côté capable de prêter à leur gaïeté naturelle.

Les Rois de France portent les titres de *Rois très-Chrétiens*, & de *Fils aînés de l'Égliſe*; le premier fut donné par le Pape

Paul II, au Roi Louis XI, en 1469. Le second remonte, à ce que l'on croit, jusqu'à Clovis, parce que des rois Barbares qui démembrerent l'empire Romain en Europe, il fut le premier Chrétien Catholique. Les rois des Wisigoths, des Ostrogoths & des Bourguignons, étoient Ariens. Cette monarchie dure, à commencer par Pharamond, depuis 420, sous soixante-six Rois, y compris Louis XV, aujourd'hui règnant. Il y a trois races différentes de ces Rois; la première, des Mérovingiens; la seconde, des Carlovingiens ou Carliens; & la troisième, des Capevingiens, ou Capetiens. La royauté est héréditaire pour les seuls enfans mâles, &, depuis la troisième race, légitimes. On est persuadé en France que les femmes sont exclues de la couronne par la loi Salique, qui n'en dit rien. L'exclusion des femmes est un ancien usage de la nation, lequel a force de loi fondamentale. La seule religion Catholique est maintenant reçue en France, depuis la révocation que Louis XIV fit en 1685 de l'édit de Nantes, par lequel Henri IV avoit accordé aux Calvinistes le libre exercice de leur religion.

L'État est composé de trois Corps, le Clergé, la Noblesse & le peuple, qu'on appelle le tiers-État. Ils formoient autrefois les États Généraux, où toutes les provinces envoyoient leurs députés, & qui décidoient les affaires les plus importantes, & régloient les impositions. Les derniers États se tinrent à Paris, sous Louis XIII, en 1614.

Le Roi de France est le plus riche & le plus puissant des Souverains de l'Europe; mais, pour faire connoître ses revenus & ses forces, il faudroit un livre; & ce que l'on en pourroit dire ici, n'en donneroit qu'une idée si imparfaite, qu'aucun Lecteur ne pourroit en être content.

Les Provinces de France sont au nombre de quatre-vingt cinq, y compris le duché de Lorraine & le duché de Bar, Louis XV, ayant en 1736, acquis ces deux duchés du duc *François*, depuis Empereur; ils font actuellement partie du royaume, & doivent être mis au nombre de ses provinces. Le roi Stanislas en a eu la jouissance sa vie durant, & en avoit pris le nom de roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar.

Voici une liste des provinces de France par ordre alphabétique.

L'Agenois.

L'Albigeois.

L'Alsace.

L'Angoumois.

L'Anjou.

L'Armagnac.

L'Artois.

Le païs d'Aulnis.

L'Auvergne.
Le Duché de Bar.
Les Basques.
Le Bassigny.
Le Bazadois.
Le Bearn.
Le Beaujolois.
La Beausse.
Le Beauvaisis.
Le Berri.
Le Bigorre.
Le Blaisois.
Le Boulonois.
Le Bourbonnois.
Le Duché de Bourgogne.
Le Comté de Bourgogne ou la Franche-Comté.
La Bresse.
La Bretagne.
La Brie.
Le Bugey.
Le Cambrésis.
Le païs de Caux.
Les Cévennes.
La Champagne.
Le Comté de Comminges.
Le Condomois.
Le Conserens.
Le Dauphiné.
Le païs d'Entre-Sambre-&-Meuse.
La Flandre Françoise.
Le Comté de Foix.
Le Forez.
La Gascogne.
Le Gâtinois.
Le Gévaudan.
La Guienne.
Le Hainaut.
Le Hurepoix.
L'Isle de France.
Le Haut-Languedoc.
Le Bas-Languedoc.
Le Laonois.
Le Limousin.
Le Luxembourg.
Le Lyonnois.
Le Maine.
La Marche.
Le Païs Messin.
La Basse-Navarre, comprenant le Bearn.
Le Nivernois.
La Normandie.
L'Orléannois.
L'Ostervant.
Le Perche.
Le Périgord.
La Picardie.
Le Poitou.
La Provence.
Le Quercy.
Le Rouergue.
Le Roussillon.

La Saintonge.

Le Sénonois.

Le Soissonnois.

La Sologne.

Le Sundgau.

La Thierache.

Le Toulois.

La Touraine.

Le Velay.

Le Vendommois.

Le Verdunois.

Le Vermandois.

Le Vexin.

Le Vivarais.

FRANÇOIS [Le], autrement la langue Françoise, *Lingua Gallica*, ou *Francica*.

La langue Françoise ne commença à prendre quelque forme que vers le dixième siècle; elle naquit des ruines du Latin & du Celte, mêlées de quelques mots Tudesques. Ce langage étoit d'abord le *Romanum rusticum*, le Romain rustique; & la langue Tudesque fut la langue de la cour jusqu'au tems de Charles-le-Chauve. Le Tudesque demeura la seule langue de l'Allemagne, après la grande époque du partage en 843. Le Romain rustique, la langue Romance, prévalut dans la France occidentale. Le peuple du païs de Vaud, du Valais, de la vallée d'Engadina, & quelques autres cantons, conservent encore aujourd'hui des Vestiges manifestes de cet idiome.

A la fin du dixième siècle le François se forma. On écrivit en François au commencement du onzième; mais, ce François tenoit encore plus du Romain rustique, que du François d'aujourd'hui. Le Roman de Philoména, écrit au dixième siècle en Romain rustique, n'est pas dans une langue fort différente des loix Normandes. On voit encore les origines Celtes, Latines & Allemandes. Les mots qui signifient les parties du corps humain, ou des choses d'un usage journalier, & qui n'ont rien de commun avec le Latin ou l'Allemand, font de l'ancien Gaulois ou Celte; comme *tête*, *jambe*, *sabre*, *pointe*, *aller*, *parler*, *écouter*, *regarder*, *aboyer*, *crier*, *coûtume*, *ensemble*, & plusieurs autres de cette espèce. La plûpart des termes de guerre étoient Francs ou Allemands; *marche*, *maréchal*, *halle*, *bivouac*, *reitre*, *lansquenet*. Presque tout le reste est Latin, & les mots Latins furent tous abrégés selon l'usage & le génie des nations du nord; ainsi, de *palatium* on fit palais; de *lupus*, loup; d'*Auguste*, Août; de *Junius*, Juin, d'*unctus*, oint; de *purpura*, pourpre; de *pretium*, prix; &c. . . . A peine restoit-il quelques vestiges de la langue Grecque qu'on avoit si long-tems parlée à Marseille.

On commença au douzième siècle à introduire dans la langue quelques termes Grecs de la philosophie d'Aristote; &

vers le seizième on exprima par des termes Grecs toutes les parties du corps humain, leurs maladies, leurs remedes; de-là les mots de *cardiaque*, *céphalique*, *podagre*, *apoplectique*, *asthmatique*, *iliaque*, *empieme*, & tant d'autres. Quoique la langue s'enrichît alors du Grec, & que depuis Charles VIII elle tirât beaucoup de secours de l'Italien déjà perfectionné, cependant elle n'avoit pas pris encore une consistance régulière. François I abolit l'ancien usage de plaider, de juger, de contracter en Latin; usage qui attestoit la barbarie d'une langue, dont on n'osoit se servir dans les actes publics; usage pernicieux aux citoyens, dont le sort étoit règlé dans une langue qu'ils n'entendoient pas. On fut alors obligé de cultiver le François; mais, la langue n'étoit ni noble, ni régulière. La syntaxe étoit abandonnée au caprice. Le génie de la conversation étant to[illegible] la plaisanterie, la langue devint très-féconde en expressions burlesques & naïves, & très-stérile en termes nobles & harmonieux. De-là vient que dans les Dictionnaires de rimes on trouve vingt termes convenables à la poësie comique pour un d'un usage plus relevé, & c'est encore une raison pour laquelle Marot ne réussit jamais dans le style sérieux, & qu'Amiot ne peut rendre qu'avec naïveté l'élégance de Plutarque.

Le François acquit de la vigueur sous la plume de Montagne; mais, il n'eut point encore d'élévation & d'harmonie, Ronsard gâta la langue en transportant dans la poësie Françoise les composés Grecs dont se servoient les Philosophes & les médecins. Malherbe répara un peu le tort de Ronsard. La langue devint plus noble & plus harmonieuse par l'établissement de l'Académie Françoise, & acquit enfin dans le siècle de Louis XIV, la perfection où elle pouvoit être portée dans tous les genres.

Le génie de cette langue est la clarté & l'ordre; car, chaque langue a son génie, & ce génie consiste dans la facilité que donne le langage de s'exprimer plus ou moins heureusement, d'employer ou de rejetter les tours familiers aux autres langues. Le François n'ayant point de déclinaisons, & étant toujours asservi aux articles, ne peut adopter les inversions Grecques & Latines, il oblige les mots a s'arranger dans l'ordre naturel des idées. On ne peut dire que d'une seule manière, *Plancus a pris soin des affaires de César;* voilà le seul arrangement qu'on puisse donner à ces paroles. Exprimez cette phrase en Latin: *Res Cæsaris Plancus diligenter curavit*, on peut arranger ces mots de plusieurs manières sans faire tort au sens, & sans gêner la langue. Les verbes auxiliaires, qui allongent & qui énervent les phrases dans les langues modernes, rendent encore la lan-

gue Françoise peu propre pour le style lapidaire. Ses verbes auxiliaires, ses pronoms, ses articles, son manque de participes déclinables, & enfin sa marche uniforme, nuisent au grand enthousiasme de la poësie. Elle a moins de ressource en ce genre que l'Italien & l'Anglois; mais, cette gêne & cet esclavage même la rendent plus propre à la tragédie & à la comédie, qu'aucune langue de l'Europe. L'ordre naturel dans lequel on est obligé d'exprimer ses pensées & de construire ses phrases, répand dans cette langue une douceur & une facilité qui plaisent à tous les peuples; & le génie de la nation se mêlant au génie de la langue, a produit plus de livres agréablement écrits, qu'on n'en voit chez aucun autre peuple.

La liberté & la douceur de la société n'ayant été long-tems connues qu'en France, le langage en a reçu une délicatesse d'expression, & une finesse pleine de naturel qui ne se trouve guère ailleurs. On a quelquefois outré cette finesse; mais, les gens de goût ont sçu toujours la réduire dans de justes bornes.

Plusieurs personnes ont cru que la langue Françoise s'étoit appauvrie, depuis le tems d'Amiot & de Montagne; en effet, on trouve dans ces Auteurs plusieurs expressions qui ne sont plus recevables; mais, ce sont pour la plûpart des termes familiers, auxquels on a substitué des équivalens. Elle s'est enrichie de quantité de termes nobles & énergiques, & sans parler ici de l'éloquence des choses, elle a acquis l'éloquence des paroles. C'est dans le siècle de Louis XIV, comme on l'a dit, que cette éloquence a eu son plus grand éclat, & que la langue a été fixée. Quelques changemens que le tems & le caprice lui préparent, les bons Auteurs du dix-septième & du dix-huitième siècles serviront toujours de modele.

On peut écrire, & bien écrire en François dans tous les styles, & sur toutes sortes de matières; il n'y a point de caractère de style en quoi l'on ne se soit exercé; point de sujet, point de science, sur quoi l'on ne trouve quantité de bons livres, & bien écrits en François. Il est susceptible de tous les agrémens & de tous les ornemens du discours, le grand, la délicatesse, l'élégance, le brillant; & un Auteur, qui ne sortira point du caractère de la langue, ne tombera pas dans les défauts opposés à ces qualités.

Le François a peu de mots composés, il differe fort en cela du Grec & de l'Allemand; ce n'est peut-être pas un avantage pour le François; car, les langues Grecque & Allemande tirent beaucoup de force & d'énergie de la composition des mots, en exprimant par un seul mot ce qu'on ne sçauroit exprimer en François que par une périphrase.

Il

Il y a en François aussi peu de diminutifs que de composés; ceux qui nous restent aujourd'hui, comme cassette, tablette &c. n'ont plus la signification d'un diminutif de caisse & de table ; ce sont des mots simples qui signifient une chose particulière, qui n'est point une petite caisse, ou une petite table. Presque tous les diminutifs, proprement dits, sont hors d'usage; du moins ceux dont la terminaison & le son paroissent avoir quelque chose de petit, comme *herbette*, *fillette*, *rossignolet*, &c. Ceux qui nous restent, peuvent être appellés des diminutifs de chose, & non pas de terminaison; *bleuâtre*, *rougeâtre*, *jaunâtre*, &c. sont de ce caractère. Ils marquent une qualité plus foible dans la chose dont on parle ; & c'est une richesse au François d'avoir des mots qui expriment cette idée.

Quoique les hommes aient plus d'idées qu'il n'y a de mots, dans quelque langue que ce soit, il n'y a presque rien qu'on ne puisse exprimer en François avec autant de justesse & de vivacité qu'on le conçoit. Pour s'en convaincre, il ne faut que faire réflexion que depuis un siècle, il n'y a rien sur quoi l'on n'ait bien écrit en François, sans excepter, ni les mystères de la religion, ni les matières les plus abstraites de la Philosophie.

Du reste, on ne doit point attribuer au François, comme une qualité particulière, l'usage de certains termes de civilité, & de certains titres de dignité ; cela vient du caractère des nations, & non pas de celui des langues. Les François tiennent le milieu, & ils n'ont en cela, ni la fierté des Orientaux, ni l'affectation des Italiens.

Mais, ce qui distingue surtout le François, & le doit faire infiniment estimer, ce sont la justesse, la modestie, & la pureté de ses expressions. La justesse bannit ces métaphores outrées, ces hyperboles qui sont si fréquentes dans l'Italien & dans l'Espagnol. La modestie ne permet pas qu'on emploie dans l'usage ordinaire un terme obscene, ou une expression trop libre ou trop dure. Cet avantage manque au Grec & au Latin, qui sur ce point peuvent être regardés comme des langues grossières & barbares.

Tant de qualités, qui rendent le François la plus belle langue du monde, viennent de la douceur du climat de la France, de la bonté de son terroir, de la pureté de l'air qu'on y respire, & sur tout du caractère des François, de la vivacité, de la pénétration de leur esprit, de leur humeur libre, aisée, engageante, de leur politesse, de la délicatesse & de la noblesse de leurs sentimens, de leur bon goût pour tout ce qui peut toucher l'esprit ou le cœur.

Le François est aujourd'hui la langue la plus connue & la plus étendue qu'il y ait en Europe;

car, les peuples qui parlent Esclavon, parlent moins une même langue, que les différens dialectes d'une même langue. Presque tous les honnêtes gens & les Sçavans en Europe entendent le François, & le parlent. L'intérêt de la politique en a fait une langue nécessaire aux ministres des Princes étrangers, & aux officiers qui servent dans leurs armées, ou qui commandent dans leurs places frontières. L'amour des sciences a eu le même effet à l'égard des Sçavans, auxquels la connoissance du Grec & du Latin ne suffit pas pour apprendre même les Sciences & les Arts dont les Grecs & les Latins ont parlé. En Allemagne & ailleurs, les Princesses, & les personnes de quelque condition, se piquent de sçavoir le François; on le leur apprend dans leur jeunesse, c'est une coûtume presque universelle dans toute l'Allemagne. De-là vient que le François n'est guère moins connu dans les cours de l'Europe, que la langue même du païs. La cour de Vienne est en cela un peu différente des autres, & l'usage du François y est plus rare qu'ailleurs. l'Empereur Léopold n'aimoit pas qu'on parlât François à sa cour. D'ailleurs, un empereur d'Occident croyoit qu'il étoit de son intérêt & de sa grandeur d'entretenir à sa cour l'usage de la langue Italienne & de la langue Latine. Quoique le Czar Pierre, qui a règné en Moscovie, n'ait vû la France qu'en 1717, il y avoit long-tems qu'il avoit établi à Moscou des écoles de Langue Françoise, où les Seigneurs envoient leurs enfans; ce Prince n'a point trouvé de moyen plus sûr pour inspirer la politesse à ses peuples, & pour faire fleurir dans ses États les Arts & les Sciences.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le François est une langue fort étendue dans l'Europe; il y a long-tems qu'il a cet avantage sur toutes les langues qui s'y parlent. Guillaume le Conquérant donna à l'Angleterre des loix en langage François. Les anciennes coûtumes des plus considérables provinces des Païs-bas sont écrites en François; & tous ces peuples, tant en-deçà de la mer qu'au delà, portent encore ce caractère de la domination Françoise; ce qui les met dans la nécessité d'apprendre le François.

Enfin, le François est la même langue par-tout dans toutes les provinces de la France, & dans tous les endroits où on le parle hors de France. Dans plusieurs autres parties de l'Europe, il y a autant & plus de langages différens que d'États, & l'on compte en Italie dix ou douze dialectes, dont quelques-uns sont presque aussi différens de ce qu'on appelle l'Italien vulgaire, qu'ils le sont du François, ou de l'Espagnol; de sorte que les Italiens sont étrangers dans leur propre païs; & les François ne le sont pas par rapport au langage, même hors

de France. En Hollande, les matelots de Rotterdam & des bords de la Meuse n'entendent pas en bien des choses ceux d'Amsterdam & des côtes du Zuyder-zée. En Espagne, ceux qui sçavent les Castillan, n'entendent point le langage de Catalogne & de Cerdagne, qu'on parloit aussi dans tout le Roussillon il n'y a pas absolument longtems. La langue Allemande n'est pas la même en Suisse, dans le Jutland, dans la basse Allemagne & à Lubec. La Bohême, la Hongrie, la Croatie, &c. sont des païs soumis à l'Empereur, & limitrophes de l'Autriche ; & cependant l'on y parle des langues différentes de celle qui se parle à Vienne. Le roi de Suede, quand il parle sa langue naturelle, ne sçauroit se faire entendre de ses sujets qui sont en Poméranie, en Livonie, & en Laponie. Il en est à peu près de même du roi de Danemark, par rapport à ses sujets de Laponie, des montagnes de Norvege, de l'Islande ; mais, au contraire, à Quebec, dans la Louisiane, à la Martinique, à Saint Domingue, à Pondicheri, &c. on parle le même langage qu'à Paris, & dans tout le reste de la France ; c'est l'avantage que produit l'union parfaite de toutes les parties de la Monarchie. Après cela, les étrangers ont-ils raison de nous reprocher la difficulté qu'il y a à apprendre le François ? Quand elle seroit aussi grande qu'on le dit, une langue aussi belle, & qui seule peut suffire pour le commerce & pour les sciences, mérite bien qu on l'apprenne.

Ce seroit ici le lieu de dire quelque chose de l'orthographe, de la prononciation, & de la versification Françoise. On trouvera ce qui regarde ces matières aux articles d'Orthographe, de Prononciation & de Versification.

On peut voir sur ce qui regarde le François, les remarques de Vaugelas, & les observations que M. Corneille a faites sur ces remarques ; les remarques du P. Bouhours, tant les premières que les nouvelles ; les doutes d'un gentilhomme Bas-Breton par le même Pere, & l'entretien sur la langue Françoise, qui est le second des entretiens d'Ariste & d'Eugene ; les observations de M. Menage, ses étymologies ; celles qui se trouvent parmi les lettres de M. Huet, dans une lettre qu'il écrivoit à M. Ménage ; la grammaire Françoise de M. l'abbé Regnier, celle du pere Buffier Jésuite, les deux discours de M. l'abbé de Dangeau, l'un sur les voyelles, l'autre sur les consonnes ; les principes généraux & raisonnes de la grammaire Françoise de M. Restaut. La lecture de ces livres est necessaire à ceux qui veulent sçavoir parfaitement le François.

Les remarques de M. de Vaugelas sont l'ouvrage d'un homme qui avoit naturellement du goût pour le François, & du génie pour l'apprendre & le

bien parler. Sa politesse naturelle, & le caractère d'honnête homme qu'il avoit, sont des talens qu'on doit avoir quand on veut bien sçavoir & bien parler notre langue. Il y a plusieurs choses dans les remarques de M. de Vaugelas qui sont contre l'usage d'aujourd'hui ; il faut voir sur cela M. Corneille, & ce que M. Ménage en a dit dans ses observations, & le P. Bouhours dans ses remarques.

Les ouvrages du P. Bouhours sur la langue Françoise, en apprennent l'usage, & le bel usage ; ils sont écrits avec beaucoup de pureté & de politesse ; & on prétend que rien de ce qui a été fait sur la même matière, ne les a surpassés.

Les observations de M. Ménage & ses étymologies sont d'un homme sçavant, & contiennent quantité de choses curieuses ; mais, il n'a pas toujours assez consulté l'usage, qui est la seule regle des langues vivantes. Par exemple, sur le mot *libéral*, *arbitre*, il parle ainsi : *Ce mot est très-bon & très-François. Tous nos anciens s'en sont servis. Cretin dans son épitre*, &c. De ce principe on devroit conclure que les mots de *li*, *jaçoit*, *illec*, *ains*, &c. sont aujourd'hui *très-bons* & *très-François ;* car, *tous nos anciens s'en sont servis.* Dans les étymologies, M. Ménage ne s'est pas toujours assez attaché aux Lettres radicales, qui font connoître l'origine des mots, & le degré de liaison qu'ils ont entr'eux. Après tout, il n'y a rien de plus extraordinaire dans les étymologies que rapporte M. Ménage, que ce qu'on trouve dans celles de Guichard & du P. Thomassin ; l'on ne prétend point cependant diminuer l'estime qui est si justement due à M. Ménage, mais il étoit nécessaire de marquer ici en général en quoi on ne doit pas le suivre.

Le traité de la grammaire Françoise par M. l'abbé Regnier, est un excellent recueil de remarques sur la langue Françoise, rapportées sous les titres des huit parties d'oraison, de de l'orthographe & de la prononciation.

La grammaire Françoise du P. Buffier est plus raisonnée ; comme il est un des plus récens de nos Grammairiens, il n'a travaillé qu'après avoir observé l'usage des personnes les plus polies, & consulté ceux qui sont les plus versés dans la connoissance de notre langue ; son ouvrage a été bien reçu en France, & réimprimé, tant à Paris que dans les païs étrangers.

Les deux discours de M. l'abbé de Dangeau sont deux chef-d'œuvres, & nous n'avons rien de plus achevé en ce genre ; la netteté, la justesse & la précision règnent par-tout ; & la vérité qu'il fait sentir, donne du goût pour une matière qui paroît si seche & si désagréable.

Les principes généraux & raisonnés de la grammaire de M. Restaut, forment un excel-

lent ouvrage, qui est écrit avec tout l'ordre, la netteté & la clarté qu'on peut souhaiter; l'Auteur, après avoir épuisé en quelque façon la matière, y traite de l'orthographe, des accens, de la ponctuation, & de la prononciation. Il y a joint un abrégé des regles de la versification Françoise.

FRANCS, *Franci*, (*a*) nation célebre dans l'antiquité. Le païs que cette nation a occupé, depuis qu'elle est connue, n'a pas toujours été le même. Pour se former une juste idée de ce païs & de ses habitans, il faut suivre ceux-ci dans leurs différentes migrations; & ce récit servira en même tems à développer l'origine des Francs.

I.

De l'origine des Francs. Leur premier établissement.

Grégoire de Tours, qui, comme le plus ancien Historien des Francs, semble avoir été plus à portée d'être bien instruit, fait venir les Francs de la Pannonie, où il veut qu'ils aient bâti une ville appellée Sicambrie; mais, il se trompe. Selon les Anciens, la Pannonie a eu de tout autres habitans, & les Francs de tout autres habitations. Si quelquefois ils sont appellés Sicambres, c'est qu'ils ont demeuré pendant un tems près de la riviere de Siga, vis-à-vis de Cologne, un peu au-dessus.

Le païs originaire des Francs ou François, est clairement désigné par le géographe de Ravenne, lequel étoit d'origine Teutonique, qui cite des écrivains Teutoniques, inconnus aux écrivains Romains. Ce géographe Anonyme, publié pour la première fois par D. Percheron, Bénédictin de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, dit, l. 5. c. 11: *A la quatrième heure de la nuit, est la patrie ou région des Normands, que les Anciens appelloient la* Danie; *au-devant de laquelle est la région de l*'Elbe, *que les Anciens appelloient la* Mauranganie; *& c'est dans cette région de l'Elbe, où la ligue des Francs a eu sa demeure durant plusieurs années.* On sçait par Paul Diacre, l'historien des Lombards, que cette Mauranganie, ou plutôt Mauringavie, étoit située le long de la mer Baltique. Ce nom signifie région maritime; & ce même païs, au moins en partie, s'appelle aujourd'hui Poméranie, c'est-à-dire, en Esclavon, *païs auprès de la mer.*

Il paroît donc par le témoignage du géographe de Ravenne, que la ligue des Francs, ou ceux dont ils descendoient, habitoient entre l'Elbe & la mer Baltique, ce qui doit compren-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. pag. 299. *& suiv.* T. II. p. 567. *& suiv.* Tom. IV. p. 672. *& suiv.* Tom. VI. p. 680. *& suiv.* T. VII. p. 292. *& suiv.* Tom. VIII. p. 464. *& suiv.* T. XIII. p. 649. *& suiv.* Tom. XVII. pag. 191. *& suiv.* Tom. XVIII. pag. 54. *& suiv.* Tom. XX pag. 52. *& suiv.*

dre le Holftein, le Lauwenbourg, le Meckelbourg, & la Pomeranie, au moins en partie. A l'appui du géographe de Ravenne, vient Ermaldus Nigellus, écrivain né dans l'Aquitaine. Dans un poëme de la vie de l'empereur Louis-le-Débonnaire, adreffé à cet Empereur même, il dit pofitivement : « Que les Francs étoient com» patriotes des Danois, & que » même ils en defcendoient » ; ce qui doit s'entendre d'une partie des Francs ; le refte de cette nation fortant des païs voifins, qui avoient la même origine que les Danois. Une autre preuve de cette origine des Francs, fe tire de l'Auteur des geftes des anciens Rois des Francs, qui fait venir cette nation des Palus-Méotides. Les Auteurs éloignés par rapport aux tems & aux lieux, ont quelquefois confondu la Méotide avec la mer Baltique, ainfi qu'Adam de Breme l'a remarqué. Il faut donc chercher entre l'Elbe & la mer Baltique, le premier païs que les Francs ont habité.

II.

Second établiffement des Francs.

Le fecond établiffement des Francs fut entre l'Elbe & le Wefer. La loi Salique & d'autres monumens en fourniffent la preuve. La préface de cette loi parle de trois grands diftricts, païs, *pagos* ou canton des Francs, qu'on appelle *Gaven* ou *Geven*, en Allemand. Ces païs font Salageve, Bodogeve & Windogeve, ou comme d'autres ont lu, [ce qui revient au même] Salaheim, Bodoheim, Windoheim. Dans ces trois diftricts fe tinrent trois *malles* ou affemblées, où fe trouverent les députés des quatre grands cantons habités alors par les Francs. Ces députés font appellés Wifogaft, Bodogaft, Windoguft & Salaguft. Ces appellations ont paru fufpectes à M. de Valois, parce qu'il les a prifes pour des noms propres d'hommes ; mais, elles fignifient les provinces dont étoient les députés. *Gaft*, ayant quelque rapport au mot *Gau*, *Geve*, *Goa*, veut dire *hofpes*, c'eft-à-dire, un *paffant*, un *nouveau venu*, *un païs où il vient*, *& d'où il vient*. Ainfi, *Salaguft* étoit celui qui venoit du canton de la *Sale* ou *Salageve*, & ainfi des autres.

La fituation de Salageve eft déterminée par des titres de l'ancien monaftère de Fulde, où ce *Gau* ou païs eft marqué très-expreffément & très-fouvent. On trouve auffi le *pagus* ou païs de Salageve, dans des chartes du tems de Pepin, pere de Charlemagne ; & l'on y voit clairement que la riviere de Sale, dont il prend fon nom, n'eft pas la Sale de la Thuringe, mais la Sale de la Franconie, qui fe perd dans le Mein, auprès de Geminde. On trouve encore en ce païs plufieurs des villages ou lieux de *pagus* ou *Gau* nommés dans ces vieux

titres. C'est dans ce canton de la Sale de Franconie, que Charlemagne fit bâtir un palais, qui ne subsiste plus, mais dont le lieu s'appelle encore de Kònigshofe, qui veut dire cour ou habitation royale.

Quant à Bodogeve & Wisogeve, rien n'est plus naturel que de les placer aussi près des rivieres qui ont dû leur donner leurs noms, c'est-à dire, auprès de la Bode, & auprès du Wiser, appellé Visurgis par les Romains, & vulgairement Weser, riviere qui sépare aujourd'hui la Westphalie de la Basse-Saxe. La Bode vient des montagnes du Hartz, & tombe enfin dans l'Elbe. Le païs appellé depuis Hartegau doit avoir été une partie de cette province; & il se trouve assez souvent que les noms des grands Gaus se sont perdus, ou ont été changés; ce qui n'est guère arrivé aux petits qui ont retenu les leurs, ou même se sont quelquefois approprié le nom de la province entière.

Il est plus difficile de marquer la situation du canton de Windovege. Il ne peut néanmoins être raisonnablement entendu que de la Thuringe.

On peut juger par ces quatre provinces, ou grands cantons des Francs, qu'ils devoient habiter depuis les montagnes du Hartz, où la Bode a ses sources, jusqu'à la riviere du Mein, dans laquelle la Sale Franconienne se décharge. Ainsi, ils embrassoient une partie des païs de Brunswick, du Halberstat & Magdebourg, de la Hesse, presque toute la Thuringe & la partie de la Franconie, qui est du côté droit du Mein. Les limites des Francs ont alors été le Mein au midi; les montagnes du Hartz, au septentrion; la Sale de Thuringe avec l'Elbe où elle se rend, à l'orient; & le Weser continué en remontant par la Fulde, à l'occident.

III.

Troisième établissement des Francs.

Les Francs pénétrerent encore plus avant. Ils passerent le Weser, & vinrent habiter les païs que l'on nomme aujourd'hui la Wetaravie, le Westervald, la Hesse, & la Westphalie. Ils avoient alors la Thuringe & la Saxe à l'orient, l'Océan & le Rhin à l'occident, la mer de Germanie ou du nord au septentrion; l'Allemagne & la Suisse au midi. Le tems de cette nouvelle migration n'est pas bien connu; ce doit pourtant être le commencement du III.e siècle de l'Église. Suivant les anciens Auteurs, le bruit des armes Françoises se fit entendre sous l'empire de Valérien; & Flavius Vopiscus rapporte qu'Aurélien, qui depuis fut empereur, commandant à Mayenne & aux environs, vers le milieu du troisième siècle, repoussa les Francs, qui vouloient se jetter dans les Gaules; ce qui prouve qu'ils habitoient déjà auprès du Rhin. Ils n'étoient pas les seuls qui portassent le nom de Francs. On le donna en géné-

ral aux autres peuples qui habitoient ce païs, & parmi lesquels les Francs s'étoient établis, ou de gré, ou de force. Ces peuples conservoient pourtant chacun leur nom particulier. On nommoit, par exemple, Attuariens ceux qui demeuroient sur le Rhin; Bructaires, Chamaves & Saliens, ceux qui étoient vers l'embouchure de ce fleuve; Frisons & Chauques ceux qui habitoient les côtes de l'Océan; enfin Ansibariens & Cattes, ceux qui possédoient l'intérieur des terres; mais tous ensemble s'appelloient Francs, quelquefois mêmes Sicambres, du nom des païs que les anciens Sicambres avoient possédés.

IV.

Autres & derniers établissemens des Francs.

On trouve plus de clarté dans l'Histoire du moyen âge. Les affaires de l'empire Romain allant de plus en plus en décadence, les Francs formerent vers l'an 215 une ligue, dans l'intention de se mettre en état d'attaquer les Romains. Sous les quatre Rois que nous sçavons avoir règné sur eux dans la France Germanique, & qui sont Pharamond, Clodion, Mérowée & Childeric, les entreprises de cette ligue se réduisirent presqu'à de simples incursions dans les Gaules, accompagnées de ravages & de saccagemens; après lesquelles on se retiroit dans son païs, content du butin que l'on avoit fait, & dans lesquelles on étoit aussi quelquefois repoussé vigoureusement par les Romains.

Les Gaules situées entre le Rhin, l'Océan, les Pyrénées & les Alpes, étoient alors partagées entre les Romains, les Wisigoths, les Bourguignons & les Bretons. Ces derniers étoient maîtres de la province qui tire de leur nom celui de Bretagne. Le domaine des Romains étoit resserré dans les provinces qui sont entre le Rhin, l'Océan & la Loire. Les Bourguignons occupoient les places entre le Rhône & la Sône, & plusieurs villes au-delà de ces rivieres. Ils possédoient Lyon, Vienne, Géneve, avec leurs territoires; & ils s'étendoient dans le Dauphiné, dans la Provence, entre la Durance & le Rhône, & dans la Savoie. Les Wisigoths possédoient le reste du païs, depuis la Loire jusqu'aux Alpes & aux Pyrénées. Le comte Siagrius gouvernoit ce qui restoit à l'Empire, presqu'en souverain, parce que, les Ostrogoths s'étant rendus maîtres de l'Italie, ce Gouverneur ne dépendoit que de la cour de Constantinople, qui ne pouvoit que très-difficilement avoir communication avec lui par terre & par mer.

Telle étoit la situation de ce vaste païs, lorsque Clovis passa le Rhin avec une armée de Francs, à dessein de s'établir dans les Gaules. Il s'avança jusqu'à Soissons, résidence ordinaire de Siagrius. Une seule victoire,

remportée sur ce général, le rendit en très-peu de tems maître de tout ce que les Bretons, les Wisigoths & les Bourguignons ne possédoient pas dans les Gaules. Ce fut alors que ces provinces changerent leur nom en celui de *France*, & que les Francs commencerent à former le royaume que Clovis transmit à ses descendans.

Le nom de France ne fut donc d'abord propre qu'à la partie septentrionale des Gaules, qui fut partagée en deux grandes provinces, l'Austrasie ou païs d'orient, & la Neustrie ou païs d'occident. A considérer la force du mot *Neustrie*, il devroit signifier *nouveau païs*, *nouvel état;* & pour dire *païs d'occident*, il eût fallu dire *Westrie*. Aussi convient-on communément que Neustrie n'en est qu'une corruption ; & ce qui prouve qu'incontestablement on doit entendre par ce mot le païs d'occident, c'est qu'en Italie les Lombards diviserent de même leur royaume en Austrie ou Austrasie, & en Neustrie; & la Neustrie étoit constamment la partie occidentale de ce royaume. Au reste, l'Austrasie & la Neustrie n'eurent dans les Gaules des bornes fixes, que lorsque, sous les descendans de Clovis, elles eurent leurs Rois particuliers.

L'Austrasie, outre les païs situés au-delà du Rhin, soumis par les François, comprenoit toutes les villes du Rhin, avec Metz, Toul, Verdun, Cambrai, Maestricht, Laon, Rheims & Châlons-sur-Marne. Le territoire de Châlons & de Rheims se nommoit la *Champagne Austrasienne*. Quant à Troyes, cette ville étoit de la Neustrie, & son territoire s'appelloit la *Champagne Neustrienne*. Tout ce qui s'étendoit depuis les villes de Sens & de Paris jusqu'à l'Océan & à la Loire, étoit de la Neustrie, excepté la Bretagne, qui n'obéissoit aux François que par force; en sorte que les Rois étoient contraints d'avoir souvent les armes à la main contre les Bretons. Le royaume de Bourgogne comprenoit, outre le duché & le comté de Bourgogne, tout l'évêché de Langres, Lyon, une partie du Dauphiné, & surtout les villes de Vienne & de Grenoble, avec la Savoie & la plus grande partie de la Suisse. Quant à la Provence, les villes étoient partagées entre les deux rois d'Austrasie & de Neustrie; de manière qu'une ville appartenoit à un Roi, & une autre à l'autre Roi. Marseille même leur fut soumise à tous deux en commun; de sorte qu'il est impossible de donner des bornes justes de cette division. L'Aquitaine étoit aussi soumise aux deux Rois. Bordeaux, Bourges & Toulouse étoient au roi de Neustrie, avec la plûpart des autres villes; mais, Poitiers, l'Auvergne & le Querci étoient des dépendances de l'Austrasie.

Cette division n'eut cependant lieu qu'environ cent ans après

la mort de Clovis, parce que le royaume de Neustrie avoit été partagé en trois portions égales par les fils de Clovis & de Clotilde. Childebert avoit Paris pour capitale; Clodomir, Orléans; & Clotaire, Soissons. Quelques villes de ce royaume étoient aussi partagées; en sorte que dans un même païs, l'une étoit à un Roi, & l'autre à son frere. Il est donc impossible de marquer au juste les bornes de ces États; outre que par les guerres que faisoient ces Princes & leurs fréquens accommodemens, les choses changerent très-souvent; & c'est pour cela que Grégoire de Tours qui a employé si souvent dans ses écrits le mot d'Austrasie, ne se sert point de celui de Neustrie, parce qu'elle a été réunie en un seul corps, & n'a composé un royaume qu'après la mort de ce prélat. Ce fut proprement Clotaire II, qui, par la mort des autres rois François, devint en 613, Roi de toute la Monarchie, qui fit la division des royaumes d'Austrasie & de Neustrie, unissant celui de Bourgogne à ce dernier. Ce fut alors qu'il créa son fils Dagobert roi d'Austrasie. Sous le reste de la première race de nos Rois, ces deux royaumes resterent toujours séparés, quoiqu'ils n'eussent quelquefois qu'un même Roi; mais, ils eurent toujours chacun leurs Maires du palais & leurs autres grands officiers. Les Maires du palais usurperent toute l'autorité, sur-tout dans l'Austrasie, qui, sous Pepin le Gros & Charles-Martel, ne rendit plus aucune obéissance aux Rois qui résidoient en Neustrie, desquels on se contenta de mettre le nom à la tête des Actes.

Cette usurpation des Maires du palais fut imitée par les gouverneurs de quelques provinces éloignées. Eude, sous le nom de toute l'Aquitaine, s'empara de tout le païs depuis Bordeaux & Toulouse jusqu'à la Loire, dont il avoit le gouvernement; & les Gascons, qui n'obéissoient aux François dans la Novempopulanie que par force, se joignirent avec leur Duc à sa rébellion. Ceux qui commandoient en Provence & en Bourgogne. ne voulurent pas non plus se soumettre à Charles-Martel, qui ne put se faire obéir entièrement dans ce païs-là qu'après une longue guerre.

Pépin son fils, qui lui succéda, & qui se fit couronner Roi après la déposition de Childeric III, l'an 751, conquit dans la première année de son règne, la province de Narbonne ou la Gothie sur les Sarrasins; ensuite, après sept ou huit ans de guerre, il conquit toute l'Aquitaine sur le duc Gaiffre, qui périt dans une dernière bataille; de sorte que Pépin fut le premier des princes François qui posséda les Gaules dans toute leur étendue. Il les laissa à ses enfans, Charles & Carloman, lesquels diviserent cet état d'une manière toute nouvelle; ce

qui ne dura que quatre ans, apres lesquels Carloman mourut, & Charles, au préjudice des fils de son frere, s'empara de toutes les Gaules. Louis le Débonnaire, son fils, en fut aussi le maître; mais, après sa mort, elles furent partagées en 845, entre ses trois fils, Lothaire, Louis & Charles.

Charles eut la partie occidentale de la France, autrement l'ancienne Neustrie, qui consistoit dans tout le païs qui étoit entre la Meuse, l'Océan Britannique & la Loire, avec l'Aquitaine, la Septimanie & une partie de la Bourgogne.

Louis eut toute la partie orientale, qui comprenoit toute l'Allemagne jusqu'au Rhin, avec la Norique ou la Bavière, les villes de Spire, Worms & de Mayence, avec tout leur territoire abondant en vins.

Lothaire, comme l'aîné, étoit déjà Empereur & Roi d'Italie, à quoi il joignit les terres qui étoient entre les états de ses deux freres, autrement l'Austrasie, avec une partie de la Bourgogne & la Provence; de sorte que les provinces qui tomberent en son partage confinoient du côté de l'orient au Rhin & aux Alpes; du côté de l'occident à l'Escaut, à la Meuse, à la Saône & au Rhône; & du côté du midi à la mer de France. C'est pour lors que les noms d'Austrie ou Austrasie & de Neustrie, cesserent d'être employés, & qu'ils commencerent à s'abolir. Charles, dit le Chauve, & ses successeurs se dirent Rois de la France Occidentale. Louis & ses successeurs se dirent Rois de la France Orientale.

L'Empereur Lothaire laissa son royaume d'Italie, & l'Empire à son fils aîné, Louis, le royaume de Bourgogne & de Provence, à son second fils Charles; & celui d'Austrasie, à son troisième fils Lothaire. C'est à cause de ce jeune Lothaire que ce royaume fut nommé *Lotharii regnum* ou *Lotharingia*. Les bornes étoient bien différentes de celles du duché de Lorraine d'aujourd'hui; car ce duché, qui n'en faisoit qu'une partie, étoit anciennement nommé *Mozellane*, parce qu'il est situé le long de la Mozelle, & le nom de Lorraine se donnoit principalement au Brabant & aux païs adjacens, dont les Princes prenoient la qualité de ducs de *Lothie* ou Lorraine, qu'ils ont conservé jusqu'à présent.

La portion de Charles le Chauve a depuis été nommée particulièrement le royaume de France; & comme il étoit situé entre l'Océan, les Pyrénées, le Rhône, la Saône, la Meuse & l'Escaut, c'est pour cela que la Flandre proprement dite, qui est à l'occident de ce fleuve, a relevé de la France, comme le Brabant & le Hainaut relevoient du royaume de Germanie, auquel celui d'Austrasie fut annexé sous le roi Henri l'Oiseleur, & sous l'Empereur Othon I, son fils. Dans la suite, les royaumes

d'Arles & de Bourgogne furent aussi joints au même royaume de Germanie, sous le règne de Conrad le *Salique*, qui s'en empara après la mort de Rodolphe le Lâche ; mais, depuis, presque tout ce païs est revenu aux monarques François, par conquête, par succession, ou par donation.

Les premiers Rois de la race des Carlovingiens étoient absolus dans leurs États. Les principaux Commandans dans les provinces avoient le titre de Ducs, c'est-à-dire, Généraux ; & ceux des villes ou des païs de moindre étendue avoient le nom de Comtes, inventé sous le bas-empire Romain, & dont l'usage avoit été continué sous les François. Ces Ducs & ces Comtes n'étoient ni héréditaires, ni à vie, & leur pouvoir cessoit selon le bon plaisir du Souverain. Mais, sous les successeurs de Louis le Débonnaire, les François s'affoiblirent si fort par leurs guerres civiles, que leur païs devint la proie des pirates Danois & autres peuples du nord qu'on nommoit *Normands*. Alors, les Gouverneurs des extrêmités du royaume se rendirent maîtres des provinces où ils commandoient, & en devinrent Seigneurs propriétaires & héréditaires. Enfin, les Normands ayant ruiné toute la Neustrie maritime, on crut que pour avoir la paix, on pouvoit leur laisser ce païs, que Charles le Simple donna à Rollo leur chef *in allodem sempiternam*, ainsi que le dit Dudon, doyen de Saint-Quentin, Auteur presque contemporain. Ce mot *allode* ou *alleu*, marque une pleine propriété, & est distingué de *feudum* ou *feodum*, fief, qui n'étoit dans l'origine qu'une espèce de commanderie donnée pour servir à la guerre, & qui ne passoit pas du pere au fils, sans une concession particulière des Rois. Après la mort des Rois Charles le Simple & Rodolphe ou Raoul, les autres Ducs ou Comtes, ceux-même qui n'avoient les terres qu'en fief, s'en rendirent propriétaires absolus. Ils s'y maintinrent à cause de la foiblesse des Rois Louis d'*Outremer* & Lothaire, auxquels il ne restoit presque plus que le nom de Rois.

Les Ducs devoient commander aux Comtes, suivant l'ancienne institution ; mais, ceux-ci se rendirent aussi indépendans dans les endroits où ils se trouverent les plus forts, de sorte que quelques-uns ne reconnoissoient ni Ducs ni Rois. Il seroit impossible de donner les véritables bornes de ces différens États, à cause des différens changemens que ces usurpateurs introduisirent. Tous jouissoient sans autre titre que celui de la force ; mais, après qu'ils eurent réjetté les Princes qui restoient de la race de Charlemagne, & qu'ils eurent élu & maintenu sur le trône un d'entr'eux, qui fut Hugues Capet, Duc de France & Comte de Paris ; ce changement les rendit

paisibles possesseurs, le nouveau Roi étant obligé d'appuyer & de maintenir ceux qui le soutenoient lui-même. D'un autre côté, ces Seigneurs furent obligés de laisser leurs vassaux en possession des fiefs qui furent regardés comme biens patrimoniaux. Ces vassaux, dans la plûpart des païs, n'étoient tenus qu'à un hommage lige à leurs Seigneurs de fiefs; & en d'autres païs, où les Seigneurs avoient sçu mieux conserver leurs droits, les vassaux furent maintenus en possession de leurs terres, en payant une certaine somme à chaque mutation, ce qu'on appelloit *racheter le fief*, ou le *droit de rachat*, & par-là en France toutes sortes de fiefs sont devenus patrimoniaux comme les autres biens. Ce roi Hugues Capet n'étoit pas plus Souverain en France, que l'Empereur ne l'est aujourd'hui en Allemagne. Les Ducs & les Comtes Souverains étoient aussi absolus dans leurs États, & aussi considérés en Europe, que le sont aujourd'hui les Princes de l'Empire, ce qui a duré jusqu'au tems de Philippe Auguste, qui, par ses grandes victoires, réunit plusieurs grandes provinces au domaine royal; après quoi ses successeurs ont, ou par les armes, ou par succession, ou par donation, ou par d'autres titres d'acquisition, rejoint toutes ces pièces démembrées de la monarchie Françoise, dans l'état où nous la voyons aujourd'hui.

Revenons présentement à nos Francs, & essayons de faire connoitre quelles furent les qualités, les coûtumes, les loix de cette nation.

V.

Portrait des Francs.

Les Francs, selon Sidonius Apollinaire, avoient la taille haute, les cheveux blonds, les yeux bleus. Leurs vestes leur serroient tellement le corps, qu'on en distinguoit toute la forme, & ces vestes ne passoient pas le genou. On les formoit au métier de la guerre dès leur plus tendre jeunesse. Ils devenoient si adroits, qu'ils frappoient toujours où ils visoient, & ils étoient en même tems si agiles, qu'ils arrivoient, en quelque sorte, plutôt sur leurs ennemis que les javelots mêmes qu'ils avoient lancés contre eux; au reste, si braves & si déterminés dans le péril, que le nombre pouvoit leur ôter la vie, sans leur ôter, pour ainsi dire, le courage.

L'ancienne préface de Hérold, qui se trouve à la tête du manuscrit de la loi Salique, tiré de l'abbaye de Fulde; & qu'on croit plus ancien que le règne de Clovis, nous représente les Francs comme un peuple qui joignoit les graces même de la beauté, à la vigueur & à la force du corps. Nation hardie, continue cet Auteur, fiere, entreprenante, toujours en mouvement & en action, & qui mettoit sa gloire, ainsi que le rapporte Agathias, à aller bien loin de

son païs chercher des périls dignes de son courage. La mer même ne pouvoit pas mettre de bornes à leurs entreprises, & ils justifierent par d'heureuses témérités, ajoûte le panégyriste Euménius, qu'il n'y avoit point d'obstacles ni de routes inconnues à une valeur déterminée. De-là vinrent ces courses & ces expéditions si hardies, qu'ils firent avant leurs conquêtes des Gaules en différens climats, & dans lesquelles, tantôt par terre ou avec de légères barques, ils pénétrerent en Italie, en Espagne, & jusques dans le fond de l'Asie, dit Vopiscus.

Les Romains, qui occupoient les Gaules, leur firent une guerre sanglante & opiniâtre, pour les obliger à reconnoître l'autorité de l'Empire. Rome étoit parvenue à un tel degré de puissance, qu'elle regardoit comme un outrage la liberté de ses voisins. La haine, si naturelle aux Francs pour toute domination étrangère, les fit résister courageusement à des armées redoutables. Ils triompherent plusieurs fois des maîtres du monde; ils n'étoient pas encore conquérans. La gloire & les charmes de la domination leur étoient inconnus; ils ne regardoient même pour leur patrie, que les endroits où ils pouvoient conserver leur liberté, & ils n'aspiroient à vaincre, que pour ne pas devenir esclaves.

Les entreprises des Romains, le voisinage & la fertilité des Gaules, leur firent ensuite naître le dessein de s'en rendre les maîtres. Ils couvrirent le Rhin de leurs barques, à la faveur desquelles ils ravagerent souvent ces riches provinces, avant que de pouvoir s'y établir. Les Romains, & les Gaulois leurs sujets, étoient surpris à tous momens par différens partis de ces aventuriers, jeunes, féroces, pleins de courage, avides de butin, & qui en faisant, pour ainsi dire, le métier de brigands & de pirates, apprirent insensiblement celui de conquérans.

Souvent vainqueurs, quelquefois vaincus, mais jamais rebutés de combattre, indifférens sur leur propre défaite, ils reprenoient les armes avec une nouvelle fierté, & ils se faisoient encore craindre, même après leurs mauvais succès. Nation toujours armée, dit le poëte Claudien, qui ne pouvoit souffrir le nom de paix, & qui étoit unie par une fureur commune.

V I.

De l'Agriculture des Francs.

Ces peuples belliqueux, accoûtumés à une guerre utile, ne connoissoient guère d'autres récoltes que celles qu'ils faisoient l'épée à la main, & sur les terres des Romains. Claudien prétend cependant, dans l'éloge qu'il fait des grandes qualités de Stilicon, que ce général des Romains réduisit enfin les Francs,

par la terreur de ses armes, à cultiver leurs terres, & à changer le fer tranchant de leurs épées, dans les instrumens paisibles du labourage.

VII.

Des habitations des Francs.

Les Francs, avant que d'avoir fait la conquête des Gaules, s'établissoient ordinairement, proche des forêts & des marais, qui leur servoient en même tems de demeures & de forteresses, dit Procope. Et nous apprenons d'un fragment de Sulpice Alexandre, le premier de nos Historiens, & dont Grégoire de Tours nous a conservé quelques fragmens, de quelle manière l'armée Romaine commandée par Quintinus, périt pour s'être engagée dans ces forêts, où les Francs, qui y étoient retranchés, la taillerent en pièces.

Les Romains, dit cet Auteur, entrerent dans ces vastes forêts, dont la solitude & le silence causoient une secrete terreur aux soldats. L'ennemi ne se montra d'abord qu'en petit nombre, le Romain le poursuit avec plus d'ardeur que de prudence, & tombe dans des embuscades, ou se jette dans des marais impraticables. Pour lors tous les Francs parurent, & enfermerent l'armée Romaine par un grand abattis de bois. Les légions en désordre, qui ne pouvoient ni avancer ni reculer, tombent sous une nuée de fleches, & se renversent. Tout se confond; le soldat effrayé cherche sa sûreté dans la fuite, mais de quelque côté qu'il tourne ses pas, il rencontre par-tout l'ennemi & la mort. Héraclius, Tribun des Joviniens, & la plûpart des chefs y périrent. La nuit, & ces mêmes forêts qui avoient causé la défaite des Romains, servirent d'asyle à ceux qui échapperent à la première fureur des victorieux.

Leurs maisons, ou plutôt leurs cabanes, bâties sans art, & dispersées sans aucun ordre, composoient leurs villages, & ces villages formoient differens cantons, qui étoient gouvernés, dit Grégoire de Tours, par des Princes à longue chevelure, & qui étoient toujours pris dans la maison dominante, & dans la plus noble de la nation.

VIII.

Des Rois des Francs.

L'autorité des Rois avoit ses bornes parmi les Francs. Ces peuples dépendoient à la vérité de leurs Souverains; mais, ces Princes dépendoient eux-mêmes de certaines loix militaires, qu'ils n'osoient violer; & si on examine bien la suite des Rois depuis Pharamond jusqu'à Clovis, peut-être qu'on trouvera que quoiqu'ils fussent regardés comme souverains absolus dans leurs conquêtes, on ne les reconnoissoit guère dans leur camp que comme Généraux des soldats conquérans. Ils leur donnoient leur part du butin, qui étoit comme un bien commun, acquis par l'armée, & les Rois n'en-

troient eux-mêmes dans ce partage, que selon que le sort en décidoit.

On sçait ce qui arriva à Clovis après la victoire qu'il avoit remportée sur Siagrius, général des Romains. Ce Prince, quoiqu'encore payen, voulant rendre à un Évêque un vase sacré, qui avoit été pris dans un pillage général, demanda comme par grace à ses soldats, qu'il ne fût point compris dans le partage qui s'en devoit faire. Mais, un Franc féroce, & qui regardoit cette pieuse libéralité du Prince, comme une entreprise sur les droits de l'armée, donna un coup de sa hache d'armes sur ce vase, & lui dit fierement, qu'il ne disposeroit que de ce que le sort lui donneroit à lui-même dans le partage du butin.

Clovis, quoique naturellement fier & terrible, selon que son Histoire nous le représente, fut contraint de dissimuler une injure qu'il ne se crut pas alors en pouvoir de venger; aussi ne s'en fit-il pas raison par l'autorité royale. Il eut recours depuis à celle de Général, & il prit son tems, dans une revue des troupes, pour tuer le Franc de sa main, sous prétexte que ses armes n'étoient pas en bon état.

Thierry premier, ou Théodoric, fils du même Clovis, & roi d'Austrasie, étant resté dans ses États pendant que les rois Childebert & Clotaire, ses freres, ravageoient la Bourgogne, ses propres soldats, chagrins d'une oisiveté qui déshonoroit leur courage, & accoûtumés à une guerre qui leur tenoit lieu de solde, prirent d'eux-mêmes les armes, & lui déclarerent que s'il ne vouloit pas se mettre à leur tête, & les conduire sur les terres des Bourguignons, ils iroient se ranger sous les enseignes de ses deux freres. Nation libre & guerrière, dit Libanius, qui regardoit comme une servitude l'obstacle qu'on mettoit à ses courses.

Il ne paroît point, cependant, que dans ces pillages ni que dans les premiers tems de notre monarchie, les Francs recherchassent avec avidité l'or ni l'argent. Ils ignoroient heureusement le prix & l'usage de ces métaux si utiles & si dangereux, & ils ne comptoient pour biens solides, que la santé, la force, le courage & la liberté. Des armes, des chevaux, des esclaves, ou les grains de leurs ennemis étoient le principal objet de leurs entreprises & de leurs irruptions; & ces peuples guerriers, en sortant de la Germanie pour se jetter dans les Gaules, n'apporterent que du fer pour en faire la conquête.

Souvenez-vous, dit Grégoire de Tours, en parlant au Roi, petit-fils du grand Clovis, que ce Prince votre ayeul a étendu les bornes de son Empire sans le secours de l'or ni de l'argent.

Le trésor du Prince consistoit uniquement dans le courage de ses soldats. Nous ne parlons point ici

ici de quelques maisons royales, qui composoient le domaine des rois des Francs, depuis leur établissement dans les Gaules, non plus que des tributs qu'ils tiroient des peuples conquis. Mais, à l'égard des conquérans & des Francs, nation toute militaire & jalouse de sa liberté, ils ne connoissoient point d'autres tributs, que ceux de payer de leurs personnes à la guerre ; & ils se contentoient d'offrir au Prince quelques présens, quand il tenoit le champ de Mars, & les assemblées générales.

L'auteur de la chronique de Hildcshiem, après avoir rapporté les différentes affaires qui se traitoient dans ces grandes assemblées, & qui étoient comme le parlement de la nation, ajoûte : » Et pour lors on offroit » aux Rois des présens, suivant l'ancienne coûtume des » Francs. «

Ces présens consistoient ordinairement en différentes espèces de grains & de bestiaux, & surtout en chevaux ; & il se trouve dans les additions à la loi Salique, une ordonnance qui prescrit que les chevaux que l'on aura donnés au Roi, portent le nom de celui qui les aura présentés.

Le Prince distribuoit ordinairement ses propres chevaux à ses principaux capitaines. Nos Rois n'avoient point d'autres ministres ni d'autres courtisans. Ils les recevoient même à leur table ; ils descendoient humainement dans les plaisirs de la société, sans craindre de se dégrader, & ils accordoient heureusement la liberté avec le respect, bien éloignés des Empereurs Romains de ce tems-là ; nous parlons d'Arcadius & d'Honorius, Princes toujours obsédés par une troupe d'Eunuques, inaccessibles à leurs soldats, cachés & ensevelis dans le fond de leurs palais, & qui, pendant que nos Francs démembroient l'Empire, affectoient des retraites mystérieuses, au lieu de se montrer à la tête des armées ; comme si l'obscurité de la solitude les eût rendus plus respectables, & eût donné un nouvel éclat à leur dignité. Nos Rois, au contraire, sûrs de leur autorité par leur valeur, aimoient à se voir environnés par leurs soldats ; ils les approchoient avec bonté de leurs personnes. Rien n'est plus commun dans notre Histoire que le titre de convive de ces Princes, & c'étoit ordinairement le privilege de la noblesse, la récompense de la valeur, ou le témoignage de la vertu, dit le poëte Claudien ; & Fortunat, autre Poëte, parlant d'un certain Conda, marque expressément qu'il étoit parvenu par ses services, jusqu'à être admis à la table de son Roi.

Grégoire de Tours, traitant de l'affaire de Prétextat, évêque de Rouen, qui, après la mort de Chilpéric, étoit venu se plaindre à Gontran des violences de Frédégonde, ajoûte que le Prince reçut bien ce Pré-

lat, & qu'après l'avoir admis à sa table, il le renvoya dans son diocèse.

La vie de Saint Agile, Abbé, écrite par un Auteur anonyme, mais contemporain, parlant d'un Seigneur des Francs, appellé Anohald, rapporte qu'il étoit d'une illustre naissance, conseiller & convive du roi Childebert.

C'étoit de ces anciens Capitaines qu'on tiroit les Maires du Palais; dignité au-dessus de la condition d'un particulier, & peu différente de celle d'un Souverain. Personne n'ignore que chez les Francs, la naissance seule décidoit de la couronne; mais, cette nation n'avoit égard qu'à la valeur dans le choix de ses Généraux, & nos premiers Francs s'étoient réservé le droit d'élire le Maire ou le Général, sous lequel ils vouloient combattre, & que le Prince devoit cependant confirmer par son autorité, comme le fit la reine Nantilde, pendant la minorité de Clovis II, son fils.

La dignité royale & la qualité de général furent presque toujours séparées pendant la première race, & on ne les trouve réunies, que quand le Prince étoit assez courageux & assez habile pour ne pas mettre ses armes entre les mains de gens qui les eussent déshonorées par leur peu de valeur, ou peut être tournées contre lui-même, s'ils avoient eu plus de courage que de fidélité.

Mérouée, de parent de Clodion, se fit son successeur; il laissa seulement aux enfans de ce Prince, les États dont il s'étoit emparé dans la Gaule Belgique; & maître de l'armée, il se forma une monarchie de ses propres conquêtes. Clovis, son petit-fils, instruit par un exemple si dangereux, réunit en sa personne la dignité de Roi & l'emploi de Général. J'apprends, lui écrit saint Remy, que vous conduisez vous-même vos troupes, & il n'est pas surprenant, ajoûte ce Prélat, qu'un Prince sorti de si grands capitaines, paroisse à la tête de ses armées.

I X.

Du Maire du Palais chez les Francs.

Clotaire II, roi de Neustrie, ou de la France occidentale, s'étant rendu maître du royaume de Bourgogne, engagea habilement les Seigneurs de ce royaume, après la mort du Maire Varnacaire, à supprimer en sa faveur cette dignité éminente, & rivale, pour ainsi dire, de celle du souverain.

Cet exemple nous fait voir qu'il étoit au pouvoir des grands de chaque État de déférer la qualité de Maire à quelqu'un d'entr'eux, & que ce ne fut que l'habileté & le grand pouvoir de Clotaire, qui avoit réuni toute la Monarchie sous sa domination, qui engagea les Bourguignons à supprimer cette charge pendant son règne. Mais, sous ses successeurs, & sur-tout

depuis le règne de Clovis II, ſon petit-fils, la dignité royale fut toujours ſéparée de celle de Maire du Palais ; & les Francs ſe maintinrent dans le droit d'élire celui d'entr'eux qu'ils croyoient le plus capable de les commander. Nous avons une preuve aſſez particulière de ce droit d'élection ſous le règne de Sigebert, premier roi d'Auſtraſie, & oncle du même Clotaire.

Les grands de ce royaume ayant élu pour Maire du Palais un ſeigneur appellé Chrodin, il refuſa généreuſement cette grande place, & il allégua, pour raiſon de ſon refus, que la plûpart des premiers de l'État étant ſes parens, il ſeroit obligé, ou de punir leurs excès, ou de les diſſimuler lâchement. Toute l'aſſemblée admira également ſa probité & ſon déſintéreſſement, & le conjura de nommer du moins celui qu'il jugeoit digne de cet emploi. Son choix tomba ſur un jeune ſeigneur appellé Gogon, qu'il avoit élevé auprès de lui, & dont il connoiſſoit la ſageſſe & la valeur. Il prit le bras de ce jeune homme, & ſe le paſſa au tour du col, comme une marque de ſa dépendance, & qu'il le reconnoiſſoit pour ſon chef & ſon général.

Peut-être que cette cérémonie, dont il y a peu d'exemples dans notre hiſtoire, étoit fondée ſur un ancien uſage des Francs, parmi leſquels, quand un homme, ſuivant ce que rapportent les anciennes formules, ne pouvoit pas payer à ſon créancier les ſommes, qu'il lui devoit, il ſe rendoit volontairement ſon eſclave, juſqu'à l'entier paiement de ſa dette ; & pour marque de ſon engagement, il prenoit le bras de ſon patron & ſe le paſſoit autour du col, comme une manière d'inveſtiture de toute ſa perſonne.

Ne ſeroit-ce point encore de cet ancien uſage, que ſeroit venue l'accollade, que les Princes donnoient à ceux qu'ils faiſoient Chevaliers, comme une marque qu'ils devenoient leurs hommes, comme on parloit en ce tems-là, & qu'ils acquéroient un droit particulier ſur leurs perſonnes & ſur leurs armes ? Il eſt au moins très-vraiſemblable que Chrodin voulut faire connoître par cette cérémonie extraordinaire, qu'il ſe ſoumettoit au nouveau Maire comme à ſon ſupérieur. En effet, il n'y avoit, ni rang, ni dignité qui diſpenſât d'obéir au Maire du Palais ; miniſtres abſolus dans la paix, généraux indépendans dans la guerre, les armées, les finances, le gouvernement, les dignités, les emplois, tout étoit en leur diſpoſition, & ils s'en ſervirent à la fin pour aſſujettir leurs propres maîtres, dont la plûpart furent ſouvent plutôt les tyrans que les miniſtres.

X.

Des aſſemblées générales chez les Francs.

Il n'y avoit que les aſſemblées

générales de la nation qui balançassent une autorité si excessive. C'étoit dans ces assemblées & dans ces parlemens généraux, qu'on peut regarder comme l'origine de nos États, que les Francs décidoient de la paix & de la guerre, & qu'ils examinoient même les différens réglemens, que le Prince, ou le Maire du Palais sous son nom, avoient publiés. Ces ordonnances, qu'on appella au commencement de la seconde race, des capitulaires, n'avoient point force de loi, & ne faisoient point partie du corps des loix Saliques, jusqu'à ce qu'elles eussent été approuvées & reçues, & par le concours, & du consentement de toute la nation.

Tels sont, dit Charles le Chauve, les capitulaires de l'Empereur notre ayeul & de notre pere, que les Francs ont jugé à propos de reconnoître pour loi, & que nos fideles sujets ont résolu, dans une assemblée générale, d'observer en tout tems. Nous faisons sçavoir à tout le monde, disent Charlemagne & Louis le Débonnaire son fils, que les capitulaires que l'année précédente nous jugeâmes à propos, avec le consentement de tous les Francs, d'ajoûter à la loi Salique, ne soient plus considérés comme de simples ordonnances, mais comme des loix inviolables, & qu'on ne les distingue pas même des loix Saliques.

Ces assemblées si célebres, dont le consentement étoit nécessaire pour donner force de loi aux ordonnances du Prince, étoient composées du clergé & de la noblesse, seules conditions reconnues alors pour libres parmi les Francs. Les Évêques étoient comptés au nombre des grands, & on les considéroit même comme les premiers entre les grands de l'État. Dagobert ayant cédé le royaume d'Austrasie à son fils aîné, son Historien parle de cette diposition comme faite, dit-il, par le conseil des grands ou des Évêques, & avec le consentement des principaux Seigneurs du royaume.

X I.

De la Religion des Francs.

Les Francs avoient reçu de leurs ancêtres comme par tradition cette déférence pour les ministres de la Religion. On trouve peu de choses de leur culte dans l'Histoire. Grégoire de Tours nous apprend seulement qu'ils révéroient les endroits les plus enfoncés des forêts, & qu'ils prenoient pour un sentiment de piété, cette horreur religieuse qu'ils ressentoient dans ces lieux sombres & secrets. Certainement, dit cet Auteur, dans le second livre de son histoire, les Francs ne connoissoient pas le vrai Dieu; mais, ils s'étoient formé des simulacres de forêts & d'eaux, qu'ils adoroient comme des divinités. Apparemment qu'ils tenoient des Germains une religion si grossiere. Le préjugé &

la coûtume les avoient entraînés, & ils mettoient au rang des vérités, des erreurs anciennes & consacrées par le tems.

Les Évêques, depuis la conversion de Clovis, n'eurent pas moins de considération & d'autorité parmi les Francs, que les prêtres des faux dieux n'en avoient eu parmi les Germains. Ils étoient comme eux les arbitres des peines des criminels. Charles le Chauve, par son ordonnance de l'an 864, veut que les Évêques, conjointement avec ses officiers, veillent à ce qu'on n'excede point dans les peines portées par la coûtume dans le châtiment des serfs & des esclaves. Ces Prélats devenoient même souvent les Juges des ducs & des grands de l'État. Nous voyons dans Grégoire de Tours, que Gontran, roi de Bourgogne, voulant faire punir les Généraux qu'il avoit envoyés en Languedoc pour faire la guerre à Leuvigilde, roi des Visigots, ce Prince, mécontent de leur conduite, leur donna quatre Évêques pour Juges dans une affaire purement militaire, auxquels il joignit quelques Seigneurs laïcs pour assister à leur jugement. Le même Gontran étant près den venir aux mains avec Sigebert, roi d'Austrasie, son frere, ces deux Princes convinrent sur le champ de bataille de remettre leurs différends au jugement des Évêques & des principaux de la nation.

XII.

De l'État militaire chez les Francs.

Un Franc étoit un soldat, toujours armé & toujours prêt à combattre. On n'en voyoit aucun occupé de ces arts qui ne servent qu'à entretenir le luxe, moins à la vérité par modération que par la dureté de leurs mœurs ; ils étoient tous soldats, c'étoit leur unique profession, & depuis même qu'ils eurent embrassé le Christianisme, ils ne quittoient les armes que lorsqu'ils alloient à l'Église, ainsi que nous l'apprenons des capitulaires de Charlemagne.

On ne pouvoit cependant prendre ces armes pour la première fois de son autorité particulière. Il falloit, chez les Francs, les avoir reçues de son Prince, de son Général, ou de quelque fameux Capitaine ; origine apparemment de notre ancienne Chevalerie. L'auteur de la vie de Louis le Débonnaire, rapporte que ce Prince, étant encore jeune, vint trouver l'empereur Charlemagne son pere, au château d'Ingelheim ; qu'il le suivit ensuite au château de Rensbourg, où il reçut de sa main son épée & ses premières armes.

Après cette cérémonie militaire, qui élevoit un Franc au rang honorable de soldat, c'étoit une infamie pour lui d'abandonner dans une déroute son bouclier ; & le reproche étoit une injure atroce, qui ne s'ex-

pioit que par des combats sanglans, ou, suivant nos loix Saliques, par des amendes considérables. Un soldat n'étoit pas moins déshonoré, quand il avoit abandonné son pere ou son camarade dans le combat.

Les Francs marchoient à la guerre par cantons. Les Tourangeots, dit Grégoire de Tours, les Poitevins, les Bessins, Manceaux & Angevins passerent en Bretagne contre Varoc, fils de Maclou. Ces troupes étoient commandées par des centeniers, qui leur servoient de capitaines à la guerre, & de juges en tems de paix. La plûpart des ordonnances de nos Rois de la premiere race sont adressées à ces centeniers. Cet usage étoit passé avec les Francs, de la Germanie dans les Gaules. Béatus Rhénanus rapporte qu'il se trouve dans le Palatinat & proche de Heïdelberg, des bourgs qu'on appelle Centgraffen.

Ces centeniers observoient de mettre ensemble & dans le même bataillon, les parens & & les voisins; c'étoit une espèce d'association & de fraternité d'armée; on les appelloit pairs, & celui qui étoit convaincu d'avoir abandonné son compagnon, perdoit son rang & son bénéfice, c'est-à-dire, cette portion de terres saliques & de conquêtes qu'il tenoit de la libéralité du Prince, & qu'on lui avoit donnée comme le gage & la récompense de sa valeur.

L'infanterie des Francs avoit plus de réputation, & étoit plus nombreuse & plus redoutable que leur cavalerie. On voit dans la Notice de l'Empire, que les Saliens, qui servoient dans les armées Romaines, étoient sous le commandement du général de l'infanterie. Sidonius Apollinaire nous apprend que ces mêmes Saliens, qui passoient, au rapport de l'abbé d'Ursperg, pour les plus nobles & les plus braves de la nation, ne portoient ce nom de Saliens qu'à cause de leur vîtesse & de leur légereté. Et Grégoire de Tours, parlant d'une revue que Clovis fit de ses troupes, ne leur donne que le nom de phalange & d'infanterie.

Les soldats Francs, étant en ordre de bataille & en marchant au combat, excitoient leur valeur par des chansons militaires, où ils célébroient la vertu de leurs anciens héros. Charlemagne, au rapport d'Éginhard son historien, en fit un recueil; & cet Auteur remarque que ces chansons faisoient toute notre histoire, & comprenoient les plus belles actions de nos premiers Rois.

Le cri de guerre succédoit à ces chansons militaires; c'étoit un usage que les Francs avoient emprunté des Germains. On sçait qu'il y avoit deux sortes de cris; le cri général que les soldats poussoient de toute leur force en allant à la charge, ce qui étoit le cri du Prince & de toute la nation. Il y avoit encore le cri des Seigneurs particu-

tiers, qui avoient droit de lever bannière ; & qui servoit dans les batailles à rappeller leurs vassaux sous leurs enseignes. Mont-joie étoit le cri général de tous les Francs. Orderic Vitalis, qui est le premier Auteur, à ce que l'on croit, qui en ait parlé, le nomme en Latin *meum gaudium*.

X I I I.

Des combats particuliers chez les Francs.

Les combats particuliers se trouvoient souvent mêlés dans les guerres générales de la nation. Les différends se décidoient par les armes. Chacun se faisoit raison, l'épée à la main, des torts qu'il avoit reçus. La vengeance, chez les Francs, regardoit toute la famille de l'offensé, & faisoit partie même de la succession. L'histoire de Grégoire de Tours est remplie de ces sortes de guerres particulières, qu'on appelloit *Faïda*, & ceux contre qui elles s'exerçoient *Faïdosi*, du mot Germain ou Allemand *Feïda*, qui signifioit inimitié.

Cette coûtume barbare de se faire justice soi-même par la force, & d'associer toute sa famille à sa vengeance, étoit passée de la Germanie dans les Gaules, & elle s'y conserva pendant plus de six cens ans, malgré les remontrances des Évêques & les défenses de nos Rois. Les Francs, élevés uniquement dans la profession des armes, & jaloux de leur liberté, ne pouvoient se résoudre à renoncer à un usage qu'ils regardoient comme le privilege de la noblesse, & comme le caractère de l'indépendance. Si quelqu'un de la famille offensée trouvoit la poursuite & la vengeance des torts trop dangereuses ; en ce cas la loi Salique lui permettoit de se désister publiquement de cette guerre particulière ; mais, la même loi, au titre 63, le privoit du droit de succession & de celui de composition, comme étant devenu étranger dans sa propre famille, & pour le punir de son peu de courage.

X I V.

Des amendes chez les Francs.

Tous les crimes, excepté celui de leze-majesté & la trahison, s'expioient par des amendes. Une partie de ces amendes alloit au fisc du Prince, & le reste tournoit au profit des parties intéressées, ou de leurs héritiers. On payoit, par exemple, quatorze livres pour un homicide ; sçavoir, trois livres pour le droit du Roi, appellé *bannum dominicum*, ou *fredum*, du mot Germain ou Allemand *frid*, qui veut dire pain ou réconciliation, & onze livres pour la réparation du meurtre. Cette somme, qui se payoit au plus proche parent du mort, se nommoit *vergelta*, terme composé de deux mots Germains, *gelt*, argent, & *weren*, se défendre. Souvent cette composition & ces amendes enrichissoient la

famille de celui qui avoit été tué. » Vous m'avez beaucoup » d'obligation, disoit dans une » débauche un certain Sichaire » à Cramisinde, ainsi que le » rapporte Grégoire de Tours, » de ce que j'ai tué vos parens. » Ces différens meurtres ont » fait entrer dans votre maison » beaucoup de richesses, qui » en ont bien rétabli le désor- » dre. «

Cependant, les filles du mort n'avoient point de part à ces droits de composition, parce que dit M. Pithou, n'étant point de condition à porter les armes, elles étoient incapables de tirer vengeance de l'injure commise en la personne de leurs parens. Ce droit n'appartenoit qu'aux hommes, & même qu'aux hommes nobles, c'est-à-dire, aux Francs. Comme ils étoient élevés dans l'exercice continuel des armes, ils se faisoient justice eux-mêmes, les armes à la main; ou ils contraignoient leurs ennemis, par la crainte de leur ressentiment, d'en venir à une composition légitime.

X V.

Des jeux militaires chez les Francs.

Quand la paix ne permettoit point à ces guerriers de signaler leur courage, soit contre des ennemis particuliers ou ceux de la nation; on voit vers le commencement de la troisième race, qu'ils avoient recours aux tournois, aux joûtes, aux combats de plaisance ou à outrance, tous exercices qu'on peut appeller des images & des simulacres de la guerre. Ces sortes de jeux militaires avoient été inventés par nos ancêtres, pour entretenir leurs chevaliers dans l'exercice des armes. Le Prince, à la moindre ouverture de guerre, les trouvoit toujours prêts à changer leurs lances mornées en fer émoulu. La guerre ou la représentation de la guerre faisoit leurs occupations & leurs plaisirs; ceux même de la galanterie n'y entroient que comme un motif pour les porter à des entreprises plus hardies & plus généreuses. Ils paroissoient à la barrière, tantôt avec la livrée de quelque dame célebre par sa beauté & par sa vertu, souvent avec des devises inconnues; & quelquefois on les voyoit entrer dans les lices, avec des chaînes & des fers qu'ils ne quittoient qu'après s'être délivrés eux-mêmes de ces dévouemens militaires, par la défaite des chevaliers qui combattoient contre eux.

X V I.

Expiation de l'homicide chez les Francs. Leurs prérogatives.

L'homicide, chez les Francs, s'expioit par différentes sommes d'argent, comme je l'ai dit ci-dessus, ou par une certaine quantité de bestiaux.

Une des prérogatives la plus singulière de la nation des Francs, étoit de ne pouvoir être exposés au dernier sup-

plice, ni punis de mort, que pour le seul crime de leze-Majesté, ou de trahison envers la patrie. On ne pouvoit pas même emprisonner un Franc. Bouchard de Montmorency, ayant refusé opiniâtrément de déférer au jugement, que Philippe I. avoit rendu contre lui en faveur de l'abbaye de S. Denys, l'abbé Suger, si instruit de nos usages, dit que le Roi ne fit point arrêter ce Seigneur; qu'on lui permit de se retirer, parce que ce n'étoit point la coûtume d'emprisonner les Francs.

XVII.

Des serfs ou esclaves chez les Francs.

Les esclaves, chez les Francs, étoient moins des esclaves que des fermiers. Ils avoient leur ménage séparé. Les Francs, après les conquêtes des Gaules, les envoyerent cultiver les terres qui leur échurent par le sort & dans le partage qui s'en fit. On les appelloit gens de pouvoir, *gentes potestatis*, attachés à la glebe, *addicti glebæ;* c'est de ces serfs que la France fut depuis peuplée. Leur multiplication fit presque autant de villages, des fermes qu'ils cultivoient, & ces terres retinrent le nom de *villæ*, que les Romains leur avoient donné, d'où sont venus les noms de village & de villains, *villæ* & *villani*, pour dire des gens de la campagne & d'une basse extraction.

Ces serfs appartenoient à leurs patrons, dont ils étoient réputés hommes de corps, comme on parloit en ce tems-là, sujets aux corvées, & tellement attachés à la terre de leurs maîtres, qu'ils sembloient en faire partie; en sorte qu'ils ne pouvoient s'établir ailleurs, ni même se marier dans la terre d'un autre seigneur, sans payer ce qu'on appelloit le droit de *formariage*, ou de *mémariage.* Et même les enfans, qui provenoient de l'union de deux esclaves, qui appartenoient à différens maitres, se partageoient; ou l'un des patrons, pour éviter ce partage, donnoit un autre esclave en échange. « Qu'il » soit notoire à tous, dit Guillaume, évêque de Paris, que » nous consentons que Belire, » fille de Radulphe Gaudin de » Villarceaux, femme de notre » corps, épouse Bertrand, fils » de défunt Verrières, homme » du corps de S. Germain-des-» Prez, aux conditions que » nous partagerons avec l'Abbé & le couvent de S. Germain, les enfans qui sortiront » de ce mariage. »

Les filles esclaves ne laissoient pas, quand elles étoient d'une rare beauté, de sortir d'une condition si abjecte. Quelques-unes affranchies par leur patron, en devenoient les femmes légitimes, & on en vit même plusieurs sous la première race de nos Rois, s'élever jusqu'au trône, & épouser leurs souverains. Erchinoalde, Maire du Palais, sous le règne de Clovis

II, ayant acheté de quelques pirates une fille d'une rare beauté, appellée Baudour, ou Batilde, la donna ensuite pour épouse à ce jeune Prince, & de son esclave en fit la femme de son Roi. Il est vrai que l'histoire lui rend justice, qu'elle n'oublia point sur le trône, qu'elle avoit été esclave ; & que devenue religieuse après la mort de Clovis, elle ne se souvint jamais qu'elle eût porté une couronne.

XVIII.

Du mariage chez les Francs.

Les Francs, n'avoient qu'une seule femme, & on punissoit rigoureusement ceux qui la quittoient pour en épouser une autre. Les nœuds, qui formoient leur union, étoient indissolubles, & les femmes étoient même inséparables de leurs maris ; elles les suivoient à la guerre ; le camp, au commencement de leurs conquêtes, leur tenoit lieu de patrie, l'armée tiroit même de-là ses recrues. Les enfans, nourris dans le bruit des armes, accoûtumés au péril, & devenus soldats avant l'âge, remplaçoient les morts & les vieillards. Ils se marioient à leur tour, ainsi que nous l'apprenons de Sidonius Apollinaire, qui, décrivant les réjouissances qui se firent dans le camp de Clodion au sujet d'un mariage, rapporte qu'un jeune homme blond, pour dire un Franc, épousa une fille blonde, & que les soldats solemniserent leur union par des danses Scythiques & guerrieres.

Le mari faisoit subsister sa famille de ses courses, & de la part qu'il avoit dans le pillage, fait en païs ennemi. La femme, à son retour, le soulageoit par de chastes caresses, de ses travaux guerriers. Une main chere & affectionnée pensoit les plaies qu'il avoit reçues dans les combats, & sa douceur & sa soumission mettoient dans leur société, un charme qui duroit autant que leur vie. Cette union étoit fondée dans une subordination parfaite. Les Francs de ces tems éloignés avoient un pouvoir absolu dans leur domestique. Les loix les rendoient maîtres de la vie de leurs femmes, quand elles s'écartoient de leur devoir ; & il est même surprenant qu'un Franc ayant tué sa femme par un emportement de colère, ou dans la vue d'en épouser une autre, les loix ne lui prescrivissent point de plus grands châtimens, que celui d'être privé pendant quelque tems de porter ses armes, comme une interdiction de son caractère d'homme de guerre.

Cette autorité absolue formoit la dépendance des femmes, qui regardoient leurs maris comme leurs maîtres. Une femme dans les formules de Marculphe, adressant la parole à son mari, se sert de termes aussi soumis que pourroit faire une esclave : *Mon seigneur & mon époux, moi votre humble servante.* L'usage de prendre les femmes

sans dot, contribuoit à cette dépendance, & peut-être que nos ancêtres, plus habiles & plus intéressés que ceux qui les traitent aujourd'hui de barbares, regarderent sagement cette privation de dot dans leurs femmes, comme un contrepoids nécessaire à leur orgueil, & qu'ils préfererent une esclave pauvre & docile à une maîtresse riche & impérieuse, & souvent à un tyran domestique. Il est toujours constant que lorsque les Francs vouloient se marier, ils achetoient, pour ainsi dire, leurs femmmes, tant par les biens qu'ils étoient obligés de leur donner en propriété, & dont leur famille héritoit, que par les présens qu'ils leur faisoient, & à leurs plus proches parens; en sorte que c'étoit moins le pere que le mari, qui dotoit la femme qu'il épousoit.

La loi Salique, au titre 46, intitulé *Reipus*, engage celui qui épouse la veuve d'un Franc, à donner trois sols & un denier au plus proche parent du défunt, & à son défaut, de payer cette somme au fils du Prince, comme pour le prix de son acquisition. Les formules de Marculphe marquent expressément que celui qui épouse une fille, doit lui présenter un sol & un denier, selon la loi Salique, & l'ancienne coûtume de la nation. « Ma très-chere » fille, dit un pere dans les mê- » mes formules, il y a parmi » nous une ancienne & barba- » re coûtume, qui exclud les » filles de partager la succes- » sion paternelle avec leurs » freres »; ce qu'il ne faut cependant entendre que des terres Saliques ou de conquête, suivant ce qui est rapporté dans le titre 72 de Alleuds: « Que » la femme ne possede aucune » portion des terres Saliques, » mais qu'elles appartiennent » tout entières au sexe mas- » culin. » Et cette exclusion étoit fondée, parmi ces peuples guerriers, sur ce principe militaire: « Que ces terres de con- » quête étant la récompense du » sang qu'ils avoient répandu » dans les combats, il n'étoit » pas juste que des biens acquis » par la lance & l'épée, pas- » sassent à la quenouille & au » fuseau. »

XIX.

Qualités sociables des Francs.

Quelque militaire que paroisse le gouvernement des Francs, il est constant que les vertus paisibles de la société n'en étoient pas exclues. L'hospitalité sur-tout étoit recommandable chez les Francs; les Capitulaires de Charlemagne prescrivent indifféremment aux pauvres comme aux riches d'ouvrir leurs portes aux étrangers.

Telles étoient à peu près les coûtumes des Francs, que l'on trouvera peut-être sauvages & féroces, mais dont la plûpart ne laissoient pas d'enfermer les semences de grandes vertus. Ce fut, en effet, avec des mœurs si simples & si grossières, que

les Francs conquirent la meilleure partie de l'Europe, que leurs successeurs, plus polis, perdirent depuis par leur luxe & par leur oisiveté. L'empereur Justinien, écrivant à Théodebert, roi d'Austrasie, & petit-fils de Clovis, & lui demandant dans sa lettre, avec le faste & la vanité si ordinaires aux Grecs, quelle contrée du monde il habitoit, comme s'il eût ignoré sa puissance & sa monarchie ; ce prince courageux lui répondit avec une fierté digne de sa haute valeur, que ses États s'étendoient depuis l'Océan jusqu'au Danube & la Pannonie, pour lui faire comprendre qu'ils n'étoient pas si éloignés, qu'ils ne pussent se voir quelque jour les armes à la main.

FRANGONES, *Frangones.* (*a*) Quelques Critiques ont cru que c'étoit une nation, dont Cicéron parle dans une de ses lettres à T. Pomponius Atticus. Mais, ils ne conviennent pas de la véritable manière de lire le passage. Victorius trouve dans les anciens manuscrits *Redeo ad Tebassos, scævas Frangones, &c.* Junius, fondé sur un manuscrit de la bibliotheque Palatine, lit *Redeo ad te: Hassos, Suevos, Frangones.* Rhenanus trouve dans un manuscrit tiré de la bibliotheque de Laurisheim, *Redeo ad te Bassos, Scacuas, Frangones;* & il croit que selon la pensée de Cicéron, on doit lire, *Redeo ad Betasios, Atuas, Vangiones.* Il examine ensuite chacun de ces peuples, & croit prouver que cette leçon est la véritable. Si nous en croyons Gronovius dans sa note sur ce passage de Cicéron, où il cite la *Germanie ancienne* de Cluvier, *livre II. chapitre* 2. Cluvier s'efforçoit de lire dans ce même passage *ad tuos Bossos, Scævas, Frangones.* Ce qu'on peut assurer, c'est que dans le chapitre cité Cluvier ne parle ni de près, ni de loin, ni du passage de Cicéron, ni d'aucun des peuples qui y sont nommés. C'est dans le chapitre 21 du même livre, que cela se trouve, p. 207. Cluvier ne croit pas que ce soient des noms de quelques nations qui fussent entre les Gaulois. Il juge au contraire que c'étoient les noms de quelques Romains de qualité, mauvais citoyens, & malhonnêtes gens, qui, ayant pris leur part des brigandages & des libéralités de Jules César, ne pouvoient guère se flatter d'une possession tranquille, tant que les citoyens vertueux, tels que Cicéron & Atticus seroient debout; c'est-à-dire, en pouvoir de les chasser des biens usurpés sur les sujets de la république Romaine, qui en étoient les véritables propriétaires.

FRATER, *Frere.* On appelloit de ce nom dans la langue Latine, les enfans des Freres comme les Freres mêmes.

(*a*) Cicer. ad. Tit. Pomp. Attic. L. XIV. Epist. 10.

FRATER PATRUELIS, se prend pour cousin, & non pour Frere. C'est ainsi qu'on doit entendre le nom de *Frater patruelis*, que Cicéron donne à Métellus Céler à l'égard de Publius Clodius, dans son oraison *pro Cœlio*.

FRATRIUS, *ou plutôt* PHRATRIUS, *Phratrius*, Φατριος. (*a*) nom d'un Mois de l'année des habitans de Cumes. Il avoit trente jours.

FRAUDE, *Fraus*, (*b*) déesse que la Fable faisoit fille de l'enfer & de la nuit. L'enfer & la nuit, c'est-à-dire, la méchanceté & l'hypocrisie, avoient donné naissance à tout ce qu'il y a de pernicieux parmi les hommes.

La Fraude étoit invoquée par les Payens, dans les occasions où ils appréhendoient d'être trompés, ou peut-être même lorsqu'ils souhaitoient faire réussir quelque tromperie. La forme sous laquelle on l'adoroit, étoit monstrueuse. Elle avoit le visage d'une jeune femme parfaitement belle, & le corps d'un serpent tacheté de plusieurs couleurs, avec une queue de scorpion. Le visage marquoit les belles apparences sous lesquelles se cache la fourberie ; le corps bigarré exprimoit les diverses ruses, dont se servent les trompeurs ; & la queue de scorpion faisoit voir la malice & le venin qui se trouvent toujours au bout de toutes leurs démarches. On ajoûte que la Fraude nageoit dans les eaux du Cocyte, & qu'on n'en appercevoit que la tête, pour marquer que les trompeurs ne montrent que de belles apparences, & cachent le mal qu'ils préparent.

FRÉA, *Frea*, déesse des Germains, femme de Wodan, qui étoit leur dieu, que l'on nomme encore *God* parmi les Allemans. On croit que Fréa est Vénus, & les Allemans appellent encore le vendredi *Freitag*, & les femmes *Frau*. Fréa présidoit à l'union des deux sexes.

FRÉGELLAINS, *Fregellani*, Φρεγελλάνοι, étoient les habitans de Frégelles. *Voyez* Frégelles.

FRÉGELLES, *Fregellæ*, (*c*) Φρεγελλαι, ville d'Italie dans le Latium. Cette ville, au rapport de Tite-Live, après avoir appartenu aux Sidiciniens, passa au pouvoir des Volsques. Les Romains y envoyerent une colonie l'an 325 avant l'Ére Chrétienne.

Quelques années après, les Samnites vinrent inopinément attaquer cette colonie pendant la nuit, & entrerent dans la ville. Mais, les ténebres les

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. II. 181, 185.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 361. Myth. par M. l'Abbé Ban. T. V. p. 233.

(*c*) Tit. Liv. L. VIII. c. 22. L. IX c. 12, 28. L. XXVI. c. 9. L. XXVII. c. 10, 26, 27. Strab. p. 233, 237. Plin. T. II. p. 711. Corn. Nep. in Annib. c. 7. Vell. Paterc. L. I. c. 14. L. II. c. 6. Plut. T. I. p. 315, 836. Roll. Hist. Rom. Tom. V. pag. 237.

retenant dans la défiance, aussi bien que les habitans, les uns & les autres demeurerent en repos jusqu'au jour. Dès qu'il parut, ils en vinrent aux mains; & quoique les Frégellains eussent été surpris, cependant animés par le désir de sauver leurs autels & leurs foyers, & secondés des femmes, des vieillards & des enfans, qui du haut des toits faisoient pleuvoir une grêle de pierres & de tuiles sur les ennemis, ils disputerent longtems la victoire. Mais, ceux qui commandoient dans la ville, ayant souffert que leurs soldats écoutassent la voix du héraut, par qui les Samnites firent publier qu'ils accorderoient la vie & la liberté de se retirer à ceux qui mettroient les armes bas, l'ardeur avec laquelle ils s'étoient défendus, se rallentit tout d'un coup. La plûpart donnerent dans ce piege, & rendirent les armes, ou les jetterent à leurs pieds. Mais, les plus opiniâtres se sauverent tout armés par la porte opposée, & trouverent leur salut dans leur audace; au lieu que la crainte & la crédulité des autres causa leur perte; car, les Samnites les ayant entourés de feux, les brûlerent vifs, malgré leurs protestations & au mépris des dieux, dont ils implorerent inutilement la protection & l'assistance. Cette place fut reprise sur les Samnites par le dictateur C. Poetelius; & comme il trouva en arrivant qne les ennemis l'avoient abandonnée pendant la nuit, il y entra sans coup férir, & y laissa une forte garnison.

Le Clanius, appellé depuis Liris, arrosoit les murs de Frégelles. Cette ville étoit bien déchue, lorsque Strabon écrivoit. Elle avoit été autrefois fort célebre, & la capitale de plusieurs autres villes, qui, du tems de ce géographe, ne s'y rendoient plus qu'à cause du marché qui s'y tenoit, & de quelques sacrifices que l'on y offroit. La Rhétorique à Hérennius fait connoître que c'étoit en punition d'un crime, que cette ville, qui peu auparavant étoit un des ornemens de l'Italie, étoit si détruite qu'à peine en restoit-il quelques fondemens. Strabon nomme ce crime, quand il dit que Frégelles avoit été ruinée par les Romains en punition de sa rébellion.

Sigonius, selon le P. Lubin, veut que Frégelles ait été anciennement un lieu qu'on nomme à présent Ponte-Corvo, dans la terre de Labour, sur la rive droite du fleuve Garigliano, proche d'Aquin; & selon Cluvier, elle étoit bâtie au lieu où est à présent Ceperano, petite ville de la campagne de Rome, sur la même rive du Garigliano, à dix milles de Ponte-Corvo, vers l'occident d'été.

Il y avoit aussi à Rome un lieu particulier nommé Frégelles.

FRÉGENES, *Fregenæ*, (a) ville & colonie d'Italie dans

(a) Strab. p. 225. Plin. T. I. p. 150. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 3.

l'Étrurie. On lit *Fregenia*, Φρεγένια. dans Strabon; peut-être faudroit-il lire *Fregenæ*, Φρεγῆναι. Quoi qu'il en soit, Strabon assure que Frégenes étoit au bord de la mer, en quoi il s'accorde avec ce que dit Tite-Live, que cette ville fut une de celles qui voulurent se dispenser de contribuer à la flotte que le préteur C. Livius avoit ordre d'appareiller. Cette ville, que le Biondo croit être nommée présentement Perge, étoit, selon Antonin, à neuf milles d'Alsium, qui est maintenant Pale.

FRÉGINATES, *Freginates*, (*a*) peuple d'Italie dans la Campanie. Pline le met au nombre des colonies; & le P. Hardouin observe qu'il prenoit ce nom d'une ville qu'il ne faut pas confondre avec Frégenes de l'Étrurie.

FRENTAINS, *Frentani*, (*b*) peuple d'Italie, selon Tite-Live. Cet Auteur dit que les Marrucines, les Marses, les Pélignes, & les Frentains, devenus sages aux dépens des Eques, envoyerent des Ambassadeurs aux Romains, pour leur demander la paix & leur amitié; ce qui leur fut accordé. On croit avec raison que ces Frentains doivent être les mêmes que les Férentains ou les Férentinates.

FRENTANA [REGIO]; c'étoit le païs des Frentans. *Voyez* Frentans.

FRENTANS, *Frentani*, (*c*) Φρεντανοί, peuple d'Italie, que Pline met au commencement de la quatrième région. Leur païs étoit borné au midi par l'Apennin, à l'orient par le fleuve Tifernus, au midi par la mer Adriatique, & à l'occident par le fleuve Aternus. Le fleuve Sagrus séparoit les Frentans des Pélignes, selon Strabon.

Ce Géographe attribue aux Frentans Orton ville située à l'occident du païs vers l'Aternus, Buca qui étoit leur port de mer, & Ortium que l'on voyoit à l'orient du côté des Apuliens. Ptolémée donne aux Frentans Buba, que ses interprêtes rendent par Peschara, ou, selon Magin, Pescara, Istonium, présentement Guasto di Amone, sur la côte, Anxanum & Larinum plus avant dans les terres.

Pline nous apprend que les habitans de la ville de Larina, ou comme il les appelle, les Larinates, étoient surnommés Frentans. Le P. Hardouin observe qu'ils avoient ce surnom à cause de la riviere de Frento, aujourd'hui Fortore. De-là vient que Caton nomme Larinum la capitale du peuple Frentans. Cette capitale conserve encore l'ancien nom, & se nomme Larina sur les cartes de Magin. Elle est du comté de Molise, aux frontières de la prin-

(*a*) Plin. T. I. p. 155.
(*b*) Tit Liv. L. IX. c. 45.
(*c*) Strab. pag. 241, 242, 283, 285. Plin. T. I. 167, 168. Ptolem. L. III. c. 1. Cæsar. de Bell. Civil. L. I. 460.

cipauté ultérieure. Le même Pline donne le surnom de Frentans à un peuple qu'il nomme *Anxani*, c'est-à-dire aux habitans d'Anxa, pour distinguer cette ville d'une autre Anxa, qui n'étoit pas du peuple Frentans, mais des Salentins.

Les Frentans, au rapport de Strabon faisoient partie des Samnites. Ce n'étoit pas un peuple bien considérable, mais il n'en étoit pas moins brave, & il donna plus d'une fois des preuves de sa bravoure aux Romains.

Le païs des Frentans répondoit à ce que nous appellons présentement l'Abruzze citérieure, à quoi il faut ajoûter une partie du comté de Molise.

FRERE, *Frater*, terme qui signifie ceux qui sont nés d'un même pere & d'une même mere, ou bien d'un même pere & de deux meres différentes, ou enfin d'une même mere & de deux peres différens.

On distingue les uns & les autres par des noms différens; ceux qui son procréés de mêmes pere & mere, sont appellés Freres germains ; ceux qui sont de même pere seulement, sont Frere consanguins ; & ceux qui sont de même mere, Freres utérins.

La qualité de Frere naturel procede de la naissance seule ; la qualité de Frere légitime procede de la loi ; c'est-à-dire, qu'il faut être né d'un même mariage valable.

On ne peut pas adopter quelqu'un pour son Frere, mais on peut avoir un Frere adoptif dans les païs où l'adoption a encore lieu. Lorsqu'un homme adopte un enfant, cet enfant devient Frere adoptif des enfans naturels & légitimes du pere adoptif.

L'etroite parenté qui est entre deux Freres, fait que l'un ne peut épouser la veuve de l'autre.

Les Freres, étant unis par les liens du sang, sont obligés entr'eux à tous les devoirs de la société, encore plus étroitement que les étrangers ou que les parens plus éloignés ; cependant, il n'arrive que trop souvent que l'intérêt les sépare, *rara concordia Fratrum.*

Le nom de Frere a différentes significations dans l'Histoire. Les premiers Chrétiens s'appelloient mutuellement Freres, comme étant tous enfans d'un même Dieu, professant la même foi, & appellés au même héritage.

Les Empereurs traitoient de Freres les Gouverneurs des provinces & les Comtes.

Ce nom étoit aussi donné à des Empereurs Collegues. C'est ainsi que Marc-Aurele & Lucius Aurélius Vérus sont appellés Freres, *divi Fratres*, par Théophilus, & qu'ils sont représentés dans leurs médailles, se donnant la main pour marque de leur union fraternelle dans l'administration de l'Empire. C'est ainsi que Dioclétien & Maximien Hercule, qui ont régné ensemble,

ble, sont nommés Freres par Lactance. Cette coûtume se pratiquoit de tout tems entre des Rois de divers royaumes, comme on peut le confirmer par les Auteurs sacrés & profanes; elle avoit lieu en particulier entre les empereurs Romains & les rois de Perse, témoin les lettres de Constance à Sapor dans Eusebe, & du même Sapor à Constance, fils de Constantin, dans Ammien Marcellin.

Les Anciens, en général, appelloient Freres presque tous ceux qui étoient joints par parentage en ligne collatérale, comme l'oncle & le neveu, les cousins-germains, &c. Cela se prouve non seulement par un grand nombre de passages de l'Ancien Testament, mais aussi par les Auteurs profanes. Cicéron, dans ses Philippiques, dit qu'Antonia étoit femme & sœur de Marc-Antoine, parce qu'elle étoit fille de son Frere C. Antonius. Pour ce qui est des cousins-germains, le roi Tullus Hostilius, dans Denys d'Halicarnasse, appelle Freres les Horaces & les Curiaces, parce qu'ils étoient cousins-germains, enfans de deux sœurs. On peut voir Méziniac dans ses notes sur la lettre d'Ovide intitulée *Hermione à Oreste*. Hermione y appelle Oreste son Frere, parce qu'il étoit son cousin germain.

Ce mot, selon Scaliger & Gérard Vossius, vient du Grec Φράτη, pour Φράτωρ, qui signifie proprement celui qui puise de l'eau dans un même puits. Car, Φρέαρ en Grec signifie un *puits*; Φρατρία, l'assemblée de ceux qui puisent, ou qui ont droit de puiser dans un même puits. Ce mot est venu de la ville d'Argos, où il n'y avoit que certains puits distribués dans différens quartiers de la ville, n'y ayant point de fontaines.

FRERES ARVALES, *Fratres Arvales*. *Voyez* Arvales.

FRÉSILIA, *Fresilia*, (*a*) ville d'Italie. C'étoit une place forte des Volsques, qui fut prise par le dictateur M. Valérius, l'an 301 avant l'Ére Chrétienne.

FRÉTOMANS, *Fretomani*, Φρετομανοὶ (*b*) peuple d'Italie, selon Diodore de Sicile. Le Dictateur Q. Fabius emporta leur ville, où il fit prisonniers de guerre les citoyens qui s'étoient déclarés le plus hautement contre la République; il les amena à Rome au nombre de plus de deux cens; & après les avoir fait frapper de verges, selon l'ancienne coûtume, il leur fit trancher la tête dans la place publique.

Les Frétomans ne sont point connus des anciens Géographes. On croit que Diodore de Sicile a mis le nom de ce peuple pour celui des Frégellains.

FRETUM, terme Latin, dont les Anciens se sont servis dans le sens où nous employons celui de Détroit, c'est-à-dire,

(*a*) Tit. Liv. L. X. c. 3.

(*b*) Diod. Sicul. p. 716.

pour signifier un bras de mer, un passage etroit & resserré entre deux côtes, tels que sont le Phare de Messine, qu'ils nommoient *Fretum Siculum*, le détroit de Gibraltar, qu'ils appelloient *Fretum Herculeum*, ou *Goditanum*.

FREYA, *ou* FRIGGA, *Freya Frigga*, étoit une des principales divinites des Saxons, l'épouse de Wodan, & la conservatrice de la liberté publique. Elle étoit représentée sous la forme d'une femme nue, couronnée de myrte, une flamme allumée sur le sein, un globe dans la main droite, trois pommes d'or dans sa gauche, & les graces à la suite, sur un char attelé de cygnes. C'est ainsi qu'on la trouvée à Magdebourg, où Drusus Néron introduisit son culte. On prétend que c'est de *Freya* que vient le *Freytag* des Allemans, le *dies Veneris* des Latins, notre vendredi; d'où l'on a conclu que la Freya des Germains étoit aussi la Vénus des Latins. Mais, comment arrive-t-il que des peuples tels que les Germains, les Latins, les Syriens, les Grecs, aient, antérieurement à toute liaison connue par l'Histoire, adoré des Dieux communs? Ces vestiges de ressemblance dans les mœurs, les idiomes, les opinions, les préjugés, les superstitions des peuples, doivent déterminer les Sçavans à étudier l'Histoire des siècles anciens d'après ces monumens, les seuls que le tems ne peut entièrement abolir.

FRIGGA. *Voyez* Freya.

FRIGIDARIUM, *Frigidarium*, (*a*) nom que l'on donnoit dans les bains des Anciens à la chambre fraîche. Plusieurs croient que c'est la même que Cicéron appelle Apodytérium. *Voyez* Apodyterium.

FRINIATES, *Friniates*, (*b*) peuple Ligurien, selon Tite-Live. Le Consul C. Flaminius battit plusieurs fois sur leurs terres les Friniates, les força de se soumettre à la puissance des Romains, & leur ôta leurs armes. Mais, comme ils ne les lui rendoient pas avec assez de fidélité, il leur en fit des reproches si séveres, qu'abandonnant leurs bourgs, ils s'enfuirent sur le mont Augine. Ce Général les y suivit sans leur donner le tems de respirer. Plusieurs d'entr'eux quitterent encore ce poste, & se disperserent la plûpart sans armes dans des routes innaccessibles & sur des rochers escarpés, où ils étoient sûrs que les Romains ne les suivroient pas, & d'où ils passerent au-delà du mont Apennin. Ceux qui étoient restés dans leur camp, y furent attaqués & pris. C. Flaminius passa ensuite l'Apennin, & força les ennemis à se rendre, après qu'ils se furent quelque tems défendus sur les hauteurs où ils s'étoient réfugiés. Alors, il fit une recherche plus exacte de leurs armes, & les leur ôta

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 203.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 2.

toutes, l'an 187 avant Jesus-Christ.

FRISONS, *Frisii*, Φρείσιοι, (*a*) peuple Germain. On lit *Frisii* dans les auteurs Latins, & *Phreisii*, *Phrisii*, ou *Phrissii* dans les auteurs Grecs. On trouve aussi dans d'anciens monumens, *Phresii*, *Frisei*, *Fresones*, *Fresiones*, *Friseones*, *Frisiones*, *Frisones*, *Phresones*, *Phrosiones*, *Frigiones* & *Fresonici*. On n'a sur l'origine de ces différens noms, que des conjectures si frivoles, qu'elles ne méritent aucune attention. Il seroit donc inutile de s'arrêter aux fables de ceux qui tirent le nom des Frisons de celui des Phrygiens, ou de celui de Friso, fils d'un roi des Francs nommé Crinitus. Peut-être ce mot vient-il du mot Tudesque *Fris*, qui signifie *Fort*; ce qui paroît conforme au sentiment de Tacite, qui, selon eux, avoue dans le 34.[e] chapitre des Mœurs des Germains, que le nom des Frisons marque leur force. *Majoribus minoribusque Frisis vocabulum est ex modo virium*; mais, ce n'est point là le sens de cet Auteur, qui dit seulement, qu'on distingue les Frisons en deux peuples, dont les uns sont appellés *Grands*, parce qu'ils sont puissans, les autres *Petits*, parce qu'ils ont moins de puissance.

Les limites du païs occupé par les Frisons, nous sont connues par Tacite. Les Frisons étoient séparés des Bataves par le Rhin, des Bructères par l'Issell & par les marais, & des Chamaves par l'Ems. Tacite, comme on vient de le dire, & Dion Cassius, ont divisé ces peuples en Grands & Petits, relativement à leurs forces & à leur nombre. Ils ont placé les *Frisii majores* depuis le Flevo jusqu'à l'Ems, au côté droit du Wecht; & les *Frisii minores* à la gauche du même Wecht, depuis le Rhin jusqu'à l'embouchure du Flevo. Mais, on a douté long-tems si les *Frisiabones*, *Sturii*, *Auchi*, & *Marsatii* ou *Marsaci* de Pline, étoient différentes cités, ou des peuples voisins des Frisons; parce que les ayant nommés immédiatement après ceux-ci, il sembloit les mettre du moins dans leur voisinage. Cluvier a soutenu que l'on devoit rayer de Pline, comme une erreur qui s'y étoit glissée par l'inadvertance des copistes ou des imprimeurs, ces trois mots, *Frisiabones*, *Cauchi* & *Sturii*; Maius Alting prouve par des étymologies assez probables, quoiqu'un peu forcées, lesquelles ne laissent pas d'être des raisons en Allemagne, que les *Marsatii*, les *Frisiabones*, les *Sturii* faisoient partie des *Frisii minores*; & les *Auchi* des *Frisii majores*, parmi lesquels Spener

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 72. & *seq.* L. XI. c. 19. Hist. L. IV. c. 15, 16. de Morib. Germ. c. 34. Dio. Cass. pag. 544. Ptolem. L. II. c. 11. Plin. Tom. I. pag. 222. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 140, 513, 514. Tom. II. pag. 167, 299, 300. T. III. p. 254, 255. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 523, 524.

place les *Marsatii.* Cet Auteur ajoûte qu'il y a dû avoir encore d'autres peuples depuis l'embouchure du Flevo jusqu'à l'Ems, que Pline n'a point nommés, parce qu'il ne les a pas connus.

Les Frisons étoient une nation pauvre ; c'est pourquoi, Drusus n'exigea de ce peuple d'autre tribut, que des cuirs de bœufs, dont on faisoit usage pour les boucliers & pour les machines de guerre. Ils payoient tranquillement cette redevance, jusqu'à ce que l'esprit d'exaction & d'avidité prit à tâche de leur aggraver un joug qu'ils portoient patiemment. On n'avoit point fixé quelle devoit être ni la force & l'épaisseur, ni la grandeur des cuirs qu'ils devoient fournir. Un certain Olennius, autrefois premier Centurion d'une légion, ayant été chargé du gouvernement de la Frise, choisit les peaux de bœufs sauvages comme les modeles auxquels seroient comparés les cuirs de tribut. C'étoit astreindre les Frisons à une condition impossible, parce que les forêts de la Germanie étoient peuplées de bêtes d'une grandeur énorme, au lieu que les bœufs des troupeaux restoient toujours fort petits. Étant donc hors d'état de satisfaire à la nouvelle loi qui leur avoit été imposée, ils livrerent d'abord leurs bœufs mêmes; ensuite, ils céderent leurs terres en paiement. Enfin, la rigueur fut poussée jusqu'à les contraindre de donner leurs femmes & leurs enfans en esclavage. De-là les murmures, les plaintes ; & comme on n'y avoit aucun égard, ils recoururent aux armes, se saisirent des soldats qui venoient lever le tribut, & les pendirent à des arbres. Olennius n'évita lui-même leur fureur que par la fuite, & en se sauvant dans le fort du Flevum, muni d'une bonne garnison. Les Frisons vinrent l'y assiéger; mais, à l'approche de L. Apronius, commandant de la basse-Germanie, qui descendoit le Rhin avec des forces considérables, ils leverent le siège & se préparerent à défendre leur païs.

L. Apronius y entra, ayant jetté des ponts sur les marécages qui en rendoient l'abord difficile & périlleux. Bientôt, il joignit l'ennemi, & lui livra un combat, dans lequel il fit une faute capitale ; car, au lieu d'envoyer tout d'un coup un corps de troupes capable de produire un grand effet, il ne détacha que de petits pelotons de cavalerie & d'infanterie légère, qui venant les uns après les autres, ne manquoient point d'être battus, & de porter ensuite le désordre & le trouble parmi ceux qui avançoient pour les soutenir. Il fallut qu'ensuite la cinquième légion marchât toute entière contre les rebelles, & tirât de leurs mains tous ces différens détachemens qui couroient risque d'être détruits. Les Frisons furent repoussés ; mais, la perte ne laissa pas d'être considérable du

côté des Romains, qui laisserent sur le champ de bataille plusieurs de leurs Officiers, Tribuns, Préfets & Centurions.

Cet échec ne fut pas le seul qu'ils souffrirent de la part des Frisons. A quelque distance de-là, neuf cens soldats furent entièrement taillés en pièces. Dans un autre endroit, quatre cens se virent réduits à se tuer les uns les autres, pour ne pas tomber au pouvoir des ennemis; & les choses en demeurerent-là. Pendant près de vingt ans que dura la révolte des Frisons, ils furent presque toujours en armes. Ils subirent enfin le joug sous l'empire de Claude; & ayant donné des ôtages, ils se renfermerent dans le païs que Corbulon leur assigna pour leur habitation. Il leur prescrivit une forme de gouvernement, leur donna des loix, un Sénat, des Magistrats; & pour les tenir plus sûrement en bride, il construisit au milieu d'eux un fort, dans lequel il mit bonne garnison.

Sous l'Empire de Néron, la longue inaction des armées Romaines persuada aux Germains que ce Prince avoit ôté à ses Lieutenans le droit de faire la guerre. Pleins de cette pensée, les Frisons vinrent en corps de nation, avec leurs femmes & leurs enfans, s'établir dans des terres voisines du Rhin, que les Romains laissoient désertes, & réservoient pour les besoins de leurs soldats. Il paroît que le seul usage qu'ils en fissent, étoient d'y envoyer paître des troupeaux. Déjà les Frisons y avoient dressé leurs cabanes, ensemencé les terres, en un mot ils en usoient comme d'un bien qui leur eût appartenu, lorsque Dubius Avitus, qui avoit succédé à Paulinus, leur envoya déclarer qu'ils alloient voir les Romains tomber sur eux, s'ils ne se retiroient dans leur ancienne demeure, ou n'obtenoient de l'Empereur la permission de s'en faire une nouvelle. Les Frisons, qui ne voyoient nulle difficulté à la chose, & qui ne concevoient pas que l'on pût être jaloux de la possession d'un païs que l'on n'occupoit ni ne cultivoit point, accepterent la seconde partie de l'alternative. Verritus & Malorix, qui gouvernoient la nation, autant que la liberté Germanique étoit alors capable de se laisser gouverner, se chargerent de la députation, & allerent à Rome soutenir par leurs sollicitations auprès de Néron, une entreprise dont ils étoient les Auteurs.

L'Empereur donna à ces deux Princes le droit de bourgeoisie Romaine; mais, il réjetta la requête de la nation. Les Frisons eurent ordre d'abandonner les terres qu'ils avoient envahies sans aucun titre; & sur leur refus d'obéir, on envoya contre eux quelques corps de cavalerie étrangère, qui les y contraignirent par la force. Ceux qui s'opiniâtrerent à la résistance, furent tués ou faits prisonniers.

On ne voit pas que dans le troisième siècle, les Frisons soient entrés dans la ligue des Francs ; mais, l'intérêt de leur liberté, si vaillamment défendue en tout tems, vouloit qu'ils y entrassent ; & l'habileté dans la navigation, attribuée aux Francs, paroît ne pouvoir convenir qu'aux Frisons, habitans des côtes de la mer. Dans le sixième siècle, la Frise s'agrandit considérablement ; & le nom de Frisons s'étendit insensiblement de province en province. L'agrandissement commença d'abord à l'Occident ; & l'on vit peu à peu disparoître ceux de Bataves, de Caninéfates & de Toxandres. Avec le tems, tous les peuples de ce païs-là devinrent Frisons. Il en arriva de même à peu près, quoique plus tard, du côté de l'orient. A mesure que les Saxons s'avancerent dans les terres, pour occuper les païs abandonnés par les Francs passés dans les Gaules, les Frisons s'établirent sur les côtes de la mer, dont les Saxons s'éloignoient. Ils s'arrêterent d'abord au Weser, & pousserent ensuite leurs limites jusqu'à l'Eyder, soit par des conquêtes, soit par des alliances, les peuples de ces cantons devant s'empresser d'être incorporés à une nation si puissante & si formidable.

On ne peut pas non plus douter que les Frisons n'aient fait alliance avec les Saxons, quoique l'on n'en voie pas positivement l'époque. Il est certain qu'ils passerent avec eux dans la grande Bretagne. Procope, faisant l'énumération des peuples qui se sont établis dans cette isle, nomme les Frisons avec les Saxons ; & Ludger, dans la vie de Suidbert, adressée à Grégoire, évêque d'Utrecht, en parle en ces termes : *Ipse Suidbertus sitiebat salutem omnium hominum, & præcipuè pagonorum Frisiorum & Saxonum, eò quòd Angli ex ipsis propagati sunt* ; & ailleurs, parlant encore des Anglois, il dit : *De stirpe Frissonica & Saxonica.* Enfin, vers le moyen âge, & peu à peu, les Frisons se sont trouvés resserrés dans leurs anciennes limites, jouissant néanmoins de leur première liberté.

Les Frisons donnent dans des contes peu dignes de foi, en parlant de leur origine, & de celle de leurs Princes, qu'ils font remonter au tems d'Alexandre le Grand. Quinte-Curce marque dans le neuvième livre de son Histoire, qu'Alexandre le Grand étant dans les Indes, y avoit trouvé Aggrammes, roi des Prasiens, dont le pere n'étant qu'un barbier, avoit eu le bonheur de plaire à la Reine, & s'étoit établi sur le trône, après avoir fait mourir le Roi & ses enfans. Les Frisons disent que ce Roi se nommoit Adel, & que trois de ses fils qu'ils nomment Frison, Saxon & Brunon, furent assez heureux pour se dérober aux recherches du tyran ; qu'ils suivirent Alexandre, & que depuis ils passe-

rent en Allemagne, où Frison donna son nom à la Frise, Saxon à la Saxe, & Brunon au païs de Brunswic.

FROMENT, *Frumentum*, *Triticum*. *Voyez* Bled.

M. de Buffon pense que le Froment, tel que nous l'avons, n'est point une production purement naturelle; que l'existence de ce grain précieux n'est due qu'à la culture & à une longue suite de soins. En effet, on ne trouve point dans la nature de Frome..t sauvage; mais, il n'y a encore là dessus que des expériences trop incertaines pour que cette opinion probable soit au rang des vérités reconnues.

Le grain de Froment semé en terre, g.rme & pousse plusieurs tiges hautes de quatre à cinq pieds, droites, entrecoupées de trois ou quatre nœuds, & accompagnées de quelques feuilles longues & étroites qui enveloppent la tige jusqu'à six pouces de l'épi.

Les épis placés au sommet de la tige font écailleux & forment un tissu d'enveloppes, dont chacune renferme un grain, ce grain est oblong, arrondi d'un côté, sillonné de l'autre, & de couleur jaune.

On distingue plusieurs espèces de Froment; la différence en est légere; quant à la forme du grain, elle se fait remarquer principalement dans les épis. L'espèce la plus commune & la meilleure est celle dont l'épi est blanchâtre, sans barbe, & seulement écailleux. Celle qui est connue sous le nom de *bled barbu*, n'est cependant pas non plus sans mérite; on l'appelle ainsi, parce qu'effectivement l'épi est couvert & surmonté de barbes, comme sont les épis de seigle; le grain en est ordinairement plus gros, la paille plus dure & plus colorée; mais, la farine en est moins blanche que n'est celle du bled sans barbe. Le bled de Smyrne, ou bled de miracle, produit plusieurs épis assemblés en bouquet au haut de la tige. Il a quelques avantages, & encore plus d'inconvéniens.

On seme tous ces grains en Automne; ils levent, & doivent couvrir la terre pendant l'hiver; on les appelle *bleds d'hiver*, pour les distinguer d'une autre espèce de Froment qu'on seme au printems, & qui est connue sous le nom de *bled de Mars*; il est communément barbu; mais, on en voit aussi qui est sans barbe.

Ce bled, trop délicat pour soutenir de fortes gelées, mûrit dans les années favorables, en même tems que celui qui a passé l'hiver. En général, il produit beaucoup moins de paille, & un peu moins de grain; il manque souvent; cependant, c'est une ressource à ne pas négliger dans les terres argilleuses, & dans celles que les pluies d'hiver battent aisément.

FRONDE, *Funda*, (*a*) ins-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 34. 37. 38, 70. Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 760.

trument de corde & à main, dont on se servoit autrefois dans les armées pour lancer des pierres, & même des balles de plomb avec violence.

Pline prétend que les peuples de la Palestine sont les premiers qui se soient servis de la Fronde, & qu'ils y étoient si exercés, qu'ils ne manquoient jamais le but. Un passage de l'Écriture, rapporté par le pere Daniël, dans son Histoire de la Milice Françoise, prouve leur adresse en ce genre. On trouve dans ce passage qu'il y avoit dans la ville de Gabaa, sept frondeurs, qui tiroient si juste, qu'ils auroient pu, sans manquer, toucher un cheveu, sans que la pierre jettée se fût détournée de part ou d'autre.

Les frondeurs, conjointement avec les archers ou gens de trait, servoient à escarmoucher au commencement du combat; & lorsqu'ils avoient fait quelques décharges, ou qu'ils étoient repoussés, ils se retiroient derrière les autres combattans, en passant par les intervalles des troupes.

Autant que nous en pouvons juger par les frondeurs de la colomne Antonine, la Fronde étoit une bande dont on ramenoit les deux bouts à la main; la pierre se mettoit au pli d'en bas; & l'un des bouts de la Fronde avoit un trou où l'on mettoit un doigt, afin qu'en lâchant la pierre, la Fronde demeurât toujours attachée à la main. Servius Tullius, selon Denys d'Halicarnasse, mit dans les troupes Romaines des soldats qui se servoient de javelots & de Frondes, & qui combattoient hors des rangs. Appius Claudius, dans sa harangue rapportée par le même Auteur, dit que les Frondes étoient d'un fort petit secours dans les batailles.

Les Baléares, ou les peuples des isles que nous appellons aujourd'hui Majorque, Minorque & Ivice, excelloient à la Fronde; ils avoient, dit Strabon, trois sortes de Frondes; le *macrocolon*, qui portoit les coups fort loin; le *brachycolon*, pour tirer de près; & la Fronde médiocre, qui portoit les pierres assez loin. Dans les expéditions militaires, ils jettoient, suivant Diodore de Sicile, de plus grosses pierres avec la Fronde qu'avec les autres machines de jet. » Qand ils » assiegent une place, dit cet » Auteur, ils atteignent aisé» ment ceux qui gardent les » murailles; & dans les batailles » rangées, ils brisent les bou» cliers, les casques, & toutes » les armes défensives de leurs » ennemis. Ils ont une telle jus» tesse dans la main, qu'il leur » arrive peu souvent de man» quer leur coup. Ce qui les » rend si forts & si adroits dans » cet exercice, continue le » même Auteur, c'est que les » meres mêmes contraignent » leurs enfans, quoique fort » jeunes encore, à manier con» tinuellement la Fronde. Elles

» leur donnent pour but un » morceau de pain pendu au » bout d'une perche, & elles » les font demeurer à jeun, jusqu'à ce qu'ils aient abattu ce » pain ; elles leur accordent » alors la permission de le manger. «

Végece rapporte aussi à ce sujet, que les enfans de ces isles ne mangeoient d'autre viande, que celle du gibier qu'ils avoient abattu avec la fronde.

Il y avoit souvent des Baléares dans les armées des Carthaginois, & dans celles des Romains, & ils contribuoient quelquefois au gain des batailles. Parmi les Grecs, les Acarnaniens étoient, dit Thucydide, les plus excellens Frondeurs. Dans des tems plus bas, les Achéens avoient des Frondes à triple corde, dont ils se servoient fort bien ; ils portoient leurs coups de pierre bien plus roidement que les Baléares. Leur adresse à manier cette Fronde les rendit recommandables ; en sorte que quand on vouloit exprimer quelque coup porté adroitement, on disoit *Achaïcum telum*, le trait des Achéens ; cela passa en proverbe. Les Germains se servoient aussi de la Fronde. On en voit sur les monumens qui Frondent contre l'empereur Marc-Aurele.

Les Romains, ainsi que les autres nations, avoient des Frondeurs dans leurs armées. » Nos » Peres, dit Végece, se ser» voient de frondeurs dans » leurs batailles. En effet, des » cailloux ronds lancés avec » force, font plus de mal, mal» gré les cuirasses & les armu» res, que n'en peuvent faire » toutes les fleches ; & l'on » meurt de la contusion, sans » répandre une goutte de » sang. «

Les François ont fait aussi usage de la Fronde dans leurs armées. Ils ont même continué de s'en servir long tems après l'invention de la poudre à canon. D'Aubigné rapporte qu'au siège de Sancere, en 1572, les païsans Huguenots réfugiés dans cette ville, s'en servoient pour épargner la poudre.

Selon Végece, la portée de la Fronde étoit de six cens pas.

L'effet de la Fronde vient principalement de la force centrifuge. La pierre qui tourne dans la Fronde tend continuellement à s'échapper par la tangente, & tend la Fronde avec une force proportionnelle à cette force centrifuge ; elle est retenue par l'action de la main qui, en faisant tourner la Fronde, s'oppose à la sortie de la pierre ; & elle s'échappe par la tangente, dès que l'action de la main cesse. La force avec laquelle une Fronde est tendue, est à la pesanteur de la pierre, comme le double de la hauteur d'où la pierre auroit dû tomber pour acquérir la vîtesse avec laquelle elle tourne, est au rayon du cercle. Il est bon de remarquer que la pesanteur du corps altere un

peu cette force de tendance, en la diminuant dans la partie supérieure du cercle, & en la favorisant dans la partie inférieure. Il est bon de remarquer aussi que cette même pesanteur empêche la vîtesse d'être absolument uniforme; mais, nous supposons ici, comme il arrive dans la Fronde, que la pierre tourne avec une très-grande vîtesse, en sorte que l'effet de la pesanteur puisse être regardé comme nul.

FRONS. (*a*) Ce terme Latin, que nous avons adopté avec un léger changement dans la langue Françoise, pour signifier le *Front*, est un mot Géographique, qui désigne la partie qui fait face, ou qui avance vers l'Océan, ou vers quelque autre lieu remarquable.

Les géographes Latins l'emploient dans ce sens. Pline, parlant d'un promontoire qu'il nomme *Hesperium Ceras*, c'est-à-dire, la corne ou la pointe occidentale, qui est le cap de la Sierra-Lionna, selon le P. Hardouin, dit que c'est de-là que la côte commence à se tourner vers l'occident, & vers la mer Atlantique; ce qu'il exprime ainsi: *Inde primùm circumagente se terrarum Fronte in occasum & mare Atlanticum*. Avant lui, Pomponius Méla avoit dit: » La terre a pour bornes en cet » endroit le promontoire nommé Ἑσπέρουκέρας. [*Hesperium* » *Ceras*.] Là commence cette » côte qui, se tournant vers le » couchant, est arrosée par la » mer Atlantique. « *Inde incipit Frons illa quæ, in occidentem vergens, mari Atlantico alluitur.*

Munster & d'autres se sont imaginés sans fondement que ces deux Auteurs avoient entendu par *Frons* un promontoire; & là-dessus ils ont mis en question si ce promontoire étoit le cap de Bonne espérance, ou celui que l'on appelle le *Cap-Verd*; mais, il n'est point question de Cap en cet endroit. Ces deux Anciens ont entendu par *Frons*, non une simple avance, telle qu'est un Cap, mais toute l'étendue de la côte qui fait face à l'Océan, depuis un lieu déterminé jusqu'à un autre. C'est en ce sens que l'on doit entendre, par ce que Pline appelle le *Front de l'Espagne*, non pas un Cap particulier, mais toute la côte qui s'étend depuis le Cap de Roca-Sintra jusqu'au détroit de Gibraltar, comme l'explique le P. Hardouin. De même Pomponius Méla dit que la Lusitanie n'a point d'autre mer que l'Océan, qu'elle a le côté au septentrion, & le *Front* à l'occident. Le même Auteur appelle le *Front de l'Arabie heureuse*, la côte de ce païs qui est entre l'entrée du golfe Persique & celle du golfe Arabique.

Le *Front de l'Italie*, selon Pline & Solin, est la partie qui s'étend au royaume de Naples, entre les

(*a*) Plin. T. I. p. 164, 228, 348. Pomp. Mel. p. 139, 206, 208, 217.

Caps Delle Colonne & Dell'Armi, qui étoient autrefois Lacinium & Leucopétra. Tacite entend par le *Front de la Germanie*, la partie qui s'étend le long du Danube, selon l'explication d'Ortélius. Pomponius Méla appelle *Frons Littorum* une partie des côtes de France, depuis les Osismiens, peuple qui étoit entre la Loire & l'Avranchin, jusqu'aux Morins, dernier peuple de la Gaule.

Le mot *Frons* est pourtant quelquefois employé dans le sens de promontoire; & il y a plusieurs Caps que les Grecs ont nommé *Criu metopon*, κριοῦ μέτωπον; mais, alors ce n'est plus le Front du païs, c'est un Cap particulier, auquel on a trouvé quelque rapport avec le *Front d'un bélier;* car ce nom ne veut pas dire autre chose; & ce Cap n'est souvent qu'une très-petite partie de ce qu'on entend par le Front d'un païs, dans le style des anciens Géographes. Dans ce que Pline appelle le Front de l'Espagne, il y a trois Caps principaux, sans compter les autres moindres; le Cap de Roca-Sintra, en Latin *Promontorium Artabrum*, selon quelques-uns, *Magnum*, selon d'autres, *Olisiponense* selon plusieurs; Capo de Trafalgar, en Latin *Promontorium Junonium ;* & entre ces deux le Cap de Saint-Vincent, en Latin *Promontorium Sacrum.* Pline ne donne le nom de *Front* à aucun de ces Caps, mais à la côte qui est entre eux. Pomponius Mela dit: *Frontem quæ inter ostia* [*sinûs Persici & sinûs Arabici*] *ostenditur, sylvæ cautesque exasperant.* Sur quoi Isaac Vossius donne cette observation, qui n'est ni vraie ni à propos. *Frontem verò Mela, quemadmodum etiam alibi, vocat Promontorium ; illud nempe quod, &c. Verum autem est id quod hic dicit Mela, Promontorium id asperum cautibus sylvisque. Nec Promontorium tantùm, sed & totum Arabiæ littus, quod ab intimo sinûs Persici usque ad insulas curia Muria dictas admodum est excelsum.* Ce Sçavant homme n'a point entendu le mot *Frons*, dès qu'il l'explique par un seul Cap, qui est celui de Moçandan. Ce Cap n'est compris là que tacitement, & parce qu'il fait partie de tout l'espace qui est depuis le golfe Persique jusqu'au golfe Arabique ; & c'est cet espace que Pomponius Méla nomme le Front de l'Arabie. Vossius, en ajoûtant que la description de Pomponius Méla ne convient pas seulement à ce Cap, mais encore à toute cette côté, détruit lui-même sa remarque.

FRONTIÈRES. Ce mot étant substantif signifie les limites, les confins, les bornes qui séparent les États de différens Souverains. En ce sens, on l'emploie également au singulier & au pluriel. On dit également bien : *L'armée s'avança vers la Frontière ou les Frontières. Reculer les Frontières de ses États* se dit mieux d'un conquérant, que *reculer la Frontière*, lorsqu'il a étendu ses conquêtes en plus

d'un endroit; car, un État a autant de Frontières qu'il a de voisins aux païs desquels il confine. On peut dire la Frontière des Païs-Bas, d'Allemagne, de Suisse & de Piémont, à l'égard de la France. Les Romains disoient de même *limes Africanus*, &c., & avoient des officiers préposés pour veiller à la sûreté de chaque Frontière. Les empereurs Allemans ont eu pareillement des Comtes qui étoient chargés de défendre les Frontières; & comme en leur langue *Mare* signifie *Frontière*, & *Grave* signifie *Comte*, de-là s'est formé le titre de *Mar Grave*; & du même mot *Marck*, nos ancêtres ont dit *Marchis*, comme entre autres exemples on le voit dans l'acte de la fondation de l'abbaye de Bel-Champ, par Ferri II de Lorraine, en 1293. *Le Ferri, duc de Lorraine, & Marchis*, &c.; & dans son traité de mariage avec Marguerite de Navarre, en 1255, *Gie Ferris, dux de Lorraines & Marchis, fas savoir*, &c. Ce mot *Marchis* a été enfin changé en *Marquis*, & quoiqu'en Latin il conserve son étymologie qui est *Marchis*, ce titre en France, où il est fort avili, n'a plus rien de commun avec la garde des Frontières.

Ce mot est dérivé, selon plusieurs Auteurs, du Latin *Frons*, les Frontières, étant, disent-ils, comme une espèce de Front opposé à l'ennemi. D'autres font venir ce mot de *Frons*, pour une autre raison; la Frontière disent-ils, est la partie la plus extérieure & la plus avancée d'un État, comme le Front l'est du visage de l'homme.

FRONTIN [JULE], *Julius Frontinus*, (a) l'un des hommes les plus célebres de son tems, florissoit sous l'empire de Vespasien. Il fut grand-Jurisconsulte, & militaire profond dans la théorie comme dans la pratique, mais plus illustre encore par l'éclat de ses vertus que par celui de ses talens & des trois Consulats qu'il peut avoir exercés.

Étant Préteur de la ville, il assembla le Sénat le premier Janvier de l'an de Jesus-Christ 70, & se trouvant à la tête de la Magistrature, en l'absence des Consuls, il décerna des éloges & des actions de graces aux Généraux, aux armées, & aux Rois alliés, qui avoient aidé la victoire de Vespasien. Dans la même assemblée, il abdiqua la Préture pour faire place à Domitien. Quelques années après, il fut choisi pour succéder à Pétilius Cérialis au gouvernement de la grande-Bretagne. Il soutint dignement la gloire de son prédécesseur, & il subjugua pleinement la nation des Silures, dont l'opiniâtreté n'avoit pu être abattue par Ostorius, & s'étoit signalée par plusieurs pertes considérables qu'ils

(a) Tacit. Hist. L. IV. c. 39. in Jul. Agric. c. 17. Plin. L. IX. Epist. 19. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 285. T. IV. p. 46, 205, 206, 219.

avoient alors fait souffrir aux Romains. Jule Frontin eut pour successeur Agricola, qui arriva dans la province au milieu de l'été de l'an de J. C. 78.

Jule Frontin mourut dans les premières années de l'empire de Trajan. Nerva l'avoit fait intendant des aquéducs de Rome, emploi qui fut toujours occupé par des hommes du premier rang. C'étoit un esprit solide, judicieux, appliqué à ses devoirs, & qui aimoit à joindre à l'expérience les secours de la lecture & de l'étude. C'est à cette façon de penser que nous devons ses ouvrages, dont les principaux sont une collection de stratagêmes, & des mémoires sur les aquéducs de Rome. Il s'en explique lui-même dans une courte préface, qu'il a mise à la tête de ce dernier traité. » Ayant été chargé, dit-il, par » l'empereur Nerva, de l'intendance des aquéducs, j'ai » cru que mon premier soin devoit être de m'instruire de ce » qui fait l'objet de ma charge; » car, en toute administration, » il faut poser pour fondement » la connoissance exacte de ce » qu'il est besoin d'y faire & d'y » éviter. En effet, quoi de plus » honteux & de plus intolérable » pour un homme de sens, que » d'être conduit dans ses fonctions par les leçons des subalternes? Leur ministere est » nécessaire; mais, ils ne doivent être employés que comme des aides & des instrumens » dirigés par les ordres du chef.«

Pline loue la probité de Jule Frontin, & le met au rang des personnages les plus estimables qui fussent dans Rome. Il lui succéda dans la dignité d'augure, qu'il demanda & obtint de Trajan. Jule Frontin avoit défendu qu'on lui élevât de tombeau. C'est, disoit-il, une dépense inutile. On se souviendra de moi, si ma vie l'a mérité. *Impensa monumenti supervacua est. Memoria nostri durabit, si vitâ meruimus.* Jule Frontin avoit le prénom de Sextus.

FRONTIN, *Frontinus*, (*a*) vétéran de la légion première Italique, est qualifié volontaire dans une inscription rapportée par Gruter.

FRONTO, *Fronto*, Φρόντων, (*b*) l'un des premiers officiers de l'armée de Tite, fut chargé par son général d'examiner les différens cas où se trouvoit chacun des prisonniers Juifs, après que Jérusalem eut été prise, & de décider de leur sort. Tous ceux qui par le témoignage de leurs compatriotes furent décélés comme instrumens & complices des crimes des tyrans, furent mis à mort. Parmi la jeunesse on réserva les plus grands & les mieux faits, pour décorer le triomphe de leur vainqueur. Du reste, on fit deux parts; ceux qui passoient dix-sept ans,

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 8.

(*b*) Joseph. de Bell. Judaïc. pag. 956, 957. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 483, 484.

furent envoyés en Égypte chargés de chaînes, pour y travailler aux ouvrages les plus rudes, ou distribués dans les provinces des environs, pour servir de divertissement au peuple, en combattant entr'eux, ou contre les bêtes; les enfans au-dessous de dix-sept ans furent vendus.

FRONTO [M. JULIUS], *M. Julius Fronto*, (*a*) étoit consul pour la seconde fois, l'an de J. C. 96, sous l'empire de Nerva. La liberté, que ce Prince avoit accordée de tirer vengeance des délateurs, dégénéra en licence; & Dion Cassius rapporte à ce sujet un mot remarquable de M. Julius Fronto, homme de sens, qui, voyant les accusations se multiplier sans fin, & en conséquence les esprits s'échauffer, la division s'allumer, osa dire: » Il est » fâcheux sans doute d'obéir à » un Prince sous qui rien n'est » permis à personne; mais, ce » n'est pas un moindre incon» vénient, que tout soit permis » à tous. «

Nous ne voudrions pourtant pas adopter entièrement cette censure un peu chagrine. M. Julius Fronto ne rendoit pas assez justice au gouvernement de Nerva, qui, à l'exception d'un seul article, c'est-à-dire, de l'indulgence poussée trop loin, fut parfaitement louable, & réglé sur le modele de celui de Tite. M. Julius Fronto exerça encore le consulat sous l'empire de Trajan, l'an de Jesus-Christ 100.

FRONTO [M. JULIUS], *M. Julius Fronto*, commandant de la flotte de Misene, étoit apparemment fils du précédent.

FRONTO [M.CORNÉLIUS], *M. Cornelius Fronto*, (*b*) célebre orateur est loué par Aulu-Gelle, & par plusieurs autres Auteurs, pour son éloquence, sa politesse & son érudition. Il s'étoit acquis la réputation d'être le plus habile avocat de Rome, dès le tems de l'empereur Adrien; & ce fut lui qui enseigna l'éloquence Latine à M. Aurele, & à Lucius Vérus. Le premier de ces Princes lui fit élever une statue par ordre du Sénat, & le fit subroger consul pour deux mois. Ce fut apparemment dès le tems de l'empereur Antonin. M. Cornélius Fronto rappella le goût de gravité mâle dans le style, dont ses prédécesseurs s'étoient écartés. Il est fâcheux qu'il ne nous reste aucun ouvrage de sa composition.

Minucius Félix parle d'un Fronto de Cyrthe en Numidie, qui avoit fait un discours contre les Chrétiens; & quelques Auteurs ont attribué ce disours à Fronto l'orateur.

FRONTO [CATIUS], (*c*) *Catius Fronto*, fameux avocat, du tems de Pline le jeune, étoit très-habile dans l'art de tirer des larmes. Il fit jouer tous les

(*a*) Dio. Cass. p. 769. Crév. Hist. des Emp. T. IV. p. 159, 193.
(*b*) Aul. Gell. L. II. c. 26. L. XIX. c. 8. Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 331, 332, 368.
(*c*) Plin. L. II. Epist. 11.

resforts de la pitié dans le plaidoyer qu'il fit en faveur de Marius Priscus, proconsul d'Afrique qui étoit accusé par les Africains.

FRONTO, *Fronto*, (*a*) dont parle Juvénal dans une de ses satyres. Ce Romain aimoit les gens de Lettres. Aussi Juvénal dit-il que les arbres du jardin de Fronto, ses marbres tout ébranlés, & ses colomnes rompues par des lectures continuelles, retentissent des discours qu'on y fait touchant les effets des vents, les supplices des enfers, la conquête de la toison d'or, & le combat des Centaures.

FRONTO, *Fronto*, (*b*) poëte Grec, dont Vossius n'a fait aucune mention.

FRONTON, *Fronto*, le même que d'autres appellent Frontin. *Voyez* Frontin.

FRUCTÉSA, *ou* FRUCTESCA, *Fructesa*, *Fructesca*, la même que Fructésée. *Voyez* Fructésée.

FRUCTÉSÉE, *Fructesea*, (*c*) déesse que les Romains invoquoient pour la conservation des fruits, ou pour obtenir une bonne recolte.

FRUCTUSÉE, *Fructusea*, la même que Fructésée. *Voyez* Fructésée.

FRUDIUS, *Frudius*, (*d*) l'un des cochers de Castor, selon Justin. Mais, Frudius est un nom que personne n'a jamais porté. C'est pourquoi, il y en a qui aiment mieux lire Rhécas, que l'on trouve dans Strabon.

FRUGES, (*e*) terme qui s'employa anciennement pour celui de *Phryges*, selon Cicéron.

FRUGI, *Frugi*, c'est-à-dire, honnête ou frugale, surnom de Vénus, à qui on donne encore celui de Fruta. Elle avoit un temple, appellé pour cette raison Fruginal ou Frutinal.

FRUGI, *Frugi*, surnom donné à quelques illustres Romains.

FRUGIFÉRUS, *Frugiferus*, nom d'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

FRUGINAL. *Voyez* Frugi.

FRUIT, *Fructus*. (*f*) On appelle en général du nom de Fruits, tout ce que la terre produit pour la nourriture des hommes & des animaux ; ainsi, les grains, les herbes, les légumes, sont des Fruits.

Les Fruits en particulier sont la production des arbres fruitiers, & la conclusion des opérations de la nature, qu'elle nous avoit fait entrevoir en donnant les fleurs. Ce n'est d'a-

(*a*) Juven. Satyr. 1. v. 12. & *seq.*
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 265.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban, Tom. IV. pag. 462. T. V. p. 342.
(*d*) Just. L. XLII. c. 3. Strab. p. 496.
(*e*) Cicer. Orator. c. 91.
(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 177. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 443, 449, 467.

bord qu'un bouton, qu'un œil; ensuite vient une branche, une fleur, enfin un Fruit, qui par le moyen d'une graine, d'un pepin, d'un noyau, d'une amande, perpétue son espèce à l'infini.

Les Fruits ont été offerts aux dieux en sacrifice. Il y en avoit à qui l'on ne présentoit que des Fruits & des plantes, comme à Pomone & à d'autres divinités.

FRUMENTARIA [la Loi], *Lex Frumentaria*, Νομος σιτικὸς. (*a*) Cette Loi fut proposée pour donner à Pompée la commission de faire venir des bleds.

FRURIUS [TITUS], *Titus Frurius*, Τίτος Φρουρίος. (*b*) l'un des principaux officiers de l'armée de Tite, commandoit la quinzième légion, au siege de Jérusalem. Ce fut un de ceux que Tite assembla pour délibérer touchant la ruine ou la conservation du temple. Plusieurs étoient d'avis d'y mettre le feu; mais, Tite opina à le conserver. On sçait que son avis & même ses efforts pour empêcher l'embrasement, ne servirent de rien.

FRUSINAS AGER. *Voyez* Frusino.

FRUSINATES, *Frusinates*, peuple d'Italie. *Voyez* Frusino.

FRUSINO, *Frusino*, (*c*) Φρουσίνων. ville d'Italie au païs des Volsques, vers les confins des Herniques, sur la voie Latina, près du fleuve Cosas, selon Strabon. Elle étoit à sept milles de Férentinum, & à quatorze de Frégelles.

On prouve que cette ville appartenoit aux Volsques par ces paroles de Tite-Live: « Les » Fusinates furent privés d'un » tiers de leur territoire, pour » avoir excité les Herniques » à la révolte. » Ils n'étoient pas de ce dernier peuple, mais ses voisins. Or, il n'y en avoit point d'autres que les Volsques du côté de Frusino, que l'on sçait n'avoir pas été loin de Frégelles, de Sora, & autres villes des Volsques. Sous le consulat de L. Génucius & de Ser. Cornélius Lentulus, c'est-à-dire, l'an de Rome 450, les Romains prirent Frusino, & en vendirent les terres. Dans la suite, ils y rebâtirent des murailles, y menerent une colonie, & en distribuerent les champs aux vétérans. Festus compte cette ville entre les préfectures. Les Frusinates passoient pour belliqueux. Le territoire de Frusinum est nommé *Frusinas Ager* dans Tite-Live; & la ville Forusinum dans le texte Grec de Strabon.

Sous l'an de Rome 545, Tite-Live raconte que l'on apprit à Rome qu'il étoit né à Frusino un enfant qui paroissoit avoir quatre ans; & ce n'étoit pas encore tant sa grandeur qui faisoit peine, que l'incertitude où l'on étoit de son sexe; car, il

(*a*) Plut. T. I. p. 645.
(*b*) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 956.
(*c*) Strab. p. 237. Tit. Liv. L. X. c. 1. L. XXVI. c. 9. L. XXVII. c. 37. Plin. T. I. p. 155. Diod. Sicul. p. 774. Juven. Satyr. 3. v. 224.

étoit

étoit hermaphrodite, comme il en avoit paru un à Sinuesse deux ans auparavant. On ne crut pas que les prêtres de Rome fussent assez habiles pour expliquer ce phénomene. On fit venir de Toscane des aruspices, qui déclarerent que ce prodige étoit d'un présage affreux ; que pour détourner les malheurs qu'il pronostiquoit, il falloit porter loin des terres des Romains cette production funeste, & la jetter dans le fond de la mer. En effet, ils l'enfermerent tout vivant dans une boëte, & le porterent bien avant dans la pleine mer, & le submergerent. Les Pontifes ordonnerent encore que vingt-sept jeunes filles rangées en trois bandes, neuf à neuf, marchassent par la ville, & chantassent une hymne, que le poëte Livius, qui en étoit l'Auteur, avoit serrée dans le temple de Jupiter Stator. Je laisse au Lecteur à faire ses réflexions sur ce récit de Tite-Live.

Le nom moderne de cette ville est Fraselone, selon Léandro Alberti, Frosinone, selon Magin ; Frasilone, Fronsignone ou Frusino, selon Baudrand. Ce n'est à présent qu'un bourg dans la campagne de Rome. Ce lieu est à remarquer pour avoir été un siege épiscopal, & la patrie des deux papes, Hormisdas & Sylvere, qui vécurent dans le VI.e siècle de l'Église.

FRUTA. *Voyez* Frugi.

FRUTINAL. *Voyez* Frugi.

FRUTIS, *Frutis*, surnom que les Anciens donnoient à Vénus. Solin dit qu'Énée étant arrivé de Sicile, consacra dans le territoire de Laurentium, à Vénus surnommée Frutis, une statue qu'il avoit apportée. Quelques-uns la confondent avec la déesse Fructésée, dont S. Augustin parle dans son IV.e livre de la Cité de Dieu. Dans l'Abréviateur de Festus, le temple de la déesse Frutis est nommé Frutinal.

Scaliger croit que Frutis a été fait par corruption du Grec Ἀφροδίτη, nom de Vénus. Mais, Saumaise renverse toutes ces conjectures. Il prétend qu'on n'a jamais donné le nom de Frutis à Vénus ; que c'est celui d'Erutis, qu'on lit sur les médailles ; qu'au lieu d'Erutis on a lu mal-a-propos Frutis dans Solin, & Frutinal dans Festus, au lieu de Erucinal ; & que dans S. Augustin, au lieu de *Fructesea*, il faut lire *Frugifecæ*.

F U

FUCIN [le Lac], *Lacus Fucinus*. (a) Ce lac étoit au païs des Marses, peuple du Latium. Le bois d'Angitie étoit au bord de ce lac.

Pline fait mention d'une riviere qui traversoit ce lac, & qui en sortant, n'étoit ni plus grande ni moindre, que quand

(a) Strab. p. 240. Plin. Tom. I. pag. 119, 169, 512. Tom. II. p. 553, 746. Tacit. Annal. L. XII. c. 56. Dio. Cass. p. 672. Tit. Liv. L. IV. c. 57. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 122, 123, 234. & suiv. T. IV. p. 284.

elle y étoit entrée. Il ne nomme point cette riviere. Vibius Séquester la nomme Pitornius, & dit qu'elle coule à travers le Fucin, lac des Marses; de manière que ses eaux ne se mêlent point à celles du Lac. Cela s'accorde avec ce que Pline dit lui même de l'eau nommée *aqua Marcia*, que l'on amenoit à Rome par des aquéducs. Ce passage est d'autant plus remarquable, que les choses étant aujourd'hui autrement qu'elles n'étoient alors, il n'est pas aisé de deviner comment accorder ce qu'il en dit avec les sources que l'on connoît présentement à cette eau. Voici donc ce que Pline dit : « De toutes les eaux » du monde, la plus célebre » & la plus vantée à Rome, » pour sa fraîcheur & sa salubrité, c'est l'eau Marcia; & » c'est un des présens que les » dieux ont faits à la ville. On » la nommoit autrefois *Aufeia*, » & sa source étoit appellée » *Pitonia*; elle naît à l'extrê- » mité des montagnes des Pé- » lignes, traverse le païs des » Marses & le lac Fucin, pre- » nant sans doute le chemin de » Rome. Ensuite, engloutie » dans des cavernes, elle res- » sort dans le territoire de Ti- » bur, étant conduite par des » voûtes l'espace de neuf mil- » les. Ancus Marcius un des » Rois entreprit le premier de » la faire conduire à Rome; » ensuite Q. Marcius, surnom- » mé *le Roi*, étant préteur, con- » tinua cet ouvrage; & M. » Agrippa le rétablit. » On voit par ce récit de Pline, que l'eau Marcia avoit sa source au-delà du lac Fucin; que cette source s'appelloit *Pitonia*, ce qui convient assez au Pitornius de Vibius Séquester. Il est arrivé qu'avec le tems, les conduits s'étant bouchés, & les voûtes s'étant affaissées, cette eau s'est fait une nouvelle route, moins visible qu'elle n'étoit; de sorte que des Sçavans, tels que Holsténius & Fabretti, ont regardé comme fabuleuse cette origine de l'eau Marcia; & l'on a cru avec assez de vraisemblance que la source est véritablement dans le territoire de Tibur, où Pline marque la seconde éruption.

Quoique le ruisseau Pitornius ou la fontaine Pitonia traversât le lac Fucin, ce lac lui-même n'avoit point d'issue. Jules César voulut lui en donner une. Auguste ne souffrit pas que les Marses continuassent ce travail, que Claude reprit, & n'acheva pas. Pline dit : « Je » compte entre les plus mémo- » rables évenemens de l'empi- » re de Claude, l'entreprise » qu'il fit de percer une mon- » tagne pour donner une sortie » au lac Fucin, quoique la hai- » ne de son successeur l'ait fait » abandonner. Cela coûta des » dépenses inexprimables & des » travaux immenses durant bien » des années, parce que l'on » faisoit sortir par le sommet » à force de machines, & les » eaux qui couloient dans l'en-

» droit où la montagne est de » terre, & les pièces de roche » que l'on tailloit. Tout se fai» soit dans l'obscurité, & on » ne sçauroit ni s'imaginer, ni » exprimer tous ces travaux, » à moins que de les avoir » vus. » Dion Cassius dit que Claude voulut faire écouler les eaux du lac Fucin dans le Tibre. Cependant, Tacite dit que la montagne que Claude fit percer etoit entre le lac Fucin & le Liris, qui est aujourd'hui le Gariglan; ni Suétone, ni Pline ne disent point à quelle riviere Claude vouloit faire communiquer ce lac. Dion Cassius dit que c'étoit au Tibre.

Tacite s'écarte de tous les autres Auteurs sur le motif qui engagea Claude à percer la montagne. Pline dit que c'étoit pour donner au lac une sortie. Si nous en croyons Tacite, c'étoit pour une raison bien différente. Voici ses paroles : « Environ dans le même tems, » on prépara un combat naval » sur le lac Fucin, après qu'on » eut percé une montagne en» tre le lac & la riviere Liris, » afin que plus de spectateurs » pussent voir ce magnifique » spectacle. » Il n'y a guère d'apparence que Claude eût entrepris les travaux que Pline décrit, dans la seule vue de donner au peuple le spectacle d'une naumachie. Il vaut mieux s'en tenir à Suétone & à Pline. Ce que la mort de Claude empêcha de continuer, & que la jalousie de son successeur ne permit pas d'achever, Adrien en vint à bout, au rapport de Spartien, qui dit de cet Empereur *Fucinum lacum emisit*, c'est-à-dire, « il donna une » sortie aux eaux du lac Fu» cin. »

Autour du lac Fucin, habitoient divers peuples, qui faisoient partie des Marses. Au nord étoit les Albenses, ou les habitans d'Albafucentis; à l'occident étoient les Lucenses, qui tiroient leur nom de *Lucus Angitiæ*; au midi étoit Marrubium, la ville la plus considérable des Marses. Le peuple, nommé Fucentes, étoit entre le lac & le mont Imæus. Leur païs étoit entre cinq petites rivieres qui tombent dans ce lac. C'est l'idée qu'en donne M. de l'Isle dans sa carte du Latium. C'est aujourd'hui Lago di Gelano.

FUFFIA [la Loi], (*a*) *Lex Fuffia*. Il est parlé de cette Loi dans une des Oraisons de Cicéron contre Verrès.

FUFFIUS GEMINUS, (*b*) *Fuffius Geminus*, Φο[illegible]ος [illegible], s'étoit élevé par la faveur de Julie. C'étoit un homme d'esprit & d'un caractère propre à se faire aimer des dames, par son enjouement & ses plaisanteries, dans lesquelles il n'épargnoit pas même Tibere, usant souvent contre lui de ces

(*a*) Cicer. in Verr. L. III. c. 76.

(*b*) Dio. Cass. p. 414. Tacit. Annal. L. V. c. 2. L. VI. c. 10. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 519, 577, 578.

railleries fines, mais piquantes, que les souverains ne pardonnent jamais, dit Tacite.

La mort sanglante de Fuffius Géminus ne se trouve pas dans ce que nous avons de Tacite. Dion Cassius la rapporte avant la ruine de Séjan; & ainsi il est probable que Fuffius Géminus, ayant été Consul, l'an de Rome 780, périt l'année suivante 781. Il fut accusé du crime de leze-Majesté & d'impiété contre l'Empereur. Pour détruire ce reproche, il produisit & lut dans le Sénat son testament, par lequel il instituoit Tibere son héritier avec ses propres enfans. Voyant néanmoins que sa perte étoit résolue, il se retira sans attendre le jugement. Bientôt il apprit qu'un Questeur arrivoit pour lui notifier son arrêt de mort, & le faire exécuter. Il se perça lui-même de son épée; & comme on lui avoit imputé de la molesse dans les mœurs & de l'impudicité, lorsque le Questeur entra, il lui montra sa blessure, & lui dit : *Regarde, & pense que celui qui meurt ainsi est vraiment homme, & non pas un efféminé.* Sa femme Publia Prisca fut pareillement accusée; & ayant été obligée de comparoître devant le Sénat, elle se tua sous les yeux mêmes de ses juges, en s'enfonçant dans le sein un poignard qu'elle avoit caché sous sa robe. Vitia, dame fort âgée, mere de Fuffius Géminus, fut mise à mort pour avoir pleuré son fils.

FUFIA [la Famille], *Gens Fufia*, Famille Romaine. La Famille Fufia étoit une des Plébéiennes. Les médailles de la Famille Fufia ne sont pas communes.

FUFIDIUS, *Fufidius*, (*a*) chevalier Romain, homme très-illustre, fut donné par L. Pison pour caution aux créanciers des Apolloniates.

FUFIDIUS [Q.], *Q. Fufidius*, (*b*) fils de Quintus, fut envoyé dans la Gaule Cisalpine, pour tirer l'argent qui étoit dû par les fermiers, & pour connoître & régler tout ce qu'il y avoit à faire.

FUFIDIUS, *Fufidius*, (*c*) dont parle Horace en ces termes: » Fufidius craint de passer » pour un prodigue, un homme » sans conduite; il est riche en » terres, en contrats; & il » prête à cinq pour cent par » mois, & se paie d'avance par » ses mains; & moins l'emprunteur a de crédit, plus il exige » de lui. Sur-tout il aime à prêter sur de bons billets, à ces » jeunes gens qui entrent dans » le monde, & qui ont des pe» res trop serrés. Grands Dieux! » s'écriera-t-on, du moins fait-il » une dépense proportionnée à » ce qu'il gagne? Lui? On ne » sçauroit croire combien il se » veut de mal. Le pere de la » comédie, qui se punit d'avoir

(*a*) Cicer. Orat. in L. Pison, c. 68.
(*b*) Cicer, ad Amic. L. XIII. Epist. 11.
(*c*) Horat L. II. Satyr. 2. v. 12. & seq.

» chassé son fils, étoit moins » cruel à lui-même. »

FUFIDIUS [L.], *L. Fufidius*, (*a*) ancien Jurisconsulte, cité par Paul dans les digestes, est peut-être celui dont Cicéron parle dans le Brutus, & qu'il dit avoir été au nombre des médiocres orateurs, auquel Marcus Scaurus avoit adressé les trois livres de sa vie, comme Pline le remarque.

FUFIUS, *Fufius*, Φούφιος, nom que quelques-uns lisent en place de celui de Fusius. *Voyez* Fusius.

FUGALES, *Fugalia*, fêtes des Romains, que quelques-uns confondent avec les Régifuges. Si cela est, les Fugales furent instituées en mémoire de l'expulsion des Rois & de l'abolition du gouvernement monarchique; & elles se célébrerent le 24 Février, après les terminales; mais, cette opinion n'est pas reçue généralement. D'autres font venir les Fugales de la fuite que prenoit le *rex Sacrorum*, hors de la place publique & des Comices, après qu'il avoit fait son sacrifice. Saint Augustin, le seul Auteur qui ait parlé de Fugales, dit que les cérémonies en étoient contraires à la pudeur & à l'honnêteté des mœurs; ce qui a fait penser à Vivès, que c'étoient les mêmes fêtes que les populi-Fuges, qu'on célébroit à l'honneur de la déesse de la Réjouissance, après quelque victoire remportée, & dont on fait remonter la première institution au tems de la défaite des Ficulnéates, des Fidénates & des peuples voisins, qui avoient tenté de s'emparer de Rome, après que le peuple s'en fut retiré. Cette entreprise est, à la vérité, la date de l'institution des populi-Fuges; mais, la retraite du peuple révolté en fut la cause, comme il est évident à la lecture de Varron. Quoi qu'il en soit, la conjecture de Vivès, qui ne fait des Fugales & des populi-Fuges qu'une même institution, n'en est pas moins vraisemblable.

FUGERANA. (*b*) Cicéron, dans une lettre à Caton, dit.... *Qui occisi captique sunt, interclusi Fugâ. Eranam autem quæ fuit non vici instar*, &c. Ces mots se sont trouvés fort différemment écrits dans les anciens exemplaires. Celui des Médicis à Florence porte : *Interclusi Fugæ ranam*, en joignant l'Æ, qui doit appartenir à Eranam, avec Fuga. D'autres copistes ou critiques ont mis : *Interclusi Fugerant. Amani autem*, &c. Cette confusion a engagé à croire trop légèrement, que Cicéron avoit parlé d'un lieu nommé *Fugerana*. C'est avoir réfuté suffisamment cette erreur, que d'avoir rapporté le passage tel qu'il est en effet.

FUGITIVES [Pièces-], terme de littérature. Nous appellons Pièces-Fugitives tous ces petits ouvrages sérieux ou

(*a*) Plin. Tom. II. pag. 604.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. XV. Epist. 4.

légers qui s'échappent de la plume & du porte-feuille d'un Auteur, en différentes circonstances de sa vie, dont le public jouit d'abord en manuscrit, qui se perdent quelquefois, ou qui recueillis, tantôt par l'avarice, tantôt par le bon goût, font ou l'honneur ou la honte de celui qui les a composés. Rien ne peint si bien la vie & le caractère d'un Auteur, que ses Pièces-Fugitives ; c'est-là que se montre l'homme triste ou gai, pesant ou léger, tendre ou sévere, sage ou libertin, méchant ou bon, heureux ou malheureux. On y voit quelquefois toutes ces nuances se succéder; tant les circonstances qui nous inspirent sont diverses.

FUITE, *Fuga*, (*a*) avoit été érigée en divinité par les payens. On la voyoit gravée sur le bouclier d'Agamemnon, où elle étoit placée à côté de l'épouvantable Gorgone.

FULCINIE, *Fulcinia*, (*b*) Φουλκινία, mere de C. Marius, étoit d'une famille entièrement inconnue.

FULCINIUM, *Fulcinium*, Φουλκίνιον. *Voyez* Fulginium.

FULCINIUS [C.], *C. Fulcinius*, Γ. Φουλκίνιος, (*c*) l'un des Ambassadeurs qu'on envoya de Rome à Fidenes, l'an 435 avant Jesus-Christ. Il fut tué avec ses Collégues par les Fidénates, qui se porterent à cet attentat par l'ordre de Lars Tolumnius, sous la puissance duquel ils venoient de se mettre.

FULCINIUS [M.], (*d*) *M. Fulcinius*, Μ. Φουλκίνιος de Tarquinies, avoit epousé Césennia, de la même ville & d'une illustre famille.

FULCINIUS [M.], (*e*) M. *Fulcinius*, Μ. Φουλκίνιος, fils du précédent, jeune homme qui mourut à la fleur de l'âge.

FULCINIUS TRIO, *Fulcinius Trio*, Φουλκίνιος Τρίων (*f*) étoit un accusateur de profession, & avide, dit Tacite, de mauvaise réputation. Il accusa d'abord Libon Drusus, ayant appris qu'il avoit invoqué les ombres infernales, ce qui étoit une chose défendue en ce temslà, c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 16. Quatre ans après, il se présenta pour être reçu accusateur contre Cn. Pison, au sujet de la mort de Germanicus. Mais, quelques amis du Prince mort s'y opposérent, soutenant que Fulcinius Trio n'avoit aucun titre pour s'immiscer dans cette affaire. Fulcinius Trio, pour ne pas se désister tout-à-fait d'un ministère qui lui plaisoit beaucoup, demanda & obtint d'accuser Cn. Pison par rapport à sa conduite passée, avant qu'il eût été choisi pour gouverner la Syrie. Rappellant donc

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 14.
(*b*) Plut. T. I. p. 407.
(*c*) Tit. Liv. L. IV. c. 17.
(*d*) Cicer. Orat. pro A. Cæcin. c. 8.
(*e*) Cicer. Orat. pro A. Cæcin. c. 9.
(*f*) Tacit. Annal. L. II. c. 28. L. III. c. 10. *& seq.* L. V. c. 11. L. VI. c. 4. 38. Dio. Cass. pag. 637. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 367, 423. *& suiv.*

des faits anciens, il avança que Cn Pison, lorsqu'il étoit Lieutenant pour Auguste en Espagne, avoit mal rempli ce qu'il devoit, soit au Prince, soit aux peuples, s'étant rendu suspect de manœuvres contraires au service de l'un, & ayant pillé les autres ; vaines allégations, qu'il étoit inutile à l'accusateur de prouver, inutile à l'accusé de réfuter, parce que la décision de la cause dépendoit de tout autre objet.

Tibere, pour récompenser le zele de Fulcinius Trio, lui promit sa protection dans la route des honneurs; mais, il l'avertit de faire un usage modéré de ses talens, & de prendre garde, en voulant aller trop vite, de trouver en son chemin des précipices. Fulcinius Trio ne profita guère de cet avis. Il continua son odieux métier, & par ces sortes de services, s'étant rendu agréable à Tibere, il parvint au Consulat, & il l'exerçoit actuellement lorsque Séjan périt. Il étoit alors suspect à l'Empereur, qui, pour cette raison, adressa les ordres contre Séjan à l'autre Consul Memmius Régulus; & Dion Cassius, dans l'endroit où il parle de la mort de Fulcinius Trio, dit positivement qu'il avoit été ami de Séjan. Cet esprit brouillon & inquiet, voulant apparemment écarter de dessus lui les soupçons par un zele affecté, jetta dans le Sénat quelques propos qui tendoient à faire regarder son Collegue comme trop mou & trop lent dans la punition des coupables. Memmius Régulus étoit naturellement doux & modeste. Néanmoins, se sentant attaqué sur un point si délicat, non seulement il repoussa avec force le reproche de Fulcinius Trio, mais il lui imputa d'être lui-même complice de la conjuration de Séjan. Les Sénateurs appaiserent une querelle qui pouvoit les perdre tous deux.

L'année suivante, Hatérius Agrippa entreprit de la réveiller. Il leur demanda en plein Sénat, pourquoi après s'être menacés de s'accuser mutuellement, ils gardoient maintenant le silence? » Ce sont deux coupables, ajoûta-t-il, qui par une » collusion manifeste, sont convenus de s'épargner. Mais, les » Sénateurs doivent souvent se » souvenir de ce qu'ils ont entendu. « Memmius Régulus & Fulcinius Trio avoient eu le tems de faire leurs réflexions sur le péril, & ils chercherent à le parer. Le premier répondit qu'il attendoit l'occasion de poursuivre cette affaire, lorsque le Prince seroit de retour à Rome; l'autre avoua assez franchement son tort, & représenta que des paroles échappées dans un mouvement de vivacité entre des Collegues, que la jalousie anime assez naturellement l'un contre l'autre, ne devoient pas porter coup; & qu'il étoit de l'équité de n'y point faire attention. Hatérius Agrippa revint à la charge. Mais, Sanquinius Ma-

ximus, personnage Consulaire, pria le Sénat de ne point surcharger l'Empereur de nouveaux soins & de nouvelles amertumes, & de s'en rapporter à sa sagesse pour connoître les maux & y appliquer les remedes. Cette représentation douce & modérée sauva Memmins Régulus, & fit gagner du tems à Fulcinius Trio.

Trois ans après, de nouveaux accusateurs tomberent sur Fulcinius Trio, qui prit le parti de mourir. Mais, il se vengea, en insérant dans son testament une invective des plus fortes contre Macron, contre les principaux affranchis de Tibere, contre Tibere lui-même, à qui il reprochoit un esprit affoibli par l'âge, & par sa retraite à Caprées, qu'il traitoit de honteux exil, auquel la pensée de ses crimes le condamnoit. Les héritiers de Fulcinius Trio ne publierent pas un pareil écrit. Tibere, par un travers inconcevable, en ayant eu connoissance, voulut qu'on en fît lecture dans le Senat, comme s'il eût pris à tâche de braver le public, & de faire connoître à tout le monde combien peu le touchoient les discours mêmes les plus injurieux à sa réputation.

La mort de Fulcinius Trio est rapportée par Tacite sous le Consulat de C. Cestius Gallus & de C. Servilius Rufus, l'an de J. C. 35.

FULCINIUS, *Fulcinius*, (a) Φουλκίνιος, fut prié par Cn. Pison de prendre sa défense contre ceux qui l'accusoient, l'an de Jesus-Christ 20. Mais, il s'en excusa sous divers prétextes. Apparemment que ce Fulcinius étoit autre que celui qui s'étoit présenté pour l'accuser; ou si c'étoit le même, qu'il le vouloit détacher du nombre de ceux qui étoient contre lui.

FULFULES, *Fulfulæ*, (b) ville d'Italie au païs des Samnites. On en ignore la position. On ne sçauroit pas même qu'elle a existé, sans un passage de Tite-Live, qui dit que Fabius s'avança dans le Samnium, pour fourrager la campagne, & réduire par la force les villes, qui avoient quitté le païs des Romains, & que les petites villes que l'on prit, furent Compultérie, Téléſie, Compsa, Meles, Fulfules, & Orbitanie. Fulfules & Orbitanie, n'étant nommées qu'en ce seul passage, on chercheroit inutilement le lieu où elles étoient. Ortélius lisoit dans Tite-Live *Fuisulæ*, au lieu de *Fulfulæ*.

FULGINIE, *Fulginia*. Voyez Fulginium.

FULGINIUM, *Fulginium*, (c) ville d'Italie. Les Anciens ont nommé diversement cette ville. Silius Italicus l'appelle Fulginia; Appin Fulcinium, Φουλκίνιον, & compte de-là à Pérouse cent soixante stades.

(a) Tacit. Annal. L. III. c. 11.
(b) Tit. Liv. L. XXIV. c. 20.
(c) Sili. Ital. L. VIII. v. 462. Apian. page 691.

Le nom de Fulginates que portoient les habitans, non seulement suivant le témoignage de Pline, mais encore selon une Inscription rapportée par Spon, semble marquer qu'on nommoit aussi leur ville Fulginum; car, de Fulginia ou Fulginium, on auroit dû dire Fulginiates. Gruter fournit une inscription qu'on pourroit alléguer en preuve; on y lit: *PATRONO CIVITAT. FORO FLA. FULGINIA. ITEMQUE IGUVINORUM.* Le P. Hardouin semble lire le mot *Fulginia*, comme si le mot étoit complet, au lieu qu'il paroît être au génitif pluriel, aussi-bien qu'*Iguvinorum*, & être mis-là pour *Fulginiatium*. C'est ainsi que le lit Cellarius. L'Itinéraire de Jérusalem met: *Civitas Trevis*; *Civitas Fulginis*, M. V. *Civitas Foro Flamini*, M. III. C'est aujourd'hui Foligni ou Foligno au duché de Spolette.

FULGINIUS [Q.], (a) *Q. Fulginius*, premier Hastaire de la quatorzième légion, étoit monté à ce degré par son mérite. Il fut tué en combattant pour César.

FULGOR, *Fulgor*, divinité qui présidoit aux éclairs, aux tonnerres & aux foudres, ainsi nommée du mot *Fulgor*, qui signifioit en vieux Latin *éclair*, aussi-bien que *Fulgur*. On l'invoquoit pour être préservé de la foudre. C'étoit ou Jupiter, ou Junon. *Voyez* Fulgora.

FULGORA, *Fulgora*, (b) étoit, selon Saint Augustin, une déesse veuve. Ce Pere rapporte que Séneque disoit plaisamment: *Nous laissons quelques Déesses en célibat comme si les partis manquoient, principalement y en ayant quelques-unes de veuves, comme Populonie, Fulgora & Rumice, que je ne suis point surpris, disoit-il, qu'on n'ait point recherchées.* Fulgora étoit donc de ces Déesses veuves. Quoique Séneque la joigne en cet endroit à Populonie, il ne s'ensuit pas qu'on les adorât ensemble comme Hoffman semble l'avoir conclu de-là.

Hoffman & les Auteurs du Moréri, qui l'ont copié, veulent que l'on dise *Fulgor*; en ce cas c'eût été un dieu, & le nom seroit masculin. Mais, ils n'ont pas consulté Saint Augustin qu'ils citent. Ce Pere dit que Fulgora étoit une déesse, & qu'elle étoit veuve. M. de Cériziers, dans sa traduction de l'ouvrage de la Cité de Dieu, dit comme nous Fulgora. *Voyez* Fulgor.

FULGUR, FULGURATOR, *Fulgur*, *Fulgurator*, surnom de Jupiter. On croyoit que Jupiter Fulgur présidoit aux éclairs du jour, & Summanus aux éclairs de la nuit.

FULGURA, *Fulgura*, surnom de Junon. Il ne faut point

(a) Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 486, 487.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 408.

fans doute le distinguer de celui de Fulgor. *Voyez* Fulgor.

FULGURITUM, *Fulguritum*, nom que les Romains donnoient aux lieux ou aux choses sur qui la foudre étoit tombée, *quasi Fulgure ictum*. Ces lieux, aussi-bien que ces choses, devenoient sacrés ; il n'étoit plus permis d'en faire des usages profanes ; on y élevoit un autel, & on y faisoit des sacrifices de brebis de deux ans, d'où ces lieux étoient appellés *bidentales*. Les Grecs plaçoient sous cet autel une urne couverte, dans laquelle ils mettoient les restes des choses qui avoient été brûlées ou noircies par le tonnerre, ce que les Romains ont imité. Les augures faisoient cette fonction ; il y avoit même des hommes préposés pour purifier les arbres foudroyés, que l'on appelloit *Strufertarii*. Les corps de ceux qui avoient été tués par le tonnerre, n'étoient point brûlés ; on les enterroit suivant la loi de Numa Pompilius, au même lieu où ils étoient morts, & il n'étoit pas permis de marcher dessus.

L'on distinguoit deux sortes de foudres, ceux du jour & ceux de la nuit. Ils attribuoient les premiers à Jupiter, & les seconds au dieu *Summanus ;* si le tonnerre se faisoit entendre le jour & la nuit, ils l'appelloient *Fulgur provorsum*, & l'attribuoient aux deux. Les foudres servoient à prendre l'augure pour l'avenir, & prenoient delà différens noms.

FULLONIUS [T.], (a) *T. Fullonius*, certain homme, natif de Boulogne, se déclara âgé de cent cinquante ans dans un dénombrement fait sous l'empire de Claude, l'an de Jesus-Christ 48 ; & le fait ayant paru étrange, comme il l'étoit, fut vérifié par ordre de Claude sur les registres des anciens dénombremens.

FULMINANS *ou* FULMINATOR, c'est-à-dire, qui lance la foudre ; c'étoit un sur-nom de Jupiter. C'est le même que Céraunius.

FULVIA [la Flamille], *Gens Fulvia*, illustre famille Romaine, divisée en plusieurs branches, dont les deux principales sont les Nobilior & les Flaccus.

La seule médaille de la famille Fulvia, que Patin rapporte, écrit ce nom Foul. *Foulvius*. La famille Fulvia se vantoit d'avoir été tirée de Tusculum par Hercule, & d'en avoir reçu ses sacrifices, après qu'il eut achevé ses travaux. *Flavus* signifie jaune, blond ; & c'est de cette couleur que cette famille avoit pris son nom.

FULVIA [la Loi], *Lex Fulvia*, fut portée par Fulvius Flaccus, consul, l'an de Rome 628. Par cette Loi il donna le droit de bourgeoisie aux habitans de l'Italie ; ce qui déplut fort au Sénat. Quand le consulat de Fulvius Flaccus fut fini, & qu'il

(a) Plin. T. I. p. 404. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 177.

fut allé en Provence, cette Loi fut abrogée, & puis rétablie par C. Gracchus.

FULVIA, *Fulvia*, (*a*) sœur de Julius Gratus. Sa tendresse pour son frere la porta à lui ériger un monument. C'étoit une petite urne de bronze, que le tems a épargnée.

FULVIA, *Fulvia*, Φουλβία (*b*) femme de condition, selon Salluste, entretenoit depuis longtems un mauvais commerce avec Q. Curius, l'un des complices de la conjuration de Catilina. Cet homme que ses mauvaises mœurs avoient fait chasser du Senat, n'avoit pas moins de légèreté dans le caractère que d'audace. Incapable de taire ce qu'il sçavoit, & de cacher même ses propres crimes, il ne connoissoit pas plus de règle pour ses discours que pour ses actions. Se voyant donc méprisé de celle qu'il aimoit, parce que le dérangement de ses affaires ne lui permettoit pas de donner autant qu'elle eût souhaité, tout d'un coup il change de style, se vante, lui fait de magnifiques promesses, quelquefois use de menaces, en un mot parle avec une fierté & une hauteur qui ne lui étoient point ordinaires. Fulvie remarque ce changement; & en ayant facilement tiré de lui la cause, quoique femme sans mœurs, elle n'agit pas néanmoins en mauvaise citoyenne; elle fut sensible au danger de la République, & elle raconta exprès à un grand nombre de personnes tout ce qu'elle sçavoit, supprimant seulement le nom de celui par qui elle en avoit été instruite.

FULVIE, *Fulvia*, Φουλβία, (*c*) dame Romaine, femme de Marc-Antoine, s'est acquise une grande célébrité. Velleius Paterculus dit d'elle, qu'elle n'avoit rien de son sexe que le corps; & que son esprit & son cœur ne respiroient que la guerre & le tumulte des affaires publiques.

Après la journée de Philippes, où Brutus & Cassius furent défaits par Octavien & par Marc Antoine; ce dernier passa en Asie pour régler l'Orient. Octavien revint à Rome, & se brouilla bientôt avec Fulvie. Cette audacieuse femme prit les armes la première, & les fit prendre à Lucius Antoine frere de son mari. Elle parut l'epée au côté; souvent on la vit le fer à la main haranguer les soldats & marcher à leur tête. Son ambition ne put se contenir pendant le Consulat de Publius Servilius & de Lucius Antoine; elle en avoit toute l'autorité, & le titre seul lui manquoit.

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. I. pag. 186.

(*b*) Sallust. in Catil. c. 14. *&* *seq.* Plut. T. I. pag. 868. Crév. Hist. Rom. Tom. VI. pag. 422, 423.

(*c*) Vell. Paterc. L. II. c. 74. Plut. T. I. p. 910. 928. *&* *seq.* Virg. Æneid. L. VII. v. 805. *&* *seq.* Corn. Nep. in T. Pomp. Attic. c. 9. Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 239. Tom. VIII. pag. 151, 162. *&* *suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VII. p. 167, 168.

Elle seconda merveilleusement son cruel mari pendant les massacres du Triumvirat. De son autorité privée, elle avoit fait mourir plusieurs personnes. On sçait que Marc-Antoine se faisoit porter à table, les têtes de ceux qu'il avoit proscrits, & qu'il se repaissoit de ce funeste spectacle. La tête de Cicéron fut celle qui charma le plus ses yeux; il commanda qu'on la mît sur la chaire même où cet Orateur avoit tant déclamé contre lui; mais, auparavant Fulvie eut la joie de satisfaire sa vengeance sur la langue qui avoit si maltraité son mari dans les Philippiques; elle prit donc cette tête, cracha dessus, & l'ayant mise sur ses genoux, en tira la langue, qu'elle perça de mille coups avec des aiguilles de tête, dégorgeant en même tems toutes sortes d'invectives. Voilà une étrange espèce de méchante femme. Plutarque, dans la vie de Marc-Antoine, la donne pour une femme courageuse, capable de grandes entreprises, telle à peu près que la Camille de Virgile.

Bellatrix, non illa colo calathisve Minervæ.

Fœmineas assueta manus, sed prælia virgo

Dura pati. . . . .

La quenouille n'étoit point son affaire; les soins domestiques n'étoient point son occupation; dominer sur son mari dans le particulier, n'étoit point un avantage qui la contentât, elle vouloit aussi le maîtriser au dehors & dans l'administration des charges publiques. Quelque brave, violent & brutal que fût M. Antoine, il trouva son maître en Fulvie; elle lui fit faire un si rude apprentissage d'obéissance, que Cléopâtre, qui le trouva tout apprivoisé & tout dressé à ce manege, n'eut pas grande peine à l'assujettir; il avoit appris cette soumission en bonne école. M. Antoine eut pourtant à la fin le courage de se fâcher contre Fulvie, & de lui marquer si fortement, ou sa haine, ou son mépris, qu'elle en tomba malade en Grece, où les armes victorieuses d'Octavien l'avoient forcée de se réfugier, & qu'elle y mourut de chagrin. La fille qu'elle avoit eue de Clodius son premier mari, ce mortel ennemi de Cicéron, fut mariée à Octavien, & répudiée quelque tems après.

C'étoit dans la chambre de Fulvie que l'on mettoit les royaumes & les provinces à l'encan. Le mari & la femme tenoient autant l'un que l'autre du caractère de Catilina; *Alieni appetens, sui profusus;* ils sçavoient aussi-bien dissiper qu'amasser. Fulvie n'avoit pas un sol après ses énormes concussions; il fallut que Pomponius Atticus répondît pour elle partout, & lui prêtât de grosses sommes.

FULVIE, *Fulvia*, Φουλϐία, (*a*) autre dame Romaine. Qua-

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaic. p. 623. Crév. Hist. des Emp. T. I, p. 398, 399.

tre misérables de la nation Juive, qui faisoient profession dans Rome d'interprêter la loi de Moïse, & qui feignoient un grand zele pour la propagation de leur religion, firent une prosélyte dans la personne de Fulvie. Leur zele n'en vouloit qu'aux richesses de cette dame. Ils l'engagerent à leur remettre son or & ses ornemens de pourpre, comme pour les envoyer au temple de Jérusalem. Mais, c'étoit un butin dont ils firent leur profit. Le mari de Fulvie, instruit de la fraude, en porta ses plaintes à l'empereur Tibere, qui défendit par un décret du Sénat l'exercice de la religion Judaïque dans Rome, & bannit de la ville tous ceux qui ne voudroient pas y renoncer. Quatre mille Juifs furent enrôlés, & envoyés en Sardaigne pour assurer la tranquillité de l'isle contre les brigands qui la désoloient par leurs vols & par leurs courses. L'air de cette isle est mal sain; on le sçavoit, & si ces Juifs y périssoient, on étoit disposé à se consoler aisément d'une telle perte.

FULVIUS [L.], *L. Fulvius*, (*a*) fut créé consul avec Q. Fabius, l'an de Rome 432, & 320 avant J. C. Six ans après, le dictateur L. Émilius le nomma maître de la cavalerie.

FULVIUS [M.], *M. Fulvius*, (*b*) au rapport de quelques Auteurs, fut nommé consul en la place de T. Minucius qui avoit été tué dans un combat contre les Samnites, l'an de Rome 448, & 304 avant J. C. Ces mêmes Auteurs ajoûtent qu'étant venu par ordre du Sénat se mettre à la tête de l'armée de son prédécesseur, il prit Bovianum.

FULVIUS [Cn.], *Cn. Fulvius*, (*c*) étoit simple lieutenant sous la dictature de M. Valérius Maximus, l'an de Rome 451, & 301 avant J. C. Il y avoit près du camp des Romains un grand nombre de masures, restes infortunés d'un bourg que le feu avoit consumé. Les ennemis y cacherent des gens armés, & chasserent un troupeau vers l'endroit où Cn. Fulvius commandoit un corps de troupes. Mais, comme ils virent que cet appât n'attiroit personne, & que les Romains restoient immobiles dans leurs postes, un des pasteurs s'approchant de leurs retranchemens, se mit à crier à ses camarades, qui ne sortoient qu'en tremblant des ruines du bourg, qu'ils n'avoient qu'à avancer hardiment, & qu'ils pouvoient passer impunément par le milieu du camp des ennemis. Comme un Cérite interprêtoit ce discours insultant à Cn. Fulvius, & que les compagnies qu'il commandoit, malgré leur indignation, n'osoient cependant sortir de leurs places; cet officier prudent ordonna à ceux qui entendoient le Toscan., de

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 38. L. IX. c. 21.

(*b*) Tit. Liv. L. IX. c. 44.

(*c*) Tit. Liv. X. c. 4, 5, 11, 12, 26. & *seq.*

prendre garde si ces pasteurs parloient en païsans, ou en bourgeois. Alors, apprenant que leur style, leur figure, & leur air ne convenoient nullement à des pasteurs : *Allez donc*, leur dit-il, *leur déclarer que les Romains ont découvert leurs mauvaises ruses, & qu'il ne leur sera pas plus aisé de faire tomber de tels ennemis dans leurs pieges, que de les vaincre par la force des armes.* Ce discours ayant été rapporté à ceux qui étoient en embuscade, ils sortirent brusquement de leurs masures, & s'avancerent fierement dans la plaine, d'où il étoit aise de les voir. Cn. Fulvius vit bien qu'avec le peu de monde qu'il avoit avec lui, il n'étoit pas en état de résister à leur multitude. Ainsi, il envoya promptement demander du secours au Dictateur, & en attendant soutint courageusement leur premier effort. Le Dictateur, averti du danger des siens, partit aussitôt pour les secourir. Il étoit tems qu'il arrivât ; car, Cn. Fulvius & les siens étoient près d'être accablés.

Cn. Fulvius parvint au consulat trois ans après, & eut pour collegue L. Cornélius Scipion. Le Samnium lui étant échu par le sort, il s'en alla sur le champ faire la guerre aux habitans de ce païs. Il remporta sur eux une victoire mémorable auprès de Bovianum. Il attaqua aussi cette place, & peu de tems après celle d'Aufidene, & emporta l'une & l'autre de force. De retour à Rome, il obtint les honneurs du triomphe. Trois ans après, il fut nommé propréteur ; & ayant conduit dans l'Étrurie les troupes qu'il avoit à ses ordres, il y eut les plus heureux succès. Car, outre qu'il désola les ennemis par le ravage de leurs campagnes, il les vainquit encore dans un combat, tua plus de trois mille des habitans de Perouse & de Clusium, & leur prit vingt étendards.

FULVIUS [M.] PÉTINUS, *M. Fulvius Pætinus*, (*a*) fut élevé au Consulat avec T. Manlius Torquatus, l'an de Rome 453, & 299 avant Jesus-Christ.

FULVIUS [C.] CURVUS, *C. Fulvius Curvus*, (*b*) étoit Édile plébéien avec L. Ælius Pétus, l'an de Rome 456, & 296 avant Jesus-Christ. Ces deux magistrats firent condamner à l'amende les fermiers des pâturages publics, & employerent l'argent qu'ils en tirerent, à la célébration des jeux, & à l'acquisition des coupes d'or qu'ils mirent dans le temple de Cérès.

FULVIUS [M.] FLACCUS, *M. Fulvius Flaccus*, (*c*) fut élevé au Consulat avec App. Claudius Caudex, l'an de Rome 488, & 264 avant Jesus-Christ. Il fut chargé d'aller terminer la guerre commencée contre ceux de Volsinies, l'année précéden-

(*a*) Tit. Liv. L. X. c. 9.
(*b*) Tit. Liv. L. X. c. 23.

(*c*) Roll. Hist. Rom. T. II. pag. 447, 474.

te. Les ennemis, enfermés dans leurs murailles, & pressés vivement par les Romains, étoient réduits à une disette totale; & ne pouvant plus résister à la famine, ils se rendirent à discrétion. Cette expédition valut le triomphe à M. Fulvius Flaccus.

FULVIUS [C.] *C. Fulvius*, (*a*) Questeur Romain, fut livré à Annibal par les habitans de la Ligurie, l'an de Rome 534, & 218 avant J. C.

FULVIUS FLACCUS, (*b*) *Fulvius Flaccus*, étoit Lieutenant dans l'armée du consul Cn. Servilius, l'an de Rome 535, & 217 avant Jesus-Christ. Ce fut lui qui remit cette armée au dictateur Q. Fabius Maximus.

FULVIUS [Cn.] FLACCUS, *Cn. Fulvius Flaccus*, (*c*) fut nommé Préteur, l'an de Rome 540, & 212 avant Jesus-Christ. Il eut pour département l'Apulie, avec les légions qui avoient servi à Lucérie sous le préteur Émilius. Il fit d'abord la guerre avec beaucoup de sagesse, & en prenant beaucoup de précautions, pour n'être pas surpris. Mais, depuis qu'il eut repris quelques villes qui s'étoient livrées à Annibal, & qu'il se fût enrichi, lui & son armée, d'un butin considérable, ces bons succès le jetterent dans une telle licence, que ses soldats se répandoient de tous côtés, sans garder aucun ménagement, & sans observer aucune discipline. Annibal, qui en fut informé, & qui avoit éprouvé dans bien des occasions, combien peu on doit compter sur des troupes commandées par un Général ignorant, marcha aussitôt du côté de l'Apulie.

Cn. Fulvius Flaccus étoit aux environs d'Herdonnée avec ses légions. Dès que ses soldats apprirent l'arrivée des ennemis, peu s'en fallut qu'ils ne se missent en bataille, & ne marchassent contre eux sans attendre l'ordre de leur Général. La seule considération qui les retint, c'est l'assurance qu'ils avoient d'en venir aux mains quand ils voudroient. Annibal, qui étoit informé de l'audace & de la fierté avec laquelle les Romains avoient pressé leur Général de les mener au combat, ne doutant pas qu'il n'eût trouvé l'occasion de les battre, plaça dès la nuit suivante en embuscade dans les fermes, dans les forêts & les broussailles d'alentour, trois mille soldats légerement armés, avec ordre d'en sortir tous à la fois dès qu'on leur en donneroit le signal. Il commanda en même tems à Magon de se poster, avec deux mille cavaliers, sur tous les chemins par où il jugeoit que les ennemis tâcheroient de se sauver. Après avoir pris ces mesures pendant la nuit, il ran-

(*a*) Tit. Liv. L. XXI. c. 59.
(*b*) Tit. Liv. L. XXII. c. 12.
(*c*) Tit. Liv. L. XXV. c. 2, 3, 20, 21. L. XXVI. c. 1. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. III. p. 472. *& suiv.*

gea le reste de ses troupes en bataille à la pointe du jour. Cn. Fulvius Flaccus en fit autant, entraîné par l'impétuosité de ses soldats, plutôt que par l'espérance de réussir. La même témérité qui les fit courir au combat, les rangea en bataille dans les lieux que le hazard leur présenta, ou que leur propre caprice leur fit choisir, pour les abandonner un moment après, par crainte ou par fantaisie. La première légion fut placée aux premiers rangs, avec un nombre égal d'alliés; de façon que ces deux troupes formoient un front fort allongé, avec très-peu de profondeur; ce qui donna lieu aux Tribuns de s'écrier, que le corps de bataille étant si foible & si dégarni, les ennemis l'enfonceroient aisément, en quelque endroit qu'ils attaquassent. Mais, tous les avis salutaires qu'on pouvoit donner, bien loin d'être examinés & suivis, n'étoient pas même écoutés. Tout étoit bien différent dans l'autre parti, le Général, les soldats, & l'ordre dans lequel ils étoient rangés. Ainsi, les Romains non seulement ne firent aucune résistance, mais ne purent même soutenir les premiers cris des Carthaginois. Cn. Fulvius Flaccus ne vit pas plutôt les siens plier & prêts à se mettre en déroute, qu'il se jetta sur le premier cheval qu'il rencontra, & s'enfuit en grande hâte, avec environ deux cens cavaliers. Pour le reste de l'armée, l'avant-garde ayant été enfoncée, les ennemis, qui l'avoient investie par les flancs & par-derrière, en firent un si grand carnage, que de vingt-deux mille hommes, à peine en échappa-t-il, deux mille. Le camp demeura à la merci des victorieux.

L'année suivante, on appella en jugement Cn. Fulvius Flaccus; & on l'accusa devant le peuple d'avoir fait périr par sa témérité l'armée qu'il commandoit dans l'Apulie. Il fut accusé à deux différentes reprises, & à chaque fois les conclusions n'alloient qu'à une amende pécuniaire. Mais, l'accusateur étant revenu une troisième fois à la charge, on entendit les témoins; & comme il s'en trouva plusieurs, qui, après avoir accablé Cn. Fulvius Flaccus d'outrages, assurerent avec serment, que l'épouvante & la fuite avoient commencé par lui; que les soldats, se voyant abandonnés par leur chef, n'avoient point fait difficulté de le suivre, persuadés qu'il avoit eu de bonnes raisons pour désespérer du succès de la bataille; le peuple fut transporté d'une si violente colère, que toute l'assemblée s'écria, qu'il falloit conclure contre lui à la mort; ce qui excita une nouvelle dispute. Car, le Tribun qui n'avoit insisté par deux fois que sur l'amende, ayant dit qu'il concluoit cette troisième fois à la mort, l'accusé implora le secours des autres Tribuns, qui répondirent qu'ils n'empêchoient

n'empêchoient pas leur collegue d'user de la liberté que ses ancêtres lui avoient laissée, d'employer les loix & les coûtumes contre un particulier tel qu'étoit Flavius Flaccus, jusqu'à ce qu'il l'eût fait condamner à l'amende, ou à la mort. Alors, l'accusateur dit qu'il accusoit Cn. Fulvius Flaccus d'avoir trahi les intérêts de la République, & demandoit qu'il fût puni comme criminel d'État; sur quoi il pria le Préteur de la ville, de lui donner une assemblée du peuple. L'accusé, voyant le train que prenoit son affaire, tenta une autre ressource. Son frere Q. Fulvius Flaccus étoit alors en grande considération, tant par la gloire qu'il avoit déja acquise, que par celle qu'il étoit sur le point d'acquérir en se rendant maître de Capoue. Il l'engagea à écrire au Sénat des lettres très-soumises, par lesquelles il le supplioit de lui permettre d'assister au jugement de son frere, & de solliciter pour lui. Mais, les Sénateurs lui ayant répondu qu'il ne pouvoit s'eloigner de Capoue sans porter un grand préjudice aux affaires de la République, Cn. Fulvius Flaccus, qui vit qu'il n'avoit rien à espérer de ce côté-là, n'attendit pas le jour de l'assemblée, & se retira volontairement en exil à Tarquinies.

FULVIUS [Cn.] CENTUMALUS, *C. Fulvius Centumalus*, (*a*) étoit Édile Curule l'an de Rome 538, & 214 avant Jesus-Christ. Il fut fait Préteur l'année suivante, & eut pour département Suessule avec deux légions qu'on avoit levées dans la ville. En ce tems-là, cent douze Campaniens des plus distingués, sous prétexte de vouloir aller piller les terres des ennemis, demanderent permission aux magistrats de sortir de Capoue; & dès qu'ils l'eurent obtenue, ils se rendirent dans le camp des Romains, auprès de Suessule. Après s'être fait connoître à la garde avancée, ils demanderent qu'on les conduisît au Préteur, à qui ils avoient à parler d'une affaire importante. Cn. Fulvius Centumalus, qui commandoit dans ce poste, ayant été informé de leur intention, ordonna que dix d'entr'eux lui fussent amenés sans armes. Lorsqu'ils lui eurent fait connoître ce qu'ils demandoient, qui se bornoit à la restitution de leurs biens, quand Capoue seroit rentrée sous la puissance des Romains; il les reçut tous sous sa protection.

Trois ans après, Cn. Fulvius Centumalus parvint au consulat avec P. Sulpicius Galba; le gouvernement de l'Apulie lui échut par le sort. L'année suivante, il resta encore dans son gouvernement avec la même armée,

(*a*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 43. *& seq.* L. XXV. c. 41. L. XXVI. c. 1, 28. L. XXVII. c. 1. Roll. Hist. Rom. T. III. p. 537, 538.

sans qu'on retranchât rien, ni à ses forces, ni à son autorité, qui lui fut continuée pour un an. Il alla se camper du côté d'Herdonnée, dans l'espérance de reprendre cette ville, qui, après la bataille de Cannes, avoit quitté le parti des Romains, mais qui n'étoit ni située avantageusement, ni défendue par une garnison suffisante. La négligence naturelle de ce Général étoit augmentée par la confiance qu'il avoit, que les habitans n'étoient pas éloignés d'abandonner les Carthaginois, depuis qu'ils avoient sçu qu'Annibal, après la perte de Salapie, s'étoit retiré de cette contrée dans le païs des Bruttiens.

Annibal, informé de cette disposition des Romains par des couriers secrets, conçut en même tems l'espérance de conserver une ville alliée, & de surprendre un ennemi qui se tenoit si peu sur ses gardes. Pour cet effet, il marcha vers Herdonnée en corps de bataille, avec des troupes libres de tout embarras, & avec tant de promptitude, que les ennemis le virent arriver avant qu'ils eussent appris qu'il étoit parti; & pour leur causer plus de terreur, il étoit tout prêt à combattre dès qu'il parut en leur présence. Le général Romain, qui n'avoit pas moins d'audace, mais qui étoit bien inférieur en prudence & en force, accepta la bataille sans balancer. La cinquième légion & l'aîle gauche commencerent le combat avec beaucoup de chaleur. Mais, Annibal ordonna à ses cavaliers, que quand le combat de l'infanterie auroit attiré les yeux & les esprits de tout le monde, ils se patageassent en deux bandes, & qu'en faisant un grand circuit, l'une allât fondre sur le camp des ennemis, tandis que l'autre iroit attaquer par derrière ceux qui étoient aux mains avec les siens; & les faisant souvenir de la victoire qu'ils avoient remportée deux ans auparavant dans le même lieu sur Cn. Fulvius Flaccus, il les assuroit qu'ils ne seroient pas moins heureux dans cette occasion. Son espérance ne fut pas trompée. Il avoit déjà tué un grand nombre de Romains dans le combat d'infanterie, sans que ceux qui restoient eussent encore quitté leurs rangs & leurs étendards. Mais, lorsqu'ils virent que les cavaliers ennemis venoient fondre sur eux par-derrière, & qu'ils entendirent les cris de leurs compagnons, qu'on étoit venu attaquer dans leur camp, la sixième légion, qui combattoit à la seconde ligne, fut la première mise en désordre par les Numides; & aussitôt après, la cinquième, avec ceux qui étoient aux premiers rangs, fut aussi obligée de lâcher pied. Les uns prirent la fuite ouvertement, les autres, enfermés entre deux ennemis, furent taillés en pieces. Cn. Fulvius Centumalus lui-même, demeura sur la place avec onze Tribuns militaires.

Il feroit difficile de dire au juſte le nombre des Romains & des alliés qui périrent dans cette action. Les uns le font monter juſqu'à treize mille, pendant que d'autres le bornent à ſept milles.

FULVIUS [Q.] FLACCUS, *Q. Fulvius Flaccus*, (*a*) fut élevé au conſulat pour la premiere fois, l'an de Rome 515, & 237 avant J. C., & eut pour collegue L. Cornélius Lentulus Caudinus. Il y fut élevé pour la ſeconde fois l'an de Rome 528; on lui donna pour collegue T. Manlius Torquatus. Huit ans après, il fut créé Pontife en la place de P. Scantinius. L'année ſuivante, il obtint la Préture; il avoit déjà géré la cenſure, outre les autres charges dont on vient de parler. En qualité de Préteur, il eut la commiſſion de rendre la juſtice aux citoyens de Rome. On lui continua la même charge l'année ſuivante, & il fut ordonné par arrêt du Sénat, que ſans tirer au ſort il commanderoit dans la ville, en l'abſence des Conſuls, auſſitôt qu'ils ſeroient partis pour la guerre.

L'an de Rome 540, Q. Fulvius Flaccus fut nommé maître de la cavalerie par Cn. Claudius Centhon, qu'on avoit élevé à la dictature pour préſider aux aſſemblées. Et dès le premier jour qu'on les tint, il fut créé Conſul pour la troiſième fois, avec Appius Claudius Pulcher. Les aſſemblées pour nommer un ſouverain Pontife s'étant enſuite tenues, Fulvius Flaccus ſe préſenta pour demander cette place, & il le fit avec beaucoup d'ardeur; cependant, on lui préféra P. Licinius Craſſus. Il ſe mit après cela en campagne; & comme il étoit campé auprès de Bovianum, il fut informé par ceux de Bénévent, qu'il régnoit un grand déſordre dans le camp d'Hannon. Sur cet avis étant parti pendant la nuit, il entra dans Bénévent chemin faiſant pour examiner de près la vérité des faits. Là, il ſçut qu'Hannon avec une partie de ſes troupes, étoit allé faire des levées de bleds dans la campagne; qu'il avoit chargé ſon Queſteur d'en diſtribuer aux Campaniens; qu'une foule de gens ſans armes & ſans précaution avoit amené deux mille chariots dans le camp de ce Général, & que tout s'y paſſoit avec tant de déſordre, & ſi peu de diſcipline, que les païſans des environs étant mêlés confuſément avec les ſoldats, on n'y voyoit rien qui reſſemblât à un camp ou à une armée. Le Conſul, bien inſtruit de toutes ces particularités, ordonna à ſes ſoldats de préparer ſeulement leurs drapeaux & leurs armes

(*a*) Vell. Paterc. L. II. c. 8. Tit. Liv. L. XXIII. c. 21, 24, 30. L. XXIV. c. 9. L. XXV. c. 2. *& ſeq.* L. XXVI. c. 1. *& ſeq.* L. XXVII. c. 3. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. Tom. III. p. 8, 41, 376, 412. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 577, 578.

pour la nuit suivante, en laissant tout le reste de leur équipage ; qu'il étoit question d'attaquer & de forcer le camp des Carthaginois. Ainsi, laissant tout leur bagage à Bénévent, ils partirent à la quatrieme veille de la nuit; & étant arrivés au camp des ennemis un peu avant le jour, ils y jetterent tant d'effroi & de consternation, que s'il eût été placé dans une rase campagne, il auroit infailliblement été pris dès la premiere attaque. La hauteur du terrein, escarpé de toutes parts, aidée des retranchemens qu'on y avoit faits, le défendit.

Quand le jour fut venu, il se livra un combat assez opiniâtre, les Carthaginois étant en état, par la situation du lieu, non seulement de défendre leurs postes, mais même de renverser leurs ennemis, lorsqu'ils s'efforçoient d'aller à eux. Cependant, la valeur obstinée des Romains surmonta tous les obstacles, ils passerent le fossé, & forcerent les retranchemens en plusieurs endroits tout à la fois, ce qui ne put être exécuté, sans y qu'il eût un grandnombre de soldats blessés ou tués. C'est pourquoi, le Consul ayant assemblé les officiers, leur déclara qu'il falloit abandonner une entreprise téméraire; que le plus sûr étoit de retourner ce jour-là à Bénévent avec toute l'armée; que le lendemain ils camperoient près des ennemis, & par-là empêcheroient tout ensemble, & les Campaniens de retourner dans leur ville, & Hannon de revenir dans son camp; que pour exécuter plus aisément ce projet, il feroit venir son collegue avec ses troupes, & qu'ils tourneroient tout le fort de la guerre de ce côté-là. Q. Fulvius Flaccus avoit déjà fait sonner la retraite, lorsque les soldats méprisant un parti si lâche, pousserent de grands cris qui l'obligerent de rester. Déjà une de ses légions & une cohorte des alliés s'étoient élancées au milieu des ennemis. Q. Fulvius Flaccus, témoin de leur bravoure, abandonnant alors le dessein de la retraite, commença à piquer ses soldats d'honneur, & à leur faire voir le danger auquel étoit exposée la plus brave cohorte de leurs alliés, & la plus vaillante de leurs légions. Dès ce moment, tous les Romains, sans considérer la difficulté & le danger du passage, se jetterent à l'envi dans le camp d'Hannon, au milieu des traits qu'on leur tiroit de tous côtés, malgré les ennemis qui opposoient leurs corps & leurs armes pour les en empêcher. Il y en eut un grand nombre de blessés; & ceux mêmes à qui les forces manquoient, & qui perdoient tout leur sang, faisoient tous leurs efforts pour aller expirer au milieu des ennemis. Ainsi, le camp fut pris en un moment, comme s'il eût été placé en plaine, & dépourvu de retranchemens. Depuis ce tems-là, ce fut plutôt un

carnage qu'un combat. Les Romains tuerent six mille Carthaginois, en prirent plus de sept mille avec les fourrageurs Campaniens, & tous les chariots & les bêtes de charge qu'ils avoient amenées. Ils firent outre cela un grand butin de tout ce qu'Hannon avoit enlevé sur les terres des alliés du peuple Romain, qu'il avoit ravagées dans une grande étendue. Ceux qui s'étoient signalés à la prise du camp furent récompensés.

Q. Fulvius Flaccus alla ensuite rejoindre son collegue Appius Claudius Pulcher. Ces deux Généraux firent passer leurs légions de Bénévent dans les terres de la Campanie, non seulement pour y faire le dégât des bleds, qui étoient déjà grands, mais pour assiéger Capoue la capitale de la province. Ils comptoient rendre leur consulat célebre par la ruine d'une ville si opulente, & de faire cesser les reproches honteux qu'on commençoit à faire aux Romains, de laisser depuis tant d'années impunies la révolte & la trahison d'un peuple si voisin de Rome. Étant donc entrés sur les terres de la Campanie, ils commencerent à piller la campagne, & à faire le dégat par-tout. Mais, les habitans de la ville ayant fait sur eux une sortie, secondés de Magon & de sa cavalerie, leur donnerent tellement l'épouvante, qu'ils rappellerent au plus vîte leurs soldats & se retirerent en désordre, n'ayant pas même eu le tems de les mettre en bataille, après en avoir perdu plus de cinq cens. Ce succès donna une extrême confiance aux Campaniens, naturellement fiers & arrogans; en sorte qu'ils ne cessoient de harceler leurs ennemis, espérant avoir toujours de pareils avantages sur eux. Mais, depuis ce combat engagé témérairement, les Consuls se tenoient davantage sur leurs gardes. Cependant, un évènement peu considérable en lui-même, servit beaucoup à rabattre l'audace des Campaniens, & à relever le courage des Romains; tant il est vrai que dans la guerre, les plus petites choses ont quelquefois de grandes conséquences. Ce fut un combat singulier entre T. Quintius Crispinus Romain, & un Campanien nommé Badius. Le premier demeura vainqueur. Les Consuls recommencerent donc à assiéger Capoue de toutes leurs forces; & pour les seconder dans une entreprise si importante, ils firent venir le préteur Claudius Néron de Suessule, & lui ordonnerent de laisser quelques troupes pour garder ce poste, & d'amener tout le reste avec lui. Ainsi, ces trois généraux ayant fait dresser leurs tentes autour de cette ville, l'attaquerent avec leurs trois armées par trois endroits différens. Ils l'entourerent d'un fossé & d'une palissade, & bâtirent plusieurs forts, de distance en distance, assez près les uns des autres. Dans les jours suivans, ils en

vinrent aux mains en plusieurs endroits avec les Campaniens, qui venoient troubler leurs travailleurs ; & le succès de ces escarmouches fut assez heureux pour obliger les assiégés de se tenir renfermés dans leurs murs.

Cependant, l'année du consulat de Q. Fulvius Flaccus & d'Appius Claudius Pulcher expira ; mais, on leur prorogea l'autorité & le commandement des armées, & on leur ordonna de continuer le siege de Capoue, jusqu'à ce qu'ils se fussent rendus maîtres de cette ville. On ne donnoit pas à la ville de fréquens assauts ; mais, elle étoit investie avec tant d'exactitude, & on en gardoit toutes les avenues avec tant de vigilance, qu'il n'étoit pas possible d'y faire entrer ni secours ni vivres. Le peuple & la foule d'esclaves qu'elle renfermoit, étoient pressés par une famine, qui devenoit de jour en jour plus insupportable, sans qu'on pût donner à Annibal aucune nouvelle de l'extrêmité où l'on étoit réduit, tant les Romains tenoient les passages soigneusement fermés. Il se trouva un Numide, qui s'engagea à lui porter les lettres dont on le chargeroit. En effet, il tint parole. Annibal vint donc au secours des assiégés, & attaqua les Romains ; mais, quand il vit que ceux-ci défendoient leur camp avec beaucoup de valeur, il abandonna son entreprise, & fit retirer son infanterie, laissant les cavaliers à l'arrière-garde, pour empêcher les ennemis de la poursuivre. Les légions souhaitoient ardemment de poursuivre les ennemis. Mais, Q. Fulvius Flaccus fit sonner la retraite, persuadé qu'il en avoit assez fait ce jour-là, pour faire sentir aux Campaniens qu'ils ne devoient pas faire beaucoup de fond sur le secours d'Annibal, ce qu'Annibal lui-même fut obligé de reconnoître.

Mais, pour faire diversion, il conçut le dessein hardi d'aller attaquer Rome même, la capitale du païs ennemi. C'étoit ce qu'il avoit toujours eu en vue, & dont on lui reprochoit d'avoir laissé échapper l'occasion après la bataille de Cannes, comme il en convenoit lui-même. La nouvelle de ce dessein portée à Rome, y fit différentes impressions, selon le caractère de chacun. Entr'autres sentimens proposés dans cette conjoncture, quelques-uns furent d'avis que si l'on jugeoit que l'un des chefs avec l'une des armées pût être détaché pour venir à Rome, de façon que l'autre chef, avec l'autre armée, pût rester autour de Capoue sans risque, ils convinssent entr'eux qui, de Q. Fulvius Flaccus ou d'Appius Claudius Pulcher resteroit à Capoue, tandis que l'autre viendroit défendre sa patrie. Ce sentiment l'emporta sur les autres ; & lorsque l'arrêt du Sénat, qui fut fait en conséquence, eût été porté à Capoue, Q. Fulvius Flaccus, qui se chargea de venir à Rome, parce que son col-

legue étoit encore malade d'une blessure qu'il avoit réçue, tira des trois armées quinze mille fantassins, & mille cavaliers à son choix, avec lesquels il passa le Vulturne. De-là, ayant été informé qu'Annibal devoit prendre le chemin de la voie Latina, il prit lui-même celui de la voie Appia, & envoya devant un détachement, pour ordonner aux villes municipales qui étoient sur cette route, comme Sétia, Cora & Lanuvium, de tenir des vivres tout prêts chez elles, & d'en faire voiturer des campagnes voisines sur les chemins par où l'armée devoit passer; & enfin d'avoir des troupes suffisantes pour se défendre contre les attaques de l'ennemi. Tout cela fut exécuté.

Cependant, Annibal vint camper jusque sur les bords du Teveron, à trois milles de Rome. De-là, il s'avança lui-même, à la tête de deux mille chevaux, jusqu'au temple d'Hercule, près de la porte Colline; d'où, en faisant faire divers mouvemens à son cheval, il contempla à son aise les murailles & la situation de la ville. Q. Fulvius Flaccus, indigné de cette audacieuse curiosité, qu'il regardoit comme une insulte, fit sortir contre lui une troupe de cavalerie, à qui il ordonna de le repousser jusque dans son camp. Le lendemain, Annibal ayant passé le Teveron, rangea toutes ses troupes en bataille. Q. Fulvius Flaccus & les consuls en firent autant; en sorte que les deux armées étoient sur le point de se livrer une bataille, & de se disputer une victoire, dont Rome auroit été le prix. Mais, lorsqu'ils étoient prêts d'en venir aux mains, il s'éleva tout d'un coup un orage mêlé de pluie & de grêle, avec tant de violence, que les soldats des deux partis n'ayant pas la force de tenir leurs armes, rentrerent chacun dans leur camp, sans que la crainte de l'ennemi eût aucune part à cette retraite. Le lendemain s'étant tout de nouveau rangés en bataille au même endroit, une tempête égale à la premiere les sépara une seconde fois; & ce qu'il y eut de plus merveilleux, c'est qu'ils n'étoient pas plutôt rentrés dans leur camp, que le calme & le beau tems revenoient comme auparavant. Les Carthaginois regarderent cet évènement comme une marque évidente de la volonté des dieux, à qui on dit qu'Annibal reprocha qu'ils lui ôtoient tantôt la pensée, tantôt le pouvoir de prendre Rome.

Au reste, Annibal ne fit pas paroître autant de constance & d'opiniâtreté à défendre Capoue, que les Romains à l'assiéger; car, il passa de la Lucanie dans le païs des Bruttiens, & de-là jusqu'au détroit & à Rhege, avec une telle diligence, que peu s'en fallut qu'il ne surprit les habitans, qui ne s'attendoient à rien moins. Pour les Campaniens, quoique l'absence de Q. Fulvius Flaccus

n'eût rien rabattu de la vigueur avec laquelle on les pressoit, ils s'apperçurent cependant du retour de ce général, & furent fort étonnés qu'Annibal ne fût pas revenu en même tems que lui. Mais, ils apprirent bientôt par le moyen de quelques entretiens entre les assiégeans & eux, qu'il les avoit abandonnés, & que les Carthaginois désespéroient absolument de secourir leur ville. Cette circonstance & quelques autres acheverent d'abattre le courage des Campaniens. Aussi les Romains ne tarderent-ils pas à entrer dans la ville.

Q. Fulvius Flaccus & App. Cl. Pulcher étoient d'avis différens sur la punition qu'on devoit faire subir au Sénat de Capoue. Le dernier étoit assez porté à leur pardonner, mais l'autre étoit impitoyable. C'est pourquoi, App. Cl. Pulcher voulut qu'on renvoyât au Sénat de Romes la décision de cette affaire. Mais, Q. Fulvius Flaccus, qui craignoit que ces ordres-là mêmes ne fussent un obstacle au dessein qu'il méditoit, congédia l'assemblée, & ordonna aux tribuns des soldats & aux commandans des alliés de tenir prêts deux mille cavaliers choisis, & de se disposer à marcher à leur tête à la troisième veille de la nuit. Ce fut avec cette escorte qu'il partit de nuit pour se rendre à Téanum, où il arriva de grand matin. Il alla tout droit à la place publique, où l'arrivée de cette cavalerie avoit d'abord attiré une grande foule d'habitans. Il fit venir le premier magistrat de cette ville, & lui ordonna de lui faire amener les Sénateurs Campaniens qu'il avoit sous sa garde. Dès qu'ils furent arrivés, ils eurent tous la tête tranchée, après avoir préalablement été battus de verges. Après cette expédition, il courut à Cales, sans perdre de tems. Étant entré dans la ville, il monta sur son tribunal; & dans le tems qu'on attachoit au poteau les Sénateurs de Capoue, qu'on lui venoit de représenter, un courrier arrivé de Rome, en grande hâte, lui remit les lettres du préteur Calpurnius avec un arrêt du Sénat. Personne ne douta que ce ne fût un ordre au proconsul de renvoyer l'affaire au Sénat. Le bruit s'en répandoit déjà autour du tribunal & dans toute l'assemblée, lorsque Q. Fulvius Flaccus, qui eut la même pensée, prit les lettres & l'arrêt, & ayant mis le paquet dans sa robe, sans l'ouvrir, il commanda au héraut & au licteur de faire leur devoir. Ainsi, les Sénateurs qu'on gardoit à Cales, furent traités comme ceux de Téanum. Alors, il lut les lettres du préteur, & l'arrêt du Sénat, mais trop tard pour empêcher une exécution qu'il avoit exprès précipitée, afin de prévenir les ordres contraires qu'il pouvoit recevoir.

Étant ensuite revenu à Capoue, il se mit à vendre les biens des principaux citoyens

de la ville, & à affermer les terres qui avoient été confisquées au profit de la République. Il exigea que le prix en fût payé en bled, & non en argent; & comme si la mauvaise destinée de cette ville eût permis qu'il trouvât toujours quelque sujet de la maltraiter, il découvrit une nouvelle conspiration, que ses habitans tramoient en secret contre lui. Pour avoir lieu de louer les maisons de Capoue avec les terres, & craignant d'ailleurs que le séjour trop agréable de cette ville ne corrompît ses soldats, comme il avoit fait ceux d'Annibal, il en avoit fait sortir ses troupes & les avoit obligées de se bâtir des casernes hors des portes & des murailles. Ces casernes étoient la plûpart construites de claies, de planches ou de roseaux, & couvertes de chaume, toutes matières combustibles, qu'il sembloit qu'on avoit choisies exprès, pour inviter ceux qui y voudroient mettre le feu. En effet, cent soixante-dix Campaniens, à la sollicitation de deux freres de la famille des Blosiens, l'une des plus considérables de la ville, avoient conjuré de brûler le tout dans l'espace d'une seule nuit. Le complot ayant été découvert par les esclaves des Blosiens mêmes, le proconsul fit aussitôt fermer les portes de la ville; & ayant mis ses soldats sous les armes, il arrêta tous les complices. Après qu'on leur eût donné la question avec beaucoup de rigueur, ils furent condamnés à la mort, & exécutés sur le champ.

Cependant, on éleva à la dictature Q. Fulvius Flaccus, qui nomma pour maître de la cavalerie P. Licinius Crassus, grand Pontife. De retour à Rome, il indiqua les assemblées consulaires pour le premier jour où elles purent se tenir, & il y fut lui-même créé consul pour la quatrième fois avec Q. Fabius Maximus. Quand tous les Magistrats de l'année suivante eurent été nommés, il abdiqua la dictature, & marcha ensuite contre les ennemis. Les Hirpiniens, les Lucaniens & d'autres peuples lui livrerent les garnisons Carthaginoises qu'ils avoient dans leurs villes. Ce Général les reçut avec beaucoup de douceur, louant leur disposition présente, & leur reprochant légerement leur faute passée. Les Bruttiens lui envoyerent Vibius & Pactius, tous deux freres, & les plus illustres de la nation, pour lui demander qu'il leur fût permis de rentrer dans le parti des Romains, aux mêmes conditions que les Lucaniens y avoient été reçus; ce qu'il leur promit. On lui continua ensuite le commandement pour une année, & on lui ordonna d'aller avec une légion, prendre à Capoue la place de T. Quintius, préteur de l'année précédente. On lui fit encore le même honneur l'année suivante, qui étoit la 545ᵉ de la fondation de Rome.

FULVIUS [C.] FLACCUS, *C. Fulvius Flaccus*, (*a*) Lieutenant, l'an de Rome 541, & 211 avant Jesus-Christ, entra le premier dans Capoue à la tête d'une légion & de deux escadrons. Il commença par se faire apporter tout ce qu'il y avoit dans la ville d'armes, tant offensives que défensives ; & ayant mis des gardes à toutes les portes, pour empêcher que qui que ce soit n'en pût sortir, il se rendit maître de la garnison Carthaginoise, & ordonna aux Sénateurs de Capoue d'aller trouver les généraux Romains dans leur camp. Ainsi, il ne fut pas seulement présent, mais il eut part à tout ce qui se passa au siège & à la prise de cette ville.

FULVIUS [M.], *M. Fulvius*, (*b*) tribun militaire, fut tué dans un combat, l'an de Rome 543, & 209 avant Jesus-Christ.

FULVIUS [Q.] GILLO, *Q. Fulvius Gillo*, (*c*) Lieutenant de Scipion, en Afrique, fut chargé de conduire à Rome les ambassadeurs des Carthaginois, qui venoient pour demander la paix, l'an de Rome 549, & 203 avant J. C.

FULVIUS [Q.], *Q. Fulvius*, (*d*) étoit édile curule avec L. Licinius Lucullus, l'an de Rome 550, & 202 avant J. C. Ils firent représenter pendant trois jours les jeux Romains avec toute leur pompe.

FULVIUS [M.], FLACCUS, *M. Fulvius Flaccus*, (*e*) l'un des décemvirs, qui furent créés l'an de Rome 551, & 201 avant J. C, pour distribuer quelques portions de terre, par forme de récompense, aux vieux soldats qui avoient terminé la guerre d'Afrique, sous la conduite & les auspices de P. Scipion.

FULVIUS [M.], *M. Fulvius*, (*f*) étoit tribun du peuple, l'an de Rome 553, & 199 avant Jesus-Christ.

FULVIUS [M.], NOBILIOR, *M. Fulvius Nobilior*, (*g*) étoit édile curule, avec C. Flaminius, l'an de Rome 556, & 196 avant J. C. Ils distribuerent au peuple un million de boisseaux de bled à deux sols le boisseau. M. Fulvius Nobilior fut élevé à la préture trois ans après, & eut pour département l'Espagne ultérieure. On lui décerna trois mille hommes d'infanterie Romaine, & cent cavaliers pour recruter l'armée dont il alloit prendre le commandement, sans compter cinq mille hommes d'infanterie & deux cens cavaliers des alliés du nom

(*a*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 14. L. XXVII. c. 8.
(*b*) Tit. Liv. L XXVII. c. 12.
(*c*) Tit. Liv. L. XXX. c. 22.
(*d*) Tit. Liv. L. XXX. c. 39.
(*e*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 4.
(*f*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 7.
(*g*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 42. L. XXXIV. c. 54, 55. L. XXXV. c. 7, 20, 22. L. XXXVI. c. 21, 38. L. XXXVII. c. 47. *& seq.* L. XXXVIII. c. 3. *& seq.* L XXXIX. c. 4. *& seq.* L. XL. c. 45. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. IV. p. 350. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VII. p. 61, 62.

Latin. Ses armes furent aſſez heureuſes. Il donna bataille contre les Vaccéens, les Vectons & les Celtibériens réunis contre lui, les défit, les mit en déroute, & prit en vie leur roi Hilermus. Ces ſuccès lui mériterent l'honneur d'être continué l'année ſuivante dans ſon gouvernement, & il ne réuſſit pas moins bien qu'auparavant. Il défit deux armées différentes des ennemis, prit de force ſur eux les villes de Veſcélie & d'Holon, & pluſieurs châteaux, ſans compter les places qui ſe rendirent à lui volontairement. Alors, s'étant avancé juſques dans le païs des Orétains, il y prit auſſi les deux villes de Noliba & de Cuſibi, & continua ſa route juſqu'aux rives du Tage. Il y avoit dans cette contrée une ville plus conſidérable par ſes fortifications que par ſa grandeur, nommée Tolete. Pendant qu'il l'aſſiégeoit, les Vectons vinrent avec une grande armée pour la ſecourir. M. Fulvius Nobilior leur donna bataille, les vainquit, les mit en déroute, après quoi il emporta la ville. A ſon retour à Rome, il fut honoré du petit triomphe. Il fit porter dans cette cérémonie cent trente mille deniers d'argent aux armes de la République, & outre cette ſomme en eſpèces monnoyées, dix-huit mille marcs d'argent, & cent quatre-vingt-dix marcs & demi d'or.

L'an de Rome 562, M. Fulvius Nobilior fut créé conſul avec Cn. Manlius Vulſon, & le ſort lui donna le département de l'Étolie. Ayant abordé à Apollonie, il délibéra avec les principaux des Épirotes par quel côté il entameroit la guerre. Ils lui conſeillerent de commencer par le ſiege d'Ambracie, qui pour lors s'étoit donnée aux Étoliens. Mais, quand il approcha des murailles, le ſiege de cette place lui parut devoir être long & difficile, à cauſe de ſa ſituation avantageuſe. Il poſta du côté de la plaine deux corps de troupes aſſez voiſins l'un de l'autre, & éleva un fort vis-à-vis de la citadelle, entourant & joignant le tout par le moyen d'un foſſé & d'une paliſſade, pour empêcher les aſſiégés de ſortir de la ville, & fermer le paſſage aux ſecours qui leur pourroient venir de dehors. M. Fulvius Nobilior, ayant achevé les ouvrages dont il falloit enfermer la ville, & fait avancer les machines dont il vouloit battre les murailles, la fit attaquer par cinq endroits en même tems. Il dreſſa trois batteries à diſtances égales, contre le quartier appellé Pyrrhée, & qui étant tourné vers la campagne, étoit plus facile à aborder; une en face du temple d'Eſculape, & la cinquième contre la citadelle. Il ſe ſervoit du bélier contre les murs, & en emportoit les creneaux avec des faulx attachées à de groſſes poutres. Les aſſiégés furent d'abord effrayés à la vue de ces machines horribles qui battoient la muraille avec un

bruit terrible. Mais, quand ils virent que contre leur espérance, elles restoient de bout, ils reprirent courage, & par le moyen de leurs bascules & de leurs contrepoids, se mirent à lancer contre les béliers, pour les abattre, des masses énormes de plomb ou de rocher, ou des poutres du chêne le plus dur; & contre les faulx, ils se servoient de crochets ou mains de fer qui les enlevoient jusque dans la ville avec les chevrons auxquels elles étoient attachées, & les mettoient en pièces. D'ailleurs, ils faisoient pendant la nuit des sorties sur ceux qui gardoient les travaux; & pendant le jour, fondant sur les troupes qui étoient en faction, ils leur rendoient la frayeur & les allarmes qu'ils avoient éprouvées les premiers.

M. Fulvius Nobilior, voyant qu'il avançoit peu par la force ouverte, résolut de creuser sous les fondemens de la ville une mine dont il couvrit l'ouverture avec des mantelets & des gabions. Et pendant long-tems, quoique les soldats travaillassent jour & nuit, ils le firent avec tant de secret, qu'ils déroberent aux ennemis la connoissance, non seulement de l'ouvrage qu'ils poussoient sous terre, mais même des immondices qu'ils tiroient au-dehors. A la fin, il s'en éleva un tas si considérable, que les Ambraciens qui l'apperçurent, ne douterent plus du péril auquel ils étoient exposés. Ainsi, craignant que la muraille venant à s'écrouler, les ennemis n'entrassent dans la ville, ils ouvrirent une tranchée en dedans des murs, vis-à-vis l'endroit qu'ils voyoient couvert de claies & de gabions; & quand ils l'eurent creusée jusqu'à la profondeur ordinaire des mines, gardant un grand silence, & approchant leurs oreilles de la terre en plusieurs endroits, ils entendirent le bruit des travailleurs. Alors, ils tirerent un sentier qui alloit de leur tranchée droit à la mine. Ils ne furent pas long-tems sans rencontrer le vuide, & les poteaux dont les ennemis avoient soutenu les fondemens de la ville. Là les travailleurs des deux partis en vinrent d'abord aux mains avec les outils & ferremens dont ils faisoient usage; puis les soldats qui accoururent de part & d'autre, se livrerent un combat souterrein avec les armes ordinaires. Mais, cette ardeur se rallentit peu de tems après, les assiégés s'étant mis en devoir de fermer la mine, ou avec des sacs remplis de terre, ou avec des portes qu'ils opposoient aux ennemis le mieux qu'ils pouvoient. Ils imaginerent encore contre les mineurs une autre machine qui ne fut pas d'un grand travail. Ils firent un tonneau, dont ils percerent en plusieurs endroits le couvercle, qui étoit de fer. Par le trou du milieu passoit d'une extrêmité à l'autre, un petit tuyau aussi

de fer. Dans les autres trous ils enfoncerent de longues javelines, dont les pointes sortant par dehors, étoient destinées à empêcher les ennemis d'approcher. Après avoir rempli ce tonneau de duvet, ils en tournerent le fond du côté de la mine; puis mettant le feu au duvet avec une meche, & l'allumant avec un soufflet, dont le bout entroit dans la tête du tuyau, ils firent sortir une si grande quantité de fumée, que la mine en étoit toute remplie, & une odeur si insupportable, que les mineurs n'en étoient pas moins incommodés que de la fumée.

Les affaires étoient en cet état à Ambracie, lorsque Phénéas & Damoteles, ambassadeurs des Étoliens, vinrent trouver le Consul, en vertu d'un décret qui leur donnoit tout pouvoir de traiter avec lui de la paix. Mais, M. Fulvius Nobilior leur dit qu'il n'écouteroit point les Étoliens qu'ils n'eussent mis les armes bas; qu'avant que de parler de paix, ils devoient commencer par les livrer aux Romains avec tous leurs chevaux; que de plus, ils payeroient au peuple Romain mille tallens, moitié comptant, & s'engageroient par le traité, à n'avoir point d'autres amis, ni d'autres ennemis, que ceux que les Romains auroient reconnus pour tels. Ces conditions étoient un peu dures. M. Fulvius Nobilior en rabattit quelque chose, & la paix fut conclue.

Étant parti d'Ambracie, il entra dans le cœur de l'Étolie, & alla camper à vingt-deux milles de-là, auprès d'Argos d'Amphilochie. Ensuite, il passa dans Céphallénie, & envoya demander aux habitans de toutes les villes de l'isle, s'ils vouloient se rendre aux Romains, ou soutenir la guerre contre leurs armées. La crainte leur fit prendre à tous le premier parti. On leur demanda ensuite des ôtages de leur fidélité. Les Nésiotes, les Craniens, ceux de Palla & de Same, en donnerent chacun vingt, nombre proportionné à leur puissance qui étoit modique.

Ces choses réglées, M. Fulvius Nobilior passa dans le Péloponnèse, où il étoit appellé depuis long-tems, surtout par les Achéens & les Lacédémoniens. Une assemblée ayant été convoquée par son ordre à Élis, les Lacédémoniens y furent invités pour plaider leur cause. Les deux partis y soutinrent leurs intérêts avec beaucoup de chaleur. Le Consul parla d'une façon fort ambigue, comme un homme qui vouloit ménager les uns & les autres. Mais, voyant que la contestation dégénéroit en invectives, il termina la dispute d'un seul mot, en leur défendant les voies de fait, jusqu'à ce qu'ils eussent envoyé des Ambassadeurs à Rome, pour apprendre l'intention du Sénat, ce qu'ils firent sans différer.

Au sortir de l'assemblée, M. Fulvius Nobilior s'en retourna à Rome, pour y tenir les assemblées, dans lesquelles il fit créer consuls M. Valérius Messala & C. Livius Salinator, en éloignant de cette dignité M. Émilius Lépidus son ennemi. Il fut ensuite renvoyé dans son gouvernement & dans son armee, dont le commandement lui fut continué pour un an. M. Émilius Lépidus fut élevé au consulat l'année suivante, & il ne manqua pas aussitôt de s'élever contre M. Fulvius Nobilior. Il lui reprochoit d'avoir été cause par ses brigues, qu'il avoit été Consul deux ans plus tard qu'il n'auroit dû. C'est pourquoi, afin de le rendre odieux, il lui suscita pour accusateurs les ambassadeurs d'Ambracie; mais, l'autre consul C. Flaminius prit la défense de l'accusé en son absence.

Cependant, M. Fulvius Nobilior revint de l'Étolie. Après qu'il eut exposé au Sénat dans le temple d'Apollon, ce qu'il avoit fait dans l'Étolie & la Céphallénie, il pria les Sénateurs de trouver bon que pour les services qu'il avoit rendus à la République, & les heureux succès qu'il avoit eus contre ses ennemis, on rendît aux dieux les actions de graces convenables, & qu'on lui permît à lui-même d'entrer triomphant dans la ville. Le Tribun du peuple M. Alburius déclara qu'il s'opposoit à tout ce qui pourroit être décidé là-dessus, avant l'arrivée du consul M. Émilius Lépidus. Aussitôt tous les Sénateurs commencerent les uns à prier le Tribun de se désister de son opposition, les autres à lui en faire des reproches. Mais, ce qui servit le plus à M. Fulvius Nobilior, ce fut le discours de Tib. Gracchus, l'un des collegues de M. Alburius. Celui-ci se rendit donc; & lorsqu'il fut sorti du temple, on decerna le triomphe à M. Fulvius Nobilior, à la réquisition du préteur Ser. Sulpicius. Il remercia aussitôt les Sénateurs de la justice qu'ils lui rendoient; & il ajouta que le jour même de la prise d'Ambracie, il avoit fait vœu de représenter les grands jeux en l'honneur de Jupiter; que les villes de Grece lui avoient donné cent dix livres d'or pour en faire les frais; qu'il demandoit qu'on retranchât cette somme de la quantité d'argent & d'or qu'il exposeroit dans son triomphe, avant que de la faire porter dans le trésor. Le Sénat ordonna qu'on consultât là-dessus le college des Pontifes, pour sçavoir si c'étoit une nécessité d'employer tout cet or à la célébration des jeux; & ces Prêtres ayant répondu qu'il étoit indifférent pour la religion qu'on employât aux jeux une somme plus ou moins grande, le Sénat permit à M. Fulvius Nobilior de dépenser autant qu'il le jugeroit à propos, pourvu qu'il ne passât pas la somme de quatre-vingt mille as.

Il avoit résolu de triompher au mois de Janvier. Mais, ayant appris que le consul M. Émilius Lépidus, à qui le Tribun avoit mandé qu'il s'étoit désisté, après être parti pour venir en personne s'opposer à cette cérémonie, étoit resté malade en chemin; pour ne pas éprouver plus d'obstacles de la part de ce Général, qu'il n'en avoit trouvé dans les ennemis de la République, il prévint son arrivée, & triompha le dix-neuvième de Décembre, des Étoliens & de la Céphallénie. Il fit paroître devant son char cent couronnes d'or du poids de douze livres chacune, quatre-vingt-trois milles livres d'argent, deux cens quarante-trois livres d'or, cent dix-huit mille tétradrachmes Attiques, douze mille quatre cens vingt-deux Philippes d'or, deux cens quatre-vingt-cinq statues de cuivre, deux cens trente de marbre, une grande quantité d'armes tant offensives que défensives, prises sur les ennemis; des catapultes, des ballistes & autres machines de guerre de toute espèce; & environ vingt-sept capitaines Étoliens, Céphalléniens, ou de ceux qu'Antiochus avoit laissés dans leur païs. Le jour même, avant que d'entrer dans la ville, il distribua un grand nombre de dons militaires aux tribuns, aux préfets, aux cavaliers & aux centurions, tant Romains qu'Alliés, & fit distribuer vingt-cinq deniers à chacun des soldats, pour leur part du butin, le double aux centurions, le triple aux cavaliers. Pour les grands jeux, il les fit représenter pendant dix jours, après de grands préparatifs & avec beaucoup de magnificence; il eut surtout en vue le divertissement du peuple Romain; car, le désir de plaire à ce Général & de lui faire honneur, attira de la Grece à Rome un grand nombre de ces gens qui étoient employés à la pompe des jeux & des spectacles.

Il brigua la Censure l'an de Rome 568; mais, elle lui fut alors refusée. Cette même année, il fut nommé Triumvir avec Q. Fabius Labéon & Q. Fulvius Flaccus, pour conduire deux colonies, l'une à Pollentia dans le Picénum, & l'autre à Pisaure. Cinq ans après, il brigua de nouveau la Censure, qui lui fut accordée, & on lui donna pour collegue M. Émilius Lépidus. Ces deux Magistrats avoient fait éclater une inimitié réciproque, qui avoit souvent donné lieu à des disputes fâcheuses, & dans le Sénat, & devant le peuple. A la fin des assemblées, les deux nouveau Censeurs vinrent suivant la coûtume se placer sur leurs tribunaux élevés dans le champ de Mars, & auprès de l'autel de ce dieu; & aussitôt les plus considérables des Sénateurs y accourent avec une grande multitude de citoyens. Alors, P. Cécilius Métellus l'un d'entr'eux leur fit un assez long

discours. Quand il en fut venu à ces mots : *Les amitiés doivent être immortelles, & les inimitiés mortelles*, il fut interrompu par un frémissement uniforme qui témoignoit que tout le monde étoit de son sentiment, & ensuite par les prieres de tous les assistans qui exhortoient les Censeurs à la réconciliation. M. Émilius Lépidus prit la parole & reprocha à M. Fulvius Nobilior, entre plusieurs injures qu'il disoit avoir reçues de lui, qu'il lui avoit fait manquer deux fois le consulat, lorsqu'il étoit sur le point de l'obtenir. M. Fulvius Nobilior à son tour se plaignoit que M. Émilius Lépidus l'avoit toujours attaqué le premier, & qu'en une certaine occasion, il avoit fait tous ses efforts pour le déshonorer. Mais, enfin, chacun témoigna en son particulier, que si son collegue y consentoit, ils se rendroient l'un & l'autre à l'empressement de tant d'illustres citoyens; & sur les instances redoublées de tous les assistans, ils s'embrasserent, & promirent sincèrement qu'ils oublieroient tout le passé, & seroient amis dans la suite. Tout le monde loua leur docilité & leur modération, & il n'y eut personne qui ne les suivît au Capitole où ils allerent sur le champ. Le Sénat n'approuva pas moins le soin que les premiers de la ville avoient pris de réconcilier les deux Censeurs, que la facilité avec laquelle ces magistrats s'étoient soumis à leurs désirs. Ils demanderent qu'on leur accordât une somme pour être employée aux ouvrages publics; sur quoi le Sénat établit pour cette année un impôt dont les deniers leur seroient remis.

M. Fulvius Nobilior fit faire un grand nombre d'ouvrages & d'une grande utilité. Il fit construire un port sur le Tibre, & élever dans ce fleuve les pilliers sur lesquels les censeurs P. Scipion l'Africain & L. Mummius firent construire un pont plusieurs années après. Il bâtit une basilique derrière les banques neuves & le marché au poisson, & l'entoura de boutiques qu'il vendit à des particuliers, au profit de la République; une galerie hors de la porte Trigémine, & une autre derrière l'arsenal auprès de la chapelle d'Hercule; & un temple d'Apollon Médecin derrière celle de l'Espérance auprès du Tibre. Son collegue fit faire aussi de son côté plusieurs ouvrages, qui n'étoient pas cependant aussi utiles.

FULVIUS [M.] CENTUMALUS, *M. Fulvius Centumalus*, (*a*) fut créé Préteur, l'an de Rome 560, & 192 avant Jesus-Christ. En cette qualité, il eut la charge de rendre la justice aux citoyens de Rome.

FULVIUS [Q.] FLACCUS,

(*a*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 10, 20. *& seq.*

Q. Fulvius Flaccus, (*a*) étoit Édile Plébeien, l'an de Rome 563, & 189 avant J. C. Il offrit dans le Capitole deux statues dorées, de l'argent qu'il avoit tiré d'un seul particulier, qu'il avoit fait condamner par le peuple, au tribunal duquel il l'avoit séparément appellé. Car, son collegue A. Cécilius n'accusa personne. Deux ans après, Q. Fulvius Flaccus fut créé Préteur, & eut la Sardaigne pour département. Il fut Lieutenant depuis dans l'armée de L. Émilius Paullus; & l'an de Rome 572, il fut nommé Consul en la place de C. Calpurnius Pison son beau-pere, que l'on soupçonna d'avoir été empoisonné par sa femme Quarta Hostilia.

FULVIUS [Q.] FLACCUS, *Q. Fulvius Flaccus*, (*b*) fut un de ceux qui se présenterent l'an de Rome 568, & 184 avant Jesus-Christ, pour remplir la place que la mort du préteur C. Décimius venoit de laisser vacante. Comme il avoit été désigné Édile, il n'avoit point pris la robe de candidat, mais il briguoit la dignité vacante avec plus de chaleur qu'aucun de ses compétiteurs.

La dispute étant restée entre lui & C. Valérius, comme après avoir égalé le crédit de ce dernier, il parut prendre peu à peu le dessus, une partie des Tribuns soutint qu'on ne devoit avoir aucun égard à sa demande, puisqu'il ne devoit obtenir ni exercer en même tems deux magistratures, surtout de celles qu'on appelloit curules. Les autres Tribuns soutenoient au contraire qu'on devoit le soustraire à la rigueur de la loi, pour laisser au peuple la liberté, d'élever à la Préture celui des prétendans qui lui agréeroit davantage. Le consul L. Porcius d'abord ne vouloit point recevoir son nom; mais ensuite, ayant assemblé les Sénateurs pour appuyer son sentiment de leur autorité, il leur dit qu'il leur demandoit leur avis sur l'ambition insupportable dans une République, d'un citoyen qui ayant été désigné Édile, vouloit se faire nommer Préteur; que pour lui son dessein étoit, à moins qu'ils ne fussent d'un avis différent, d'observer la loi à la rigueur dans l'élection dont il s'agissoit. Les Sénateurs opinerent que le Consul verroit Q. Fulvius Flaccus, & l'engageroit à souffrir que la loi fût suivie dans l'assemblée qui alloit se tenir pour nommer un Préteur à la place de C. Décimius. L. Porcius ayant fait connoître à Q. Fulvius Flaccus les termes de l'arrêt du Sénat & l'intention des Sénateurs, il lui répondit qu'il ne feroit rien qui fût indigne de lui. Comme cette

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 35, 42. L. XL. c. 27, 37.

(*b*) Vell. Paterc. L. I. c. 10. Tit. Liv. L. XXXIX. c. 39, 56. L. XL. c. 1, 16, 30. *& seq.* L. XLI. c. 27. L. XLII. c. 3, 28. Roll. Hist. Rom. Tom. IV. p. 447. *& suiv.*

réponse étoit ambigue, les Sénateurs lui donnant le sens qui les flattoit le plus, crurent que Q. Fulvius Flaccus avoit voulu faire entendre, qu'il céderoit à l'autorité du Sénat.

Mais, dès que l'assemblée eût été convoquée, il brigua avec plus d'ardeur encore qu'auparavant, reprochant au Consul & au Sénat, qu'ils lui arrachoient le bienfait du peuple Romain, & le rendoient odieux, sous le faux prétexte qu'il vouloit réunir deux dignités; comme s'ils n'étoient pas assurés qu'il se démettroit de l'Édilité, dès qu'il auroit été désigné Préteur. Le Consul, voyant que l'opiniâtreté de Q. Fulvius Flaccus ne faisoit qu'augmenter, & que la faveur du peuple se déclaroit de plus en plus pour lui, congédia l'assemblée, & convoqua les Sénateurs. Tous furent d'avis qu'il falloit traiter cette affaire avec le peuple même, puisque Q. Fulvius Flaccus ne vouloit pas se rendre à l'autorité du Sénat. Quand on l'eût assemblé, & que le Consul eut déclaré les intentions du Sénat, Q. Fulvius Flaccus persistant toujours dans le même dessein, remercia les citoyens de l'affection dont ils l'avoient honoré, en lui donnant leurs suffrages pour l'élever à la Préture, toutes les fois qu'on les leur avoit demandés; que pour lui il étoit résolu de se prêter à la bonne volonté que ses concitoyens avoient pour lui. Ces dernières paroles allumerent tellement le zele & la faveur du peuple, qu'infailliblement Q. Fulvius Flaccus alloit être nommé Préteur, si le Consul eût voulu recevoir son nom. Les Tribuns toujours divisés continuerent à soutenir fortement leur opinion, & le Consul à défendre la loi; jusqu'à ce qu'enfin il rassembla tout de nouveau les Sénateurs, & fit rendre un dernier arrêt qui portoit que, puisque l'opiniâtreté de Q. Fulvius Flaccus, & l'entêtement de la multitude, empêchoient qu'on ne tînt les assemblées conformément à la loi, le Sénat jugeoit qu'il y avoit assez de préteurs dans la République.

Deux ans après, Q. Fulvius Flaccus obtint enfin la préture avec le département de l'Espagne Citérieure, où il reçut l'armée d'A. Térentius. Pendant qu'il assiégeoit la ville d'Urbicua, les Celtibériens vinrent l'attaquer. Ils lui livrerent plusieurs combats dans lesquels il y eut grand nombre de Romains de blessés & de tués, sans que Q. Fulvius put être engagé à lever le siege. Sa fermeté obligea enfin les Celtibériens, fatigués de tant de combats, à se retirer & à le laisser en repos; de sorte que la ville, dénuée de leur secours, fut prise & pillée après un petit nombre de jours. On en accorda le butin aux soldats. Q. Fulvius Flaccus, après la prise de cette ville, conduisit son armée dans les quartiers d'hiver, sans

avoir fait autre chose qui mérite d'être rapporté. L'année suivante, le commandement lui ayant été prorogé, il donna bataille aux Celtibériens près de la ville d'Ébora. Il s'y conduisit avec autant de courage que de prudence. Les ennemis laisserent sur la place vingt-trois mille hommes. On en fit quatre mille huit cens prisonniers. On leur prit plus de cinq cens chevaux, & quatre-vingt-dix-huit drapeaux. Cette victoire fut suivie de la prise de Contrébie, & d'une nouvelle défaite des ennemis, qui y perdirent encore douze mille hommes, quatre cens chevaux, avec soixante-deux drapeaux. Le nombre des prisonniers monta à plus de cinq mille.

L'année de son second commandement étant expirée, Q. Fulvius Flaccus, voyant que son successeur tardoit à venir le relever, tira son armée des quartiers d'hiver, & alla ravager les terres les plus reculées des Celtibériens, dont les habitans ne s'étoient pas encore rendus. Mais, par cette démarche il irrita plutôt le courage de ces barbares qu'il ne les effraya ; car, les Celtibériens sçachant qu'il devoit passer par un certain défilé, lui dresserent des embûches ; & dès que les Romains y furent entrés, ils vinrent tout d'un coup les charger en même tems par deux endroits. Q. Fulvius Flaccus, ayant ordonné aux soldats de s'arrêter tout court, fait mettre tous les bagages en un tas, & sans faire paroître aucune crainte ni aucun embarras, il range ses troupes en bataille, en représentant aux soldats qu'ils avoient affaire à un ennemi qu'ils avoient déjà forcé deux fois à se rendre ; que ce qu'il avoit de plus qu'auparavant, ce n'étoit point la force ni le courage, mais le crime & la perfidie ; qu'ils lui auroient l'obligation d'un retour illustre & glorieux dans leur patrie, au lieu qu'ils se préparoient à y rentrer seulement avec la gloire de leurs anciens exploits; qu'en arrivant à Rome, ils y porteroient leurs épées presque encore fumantes d'un sang récemment versé, & décoreroient leur triomphe de dépouilles fraîchement ensanglantées.

Il n'en dit pas davantage. Les ennemis tomboient sur les Romains, & le combat déjà engagé aux extrêmités, passa bientôt à toutes les parties de l'armée. On se battoit par-tout avec une égale animosité ; mais, bientôt, les Espagnols voyant qu'ils ne pouvoient résister aux légions Romaines en les combattant de front, tâcherent de les enfoncer en les attaquant en pointe. C'est un genre de combat dans lequel ils avoient tant d'avantage, qu'en quelque endroit qu'ils attaquassent, il n'étoit pas possible de les soutenir. Ils mirent en effet quelque désordre parmi les légions, & peu s'en fallut qu'ils n'ouvrissent le corps de bataille

Mais, Q. Fulvius Flaccus pouſſant ſon cheval vers les cavaliers des légions : « Si vous » n'arrêtez pas l'effort des ennemis, leur dit-il, notre in- » fanterie ſera bientôt en dé- » route. Doublez vos rangs, » en réuniſſant la cavalerie des » deux légions ; & afin de tom- » ber ſur les ennemis avec plus » de force, débridez vos che- » vaux, & les pouſſez à toute » outrance. » Cette pratique ſingulière étoit ordinaire aux Romains. Ils exécuterent ſur le champ ce qui leur étoit commandé, fondirent ſur les Eſpagnols, rompirent toutes leurs lances, les repouſſerent fort loin, & en firent un grand carnage. La cavalerie des alliés, à l'exemple de celle des Romains, ſe jetta auſſi ſur ce bataillon à demi-vaincu, & acheva de le renverſer. Comme ce corps faiſoit toute l'eſpérance des ennemis, ſa défaite entraîna celle de toute l'armée. Le carnage fut grand. Il reſta ſur la place dix-ſept mille Celtibériens ; il y en eut plus de trois mille de pris, avec deux cens ſoixante-dix ſept drapeaux, & près de onze cens chevaux. Cette victoire coûta cher à Q. Fulvius Flaccus. Il perdit quatre cens ſoixante-douze citoyens, mille dix-neuf alliés du nom Latin, & trois mille Eſpagnols des troupes auxiliaires. Les Romains, après cet avantage qui les combloit d'une nouvelle gloire, s'en retournerent à Tarragone.

Le préteur Ti. Sempronius, qui étoit arrivé deux jours auparavant, vint au-devant de Q. Fulvius Flaccus, & le félicita des grands avantages qu'il avoit remportés ſur les ennemis de la République. Ces deux Généraux convinrent aiſément des troupes qui ſeroient congédiées, & de celles qui reſteroient dans la province. Après qu'ils eurent réglé le tout avec un parfait concert, Q. Fulvius Flaccus embarqua les ſoldats qui avoient leur congé, & revint à Rome. Dans le tems qu'il ſéjournoit hors de Rome, en attendant le jour de ſon triomphe, il fut créé Conſul avec L. Manlius Acidinus ſon frere ; & peu de tems après il entra triomphant dans la ville avec les ſoldats qu'il avoit ramenés. Il expoſa aux yeux du peuple cent vingt-quatre couronnes d'or, & trente-une livres d'or en maſſe, avec cent ſoixante-treize mille deux ſeſterces fabriqués de l'argent qu'on avoit tiré des mines d'Oſca. De ce butin il diſtribua à chaque ſoldat cinquante deniers, le double aux centurions, le triple aux cavaliers, il fit la même gratification aux alliés du nom Latin, & donna à tous le double de la paie ordinaire.

Avant que d'entrer dans les fonctions du Conſulat, Q. Fulvius Flaccus délara qu'il vouloit s'acquitter lui & la République de l'obligation qu'il avoit contractée le jour qu'il avoit combattu pour la dernière

fois contre les Celtibériens, en promettant, s'il battoit les ennemis, à Jupiter de faire célébrer des jeux en son honneur, & à la Fortune Equestre, de lui faire bâtir un temple à Rome; que les Espagnols lui avoit fourni l'argent nécessaire pour cette dépense. Le Sénat consentit à la célébration des jeux, qui furent représentés pendant dix jours avec une grande magnificence, & fit créer des Décemvirs pour veiller à la construction du temple. A l'égard des sommes qu'on devoit employer, il défendit à Q. Fulvius Flaccus de dépenser à ces jeux, plus que n'avoit fait M. Fulvius Nobilior, pour représenter ceux auxquels il s'étoit engagé pendant la guerre d'Étolie; & de rien faire venir d'ailleurs, de rien exiger, de rien recevoir, enfin de rien faire à l'occasion de cette cérémonie, contre l'arrêt du Sénat qui avoit été rendu sous le consulat de L. Émilius & de Cn. Bébius. Le Sénat avoit fait ce décret à l'occasion des dépenses excessives que l'édile T. Sempronius avoit faites dans les jeux qu'il avoit célébrés, & qui avoient été à charge, non seulement à l'Italie & aux alliés du nom Latin, mais même aux provinces étrangères.

L'an de Rome 578, Q. Fulvius Flaccus ayant été créé Censeur avec A. Postumius Albinus, ils firent la revue du Sénat, & en exclurent neuf sujets, au nombre desquels on compte Cn. Fulvius Flaccus, frere de Q. Fulvius Flaccus. Nos deux Censeurs furent les premiers qui firent paver les rues de Rome de grais, & les chemins hors de la ville, de tuf ou terre graveleuse, & planter à droite & à gauche des bornes de pierres dures & solides. Ils firent aussi construire des échafauds, d'où les Édiles & les Préteurs pussent voir les jeux & les spectacles; ils firent entourer le Cirque de barrières, & placer sur les colomnes qui étoient au bout de la place, des œufs de bois dont le nombre répondoit à celui des courses qu'avoient à fournir ceux qui disputoient les prix. Ils firent aussi faire des cages de fer pour enfermer les bêtes féroces, & les en tirer quand elles alloient combattre entr'elles, ou même contre des hommes dressés à ces sortes d'exercices. Ils paverent de pierres dures la rue qui conduisoit au Capitole, & le portique qui alloit depuis le temple de Saturne le long de cette rue, jusqu'à la salle où s'assembloit le Sénat, & cette salle elle même; & hors de la porte Trigémine, le marché, qu'ils entourerent aussi de pieux, & firent un degré pour monter des bords du Tibre jusqu'à ce marché. Hors de cette porte, ils paverent tout de même de pierre le portique qui menoit au mont Aventin, & la basilique, qui alloit au temple de Vénus. Ils enfermerent de murailles les villes de Calatie & d'Oxime;

& y ayant vendu ce qui appartenoit au public, ils construisirent, de l'argent qu'ils en tirerent, des boutiques autour des places de ces deux villes. Q. Fulvius Flaccus bâtit à Pisaure & à Fondi un temple en l'honneur de Jupiter, pava la premiere de ces villes de terre graveleuse, aussi bien que celle de Sinuesse, conduisit des eaux à Pollentia, fit faire dans toutes ces villes des égoûts pour faire écouler les immondices dans la rivière, entoura leurs places publiques de galeries & de boutiques, plaça dans chacune trois statues de Janus; & par tous ces ouvrages achevés sans la participation de son collegue, qui avoit déclaré ne vouloir point faire de dépense sans l'ordre du Sénat & du peuple Romain, Q. Fulvius Flaccus gagna l'estime & l'affection de ces colonies. Leur censure fut d'ailleurs trèssévère dans la correction des mœurs; car, ils priverent un grand nombre de Chevaliers des chevaux que la République leur entretenoit.

L'année suivante, Q. Fulvius Flaccus fit bâtir à Rome le temple de la Fortune Équestre, pour accomplir le vœu qu'il avoit fait en Espagne pendant la guerre des Celtibériens. Et comme il avoit l'ambition de le rendre l'édifice de la ville le plus superbe & le plus magnifique, il crut que des tuiles de marbre ne contribueroient pas peu à l'embellir. Dans ce dessein, il s'en alla dans le païs des Brutiens, & fit enlever la moitié des tuiles qui couvroient le temple de Junon Lacinienne. Cette quantité lui parut suffisante pour couvrir celui qu'il faisoit faire. Il avoit des vaisseaux tout prêts pour enlever ces matériaux, & les transporter à Rome; & les alliés, par respect pour l'autorité du Censeur, n'oserent s'opposer à ce sacrilege. Q. Fulvius Flaccus, étant de retour à Rome, fit tirer les tuiles des barques, & ordonna qu'on les portât au temple de la Fortune; quoiqu'il n'eût point dit où il les avoit prises, on le sçut bientôt à Rome. Le Sénat en murmura hautement; & de toutes les parties de la salle, on entendoit la voix de ceux qui demandoient qu'on mît cette affaire en délibération. Le Censeur y fut appellé; & dès qu'il parut, on commença à crier contre lui plus fort qu'auparavant; & chaque Sénateur en particulier, & tous en général, lui faisoient les reproches les plus sanglans. Avant qu'on allât aux voix, tous les Sénateurs avoient déjà fait connoître évidemment ce qu'ils pensoient. Ainsi, d'un commun consentement, il fut décidé qu'on feroit reporter les tuiles dans le temple d'où on les avoit tirées, & qu'on appaiseroit la colère de Junon par des sacrifices. C'est ce qui fut ponctuellement exécuté.

Q. Fulvius Flaccus mourut deux ans après, étant pontife; mais, il fit une fin malheureuse & tragique. On lui annonça

que de deux fils qu'il avoit, & qui servoient actuellement dans l'Illyrie, l'un étoit mort, & l'autre étoit dangereusement malade. Accablé de la douleur que lui causoit la mort du premier, & de la crainte de perdre le second, il s'abandonna à un tel désespoir, que ses esclaves étant entrés le matin dans sa chambre, le trouverent pendu & étranglé. On publioit que depuis sa censure, il n'avoit pas eu l'esprit bien rassis, & que c'étoit la colère de Junon Lacinienne qui lui avoit fait perdre la raison, pour le punir du sacrilege qu'il avoit commis en dépouillant son temple.

FULVIUS [M.] NOBILIOR, *M. Fulvius Nobilior*, (*a*) étoit tribun militaire de la seconde légion, l'an de Rome 572, & 180 avant J. C. Il s'avisa un jour de licencier toute la légion, après avoir fait jurer aux centurions qu'ils remettroient dans le trésor public la solde qu'ils avoient déjà reçue, & qui ne leur appartenoit pas, puisqu'ils avoient leur congé. A. Postumius, qui partageoit le commandement avec M. Fulvius Nobilior, mais qui se trouvoit alors absent, ayant appris ce fait, courut avec un détachement de cavalerie, après ceux qu'on venoit de licencier; & ayant arrêté & puni tous ceux qu'il put joindre, il les remena à Pises, & instruisit le Consul de tout ce qui s'étoit passé. A la réquisition de ce Magistrat, le Sénat, par un arrêt, relégua M. Fulvius Nobilior en Espagne; au-delà de la nouvelle Carthage.

C'est le même dont il est parlé dans l'article suivant. Il est appellé ici Marcus, apparemment parce qu'il avoit pris le nom de M. Fulvius Nobilior son pere adoptif.

FULVIUS [Q.], *Q. Fulvius*, (*b*) fils de M. Fulvius, fut nommé triumvir Épulon en la place de P. Manlius, que la peste avoit emporté, l'an de Rome 572, & 180 avant J. C.

FULVIUS [Cn.], *Cn. Fulvius*, (*c*) fut exclus du Sénat l'an de Rome 578 & 174 avant Jesus-Christ, par le Censeur Q. Fulvius Flaccus son frere, & comme l'assure Valérius Antias, parent au même degré que lui d'un Fulvius dont ils devoient tous deux partager la succession.

FULVIUS [M.], (*d*) *M. Fulvius*, l'un des trois députés qu'on envoya au Consul C. Cassius, l'an de Rome 581, & 171 avant Jesus-Christ, pour lui défendre de faire la guerre à aucune autre nation qu'à celle qui lui seroit indiquée par le Sénat.

FULVIUS [M.] FLACCUS, *M. Fulvius Flaccus*, (*e*) fut envoyé en Macédoine en qualité de commissaire, avec M. Ca-

(*a*) Tit. Liv. L. XL. c. 41.
(*b*) Tit. Liv. L. XL. c. 42.
(*c*) Tit. Liv. L. XLI. c. 27. Vell. Paterc. L. I. c. 10.
(*d*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 1.
(*e*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 11.

ninius Rébilus, l'an de Rome 582, & 170 avant Jesus-Christ. Comme les armes de la République avoient reçu quelque affront dans ce païs, nos deux commissaires avoient ordre d'examiner les choses sur les lieux, & d'en faire au Sénat un rapport exact & juste, sur lequel il pût compter.

FULVIUS [M.] FLACCUS, *M. Fulvius Flaccus*, (a) fut créé Consul avec M. Plautius Hupséus, l'an de Rome 627, & 125 avant Jesus-Christ. Il étoit un des trois commissaires nommés pour l'exécution de la loi agraire proposée par les Gracques. C'etoit un esprit séditieux, ouvertement haï de tout le Sénat, & suspect à tous les Romains, comme un homme qui ne cherchoit qu'à allumer une guerre civile, & qui excitoit secrétement les peuples d'Italie à se révolter. Ces bruits couroient sourdement sans aucun indice & sans aucune preuve certaine ; mais, il les rendoit vraisemblables par sa conduite, en ne prenant jamais aucun parti sage, & en se déclarant toujours contre celui de la paix.

Après que Scipion l'Africain eut été trouvé sans vie dans son lit, sans qu'il eût paru aucune cause de mort, & qu'on eut cru appercevoir sur son corps quelques marques de coups & de violence, alors la plûpart des gens accuserent ouvertement M. Fulvius Flaccus qui étoit son ennemi déclaré, & qui ce jour-là même s'étoit emporté contre lui dans la tribune, & en termes très-offensans.

Pour consoler les alliés de la perte des terres qu'on leur enlevoit, il appuya de toute l'autorité du Consulat le projet proposé par C. Tibérius Gracchus, de donner aux peuples d'Italie le droit de bourgeoisie Romaine. Heureusement pour la tranquillité publique, les habitans de Marseille vinrent à Rome demander du secours contre les Gaulois leurs voisins, qui les fatiguoient. Le soin de cette guerre, dont Fulvius Flaccus se chargea volontiers, dans l'espérance du triomphe, délivra la ville pour un tems de ce factieux. Mais, ses exploits en Gaule ne furent pas bien considérables. Il obtint néanmoins l'honneur du triomphe, soit par la faveur du peuple, soit que le Sénat même regardât comme un heureux présage un premier triomphe sur les Gaulois Transalpins.

Quatre ans après, le Consul L. Opimius fit citer C. Tibérius Gracchus & M. Fulvius Flaccus à venir en personne rendre compte au Sénat de leur conduite. Ils n'avoient garde de répondre à cette citation, c'est-à-dire, de se livrer eux-mêmes entre les mains de leurs ennemis. M. Fulvius Flaccus rassembla

(a) Appian. p. 371. Plut. Tom I. p. 833, 839. & seq. Vell. Paterc. L. II, c. 7. Sallust. in Jugurth. c. 12. Crév. Hist. Rom. T. V. p. 225. & suiv.

& arma le plus de monde qu'il put. Cependant, ce ne furent chez lui que festins & que divertissemens; il s'enivra lui-même le premier; & échauffé par le vin, il n'y eut point de rodomontades, soit en actions, soit en paroles, par lesquelles il ne cherchât à se signaler. Le lendemain matin on eut bien de la peine à l'éveiller. Il se leva néanmoins encore tout étourdi des fumées du vin; & ses gens s'étant armés, ils se mirent tous en marche avec de grands cris, avec des menaces pleines de fierté, & allerent se saisir du mont Aventin. C. Tibérius Gracchus, au contraire, refusa de prendre des armes, & sortit en robe, comme s'il alloit à une assemblée ordinaire, s'étant seulement muni d'un petit poignard.

Quand les gens de C. Tibérius Gracchus & de M. Fulvius Flaccus furent assemblés sur le mont Aventin, le premier, pour n'avoir rien à se reprocher, engagea Q. Fulvius Flaccus à envoyer à la place le second de ses fils avec un caducée à la main. C'étoit un jeune homme d'une beauté singulière, & les graces de son visage étoient encore relevées par l'air humble & modeste avec lequel il se présenta, & par les larmes qu'il répandoit en faisant au Consul & au Sénat les propositions d'accommodement dont il étoit chargé. La plûpart des Sénateurs ne s'éloignoient pas de mettre l'affaire en négociation. Mais, le Consul L. Opimius ne voulut rien entendre. *Ce n'est point*, dit-il, *par des hérauts que ces rebelles doivent s'expliquer; qu'ils viennent en personne subir le jugement comme des criminels, demander grace en cet état, & désarmer la colère du Sénat justement irrité de leur révolte.* En même tems, il ordonna à ce jeune homme de s'en retourner, & lui défendit expressement de revenir, s'il n'apportoit la soumission de C. Tib. Gracchus & de M. Fulvius Flaccus aux ordres du Sénat. Le jeune homme ayant fait son rapport, C. Tib. Gracchus vouloit obéir, & se présenter au Sénat pour se justifier. Mais, tous les autres s'y étant opposés, M. Fulvius Flaccus renvoya son fils pour faire une seconde fois les mêmes propositions. L. Opimius, qui ne demandoit qu'à terminer l'affaire par la voie des armes, impatient d'en venir aux mains, fit prendre le jeune Fulvius, & l'ayant donné en garde à des gens sûrs, il marcha contre la petite armée de M. Fulvius Flaccus avec une bonne infanterie & des archers Crétois, qui, tirant sur cette troupe & en blessant plusieurs, la mirent bientôt en désordre. Dans un moment la déroute fut générale. M. Fulvius Flaccus se retira dans un bain public qui étoit abandonné, où il fut découvert peu de tems après, & égorgé avec l'aîné de ses enfans. Dans ce combat & dans la fuite, il périt deux cens cinquante

hommes du côté de M. Fulvius Flaccus. L'histoire ne nous apprend point s'il y eut de la perte dans l'autre parti. Nous sçavons seulement que P. Lentulus, Prince du Sénat, y reçut une blessure considérable.

Le Sénat n'avoit pas eu honte de mettre à prix la tête de M. Fulvius Flaccus, & de promettre par une proclamation publique, à quiconque l'apporteroit, une récompense en or, poids pour poids. Mais, ceux qui l'apporterent, ne reçurent rien, parce que c'étoient des gens de néant. Les corps de M. Fulvius Flaccus & de tous ceux qui avoient été tués dans le combat, furent jettés dans le Tibre. Tous leurs biens furent confisqués. On fit défense à leurs femmes de prendre le deuil. Le second des fils de M. Fulvius Flaccus, celui qui avoit été arrêté par ordre du Consul, lorsqu'il venoit proposer des conditions d'accommodement, jeune homme âgé seulement de dix-huit ans, très-innocent de tout ce que l'on reprochoit à son pere, qui n'avoit ni combattu, ni même pu combattre, puisqu'il étoit prisonnier dans le tems que l'on en venoit aux mains, fut néanmoins inhumainement mis à mort. On lui avoit laissé par grace la liberté de choisir tel genre de mort qu'il voudroit. Mais, comme il ne pouvoit se résoudre, il fut, malgré ses prieres & ses larmes, étranglé dans la prison.

FULVIUS [M.], *M. Fulvius*, (*a*) Préteur, qui, ayant manqué de foi à l'égard des alliés de la Ligurie, en porta la peine qu'il méritoit. Car, étant entré chez les Cénomanes comme ami, il leur enleva leurs armes, quoiqu'il ne pût se plaindre d'aucune hostilité de leur part. Le bruit de cette injustice étant venu jusqu'au Consul, il fit rendre aux Cénomanes les armes qu'on leur avoit prises, & condamna M. Fulvius à une amende pécuniaire.

FULVIUS [M.], *M. Fulvius*, Édile Curule avec M. Glabrio. *Voyez* Glabrio.

FULVIUS [M.] NOBILIOR, *M. Fulvius Nobilior*, (*b*) de l'ordre des Chevaliers Romains, fut un de ceux qui entrerent dans la conjuration de Catilina. Son pere en fut indigné, & l'ayant fait arrêter un jour qu'il alloit joindre Catilina, il le fit mourir. Sur quoi il faut se rappeller que les Peres, chez les Romains, avoient droit de vie & de mort sur leurs enfans.

FULVIUS [P.] VÉRATIUS, *P. Fulvius Veratius*, (*c*) dont Cicéron parle d'une maniere avantageuse.

FULVIUS POSTUMUS, *Fulvius Postumus*, (*d*) étoit officier dans l'armée de César.

FULVIUS, *Fulvius*, (*e*) dont parle Horace dans une de ses

(*a*) Diod. Sicul. L. XXVI. Except.
(*b*) Sallust. in Catil. c. 10, 25.
(*c*) Cicer. Orat. pro L. Flacc. c. 36.
(*d*) Cæs. de Bell. Civil. L. III. p. 637.
(*e*) Horat. L. II. Satyr. 7. v. 70. & *seq.*

satyres. Il critique les enseignes de ce Fulvius, où l'on voyoit si bien peints avec la sanguine & le charbon, ses combats, ses jarrets tendus ; on diroit, ajoûte Horace, que c'est la chose même, & que réellement il porte & pare des coups.

FULVIUS AURÉLIUS, (a) *Fulvius Aurelius*, fut décoré des ornemens Consulaires, l'an de J. C. 69.

(a) Tacit. Hist. L. I. c. 79.

FULVIUS ASPRIANUS, *Fulvius Asprianus*, vivoit dans le quatrième siècle, sous l'empire de Carus & de ses enfans, de Dioclétien & Maximien. Il ne nous est connu que par un passage de Vopiscus, qui témoigne qu'il avoit écrit la vie de Carinus.

FULVIUS, *Fulvius*, l'un des Agitateurs ou Auriges du cirque. *Voyez* Aurigarii.

Fin du dix-septième Volume.

A CHAALONS, chez SENEUZE, Imprimeur du Roi.

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL.

J'AI lu, par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, le Tome XVII. du *Dictionnaire pour l'Intelligence des Auteurs Claſſiques, Grecs & Latins, tant Sacrés que Profanes*; où je n'ai obſervé rien qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. DONNÉ à Paris, le 27 d'Octobre 1773.

PHILIPPE DE PRÊTOT,
Membre des Académies Royales des Sciences, Belles Lettres & Arts, de Rouen & d'Angers.

